UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ÉCOLE DOCTORALE DES HUMANITES

EA 3094

THÈSE présentée par :

Wijdene BOUSLEH

soutenue le : **5 janvier 2016**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : Sciences de l'Antiquité : langue et littérature anciennes

L'IMAGE DE LA PERSE ET DES PERSES
AU IVème SIÈCLE CHEZ AMMIEN MARCELLIN.
TRADITION ROMAINE ET TRADITION ARABO-PERSANE :
REGARDS CROISÉS.

THÈSE dirigée par :

Mme CHASSIGNET Martine	Professeur, Université de Strasbourg

RAPPORTEURS :

M. BAUDOU Alban	Professeur, Université Laval, Québec
Mme KASSAB-CHARFI Samia	Professeur, Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis

---

AUTRES MEMBRES DU JURY :

Mme SCHNEIDER Catherine	Maître de conférences HDR, Université de Strasbourg

Remerciements

Il m'est doux d'exprimer ici ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont aidée et soutenue.

Je tiens d'abord à exprimer ma profonde gratitude à mon Directeur de recherche, Mme Martine CHASSIGNET, qui, depuis mon mémoire complémentaire de Master, m'a encadrée tout au long de ces années de recherche. Par sa rigueur, elle m'a appris à apprendre.

Je remercie par ailleurs Mme Samia KASSAB-CHARFI, Mme Catherine SCHNEIDER et M. Alban BAUDOU pour avoir bien voulu accepter de faire partie du jury chargé d'évaluer mon travail.

Ma gratitude va aussi à mon mari, Faouzi, pour son soutien infaillible et la compréhension dont il a fait preuve durant ces longues années, ainsi qu'à mes parents. Ils ont toujours cru en moi.

À tous, je dis un très grand merci.

Ma pensée va enfin à ma fille, Israa, l'ange qui a illuminé ma vie et m'a permis de surmonter mes moments de découragement.

Je dédie cette thèse de doctorat aux miens.

INTRODUCTION

« Ammien Marcellin a pendant très longtemps été un auteur peu lu et peu étudié (…). En dehors d'études consacrées à des points particuliers, aucune monographie d'importance en langue française n'avait été publiée depuis le XIXème siècle avant la thèse magistrale de Guy Sabbah consacrée à *La Méthode d'Ammien Marcellin* parue en 1978. Seul Ernest Stein, dans son *Histoire du Bas-Empire,* dès 1928, avait perçu qu'Ammien Marcellin était, selon lui, le plus grand génie littéraire que le monde ait connu entre Tacite et Dante »[1]. Si l'affirmation d'E. Stein peut paraître quelque peu pompeuse, il n'en n'est pas moins vrai que l'œuvre d'Ammien, les *Res Gestae*, commencée vers 380 et achevée vers 395[2], mérite effectivement d'être étudiée tant sur le plan historique que sur le plan littéraire. De fait, l'ouvrage, dont le dessein avoué par l'auteur lui-même était de poursuivre l'œuvre de Tacite[3] et qui ne comportait pas moins de trente-et-un livres, avait pour objet le récit de deux cent quatre-vingt-treize années de l'histoire de Rome, du principat de Nerva (96) à la mort de Valens (378). De ces trente-et-un livres, malheureusement, seuls les livres XIV à XXXI, correspondant aux années 353 à 378, sont parvenus jusqu'à nous. Ces dix-huit livres ont cependant suffi aux Modernes pour qu'ils relèvent tous, sans exception, la place importante accordée par l'historien aux digressions savantes dont l'œuvre est émaillée[4]. Ces *egressus*, plus ou moins longs, portent sur les pays étrangers dans lesquels évoluent les acteurs des événements historiques relatés : provinces d'Orient, Thrace, Gaules, Egypte… ; ils ont également pour sujet les peuples qui y habitent. Ammien se

[1] Cité par RATTI 2009, p. 319.

[2] Pour une datation plus précise, voir *infra*, n. 62, p. 27.

[3] AMM. XXXI, 16, 9.

[4] Pour les auteurs d'ouvrages généraux, voir par exemple ANDRE-HUS 1974, p. 161 ; MARTIN-GAILLARD 1990, p. 139 ; CIZEK 1995, p. 316 ; ZEHNACKER-FREDOUILLE 2005, p. 427 ; RATTI 2009, p. 352. Pour les auteurs d'ouvrages spécifiques, voir *infra*, p. 36-40.

rattache ainsi à une longue tradition, celle de Polybe, ou, pour en rester à la littérature de langue latine, de César, Salluste ou Tacite.

Les conquêtes de Rome ont eu pour effet, tout au long de son histoire, d'accroître la superficie de l'Empire et, parallèlement à cet accroissement, de développer l'attachenement des Romains pour la connaissance géographique et ethnographique du monde connu d'alors. Leur intérêt, d'abord davantage centré sur le Bassin méditerranéen, la Germanie et la Bretagne, s'est ensuite déplacé vers l'Orient au cours des siècles. Ammien, officier de l'état-major romain[5], a découvert la Perse et les Perses à deux reprises : lorsqu'il a accompagné le général Ursicin en Orient, en 353 et 357 sous le règne de l'empereur Constance II, puis quand il a suivi son successeur, l'empereur Julien, lors de l'expédition de ce dernier contre les Perses de janvier à juin 363, date de la mort de Julien. En consacrant, dans les *Res Gestae*, plusieurs développements à la Perse et aux Perses, il rejoint la démarche des historiens d'Alexandre qui avaient suivi le monarque hellénistique dans ses expéditions ; Aristobule, si l'on en croit Strabon, aurait ainsi relaté les coutumes relatives au mariage des jeunes filles pauvres en Inde[6].

La digression sur la Perse et ses habitants, sans aucun doute le plus célèbre des *egressus* d'Ammien, occupe une place importante au livre XXIII, lui-même consacré aux événements qui vont du début de l'an 363 jusqu'au 3 avril de la même année. La description y tient, comme il se doit, une place importante. Cependant, si cette digression qui traite de la Perse et des Perses est le texte d'Ammien le plus connu, bien d'autres passages leur sont également dévolus. Particulièrement nombreux sont, entre autres, les développements consacrés aux acteurs du conflit qui a opposé Rome aux Perses sassanides entre 354, date de la première mention des Perses dans les livres qui nous sont parvenus, et 378, date au-delà de laquelle nous ne possédons plus le texte d'Ammien. Durant cette période, Romains et Sassanides n'auront de cesse de s'affronter jusqu'à la mort de Julien, survenue sur le champ de bataille, à Ctésiphon, le 26 juin 363. Les extraits

[5] Pour la biographie d'Ammien, voir Annexe n° 1, p. 414.

[6] STRAB. XV, 1, 62.

qui sont consacrés tant à l'armée perse qu'à ses chefs, relèvent d'un autre type d'écriture, puisqu'ils sont notamment révélateurs de la technique du portrait et de l'art de la narration de notre auteur.

Il nous a donc paru intéressant de ne pas nous limiter à la digression d'Ammien sur la Perse et les Perses, sujet déjà traité de manière ponctuelle par nos devanciers[7], mais de faire porter notre recherche sur la totalité des passages qui permettent de cerner l'image, voire les images, que l'historien donne de la Perse et des Perses car elles montrent la diversité de l'approche de l'auteur des *Res Gestae*. La question que l'on est bien évidemment amené à se poser est la suivante : quelle(s) image(s) Ammien, un Grec de Syrie, ou plutôt un Syrien hellénisé, né vers 330 à Antioche, mais écrivant en latin, a-t-il donné de la Perse et des Perses dans son œuvre ? Le sujet nous a semblé particulièrement pertinent dans la mesure où, comme nous le verrons, il n'a été traité que très partiellement par nos prédécesseurs.

À notre connaissance par ailleurs, aucun travail antérieur n'a porté sur l'originalité de cette image en la confrontant systématiquement au reste de la tradition littéraire romaine et plus encore à la tradition littéraire persane et arabe[8] correspondante. Une confrontation de ce type nous a paru plus prometteuse que celle qui aurait consisté à étayer notre travail par des documents archéologiques et iconographiques, car cette dernière démarche aurait davantage été du ressort d'un doctorat d'histoire. C'est donc à dessein que nous avons décidé de nous limiter à la tradition littéraire car plus révélatrice à notre sens, en élargissant cependant notre étude à une tradition jusqu'ici méconnue ou mal connue. Outre les textes latins - essentiellement Ammien mais pas seulement - et grecs, une grande partie de nos sources littéraires sur la question consiste en effet en des textes persans, écrits majoritairement en langue arabe, et arabes, qu'en raison de notre double culture, il nous est loisible de lire dans le texte original.

---

[7] Voir *infra*, p. 36-40.

[8] La majeure partie de la tradition persane étant rédigée en langue arabe - cf. *infra*, ainsi que p. 41 et 62 -, nous parlerons systématiquement par la suite de « tradition arabo-persane ».

D'où le titre retenu pour notre travail de recherche : « L'image de la Perse et des Perses au IVème siècle chez Ammien Marcellin. Tradition romaine et tradition arabo-persane : regards croisés », notre but étant d'apporter un éclairage nouveau sur la question, dont le traitement est trop souvent restreint à un seul des deux points de vue.

Pour tenter de faire ressortir l'originalité d'Ammien, si du moins il en est une, il nous faudra donc prendre en considération, pour chaque tradition, les spécificités des représentations de la Perse et des Perses et des rapports politiques et militaires des acteurs perses avec la puissance romaine à l'époque qui nous intéresse. Le mot « image », présent dans le titre, est fondamental à cet égard. Nous verrons en effet que les représentations fournies par les différentes traditions varient en fonction d'un certain nombre de critères, qu'ils soient politiques, idéologiques ou littéraires. Notre analyse sera ainsi à la frontière entre l'histoire des idées et la critique littéraire, tant pour ce qui est d'Ammien que du reste de la tradition, chaque genre représenté dans les sources retenues obéissant à des lois qui lui sont propres. Les œuvres de notre corpus sont en effet fort diverses. Elles sont essentiellement historiographiques, du moins pour la tradition romaine ; d'autres en revanche, relevant avant tout de la tradition arabo-persane, consistent en des textes de géographes, des récits de voyages ainsi que des épopées.

En travaillant sur les différentes sources, deux aspects de la Perse et des Perses ont retenu notre attention : d'abord l'intérêt porté à l'aspect physique et ethnographique du pays, ensuite l'accent mis sur le caractère belliqueux de la population. L'image du pays est systématiquement associée aux guerres qui se sont déroulées sur son territoire. La chose n'est pas étonnante, il est vrai, au vu du sujet de l'œuvre d'Ammien. Toujours est-il que ce fil conducteur nous a incitée à approfondir cette thématique, qu'on peut qualifier de récurrente.

Nous avons par conséquent opté pour une double démarche dans l'examen

du texte d'Ammien mais aussi de l'ensemble de nos sources : étudier l'image de la Perse qui nous est donnée du point de vue géographique et ethnographique, mais aussi celle des acteurs de l'histoire politique et militaire de la Perse et ses rapports avec Rome, telle qu'elle a été perçue, essentiellement entre 354 et 378 pour les raisons exposées plus haut, et, de manière plus générale, au IVème siècle.

Nous nous sommes donc décidée pour un plan en trois parties. La première partie, intitulée « Ammien, une source majeure ? », nous permettra de nous livrer en quelque sorte à un état des lieux de la recherche actuelle sur Ammien et de faire le point sur les traditions en présence. Nous y exposerons également notre méthode de travail et poserons les questions auxquelles nous nous efforcerons de répondre à l'issue de notre étude. La deuxième partie portera, en confrontant Ammien aux différentes traditions littéraires, sur la spécificité de la présentation de la Perse et des Perses dans les *Res Gestae*. Nous verrons que, si l'image donnée par Ammien est traditionnelle par certains côtés, les éléments que nous avons réunis montrent qu'elle est aussi et surtout originale par rapport au reste de la tradition et même par rapport à d'autres descriptions d'Ammien. Nous y mettrons bien évidemment en évidence les procédés littéraires propres à l'auteur, sa technique de la description. Nous verrons enfin que cette description n'est pas gratuite mais qu'elle est sous-tendue par un dessein. Le troisième et dernier volet s'attachera à la présentation des Perses en action, à travers les affrontements militaires avec les Romains entre 354 et 378. Là encore, nous tâcherons de voir si cette présentation est originale en la confrontant aux autres traditions. Nous nous pencherons sur l'image qu'Ammien donne de l'armée perse et de ses chefs. Ce développement nous permettra par ailleurs de dégager les caractéristiques de l'art du portrait et de la narration historiographique chez Ammien. Nous constaterons une nouvelle fois qu'à travers cette narration, les *Res Gestae* expriment incontestablement une idéologie. La conclusion enfin répondra aux questions soulevées dans la première partie de notre travail et surtout en exposera les motifs.

PREMIÈRE PARTIE

AMMIEN, UNE SOURCE MAJEURE ?

Notre connaissance de la Perse et des Perses au IVème siècle repose en très grande partie sur l'œuvre d'Ammien. Cette connaissance ne relève pas cependant d'une tradition unique qui serait celle des *Res Gestae.* D'autres sources sont à notre disposition, romaines bien entendu. Il existe par ailleurs d'autres textes moins connus, qui sont persans ou arabes. En guise de préalable à notre étude, il convient donc de se pencher sur une question qui devra être affinée tout au long de notre travail : Ammien doit-il ou peut-il être considéré comme une source majeure ?

Cette première partie de notre étude consistera, en grande partie, en un état des lieux. Elle va nous permettre de faire le point sur les traditions en présence et nous ouvrira un certain nombre de pistes de réflexion.

Dans un premier chapitre, dans la mesure où, nous l'avons dit dans l'introduction, Ammien s'inscrit dans une longue lignée d'auteurs et d'historiens qui, à Rome, se sont intéressés dans leurs écrits à des pays et des peuples autres que romains, nous procéderons à une vaste rétrospective intitulée « La tradition de l'image de l'autre à Rome dans la littérature latine antérieure à Ammien ». Ce retour en arrière s'articulera en deux points. Nous présenterons d'abord la vision que les Romains avaient du monde non romain avant le IVème siècle ; pour ce faire, nous donnerons quelques exemples, essentiellement historiographiques, qui ont traité de « l'autre » en général et nous nous efforcerons de faire ressortir les différents stéréotypes véhiculés par ces écrivains ; nos exemples seront tous empruntés à la littérature de langue latine pour ne pas alourdir notre propos. Nous nous intéresserons ensuite plus précisément à l'image de la Perse et des Perses à Rome à l'aube du IVème siècle, en étendant cette fois-ci notre état des lieux à la littérature romaine d'expression grecque. L'ensemble de ce chapitre, qui restera très général, nous donnera aussi l'occasion de définir quelques notions, telles que « barbare », « Parthes et/ou Perses ».

Dans un deuxième chapitre, nous nous pencherons sur « L'image de la Perse et des Perses sassanides des origines de la dynastie à 378 : les sources littéraires ». Nous nous livrerons dans un premier temps à un rappel historique succinct de l'avènement de la dynastie sassanide et des principaux épisodes qui ont marqué son histoire jusqu'à la date à laquelle s'achève le dernier livre d'Ammien parvenu jusqu'à nous. Nous présenterons un état des lieux des différentes traditions, à savoir le texte d'Ammien, le reste de la tradition romaine et la tradition arabo-persane, en faisant un inventaire, le plus rigoureux possible, des sources qui sont en notre possession. Ce développement nous fournira l'occasion de délimiter notre corpus et de justifier les raisons qui nous ont fait confronter des ouvrages d'époques différentes. Il nous permettra également de présenter les travaux se rattachant de près ou de loin à notre sujet.

Dans un troisième et dernier chapitre, nous fournirons un exemple concret de la différence d'approche qui nous paraît exister entre Ammien et, de manière plus générale, la tradition romaine d'une part et la tradition arabo-persane d'autre part. Nous avons choisi de présenter à cet effet un tableau de la Perse et des Perses de l'avènement des Sassanides à la veille du IVème siècle, en nous focalisant sur quelques épisodes précis. Ce chapitre nous permettra de dégager un certain nombre de constantes qu'il nous appartiendra de confirmer dans les deux autres grandes parties de notre recherche et d'exposer notre méthode de travail.

I. LA TRADITION DE L'IMAGE DE L'AUTRE À ROME DANS LA LITTÉRATURE ANTÉRIEURE À AMMIEN

Dès le début de son histoire, puis au fur et à mesure de son expansion territoriale, Rome a été en contact avec d'autres nations, que ce soit de manière pacifique, ou, le plus souvent, lors de conflits. Les auteurs et plus précisément les historiens romains n'ont pas manqué de les évoquer. Les Romains cependant, on le sait, ont une vision romanocentrique de l'histoire. Les autres nations ou peuples

ne les intéressent que dans leurs rapports avec l'*Vrbs*. Toujours est-il que les historiens, en relatant les conflits qui ont opposé les Romains à leurs adversaires, ont évoqué les peuples étrangers qu'ils ont affrontés, ainsi que les contrées dans lesquelles ces derniers vivaient. Cette tradition a été initiée très tôt à Rome, dès les débuts de l'historiographie romaine[9]. Plusieurs siècles plus tard, Ammien Marcellin suit cette même tradition. Replacer l'auteur des *Res Gestae* dans cette dernière nous a semblé indispensable à ce stade de notre étude.

Nous allons donc tenter de retracer à travers la littérature latine[10] la manière dont les Romains ont perçu le monde extérieur au cours des siècles qui ont précédé le IVème siècle. Cet état des lieux nous permettra, chemin faisant, de passer en revue les différents types d'écrits dans lesquels les auteurs romains livrent la vision qu'ils ont des autres nations et peuples que les leurs. Nous verrons à ce propos que le genre historiographique est le genre littéraire privilégié par les Romains en ce domaine. Plus avant dans notre travail, nous aurons l'occasion de revenir sur cette constante de la littérature latine.

1. L'image du monde non romain à Rome dans la littérature latine antérieure à Ammien

Les textes latins ayant pour objet le monde non romain peuvent être classés sous deux rubriques : les écrits techniques et les textes littéraires. Nous allons les examiner rapidement.

[9] Exemple : CAT., *Orig.* frg. II, 1-13 Chassignet, pour la Gaule cisalpine.

[10] Sur les raisons de ce choix, voir *supra*, p. 7.

a. Des écrits de natures différentes

- **Écrits techniques**

Lorsque, de nos jours, il est question de la présentation d'un pays et de ses habitants, on pense tout naturellement à la géographie, physique et humaine. Un constat s'impose : la **géographie** est une science quasi inexistante à Rome en dehors des œuvres de Pomponius Méla et de Pline. Dans sa *Chorographie* en trois livres, sinon rédigée, du moins terminée à la fin de 43 ou au début de 44 ap. J.-C., Méla se livre à une description physique, humaine et historique du monde habité. L'Asie y est très rapidement abordée au livre premier[11]. Quant à Pline, auteur de l'énorme *Histoire Naturelle*, dont il nous reste trente-sept livres, il a consacré les livres III à VI à la géographie du monde connu, à savoir l'Europe méditerranéenne et l'Europe du Nord (livres III et IV), l'Afrique et l'Asie (livres V et VI)[12]. Sa géographie, tout comme celle de Pomponius Méla, est une géographie purement descriptive. Elle ne saurait être comparée à l'œuvre d'un Strabon.

Les **itinéraires**, qui datent essentiellement de l'époque de Dioclétien et de Constantin, sont une autre source. Ce sont en fait des guides routiers, qui indiquent au voyageur la route à suivre, les étapes et les distances séparant deux villes. Les plus connus sont les *Itineraria Antonini Augusti*, ou encore l'*Itinerarium Burdigalense* ou *Hierosolymitanum*, qui décrit l'itinéraire d'un pèlerinage de Bordeaux à Jérusalem[13]. Ces textes ne présentent aucun intérêt sur le plan géographique et ethnographique.

Notre catalogue des sources techniques serait incomplet si nous ne mentionnions également les **cartes**. Les Romains ont cherché à dessiner des cartes du monde et de ses régions. La plus ancienne et la plus complète, qui partageait l'œcoumène en vingt-quatre régions, est celle d'Agrippa. Cl. Nicolet parle à son

---

[11] Sur Pomponius Méla, voir entre autres SILBERMANN 1989, *ad* POMP. MELA, p. 571-581.

[12] Pour la géographie selon Pline, voir par exemple AUPETITGENDRE-SIFFERT 1999, *ad* PLIN., *N.H.*, p. 281-291.

[13] CUNTZ (O.), *Itineraria Romana*. I : *Itineraria Antonini Augusti et Burdigalense*, Leipzig, B.G. Teubner, 1929 (réimpression 1990).

propos d'une « rencontre entre la géographie et la politique »[14]. Cette « géographie politique » est au service des gouvernants et destinée à rendre compte de l'état du monde.

La moisson, on le voit, est relativement maigre. Il est clair que les écrivains romains ont choisi d'autres formes d'écrits pour évoquer le monde extérieur.

- **Les écrits littéraires**

Pour un sujet comme le nôtre, on pense tout naturellement aux récits de voyage. Là encore un constat : le **récit de voyage en prose**, tel que nous l'entendons, n'existe pas à Rome. La littérature latine n'offre pas d'écrit équivalant à l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* ou au *Voyage en Amérique* de Chateaubriand, aux *Vingt jours en Sicile* de Renan, ou encore au récit de P. Loti, qui a pour titre *Vers Ispahan*. Les seuls récits de voyage de la littérature latine sont écrits **en vers.** Certains ne sont plus que des titres pour nous, tel l'*Iter* de César, qui racontait un voyage effectué de Rome en Espagne en 45 av. J.-C. D'autres sont mieux connus : on pensera notamment à certains poèmes des *Tristes* et des *Pontiques* d'Ovide ou encore au *Propemtikon* de Stace. Qui dit poésie, dit subjectivité. La poésie d'Ovide en est un bon exemple : la région de Tomes, où il a été relégué par Auguste, est présentée par le poète comme une région froide et hostile, ses habitants comme des barbares ; rien ni personne ne trouve grâce à ses yeux[15].

De fait, c'est sans conteste dans les textes historiographiques que le lecteur moderne découvre le plus aisément l'image que les Romains ont voulu donner des autres pays et peuples, en particulier grâce aux digressions géographiques et exposés ethniques insérés dans des récits historiques.

---

[14] NICOLET 1988, p. 17-18.

[15] Sur cet aspect, voir par exemple la thèse de doctorat d'ESSAIDI 2011.

b. Une approche majeure : celle de l'historiographie

- **Quelques exemples de l'image de l'autre dans l'historiographie**

Nous ne saurions faire ici une présentation exhaustive de l'image que les Romains ont donnée du monde non romain dans les écrits historiographiques ; nous nous bornerons donc à celles de quelques pays ou peuples étrangers. Nous emprunterons nos exemples à l'Occident – Bretagne, Germanie et Gaule - et à l'Afrique[16]. L'Orient, et plus précisément la Perse, seront abordés plus loin à propos d'Ammien. Nous nous efforcerons de voir à quel but répondent ces présentations. Nous aurons également à l'esprit la notion de subjectivité et d'objectivité.

Ces présentations sont-elles objectives ? On n'oubliera pas que « l'esprit de l'Histoire romaine diffère sensiblement de celui de l'Histoire grecque. Si, dans l'une comme dans l'autre, la présence subjective de l'auteur est toujours plus ou moins sensible, l'historien grec est tourné vers le présent et l'universel, l'historien romain vers le passé et la seule Rome »[17]. Ce romanocentrisme est une notion capitale pour qui veut appréhender l'historiographie à Rome, tout comme l'est l'exploitation des faits par l'historien lorsqu'il dispose d'une documentation, qu'elle soit visuelle ou livresque. « Si l'on regarde les choses d'en haut, il ne semble pas que la vérité ait été systématiquement et volontairement déformée. À y regarder de près, on s'aperçoit que si le fait brut est généralement admis, il existe mille façons de le présenter par omissions, adjonctions, transpositions etc., selon les vues de l'auteur et sa technique littéraire : il s'agit donc le plus souvent d'une vérité subjective, à la fois au niveau de l'individu et du psychisme collectif »[18]. Cet état de fait est sans aucun doute à l'origine de la peinture des pays et des peuples étrangers que nous ont transmise les historiens de la

[16] Sont donc exclus de nos exemples les Scythes, les Égyptiens et les Grecs pour ne citer qu'eux. Ces derniers figureront cependant dans le tableau, p. 21-22.

[17] ANDRE-HUS 1974, p. 5.

[18] ID., p. 7.

littérature latine. Il est patent que nous n'avons pas à faire dans ce cas à une présentation objective mais à une *image*.

La Bretagne et ses habitants, on le sait, ont fait l'objet d'une description au livre V de la *Guerre des Gaules* ; César met l'accent sur leur physique, leurs activités, leur caractère sauvage, leur polygamie et leurs compétences guerrières[19]. Bretagne et Bretons occupent par ailleurs une place de choix dans l'*Agricola* de Tacite : dans cette biographie de Julius Agricola, l'historien se livre à une description physique, ethnographique et politico-militaire du pays aux livres X et suivants ; il s'étend avec complaisance sur les mœurs des Bretons, dont il retient entre autres « la cruauté innée chez les barbares »[20]. Il est à noter qu'aussi bien pour César que pour Tacite, la description est orientée en fonction de critères personnels[21].

L'historiographie peut parfois déboucher sur de véritables ouvrages ethnographiques et non plus de simples digressions. Nous en voulons pour preuve le même Tacite et sa monographie, la *Germanie*. L'historien y traite de **la Germanie** en général et des tribus germaines. Si la description du pays est neutre[22], il n'en va pas de même pour celle des Germains, présentés comme sauvages et belliqueux[23]. L'exposé n'est pas gratuit : Tacite estime qu'il convient

---

[19] CAES., *B.G.* V, 5, 12-14.

[20] TAC., *Agr*. XVI, 1 : … *nec ullum in barbaris saeuitiae genus omisit ira et uictoria* : « … de tous les genres de cruauté innée chez les barbares, aucun ne fut négligé par les vainqueurs exaspérés » (trad. de E. DE SAINT DENIS, C.U.F.). Sauf mention contraire de notre part, le texte et la traduction de tous les passages latins et grecs cités dans ce travail seront empruntés aux volumes parus dans la C.U.F, aux Belles Lettres.

[21] Pour ce qui est de la description césarienne, RAMBAUD 1966, p. 206, a montré que la description de la Bretagne, qui s'insère dans le récit des opérations de l'armée césarienne en Bretagne en 54, permet à l'auteur de dissimuler les mouvements qui ont jeté l'armée romaine dans une embuscade. Pour ce qui est de la description tacitéenne, CIZEK 1995, p. 221, a noté très justement que « la description de la Bretagne se trouve encore plus au centre du récit sur la vie d'Agricola parce que dans ce pays s'étaient pleinement épanouies les vertus exemplaires du héros de Tacite ».

[22] TAC., *Germ.* I, 1.

[23] Exemple : TAC., *Germ*. XIV.

de combattre les Germains plus sérieusement que ne le fait Trajan et que ne l'avaient fait ses prédécesseurs. Dans l'*Agricola* et la *Germanie,* l'historien avait repris les descriptions ethnographiques de César pour les corriger, allant jusqu'à l'accuser de falsification à propos de la religion des Germains[24]. Pour les besoins de notre travail, nous nous contenterons de noter que César lui aussi, dans sa fameuse digression sur les Gaulois et les Germains au livre VI du *Bellum Gallicum*, avait vu dans les Germains un peuple primitif, sans constitution politique, chasseur et guerrier[25].

César, que nous avons déjà cité à deux reprises à propos de la Bretagne et de la Germanie, est évidemment incontournable lorsqu'il s'agit de cerner l'image de **la Gaule** et des Gaulois au Ier siècle av. J.-C. Il s'attache à la description du pays, à son climat, les mœurs de ses habitants ou encore leur religion. S'il ne traite pas ses ennemis de barbares, il les traite cependant de brigands[26], insiste sur leur félonie et leur caractère belliqueux[27]. La distinction qu'il établit entre les Germains et les Gaulois au livre VI du *Bellum Gallicum* est célèbre[28]. Là encore, la présentation de la Gaule, de ses habitants et ses chefs n'est pas gratuite ; la déformation historique de César a été bien mise en évidence par M. Rambaud[29]. Quelques siècles plus tard, Ammien se livrera lui aussi à une description des Gaulois en insistant sur leur côté belliqueux. Nous y reviendrons plus loin[30]. Nous nous contenterons de signaler pour le moment qu'Ammien avait été en Gaule en

---

[24] RAMBAUD 1966, p. 331-332.

[25] CAES., *B.G.* VI, 21, 3 : *Vita omnis in uenationibus atque in studiis rei militaris consistit* : « Toute leur vie se passe à chasser ou à faire la guerre ».

[26] CAES., *B.G.* III, 17, 4 ; V, 55, 3 ; VII, 4, 3.

[27] Félonie : exemple : CAES., *B.G.* II, 32 , 4 et 33, 2 ; caractère belliqueux : *passim*.

[28] Description de la Gaule : *B.G.* I, 1 ; climat : *B.G.* I, 16, 2 ; mœurs : *B.G.* IV, 1-5 ; religion : *B.G.* VI, 16, 1-3 ; VI, 17, 1 ; comparaison Germains-Gaulois : *B.G.* VI, 11-28.

[29] RAMBAUD 1966, *passim*.

[30] Voir *infra*, p. 150.

tant que *protector domesticus* d'Ursicin en 354 et que son évocation repose sur sa propre observation, tout comme cela avait été le cas pour César.

Nous terminerons la liste de ces quelques exemples par **l'Afrique**. Elle fait l'objet d'un excursus, au chapitre XVII de *La Guerre de Jugurtha* de Salluste. L'écrivain s'efforce d'y donner une brève description géographique de cette région ainsi qu'un historique succinct de son peuplement. On s'est beaucoup interrogé sur les motifs de cette digression ; selon E. Tiffou, qui la juge décevante, elle serait due à la volonté de Salluste d'imiter l'archéologie de Thucydide, mais sans que l'écrivain ait réussi à se dégager de l'intention morale qui sous-tend l'œuvre[31]. À cela s'ajoutent des remarques ponctuelles, telle, au chapitre XX, une image négative du roi numide Jugurtha ; le texte met l'accent sur son caractère, belliqueux et perfide à la fois[32]. Dans le même ordre d'idées, on citera Tite-Live. Dans son récit de la deuxième guerre punique, qui occupe la 3ème décade de l'*Ab Vrbe condita*, le Padouan évoque tout à la fois le peuple ennemi, son armée, ses institutions et ses chefs. On donnera pour exemple le fameux portrait d'Hannibal au livre XXI. L'expression *perfidia plus Punica* – qui s'oppose pour Tite-Live à la *fides Romana* – deviendra proverbiale[33].

Les échantillons que nous avons donnés montrent que les historiens romains mettent en scène des pays et des peuples qui ont à la fois fasciné les Romains et suscité leur crainte, dans la mesure où ils ont été leurs adversaires. Le portrait d'Hannibal brossé par Tite-Live[34] et l'hésitation de Salluste à considérer les populations d'Afrique comme ennemies ou comme amies[35] illustrent ce propos.

---

[31] TIFFOU 1974, p. 462-465.

[32] SALL., *Iug.* XX, 2.

[33] LIV. XXI, 4, 9 : *Has tantas uiri uirtutes ingentia uitia aequabant, inhumana crudelitas, perfidia plus quam Punica, nihil ueri, nihil sancti, nullus deorum metus, nullum iusiurandum, nulla religio*. « À d'aussi grandes qualités répondait un nombre égal d'énormes défauts, une cruauté inhumaine, une perfidie plus que punique, nul souci du vrai, du sacré, aucune crainte des dieux, aucun respect du serment, aucun scrupule religieux ».

[34] LIV. XXI, 4, 5-7 et XXI, 4, 9.

[35] SALL., *Iug*. XVII, 1.

Une chose est avérée : certaines images sont récurrentes, et cela indépendamment de l'époque d'écriture. Un Gaulois est belliqueux aussi bien chez César que chez Ammien. Les Africains, quant à eux, sont présentés comme perfides chez Salluste ; ils le sont également dans l'*Ab Vrbe condita* de Tite-Live. À travers l'entreprise de remémoration collective qu'est l'écriture de l'histoire[36], les Romains ont cherché d'une part à reconstituer le passé national, d'autre part à justifier leur prétention à l'hégémonie universelle. En donnant une image négative des autres nations, Rome se donne le droit de les dominer et justifie ainsi sa souveraineté. La présentation de ces pays et peuples n'est guère objective. L'autre est présenté le plus souvent comme un barbare.

- **La notion de barbare**

Y.-A. Dauge a consacré un ouvrage entier à l'étude du barbare et de la barbarie dans la littérature antique[37]. Il y traite de l'attitude romaine envers les peuples étrangers, telle qu'elle apparaît au travers des textes anciens. L'auteur recense les témoignages historiques et littéraires afférents au sujet, définit la « barbarologie » et montre son utilité en tant qu'instrument et outil de lutte dont a besoin l'élite romaine pour se distinguer des autres nations. M. Dubuisson, dans un compte-rendu de la thèse de Dauge, affirme à juste titre que « Rome, en créant le concept de barbarie pour désigner "l'anti-Rome", a agi comme une "minorité créatrice", "une élite hégémonique universelle" tendant à "l'assainissement du monde" et à "la réalisation d'un ordre total" »[38]. Pour en revenir à l'auteur du *Barbare*, ce dernier relève aussi les principaux caractères des peuples et rois considérés comme barbares, qui les différencient du Romain. Y.-A. Dauge met ainsi l'accent sur des constantes du monde barbare présentes d'un portrait à l'autre chez différents auteurs et historiens antiques et notamment romains. En effet, « quel peuple aurait mieux pu connaître les Barbares que le peuple romain,

[36] Sur la notion de remémoration collective, voir MESLIN 2001, p. 27.

[37] DAUGE 1981.

[38] DUBUISSON 1983, p. 187.

lui qui passa la quasi-totalité de son histoire à lutter contre eux, à les civiliser, à les assimiler ? »[39]. Ces constantes font l'objet de stéréotypes. C'est ce que nous allons voir à présent.

- **Des stéréotypes**

Quelques années après la parution de l'ouvrage d'Y.-A. Dauge, dans un article consacré à la vision romaine de l'étranger, M. Dubuisson[40] a récapitulé les stéréotypes romains les plus fréquents qui caractérisent chaque groupe[41] ; son travail a l'avantage non seulement d'être synthétique mais aussi de compléter le développement qui précède, puisqu'il aborde des peuples autres que ceux que nous avons présentés pour notre part. On verra que ces stéréotypes présentent un point commun : ils sont tous négatifs.

Espagnols	**Gaulois**	**Germains**	**Scythes, Mésiens…**	**Africains**	**Égyptiens**	**Orientaux**		**Grecs**
						Asie mineure	**Parthes/Perses**	
				absence de religion légèreté (*uanitas)*	impiété folie fanatisme superstition	légèreté (*uanitas*)		
sauvagerie (*feritas*) caractère belliqueux effrayants (*bellicosi, horridi*)	ardeur guerrière	ardeur, voire folie guerrière (*ferocia, belli furor*)	dureté inhumanité sauvagerie effrayante (*immanitas*) « les barbares des barbares » (*ipsorum barbari barbarorum)*	cruauté ruse procédés déloyaux	inaptitude à la guerre (*imbelles*)	mollesse lascivité caractère efféminé	ardeur au combat impétuosité	inaptitude à la guerre mollesse débauche
		« loyauté chancelante » (*fluxa fides*)		*perfidia*			*perfidia* tromperie (*fraus*)	subtilité ruse (*calliditas*)

[39] DAUGE 1981, p. 18.

[40] DUBUISSON 1985, p. 86.

[41] SALL., *Iug*. XVII, 1.

								perfidia « aucune loyauté » (*nulla fides*) *Graeca fides*
	désunion mobilité d'esprit légèreté (*uanitas*)			« incroyablement portés sur le sexe » (*in uenerem incredibile fusi*) incapacité à réprimer leurs pulsions (*impotentia*)			parlent pour ne rien dire (*uaniloqui*)	légèreté (*leuitas*) volubilité négligence manque du sens des convenances (*ineptia*)
							insolence (*superbia*)	arrogance impudence
	rudes rustiques incultes stupides				« de vieille culture » (*prisca doctrina*)			raffinement excessif de culture trop malins immoralité

À première vue, les traits qui figurent dans ce tableau paraissent fort divers. Ils relèvent cependant avant tout d'un seul et même registre : celui des caractéristiques morales des peuples étrangers. Ce tableau permet également de dégager une opposition très nette entre les zones géographiques. La mollesse des Orientaux est ainsi à comparer avec la bravoure des peuples du Nord et de l'Ouest[42].

[42] Sur la théorie du climat, cf. ARSTT., *Pol.* VII, 2 : « Les peuples des régions froides et ceux de l'Europe sont pleins de courage, mais manquent plutôt d'intelligence et habileté ; aussi se maintiennent-ils dans une relative liberté, mais manquent d'organisation politique et sont incapables de commander à leurs voisins. Les peuples d'Asie, au contraire, sont dotés d'une nature intelligente et de capacité technique, mais ils manquent de courage, aussi demeurent-ils dans une soumission et un esclavage perpétuels » (N.B. : pour les sources grecques, nous nous contenterons de donner le texte en traduction en raison de notre méconnaissance de la langue grecque). À rapprocher de DAUGE 1981, p. 169, qui résume la théorie de Vitruve (*De Architectura* VI, 1) relative la relation entre les individus et les climats : « Aux climats extrêmes correspondent, sur le plan psychologique, des caractères excessifs, imparfaits, tandis que dans les régions tempérées se forment des esprits harmonieux et complets. Ainsi les peuples du Nord abondent en énergie et aiment à se battre, mais ils manquent de jugement ; les nations méridionales, par contre, ont l'esprit agile, mais manquent de courage ».

La littérature latine, et plus exactement l'historiographie, véhicule donc une certaine image de l'étranger, qui n'est pas neutre[43] ; les exemples cités plus haut l'ont montré et il doit logiquement en être de même pour l'image de la Perse et de ses habitants : c'est ce que nous allons voir dans les pages suivantes.

2. L'image de la Perse et des Perses à Rome du Ier siècle au IVème siècle ap. J.-C. : généralités

Les rapports qu'entretenait Rome avec les autres nations se sont résumés la plupart du temps à des conflits militaires. Ces guerres, d'abord limitées au voisinage immédiat, ont gagné l'ensemble du monde méditerranéen avant d'avoir comme champ d'action un territoire bien plus vaste, notamment en Orient. C'est dans ce contexte que les Romains se sont heurtés aux Parthes puis aux Perses sassanides. Ennemis redoutables, la Parthie et la Perse, leurs chefs et leurs habitants ont alimenté à leur tour les écrits à Rome.

a. Parthes et/ou Perses ?

Avant d'aborder l'image de la Perse et des Perses avant Ammien, il convient de définir ce qu'on entend par Perses. Le terme « Perses » est censé ne s'appliquer qu'aux Perses achéménides (539-330 av. J.-C.) et aux Perses sassanides (224-657 ap. J.-C.), celui de « Parthes » aux Parthes arsacides (247 av. J.-C.-224 de notre ère), qui avaient eux-mêmes succédé aux Séleucides. Parthes et Perses ont cependant tendance à se confondre dans l'esprit des Romains[44]. Avant la Perse sassanide, fut la Parthie. De fait, pendant près de trois siècles, Romains et Parthes s'étaient livrés à un duel en Syrie, en Mésopotamie et en Arménie[45]. En 53 av. J.-

[43] Sur l'image de l'autre, voir notamment DEMOUGEOT 1984 ; CIZEK 1989 ; CUSSET-SALAMON 2008 ; sur l'image des Perses en particulier chez les Grecs, cf. LENFANT 2011.

[44] Sur la confusion entre Parthes et Perses, voir notamment les articles de CHAUVOT 1992 et de ROSIVACH 1984.

[45] Sur les guerres romano-parthes, voir entre autres CHAUMONT 1969 ; DILLEMANN 1962.

C., sous le règne du Parthe Orode (56-37 av. J.-C.), les Parthes écrasèrent l'armée de Crassus à Carrhes, emportant les enseignes romaines. Sept légions furent détruites ; on dénombra vingt mille morts, dont le proconsul, et dix mille prisonniers. Cette défaite fut ressentie comme une humiliation par tous les Romains, jusqu'à ce qu'Auguste eût récupéré les aigles perdues. Les guerres romano-parthes se succédèrent tout au long des Ier et IIème siècles jusqu'à la chute de la dynastie parthe en 224, lorsque le roi parthe Artaban fut chassé par Ardashir, descendant de Sassan.

De fait, Parthes et Perses ne sont pas toujours bien distingués. Avant même l'accession des Perses sassanides au pouvoir, les deux dénominations sont utilisées indifféremment. C'est le cas par exemple chez Horace qui désigne les Parthes par Perses[46].

- **Parthes et Perses dans les sources du IVème siècle**

La confusion sera fréquente notamment dans les écrits du IVème siècle, qu'ils soient antérieurs à Ammien ou non[47]. Nous reviendrons plus en détail sur cette question dans l'inventaire des sources qui sont en notre possession[48]. Cependant, nous avons souhaité d'ores et déjà en donner quelques illustrations. Aurélius Victor, par exemple, ne se trompe presque jamais au sujet des Perses, mais il lui arrive de prendre les Parthes pour des Perses[49]. La confusion est plus évidente chez Eutrope, dans la mesure où il considère que les ennemis de Julien

[46] Exemple : HOR., *Od*. I, 2, 22 : *Audiet cuius accuisse ferrum/quo graues Persae melius perirent* : « Elle (*sc*. Rhéa Silvia) saura que nous avons, entre citoyens, aiguisé/un fer qui aurait plutôt frappé les Perses redoutables ».

[47] Cf. le commentaire de DEN BOEFT, *ad* XXIII, 3, 2 : « The persian kingdom was named Parthia since Arsaces (c. 240 B.C.). The Romans apparently did not distinguish, as modern historians do, between Persia ruled by the Parthian dynasty and Persia under the Sassanian dynasty, although they knew about the change of power from the one dynasty to the other ».

[48] Cf. *infra*, p. 43-62.

[49] Aurélius Victor, dans le *Livre des Césars*, emploie « Parthes » à tort à l'époque de Gallien. Les Parthes sont pris pour des Perses à trois reprises, à savoir en XIII, 3 ; XVI, 4 ; XX, 14.

sont les Parthes[50], à moins qu'elle ne s'explique par un souci de vouloir éviter une répétition si en juge par le passage suivant : *Hinc Iulianus rerum potitus est ingentique apparatu Parthis intulit bellum* (…). *Aliquot oppida et castella Persarum in deditionem accepit uel ui expugnauit*[51]. Rufius Festus, quant à lui, dans son *Breuiarium*, emploie indifféremment les deux termes « Parthe » et « Perse »[52]. Contrairement à Aurélius Victor, Pseudo-Aurélius Victor confond clairement Perses et Parthes ; cet extrait en fait foi : *Igitur Iulianus, redacta ad unum se orbis Romani curatione, gloriae nimis cupidus in Persas proficiscitur. Illic a transfuga quodam in insidias deductus, cum eum inde Parthi urgerent, e castris iam positis arrepto tantum clipeo procurrit*[53].

L'œuvre de Julien présente, elle aussi, des cas de confusion. En effet, du côté romain, la succession Parthes – Perses est un fait avéré ; cependant le jeune empereur la voit d'une façon autre. Pour parler de son ennemi perse, Julien emploie deux termes, « Perse » et « Parthe ». D'après A. Chauvot[54], cette confusion se prête à une double interprétation. Dans certains de ses écrits, elle est inorganisée et due peut-être à une simple ignorance de l'auteur des spécificités du peuple ennemi. Dans d'autres, elle est délibérée et peut s'expliquer de la manière suivante : lors de leurs conquêtes, Trajan et Alexandre ont été confrontés respectivement aux Parthes et aux Perses. Le fait de se proclamer

---

[50] Eutrope prend les Perses pour des Parthes en IX, 2 ; IX, 7 ; IX, 19 ; X, 8 ; X, 15 ; X, 16. Les Parthes sont pris pour des Perses en VI, 8 ; VI, 19 ; VII, 5 ; VII, 6 ; VII, 12.

[51] EVTR. X, 16, 1 : « Alors Julien prit le pouvoir et, après d'énormes préparatifs, il porta la guerre contre les Parthes (…). Il reçut la reddition de quelques places fortes et de quelques fortins des Perses ou bien les prit d'assaut ».

[52] Rufius Festus utilise indifféremment les mots « Perses » et « Parthes » jusqu'au règne de Sévère Alexandre (chapitre XXII) ; il n'emploie ensuite « Parthes » à tort qu'à deux reprises (au chapitre XXVIII).

[53] PS. AVR.-VICT., *Epit.* XLIII, 1-2 : « Désormais seul en charge du monde romain, Julien, trop avide de gloire, part en campagne contre les Perses. Là-bas, conduit dans un guet-apens par un transfuge et se voyant de toutes parts harcelé par les Parthes, il s'élance hors du camp déjà dressé en s'armant seulement d'un bouclier ».

[54] CHAUVOT 1992.

héritier de l'un et de l'autre empereur implique le fait d'hériter de leurs ennemis respectifs.

Cette confusion est récurrente, puisqu'on la trouve aussi dans l'œuvre de Zosime, auteur du Vème siècle, quoique la question soit plus délicate dans ce cas de figure. En effet, dans son récit de l'expédition de la Perse qui occupe une partie importante du troisième livre, nous n'avons relevé aucun emploi inapproprié de « Parthe » ou de « Perse » concernant l'ennemi de Julien. Cependant, nous avons pu trouver des indices révélateurs d'une imbrication des deux dénominations : il s'agit du passage où l'auteur de l'*Histoire nouvelle* traite de la conquête de Trajan en Orient ; il y confond les Parthes et les Perses[55]. On peut supposer que, pour l'auteur grec, les ennemis de Rome sont les Perses, sans qu'il y ait de distinction entre Parthes et Perses.

L'œuvre d'Ammien s'en fait également l'écho. Les Perses sassanides sont pris pour des Parthes[56]. Les exposés historiques et ethnographiques révèlent une certaine confusion. Nous aborderons cette spécificité du texte d'Ammien ultérieurement, en vue de mettre en évidence ses enjeux idéologiques.

b. L'image de la Perse et des Perses avant Ammien : quelques exemples, de Lucain à l'*Histoire Auguste*[57]

La question qu'il convient à présent de se poser est : « Quelle est l'image des Parthes/Perses véhiculée par les Romains avant les *Res Gestae* d'Ammien » ? À partir de cette réponse, il nous sera davantage loisible de cerner celle qui est véhiculée par Ammien.

---

[55] ZOSIM. III, XXIV, 2 : « Ils partirent de là et parvinrent à un très grand canal, dont les gens de la région disaient qu'il avait été creusé par Trajan lors de son expédition contre les Perses… ».

[56] Emplois inappropriés de *Parthus* : AMM. XV, 1,2 ; XX, 4, 2 ; XX, 7, 6 ; XXI, 7, 1 ; XXIII, 3, 2 ; XXIII, 5, 4 ; XXV, 1, 8 ; XXV, 4, 17 ; XXIX, 1, 4.

[57] Pour les raisons qui nous ont fait inclure l'*Histoire Auguste* dans cet ensemble consacré à la littérature antérieure à Ammien, voir *infra*, n. 70, p. 29.

Pour les Parthes, on retrouve des stéréotypes déjà vus plus haut. C'est ainsi que **Lucain**, dans *La Pharsale*, met l'accent sur la lâcheté des Parthes et évoque le dédain romain pour l'arc, une arme utilisée couramment par les Parthes :

… Parthoque sequenti
murus erit quodcumque potest opstare sagittae.
Pugna leuis bellumque fugax turmaeque uagantes
et melior cessisse loco quam pellere miles ;
inlita tela dolis, nec Martem comminus usquam
ausa pati uirtus, sed longe tendere neruos
et quo ferre uelint permittere uolnera uentis[58].

Tacite, reprend à son tour l'idée du Parthe lâche, préférant lancer des flèches de loin que de s'engager dans un combat : *Sed Partho ad exequendas obsidiones nulla comminus audacia : raris sagittis neque clausos exterret et semet frustratur*[59]*.* **Florus**, quant à lui, lors de son récit du désastre de Carrhes, dépeint les Parthes comme un peuple « aussi rusé que confiant dans ses armes »[60]. **Julien** enfin, porte un jugement assez semblable et écrit dans son *Éloge de Constance* : « Grâce à toi, tes sujets obtinrent ce qu'ils désiraient depuis longtemps, la défaite des barbares, et des trophées érigés pour commémorer la perfidie, la poltronnerie et la lâcheté des Parthes »[61].

L'image des Perses sassanides peut sembler plus nuancée que celle des Parthes. D'un côté, les Perses sont présentés comme un ennemi redoutable et

---

[58] LVCAN. VIII, 378-384 : « … le Parthe poursuivant un ennemi trouvera un mur dans tout obstacle qui peut s'opposer à sa flèche. Des combats légers, une guerre fugitive, des escadrons volants : soldat plus propre à lâcher son poste qu'à chasser l'ennemi du sien ; sa ruse veut des traits empoisonnés ; supporter un combat de près est trop pour sa valeur, c'est de loin qu'il tend son arc, laissant aux vents le soin de porter les coups ».

[59] TAC., *Ann*. XV, 4, 5 : « D'autre part le soldat Parthe ne vaut rien pour mener les sièges ; n'ayant pas assez d'audace pour l'assaut, il se contente de lancer quelques flèches, sans effrayer les assiégés tout en faisant illusion ».

[60] FLOR. II, 20 (IV, 10), 3 : *Gens praeter armorum fiduciam callida*.

[61] IVL., *Or.* I, 17, 22c-d.

menaçant ; d'un autre côté, ils apparaissent sous les traits d'un vaincu. Le ***De Rebus bellicis***, ouvrage anonyme rédigé entre 337 et 378 selon A. Chauvot[62], est intéressant à cet égard : il traite des Perses à un moment où Rome n'était pas encore en conflit avec la Perse mais la guerre semblait inévitable ; l'auteur de l'opuscule, qui avait manifestement commencé son ouvrage bien avant le déclenchement des hostilités, y donne des conseils pour vaincre cet ennemi[63] et le présente également comme redoutable[64]. Un autre exemple est celui du traité géographique qu'on désigne sous le nom d'***Expositio totius mundi et gentium*** et dont la version grecque date du milieu du IVème siècle[65], donc semblablement antérieure à Ammien : il fait état d'un jugement ambigu sur les Perses ; l'auteur y manifeste de l'admiration et de la répugnance à leur égard[66].

Nous trouvons cette même image contrastée des Perses dans les écrits de **Libanios**. Partagé entre crainte et admiration, le rhéteur, sur lequel nous

---

[62] Selon CHAUVOT 1998, p. 219-225, la publication du *De Rebus bellicis* date d'avant 378, soit peu de temps avant la rédaction des *Res Gestae* commencées vers 380. Pour l'historien strasbourgeois, la rédaction du livre XIV des *Res Gestae* date de peu après 383/384. CIZEK 1995, p. 305-308, émet une autre hypothèse : pour lui la rédaction et la publication des livres perdus datent de 379 à 384. Cependant, pour ce qui est du livre XIV, il semble assuré qu'il a été composé et publié après 383.

[63] *De Rebus bellicis* 12, 1 : « The peculiar requirements of the Parthian war led to the invention of this type of fighting vehicle, which can be seen to be provided with offensive weapons in a remarkable fashion » (trad. de R. IRELAND, International Series ; cf. *passim*).

[64] ID., 19, 4 : « As for the Persians, who above all other nations are addicted to treachery and possess great physical strength, they must be destroyed by means of square formations and an enormous quality of battlegear : here too operation of all the machines which I have described must be brought forward to resist the power and confute the treacheries of this cunning race ».

[65] Selon CHAUVOT 1998, p. 233-246, l'*Expositio totius mundi et gentium* date de l'année 359.

[66] *Expositio* XIX : *Post hos* (sc. *uiros qui Exomiam regionem habitant*) *sunt Persae, Romanis propinquantes, his historiantur ualde in malis omnibus* […] *et < in > bellis esse fortes. Et impietates ab eis magnas agi dicunt : non cognoscentes naturae dignitatem, sicuti muta animalia, matribus et sororibus condormiunt. Et impie faciunt in illum qui fecit eos deum. Alias autem abundare dicuntur in omnibus ; data enim < potestate negotii gentibus adpropinquantibus suae regionis, ad eos omnia > abundare uidentur*. « Après eux (*sc*. les habitants d'Axoum) sont les Perses qui sont voisins des Romains. On raconte qu'ils sont tout à fait remarquables dans tout ce qui est mal et pleins de valeur dans les guerres. On dit qu'ils commettent de grandes impiétés : ignorant la dignité de la nature, ainsi que des animaux sans raison, ils couchent avec leurs mères et leurs sœurs. Ils agissent ainsi d'une manière impie à l'égard d'un dieu qui les fit. Mais d'autre part, on dit qu'ils ont de tout en abondance ; en effet, comme ils donnent < la possibilité de commercer aux peuples limitrophes de leur pays >, ils paraissent posséder < de tout > en abondance » (trad. de J. ROUGE, Les Éditions du Cerf ; cf. *passim*).

reviendrons, les présente comme un ennemi orgueilleux, furieux et proche des bêtes sauvages[67]. Toutefois, son admiration transparaît lors de son éloge du roi achéménide Xerxès[68], ou encore lors de la description physique de la Perse. En effet, Libanios présente la contrée comme une région riche et prospère, véritable pays de cocagne[69].

Parallèlement à l'image d'un ennemi redoutable, la littérature latine véhicule celle d'un Perse vaincu et menacé. A titre d'exemple, on citera un passage de l'***Histoire Augute*** et plus particulièrement de la *Vie de Probus*, composée entre 390 et 400, et par conséquent *grosso modo* contemporaine des *Res Gestae*[70]. Cet extrait fait état de la frayeur du roi Narsès : Probus ayant refusé les présents du roi perse et lui ayant adressé un message menaçant, le roi fut, selon l'auteur de la *Vie*, saisi d'un grand effroi[71]. A. Chauvot parle à ce propos d'un « besoin de rassurer une opinion inquiète de la puissance perse »[72].

Il est évident que, pour ce qui est de l'image de l'autre à Rome, la Perse et les Perses occupent une place importante dans la littérature romaine. La Perse est

---

[67] LIB., *Or*. XV, 26 (discours daté de 363) : « The barbarian, in his pride, rages and ravens like a wild beast ; he slays his kinsman at his table and brinks a toast avec his dead body : supplication is either fruitless or spurs him on to worse frenzy still » (trad. d'A.F. NORMAN, Harvard University Press ; cf. *passim*).

[68] LIB., *Or*. XII, 85 (discours daté de 363) : « I used to admire Xerxes for not executing those men who presented themselves to die as scapegoats for the death of his envoys » ; XV, 40 : « If you had never yet shown clemency towards your misguided subjects, I would have cited the example of Xerxes. He released the spies and also those who offered themselves in lieu of his heralds, and he made a friend of Themistocles, his greatest enemy ».

[69] LIB., *Or*. XVII, 20 (discours daté de 364) : **«** There was the land of Assyria, queen of the Persian domains, shaded with tall palms and other trees of all kinds, their strongest strorehouse of gold and silver, with magnificent palaces built therein, with herds of boars, deer and all the animals of the chase contained within their enclosures, with forts towering aloft into mid air beyond the strength of hostile hand, with villages comparable with cities and unparalleled prosperity ».

[70] La date et les circonstances de la rédaction de la trentaine de biographies réunies sous le titre très conventionnel d'*Historia Augusta* sont sujet à discussion. Pour ce qui est de la datation de la *Vita Probi*, nous nous sommes ralliée à la position de Chastagnol 1994, *ad H.A.*, Introduction générale, p. XLVI, pour lequel la rédaction des dernières vies, notamment celle consacrée à Probus, auraient été rédigées avant 399 ou 400.

[71] *H.A.* : *Vita Probi* XVII, 6.

[72] *Ibid*.

présentée comme une contrée riche et prospère, caractérisée par son abondance. L'image du Perse est celle d'un ennemi redoutable mais aussi considéré comme lâche et perfide. Des images que nous chercherons à confirmer ou infirmer, d'abord chez Ammien mais aussi dans les autres traditions littéraires retenues dans le cadre de notre étude. Nous allons à présent appliquer notre état des lieux à un champ plus restreint.

II. L'IMAGE DE LA PERSE ET DES PERSES SASSANIDES DES ORIGINES DE LA DYNASTIE À 378 : LES SOURCES LITTÉRAIRES

Après cette présentation de la tradition de l'image de l'autre à Rome véhiculée par la littérature antérieure à Ammien, tant du monde romain que de la Perse et des Perses en général, nous allons nous pencher à présent sur la question des sources relatives à l'image de la Perse et des Parthes ou des Perses sassanides, jusqu'à l'année 378, date à laquelle s'achève le récit d'Ammien. La dynastie des Sassanides a fasciné historiens, archéologues et spécialistes de la culture persane, comme en témoignent les travaux de C. Huart, A. Christensen, R. Ghirshman, J. Gagé ou encore plus récemment P. Huyse, pour ne citer qu'eux[73]. De fait, si la civilisation de la Perse antique est étudiée par les iranologues, elle est aussi au centre d'un certain nombre de travaux réalisés par les spécialistes de la Grèce antique, en raison des guerres médiques ; elle intéresse également les Antiquisants spécialistes de Rome, notamment de l'époque tardive. Lors de son expansion territoriale en Asie, la puissance romaine s'est en effet trouvée confrontée à un ennemi redoutable, à savoir l'empire perse et plus précisément la dynastie sassanide.

La littérature romaine, qu'elle soit de langue latine ou grecque, rapporte les différents affrontements et épisodes clés qui ont marqué l'histoire des deux puissances. C'est ainsi que si Ammien, dans ses *Res Gestae*, consacre de longs développements aux conflits qui ont opposé Romains et Perses durant le IVème

[73] HUART 1925 ; CHRISTENSEN 1944 ; GHIRSHMAN 1951, 1962 et 1972 ; GAGE 1964 ; HUYSE 2005.

siècle et plus particulièrement au siège d'Amida en 359 ou encore à l'expédition de Julien en 363, d'autres auteurs contemporains ou postérieurs ont relaté ces mêmes affrontements. La tradition gréco-latine nous fournit donc d'autres témoignages que celui d'Ammien. Des siècles plus tard, des textes en langues perse et arabe relatent à leur tour l'histoire de la Perse antique depuis les origines. Bien que plus récents, ils nous intéressent au premier chef car ils se fondent sur des textes datant de l'époque sassanide. Plusieurs de ces textes contiennent des épisodes relatifs à l'époque qui nous fait l'objet de notre étude.

Notre première tâche a consisté par conséquent à recenser et collationner le corpus qui servira de base à notre travail. Les pages qui suivent présentent le résultat du travail de dépouillement. Elles se présentent sous la forme d'un catalogue raisonné, qui montrera que nous sommes en fait face à un ensemble multiforme. Ce catalogue aura pour but de mieux cerner la place d'Ammien parmi nos sources pour l'image de la Perse et des Perses au IVème siècle et de dégager d'ores et déjà quelques constantes de l'œuvre d'Ammien. Il nous appartiendra à nouveau soit de confirmer soit d'infirmer ces constantes dans la suite de notre travail.

Cependant, afin de mieux appréhender la spécificité de ces différentes traditions, il nous a semblé indispensable de nous livrer au préalable à un bref rappel de l'histoire de la dynastie sassanide depuis son avènement jusqu'à la période qui nous intéresse. C'est ce que nous nous proposons de faire à présent.

1. Rappel historique[74]

Le développement qui suit a pour but d'apporter un éclairage sur certains événements majeurs ; il nous permettra de cerner le contexte des épisodes sur lesquels porte notre travail. Nous procéderons de la manière suivante : d'abord, nous présenterons les circonstances qui ont favorisé la création de l'empire sassanide ; puis nous exposerons rapidement ce qui a déclenché les hostilités entre Romains et Perses à cette époque ; enfin, nous esquisserons les grandes

[74] L'exposé qui suit est repris sous forme de tableau dans l'Annexe n° 2, p. 415-417.

lignes du conflit romano-perse entre 354 et 378. Nous aurons l'occasion de traiter amplement les différents affrontements entre Romains et Perses d'une manière plus détaillée dans la troisième partie de notre étude.

a. Les origines de la dynastie sassanide[75]

Nous commencerons par donner un aperçu succinct des origines de la dynastie sassanide. Toutes nos sources s'accordent sur le fait que le fondateur de l'empire perse sassanide fut Ardachir[76], descendant de Sassan. Vassal du roi parthe Arthaban V, Ardachir profita d'un conflit entre le roi et son frère Vologèse VI pour créer son propre royaume. Cependant, il ne devint roi qu'en 224, après avoir vaincu les deux frères. Le nouveau roi se proclama l'héritier de la politique des Parthes et ne tarda pas à revendiquer l'ensemble de l'ancien territoire achéménide[77]. En 230, il pénétra en Mésopotamie et mit le siège devant Nisibe[78]. Sévère Alexandre ayant eu connaissance de l'offensive perse, il envoya un écrit au roi afin de le dissuader de commettre une telle agression[79]. Rome put conserver Nisibe comme métropole commerciale.

Vers la fin de son règne, Ardachir associa son fils Sapor Ier au pouvoir[80]. En 241, Sapor succéda à son père[81]. Le jeune roi entreprit une offensive en

---

[75] Ce développement s'appuie notamment sur les ouvrages suivants : HUART 1925 ; CHRISTENSEN 1944 ; GAGE 1964 ; GHIRSHMAN 1962 ; CHAUMONT 1969 ; HUYSE 2005.

[76] La graphie du nom perse du roi Ardachir varie : Ardéchir, Ardashîr, Ardaschîr. Pour notre part, nous avons opté pour celle utilisée par J. Gagé dans GAGE 1964. Pour les ouvrages en langue arabe, la forme du nom est identique : أردشير . La transposition en grec et en latin est généralement Artaxerxès ou encore Xerxès. Agathias l'appelle Artaxerès

[77] CASS. DIO. LXXX, 4, 1 ; HDN. VI, 2, 1-2 ; ZON. XII, 15.

[78] HDN. VI, 2, 1-2 ; ZON. XII, 15.

[79] HDN. VI, 2, 4-5.

[80] Tout comme dans le cas du nom d'Ardachir, les graphies du nom de Sapor varient. Il est désigné tantôt sous le nom de Shâpour, tantôt sous celui de Sâbûr, de Sâboûr ou encore de Schapour. À l'instar de ce que nous avons fait pour Ardachir, nous avons opté pour celle utilisée par Jean Gagé dans GAGE 1964. Dans les écrits originaux en langue arabe, la typographie du nom est identique : سابور .

[81] AGATHIAS IV, 24, 2.

Mésopotamie. Gordien III essaya de s'opposer à lui en 244 mais sa tentative se solda par un échec : l'empereur mourut, en succombant à des blessures[82]. Avec Philippe l'Arabe, Rome renonça à sa suzeraineté en Arménie et en Mésopotamie au profit des Perses sassanides[83].

En 259, Valérien envahit l'Orient avec une très grosse armée. Cependant son offensive fut, elle aussi, vouée à l'échec ; l'empereur fut vaincu et fait prisonnier[84]. Vers la fin du IVème siècle, dans les *Vies* de l'*Histoire Auguste* consacrées aux deux Valériens, l'auteur relate les événements qui ont suivi la capture de Valérien par le roi perse Sapor Ier. Ce dernier reçut, après son triomphe, un certain nombre de lettres[85]. Les rois orientaux, terrifiés par l'acte de leur homologue perse et craignant la vengeance romaine, essayèrent de le raisonner. Le souverain perse immortalisa sa victoire sur l'empereur romain sous la forme d'un bas-relief rupestre.

Des années plus tard, les troupes sassanides furent chassées de Syrie, d'Arménie et de Mésopotamie. Sapor Ier conclut un traité de paix avec l'empereur Aurélien, ce dernier étant occupé à gérer la situation en Gaule et en Dacie et à repousser l'invasion des Alamans. Vahram Ier (273-276), fils de Sapor Ier, put ainsi avoir un règne paisible. Avec l'accession de l'empereur Carus au pouvoir et sous le règne de Vahram II (276-293), les hostilités entre Romains et Perses reprirent. Après la mort subite de l'empereur, l'armée romaine fut contrainte à conclure la paix en 283. Vahram III ne régna, quant à lui, que quatre mois ; il fut détrôné par Narseh en 293. Le nouveau souverain perse livra bataille contre l'armée romaine mais perdit le combat. Un accord de paix en 298 fut alors conclu sous le règne de Dioclétien et la Perse céda cinq provinces mésopotamiennes.

---

[82] AVR.-VICT., *Caes.* XXVII, 7-8, 7 ; FEST. XXII, 7-8 ; EVTR. IX, 2, 2-3 ; OROS. VII, 19, 5 ; ZOSIM. I, 17, 2-19 ; II, 14, 2 ; II, 32, 4.

[83] ZOSIM. III, 32.

[84] EVS., *Hist. Eccl.* VII, 13 ; EVS., *Vita Constantini* IV, 11, 2 ; IVL., *Caes.* 313 c ; AVR.- VICT., *Caes.* XXXII, 5 ; FEST. XXIII, 8-13 ; EVTR. IX, 7 ; Ps. AVR.-VICT., *Epit.* XXXII, 5-6 ; ZOSIM. I, 30, 1 ; I, 36, 1-2. LACT., *Mort.* V, voit en cette captivité le châtiment d'un persécuteur.

[85] *H.A.* : *Vita Valeriani*, I, 1-6 ; II, 1-3 ; III, 1-3.

Sous le règne d'Hormizd II, fils de Narseh, le royaume connut une relative période de calme. Cependant, très vite, des luttes intestines entre ses différents fils éclatèrent, notamment entre Adhur-Narseh et Hormizd. Ce dernier trouva refuge chez les Romains.

En 309, les Perses firent monter sur le trône un fils posthume de Hormizd II, Sapor II, qui ne tarda pas à contester les traités de paix.

Telle est donc la situation en Orient, à la veille du déclenchement des hostilités entre Romains et Perses au IVème siècle.

b. De 309 à 363

Cette période a été marquée par le début du règne du roi sassanide, Sapor II. Fils posthume de Hormizd II, il a régné sur la Perse durant soixante-dix ans, de 309 à 379. Pendant ses jeunes années, sa mère fit office de régente. Parvenu à l'âge adulte, le roi perse déclencha les hostilités contre les Romains. Au cœur du conflit, se trouvaient deux problèmes territoriaux non résolus, à savoir la question de la suprématie sur la Mésopotamie et l'Arménie majeure. La domination territoriale de ces contrées assurait le contrôle commercial du marché oriental. Rome, en conservant l'Arménie, pouvait maintenir ses relations avec l'Inde et la Chine, sans pour autant passer par le territoire perse. Sapor II voulut reconquérir ces territoires perdus à la suite de la défaite de son ancêtre Narseh en 298 et tirer des avantages fiscaux en assumant le rôle d'intermédiaire entre Rome et la Chine. Le roi perse déclara donc la guerre aux Romains en attaquant la forteresse d'Amida, une ville située dans la haute vallée du Tigre et principale place forte romaine en Mésopotamie, événement auquel Ammien a participé. Les combats s'enchaînèrent et les empereurs Constance II, Julien et Jovien durent faire face à cette menace[86]. Ammien, dont le récit parvenu jusqu'à nous commence en 354, ne manque pas de relater le déroulement des différents affrontements entre Romains et Perses en 359 ainsi que la campagne périlleuse de Julien, mort en terre

[86] À propos des conflits romano-perses sous la dynastie constantinienne et les Valentiniens, cf. PETIT 1974b, p. 619-630.

ennemie en 363. Nous y reviendrons en détail au début de la troisième grande partie[87].

c. De 363 à 378

Après la mort de Julien, Jovien, son successeur, ramena l'armée au-delà des frontières. Il réussit à conclure un traité de paix avec Sapor II, traité humilant s'il en fut selon le témoignage d'Ammien[88] : l'empereur romain renonça aux villes de Nisibe et Singare ainsi qu'à la petite Arménie et une partie de la Mésopotamie. Sapor II, de son côté, envahit l'Arménie sous le règne d'Archak. Ce dernier se donna la mort et son fils, Pap, se réfugia chez les Romains. L'empereur Valens l'autorisa à rentrer en Arménie mais ne lui accorda pas le soutien des troupes romaines afin de préserver les accords de paix avec la Perse. Cependant, le roi perse, irrité par cette nouvelle, décida d'attaquer l'Arménie. Valens finit par réagir et envoya une armée soutenir Pap. Le prince retrouva son trône en 369. La puissance romaine ne tarda pas à l'abandonner pour éviter la guerre. Cette période, qui correspond à la fin du règne de Sapor II, est une époque qui a été marquée par ailleurs par des persécutions perses contre les chrétiens. Là encore, nous reviendrons sur ces événements plus loin, au début de la troisième grande partie.

2. Les traditions en présence

Pour l'étude de l'histoire politique et militaire ainsi que la description de la Perse à l'époque sassanide qui nous intéresse, nous disposons d'un certain nombre de sources. Ces sources sont de natures différentes et appartiennent à des traditions distinctes. Les écrits qui sont en notre possession relèvent de deux traditions littéraires, à savoir la tradition romaine, dont Ammien, et la tradition arabo-persane. Certaines œuvres sont contemporaines des conflits romano-perses

[87] Cf. *infra*, p. 216-217.

[88] AMM. XXV, 8, 1.

du IVème siècle, d'autres leur sont postérieures. Ce qui est sûr, c'est qu'elles nous permettront d'avoir des éclairages complémentaires. Dans les pages qui suivent, nous nous livrerons à une présentation des principales sources que nous avons retenues en mettant l'accent sur la singularité de chacune d'entre elles. Nous commencerons par Ammien qui, par la place qu'il occupe dans nos sources, mérite un développement spécifique.

a. Ammien, source privilégiée ? la position des Modernes

Ammien est généralement présenté comme notre source majeure pour l'image de la Perse et des Perses au IVème siècle. Cette affirmation se justifie par le fait qu'Ammien, nous l'avons dit, a été présent lors du siège de la ville d'Amida en 359 et a accompagné l'empereur Julien lors de l'expédition contre les Perses de janvier à juin 363[89]. Il a donc été « un historien du présent - d'un présent qu'il a vu, auquel il participé, ou sur lequel il s'est scrupuleusement informé et documenté »[90]. Il est naturel qu'on puisse le considérer comme une source de choix, voire privilégiée, pour ce qui est de la représentation de la Perse et des Perses, d'autant plus qu'il ne consacre pas moins de trois livres à cette expédition ; ce sont les livres XXIII-XXV, qui contiennent les événements de la période s'étendant du début de l'an 363 jusqu'au 17 février 364. Est-il pour autant vraiment une source privilégiée ?

Pour avoir une première approche de la réponse à la question que nous venons de poser, nous nous sommes reportée aux travaux critiques existants. Ces travaux en question sont constitués de commentaires mais aussi d'ouvrages généraux.

Le commentaire de De Jonge ainsi que celui de Den Boeft et des ses collaborateurs[91], quoique très riche, est juxtalinéaire. Seuls deux livres, les livres

---

[89] Cf. *supra*, p. 6.

[90] ZEHNACKER-FREDOUILLE 2001, p. 427.

[91] DE JONGE ; Den BOEFT et al. Pour le détail, voir bibliographie, p. 398.

XXIII et XXIV, concernent par ailleurs la Perse. Ils ne nous guère été utiles par conséquent pour répondre à la question.

Pour ce qui est des ouvrages généraux sur Ammien, pour d'aucuns[92], rappelons-le, il a fallu attendre l'ouvrage de G. Sabbah[93] pour avoir une monographie d'importance en français sur notre auteur. C'est faire fi de l'ouvrage de P.M. Camus, qui lui est antérieur puisque paru en 1967. C'est sans compter également les ouvrages parus à l'étranger. Nous passerons rapidement ces ouvrages en revue, en les prenant dans l'ordre chronologique. Nous verrons que, s'ils nous ont été utiles pour approcher Ammien, sa personnalité et son œuvre, ils ne l'ont pas toujours été pour notre sujet.

P.M. Camus, pour sa part, s'est exclusivement intéressé à l'homme. Dans son étude, *Ammien Marcellin témoin des courants culturels et religieux de la fin du IVe siècle*[94], il aborde deux facettes d'Ammien. D'abord son érudition : Camus montre les influences de la culture grecque sur les connaissances de l'historien mais aussi sur le soldat romain qu'il était. Ensuite son idéal moral et ses répercussions sur les *Res gestae*. Dans une dernière partie, Camus s'attarde sur des questions religieuses et notamment la religion de l'historien lui-même. Les Perses ne sont traités que très ponctuellement, lorsque l'auteur évoque l'attitude d'Ammien vis-à-vis des barbares.

R. Syme, dans *Ammianus and the Historia Augusta*[95], établit un parallèle, comme le titre l'indique, entre les *Res Gestae* et l'*Histoire Auguste*. À travers divers épisodes communs aux *Res gestae* d'Ammien et à l'*Histoire Auguste*, l'auteur relève des ressemblances qui seraient l'indice d'une source commune, mais aussi des divergences historiques. Il est question de la Perse et de ses rapports avec Rome au chapitre VIII. Toutefois, le développement est bref et se contente de donner un aperçu succinct des principaux conflits militaires, notamment celui de 359 ou encore l'expédition de Julien en Perse et son issue.

---

[92] RATTI 2009, p. 319.

[93] SABBAH 1978 ; cf également SABBAH 2003.

[94] CAMUS 1967.

[95] SYME 1968.

L'ouvrage de R.C. Blockley, *Ammianus Marcellinus* : *A Study of His Historiography and Political Thought*[96], ne touche pas davantage véritablement à notre sujet. L'auteur y passe en revue les règnes de quelques empereurs qui figurent dans l'œuvre d'Ammien : Gallus, Constance ou encore Julien. Il y est également question d'*exempla*. Si Blockley consacre par ailleurs tout un chapitre à la religion, il ne consacre en revanche aucun chapitre à la Perse ou aux Perses.

Dans *La méthode d'Ammien Marcellin*, G. Sabbah traite des sources d'Ammien, des techniques, qualités et défauts de l'œuvre. Il replace Ammien dans la tradition historiographique et établit des parallèles entre l'historien et ses contemporains, en particulier Eunape et l'*Histoire Auguste*, mais aussi ses devanciers, à savoir par exemple Salluste et Cicéron. L'auteur s'est également penché sur la documentation de l'historien. Qu'il s'agisse de sources directes, de rapports officiels, de documents ou du rôle des informateurs, le savant français a mis en lumière l'ampleur de l'information d'Ammien. Dans un dernier volet, G. Sabbah s'attarde sur la portée historique de l'œuvre et les divers procédés techniques de persuasion utilisés par l'historien. Toutefois, la Perse n'est évoquée que dans le cadre de l'étude de la digression[97] et de sa fonction éthique dans la trame narrative ; son développement ne traite pas des spécificités du pays ou de ses habitants mais plutôt de son rôle pour la compréhension des opérations militaires.

The Roman Empire of Ammianus Marcellinus de J. Mattews[98] traite davantage du sujet, même si c'est ponctuellement. Outre les thèmes présents chez ses prédécesseurs, à savoir la culture d'Ammien, sa vision des barbares et la question religieuse, Mattews s'intéresse également aux épisodes militaires, notamment à ceux qui se sont déroulés en Orient au IVème siècle. Le siège d'Amida sous le règne de Constance ainsi que l'expédition de Julien en Perse ont fait l'objet d'une étude minutieuse[99]. Le savant britannique s'attarde également sur

[96] BLOCKLEY 1975.

[97] SABBAH 1978, p. 525-528.

[98] MATTHEWS 1989.

[99] Sur le siège d'Amida : MATTEWS 1989, p. 57-66 ; sur l'expédition de Julien : ID., p. 130-179.

l'accession de Julien au trône et son expédition en Perse au chapitre VIII. Cependant, il s'agit d'un ouvrage plus historique que littéraire.

G. Kelly, auteur d'*Ammianus Marcellinus. The Allusive Historian*[100], pour sa part, inscrit très clairement ses travaux dans la lignée de ses prédécesseurs. Il se livre à un travail sur les sources d'Ammien, examine son rôle d'historien mais aussi de soldat, notamment à travers l'expédition de Julien en Perse. L'auteur ne traite pas de la Perse en particulier.

Les recherches consacrées à Ammien et à ses *Res Gestae* sont donc avant tout d'ordre moral et psychologique. L'étude de la personnalité de l'auteur, sa double culture, sa religion ou encore son entreprise historiographique sont des thèmes récurrents des travaux critiques de ces dernières décennies[101]. L'étude du style d'Ammien et de son esthétique en général ont fait par ailleurs l'objet de nombreux travaux. C'est ainsi que G. Sabbah a consacré tout un chapitre à cette thématique[102]. On pourra encore citer les contributions de J. Fontaine, d'A. Debru ou encore d'A. Foucher[103].

De fait, la Perse et les Perses ne font l'objet que de développements ponctuels dans les ouvrages que nous venons d'énumérer[104] ou encore de courts articles, tels que ceux de J. Signes, O. Devillers et J.W. Drijvers pour ne citer qu'eux[105]. Il a fallu attendre l'année 2004 et plus précisement l'ouvrage de

---

[100] KELLY 2008.

[101] Aux travaux que nous venons de passer en revue, on pourra ajouter STOIAN 1967 ; BLOCKLEY 1973a ; MARIE 1988 et FORNARA 1992.

[102] SABBAH 1978, ch. XVI, p. 541-594.

[103] FONTAINE 1969, 1977, 1992 ; DEBRU 1992 ; FOUCHER 2000.

[104] Aux titres mentionnés ci-dessus, on pourra ajouter la synthèse sur Ammien de RATTI 2009, p. 316-384, plus spécialement les p. 345-346, consacrées aux sources des livres XXIII-XXV. Sur l'invasion perse de 359, voir BLOCKLEY 1988 ; SEAGER 1997 ; LENSSEN 1999 ; sur la campagne de 363, voir ELLIOTT 1983 ; FORNARA 1995 ; SMITH 1999 ; FOUCHER 2002 ; sur les sources de la campagne de 363, voir notamment l'article de DILLEMANN 1961 ; TURCAN 1966 ; RIDLEY 1973 ; sur certains épisodes militaires qui ont opposé les Romains aux Parthes puis aux Perses, voir DILLEMANN 1962, p. 273-287, 290-296 et 298-312.

[105] SIGNES 1990 ; DEVILLERS 2002 ; DRIJVERS 1999, 2006 et 2011. Voir aussi DEN BOEFT 1999a ; MARY 1995, plus spéc. p. 603-712 ; TEITLER 1999.

F. Feraco pour avoir un ouvrage entièrement dédié à la digression consacrée à la Perse et ses habitants[106]. Il n'existe en revanche aucun travail consacré à l'image de la Perse et des Perses chez Ammien ; nous n'avons pas non plus trouvé de réponse définitive à la question que nous avons posée, à savoir Ammien est-il une source majeure ou non pour le sujet qui est le nôtre.

Il est clair que seule une étude précise du texte d'Ammien pourra apporter une réponse à cette question. Il est tout aussi évident que la comparaison de l'image de la Perse et des Perses donnée par Ammien pourra être affinée par une comparaison avec l'image véhiculée par les traditions en présence.

b. Une double tradition

Nous disposons de deux types de sources, à savoir la tradition qui avait cours dans le monde romain et dont relève Ammien d'une part, la tradition arabo-persane d'autre part. On ne sera pas étonné de relever que si des divergences révélatrices existent - elles mériteront d'être exploitées -, les similitudes entre l'image qu'Ammien semble donner de la Perse et des Perses sassanides et celle du reste de la tradition romaine sont patentes. Les écrits arabes et persans sont en revanche d'une toute autre nature, ne serait-ce que parce qu'ils sont postérieurs à la tradition gréco-romaine tout en puisant leur matière dans la tradition antérieure et apportent un regard nouveau sur les rapports romano-perses.

- **Tradition romaine, latine et grecque**[107]

Nous détaillerons plus loin les différentes sources qui relèvent de cette tradition. Il s'agit essentiellement d'historiens mais aussi des œuvres de Julien lui-même. On notera cependant dès à présent qu'Ammien, par le nombre de pages qu'il consacre à la Perse et aux Perses, est le plus prolixe sur le sujet qui nous

[106] FERACO 2004.

[107] Pour ce qui est de la tradition romaine en général, voir notamment ANDRE-HUS 1974 ; CIZEK 1995 ; ARNAUD-LINDET 2001 ; ZEHNACKER-FREDOUILLE 2005 ; RATTI 2009.

intéresse. Il est le seul à avoir consacré un long excursus à ce pays et ses habitants et son récit des événements pour la période de 354 à 378 est apparemment détaillé. On relèvera aussi que la tradition romaine semble unanime pour voir en la Perse non pas - ou pas seulement chez Ammien - une entité géographique ou ethnique, mais un adversaire redoutable. De prime abord, les traits guerriers de ses habitants paraissent fasciner les Romains. Ce constat ne nous étonnera pas : Rome et la Perse sont engagées dans un conflit que nous pourrions qualifier de « dur » ; il n'est que le dernier épisode en date d'un long antagonisme qui remonte, via les Parthes, au Ier siècle av. J.-C. ; enfin les Perses font partie des « barbares », situés au-delà du *limes*. Nous y reviendrons.

- **Tradition arabo-persane**[108]

Si Rome avait sa tradition, la Perse avait aussi la sienne. Elle est représentée par des textes persans mais également des textes arabes, qui ont repris à leur compte la tradition persane. Une première constatation s'impose : les textes du corpus arabo-persan ne sont pas contemporains du corpus gréco-romain et ne sont pas tous de même nature. Il s'agit aussi bien d'œuvres historiques, géographiques que d'épopées. Pour la plupart, que ce soit des textes d'auteurs persans ou d'auteurs arabes, il s'agit d'ouvrages écrits en langue arabe des IXème, Xème et XIème siècles[109]. Ils n'en sont pas moins le reflet d'une tradition plus ancienne contemporaine de l'époque qui nous intéresse, ce qui justifie notre intérêt pour cet ensemble. Nous présenterons en détail les œuvres qui constituent ce dernier corpus dans l'inventaire des sources un peu plus loin. À ce stade de leur étude, nous nous contenterons d'une présentation très générale des caractéristiques de cette tradition.

---

[108] Cette partie du développement s'appuie essentiellement sur les ouvrages suivants : BLACHERE-DARMAUN 1957 ; LEWIS-HOLT 1962 ; MIQUEL 1967 ; SAUVAGET 1988.

[109] Pour définir le monde arabe, nous reprenons à notre compte une citation de R. Blachère dans BLACHERE-DARMAUN 1957, n. 2, p. 5 : « Par Arabes, il faut entendre ici, non une race déterminée, mais simplement tous les éléments ethniques qui ont adopté la langue des Arabes (…). La majorité des (…) dits Arabes furent en réalité des Non-Arabes : Persans, Araméens… ».

Comme on pouvait s'y attendre, l'histoire et l'épopée seront bien représentées dans le corpus ; il s'agit de deux genres qui, sans aucun doute, jouissaient d'une grande *aura* dans le monde arabo-persan. La plupart de ces œuvres, notamment historiques, mais aussi épiques, couvrent des périodes très étendues et optent pour le procédé du catalogue, se bornant à énumérer les différents personnages qui ont marqué l'histoire, avec leur généalogie et leur portrait ; le récit de leurs exploits, lorsqu'il y a lieu, est systématiquement romancé. Nombreux sont les textes de ce type, que nous avons pu recenser, qui ont pour sujet l'histoire de la Perse et de ses rois. Ce qui est sûr est qu'ils se distinguent des *Res Gestae* par leur absence d'exhaustivité et par leur penchant pour l'anecdote. Quant aux écrits géographiques qui figurent également parmi nos sources, ils sont souvent eux aussi entrecoupés d'anecdotes.

Les travaux des Modernes, nous l'avons vu, ne nous avaient pas permis de répondre à la question que nous nous étions initialement posée, à savoir « Ammien est-il une source majeure ou une source parmi d'autres pour notre étude de la Perse et des Perses au IVème siècle ? », dans la mesure où le sujet n'avait été guère traité par nos prédécesseurs. Les pages qui précèdent nous semblent en revanche nous inciter à répondre que la tradition romaine semble se distinguer de la tradition arabo-persane et qu'à l'intérieur de la tradition romaine Ammien se distingue des autres auteurs, ne serait-ce que par le nombre de pages qui touchent à notre sujet. Est-ce à dire qu'il est une source majeure ? Seul l'examen du contenu des *Res Gestae* et sa comparaison, point par point, nous permettra de répondre à la question.

Nous sommes amenée à nous poser dès lors une deuxième question, à savoir « la vision d'Ammien de la Perse et des Perses, en l'occurence sassanides, est-elle typiquement romaine » ?

3. Ammien : une vision typiquement romaine ?

Pour répondre à cette question, nous allons nous livrer à un inventaire détaillé des sources qui composent les deux traditions que nous n'avons fait que présenter rapidement à la page précédente.

Outre l'œuvre d'Ammien Marcellin, nous avons pu établir une liste de sources gréco-latines que nous osons espérer exhaustive. Nous verrons, dans le développement qui va suivre, qu'il sera en grande partie question d'historiens.

Nous nous livrerons ensuite à un inventaire des textes relatifs à l'image de la Perse et des Perses dans les écrits de langues persane et arabe.

a. Inventaire des sources

Nous allons commencer par la tradition romaine.

- **La tradition romaine**

Cette tradition est de langue latine mais aussi grecque. Nous avons dit qu'Ammien est susceptible d'avoir apporté un éclairage majeur sur les enjeux politiques et militaires des conflits qui ont eu lieu au IVème siècle, ne serait-ce que par la longueur du texte qui concerne notre sujet. Par voie de conséquence, nous allons débuter le développement consacré à la tradition romaine par l'auteur des *Res Gestae*, en lui consacrant un exposé spécifique.

- **Ammien Marcellin**[110]

C'est un lieu commun que d'affirmer que l'œuvre d'Ammien Marcellin est la source la plus communément utilisée par les Modernes, du moins occidentaux, pour leur connaissance des principaux affrontements militaires qui ont opposé Romains et Perses entre 354 et 378. En effet, tout travail consacré à ce sujet se

[110] Cette partie du développement s'appuie sur le texte même des *Res Gestae* et sur les articles et ouvrages suivants : DILLEMANN 1961 ; CAMUS 1967 ; THOMPSON 1969 et 1972 ; BLOCKLEY 1975 ; CRUMP 1975 ; SABBAH 1978 ; BARNES 1992 ; FONTAINE 1992 ; CIZEK 1995 ; KRAUSS 1996 ; RATTI 2009.

réfère quasi exclusivement aux *Res Gestae*. À cela plusieurs raisons : non seulement cette œuvre relate longuement les événements majeurs du IVème siècle jusqu'en 378, mais, contrairement aux autres écrits en notre possession, elle est également le témoignage d'un homme de guerre, qui a vécu la majorité des faits rapportés et insiste sur ce fait[111]. Ammien revient sur ce point à la fin du livre XXXI, qui fait office d'épilogue, lorsqu'il explicite l'objectif de son œuvre ; il y met en exergue sa qualité d'ancien soldat : *Haec ut* ***miles quondam*** *et Graecus, a principatu Caesaris Neruae exorsus ad usque Valentis interitum pro uirium explicaui mensura* : *opus ueritatem professum numquam, ut arbitror, sciens silentio ausus corrumpere uel mendacio. Scribant reliqua potiores, aetate doctrinisque florentes. Quos id, si libuerit, adgressuros, procudere linguas ad maiores moneo stilos*[112]. Le recours à cette forme stéréotypée de conclusion met bien sûr en évidence le dessein d'Ammien, en l'occurrence le fait qu'il sollicite l'indulgence de son lecteur. Cependant, si ces quelques lignes ont quelque chose de convenu, elles n'en contiennent pas moins une indication capitale pour notre propos, à savoir le statut d'ancien officier, que nous venons d'évoquer. L'épilogue, il est vrai, est également intéressant dans la mesure où l'historien revendique sa qualité de Grec. Il y affirme clairement ses racines et, par delà, son identité culturelle, quoiqu'il ait choisi le latin pour écrire son œuvre. Nous reviendrons ultérieurement sur cette question. Il va sans dire que ces deux points, à savoir le fait que l'historien a été lui-même témoin oculaire de la majeure partie des événements qu'il relate et qu'il s'agit d'un Grec écrivant en latin, sont à prendre en considération pour qui veut bien appréhender le texte des *Res Gestae*.

Ce qui est sûr est que l'ouvrage d'Ammien est évidemment de première importance pour notre sujet de par son contenu. Nous avons mentionné dans

---

[111] AMM. XV, 1, 1 : *ea quae uidere licuit per aetatem* : « j'ai conté les faits dont mon âge m'a permis d'être le témoin oculaire ».

[112] AMM. XXXI, 16, 9 : « Tels sont les faits qu'en qualité d'ancien soldat et de Grec, depuis le principat de l'empereur Nerva jusqu'à la mort de Valens, j'ai retracés selon la mesure de mes forces, sans avoir jamais eu, à ce que je crois, l'audace de corrompre sciemment, par omission ou mensonge, un ouvrage faisant profession de vérité. Que prennent la suite des écrivains supérieurs par la jeunesse, brillants par la culture. Mais quand ils s'attaqueront, s'il leur plaît, à cette tâche, je leur conseille de frapper leur langage au coin des meilleurs auteurs ». Sur l'épilogue, voir par exemple STOIAN 1967 ; HEYEN 1968 ; FOUCHER 2000, p. 94-95 ; KELLY 2007.

l'introduction que seuls les dix-huit derniers livres, soit les livres XIV à XXXI des *Res Gestae*, sont parvenus jusqu'à nous. Ils ont pour sujet une période de vingt-cinq ans, à savoir les années 353 à 378. Ces vingt-cinq ans couvrent les événements qui ont eu lieu sous le règne de Constance II (337-361), Julien (361-363), Jovien (363-364), Valentinien Ier (364-375), Valens (364-378), ainsi que le début des règnes de Gratien (367-383) et de Valentinien II (375-392). Le déséquilibre entre les treize premiers livres perdus, qui narrent des faits survenus sur une période longue, et ceux conservés, est manifeste. Cette disproportion peut s'expliquer par le fait que, dans la tradition historique, les auteurs insistent très souvent sur les événements qu'ils ont vécus eux-mêmes. E. Cizek parle ainsi d'une « brève archéologie avant la chronique contemporaine »[113]. Suivant le modèle de certains de ses devanciers, Ammien associe ainsi annalistique traditionnelle et chronique contemporaine.

Il est communément admis que, imprégné de l'esprit de l'œuvre de ses prédécesseurs et s'inscrivant dans la tradition de l'historiographie latine, l'auteur des *Res Gestae* écrit sans aucun doute avec un esprit patriotique. Il célèbre la Rome d'autrefois dans toute sa splendeur. Toutefois, il n'hésite pas à critiquer les défauts, voire les vices du peuple romain, mettant ainsi l'accent sur le déclin de la société, ou à dépeindre les travers des gouvernants. Plus intéressant pour notre propos est le fait que, par le sujet même de son œuvre, Ammien se préoccupe aussi de la politique extérieure de Rome et plus précisément à celle de son époque. Il parle ainsi des peuples qu'il a lui-même combattus durant sa carrière militaire : Gaulois, Germains, Huns, Perses pour ne citer qu'eux[114]. On rappellera pour mémoire qu'il fut attaché à la personne d'Ursicin comme *protector domesticus* à Nisibe, puis en Mésopotamie ; en 356, Ursicin et Ammien restèrent en Gaule pour soutenir Julien, déjà César et adjoint de l'empereur, contre les Alamans ; en 357, ils furent envoyés en Orient pour repousser l'ennemi perse ; après la destitution d'Ursicin, conséquence de l'échec de son expédition, Ammien

[113] CIZEK 1995, p. 307.

[114] Sur la part accordée aux barbares dans les *Res Gestae*, voir Annexe n° 3, p. 418-420.

se joignit à Julien, désormais empereur, lors de sa campagne perse en 363[115]. L'œuvre d'Ammien présente donc un intérêt certain pour notre sujet car si l'auteur relate les événements, il insère aussi au cœur même de son *Histoire* des exposés ethniques et historiques. Ammien consacre ainsi tout le chapitre 6 du livre XXIII à une description de la Perse et des Perses[116]. Ce chapitre consiste en une sorte d'exposé, dans lequel il décrit la contrée et ses différentes ressources naturelles. Il donne aussi un aperçu sur le peuple qui y vit, ses origines et ses mœurs. L'historien met l'accent sur le caractère composite de la région servant de cadre aux événements qui auront lieu lors de la confrontation entre Romains et Perses.

Si Ammien est une source de grande importance pour la description de la Perse et de ses habitants, il l'est aussi bien évidement pour le récit des événements qui se sont déroulés entre 353 et 378. Nous en voulons pour preuve le recensement des passages dans lesquels il est question de la Perse et des Perses durant ces vingt-cinq ans.

Sujet	**Date**	**Références**
Relations des Perses avec Rome sous Constance	août 353 - juillet 354	**XIV**, 3, 1
	décembre 354 - décembre 355	**XV**, 3, 4
	janvier 356 - août 357	**XVI**, 9, 1-2 ; XVI, 10, 16-21 ; XVI, 12-69
	automne 357 - été 358	**XVII**, 4, 3 ; XVII, 5, 1-14 ; XVII, 14, 1-3
	hiver 358 - été 359	**XVIII**, 5, 2-8 ; XVIII, 6,3-23 ; XVIII, 8, 3-12 ; XVIII, 9, 3
	juillet 359 - automne 359	**XIX**, 2, 3-11 ; XIX, 5, 1-5 ; XIX, 6, 6-11 ; XIX, 7, 4-8 ; XIX, 7, 8 ; XIX, 8, 5-12 ; XIX, 9, 1-17
	début de 360 - été 360	**XX**, 6, 1-9 ; XX, 7, 1-17 ; XX, 9,

[115] Cf. la biographie d'Ammien, Annexe n° 1, p. 414.

[116] AMM. XXIII, 6, 1-88.

		9 ; XX, 11, 1-32
	hiver 360 - été 361	**XXI**, 6, 7-8 ; XXI, 7, 6-17 ; XXI, 13, 1-8
	hiver 361 - été 362	**XXII**, 4, 8 ; XXII, 8, 4 ; XXII, 12, 1
Expédition de Julien en Perse	début 363 - 3 avril 363	**XXIII**, 5, 1-12 ; 16-24 XXIII, 6, 1-85 : excursus sur la Perse
	7 avril - 15 juin 363	**XXIV**, 2, 1-22 ; XXIV, 3, 1-11 ; XXIV, 4, 1-31 ; XIV, 5, 1-9 ; XXIV, 6, 1-16 ; XXIV, 7, 1-7 ; XXIV, 8, 1 ; XXIV, 8, 6
	16 juin 363 - 17 février 364	**XXV**, 1, 1-19 ; XXV, 3, 1-13 ; XXV, 4, 23-26 ; XXV, 5, 1-8 ; XXV, 6, 2-17 ; XXV, 7, 5-14 ; XXV, 8, 1-4
Tractations de Jovien avec les Perses	16 juin 363 - 17 février 364	**XXV**, 9, 1-8
Relations des Perses avec Rome sous Valens	février 364 - mai 366	**XXVI**, 4, 6
	365 - 370	**XXVII**, 12, 1-18
	363 - 377	**XXVIII**, 1-3
	371 - 375	**XXIX**, 1, 1-2
	373 - 375	**XXX**, 1-4 ; XXX, 2, 4 ; XXX, 8, 4-8
	375 - 378	**XXXI**, 2, 13-20 ; XXXI, 7, 1

La Perse et les Perses, on le voit, tiennent incontestablement une place importante dans les *Res Gestae*. L'ennemi perse est quasiment présent du début jusqu'à la fin du récit d'Ammien parvenu jusqu'à nous. Les empereurs romains d'Orient, à savoir Constance II, Julien, Jovien et enfin Valens, ont dû faire face à la menace sassanide. Il est indéniable que, pour Ammien, les Perses ont été des ennemis redoutables et acharnés.

Faisant partie de l'état-major impérial auprès de l'empereur Julien au cours de son expédition en Orient, Ammien fut chargé de missions de reconnaissance. Dans son ouvrage, il rend compte du déroulement de cette expédition et c'est grâce à ses descriptions, entre autres, qu'historiens et géographes ont reconstitué l'aspect des différentes régions de l'empire à cette époque, ainsi que l'évolution politique et militaire qu'a subie le Bas-Empire. Ajoutons à cela que notre historien était en contact direct avec l'empereur et les différents chefs militaires romains ; il était donc en possession de renseignements de première main.

Cependant les auteurs modernes ont bien montré que le témoignage n'exclut nullement l'influence de l'historiographie antérieure[117]. L'œuvre d'Ammien atteste une connaissance indiscutable des auteurs qui l'ont précédé. Pour la composition de son *Histoire*, l'auteur reprend en effet manifestement le modèle de Tite-Live et de Tacite, qu'il dépasse, selon certains, grâce à l'emploi « d'un vocabulaire encore plus rare »[118]. Quant aux différentes digressions géographiques et ethniques, elles suivent, on le verra, les schémas adoptés par César, Salluste ou encore Tacite. De fait, Ammien relate l'histoire contemporaine de 353 à 378 en intégrant au récit historique des digressions. Ces *egressus* consistent en des descriptions géographiques ou encore ethniques qui viennent éclairer certains éléments.

Enfin, on ne manquera pas de relever qu'outre ses connaissances littéraires, l'historien a pu avoir accès aux archives publiques pour les différents discours de Constance. Notons également qu'il fit appel à des informations indirectes ou orales comme il le dit lui-même : *uel perplexe interrogando uersatos in medio scire, narrauimus ordine casuum exposito diuersorum*[119]. Ammien établit une distinction entre son expérience directe et son recours aux témoignages de

---

[117] DILLEMANN 1961, p. 89 ; SABBAH 1978, p. 65-111 ; MATTHEWS 1989, p. 140-161 ; CIZEK 1995, p 322-323.

[118] CIZEK 1995, p. 322.

[119] AMM. XV, 1, 1 : « ou qu'il m'a permis d'apprendre en interrogeant minutieusement ceux qui y avaient été mêlés, en suivant l'ordre des événements divers que j'ai exposés ».

première ou de seconde main. Il met apparemment tout en œuvre afin d'être exhaustif.

Le texte d'Ammien constitue sans aucun doute une source fondamentale, ne serait-ce que par son étendue ou par la connaissance que l'auteur avait des lieux et des faits pour les avoir vus ou vécus ou encore par son recours à d'autres sources et témoignages. Il ne s'agit cependant pas de notre unique source romaine pour les affaires de la Perse au IVème siècle. D'autres historiens de l'Antiquité ont relaté les conflits entre Romains et Perses. Certes, bon nombre d'entre eux ne se sont pas adonnés à des digressions aussi importantes que celle contenue dans l'œuvre d'Ammien, mais leurs témoignages sont d'un intérêt non négligeable. Qu'ils soient des acteurs contemporains des événements de ce siècle ou de simples chroniqueurs postérieurs, leurs écrits présentent également une valeur historique. C'est en les étudiant qu'il nous est permis de mieux appréhender le texte d'Ammien et sa spécificité. C'est ce que nous allons voir à présent en examinant la tradition romaine autre qu'Ammien.

- **La tradition romaine autre qu'Ammien**

Elle comprend un ensemble de textes de différentes natures, tableaux chronologiques, lettres ou encore discours. Cependant, tout comme nous avons pu le constater pour la tradition de l'image de l'autre à Rome dans la littérature antérieure à Ammien, la majeure partie de nos sources est constituée de textes historiographiques, que ce soit des histoires, des chroniques ou des abrégés. Les auteurs de l'Antiquité ont essayé de rendre compte du déroulement des différents affrontements entre Romains et Perses. La culture de l'écrivain ainsi que ses convictions apparaissant dans son œuvre, on ne s'étonnera guère de trouver des prises de positions, des éloges ou même des blâmes dans un récit historique. Ce sera le cas de la plupart des auteurs de ce corpus comme nous allons le voir. Ces sources sont nombreuses car l'avènement des Perses sassanides et leur politique offensive ainsi que les conflits militaires entre ces derniers et les Romains ont fortement marqué l'histoire mais aussi les esprits. La présentation des sources que

nous avons recensées et à laquelle nous nous livrons met l'accent sur la méthode historique adoptée par les auteurs pour traiter les événements majeurs du IVème siècle. Elle obéit à un classement linguistique : écrits en langue latine et écrits en langue grecque, indépendamment de l'origine géographique des auteurs. Certains auteurs dont la langue maternelle était le grec écrivent en latin : tel fut le cas d'Ammien, évoqué plus haut. Nous reviendrons ultérieurement sur ce choix. Toutefois, un trait commun entre les différents écrits attire dès à présent notre attention : il s'agit du contexte d'écriture. Tout au long du développement qui va suivre, nous montrerons que les auteurs de la tradition romaine de langue grecque ou latine se sont intéressés aux affaires de la Perse à travers ses conflits avec Rome. En effet, l'image de la Perse et des Perses est véhiculée dans un contexte de guerre.

❖ Écrits en langue latine

Si les *Res Gestae* d'Ammien sont sans conteste une source importante, d'autres ouvrages essentiellement historiques permettent également d'avoir un aperçu des événements du IVème siècle. Des témoins oculaires du conflit romano-perse ont relaté ce à quoi ils ont assisté. Presque tous les écrits sont contemporains de la campagne de Perse. Nous avons recensé les plus importants dans le développement qui suit, en optant pour une présentation selon l'ordre chronologique.

Lactance[120]

L. Caecilius Firmianus, dit Lactance, est un rhéteur né vers 250 en Afrique romaine et mort vers 325. Il a suivi des études littéraires et philosophiques avant de devenir lui-même un maître de rhétorique latine réputé. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont le plus connu est *Les Institutions divines*. Plus intéressant pour notre propos est le *De Mortibus Persecutorum* (*Sur la mort des persécuteurs*),

[120] Sur Lactance, voir notamment WLOSOK 1993 ; MOREAU, *ad* LACT., Introduction générale, p. 13-75.

œuvre écrite entre 318 et 321, dans laquelle Lactance affirme que les empereurs persécuteurs sont de mauvais empereurs et ont connu une mort affreuse, ce qui est un châtiment divin. Le livre V comporte un bref retour en arrière sur la fin de Valérien, qui a été fait prisonnier et tué par les Perses. Le texte de Lactance ne présente pas de confusion puisqu'il nomme correctement les Perses.

Aurélius Victor[121]

Fils d'une famille rurale d'Afrique, Sex. Aurélius Victor a pu, grâce à ses études littéraires et juridiques, accéder à l'administration impériale. Il fut admis au Sénat sous Constance, puis nommé gouverneur par Julien. Son *Livre des Césars*, composé vers 360, est la seule de ses œuvres qui nous ait été conservée. C'est un ensemble de biographies impériales, d'Auguste à Constance II, avec des digressions moralisantes[122]. Comme il présente les différents empereurs romains et leurs règnes respectifs, il lui arrive de s'attarder sur leurs exploits militaires ainsi que sur leurs ennemis. Au chapitre 14 du livre V par exemple, il est question de Néron qui combat les Parthes ; ces derniers seront mentionnés par la suite comme étant les ennemis de Trajan. Quant à Julien, il apparaît plus tard, au livre XLII. L'auteur relate le combat mené par ce dernier contre les Perses. On notera que contrairement à d'autres auteurs antiques qui confondent Parthes et Perses dans leurs écrits, Aurélius Victor fait bien la distinction entre ces deux termes.

Eutrope[123]

Eutrope, tout comme Ammien, a participé à l'expédition contre les Perses, en mars 363, à côté de l'empereur Julien comme en témoigne ce passage : *Hinc*

---

[121] Sur Aurélius Victor, voir notamment SCHMIDT 1993a ; CIZEK 1995, p. 290-294 ; ARNAUD-LINDET 2001, p. 322-325 ; RATTI 2009, p. 269-273.

[122] Cf. *supra*, p. 24.

[123] Sur Eutrope, voir notamment SCHMIDT 1993b ; CIZEK 1995, p. 296-304 ; RATTI 2009, p. 274-281.

Iulianus (…) *Parthis intulit bellum, cui expeditioni ego quoque interfui*[124]*.* Daté de 369, son *Abrégé d'Histoire Romaine*, en dix livres, englobe la période qui va de la fondation de Rome à la fin du règne de l'empereur Jovien (364). Au livre X, il s'intéresse plus particulièrement aux événements qui ont marqué la dynastie de Constantin, ainsi qu'à l'accession de Julien au pouvoir. Eutrope, comme le titre de son œuvre l'indique, se contente de relater l'histoire d'une façon sommaire et très abrégée. Il y insère cependant un portrait de l'empereur après sa mort, fort contrasté[125]. Il va sans dire que le conflit romano-perse, relaté dans ce même livre, a retenu notre attention. Pour A. Chauvot, « Eutrope se donne comme un spécialiste des rapports récents avec la Perse, en même temps qu'un historien susceptible d'intégrer des leçons du passé dans une réflexion qui permette de définir la conduite à définir »[126]. Nous nous contenterons de rappeler pour le moment que l'historien ne fait pas la distinction entre Parthes et Perses[127] et qu'il ne cite jamais le nom du roi perse : l'ennemi est toujours désigné en tant que collectivité.

Festus[128]

Historien latin du IVème siècle, Rufius Festus a composé un *Breuiarium rerum gestarum populi Romani* vers 370, à la demande de Valens qui était sur le point de mener une campagne contre les Goths. L'œuvre a pour sujet les guerres menées et subies par Rome, notamment en Orient. Il s'agit d'un abrégé très sommaire, qui se présente comme un tableau chronologique. Dans la deuxième partie de son œuvre, l'auteur examine les relations de Rome avec les deux

[124] EVTR. X, 16, 1 : « Alors Julien (…) porta la guerre contre les Parthes, expédition à laquelle j'ai personnellement participé ».

[125] EVTR. X, 16, 2-3.

[126] CHAUVOT 1998, p. 212.

[127] Cf. *supra*, p. 24.

[128] Sur Festus, voir notamment BLOCKLEY 1973b, p. 54-55 ; SCHMIDT 1993c ; CIZEK 1995, p. 286-287 ; ARNAUD-LINDET 2001, p. 338-340.

puissances, parthe puis sassanide. Toutefois, comme nous l'avons mentionné un peu plus haut, l'historien utilise indifféremment les termes Parthes et Perses[129]. Il analyse la politique orientale de certains empereurs, notamment Pompée, Trajan ou encore Valérien. Nous nous sommes plus particulièrement intéressée aux livres XXVII, XXVIII et XXIX, qui traitent du déclenchement des hostilités entre les empereurs Constance, Julien et Jovien et les Perses. Le dessein de l'auteur est d'appeler Valens à la prudence dans ses futures conquêtes puisque plusieurs campagnes précédentes se sont soldées par un échec et que certains empereurs ont dû céder des territoires à l'ennemi, certains y ayant même laissé la vie.

Jérôme[130]

Composée vers 380, la *Chronique* de Jérôme est un ensemble de notices sur des faits et des événements de natures différentes. Les travaux de Jérôme sont eux-mêmes une traduction en latin et une continuation de la *Chronique* d'Eusèbe de Césarée, avec un supplément pour la période des années 326-379. Le texte présente une tentative de datation précise de tous les événements ; il contient également quelques notes se rapportant à chacun d'eux. Les affrontements romano-perses figurent principalement dans les pages consacrées aux 280, 281 et 285èmes Olympiades ; cependant le récit des événements se limite à de brèves mentions, qui parfois ne dépassent pas une phrase mais, dans tous les cas, ne présentent pas de confusions puisque Jérôme nomme correctement l'ennemi de Rome par le terme « Perses ». L'histoire politique intérieure et extérieure de Rome est au cœur de son œuvre. Le chroniqueur est particulièrement hostile à Julien. Il s'est intéressé aux événements postérieurs à l'accession du jeune empereur au pouvoir. Il a traité de son apostasie, de son accession au pouvoir, de la persécution des chrétiens sous son règne ainsi que de son expédition en Perse et son échec.

[129] Cf. *supra*, p. 25.

[130] Sur Jérôme, voir notamment JEANJEAN-BERTRAND 2002, *ad* HIER., Introduction générale ; HENNE 2009.

Pseudo-Aurélius Victor[131]

L'*Abrégé des Césars* ou *Epitome de Caesaribus*, attribué de façon erronée à Aurélius Victor, fut composé vers 395. Il s'agit d'un abrégé composé à partir de diverses sources. Plusieurs biographies impériales intéressent particulièrement notre sujet, à savoir celles consacrées au règne de Valérien au chapitre XXXII, aux fils de Constantin au chapitre XLI, ou encore à Julien au chapitre XLIII. L'historien relate leurs conflits avec le peuple perse. La confusion entre Perses et Parthes est omniprésente dans son œuvre[132]. On relèvera dès à présent qu'en dépit de cette confusion le texte de l'*Epitomé* présente des similitudes avec celui d'Ammien, notamment dans les portraits des empereurs.

Orose[133]

Prêtre et apologiste au Vème siècle, Orose a composé entre 416 et 417 un recueil sur les malheurs de son temps, plus connu sous le nom d'*Histoires*, à la demande d'Augustin. Il y associe l'histoire de Rome à celle du christianisme. Il y intègre également l'histoire des peuples orientaux et les invasions barbares. Au chapitre 30 du livre VII, l'historien ne consacre qu'un bref développement à l'accession de Julien au trône : *Anno ab Vrbe condita MCXVI, Iulianus dudum Caesar, post autem tricesimus sextus ab Augusto regnum potitus, anno uno et mensibus octo imperii summam solus obtinuit. Christianam religionem arte potius quam potestate insectatus, ut negaretur fides Christi et idolorum cultus susciperetur, honoribus magis prouocare quam tormentis cogere studuit*[134]. Le

[131] Sur Pseudo-Aurélius Victor, voir notamment BARNES 1976, p. 258-268 ; ARNAUD-LINDET 2001, p. 324-325.

[132] Cf. *supra*, p. 25.

[133] Sur Orose, voir notamment LACROIX 1965.

[134] OROS. VII, 30, 1-2 : « En 1116 après la fondation de Rome, Julien, César pendant quelques temps, et ensuite le trente-sixième à partir d'Auguste à être le maître des affaires, conserva seul la totalité du pouvoir impérial pendant un an et huit mois. S'étant attaqué à la religion chrétienne avec habileté plutôt qu'en usant de sa puissance, il s'attacha plus à provoquer par des honneurs le

chapitre 30 du livre VII consacré à Julien est bref : on relève que l'auteur ne retient de son règne que la campagne contre les Perses et la défaite qui s'en suivit. On notera à ce propos qu'il confond Parthes et Perses dans son développement.

❖ Écrits en langue grecque

Que leurs auteurs soient des témoins oculaires ou des auteurs postérieurs, on peut supposer sans grandement se tromper que leurs écrits présentent un intérêt certain. Là encore nous les présenterons par ordre chronologique, en remontant jusqu'au IIème siècle.

Dion Cassius[135]

Dion Cassius, né vers 155 et mort en 235, est l'auteur d'une *Histoire romaine*, ouvrage de quatre-vingt livres qui retracent les 973 ans de l'histoire de Rome, depuis sa fondation jusqu'à Alexandre Sévère en 229. Seuls les livres XXXVII à LX sont conservés intégralement, soit ceux qui correspondent aux années 68 av. J.-C. à 47 ap. J.-C. Les autres livres ne sont connus que par des abréviateurs comme les byzantins Xiphilin ou encore Zonaras. Le livre LXXX nous intéresse particulièrement puisqu'il comporte des mentions relatives à l'accession au trône d'Ardachir, fondateur de la dynastie perse sassanide, et au déclenchement des hostilités entre Romains et Perses sassanides.

---

reniement de la foi du Christ et la reprise du culte des idoles, qu'à s'y contraindre par des supplices ».

[135] Sur Dion Cassius, voir notamment MILLAR 1964.

Hérodien[136]

Hérodien, qui est originaire d'Asie mineure, est né en 175 et mort vers 249. Dans son *Histoire des empereurs romains de Marc-Aurèle à Gordien III*, il se propose de relater les règnes de dix-sept empereurs romains. Il traite de leur politique exérieure et de plusieurs conflits militaires romano-perses. L'auteur romain revient sur l'avènement des Perses sassanides au pouvoir au livre VI. L'auteur présente des confusions entre Perses et Parthes, comme en témoigne le paragraphe VI, 5, 9 : « Voilà ce qui causa la perte des soldats romains qui avaient pénétré chez les Parthes. En effet, le roi de Perse survint avec toute son armée, prit au dépourvu toutes les troupes romaines, les encercla et les enveloppa comme dans une senne, et de toutes parts fit pleuvoir les flèches sur elle ».

Eusèbe[137]

Eusèbe de Césarée, qui a vécu à la fin du IIIème siècle et au début du IVème siècle, est le créateur de l'histoire ecclésiastique. Ses écrits sont une source non négligeable pour notre connaissance des trois premiers siècles de notre ère. Son *Histoire ecclésiastique,* encore désignée sous le titre de *Panégyrique évangélique*, dont la composition se situe entre la fin de 314 et 321, a été traduite du grec en latin puis poursuivie par ses successeurs. Sa *Chronique* a été traduite et prolongée par Jérôme. Dans le livre de la *Vie de Constantin*[138], daté de 337 - 339, Eusèbe ne manque pas de mentionner les conflits entre Romains et Perses. Nous signalons au passage que l'auteur ne confond pas « Perses » et « Parthes ».

---

[136] Sur Hérodien, voir notamment l'introduction de CANFORA, dans ROQUES, *ad* HDN., p. 1-15.

[137] Sur Eusèbe, voir notamment SIRINELLI 1961 ; BARNES 1981.

[138] *Ibid*.

Julien[139]

L'empereur Julien, encore connu sous le nom de Julien l'Apostat, Julien le Philosophe ou Julien II, est un acteur majeur du conflit qui nous intéresse. Il est né à Constantinople en 331 ou 332 et est l'auteur d'une série de discours et de lettres. S'il n'a pas relaté les événements qui ont eu lieu sur le mode historiographique, ses lettres n'en ont pas moins une portée de première importance car, en étudiant la correspondance de l'empereur, il est loisible de deviner les enjeux de son expédition et les motifs qui la lui ont dictée. Cette correspondance comprend des documents variés : des récits de voyages ou d'expéditions militaires, des proclamations et des manifestes, des édits, des instructions ou des remontrances adressées, soit à des pontifes, soit à des fonctionnaires, ou encore des lettres familières, remerciements, recommandations. Outre ses *Lettres*, l'empereur a laissé deux *Eloges de Constance* et un pamphlet sur les *Césars*. Dans son œuvre, Julien traite des conquêtes des différents empereurs, des ennemis des Romains ainsi que de sa vision concernant le gouvernement idéal. Contrairement à Ammien qui, bien que né à Antioche et de langue maternelle grecque, a opté pour la langue latine comme langue d'écriture, Julien s'en est tenu au grec. J Bouffartigue écrit à ce propos : « Julien ne livre aucune confidence qui pourrait faire penser qu'il ignorait ou méprisait cette littérature (*sc*. la littérature latine) ; mais inversement, il ne laisse dans son œuvre aucun indice permettant de croire qu'il l'appréciait ou la connaissait »[140] ; il ajoute également que « même au IVème siècle, époque où le latin marque en Orient des points considérables, même chez un homme du palais, des camps et de la Cour, lieux dont la langue était le latin, la culture de Julien conserve et accentue un trait bien accusé chez les lettrés grecs de l'époque impériale, l'absence de curiosité et d'estime pour la littérature latine »[141]. Dans le panégyrique de son cousin

[139] Sur Julien, voir notamment BOUFFARTIGUE 1978 et 1992 ; RENUCCI 2000 ; BOWERSOCK 2008 ; RAMOS 2012.

[140] BOUFFARTIGUE 1992, p. 408.

[141] ID., p. 412.

Constance II, son prédécesseur, le jeune auteur s'est longuement attardé sur les exploits de l'empereur, notamment la guerre qu'il a livrée contre les Perses. C'est l'occasion pour Julien de rappeler des épisodes militaires illustres - la bataille de Singara et le siège de Nisibe - et de mettre l'accent sur la ténacité de l'ennemi perse. Nous remarquerons au passage que Julien confond Perses et Parthes.

Libanios[142]

Libanios, qui fut un proche de Julien, est l'auteur d'une œuvre immense, constituée d'un ensemble de discours portant sur divers sujets d'histoire, de mythologie et de morale. Ses *Discours* sont considérés comme un modèle de l'art oratoire. Il brilla par son éloquence dans les cercles des érudits, notamment à Constantinople. Dans le discours LIX daté de 346, Libanios fait l'éloge de Constance II et le défend contre les accusations selon lesquelles il aurait engagé l'empire dans une guerre hasardeuse contre les Perses. Près du tiers de ce discours est consacré à la Perse et ce pour trois raisons : les activités militaires de l'empereur se sont exercées essentiellement contre ce peuple oriental ; l'origine antiochienne du rhéteur l'amène à s'occuper des affaires de ce pays ; enfin, le fait de traiter des Perses relève de la pensée classique grecque : ce sont des « non-Grecs » par excellence. Le discours XVIII, qui date de 365, quant à lui, relate le déroulement de la campagne de Julien en Perse. Le témoignage du sophiste est d'un intérêt indéniable, d'autant plus qu'il fut très proche de Julien, nous l'avons dit, et que les deux hommes ont continué à échanger une correspondance même pendant l'expédition. Libanios expose les buts de la guerre menée par Julien, notamment son désir de se venger des Perses et de les civiliser une fois battus. On notera pour terminer que Libanios ne confond pas Perses et Parthes.

[142] Sur Libanios, voir notamment PETIT 1955 ; FESTUGIERE 1959.

Grégoire de Nazianze[143]

Auteur de *Discours*, dont deux, les discours 4 et 5, sont hostiles à Julien, Grégoire de Nazianze, qui a vécu entre 329 et 390, présente les différents moments de la vie du jeune empereur. Rédigé entre 363 et 364, le *Contre Julien* est un véritable acte d'accusation à l'encontre de l'empereur. La place accordée à la question religieuse est considérable : son œuvre est une réaction contre la politique de l'empereur qui opprima les étudiants chrétiens, dont Grégoire de Nazianze faisait partie. L'auteur, on le relèvera, omet d'évoquer la période durant laquelle Julien fut César en Gaule, période riche en succès militaires s'il en est. La politique religieuse de Julien, notamment ses mesures antichrétiennes, sa campagne en Perse ainsi que sa mort sont en revanche amplement traitées. L'auteur voit en l'échec de l'expédition militaire la punition divine d'un homme mauvais. Le témoignage de Grégoire de Nazianze est celui d'un témoin oculaire qui porte un jugement sévère et partial, marqué par la passion. Les *Discours* de Grégoire de Nazianze ne présentent pas de confusion entre Perses et Parthes.

Eunape[144]

Né vers 349, Eunape de Sardes fut envoyé par sa famille dès son jeune âge à Athènes pour étudier la rhétorique. Sa *Chronique* s'étend du règne de Claude II (268-270) jusqu'au début du Vème siècle. Au deuxième livre de son œuvre, le rhéteur aborde le règne de Julien à compter de sa nomination en tant que César. Dans un style pompeux et admiratif, il lui consacre les livres II, III, IV et V : il y est successivement question de l'accession du jeune César au trône impérial, de sa campagne contre les Perses et de sa mort sur le front. W.R. Chalmers a émis une hypothèse selon laquelle la *Chronique* d'Eunape aurait servi de source à Ammien pour écrire son *Histoire*, du moins pour ce qui est de la partie consacrée à

[143] Sur Grégoire de Nazianze, voir notamment BERNARDI, *ad* NAZ., *Or.* 4-5, Introduction générale, p. 11-82 ; BERNARDI 1995.

[144] Sur Eunape, voir notamment GOULET 2001, p. 301-322.

l'affrontement romano-perse sous le règne de Julien[145] ; cette hypothèse a été récemment acceptée par deux spécialistes de la question, E.A. Thompson et T.D. Barnes[146]. F. Paschoud, dans l'introduction de son édition de Zosime, fait état des rapports entre les œuvres d'Eunape, Libanios, Zosime et Ammien[147]. L'auteur de la *Chronique* utilise les termes « Parthes » et « Perses » pour désigner les Perses.

Socrate de Constantinople[148]

Socrate de Constantinople est un historien chrétien né vers 380. Son œuvre, composée entre 439 et 450 et intitulée *Histoire ecclésiastique*, a pour objectif la continuation de l'*Histoire* d'Eusèbe de Césarée, quoique son approche soit différente. En effet l'historien écrit une suite et non un récit qui part des origines. S'inspirant de l'historiographie classique, l'auteur met la guerre au cœur de son histoire tout en mêlant histoire ecclésiastique et histoire générale. Chaque livre de son œuvre est consacré au règne d'un empereur ou de deux empereurs. Le livre III, par exemple, correspond à la biographie de Julien. L'auteur s'intéresse à sa proclamation en tant qu'empereur et brosse son portrait. C'est au chapitre 21 du même livre que l'historien relate le récit de l'expédition de Perse et la mort du jeune Julien. Pour les préparatifs de la campagne perse ainsi que son déroulement, Socrate de Constantinople a eu pour source le *Discours* XVIII de Libanios, l'*Epitaphios* de l'empereur, qu'il n'hésite pas à citer dans le corps de son texte. À noter que l'auteur ne confond pas Perses et Parthes.

---

[145] CHALMERS 1960, p. 152-160, et plus spéc. p. 158 : « If we assume that Ammianus was able to consult Eunapius' work, we can make certain inferences about tne similarities and discrepancies between his narrative and that of Zosimus. When the similarity is close, we can assume that Ammianus had accepted the version of Eunapius as trustworthy and embodied it in his own narrative, making whatever changes he considered necessary ».

[146] THOMPSON 1969, p. 136-137 ; THOMPSON 1972, p. 52 ; BARNES 1976, p. 258-268.

[147] PASCHOUD, *ad* ZOSIM., t II, 1ère partie, Introduction générale, p. XII-XIX. Sur un état des lieux de la question, cf. également ELLIOTT 1983, p. 222-241.

[148] Sur Socrate de Constantinople, voir notamment URBAINCZYK 1997.

À cette liste, il convient d'ajouter d'autres auteurs qui, bien que non contemporains de la campagne de Perse, ne sont pas moins des sources importantes pour notre connaissance de l'ensemble de la fin de l'Antiquité romaine. Il s'agit de Zosime, Malalas et Agathias.

Zosime[149]

Zosime est un historien du Vème siècle. Son œuvre, contrairement aux ouvrages précédents, n'est pas contemporaine de la campagne de Perse ; elle n'en est pas moins une source importante pour notre connaissance de l'ensemble de la fin de l'Antiquité romaine. Dans son *Histoire Nouvelle*, qui comporte six livres, le chroniqueur traite de la splendeur de l'Empire romain et essaie de reconstituer, tout en les analysant, les événements qui l'ont conduit à sa perte. Il commence son récit avec l'avènement d'Auguste et passe en revue d'une façon succincte les empereurs jusqu'à Dioclétien. Il s'attarde plus longuement sur les règnes des différents souverains qui ont succédé à Dioclétien. Le livre III narre les événements qui ont eu lieu à partir de l'accession de Julien au pouvoir et son expédition en Perse.

Malalas[150]

Jean Malalas est un auteur byzantin du VIème siècle, originaire d'Antioche lui aussi. Sa *Chronique,* composée vers 530, a été un modèle pour les chroniques byzantines, slaves et orientales. Elle a influencé également la tradition annalistique occidentale. Malalas a fixé ainsi les traits constitutifs de ce genre. Sa *Chronique* allait jusqu'au règne de Justinien. Elle fut poursuivie jusqu'en 610 par celle de Jean d'Antioche. L'historien consacre le livre XIII de son œuvre à l'affrontement entre Romains et Perses. Il relate également l'échec de l'expédition de Julien, tout en brossant un portrait moral et physique du jeune empereur. C'est

[149] Sur Zosime, voir notamment PASCHOUD, *ad* ZOSIM., t. I, Introduction générale, p. VII-CXI, et t. II, 1ère partie, Introduction générale, p. VII-XXVIII ; ARNAUD-LINDET 2001, p. 343-345 ; PASCHOUD 2006.

[150] Sur Malalas, voir notamment AGUSTA-BOULAROT 2006.

l'un des premiers à avoir traité l'histoire de Julien d'une manière chronographique en recherchant la précision chronologique. Malalas ne confond pas Perses et Parthes.

Agathias[151]

Agathias est un poète et historien grec, né à Myrina en Asie mineure vers 530. Après la mort de Justinien en 565, il entreprend d'écrire l'histoire de son temps. Son œuvre, connue sous le titre d'*Histoire*, comprend cinq livres ; elle traite des règnes de Justinien, Procope et Césarée. Agathias s'intéresse essentiellement aux guerres que l'empire d'Orient mena contre les Goths, les Alamans, les Perses et les Huns. Il suit ainsi la tradition historiographique, en adoptant le modèle classique qui fait de la guerre et des événements politico-militaires le sujet principal de l'ouvrage. L'historien introduit un excursus consacré aux coutumes et croyances perses au chapitre 23 du livre II. Il traitera de l'avènement des Sassanides et de leur histoire dans un second excursus, au chapitre 23 du livre IV. Nous n'avons pas relevé de confusion entre Perses et Parthes chez Agathias.

Parallèlement à la tradition romaine, existe un fonds littéraire et historique arabo-persan. Sa présentation fait l'objet des pages qui suivent.

- **La tradition persano-arabe**

Le recensement des ouvrages de cette tradition n'est pas sans faire difficulté. Notre corpus est en effet aussi bien composé d'œuvres en langue arabe que d'œuvres en langue persane.

La classification auteurs persans/auteurs arabes ne s'impose guère *a priori* dans la mesure où la majorité des sources citées sont d'origine persane mais écrites en langue arabe. Il est à noter en effet que la prose arabe a trouvé ses

[151] Sur Agathias, voir notamment SUOLAHTI 1947 ; CAMERON 1969-1970 ; CAMERON 1970.

pionniers parmi les étrangers. Qu'il s'agisse d'émigrés affranchis ou clients, persans en particulier, ces derniers ont su s'imposer dans l'administration califienne lettrée. Toujours est-il que cette prose a été fortement influencée par les modèles étrangers, à savoir les œuvres grecques de l'époque hellénistique[152] ou encore indiennes[153], traduites en persan puis en arabe. Le passé et les traditions de la Perse sassanide ont été également intégrés dans cette littérature naissante. À ce propos, A. Miquel estime à juste titre que « le passé et les traditions de la Perse s'intègrent ainsi, dans des moules arabes, à une connaissance universelle placée sous l'égide de l'Islam, avènement définitif de l'histoire et de la société des hommes »[154]. Comme la majeure partie des œuvres qui ont servi de modèle à des écrits postérieurs, notamment à ceux de notre corpus, date de l'époque sassanide, il nous a dès lors semblé possible de la confronter à la tradition gréco-romaine sans commettre d'anachronisme majeur. En effet, certains auteurs ont manifestement repris à leur compte des chroniques royales sassanides ainsi que la littérature romanesque en pehlevi.

Il nous a paru plus logique, toutefois, de distinguer les œuvres écrites en langue persane des œuvres écrites en langue arabe, indépendamment de l'origine géographique des auteurs de ces dernières. Ce choix de classer les sources selon la langue d'écriture se justifie par le fait que chacune des deux langues a ses particularités syntaxiques et stylistiques.

- **Écrits en langue persane**

Les écrits en langue persane portant sur la période sassanide sont de deux types. Le premier groupe, contemporain de l'époque qui nous intéresse, consiste en une inscription ; nous nous contenterons de la mentionner rapidement dans la

[152] Exemple : l'œuvre de Sâlim Abû l-Alâ, *Lettres d'Aristote à Alexandre*.

[153] Exemple : le livre indien des *Fables de Bidpaï* a été transposé en langue persane puis repris par Ibn al-Muqaffa pour le traduire en arabe et donner le *Livre de Kalîfa et Dima*.

[154] MIQUEL 1969, p. 63.

mesure où il s'agit d'un texte qui n'est pas à proprement parler une source « littéraire ». Le deuxième groupe, plus tardif, relève de l'épopée.

Les *Res Gestae Diui Saporis*

Les *Res Gestae Diui Saporis* sont une inscription due à Sapor Ier qui s'apparente aux *Res Diui Augusti* romaines. Nous y reviendrons ultérieurement[155].

Le *Livre des Souverains*[156]

Le *Livre des Souverains,* plus connu sous le titre de *Khvadhāynāmagh*, qui s'appuie sur des annales royales anciennes et date de la fin du règne de Yazgard III (632-651), est aujourd'hui perdu. Il aurait servi de source à des écrits postérieurs. Nous avons retenu le plus illustre d'entre eux dans notre corpus, à savoir celui de Firdousi.

Firdousi[157]

Abū'l-Qāsim Mansūr Firdousi est un poète persan né vers l'an 935 près de Tus. Son ouvrage, intitulé le *Shahnameh*, traduit généralement par *Le Livre des Rois,* est l'épopée strictement nationale de la langue persane et de l'ensemble du monde iranien. Le texte de Fidousi est riche d'informations sur l'époque sassanide mais aussi et surtout d'anecdotes et de légendes. L'auteur, animé par un souffle patriotique, consacre des chapitres entiers aux exploits des souverains sassanides et remonte jusqu'aux origines de la dynastie. H. Massé estime qu'« entre toutes les épopées persanes, *Le Livre des Rois* présente un intérêt particulier : il narre en effet les luttes séculaires d'un peuple qui défend son indépendance et sa

[155] Cf. *infra*, p. 94.

[156] Sur le *Livre des Souverains*, voir LEVY 1973, p. 21.

[157] Sur Firdousi, voir notamment MASSE 1935. À défaut de pouvoir lire l'œuvre dans sa version originale, nous avons recouru à une traduction française, celle de J. Mohl. Sur *Le Livre des Rois*, voir également LEVY 1973, p. 51-53.

nationalité »[158]. L'œuvre est composée de deux grandes parties : la première se compose d'un ensemble de légendes relatives aux rois mythiques, la seconde en un récit plus historique. Cette dernière, qui touche de près à notre sujet, correspond aux règnes des différents rois sassanides.

D'autres œuvres tirées du folklore national persan avaient également servi de modèles à des écrits antérieurs à celui de Firdousi, cette fois-ci en prose et en langue arabe[159].

- **Écrits en langue arabe**

La prose, chez les Arabes[160], a connu son essor avec l'avènement des califats abbassides (750-1258). En effet le commerce lointain a permis aux marins, caravaniers et négociants de raconter leurs voyages ou encore de consigner leurs observations. La politique de l'État instaurée par les Umayyades (661-750), qui a consisté en la mise en place d'une administration de langue arabe, a eu pour effet de remettre au goût du jour certains héritages hellénistiques, mésopotamiens, hindous et persans, traduits et confrontés au patrimoine arabe. Ces travaux relèvent de différents genres ou disciplines : histoire, philologie, cosmographie, géographie, sciences naturelles et astrologie. Les plus intéressants pour notre propos sont incontestablement les textes de géographie et d'histoire. Ce sont ceux que nous avons retenus.

❖ **La géographie**

Avant l'Islam, les connaissances géographiques des Arabes se limitaient à quelques notions de cosmogonie, héritages des traditions babyloniennes, juives et

---

[158] MASSE 1935, p. 2.

[159] LEVY 1973, p. 21 : « Ce dernier ouvrage (*sc*. *Le Livre des Souverains*) fournit au poète épique du Xème siècle Ferdousi les éléments de son *Shahnama*, mais constitua également la source de nombreuses histoires arabes des Sassanides à des monarchies iraniennes antérieures ».

[160] Pour la définition d' « Arabes », voir *supra*, n. 109, p. 41.

chrétiennes. Avec l'expansion de l'Islam vers l'Europe et l'Asie au VIIIème siècle, se développe un intérêt certain pour la géographie. Des ouvrages indiens, grecs et persans, qui relèvent de ce qu'on appellerait de nos jours une géographie descriptive et régionale, sont traduits à l'initiative des califes abbassides. Au XIème siècle, prospère donc une littérature dite géographique qui présente la particularité d'être très étroitement liée à l'histoire. Dans les pages ci-après, nous nous proposons de présenter les géographes qui sont en rapport avec notre sujet. Les œuvres retenues sont par conséquent celles qui ont traité de la Perse, de ses rois ainsi que des événements ayant marqué l'histoire de ce pays.

Al-Hamadanī[161]

Ibn al-Faqih al-Hamadānī (ابن الفقيه الهمذاني) est un homme de lettres d'origine persane. Comme son titre l'indique, l'*Abrégé du livre des pays,* composé vers 903, est un catalogue des principales régions et villes orientales. De fait, l'œuvre de Hamadādī se compose d'une anthologie de contes étranges et de récits invraisemblables, bien éloignés de ce qu'on entend par « géographie ». La partie qui nous intéresse est celle consacrée au pays orientaux et plus particulièrement le chapitre qui traite du *Fars*, pays des Perses[162]. Toutefois, dans le chapitre relatif à la *Ǧazīra* (région située entre le Tigre et l'Euphrate), nous avons pu relever une anecdote relative à l'un des rois sassanides, Sapor II[163]. L'extrait retenu n'est pas très long mais nous a semblé intéressant dans la mesure où il révèle des traits particuliers chez le souverain perse.

[161] Sur Al-Hamadani, voir notamment ABD-AL-JALIL 1946, p. 138 ; BLACHERE-DARMAUN 1957, p. 70.

[162] AL-HAMADANI, *Abrégé du livre des pays*, p. 239-248.

[163] ID., p. 157-158.

Masoudī[164]

Abu al-Hasan Alī ibn al-Husayn ibn Alī Almasoudi (علي بن الحسين بن علي المسعودى), né à Bagdad, est un encyclopédiste du Xème siècle, qui correspond à l'apogée de l'Islam classique. Ses *Prairies d'or* (*Muruj adh-dhahab*) resteront jusqu'au milieu du XVème siècle le manuel de référence des géographes et des historiens de langue arabe ou persane. Curieux et intelligent, Almasoudi avait entrepris des voyages en Perse, en Inde ou encore en Égypte ; il serait même allé jusqu'en Chine et revenu en Occident par Madagascar. Dans son œuvre, il traite du monde, de sa création jusqu'à l'époque de la rédaction de son œuvre en 947. Il analyse l'histoire, la religion et la géographie en se fondant sur les textes de l'Antiquité des divers peuples dominés. L'œuvre comporte cinq tomes ; pour notre étude nous nous sommes intéressée exclusivement au tome Ier, et plus précisément au chapitre XXIV intitulé « Rois sassanides ou Perses de la seconde époque, leurs règnes et résumés de leur histoire ». Le titre résume parfaitement le contenu du chapitre. Masoudi y énumère les noms des rois sassanides, depuis la création de la dynastie jusqu'à sa chute sous la pression des Arabes, et relate les faits les plus marquants de chaque règne.

Abū Obayd Al-Bikarī[165]

Abū Ubayd Abd Allāh ibn Abd al-Azīz ibn Muhammad al-Bakrī ou Abou Obeid el-Bekri (أبو عبيد البكري) est un géographe et un historien de l'Espagne musulmane du XIème siècle. Son œuvre majeure, *Le livre des routes et des royaumes* (*Kitāb al-Masālik wa-al-Mamālik)*, intitulé très répandu dans la littérature arabe, fut rédigée en 1068. L'œuvre « n'est pas une collection sans ordre précis d'anecdotes bizarres et de légendes (…) ; ce n'est pas non plus un compte-rendu des voyages de son auteur (…). Mais on y trouve tout cela réuni,

[164] Sur Masoudi, voir notamment ABD-AL-JALIL 1946, p. 178-179 ; BLACHERE-DARMAUN 1957, p. 203-204.

[165] Sur Al-Bikari, voir notamment ABD-AL-JALIL 1946, p. 197-198 ; BLACHERE-DARMAUN 1945, p. 255.

dans une alternance continuelle d'itinéraires, de descriptions de pays, de peuples et de villes, d'anecdotes, de légendes et d'excursus historiques, de telle façon que l'intérêt du lecteur reste en éveil »[166]. Pour chaque pays, l'auteur décrit le peuple, les coutumes, le climat et les principales villes, en agrémentant son propos d'un grand nombre d'histoires. L'auteur consacre aux Perses un long développement divisé en deux parties relatives à la première et la deuxième dynasties.

❖ L'historiographie

Si la géographie a eu son heure de gloire, il n'en est pas moins vrai que l'histoire est un volet essentiel de la prose arabe classique ; c'est aussi la moins influencée par les cultures étrangères, du moins à ses débuts. Cette discipline, née au VIIIème siècle en Arabie, consistait initialement en une sorte de biographie du Prophète et de ses compagnons. Cependant, peu à peu, avec l'ouverture de l'Islam sur le monde, l'histoire se dégage de la tradition et tend à devenir universelle, tout en présentant l'Islam comme un aboutissement. Cette histoire universelle ne connaît son véritable essor qu'avec Tabari.

Tabari[167]

Tabari (محمد بن جرير بن يزيد الإمام أبو جعفر الطبري) est un historien qui a vécu à la fin du IXème siècle et au début du Xème siècle et dont l'œuvre maîtresse est *La chronique* ou *L'Histoire des Prophètes et des Rois*[168]. Il s'agit d'une œuvre colossale, comportant treize volumes. Tabari y relate l'histoire du monde depuis la création jusqu'à la naissance de Mahomet, puis l'histoire du monde musulman pendant les trois premiers siècles de l'Hégire. Bien qu'il soit né au Tabaristan,

---

[166] LEEUWEN-FERRE, *ad* AL-BIKARI 1992, p. 13.

[167] Sur Tabari, voir notamment ABD-AL-JALIL 1946, p. 128-129 ; SAUVAGET 1988, p. 18-31.

[168] À défaut de trouver une édition bilingue, nous avons eu recours à deux éditions différentes : l'édition originale en langue arabe, plus spécialement le tome II, afin de pouvoir déceler la spécificité du texte et définir ses caractéristiques ; la deuxième, une version traduite en langue française, due à Zotemberg, Paris, 2003. L'ouvrage de Zotenberg comporte six parties, qui ne coïncident malheureusement pas avec le découpage de l'œuvre originale.

l'historien écrit en langue arabe. Dans sa *Chronique*, Tabari ne mentionne pas ses sources ; par ailleurs, lorsque deux versions différentes d'un même fait se présentent à lui, il se contente de les reproduire toutes les deux. Il n'en reste pas moins que son éclairage est d'un intérêt certain pour notre sujet. L'historien entreprend son livre par le commencement du monde, retraçant la généalogie des prophètes et des rois les plus illustres sous la forme d'un catalogue. Il traite des nations et des peuples notamment perses, qui se sont succédé au fil des siècles. Tabari ne manque pas de consacrer de longs chapitres à la dynastie sassanide. Il donne comme intitulé aux différents chapitres le nom des souverains perses et relate leurs règnes successifs. Les récits sont très riches en anecdotes mais les faits rapportés touchent parfois à la légende. Les règnes respectifs d'Ardachir, de son fils Sapor Ier ou encore de Sapor II ont retenu particulièrement notre attention.

Isfahānī[169]

Hamza Isfahani (حمزة بن الحسن الاصفهاني) est un historien et philologue persan du Xème siècle. Son ouvrage, intitulé *Dynasties des rois et des prophètes* et composé vers 961, présente une liste exhaustive des rois sassanides. Isfahānī précise leur nombre (vingt-huit selon l'auteur) et la durée de leurs règnes (très précisément, quatre cent vingt-huit ans, trois mois et dix-huit jours). En passant d'un roi à l'autre, l'historien donne son nom et la durée de son règne. Le récit est plutôt concis et la mention d'un personnage se limite parfois à quelques lignes.

Al-Thalibī[170]

Abd Mansūr Abu ibn ul-Malik Mohammed ibn Ismaïl Tha'ālibī (أبو منصور عبد الملك بن محمد بن اسماعيل الثعالبي) est un philologue arabe, né en Perse à Nishapur vers 961. Son *Histoire* puise aux sources persanes et contient divers chapitres relatifs à des peuples de l'Antiquité et à l'histoire antéislamique. Il consacre, à titre

[169] Sur Isfahani, voir notamment POURSHARIATI 2007, p. 111-140.

[170] Sur Al-Thalibi, voir notamment la préface de ZOTENBERG, *ad* AL-THABALI, p. I-XLV.

d'exemple, une longue partie à la dynastie sassanide. L'auteur de l'*Histoire des rois de Perses* s'attache à relater les différents règnes des rois perses. Il est intéressant de remarquer que l'historien confond Romains et Grecs, notamment dans la relation des conflits entre Romains et Perses sous le règne de Sapor II.

b. Bilan provisoire : Ammien vs tradition romaine vs tradition arabo persane

Ce premier inventaire des textes qui figureront dans notre corpus permet de dégager un certain nombre de points.

- La tradition romaine est constituée essentiellement d'œuvres historiographiques. La tradition arabo-persane, quant à elle, est plus variée. Elle comprend des textes relevant d'œuvres historiques mais aussi géographiques ou encore épiques.
- Comme on pouvait s'y attendre, la vision d'Ammien et de l'ensemble de la tradition romaine est exclusivement romaine. Les différents auteurs que nous avons recensés ne se sont intéressés aux affaires de la Perse et des Perses que dans le cadre des conflits militaires qui les ont opposés à Rome. La tradition arabo-persane oscille, quant à elle, entre le récit patriotique et le récit historiographique universel ; elle témoigne aussi d'une propension pour les légendes et les anecdotes ou encore l'épopée.
- Le récit d'Ammien se distingue de l'ensemble de la tradition romaine. En effet, la part réservée à la description de la Perse, au conflit romano-perse du IVème siècle en général et aux Perses sassanides en particulier, dépasse de loin celle présente chez d'autres auteurs : alors que la Perse sassanide occupe une place considérale dans les *Res Gestae*, comme le montre le tableau qui recense les passages dans lesquels il a été question de ce pays et de son peuple[171], certains historiens, quant à eux, se contentent de simples mentions de l'ennemi perse ; c'est le cas par exemple de Pseudo-Aurélius Victor, Festus ou encore Jérôme. D'autres, en revanche, leur consacrent des

[171] Cf. *supra*, p. 46-47.

développements qui ne dépassent pas un chapitre ou deux ; on peut citer Agathias à titre d'exemple.

- S'il est vrai que la tradition arabo-persane s'est attachée à relater les exploits des rois sassanides, il n'en demeure pas moins qu'elle ne fournit pas de véritables renseignements relatifs à la description de la Perse et aux affrontements militaires entre Romains et Perses. Qu'ils soient historiens, géographes ou auteurs d'épopée, tous ceux qui relèvent de cette tradition mettent l'accent sur la figure royale perse, qui est le personnage principal, et relèguent leurs adversaires au second plan. De fait, on ne s'étonnera pas de remarquer que, dans la majeure partie des ouvrages, les empereurs romains ne sont pas nommés, exception faite de Tabari qui mentionne les empereurs Julien et Jovien, et d'Al-Thalibi qui parle d'un siège sous Constance. Ces exceptions pourraient s'expliquer par le fait qu'il s'agit de deux historiens. Autre caractéristique à relever : les récits arabes et persans ne contiennent pas de datation puisque les événements relatés se sont déroulés avant l'avènement de Mahomet[172].
- À ce stade de notre étude, le texte d'Ammien semble se présenter comme notre source majeure pour la connaissance des événements entre 353 et 378. Outre le fait que son ouvrage relate les principaux événements militaires qui ont eu lieu en cette période, son récit est celui d'un témoin oculaire. Ayant participé lui-même au siège d'Amida en 359 puis à l'expédition de Julien en 363, l'auteur des *Res Gestae* fournit des données d'une certaine valeur, qui touchent au déroulement des différents sièges et campagnes. Le témoignage de l'ancien homme de guerre dépasse par ailleurs la simple relation des événements militaires puisque son intérêt porte également sur la Perse et ses habitants.

[172] Cf. ABD-EL-JALIL 1946, p. 126 : « Les historiens arabes eurent constamment recours à la datation précise des événements et à la mention des chaînes qui les relient ou sont censées les relier aux témoins directs. Les événements sont datés par leur année et leur mois, souvent par le jour (…). L'ère employée est l'ère musulmane qui s'ouvre avec l'expatriement de Mahomet fuyant la Mecque pour Médine ».

Pour mieux mettre en évidence la différence d'approche de chacune des traditions retenues, nous nous proposons d'étudier à présent leurs caractéristiques à travers un exemple précis.

III. AMMIEN ET LA TRADITION ROMAINE VS LA TRADITION ARABO-PERSANE. UN EXEMPLE : LE TABLEAU DE LA PERSE ET DES PERSES DE L'AVÈNEMENT DES SASSANIDES À LA VEILLE DU IVEME SIÈCLE

Il est évident que, selon la tradition retenue, l'image de la Perse et des Perses pourra apparaître sous un jour différent. La présentation du cadre des événements et des personnages sera également fonction du genre littéraire de l'œuvre. On ne se trompera guère en affirmant qu'un ouvrage historique romain ne présentera pas les faits de la même manière qu'une épopée nationale persane. Nous nous proposons d'affiner ces observations par la suite afin de mettre en lumière les finalités de chacune des deux traditions et leur mode d'expression et plus particulièrement celle d'Ammien dans les deuxième et troisième volets de notre travail.

Il nous a cependant semblé utile de mieux cerner d'ores et déjà les orientations de chaque tradition qui, jusque là, n'ont été qu'ébauchées. Pour ce faire, nous avons décidé de recourir à un exemple concret. Il s'agit d'une comparaison des deux traditions relatives à la présentation de la Perse et des Perses sassanides à la veille du IVème siècle.

Nous nous sommes intéressée plus haut aux origines de la dynastie sassanide[173]. Pour les besoins du développement qui fera l'objet de ce troisième chapitre, nous allons revenir sur quelques épisodes de cette fondation. Nous commencerons par la version d'Ammien et de la tradition romaine.

[173] Cf. *infra*, p. 32.

1. Ammien et la tradition romaine

Historiographiques pour la plupart, les œuvres de la tradition romaine retenues dans notre corpus relatent bien évidemment les conflits romano-perses ; elles s'intéressent également aux circonstances dans lesquelles la dynastie sassanide a été fondée. Nous nous attacherons, dans les pages qui vont suivre, à présenter quelques épisodes significatifs de l'histoire de cette dynastie tels qu'ils apparaissent dans la tradition romaine, d'une manière générale, et chez Ammien, de manière plus spécifique. Cet exposé ne sera en aucune manière exhaustif ; il sera sélectif puisque nous nous efforcerons de dégager essentiellement l'originalité de l'approche romaine et celle d'Ammien en particulier pour mieux la confronter à la tradition arabo-persane.

a. La tradition romaine en dehors d'Ammien

Une lecture attentive des sources latines et grecques qui sont en notre possession nous a permis de voir qu'elles présentent incontestablement un certain nombre de points concordants. La majeure partie d'entre elles donnent la généalogie des premiers rois sassanides, Ardachir et Sapor Ier, et relatent leur accession au trône. Les auteurs grecs et latins n'ont pas manqué par ailleurs de mentionner les relations entre Romains et Perses en rapportant les différents conflits qui ont opposé les deux puissances[174].

- **Les données**

Par souci de clarté, nous avons opté pour une présentation des différentes sources sous la forme d'un tableau synthétique.

Sujet	Références	Résumé/commentaire
Généalogie d'Ardachir	AGATHIAS II, 27, 1-5	L'auteur se livre à un exposé sur l'histoire de la Perse en général dans un excursus qui

[174] Ce tableau s'appuie essentiellement sur DODGEON-LIEU 1991.

		occupe les chapitres 23-29 du livre IV ; il y est question de la succession des différents rois perses. La généalogie et la naissance d'Ardachir sont traitées dans un développement spécifique, à savoir dans un autre excursus, consacré aux coutumes et croyances perses et situé au livre II. L'historien y rapporte que le jeune roi, qu'il appelle Artaxerès[175], serait né de l'union d'un soldat, un certain Sassanos, avec la femme d'un cordonnier nommé Pabèkos. Selon P. Maraval, le récit d'Agathias repose sur des sources perses tirées des traditions populaires et non des Annales Royales[176].
Accession d'Ardachir au trône (226)	CASS. DIO. LXXX, 3, 1-2 HDN. VI, 2, 1	Dion Cassius et Hérodien rapportent la révolte du jeune homme, appelé Artaxerxès, contre Artaban V, le Roi des rois, et son triomphe sur ce dernier.
Déclenchements des hostilités entre les Romains et Ardashir (230)	CASS. DIO. LXXX, 4, 1-2 HDN. VI, 2, 4-6	Dion Cassius et Hérodien rapportent le déclenchement des hostilités entre le fondateur de la dynastie sassanide et les Romains. Le jeune roi perse revendique des territoires parthes passés sous la domination romaine et déclare la guerre aux Romains en envahissant la Mésopotamie. Le roi perse apparaît chez Hérodien sous le nom d'Artaxerxès ou encore de « Barbare ». L'historien le qualifie de « présomptueux ».

[175] Sur cette appellation, voir *supra*, n. 76, p. 32.

[176] MARAVAL, *ad* AGATHIAS II, 27, n. 74, p. 289.

Campagne de Sévère Alexandre en Perse (233)	HDN. VI, 5, 1-6.	Hérodien rapporte la tentative faite par Sévère Alexandre pour dissuader Ardachir d'attaquer les Romains dans le chapitre 2 du livre VI. Le récit de l'expédition de l'empereur romain en terre perse apparaît un peu plus tard dans ce même livre VI.
	H.A. : *Vie d'Alexandre Sévère* LV, 1-3.	L'auteur de cette vie évoque le triomphe d'Alexandre Sévère sur « le tout puissant roi Artaxerxès ». Pour mieux mettre en valeur cet exploit, il se livre à une énumération pompeuse des effectifs perses mis en déroute par les troupes de l'empereur romain.
	AVR.-VICT., *Caes.* XXIV, 2	La mention du roi perse se limite à la simple mention de son nom : « Xerxès, roi des Perses ». L'historien rapporte que ce dernier a été vaincu et mis en fuite par l'armée de Sévère Alexandre. Le texte ne fournit aucune précision sur le déroulement des affrontements. Il est à noter également que l'usage des chars à faux mentionné par Aurélius Victor n'est pas attesté pour les Perses à l'époque impériale.
	FEST. XXII, 1	Le texte de Festus, très bref, se borne à faire un commentaire positif sur le roi perse, appelé Xerxès : *ipse Persarum rex nobilissimus*[177].
	EVTR. VIII, 23	Eutrope rapporte que les Perses furent vaincus par les troupes de Sévère Alexandre. Ardachir est à nouveau nommé Xerxès.
Gordien III face aux Perses commandés par Sapor Ier (242-244)	AVR.-VICT., *Caes*. XXVII, 7-8	L'auteur parle d'une « brillante campagne » contre les Perses sans donner de détails. Il évoque également le fait que l'empereur fut victime des intrigues du préfet du prétoire.

[177] FEST. XXII, 1 : « le très noble roi des Perses ».

	FEST. XXII, 2	L'historien ne mentionne pas le nom du roi qui a combattu Gordien. Il se borne à évoquer de « très grandes batailles », au cours desquelles l'ennemi fut vaincu. Dans ce passage, les Perses sont désignés par « Parthes ».
	ZOSIM. I, 19, 1 ; III, 14, 2 ; III, 32, 4	Zosime mentionne l'empereur Gordien à plusieurs reprises, d'abord au livre Ier de son œuvre, ensuite un peu plus tard, au livre III, au moment où il relate l'expédition de l'empereur Julien en Perse lorsque ce dernier passe devant le tombeau de l'empereur. L'historien fait état du traité de paix signé par Philippe l'Arabe avec le roi perse après la mort de Gordien.
Affrontement entre Sapor Ier et l'empereur Valérien (260)	LACT., *Mort.,* V ; EVS., *Hist. eccl.* VII, 13 ; EVS., *Vita Constantini* IV, 11, 2 ; IVL., *Caes.* 313c ; AVR.-VICT., *Caes*. XXXII, 5 ; FEST. XXIII, 8-13 ; EVTR. IX, 7 ; *H.A.* : *Vie des deux Valériens* I, 1-4 ; Ps. AVR.-VICT., *Epit*. XXII, 5-6 ; OROS. VII, 22, 3-4 ; ZOSIM. I, 30, 1 ; I, 36, 1-2 ; III, 32, 5 ; AGATHIAS, IV, 24, 3.	Les différents auteurs sont unanimes à rapporter l'échec des Romains face à la menace perse et la capture de l'empereur par l'ennemi. Les textes d'Aurélius Victor et de Zosime nomment explicitement le roi sassanide : Sapor. À noter qu'Aurélius Victor et l'*Histoire Auguste* mettent cette défaite romaine sur le compte d'une ruse perfide de Sapor, donnée qui n'apparaît ni chez Eutrope, ni dans l'*Epitomé* du Pseudo-Aurélius Victor. De la même manière, le sort de l'empereur Valérien, qui, selon Aurélius-Victor, a été écorché vif, n'est mentionné ni par Eutrope, ni dans l'*Histoire Auguste*, l'*Epitomé* ou encore chez Zosime[178]. Orose, quant à lui, fait état d'un châtiment différent : Valérien aurait servi de marche-pied au roi perse

[178] Cf. DUFRAIGNE, *ad* AVR.-VICT., *Caes.* XXXII, 5, n. 7 et 8, p. 156-157 : « Bien que le supplice de l'écorchement ait été souvent infligé en Orient, particulièrement chez les Perses, il est difficile d'ajouter foi entière à de tels faits ».

		lorsque ce dernier voulait monter à cheval.
Campagne de Carus (283)	IVL., *Or.* I, 17d-18a ; AVR.-VICT., *Caes*. XXXVIII, 2-4 ; FEST. XXIV, 2 ; EVTR. IX, 18, 1 ; Ps. AVR.-VICT., *Epit.* XXXVIII, 1 ; OROS. VII, 24, 4 ; MALALAS XII, 4.	L'évocation de la campagne de Carus se limite à une ou deux phrases chez la plupart des auteurs. Ils sont quasi unanimes cependant à insister sur la prise de deux villes célèbres : Cochès et Ctésiphon.
Campagne de Galère (296-298)	LACT. *Mort.,* IX, 6-8 ; IVL., *Or.* I, 18a-b ; AVR.-VICT., *Caes*. XXXIX, 33-36 ; EVTR. IX, 24-25, 1 ; *H.A*. : *Vie de Carus* IX, 3 ; OROS. VII, 25, 9-11 ; MALALAS XIII, 16-21 ; EVTR. IX, 25-27 ; FEST. XXV, 1-3.	Festus, en rapportant les exploits de Galère - nommé par erreur Dioclétien - contre le roi perse Narseh[179], donne le chiffre des effectifs perses, à savoir vingt-cinq mille soldats. Il indique également que la femme et les filles de Narseh ont été faites prisonnières par les Romains et qu'elles ont été traitées avec respect. A ce moment du récit, Festus introduit un commentaire explicite dans lequel il met en évidence la supériorité du peuple romain. L'historien parle d'un ennemi « extrêmement bien pourvu ». Il rapporte que l'empereur, après avoir vaincu Narseh, a mis la main sur des trésors d'une grande valeur ayant appartenu à la famille royale.
Lettre de Constantin à Sapor II (non datée)	EVS., *Vita constantini*, IV, 8-13	Eusèbe fait état d'une lettre envoyée par Constantin à Sapor II. L'empereur, ayant appris que plusieurs églises chrétiennes ont été édifiées en Perse, décide d'écrire au roi pour l'inciter à ne pas persécuter les Chrétiens.
Campagne de Constantin (337)	EVS., *Vita Constantini* IV, 56-57	Eusèbe mentionne des préparatifs entrepris par Constantin en vue d'une expédition en Perse. Il évoque également le fait qu'à la suite d'une entrevue avec une ambassade perse, l'empereur conclut un accord de paix avec les Perses.

[179] Cf. ARNAUD-LINDET, *ad* FEST. XXV, 1-3, n. 182, p. 46.

Siège de Nisibe sous Constance (338, 346 et 350)	FEST. XXVI, 1-4	Festus indique que Nisibe a été assiégée par les Perses à trois reprises sous le règne de Constance.

- **Les caractéristiques de cette tradition**

Le tableau qui précède permet de dégager un certain nombre d'éléments.

Premier constat : parmi les auteurs que nous avons recensés, quelques uns se sont intéressés à la Perse en tant que pays puisqu'ils n'ont pas manqué de mentionner les richesses de la contrée en évoquant le butin amassé par Galère au cours de sa campagne contre Narseh ; les Perses eux-aussi ont été mentionnés, même si quelques sources retenues présentent des confusions entre Perses et Parthes[180]. Point qui apparaît également dans les passages que nous venons de passer en revue.

Deuxième point : la mention de l'ennemi sassanide se fait le plus souvent à travers la relation des campagnes militaires romaines, les différents auteurs de la tradition romaine s'étant attachés à relater les affrontements entre Perses et Romains. L'ennemi sassanide est cruel : ce trait de caractère est bien visible dans le sort qui a été réservé à l'empereur Valérien après sa défaite. Il est également redoutable : le nombre important des récits qui ont été consacrés aux affrontements militaires entre les deux puissances romaine et perse en est la preuve ; nombreux sont par ailleurs les empereurs qui ont dû combattre les Perses de Sévère Alexandre à Constantin en passant par Gordien, Valérien, Carus et Galère.

Troisième point : les historiens de la tradition romaine donnent de la Perse et des Perses une représentation romanocentriste comme on pouvait s'y attendre : les autres nations ou peuples ne les intéressent que dans leurs rapports avec Rome. Cette vision romanocentriste va de pair avec une comparaison entre Perses et Romains à l'avantage de ces derniers. La volonté de célébration de la

[180] Cf. *supra*, p. 23-24 et 49-62.

supériorité romaine se manifeste clairement dans certains textes à travers des commentaires explicites.

Enfin, dernière chose : les récits que nous avons recensés sont généralement très brefs et ne fournissent que rarement des détails à propos des effectifs ou encore du déroulement des affrontements. On ne s'en étonnera guère dans la mesure où il s'agit pour la plupart d'abrégés.

b. Ammien

Comme nous l'avons dit précédemment, malheureusement pour nous, seuls les dix-huit derniers livres des *Res Gestae* correspondant aux années 353-378 sont parvenus jusqu'à nous. La situation à la veille du IVème siècle avait sans doute été traitée dans les livres perdus. La lecture de l'œuvre d'Ammien nous a toutefois permis de relever des passages qui témoignent de l'intérêt porté par l'auteur des *Res Gestae* à l'ensemble de l'histoire de la Perse.

- **Exposé historique d'Ammien**

Le premier d'entre eux est situé au livre XXIII. Au moment où l'armée de Julien s'apprête à pénétrer en territoire ennemi, Ammien fait une digression sur la Perse et greffe un résumé de son histoire sur l'exposé géographique et ethnographique proprement dit. Nous avons déjà annoncé que la partie géographique et ethnographique de cette digression sera étudiée d'une manière exhaustive dans la deuxième partie de notre travail. Nous retiendrons pour le moment qu'Ammien entame son excursus sur la Perse par une introduction historique qui permet de distinguer plusieurs époques, à savoir les périodes achéménide, macédonienne, séleucide, arsacide et enfin sassanide[181]. Chose curieuse de la part d'un historien, cet aperçu succinct de l'histoire de la Perse ne fournit aucune précision chronologique et révèle des confusions opérées par l'auteur, qui, entre autres choses, traite des Arsacides avant les Achéménides et

[181] AMM. XXIII, 6, 2-9.

n'apporte aucune information sur l'avènement des Sassanides[182]. Le développement historique auquel il se livre peut être subdivisé en deux rubriques[183]. La première partie de l'exposé d'Ammien concerne les souverains qui ont régné sur ce territoire[184] ; l'auteur des *Res Gestae* s'adonne brièvement à la présentation des circonstances de l'avènement d'Arsace, fondateur de la dynastie arsacide et de son règne. La seconde partie, quant à elle, relate un certain nombre d'épisodes militaires qui ont marqué l'histoire la Perse, à savoir la défaite de Cyrus face à Thomyris et l'affrontement qui a opposé Darius et Xerxès aux Grecs[185]. Les différents conflits reposent sur une constante, l'expansion territoriale. Dans la dernière partie de son exposé historique, l'auteur des *Res Gestae* se livre à une rétrospective de l'histoire de l'antagonisme entre les deux puissances, romaine et perse, avec un pluriel curieux pour désigner la Perse, renvoyant sans doute aux Perses et aux Parthes ou à la diversité du peuplement de cette contrée : *Quibus peractis, transcursisque temporibus longis, sub consulibus et deinceps in potestatem Caesarum redacta re publica, nobiscum* ***hae nationes*** *subinde dimicarunt, paribusque momentis interdum, aliquotiens superatae, non numquam abiere uictrices*[186].

---

[182] Cf. DEN BOEFT et al., *ad* AMM. XXIII, 6, p. 129 : « The historical survey mainly deals with the early history of the Parthian Empire and the person of Arsaces I. The Achaemenids are hardly taken into account and the Sassanid Empire is not mentioned at all. There is only a brief reference to Persia's relations with Rome ».

[183] DEVILLERS 2002, p. 54.

[184] AMM. XXIII, 6, 2-6.

[185] AMM. XXIII, 6, 7-9.

[186] AMM. XXIII, 6, 9 : « Ces événements terminés, un longs laps de temps écoulé, à l'époque où notre république fut soumise à des consuls, puis au pouvoir des Césars, **ces nations** combattirent fréquemment contre nous : parfois ce fut à armes égales, un certain nombre de fois elles furent vaincues, en quelques cas elles quittèrent victorieuses le champ de bataille ». Cf. DEN BOEFT et al., *ad loc.* : « Curiously after singular *hanc gentem* in § 7 and *nationem omnem* in § 8, Ammianus, perhaps remembering the variety of the population of the Persian empire, now uses the plural (…). In the time of the Roman Republic and that of the Roman (and Byzantine) Empire, the Romans fought many wars with the Parthians and Sassanians, the first of which was fought by Crassus in 54/3 B.C. ».

Outre sa valeur historique, qui reste pour le moins discutable, le développement d'Ammien est révélateur d'un certain nombre d'éléments qui nous ont paru intéressants.

Le texte des *Res Gestae* met d'abord en évidence le caractère conquérant du peuple perse et de ses chefs à travers ses différentes conquêtes territoriales. Le fait de revenir sur les différents conflits romano-perses montre clairement que les Perses sont des adversaires redoutables.

Toutefois, ce caractère qui peut paraître tout à l'honneur du peuple perse est tempéré par la mention d'un trait de caractère négatif, à savoir l'orgueil : *Ad id tempus reges eiusdem gentis* ***praetumidi*** *appellari se patiuntur Solis fratres et Lunae, ut quae imperatoribus nostris Augusta nuncupatio amabilis est optata. Ita regibus Parthicis, abiectis et ignobilibus antea, incrementa dignitatum felicibus Arsacis auspiciis accessere uel maxima*[187]*.* Ce trait se manifeste à un double niveau. D'abord dans le commentaire explicite de l'historien qui recourt à l'adjectif *praetumidus* et, un peu plus loin[188], au terme *superbia* pour qualifier les rois perses, puis dans l'évocation de la titulature extravagante adoptée par les rois perses avec un rapprochement, voire une comparaison indiscutable entre les souverains perses et les empereurs romains. Selon J. Den Boeft et ses collaborateurs, le titre qu'il s'arroge exprime le caractère arrogant du souverain[189].

On notera aussi que l'auteur des *Res Gestae* s'intéresse au culte que les Perses rendent à leur roi, vénéré comme un dieu. La dévotion au roi Arsace, qui « fut le premier à être placé au nombre des astres »[190], en est un exemple : *Quam*

---

[187] AMM. XXIII, 6, 5 : « Jusqu'à notre époque, les souverains de ce peuple, tout **gonflés d'orgueil**, se laissent appeler frères du Soleil et de la Lune, de même que pour nos empereurs le titre d'Auguste est plaisant et désirable. Ainsi les rois perses, naguère vils et obscurs, ont-ils vu s'accroître extraordinairement leur dignité sous les heureux auspices d'Arsace ». Cf. DEN BOEFT et al., *ad* XXIII, 6, 5, p. 137 : « There is no other source which mentions this title of the Parthian kings. Ammianus attributed the titles of the Sassanians also to the Arsacids kings ».

[188] AMM. XXIII, 6, 7.

[189] Cf. DEN BOEFT et al., *ad* AMM. XXIII, 6, 5, p. 137 : « Ammianus equates these arrogant title usurped by the Persian kings with the traditional Roman imperial name. He marely draws attention to the fact that, just as all emperors take the title "Augustus", the Persian king too followed in the footsteps of their founder ».

[190] AMM. XXIII, 6, 4 : *Astris, ut ipsi existimant*, *ritus sui consecratione permixtus est omnium primus*.

ob rem ***numinis*** *eum* ***uice*** *uenerantur et* ***colunt****, eo usque propagatis honoribus ut, ad nostri memoriam, non nisi Arsacides, si sit usquam, in suscipiendo regno cunctis anteponatur, et in qualibet ciuili concertatione, quae adsiduae apud eos eueniunt, uelut* ***sacrilegium*** *quisque caueat ne dextra sua Arsaciden arma gestantem feriat uel priuatum*[191]*.* Le texte d'Ammien contient deux données distinctes : la première concerne l'apothéose et la vénération d'Arsace en tant que dieu après sa mort ; la seconde, quant à elle, fait état de la vénération des rois sassanides de leur vivant puisqu'ils se considèrent au nombre des astres et se font appeler frères du Soleil et de la Lune[192].

Cependant, le développement général consacré à l'histoire de la Perse au chapitre 6 du livre XXIII n'est pas le seul passage consacré à des événements antérieurs à l'expédition de Julien en Perse qui nous occupera plus loin.

- **Passages narratifs**

Ammien a également mentionné, d'une manière sommaire il est vrai, d'autres événements antérieurs dans des passages narratifs. Le tableau qui suit en fait foi.

Sujet	Référence et texte	Commentaires
Anecdote relative à un fait survenu lors du pillage du camp du roi de Perse Narseh (297)	AMM. XXII, 4, 8 : *Notum est enim sub Maximiano Caesare uallo regis Persarum direpto, gregarium quendam sacculum Parthicum in quo erant margaritae repertum,*	À noter qu'Ammien se trompe quasi systématiquement sur le nom de Galère en l'appellant Maximien[194]. Maximien, le collègue de Dioclétien, n'a

[191] AMM. XXIII, 6, 6 : « Aussi le vénèrent-ils et lui rendent-ils un culte à **l'égal d'un dieu**, et les **honneurs** qui lui sont décernés se sont propagés à tel point que, de mémoire d'homme, seul un Arsacide, s'il est en vie, est préféré à tout autre candidat à la succession royale, et qu'en n'importe quelle lutte civile - elles éclatent chez eux fréquemment -, on se garde, comme d'**un sacrilège**, de frapper de son bras un Arsacide, qu'il porte les armes ou qu'il ne soit qu'un simple particulier ».

[192] Cf. FONTAINE, *ad* AMM. XXIII, 6, 5, n. 134, p. 59 : « (…) il faut bien distinguer, dans notre texte, entre la consécration astrale d'Arsace défunt, et celle des Sassanides de leur vivant ».

	proiectis imperitia gemmis abisse, pellis nitore solo contentum[193].	jamais entrepris de campagne en Perse. À relever également qu'Ammien emploie simultanément les termes *Persa* et *Parthicus*[195]. À noter enfin que cette anecdote n'a été rapportée que par Ammien[196].
Allusion aux raids perses à travers la Syrie à propos de la fortification du *limes* par Dioclétien	AMM. XXIII, 5, 2 : … *documento <perterritus ne* ***uagarentur****> per Syriam Persae, ita ut paucis ante annis cum* ***magnis prouinciarum*** *contigerat damnis*[197].	« Texte corrompu (…). L'idée manquante ne fait pas de doute : la leçon des invasions perses de l'Orient romain au siècle précédent est le mobile de renforcement du *limes* par Dioclétien »[198].
Assaut perse conduit par Sapor Ier contre Antioche sous le règne de Gallien (260)	AMM. XXIII, 5, 3 : … *Ita ciuitate* ***incensa****, et* ***obtruncatis*** *pluribus qui pacis more palabantur effusius,* ***incensis****que locis finitimis et* ***uastatis****, onusti praeda hostes ad sua remearunt innoxii, Mareade* ***uiuo exusto****, qui eos ad suorum interitum ciuium duxerat inconsulte. Et haec quidem Gallieni*	À noter le châtiment de Maréas brûlé vif, probablement sur l'ordre du roi perse[200].

[194] À l'exception d'AMM. XIV, 11, 10.

[193] AMM. XXII, 4, 8 : « Car c'est un fait connu que sous Maximien César, lors du pillage du camp du roi de Perse, un simple soldat, ayant trouvé un petit sac parthe contenant des perles, jeta ces joyaux par ignorance et s'en alla en se contentant du seul éclat du cuir ».

[195] Cf. FONTAINE, FREZOULS et BERGER, *ad* AMM. XXII, 4, 8, n. 551, p. 265 : « On notera l'usage simultané des mots *Persarum* et *Parthicum* : le premier dénomme correctement l'empire oriental, sur lequel règne depuis un siècle et demi une dynastie perse, le second est un titre traditionnel qualifiant les empereurs vainqueurs des Perses ».

[196] Cf. DEN BOEFT et al., *ad* AMM. XXII, 4, 8, p. 47.

[197] AMM. XXIII, 5, 2 : « … il (*sc*. Dioclétien) organisait les défenses frontalières en profondeur, un exemple instructif lui ayant fait redouter **des raids perses** à travers la Syrie, comme il était arrivé quelques années auparavant **au grand dam des provinces** ».

[198] Cf. FONTAINE, *ad* AMM. XXIII, 5, 2, n. 96, p. 43.

	temporibus euenerunt[199].	
Mort de l'empereur Gordien III à Zaïthan en Perse (244)	AMM. XXIII, 5, 7 : *Profecti exinde Zaithan uenimus locum, qui olea arbor interpretatur. Hic Gordiani imperatoris longe conspicuum uidimus tumulum, cuius actus a pueritia prima exercituumque felicissimos ductus et insidiosum interitum digessimus tempore conpetenti*[201].	Mention du tombeau de Gordien, aperçu par l'armée romaine au moment où elle pénètre dans Zaïthan ; l'auteur des *Res Gestae* en fera à nouveau état dans le discours de Julien[202]. Ammien renvoie à un passage où il a parlé de Gordien, de son enfance à sa mort. La mention du tombeau de Gordien apparaît également chez Eutrope, Festus ou encore Zosime[203].
Expédition de l'empereur Carus et de sa traversée du Tigre	AMM. XXIV, 5, 3 : … *antegressus cum procursatoribus princeps et ciuitatem desertam conlustrans a Caro principe quondam* ***excisam****, in qua perpetuus fons stagnum ingens eiectat, in Tigridem defluens,* ***corpora uidit suffixa patibulis*** *multa necessitudinum eius quem prodidisse ciuitatem Pirisaboram rettulimus supra*[204].	Ammien fait allusion à la destruction par Carus de Coché, qui était située sur la moitié sud de l'emplacement de l'ancienne ville de Séleucie. Cet épisode est attesté chez Festus, Eutrope[205] ainsi que Zosime[206], dont la version diverge avec celle d'Ammien dans la mesure où les deux

[200] Cf. FONTAINE, *ad* AMM. XXIII, 5, 3, n. 99, p. 45.

[199] AMM. XXIII, 5, 3 : « C'est ainsi qu'ayant **mis le feu** à la ville, **massacré** bien des promeneurs qui flânaient en débandade comme on le fait en temps de paix, **incendié et dévasté** des localités voisines, l'ennemi chargé de butin revint dans sa patrie sans être inquiété, après **avoir brûlé vif** Maréas qui les avait inconsciemment menés à la perte de ses concitoyens. Or c'était un fait qui s'est produit à l'époque de Gallien ».

[201] AMM. XXIII, 5, 7 : « Partis de là, nous parvînmes à Zaïthan, localité dont le nom se traduit olivier. Nous aperçûmes, bien visible de loin, le tombeau de l'empereur Gordien, dont nous avons retracé en temps utile les faits et gestes depuis sa tendre enfance, les expéditions militaires triomphales, et les trépas en traîtrise ».

[202] Cf. *infra*, p. 85.

[203] EVTR. IX, 2 ; FEST. XXII, 2 ; ZOSIM. III, 14, 3.

[204] AMM. XXIV, 5, 3 : « … puis le prince (*sc.* Julien) prit les devants avec des tirailleurs, et en parcourant la cité abandonnée, jadis **rasée** par l'empereur Carus, où le jaillissement d'une source

		historiens ne donnent pas les mêmes renseignements relatifs à l'identification et à l'emplacement exact des villes mentionnées dans le passage en question.

En dehors de ces passages narratifs, présents un peu partout dans les *Res Gestae*, Ammien aborde encore d'autres événements, cette fois-ci à travers un discours attribué à l'empereur Julien.

- **Discours de Julien**

Dans sa harangue, destinée à motiver les troupes romaines avant d'envahir le territoire perse au cours de son expédition de 363, le jeune empereur rappelle à ses hommes les victoires antérieures remportées par Rome sur le peuple perse[207]. Il attire l'attention des soldats sur le fait que sa campagne de Perse n'est pas la première de ce genre : *Non nunc primitus* (…) *Romanos penetrasse regna Persidis*[208]. Pour étayer son propos, il donne pour exemple celles menées par ses prédécesseurs. Ammien dresse une liste, qu'il met dans la bouche de Julien, des empereurs romains qui se sont distingués lors de conflits romano-perses antérieurs, parmi lesquels Gordien déjà mentionné plus haut : *Traianus et Verus et Seuerus hinc sunt digressi uictores et tropaeati, redissetque pari splendore iunior*

---

intarissable forme un immense étang qui s'écoule dans le Tigre, il **vit cloués à des gibets les corps** de nombreux parents de celui qui avait livré la cité de Pirisabora - comme nous l'avons rapporté plus haut - ».

[205] FEST. XXIV, 2 ; EVTR. IX, 18, 1.

[206] ZOSIM. III, 23, 3. Sur les divergences entre Ammien et Zosime, voir PASCHOUD, *ad* ZOSIM, *ad loc.*, n. 65, p. 156-162 ; RIDLEY 1973, p. 321.

[207] AMM. XXIII, 5, 16-23.

[208] AMM. XXIII, 5, 16 : « Ce n'est pas maintenant la première fois (…) que les Romains ont pénétré dans les royaumes de Perse ».

Gordianus, cuius monumentum nunc uidimus honorate, apud Resainam superato fugatoque rege Persarum, ni factione Philippi[209].

L'inventaire auquel nous nous sommes livrée montre que dans les passages parvenus jusqu'à nous, Ammien a évoqué, de manière succincte il est vrai, quelques épisodes historiques relatifs à la Perse, notamment ceux qui touchent à des expéditions militaires romaines en Perse. Son texte est ainsi conforme à ce que nous avons pu voir à propos de la tradition romaine en général.

Même s'ils sont peu nombreux, les extraits que nous avons recensés permettent de mettre en évidence une certaine image de la Perse et des Perses, vus par Ammien.

Les Perses apparaissent comme étant un ennemi redoutable. Le nombre important des campagnes entreprises par Rome en ce pays est révélateur à cet égard. L'historien les présente comme un peuple conquérant, à travers ses invasions fréquentes du territoire romain, mais aussi cruel, notammant en évoquant les destructions des villes et le sort des traîtres. Là encore il est en accord avec le reste de la tradition romaine. L'antagonisme entre les deux puissances se solde par des fortunes diverses. Il est à noter que l'auteur des *Res Gestae* associe souvent la défaite romaine face à la puissance sassanide à un acte de traîtrise de cette dernière. Nul doute que nombre d'éléments semblables à ceux que nous venons de relever dans le développement qui précède avaient également dû figurer dans les pages qu'Ammien avait consacrées à la situation romano-perse.

Ce premier examen du texte d'Ammien révèle des similitudes avec le reste de la tradition romaine. De fait, la tradition romaine, Ammien y compris, présente l'ennemi sassanide comme redoutable, avide de conquêtes et cruel. L'évocation des Perses est par ailleurs associée systématiquement aux affrontements

[209] AMM. XXIII, 5, 17 : « Trajan, Vérus, Septime Sévère sont repartis d'ici vainqueurs et couverts de trophées, et Gordien le jeune, dont nous venons de voir le monument funèbre, en fût revenu avec pareil éclat, après avoir vaincu et mis en fuite le roi des Perses à Résaina, s'il n'était pas tombé sous des coups impies, par les intrigues de Philippe ». Cf. FONTAINE, *ad loc.*, n. 119, p. 53 : « Ammien donne une vue cavalière des campagnes du second siècle ». À propos du déroulement de ces différentes campagnes, voir DEN BOEFT et al., *ad loc.*, p. 114-119.

militaires qui ont opposé les deux puissances romaine et perse. La description de la Perse y occupe en revanche peu de place.

Même si la moisson peut paraître un peu maigre, notamment pour Ammien, il nous semble néanmoins qu'elle pourra nous donner des pistes de réflexion pour la suite de notre étude. Il sera notamment intéressant de voir si pour les événements postérieurs, Ammien aura la même perception de la Perse et des Perses.

La tradition romaine en général et d'Ammien en particulier présente une double caractéristique, à savoir être essentiellement voire purement historiographique en tout cas pour ce qui est d'Ammien, et adopter un point de vue romain des faits. Il n'en va pas de même de la tradition arabo-persane.

2. La tradition arabo-persane

Si les sources gréco-latines se distinguent par leur minutie, notamment dans le traitement des événements et le souci de la datation, les sources arabo-persanes, quant à elles, présentent presque exclusivement les faits sous la forme d'un catalogue ; elles brossent quasi systématiquement un tableau de l'histoire de la Perse depuis ses origines jusqu'à la chute des Sassanides. Le traitement des faits est forcément très bref. Ces caractéristiques apparaissent clairement dans l'exemple que nous avons retenu pour ce troisième chapitre.

La confrontation des deux traditions, romaine d'une part, arabo-persane d'autre part, révèle qu'elles ne présentent pas de différences majeures dans le contenu des faits eux-mêmes ; c'est ainsi qu'elles s'accordent sur l'ordre de succession des différents souverains sassanides et la durée de leurs règnes. Certains épisodes ont cependant retenu notre attention car ils nous semblent être révélateurs d'une différence d'approche dans les détails. Il s'agit de ceux qui sont relatifs aux règnes d'Ardachir, le fondateur de la dynastie, de son fils Sapor Ier et de Sapor II. Nous n'allons pas nous attarder sur ce dernier, dans la mesure où il

sera amplement traité plus loin dans la troisième partie, en tout cas pour ce qui est de la période qui va de 354 à 378. Ce qui est assuré, est que les passages relatifs à Ardachir et Sapor Ier révèlent que la tradition arabo-persane n'est pas univoque. C'est ce que nous allons montrer dans les pages qui suivent.

a. Ardachir (224-241) : le fondateur de la dynastie sassanide

Le règne du premier roi sassanide, fondateur de la dynastie, est un épisode incontournable dans la littérature arabo-persane. Trois éléments de sa geste sont particulièrement intéressants pour notre propos. Il s'agit de la généalogie d'Ardachir, de la relation de ses exploits lors de son accession au trône et enfin de la reconnaissance par le roi de son fils Sapor Ier.

- **Les données**

Nous avons, une nouvelle fois, opté pour une présentation sous forme d'un tableau recensant les différents textes de la tradition arabo-persane retenus.

Sujet	Référence	Résumé/Commentaire
La généalogie d'Ardachir	TABARI, p. 296	Ardachir, fils de Babak, fils de Sassan lui-même fils de Bahman. Même généalogie chez Al-Bikari p. 280. Le texte de Tabari présente une particularité : il fournit une donnée relative à la date. Tabari, avant d'évoquer la généalogie d'Ardachir, entame ainsi le récit : « Lorsque, après le règne d'Alexandre, il se fut écoulé un espace de temps de quatre cents ans ou, selon le dire des Chrétiens, de cinq cent vingt-trois ans ou, selon les mages, de deux cent soixante-six ans, eut lieu l'avènement d'Ardashîr ».
	MASOUDI, p. 211	Selon la version la plus répandue, les Perses descendraient d'Assur, fils de Sem, lui-

		même fils de Noé, alors qu'une autre version faisait des Perses des descendants de Joseph, fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham. Masoudi, pour sa part, se contente de récuser l'ensemble de ces versions.
Exploits héroïques d'Ardachir lors de son accession au trône	TABARI, p. 297-299	Selon Tabari, Ardachir a dû faire la guerre contre ses propres frères pour s'emparer du pouvoir. À la tête d'une redoutable armée, il envahit plusieurs villes et provinces en y plaçant à chaque fois un lieutenant et un corps d'armée pour les contenir. Le récit de Tabari ne fournit aucune date. La relation des affrontements militaires est limitée à leur mention sans qu'il y ait des détails relatifs à leur déroulement. L'évocation d'un siège se résume à l'encerclement d'une ville privant ses habitants de nourriture.
	AL-THALIBI, p. 476-480	Al-Thalibi rapporte le récit de la fuite d'Ardachir, qui, craignant pour sa vie, rejoint des alliés dans le *Fars*. Il s'empare du pouvoir et envahit plusieurs villes. Le récit n'apporte aucune donnée quant au déroulement des affrontements. Il est question du siège de la ville de Dodjaïl ; le texte se borne à évoquer l'opération qui consistait à empêcher l'approvisionnement en vivres ; il n'y a nulle mention d'opérations militaires destinées à faire tomber la ville.
	FIRDOUSI, p. 333	Le récit fait par Firdousi se borne à la mention d'armées envoyées de tous côtés pour s'emparer du trône.
	MASOUDI, p. 217	Le récit de Masoudi, quoique très bref puisque se limitant à une seule phrase, est le plus vraisemblable de tous. L'auteur mentionne la chute du roi Artaban et des chefs des satrapies provoquée par Ardachir

		avant d'accéder au trône.
Naissance de Sapor Ier	FIRDOUSI, p. 333-343	Firdousi, dont le récit est très développé - la chose mérite d'être notée -, rapporte qu'après la mort du roi Ardewan, Ardachir épousa la fille de ce dernier « dans l'espoir qu'elle lui indiquerait où était le trésor de son père ». La jeune femme, pour faire libérer ses frères, voulut empoisonner Ardachir. Son stratagème fut démasqué par le roi qui donna l'ordre à son *Mobed* (ministre) de la tuer. Le ministre, ayant eu connaissance de la grossesse de la jeune femme, décida de l'épargner en la gardant dans son propre palais. Pour éviter les calomnies, il se coupa les testicules, les plaça dans un écrin et demanda au roi de le placer avec son trésor. Quelques mois plus tard Sapor naquit. À noter que le récit est entrecoupé de plusieurs dialogues.
	TABARI, p. 301	Selon Tabari, la fille d'Ardawan, ennemi d'Ardachir, se fait passer pour une esclave afin d'échapper à la mort. Une fois démasquée, Ardachir ordonne de la tuer. La suite de l'histoire est similaire à celle présente chez Firdousi. Le récit et les dialoques chez Tabari sont moins développés que chez l'auteur persan.
	AL-BIKARI, p. 282	Même version que celle présente chez Tabari. Le récit est très concis.
Reconnaissance de Sapor Ier par son père Ardachir	FIRDOUSI, p. 343-345	Cet épisode de reconnaissance rappelle un passage semblable, présent chez Hérodote, dans lequel Astyage reconnaît Cyrus. Il s'agit peut-être là d'un élément repris par la tradition sassanide, elle-même fortement influencée et imprégnée par la culture grecque classique.
	TABARI, p. 301-302	Cet épisode apparaît dans le chapitre dédié

		à Sapor Ier, alors que chez Firdousi, il fait partie de la geste d'Ardachir. L'écrivain arabe ne mentionne pas l'anecdote au moment où il narre l'accession du jeune homme au trône ; il y revient plus loin lorsqu'il entame le récit du règne de Sapor Ier.
	AL-BIKARI, p. 282-283	Même anecdote que celle présente chez Firdousi et Tabari.

- **Les caractéristiques de cette tradition**

La tradition arabo-persane relative au fondateur de la dynastie sassanide présente plusieurs caractéristiques.

D'abord, les textes que nous avons recensés s'attachent exclusivement à la geste du roi sassanide : ils font état de la généalogie d'Ardachir, des circonstances dans lesquelles il a accédé au trône et enfin de la conception et de la naissance de Sapor Ier.

Légende et romanesque tiennent une grande place dans ces récits. La propension pour le récit légendaire se manifeste esssentiellement dans la généalogie d'Ardachir, en raison de l'origine mythique des Perses : si en on croit les versions véhiculées par Masoudi, Ardachir serait de la lignée de Noé ou de d'Abraham.

D'autres récits sont fortement romancés, voire rocambolesques comme en témoignent quelques extraits relevés chez Firdousi et Tabari. Ces récits touchent aussi bien aux circonstances de la naissance de Sapor Ier qu'à la reconnaissance de Sapor Ier par son père Ardachir, donnant ainsi une *aura* extraordinaire au personnage.

Légende et romanesque vont de pair avec un caractère épique, bien mis en valeur par les exploits du fondateur de la dynastie sassanide qui n'a accédé au trône qu'en livrant bataille à d'autres rois et chefs.

Enfin, on notera que les différents récits que nous avons réunis ne relèvent pas de l'historiographie proprement dite puisqu'ils ne présentent aucune donnée relative à une date ou aux effectifs, encore moins au déroulement des combats sur un mode historiographique.

La comparaison des deux traditions, romaine et arabo-persane, concernant Ardachir, nous paraît riche en renseignements. Elle met en évidence des différences essentielles.

La tradition romaine se borne à relater des faits historiques. La tradition arabo-persane, quant à elle, présente un penchant pour le romanesque et l'épique. Cette différence est sans doute due à la différence de genre littéraire. La chose n'est pas étonnante puisque la tradition romaine que nous avons examinée est essentiellement historiographique, à l'exception de Lactance, alors que la tradition arabo-persane est constituée d'épopées ou d'histoires anecdotiques.

Le règne de son fils Sapor Ier n'est pas moins remarquable, si on en juge par la tradition arabo-persane. C'est ce que nous allons voir à présent.

b. Sapor Ier (241-272) : un roi conquérant, vainqueur des Romains

La naissance et la reconnaissance extraordinaires de Sapor Ier par son père qui viennent d'être évoquées à propos du règne d'Ardachir ne sont pas les seuls épisodes singuliers de sa vie si l'on en croit la tradition arabo-persane. Sa geste est d'autant plus intéressante pour notre propos, tout comme son surnom.

Le tableau suivant fait une synthèse des données que nous avons recensées.

- **Un roi conquérant**

Sujet	Référence[210]	Résumé/Commentaire
« *Sabûr al-Djunûd* » (« Sapor des armées »)[211] à la conquête des territoires voisins	MASOUDI, p. 220-221	Sapor Ier succéda à son père et régna pendant trente-trois ans. Les Arabes lui donnèrent le surnom de « Sapor des armées » en raison de son caractère belliqueux. Masoudi met également l'accent sur le fait que le roi sassanide fut à l'origine de la création de nombreuses villes.
	TABARI, p. 303	Même version que celle de Masoudi. Tabari fait état d'une « armée innombrable » ou encore d'une « nombreuse armée » sans donner d'idée précise des effectifs.
	AL-THALIBI, p. 488	Même version que celle de Masoudi. Al-Thalibi se contente d'expliquer le surnom du roi en évoquant « des troupes nombreuses » et « une puissance guerrière ».

Le recollement auquel nous avons procédé permet de dégager un certain nombre d'éléments.

Les différents récits mettent tous l'accent sur un trait distinctif attribué à Sapor Ier, à savoir sa valeur guerrière en tant que chef militaire à la tête d'une puissante armée, ce qui lui a valu son surnom de « Sapor des armées ».

Aucun des textes en revanche ne fournit de donnée relative aux noms des adversaires du roi ou au déroulement des affrontements militaires. Qu'ils soient historiens, géographes ou auteurs d'épopée, les auteurs de notre tableau n'ont

[210] Une des sources qui figure dans notre corpus est absente de notre tableau, tout comme cela avait déjà été le cas pour Ardachir ; il s'agit d'Isfahani. Il est vrai que sa façon de présenter les rois sassanides se distingue de celle des autres auteurs recensés. Isfahani se contente d'énumérer, dans un style sobre, les différents souverains en donnant la durée du règne de chacun ; il semble privilégier un développement d'ensemble de la succession et la généalogie des rois perses.

[211] Le surnom « Sapor des armées » est attesté chez MASOUDI, p. 221, et TABARI, p. 303.

pas davantage mentionné les effectifs de l'armée de Sapor Ier. Les seules indications qui apparaissent sont des adjectifs qui ont une valeur générale, à savoir « innombrable » et « nombreuse ». Les différents écrits ne comportent pas de références relatives aux dates des conflits, remarque récurrente que nous avons déjà soulignée plus haut.

Au total donc, une nouvelle fois rien qui relève de l'historiographie telle qu'on la concevait à Rome. Le dessein principal de la tradition arabo-persane se résume au fait de vouloir construire la figure d'un roi héroïque.

Si la tradition arabo-persane est peu prolixe sur les exploits guerriers de Sapor Ier face à d'autres adversaires que romains, elle s'étend assez largement sur le conflit romano-perse. La totalité des textes de la tradition arabo-persane en témoigne.

- **Le vainqueur des Romains**

Un des épisodes militaires romano-perses les plus illustres de cette époque est celui du siège de la ville de Nisibe. Les troupes de Sapor Ier avaient assiégé cette dernière ; la ville ne tarda pas à tomber. Cette séquence ne fut pas la seule cependant, qui vit s'affronter Romains et Perses. Là encore, un tableau permet de présenter les passages concernant notre propos.

Aux sources recensées au chapitre II, s'ajoutent les *Res Gestae Diui Saporis*[212] qui ne sont pas, nous l'avons dit, un document à proprement parler « littéraire » mais une inscription trilingue en pehlavi sassanide (moyen perse), pehlavi arsacide (parthe) et grec. Ces *Res Gestae*, attribuées à Sapor Ier et découvertes à Naqs-i-Rustam, près de Persépolis, ne sont pas sans présenter des ressemblances avec les *Res Gestae Diui Augusti* dont le roi perse semble s'être inspiré. Sapor Ier s'y présente brièvement puis énumère les villes de son royaume. Il se livre également à une présentation de la nature des relations qu'entretint son royaume avec l'empire romain. Il évoque, entre autres choses, la capture de Valérien.

[212] Sur cette inscription, voir MARIQ 1958.

Sujet	Référence	Résumé/Commentaire
Guerre contre les Romains	FIRDOUSI, p. 391-395	Firdousi rapporte le récit d'un conflit entre Sapor Ier et les Romains, sans mentionner le nom de l'empereur romain opposé au roi perse. L'auteur fournit en revanche des données concernant l'armée, à savoir la présence d'éléphants, de chevaux et de lances. Du côté romain, il est question de trois mille soldats tués et de mille six cents prisonniers. L'auteur du *Livre des Rois* décrit ainsi le combat : « La terre temblait, les nuages de poussière se formaient, les lances du combat étincelaient comme le feu ».
Première campagne contre les Romains (243)	*Res Gestae Diui Saporis*, p. 306	Mention de la bataille de Misikhè, près de l'actuelle Falluja, en Irak, de la mort de Gordien et de la défaite de l'armée romaine.
Sapor Ier face à Philippe (243)	*Res Gestae Diui Saporis*, p. 306-308	Philippe l'Arabe est proclamé César. Il doit verser une rançon de cinq cent mille deniers pour obtenir que les prisonniers aient la vie sauve. Sapor Ier pour sa part rebaptise la ville de Misikhè en Péroz-Sapor (« Victorieux Sapor »).
Deuxième campagne contre les Romains (252)	*Res Gestae Diui Saporis*, p. 308-310	Sapor Ier attaque les Romains. Le roi perse anéantit le territoire placé sous la domination romaine et s'empare de plusieurs villes et places fortes.
Troisième campagne contre les Romains (260)	*Res Gestae Diui Saporis*, p. 310-312	Sapor Ier attaque les villes de Carrhes et Édesse. Valérien, à la tête de l'armée romaine, envahit la Perse et est fait prisonnier. Déportation de prisonniers romains en territoire perse.
Siège et prise de la ville de Nisibe (non datée)	AL-THALIBI, p. 488-489	Le siège de ville de Nisibe est présenté comme un châtiment : l'empereur Constantin ayant refusé de payer le tribut,

		Sapor Ier décida d'envahir la ville. L'épisode n'est pas daté.
	TABARI, p. 302	Même version du siège de Nisibe que chez Al-Thalibi, sans indication de date. L'ouvrage de Tabari contient également un épisode récurrent dans la tradition romaine, à savoir la mention de la capture de l'empereur Valérien par le roi perse.
	MASOUDI, p. 221	Siège de Nisibe : aucune mention de l'événement, *a fortiori* de date. Masoudi fait cependant état d'un échange de correspondance, sans doute contemporain, entre le roi perse Sapor Ier et un empereur romain, désigné par « le roi des Rûm » et non identifié. Ces lettres sont d'un intérêt considérable dans la mesure où elles donnent une idée de la personnalité et du tempérament du roi des Perses.

On relèvera d'abord que la donnée fournie par les *Res Gestae Diui Saporis* concernant le lieu de la mort de Gordien est en contradiction avec la version romaine qui place sa sépulture à Zaïthan, à quelque deux cents kilomètres de là. Cette énigme géographique est résolue dans une version tardive, représentée essentiellement par Zonaras, qui constitue un pont entre les traditions romaine et arabo-persane et affirme que Gordien aurait été accidentellement blessé « en campagne contre les Perses », « ramené en territoire romain », où il mourut des suites de sa blessure[213].

Ce tableau fournit cependant d'autres renseignements. Le premier est que le personnage du roi Sapor Ier présente de gandes similitudes avec celui d'Ardachir. Tous deux sont présentés comme des rois guerriers. La tradition arabo-persane met systématiquement l'accent sur les qualités guerrières des rois sassanides. Les passages que nous venons d'étudier en témoignent clairement.

[213] ZON. XII, 17. Sur cette question, voir par exemple PRICKARTZ 1989, p. 50-51.

Nous avons également été frappée par la différence qui existe entre les textes de la tradition arabo-persane elle-même. Les *Res Gestae Diui Saporis* se distinguent par leur précision. La chose n'est pas étonnante, sachant que le document en question est une inscription rédigée sur l'ordre de Sapor Ier lui-même pour célébrer ses exploits guerriers. Les autres textes littéraires sont en revanche fort imprécis, constat fait plus haut à propos d'Ardachir. Nous en revenons à une idée déjà exprimée antérieurement : la différence d'approche est étroitement liée au genre littéraire retenu.

Enfin, un autre aspect qui mérite d'être mentionné selon nous : la tradition arabo-persane met l'accent sur les victoires de Sapor Ier sur Gordien III et Valérien et occulte les premières victoires de Gordien III contre les Perses ; la tradition romaine, quant à elle, passe très rapidement sur la défaite de Gordien - qui ne va pas être occultée - et fait état des campagnes victorieuses de Gordien III contre Sapor Ier. Inversement pour la capture de Valérien, alors que le texte des *Res Gestae Diui Saporis* se borne à évoquer le fait que l'empereur romain a été déporté en Perside et ne dit rien au sujet du sort qui lui été réservé, la tradition romaine, quant à elle, contient plusieurs récits relatifs à cette capture humilante pour Rome.

Si Sapor Ier apparaît comme un grand homme de guerre, la tradition arabo-persane s'est aussi attachée à mentionner son rôle de roi bâtisseur.

- **Un roi bâtisseur**

Sujet	Référence	Résumé/Commentaire
Après plusieurs guerres, notamment contre les Romains, Sapor Ier fonda plusieurs villes	TABARI, p. 304-305	Tabari mentionne le nom de certaines villes fondées par Sapor Ier : Shâd Shâpour, Tchandî Shâpour et Ardbîl. L'historien évoque également les caractéristiques de Tchandî Shâpour, qui apparaît comme « la plus florissante et la plus agréable » de toutes les villes puisque la végétation y fleurit tout au long de l'année.
	MASOUDI, p. 220	L'évocation de Masoudi se limite à la phrase suivante : « Il (*sc*. Sapor Ier) fit la guerre à plusieurs rois, créa des provinces et bâtit des villes qui furent appelées de son nom ».
	AL-THALIBI, p. 494	L'auteur mentionne la fondation de trois villes : Djondaï-Sâboûr, Shâd Shâpour et Sâboûr. Al-Thalibi évoque le fait que la ville de Djondaï-Sâboûr a été peuplée avec les prisonniers romains.

Les pages consacrées à Sapor Ier roi bâtisseur sont intéressantes à double titre. Non seulement elles font état d'une caractéristique de Sapor Ier mais elles sont aussi les premières que nous rencontrons qui touchent à la géographie de la Perse, que ce soit le nom des villes ou la fertilité du pays. De fait, c'est le roi lui-même qui nomme les villes qu'il fonde, en associant son propre nom à un autre terme ; cette donnée, présente dans la tradition littéraire, figure également dans les *Res Gestae Diui Saporis* qui relatent la rebaptisation de la ville de Misikhè en *Péroz-Sapor*, dont le sens est « Victorieux Sapor ». Quant à la fertilité du pays, elle est mentionnée par le seul Tabari. Ces renseignements cependant ne sont pas fournis pour eux-mêmes mais en rapport avec le personnage de Sapor Ier ; la chose mérite d'être relevée. Il en va de même du peuplement des villes, constitué

majoritairement d'anciens prisonniers déportés ; là encore, il s'agit d'une précision en rapport avec le personnage même de Sapor Ier

Ces constats nous confortent dans ce que nous avons avons déjà dégagé comme constante plus haut : tout est centré autour d'un personnage, le roi.

À noter que la tradition romaine, Ammien y compris, ne fournit aucune donnée relative au rôle bâtisseur qu'a joué le roi sassanide.

À ce stade du développement, il est possible de mettre en évidence les caractéristiques de la tradition arabo-persane concernant le règne des rois sassanides qui ont gouverné au IIIème siècle. Quoique les récits arabes et persans diffèrent parfois entre eux dans le détail, ils contiennent incontestablement des éléments qui les distinguent de ceux de la tradition romaine. Il est clair que les auteurs de la tradition arabo-persane exaltent systématiquement la geste des rois sassanides. Cette tradition est également caractérisée par l'introduction, dans les récits, de thèmes merveilleux ou romanesques, qu'il s'agisse des origines lointaines d'Ardachir qui remonterait à Noé ou Abraham, de la naissance de Sapor Ier survenue dans des circonstances peu ordinaires et de sa reconnaissance par Ardachir. On relèvera enfin que seules les *Res Gestae Diui Saporis* fournissent des données purement factuelles, preuve s'il en est que la tradition arabo-persane ne relève pas de l'historiographie telle que l'entend la tradition romaine.

3. Des approches complémentaires ou antagonistes ? Méthode de travail

Les pages qui précèdent nous ont clairement montré la richesse des sources, tant romaines qu'arabo-persanes, qui sont à notre disposition. Elles doivent aussi nous permettre de dresser un bilan et surtout de définir notre méthode de travail pour la suite.

a. Bilan et pistes de réflexion

Le premier chapitre nous a permis de montrer l'originalité d'approche de l'autre en général et de la Perse en particulier par les Romains. Nous avons constaté que l'ensemble des textes retenus présente une approche romanocentriste de l'autre. Les auteurs qui font partie de la tradition romaine ont manifesté un intérêt certain pour les Perses puisqu'ils sont des adversaires de Rome, d'abord à l'époque parthe puis à l'époque sassanide. Qu'ils soient désignés par Parthes ou Perses, ces individus apparaissent comme des ennemis redoutables.

Le deuxième chapitre nous a permis de nous interroger sur la place qu'il convient de donner à Ammien dans l'étude de l'image de la Perse et des Perses sassanides, des origines de la dynastie à Ammien. L'inventaire des sources - tradition romaine autre qu'Ammien et tradition arabo-persane - nous a laissé entendre qu'Ammien est effectivement une source majeure avec une vision typiquement romaine.

Cette première impression a été confirmée par un exemple concret, étudié dans le troisième chapitre, à savoir la Perse et les Perses de l'avènement des Sassanides à la veille du IVème siècle. Les caractéristiques de chacune des deux traditions romaine et arabo-persane nous semblent être pour le moment les suivantes :

- La tradition romaine est constituée essentiellement d'écrits historiographiques. Son intérêt pour la Perse et les Perses se manifeste exclusivement à travers les rapports qu'entretenait Rome avec cette dernière. Autrement dit, la Perse et les Perses n'apparaissent que dans le cadre du conflit militaire avec l'empire romain. Qu'il s'agisse d'excursus ou de simples mentions, la description de l'ennemi perse est associée à la violence et aux combats, une constante dans la littérature romaine. Certains auteurs n'hésitent pas à émettre des jugements peu laudatifs à l'égard des rois sassanides.

- Les *Res Gestae* d'Ammien, quant à elles, présentent le témoignage d'un ancien soldat, qui a vécu lui-même la majorité des événements du IVème siècle, notamment le siège d'Amida et la campagne de Julien en Perse. C'est l'homme de terrain qui réécrit l'histoire militaire. Il est indéniable que les *Res Gestae* constituent manifestement une source privilégiée pour notre sujet. Reste à savoir dans quelle mesure elle l'est et si elle est originale.

- Les écrits arabes et perses relatent les événements d'une façon autre qu'historiographique au sens romain du terme. Ils consistent en des développements sur différents personnages historiques perses. Dans ces développements, il est question de leur généalogie, portrait et exploits. Les récits de guerre trouvent place dans les écrits arabes et persans mais l'ennemi romain en particulier n'est pas aussi présent que les Perses dans les écrits gréco-latins. La description des personnages est centrée autour du personnage royal.

- La différence d'approche est étroitement liée au genre littéraire. La preuve en est les différences relevées dans la tradition arabo-persane elle-même. Les *Res Gestae Diui Saporis* se distinguent nettement du reste de la tradition qui est purement littéraire.

Ces différences permettent de dégager un certain nombre de pistes de réflexion. Parmi celles-ci, une réflexion sur l'existence de la possibilité d'une idéologie sous-jacente dans chacune des traditions : il est évident que chaque tradition cherche à présenter les faits et les personnages selon une vision qui lui est propre ; reste à savoir laquelle. Il nous semble qu'il sera également intéressant d'approfondir la notion de genre littéraire puisque l'image de la Perse et des Perses que nous donnent les deux traditions paraît conditionnée par le genre littéraire retenu. Il nous appartiendra aussi de voir quelle place Ammien, qui est bien évidemment au centre de notre étude, tient à l'intérieur de la tradition romaine. C'est ce que nous nous efforcerons de faire dans la suite de notre travail, aussi bien dans la deuxième partie qui portera sur la présentation

de l'image de la Perse telle qu'elle apparaît chez Ammien et dans le reste des deux traditions, romaine et arabo-persane, que dans la troisième partie qui sera consacrée, quant à elle, aux acteurs qui ont joué un rôle important dans le conflit romano-perse du IVème siècle. Ces deuxième et troisième parties nous permettront de fait d'examiner les procédés utilisés par l'auteur des *Res Gestae*, tant sur le plan de la description, que ceux du portrait et de la narration.

b. Méthode de travail

Pour répondre aux questions que nous avons posées et explorer les pistes de recherche que nous avons dégagées, nous recourrons à deux méthodes de travail essentielles.

La première consistera en une étude interne du texte d'Ammien lui-même.

- **Étude interne du texte d'Ammien**

Il va sans dire que notre recherche doit s'appuyer avant tout sur le texte même d'Ammien. L'étude à laquelle nous nous livrerons touchera aussi bien à la composition qu'aux procédés utilisés par l'auteur. Elle revêtira plusieurs aspects.

- étude de la composition des *Res Gestae* en général et plus spécialement de la digression consacrée à la Perse et ses habitants. Cet examen nous permettra de voir dans quelle mesure Ammien est redevable à la tradition historiographique antérieure et/ou s'il est original sur ce plan.
- étude lexicale et sémantique. Pour ce qui est de l'étude lexicale, nous nous attacherons à rechercher les réseaux lexicaux dominants et les commenterons ; il en ira de même pour les expressions stéréotypées ou au contraire inusitées. Pour l'étude stylistique, nous essaierons de dégager ce qui fait la spécificité de son écriture.
- étude des idées politiques d'Ammien. Pressentant que la présentation de la Perse et des Perses par Ammien est sous-tendue par une idéologie, nous

tenterons de la mettre en lumière en examinant les procédés auquel il recourt pour ce faire.

Cette étude interne du texte d'Ammien sera complétée par une étude comparative.

- **Étude comparative**

Nous procéderons à des comparaisons de trois types.

- Ammien vs Ammien. Le premier type de comparaison consistera à comparer Ammien à lui-même, consistera à comparer Ammien à lui-même notamment à travers la confrontation des différentes digressions géographiques et ethnographiques présentes dans les *Res Gestae* avec celle consacrée à la Perse. Nous verrons si la Perse et les Perses bénéficient d'un traitement à part.
- Ammien vs tradition romaine. En raison de la multiplicité des sources de la tradition romaine qui sont en notre possession, nous confronterons également l'image qu'Ammien donne de la Perse et des Perses ainsi que du conflit romano-perse avec celle donnée par les autres auteurs de cette tradition. Nous essaierons de repérer comment l'auteur des *Res Gestae* s'inscrit dans ce cadre.
- Ammien et tradition romaine vs tradition arabo-persane. Enfin, du moment que nous disposons de sources relevant d'une tradition étrangère, en l'occurrence arabo-persane, nous confronterons aussi Ammien à cette tradition.

DEUXIÈME PARTIE

L'IMAGE DE LA PERSE CHEZ AMMIEN :

L'ART DE LA DESCRIPTION

Dans cette partie de notre travail, nous nous intéresserons exclusivement à la présentation de la Perse et de sa population chez Ammien, en la confrontant aux autres sources en notre possession. Nous nous limiterons à la description physique et humaine de ce pays ; les acteurs perses du conflit qui a opposé Rome à la Perse au IVème siècle et plus particulièrement entre 354 et 378 seront traités ultérieurement, dans la troisième partie. Pour le moment, nous allons donc tenter de cerner les caractéristiques de ce territoire, tant sur le plan des données fournies par l'auteur des *Res Gestae* que sur celui de leur présentation.

Dans un premier chapitre, nous nous efforcerons de recenser les données fournies par Ammien. Nous verrons que, s'il est clair qu'Ammien n'est pas un géographe, et encore moins un géographe au sens moderne du terme, il se livre cependant à une description physique, humaine, voire économique de la Perse, qui, de prime abord, peut paraître exhaustive.

Dans un deuxième chapitre, nous essaierons de voir ce qu'Ammien doit à ses sources et en quoi il est redevable à la tradition historiographique antérieure pour ce qui est de sa description. D'où le titre de ce chapitre : « Une présentation traditionnelle ». Notre intérêt portera principalement sur la digression consacrée à la description physique et ethnographique de la Perse en tant que procédé historiographique. Nous ferons également appel à la méthode comparative interne puisque nous confronterons les différents excursus présents dans l'*Histoire* d'Ammien pour voir si, à l'intérieur même de l'oeuvre, celui qui est consacré à la Perse et ses habitants répond aux canons de l'excursus tel qu'il est pratiqué dans les *Res Gestae* ou s'il bénéficie d'un traitement particulier.

Enfin, dans un troisième et dernier chapitre, nous tenterons d'examiner comment la présentation d'Ammien se situe par rapport au reste de la tradition romaine et à la tradition arabo-persane. Si la description de la Perse faite par

l'auteur des *Res Gestae* peut paraître peu innovante, elle comporte néanmoins des caractéristiques qui lui sont propres. Nous nous efforcerons de les mettre en évidence. Pour ce faire, nous aurons à nouveau recours à la méthode comparative, cette fois-ci externe. Cette méthode, il est vrai, connaîtra des limites en raison de la quasi absence des sources arabo-persanes relatives à la description de la Perse ; à l'issue de ce travail de comparaison, nous serons enfin en mesure de relever et d'analyser les procédés littéraires mis en œuvre par Ammien et de mettre en évidence une idéologie sous-jacente.

I. LES DONNÉES FOURNIES PAR AMMIEN

Une lecture attentive des *Res Gestae* permet de relever des données relatives à la description physique et ethnographique de la Perse. Ces données figurent avant tout dans la célèbre digression sur la Perse située au livre XXIII[214] ; nous lui consacrerons l'essentiel du présent développement. Les données relevées dans les passages autres sont des renseignements ponctuels : ils sont généralement étroitement liés à la narration et portent sur le climat, la nature du terrain, la fertilité ou encore la richesse du pays, que ce soit l'abondance de la nourriture ou la richesse du butin pris par l'armée romaine à chaque prise de place-forte ; s'y ajoute encore une courte digression consacrée aux palmiers, au livre XXIV[215]. Pour ce qui est de ces données ponctuelles, nous ne les aborderons que très peu dans cette deuxième partie ; nous nous contenterons de signaler leur existence, très souvent en note, du moment que ces éléments feront l'objet d'une exploitation dans la troisième partie en liaison avec la narration.

Le récit de l'offensive de l'empereur Julien en Perse durant l'été 363 débute au chapitre 5 du livre XXIII. Avant d'entamer la relation de l'expédition proprement dite, Ammien introduit une digression chorographique du territoire ennemi au chapitre 6 de ce même livre. De fait, l'excursus, qui occupe vingt-sept

[214] AMM. XXIII, 6.

[215] AMM. XXIV, 3, 12-13.

pages dans l'édition de la C.U.F., se situe juste après le discours prononcé par Julien pour encourager ses troupes, à la veille de l'invasion de la Perse. Nous reviendrons ultérieurement sur l'emplacement et l'importance de cette digression. Pour le moment, nous nous intéresserons exclusivement aux différents aspects de la Perse telle qu'elle a été présentée par Ammien.

Les données fournies par l'historien sont nombreuses et variées. Afin de mieux les appréhender, nous allons les recenser.

Après avoir brossé en quelques lignes l'histoire de la Perse, des Achéménides aux Sassanides[216], Ammien se livre à la présentation géographique et ethnique de la Perse.

La Perse est un territoire immense, qui comprend dix-huit provinces principales si on tient compte du titre du chapitre qui contient la digression[217], l'historien jugeant « superflu de recenser toutes celles de moindre importance »[218]. Ammien les décrit une à une selon un ordre qui va d'ouest en est : l'Assyrie, la Susiane, la Médie, la Perside, la Parthie, la Grande Carmanie, l'Hyrcanie, la Margiane, la Bactriane, la Sogdiane, le pays des Saces, la Scythie, la Sérique, l'Arie, le pays des Paropanisades, la Drangiane, l'Arachosie et la Gédrosie[219]. Le total des provinces traitées dans l'excursus est en fait de dix-neuf puisque, aux provinces de cette liste, il convient d'ajouter l'Arabie Heureuse ; Ammien y vient un peu plus loin dans son excursus en lui consacrant un développement spécifique[220]. La présentation de ces provinces se fait selon un

---

[216] Cf. *supra*, 1ère partie, p. 31.

[217] AMM. XXIII, 6 : *Describuntur maiores prouinciae XVIII regni Persarum una cum suis quaeque urbibus, moresque nationum* : « Description des dix-huit principales provinces du royaume de Perse, avec leurs villes respectives, et des mœurs de leurs peuples ».

[218] AMM. XXIII, 6, 14 : *Minores plurimas recensere difficile est et superfluum*.

[219] AMM. XXIII, 6, 14 : *Assyria, Susiana, Media, Persis, Parthia, Carmania maior, Hyrcania, Margiana, Bactriani, Sogdiani, Sacae, Scythia <infra Imaum et> ultra eundem montem, Serica, Aria, Paropanisadae, Drangiana, Arachosia et Gedrosia.* Pour l'emplacement de ces différentes régions, voir carte en annexe : Annexe n° 4, p. 421.

[220] AMM. XXIII, 6, 45.

procédé immuable et quelque peu répétitif : pour chacune des régions, l'historien indique à chaque fois le nom des villes les plus importantes ainsi que ses principales caractéristiques physiques et économiques.

Notre propre inventaire ne suivra pas l'ordre adopté par Ammien. Nous avons choisi de dégager les constantes communes à l'ensemble des provinces afin de faire ressortir la singularité du territoire perse, sans perdre de vue toutefois le fait que d'autres aspects sont caractéristiques de quelques régions en particulier. Pour ce faire, nous nous sommes attachée à repérer des données purement factuelles - mention du nom des cités, des fleuves, des ressources. Nous nous sommes également appliquée à cerner un certain nombre de champs et réseaux lexicaux qui reviennent systématiquement. Trois dominantes se sont ainsi imposées à nous à la lecture du texte : l'immensité et la richesse du territoire, son caractère sauvage et hostile et enfin l'originalité de son peuplement.

1. Un territoire immense et riche

Ce qui ressort du texte d'Ammien est d'abord l'immensité du territoire perse ainsi que sa richesse.

a. Un territoire placé sous le signe du gigantisme

Les *Res Gestae* mettent incontestablement l'accent sur la superficie de cette contrée. L'insistance sur l'ampleur spatiale apparaît dès l'introduction géographique de la digression : *Hae regiones, in* ***amplitudines*** *diffusae* ***longas*** *et* ***latas****, ex omni latere insularum et celebre Persicum ambiunt mare, cuius ostia adeo esse perhibentur angusta, <ut> ex Harmozonte, Carmaniae promuntorio, contra oppositum aliud promuntorium,* (…) *sine inpedimento cernatur. Quibus angustiis permeatis,* ***cum latitudo patuerit nimis extensa, aequa nauigatio*** *ad usque urbem Teredona porrigitur, ubi post iacturas multiplices pelago miscetur Euphrates,*

omnisque sinus dimensione litorea in numerum ***uiginti milium stadiorum****, uelut spatio detornato, finitur*[221].

L'insistance sur le caractère immense de ce territoire est récurrent dans l'œuvre d'Ammien, comme en témoignent le recours systématique par l'auteur des *Res Gestae* à des substantifs comme ***amplitudo***, ***magnitudo*** et ***latitudo***[222] ou encore des verbes utilisés à la forme passive, ***expando*** et ***extendo***, relevés dans des passages autres :

- XXIII, 6, 10, à propos de du royaume perse : *Hae regiones* (sc. *Persidis*) *in* ***amplitudines*** *diffusae longas et latas*[223].
- XXIII, 6, 15, à propos de l'Assyrie : *Citra omnes propinqua est nobis Assyria*, (…) ***magnitudine*** (…) *ditissima*[224].
- XXIII, 6, 41, à propos de la Perside : *Per tractus meridianos* ***expansa*** *post haec confinia, litoribus proxima Persis habitatur antiqua …*[225].
- ou encore XXIII, 6, 28, à propos de la Médie : *Harum terrarum incolae omnes ad* ***latitudinem nimiam extenduntur***[226].

Si l'insistance sur la superficie de la Perse est remarquable, la description des montagnes est également placée sous le signe du gigantisme. Les montagnes

---

[221] AMM. XXIII, 6, 10-11 : « Ces pays s'étendent sur des **immensités**, **en longitude comme en latitude**. Ils cernent la mer persique, semée d'îles et peuplée de toutes parts ; les débouchés de cette mer sont, assure-t-on, si étroits que, du promontoire Harmozon en Carmanie, on distingue sans difficulté l'autre promontoire qui lui fait face (...). Ces détroits franchis, **s'ouvre** une **mer extrêmement large** : **la navigation s'y prolonge aisément** jusqu'à la ville de Térédon, où, après des pertes sans nombre, l'Euphrate se mêle aux flots marins. Et tout ce golfe déploie, en une sorte de courbe faite au tour, un rivage qui mesure **20.000 stades** ».

[222] Sur la récurrence de ces termes dans les *Res Gestae*, cf. CHIABO 1983 : *amplitudo*, p. 54 ; *latitudo*, p. 428.

[223] AMM. XXIII, 6, 10 : « Ces pays s'étendent sur des **immensités**, en longitude comme en latitude ».

[224] AMM. XXIII, 6, 15 : « En deçà de toutes, se trouve près de nous l'Assyrie, extrêmement riche par (…) sa **grande superficie** (…) ».

[225] AMM. XXIII, 6, 41 : « **Largement étendue** à travers les régions méridionales derrière ces marches frontières, se trouve, populeuse et proche des rivages, l'antique Perside… ».

[226] AMM. XXIII, 6, 28 : « Toutes les populations de ces pays **s'étendent sur une très grande largeur** ».

sont, en effet, régulièrement désignées par l'expression *montes altissimi*[227]. La Médie, quant à elle, est dominée « par des cîmes fort élevées **»**[228].

La Sérique, pour sa part, allie l'immensité de la superficie de son territoire avec l'altitude élevée de ses montagnes : *Vltra haec utriusque Scythiae loca contra orientalem plagam in orbis speciem consertae* ***celsorum aggerum summitates*** *ambiunt Seras ubertate* ***regionum*** *et* ***amplitudine*** *circumspectos ab* ***occidentali latere*** *Scythis adnexos,* ***a septentrione et orientali*** *niuosae solitudini cohaerentes : qua* ***meridiem*** *spectant ad usque Indiam porrectos et Gangen*[229]. Les termes utilisés relèvent manifestement du procédé de l'amplification.

L'étendue du territoire perse n'est pas le seul trait distinctif de ce pays. Outre son immensité, il se caractérise aussi par sa fertilité et l'abondance de ses productions.

b. Un territoire fertile

Le thème de la fertilité est associé quasi systématiquement aux différentes présentations des provinces. Il apparaît clairement en :

- XXIII, 6, 15, à propos de l'Assyrie : *Citra omnes propinqua est nobis Assyria,* (…) ***multiformi feracitate*** *ditissima*[230].
- XXIII, 6, 29, et XXIII, 6, 32, à propos la Médie : *Coroni quoque montis altissimi partem habitantes occiduam frumentariis agris* ***affluunt*** *et*

---

[227] AMM. XXIII, 6, 29.

[228] AMM. XXIII, 6, 28 : … ***eisque maximae celsitudines imminent montium,*** *quos Zagrum et Orontem et Iasonium uocant* : « (…) **elles sont dominées par les cîmes fort élevées des monts** qu'on appelle Zagros, Orontès et Jasonios ».

[229] AMM. XXIII, 6, 64 : « Par-delà ces contrées des deux Scythies, **les sommets de massifs élevés**, qui s'enchaînent circulairement les uns aux autres, entourent les Sères du côté du Levant. Remarquables par l'abondance et **l'immensité de leur pays**, jouxtant les Scythes du **côté de l'occident**, ils confinent à un désert inconnu du côté **du nord et de l'est** ; mais du côté qui regarde **le midi**, ils s'étendent jusqu'à l'Inde et au Gange ».

[230] AMM. XXIII, 6, 15 : « En deçà de toutes (*sc.* les provinces), se trouve près de nous l'Assyrie, extrêmement riche par (…) sa **fertilité multiple** ».

uinariis, ***pingui fecunditate***[231] ; *In his tractibus magorum agri sunt* ***fertiles***[232].

- XXIII, 6, 48, à propos de la Grande Carmanie : … *caespiteque ubere iuxta* ***fecunda***[233].
- XXIII, 6, 56, à propos de la Bactriane : *Eius pleraeque partes, ita ut Margiana* (…) *humi gignentium* ***fertiles***[234].

Le champ lexical de la fertilité est omniprésent dans la présentation des différentes provinces perses, que ce soit par le biais du substantif ***fecunditas,*** des adjectifs ***fertilis*** et ***pinguis*** ou encore ***multiformis***, qui procède lui aussi de l'amplification par son préfixe *multi-*[235]. Il en va de même pour le verbe ***affluere***, qui signifie « être abondamment pourvu de » [236].

On relèvera ici que l'auteur des *Res Gestae* reprend le thème de la fertilité en l'associant d'ailleurs à la superficie au livre XXIV, lorsqu'il évoque la traversée des plaines de la Mésène par Julien et ses troupes[237]. Ammien mentionne en effet la présence d'arbres fruitiers et plus précisement des palmiers qui poussent dans cette région : *In his regionibus agri sunt plures consiti uineis uarioque pomorum*

---

[231] AMM. XXIII, 6, 29 : « Ceux qui habitent aussi la partie occidentale du Mont Coronos, extrêmement élevé, **abondent** en terre à blé et à vin : la **grasse fertilité** de ces terroirs fait leur **abondance extrême** ».

[232] AMM. XXIII, 6, 32 : « C'est en ces régions que se trouvent les **domaines fertiles** des mages ».

[233] AMM. XXIII, 6, 48 : « (...) et elle est également **féconde** en gras pâturages ».

[234] AMM. XXIII, 6, 56 : « La plupart de ses régions, tout comme la Margiane, sont (…) **fertiles** en produits du sol ».

[235] Cf. CHIABO 1983 : *fertilis*, p. 286-289 ; *pinguis*, p. 580.

[236] A. ERNOUT - A. MEILLET, *Dictionnaire Étymologique de la langue latine*[4] (abrégé *Dict. Étym.*[4] par la suite), s. v. *fluo,* p. 242 : *affluo*, composé de *fluo*, signifie « couler vers », « affluer », au sens propre et figuré d'où « être abondamment pourvu de » ; cf. également *O.L.D.*, s. v. *affluo*, p. 81 : « to abound, be rich» ou encore « to be present in overflowing measure, be superabundant » et « to have a sense of fullness and well-being, be exuberant ».

[237] Pour la Mésène, ne pas confondre avec la ville du même nom, mentionnée par Ammien en XXIII, 6, 23.

genere : ubi oriri arbores adsuetae palmarum per spatia ampla ad usque Mesenen et mare pertinent magnum instar ingentium nemorum[238].

Ce qui est sûr est que, tout comme pour l'évocation de la superficie, celle de la fertilité est sans conteste placée sous le signe de l'amplification, comme nous l'avons relevé à propos de *multiformis*. Outre les adjectifs au positif, Ammien recourt en effet aux formes superlatives comme le montre cet extrait à propos de la Sérique : *Incolunt autem **fecundissimam** glebam uariae gentes*[239].

Cette fertilité est évidement à mettre en rapport avec un réseau hydrographique important, bien mis en évidence par Ammien.

c. Un territoire bien irrigué

La description à laquelle se livre Ammien montre que la Perse est traversée par plusieurs fleuves et rivières, dont les eaux abondantes sont régulièrement associées à la fertilité de la contrée. L'auteur des *Res Gestae* accorde une part importante au réseau hydrographique. La description de ce réseau se fait de deux manières distinctes : d'une part, l'utilisation de termes génériques tels que ***aquae***, ***flumina*** ou encore ***fontes***, d'autre part la mention du nom des fleuves. Cette présence de l'eau est un véritable leit-motiv. Sur les nombreuses provinces que comporte l'énumération d'Ammien, seules deux, effectivement arides, n'ont pas droit à la mention des fleuves les irrigant. Outre leur nombre important, les cours d'eau se distinguent par leur taille, avec, comme corollaire, les avantages qu'ils présentent du point de vue de la navigation.

Le tableau suivant, qui est un relevé, région par région, des passages dans lesquels Ammien mentionne le nom des fleuves de chaque province, en fait foi. Pour bien mettre en évidence le nombre et l'importance des cours d'eau, nous

---

[238] AMM. XXIV, 3, 12 : « En ces régions se trouvent quantité de champs plantés de vignes et d'arbres fruitiers de diverses espèces ; c'est là que poussent d'ordinaire des plants de palmiers qui s'étendent sur des espaces immenses jusqu'à la Mésène et à la Grande Mer, comme d'énormes forêts ».

[239] AMM. XXIII, 6, 66 : « Cette glèbe **si féconde** est habitée par des peuples divers ».

mettrons en gras le nom des fleuves et en gras souligné les adjectifs qui les qualifient.

Provinces	**Principaux cours d'eau**	
L'Assyrie	XXIII, 6, 15 : *Cuius alueo **Tigris** uoratus.* XXIII, 6, 25 *: Perfluunt autem has easdem terras potiores ante alios amnes hi quos praediximus, et **Maarsares** et **Flumen Regium** et **Euphrates**, cunctis excellens. Qui, tripertitus, **nauigabilis** per omnes est riuos, insulasque circumfluens, et arua cultorum industria diligentius **rigans**, uomeri et gignendis arbustis habilia facit*.	XXIII, 6, 15 : « Au sein de ses eaux, le **Tigre** se perd ». XXIII, 6, 25 : « Coulent à travers ces mêmes terres les fleuves, plus grands que les autres, que nous avons précédemment cités : le **Maarsarès**, le **fleuve Royal** et l'**Euphrate**, qui l'emporte sur tous sans exception. Partagé en trois bras, tous **navigables**, coulant à l'entour d'îles, et **arrosant** avec un soin tout particulier les champs, grâce à la diligence de leurs cultivateurs, il les rend propres au labourage et à l'arboriculture ».
La Susiane	XXIII, 6, 26 : *Fluuii uero **multi** per haec loca discurrunt, quibus praestant **Oroates** et **Harax** et **Mosaeus**.*	XXIII, 6, 26 : « Mais les fleuves sont, en revanche, **nombreux** à parcourir en tous sens le pays, et parmi eux se distinguent l'**Oroatis**, le **Charax** et le **Mosée** ».
La Médie	XXIII , 6, 40 : *Amnes has regiones praetereunt **multi**, quorum **maximi** sunt **Choaspes** et **Gyndes** et **Amardus** et **Charinda** et **Cambyses** et **Cyrus**.*	XXIII, 6, 40 : « De **nombreux** cours d'eau baignent ces régions ; les **plus grands** sont le **Choaspès**, le **Gyndès**, l'**Amarde**, le **Charinde**, le **Cambyse** et le **Cyrus** ».
La Perside	XXIII, 6, 41 : *Amnes quippe **multi** per eam ante dictum influunt sinum, quorum **maximi** sunt **Oroatidos** et **Rogomanius** et **Brisoana** atque **Bagrada**.*	XXIII, 6, 41 : « Car de **nombreux** fleuves la traversent pour se jeter dans le golfe susdit. Les **plus grands** sont l'**Oroatis**, le **Rogomanius**, le **Briosoana** et le **Bagrada** ».
La Parthie	XXIII, 6, 43 : *Quorum regiones **Choatres** fluuius interscindit ceteris **abundantior**.*	XXIII, 6, 43 : « Le fleuve **Choatrès**, **plus abondant** que les autres, partage leurs pays ».

L'Arabie Heureuse	XXIII, 6, 46 : *Vbi et stationes et portus* ***tranquilli*** *sunt* ***plures***.	XXIII, 6, 46 : « y a aussi chez eux (*sc*. les Arabes Heureux) **plusieurs** mouillages et ports **aux eaux calmes**.
La Grande Carmanie	XXIII, 6, 49 : *Amnes autem sunt hic ceteris notiores* ***Saganus*** *et* ***Saralus*** *et* ***Hydriacus***.	XXIII, 6, 49 : « Les cours d'eau les plus connus y sont le **Saganus**, le **Saralus**, l'**Hydriaque** ».
L'Hyrcanie	XXIII, 6, 52 : *His amnes duo peruulgati sunt nominis,* ***Oxus*** *et* ***Maxera***.	XXIII, 6, 52 : « Il s'y trouve deux rivières au nom bien connu, l'**Oxus** et le **Machéra** ».
La Margiane	Néant	Néant
La Bactriane	XXIII, 6, 57 : *E quibus* (sc. *fluminibus*) ***Artamis*** *et* ***Zariaspes*** *ante sibi consociati, itidemque* ***Ochus*** *et* ***Dargomanes,*** *iuncti conuenis aquis, augent* ***inmania Oxi fluenta***.	XXIII, 6, 57 : « Parmi eux (*sc*. les fleuves), l'**Artamis** et le **Zariaspe**, après s'être préalablement réunis, et de même l'**Ochus** et le **Dargamane**, après le confluent où se mêlent leurs eaux, accroissent **l'énorme débit** de l'**Oxus** ».
La Sogdiane	XXIII, 6, 59 : *Inter quos (*sc. *montes Sogdios) amnes duo fluunt* ***nauium capacissimi,*** ***Iaxaetes*** *et* ***Dymos*** (…) *in campestrem planitiem fluuii decurrentes* ***Oxiam***.	XXIII, 6, 59 : « Ensuite vient la Sogdiane, tout au pied des massifs appelés Sogdiens, au milieu desquels coulent deux cours d'eau **parfaitement navigables**, l'**Iaxarte** et le **Dymos**. (…) Ces fleuves, coulant longuement en plaine, finissent par former le palus appelé **Oxien** ».
Le pays des Saces	Néant	Néant
La Scyhtie	XXIII, 6, 63 : *Inter flumina uero* ***multa****, quae per has terras uel potioribus iungit natura uel lapsu postremo trahit in mare,* ***Rhymmus*** *celebris est et* ***Iaxartes, Daicus***.	XXIII, 6, 63 : « Parmi les cours d'eau **nombreux** qu'en ces terres la nature associe à de bien plus grands, ou entraîne jusqu'à la mer au terme de leur cours, le **Rhymmus** est célèbre, ainsi que l'**Iaxarte** et le **Daïque** ».
La Sérique	XXIII, 6, 65 : *Hanc itaque planitiem undique prona*	XXIII, 6, 65 : « C'est ainsi que ce plateau, aux accès de toute part

	decliuitate praeruptam, terrasque lato situ distentas, duo famosi nominis flumina, ***Oechardes*** *et* ***Bautisos****,* ***lentiore meatu*** *percurrunt.*	escarpés et abrupts, ces terres aux étendues immenses, sont parcourus par deux fleuves aux noms fameux, mais ***au cours très lent***, l'**Oechardès** et le **Bautisos** ».
L'Arie	XXIII, 6, 69 : *Quorum (sc. Arianorum) terras amnis* ***uehendis sufficiens nauibus*** ***Arius*** *perfluit nomine.*	XXIII, 6, 69 : « Leur territoire (*sc*. des Ariens) est traversé par un cours d'eau **capable de porter des navires** et appelé l'**Arius** ».
Le pays des Paropanisades	XXIII, 6, 70 : *Quos (sc. Paropanisados) residuis omnibus* ***maior*** ***Dargamanes*** *interluit fluuius a Bactrianis exsurgens.*	XXIII, 6, 70 : Partagés (*sc*. les Paropanisades) par le cours du fleuve **Dargamane**, le **plus grand** de tous, qui prend sa source en Bactriane ».
La Drangiane	XXIII, 6, 71 : ***Arabium***	XXIII, 6, 71 : « Le fleuve **Arabius** »
L'Arachosie	XXIII, 6, 72 : *Quam ab* ***Indo fluuiorum maximo****, unde regiones cognominata sunt, amnis multo minor exoriens* ***aquarum*** *adluit* ***amplitudine****, efficitque paludem :* ***Arachotos*** *crenem appellant.*	XXIII, 6, 72 : « Un cours d'eau beaucoup plus modeste, prenant sa source dans **l'Indus** - le **plus grand des fleuves**, qui a donné son nom à ces régions -, baigne cette province de ***l'abondance de ses eaux***, et il forme un marais, que l'on appelle "la source d'Arachôs" ».
La Gédrosie	XXIII, 6, 73 : ***Arabio*** ***uberior*** *flumine.*	XXIII, 6, 73 : « Surtout **fécondée** par l'**Arabius** ».

La description de la géographie physique des provinces de la Perse met incontestablement l'accent sur l'immensité spatiale de ce pays et sa fertilité, due en grande partie à son réseau hydrographique. En font foi les champs lexicaux récurrents que nous avons relevés. En témoigne aussi le procédé de l'amplification auquel Ammien a recouru. On notera par ailleurs que cette accumulation de noms de fleuves contraste avec les données qui figurent dans le récit de l'expédition de Julien ; Ammien en effet n'y mentionne que deux fleuves en tout et pour tout, le Tigre et l'Euphrate.

L'activité fluviale mais aussi la bonne irrigation des terres due principalement aux rivières, qui arrosent « avec un soin tout particulier les

champs »[240] et « les rend propres au labourage et à l'arboriculture »[241], ont contribué à la fondation de nombreuses villes riches et renommées. C'est là une autre constante qui se dégage de la description à laquelle se livre Ammien.

d. Un territoire aux villes nombreuses et somptueuses

Ammien n'a pas manqué de mentionner les principaux noms des fleuves et rivières des chaque province, en insistant sur les caractéristiques qui contribuent à faire de la Perse une contrée fertile et riche. Il fait de même pour ce qui est des villes. L'inventaire suivant, qui reprend le même schéma que celui consacré aux fleuves et rivières, le met en évidence.

Provinces	**Principales villes**	
L'Assyrie	XXIII, 6, 22 : *In haec **Adiabena**, **Ninus** est ciuitas, quae olim Persidis regna possederat*. XXIII, 6, 23 : *In omni autem Assyria **multae** sunt urbes. Inter quas **Apamia** eminet, **Mesene** cognominata, et **Teredon** et **Apollonia** et **Vologessia**, hisque similes **multae**. **Splendidissimae** uero et **peruulgatae** hae solae sunt tres : **Babylon** (…) et **Ctesiphon** (…) post hanc **Seleucia**.*	XXIII, 6, 22 : « Dans cette **Adiabène** se trouve la cité de **Ninos**, jadis capitale des royaumes de Perse ». XXIII, 6, 23 : « Il y a dans toute l'Assyrie **bien des villes**. Parmi elles se distinguent **Apamée** surnommée **Mésène**, **Térédon**, **Apollonie**, **Vologésie** et **bien d'autres** comparables. Mais seules sont **particulièrement illustres** et **fameuses** les trois suivantes : **Babylone** (…), **Ctésiphon** (…), après elle **Séleucie** ».
La Susiane	XXIII, 6, 26 : *Inter alia tamen eminet **Susa**, saepe domicilium regum, et **Tareiana** et **Sele** et **Aracha**.*	XXIII, 6, 26 : « Entre autres se distingue **Suse**, bien des fois séjour royal, ainsi que **Taréiana**, **Sélé** et **Aracha** ».

[240] AMM. XXIII, 6, 25.

[241] *Ibid*.

La Médie	XXIII, 6, 39 : *Per haec loca ciuitates dispersae sunt* ***plures*** *omnibus praestant* ***Zombis*** *et* ***Patansana*** *et* ***Tigrana*** *et* ***Gazaca****. Inter quas* ***opibus et magnitudine moenium conspicuae*** *sunt* ***Heraclia*** *et* ***Arsacia*** *et* ***Europos*** *et* ***Cyropolis*** *et* ***Ecbatana***.	XXIII, 6, 39 : « On trouve, dispersées à travers ces régions, **plusieurs** cités, en tête desquelles se distinguent **Zombis**, **Patansana**, **Tigrana** et **Gazaca**. Les plus **remarquables** d'entre elles, **par leurs ressources et l'ampleur de leurs murailles** sont **Héraclée**, **Arsacia**, **Europos**, **Cyropolis** et **Ecbatane** ».
La Perside	XXIII, 6, 42 : *Inter quae* (sc. *oppida*) ***Persepolis*** *est* ***clara*** *et* ***Ardea*** *et* ***Orobatis*** *atque* ***Tragonice***.	XXIII, 6, 42 : « Parmi ces cités, sont **illustres** **Persépolis**, **Ardée**, **Orabatis**, **Tragonicée** ».
La Parthie	XXIII, 6, 43 : *Et haec potiora residuis sunt oppida :* ***Oenunia, Musia, Charax, Apamia, Artacana*** *et* ***Hecatompylos***.	XXIII, 6, 43 : « Les villes les plus importantes y sont **Oenunie**, **Musie**, **Charax**, **Apamée**, **Artacane** et **Hécatompyle** ».
L'Arabie Heuseuse	XXIII, 6, 47 : *Has tamen ciuitates habet eximias :* ***Geapolim*** *et* ***Nascon*** *et* ***Mariba****, itidemque* ***Nagara*** *et* ***Maepha*** *et* ***Tarphara*** *et* ***Dioscuridu***.	XXIII, 6, 47 : « Ce pays, néamoins, est surtout remarquable par les cités suivantes : **Géapolis**, **Nascos**, **Mariba**, et encore **Nagara**, **Maepha**, **Tarphara**, **Discoride** ».
La Grande Carmanie	XXIII, 6, 49 : *Sunt etiam ciuitates, licet numero paucae,* ***uictu*** *tamen et* ***culta*** ***perquam*** ***copiosae****, inter quas nitet* ***Carmana*** *omnium mater, et* ***Portospana*** *et* ***Alexandria*** *et* ***Hermupolis***.	XXIII, 6, 49 : « Il s'y trouve aussi des cités, sans doute en nombre réduit, mais **surabondantes en ressources et en beauté** : parmi elles se distingue **Kirman**, leur métropole à toutes, ainsi que **Portospane**, **Alexandrie** et **Hermoupolis** ».
L'Hyrcanie	XXIII, 6, 52 : *Habent* (sc. *Hyrcani*) *etiam ciuitates inter minora municipia* ***ualidas****, duas quidem*	XXIII, 6, 52 : « Ils (*sc.* les Hyrcaniens) ont aussi parmi d'autres municipes de

	maritimas, ***Socanda*** *et* ***Saramanna****, mediterraneas alias,* ***Asmurna*** *et* ***Salen*** *et his* ***nobiliorem*** ***Hyrcaniam***.	moindre importance, des villes **considérables** : deux sur la mer, **Socande** et **Saramane** ; d'autres dans l'intérieur des terres : **Asmyrne**, **Salé** et, **plus célèbre** que celles-ci, **Hyrcanie** ».
La Margiane	XXIII, 6, 54 : *Sed* ***Iasonion*** *et* ***Antiochia*** *et* ***Nisea*** *sunt aliis* ***notiora****.*	XXIII, 6, 54 : « Mais **Jasinion**, **Antioche** et **Nisa** sont plus **connues** que les autres ».
La Bactriane	XXIII, 6, 58 : *Sunt et hic ciuitates, quas amnes diuersi praestringunt, his cedentes ut* ***melioribus*** *:* ***Chatrachartae*** *et* ***Alicodrae*** *et* ***Astacanae*** *et* ***Menapiae*** *et* ***Bactris.***	XXIII, 6, 58 : « Il s'y trouve aussi des cités qu'arrosent diverses rivières, et qui s'inclinent devant la **supériorité** de **Chatracharta**, **Alicorda**, **Astacana**, **Ménapia** et enfin **Bactres** ».
La Sogdiane	XXIII, 6, 59 : *Hic inter alia oppida* ***celebrantur*** ***Alexandria et Cyreschata*** *et* ***Drepsa*** *metropolis*.	XXIII, 6, 59 : « Entre autres villes, on y **vante** **Alexandrie**, **Cyreschate**, et la métropole de **Drepsa** ».
Le pays des Saces	Néant	Néant
La Scyhtie	XXIII, 6, 63 : *Ciuitates autem non nisi tres solas habere noscuntur,* ***Aspabota*** *et* ***Chaurana*** *et* ***Soita****.*	XXIII, 6, 63 : « Quant aux cités, on ne leur en connaît que trois seulement : **Aspabota**, **Chaurana** et **Soita** ».
La Sérique	XXIII, 6, 66 : *Vrbibus licet non multis,* ***magnis*** *tamen* ***celebrantur*** *et* ***opulentis****, inter quas maximae* ***Asmiraea*** *et* ***Issedon*** *et* ***Aspacara*** *et* ***Sera*** ***nitidae*** *sunt et* ***notissimae****.*	XXIII, 6, 66 : « Ils ont des villes sans doute peu nombreuses, mais néanmoins **fameuses par leur grandeur et leur opulence** ; parmi elles, **Asmirée**, **Issédôn**, **Aspacare** et **Sère** sont les plus **brillantes**, et **célèbres** entre toutes ».
L'Arie	XXIII, 6, 69 : *Abundat autem haec eadem Aria oppidis, inter quae sunt* ***celebria*** ***Vitaxa****,* ***Sarmagana***	XXIII, 6, 69 : « Cette même Arie est remplie de villes, parmi lesquelles **les plus connues**

	*et **Sotira** et **Nisibis** et **Alexandria**.*	sont **Vitaxa**, **Sarmagana**, **Sotira**, **Nisibe** et **Alexandrie** ».
Le pays des Paropanisades	XXIII, 6, 70 : *Habent autem etiam ciuitates aliquas quibus **clariores** sunt **Gazaca** et **Naulibis** et **Ostospana**.*	XXIII, 6, 70 : « Ils ont aussi quelques villes, dont **les plus célèbres** sont **Gazaca**, **Naubilis** et **Ortospana** ».
La Drangiane	XXIII, 6, 71 : *Interque alia duobus municipiis exulantes, **Prophthasia** et **Ariaspe**, ut **opulentis** et **claris**.*	XXIII, 6, 71 : « Ils (*sc.* les Drangiens) se glorifient, entre autres, de deux cités, **Prophthasia** et **Ariaspé**, **à cause de leur richesse et de leur illustration** ».
L'Arachoise	XXIII, 6, 72 : *His quoque ciuitates sunt, inter alias uiles, **Alexandria** et **Arbaca** et **Choaspa**.*	XXIII, 6, 72 : « C'est là aussi que, parmi d'autres cités obscures, se trouvent **Alexandrie**, **Arbaca** et **Choaspa** ».
La Gédrosie	XXIII, 6, 73 : *Ciuitates autem etiam hic sunt **incutae** praeter insulas, sed **Ragiraua** et **Gynaecon** limen **meliores** residuis aestimantur.*	XXIII, 6, 73 : « Là aussi il y a des villes **célèbres** sans compter les îles, mais **Ragirava** et **Port-des-femmes** sont considérées comme **plus belles** que toutes les autres ».

Le recensement auquel nous nous sommes livrée met clairement en évidence le nombre important des villes perses citées par Ammien. Pour parler d'elles, Ammien recourt à trois substantifs différents : ***urbs***, au sens premier de ville par opposition à *arx* et *rus* ; ***oppidum,*** « ville fortifiée », « place forte », puis « ville en général », et enfin ***ciuitas,*** dérivé abstrait de *ciuis*, qui signifie « ensemble de citoyens » et par suite « siège d'un gouvernement, cité, État », et de là, avec passage au sens concret, synonyme de *urbs* par opposition à *ager*[242]. *Ciuitas* dans

[242] Pour la signification d'*urbs*, *oppidum* et *ciuitas*, cf. *Dict. Étym.*[4], s. v. *urbs*, *oppidum* et *ciuis*, p. 754, 463 et 124 ; voir également *O.L.D.*, s. v. *urbs*, *oppidum* et *ciuis*, p. 2105, 1255 et 330.

le latin tardif, on le sait, s'est substitué à *urbs* et à *oppidum*[243]. Ammien semble utiliser ces trois appellations indistinctement sans faire de différence entre elles.

Seules trois villes sont « obscures » : Alexandrie, Abraca et Chospa. Pour les autres, l'emploi récurrent des adjectifs ***multi*** et ***plures,*** forme servant de comparatif ou de superlatif à *multi,* ou du verbe ***abundare*** mérite d'être relevé. Tout concourt pour insister sur le grand nombre des villes, mais aussi sur leur caractère prestigieux avec le recours aux adjectifs ***clarus***, qui a pour sens premier « clair et brillant » et s'est étendu par la suite aux individus et aux choses pour signifier « illustre, brillant, glorieux », ***splendissimus***, ***notior***, ou encore au verbe ***celebrare***, dérivé de *celeber*, le verbe *celebro* exprimant l'idée de « fréquenter en grand nombre »[244]. Enfin, on ne sera pas étonné de voir qu'Ammien fait allusion à plusieurs reprises à l'opulence de ces villes, qualifiées d'***opulentae*** ou de ***copiosae***, termes dérivés tous deux du mot *ops*[245], qui signifie « abondance », à l'image des terres qui les entourent[246]. Les notions déjà relevées à propos de la présentation générale de la Perse et de son réseau hydrographique sont donc également présentes à propos des villes. On relèvera que, des villes présentées dans l'inventaire que nous venons de dresser, seules celles de Ctésiphon, Séleucie et Nisibe ont été mentionnées par Ammien dans le cadre de la relation des affrontements militaires qui ont opposé Romains et Perses lors de la campagne de Julien en 363. D'autres lieux y ont été évoqués par Ammien ; il s'agit pour la plupart de bourgs ou de places fortes.

---

[243] Cf. CHIABO 1983 : *ciuitas*, p. 125 ; *oppidum*, p. 537-538 ; *urbs*, p. 813-814.

[244] Pour la signification de *clarus* et *celebrare*, cf. *Dict. Étym.*[4], s. v. *clarus* et *celeber*, p. 125 et 110 ; voir également *O.L.D.*, s. v. c*larus* et *celebrare*, p. 323 et 294.

[245] Cf. *Dict. Étym.*[4], s. v. *ops*, p. 464.

[246] Cf. CHIABO 1983, *celeber*, p. 114 ; *clarus*, p. 126-127 ; *copiosus*, p. 169.

e. Un territoire aux richesses multiples

Grâce à son réseau hydrographique important, la Perse est un territoire fertile. Dans les pages qui suivent, nous nous proposons de faire le recensement des principales richesses, agricoles et autres, qui caractérisent cette contrée.

- **Les produits de la terre**

Ammien, on l'a vu, a mentionné à de très nombreuses reprises la fertilité du territoire perse. Cette donnée apparaîtra encore ailleurs que dans cette digression ; elle sera présente tout au long du récit de la campagne de l'empereur Julien en Perse[247]. La prospérité du pays est due principalement à l'exploitation de la terre et à l'élevage. Les produits de la terre, issus notamment de l'agriculture, sont abondants et variés. L'historien, pour faire l'inventaire de ces richesses, emploie deux procédés différents. Il recourt à un vocabulaire générique en utilisant des termes qui désignent globalement les fruits de la terre et de l'élevage mais aussi à une terminologie spécifique : nous relèverons à titre d'exemple pour ce dernier cas de figure les mentions de la culture du blé[248], des pampres[249] ainsi que de la vigne[250]. La description de l'Arabie Heureuse illustre parfaitement le recours à ces deux types de vocables : *Quibus ab orientali australique plaga Arabes beati conterminant, ideo sic appellati quod* ***frugibus*** *iuxta et* ***fetibus*** *et* ***palmite odorumque suauitate multiplici*** *sunt locupletes*[251]. À côté des expressions génériques *frux* et *fetus*, on trouve un terme relatif à une culture précise, celle des pampres.

---

[247] Cf. AMM. XXIV, 3, 10 ; XXIV, 3, 12 ; XXIV, 4, 3 ; XXIV, 6, 3.

[248] AMM. XXIII, 6, 29 ; XXIII, 6, 41.

[249] AMM. XXIII, 6, 41 ; XXIII, 6, 45.

[250] AMM. XXIII, 6, 29.

[251] AMM. XXIII, 6, 45 : « Dans les secteurs oriental et austral, leurs voisins immédiats sont les Arabes Heureux, ainsi appelés parce qu'ils regorgent tout à la fois **des produits de la terre et de l'élevage, de pampres et de toutes sortes de parfums suaves** ».

- **Les chevaux de la Médie**

Si les productions tirées de l'agriculture font la richesse de la Perse en général, l'élevage des chevaux fait la renommée de la province de la Médie en particulier. Ammien ne manque pas de mentionner que, réputés pour la pureté de leur race, ces chevaux sont utilisés pour la guerre et sont célèbres dans le monde romain : *Ineuntes proelia uiri summates uehi exultantes solent, quos Nesaeos appellant*[252].

- **La soie**

Le pays des Sères, quant à lui, était connu pour la production de la soie. On ne sera pas étonné par conséquent de voir que l'auteur des *Res Gestae* se livre à un petit exposé sur sa production. On rappellera pour mémoire que la Rome antique croyait que la soie provenait d'arbres à soie. Ammien se fait l'écho de cette croyance : *A quibus* (sc. *siluis*) *arborum fetus aquarum asperginibus crebris uelut quaedam uellera molientes ex lanugine et liquore mixtam subtilitatem tenerrimam pectunt, nentesque subtegmina conficiunt* ***sericum*** *ad usus antehac nobilium, nunc etiam infimorum sine ulla discretione proficiens*[253]. Plus intéressante pour notre propos est la précision relative à la vulgarisation du tissu de soie, sans aucun doute source de richesse pour le pays des Sères.

La Perse, que ce soit par ses productions agricoles, son élevage ou la fabrication de soieries, est, on vient de le voir, une contrée où tout contribue au bien-être de ses habitants. Elle regorge d'autres ressources, utiles notamment en temps de guerre. Il s'agit du naphte et de l'huile de Médie.

---

[252] AMM. XXIII, 6, 30 : « Les hauts personnages sont fiers de les monter ordinairement quand ils vont au combat, et on les appelle chevaux de Nisée ».

[253] AMM. XXIII, 6, 67 : «Ils tirent de leurs arbres un produit qu'ils assouplissent en l'aspergeant fréquemment d'eau, comme s'il s'agissait d'une sorte de toison. Ils cardent ces fibres extrêmement ténues et délicates, et de ce composé de duvet humecté, ils filent les brins pour en confectionner le **tissu de soie**, qui, jadis réservé à l'usage des nobles, se trouve à présent à la portée même des plus modestes, sans aucune distinction ».

- **Le naphte et l'huile de Médie**

L'excursus d'Ammien fait état de deux produits pétroliers, le naphte et l'huile de Médie, qui semblent n'en faire qu'un si l'on juge par le *Thesaurus Linguae latinae*[254].

Le naphte est évoqué une première fois en XXIII, 6, 16 à propos de l'Assyrie : *Hic* (sc. *in Assyria*) *et* ***naphtha*** *gignitur, picea specie glutinosa, similis ipsa quoque bitumini, cui etiam si auicula insederit breuis, praepedito uolatu, submersa penitus euanescit. Et cum hoc liquoris ardere coeperit genus, nullum inueniet humana mens, praeter puluerem, extinguendi commentum*[255]. Il est évoqué une seconde fois en XXIII, 6, 38, cette fois-ci à propos de la Médie. Ammien semble indiquer qu'il existe deux types d'huile dont l'une « plus épaisse », née en Perse, est « celle que d'un mot barbare on a appelée » « le naphte »[256].

Quel était l'usage du naphte ? Ammien n'en fait pas état, au contraire de ce qu'il désigne précisément par l'expression « l'huile de Médie » qui est apparemment plus liquide que le naphte[257] ; cette huile de Médie est utilisée dans l'armement puisqu'on en enduit les flèches. Nous y reviendrons dans la troisième partie[258].

---

[254] Cf. *Th.L.L.*, s. v. *naptha*, vol. IX[1], col. 48, l. 53 : *significatur oleum orientale in terra natum et ignem facillime excipiens* (…). *Similia esse dicuntur bitumen* (…), *oleum Medicum*.

[255] AMM. XXIII, 6, 16 : « C'est là aussi (*sc*. en Assyrie) qu'est produit le **naphte**. Sa consistance est gluante et comme celle de la poix, et il ressemble aussi au bitume. Et si petit que soit l'oiselet qui s'y pose, entravé dans son envol il s'y engloutit et disparaît au fond. De plus, quand ce genre de liquide prend feu, il n'est aucun recours que l'esprit humain puisse imaginer pour l'éteindre, hormis la poussière ».

[256] AMM. XXIII, 6, 38 : *Alia similis oleo* ***crassiori*** *species gignitur apud Persas, quam, ut diximus,* ***naphtham*** *uocabulo appellauere gentili* : « Une autre espèce, semblable à de l'huile **très épaisse** (*sic*)**,** naît en Perse : celle que d'un mot barbare on a appelée, comme nous l'avons dit (*i.e.* en XXIII, 6, 16), **le naphte** ».

[257] Le comparatif utilisé pour parler du naphte - *crassior* -, traduit par erreur selon nous par un superlatif dans l'édition de la C.U.F., laisse entendre que l'huile dont on enduit les flèches est plus liquide.

[258] Cf. troisième partie, p. 233.

L'huile de Médie serait-elle en définitive un terme générique pour désigner d'une part une substance plus épaisse - le naphte[259] - et une substance plus liquide ? Il nous semble difficile de nous prononcer, d'autant plus qu'Ammien, toujours en XXIII, 6, 38, semble avoir confondu l'huile de Médie avec une préparation destinée à empoisonner les flèches en l'associant à une plante toxique[260].

Toujours est-il qu'on ne manquera pas de noter qu'Ammien s'est intéressé à ces substances d'un point de vue militaire. Toutefois, cela ne l'a pas empêché de faire un court développement sur leurs caractéristiques physiques en mettant en évidence leur côté gluant, leur aptitude à s'enflammer ainsi que la seule manière de les éteindre par la poussière et non par l'eau.

- **Les perles**

La liste des ressources de la Perse recensées par Ammien serait incomplète si on n'y ajoutait le fait qu'il clôt son excursus consacré à la Perse par un développement qui a pour sujet l'origine et la « capture » de ce qu'il appelle de manière impropre « des pierres » et qui désigne en fait des perles. L'historien précise que ces ***lapilli*** existent sous deux formes : ils peuvent être éclatants - ***clari*** **-** et arrondis - ***teretes*** **-** grâce à la rosée matinale, ou encore de forme irrégulière - ***flexuosi*** **-**, roussâtres - ***rutili*** **-** et parfois tachetés - ***maculosi*** **-** à cause de la rosée du soir[261]. Ammien précise également que les perles sont de dimensions variables - ***minimae*** *uel* ***magnae*** **-** et parfois malingres - ***debiles***. Leur prix est élevé en raison de leur « capture difficile et dangereuse »[262]. Aux dires mêmes d'Ammien, les perles que l'on trouve en Perse dépassent de loin par leur qualité celles ramassées

[259] En faveur de cette théorie, AMM. XXIII, 6, 16 et PLIN., *N.H.* II, 235, qui assimile lui aussi le naphte au bitume liquide.

[260] Cf. FONTAINE, *ad* AMM. XXIII, 6, 38, n. 194, p. 87.

[261] AMM. XXIII, 6, 86.

[262] AMM. XXIII, 6, 87.

en Mer britannique[263]. Ammien évoque le fait que les Perses se parent quotidiennement de bijoux et notamment de perles qu'ils affectionnent particulièrement[264].

- **Les palmiers**

Les palmiers font l'objet d'une digression spécifique au livre XXIV. Au cours de son offensive en Perse en 363, Julien, accompagné de ses troupes, entreprend de traverser les plaines du pays. L'ennemi perse, informé de l'itinéraire emprunté par l'armée romaine, ouvre les vannes des barrages et inonde ainsi les champs alentour. Les Romains, pour traverser les terres recouvertes d'eau, utilisent comme pontons des troncs de palmiers dont les plants, selon Ammien, « s'étendent sur des espaces immenses jusqu'à la Mésène et à la Grande Mer, comme d'énormes forêts »[265]. L'auteur des *Res Gestae* interrompt alors momentanément le récit militaire proprement dit au profit d'une digression.

Cette digression porte sur « les amours des palmiers » : les arbres, selon Ammien, sont sexués et « se marient »[266]. L'historien, d'une manière romanesque qui rappelle fortement l'exposé consacré à la culture des perles, décrit la fécondation des palmiers femelles par la semence mâle et rapporte que ces arbres « prennent plaisir à ces amours mutuelles », le verbe *delectare* étant révélateur à cet égard[267]. À l'image d'une femme, le palmier femelle peut faire une fausse couche et perdre son fruit[268].

---

[263] AMM. XXIII, 6, 88.

[264] Pour le texte, voir p. 132.

[265] AMM. XXIV, 3, 12. Pour le texte, voir *supra*, n. 238, p. 112.

[266] AMM. XXIV, 3, 12 : *Maritari palmae ipsae dicuntur, facileque sexus posse discerni* : « L'on dit que les palmiers eux-mêmes se marient et que l'on peut aisément distinguer leur sexe ».

[267] AMM. XXIV, 3, 13 : *Feruntque eas amore mutuo delectari* : « On raconte qu'ils (*sc*. les palmiers) prennent plaisir à ces amours mutuelles ».

[268] AMM. XXIV, 3, 13 : *Et si ex more femina maris non inlita fuerit semine, abortus uitio fetus amittit intempestiuos* : « Et si la femelle n'a pas été imprégnée comme de coutume par la semence du mâle, elle fait une fausse couche et perd prématurément son fruit ».

- **Le miel de dattes et le vin de palme**

La digression relative aux palmiers au livre XXIV comprend une autre donnée. Aux dires d'Ammien, les Perses confectionnent du miel et du vin à partir des fruits de ces arbres : *quorum ex fructu, mellis et uini conficitur abundantia*[269].

Il est évident que la description des richesses de la Perse est placée sous le signe de l'abondance et de l'amplification. Nous y reviendrons plus loin.

2. Un territoire sauvage et hostile

Les pages qui précèdent suggèrent que, pour Ammien, la Perse est une contrée immense, fertile et riche, dans laquelle il fait bon vivre et qui offre des moyens de se défendre. D'autres éléments, qu'ils relèvent du climat, de l'ordre minéral ou encore de l'ordre animal, tempèrent cependant cette image. La Perse présente aussi un « aspect dangereux »[270].

a. Un climat hostile

Les renseignements sur le climat de la Perse fournis par Ammien sont plutôt rares. On relèvera que certaines régions sont caractérisées par un climat agréable et clément ; c'est le cas de celui de la région des Sères, si en juge par son évocation : ***iucunda salubrisque*** *temperies, aeris facies* ***munda leni****que uentorum* ***commodissimus*** *flatus*[271].

---

[269] AMM. XXIV, 3, 12 : « Le fruit permet de confectionner miel et vin en abondance ».

[270] DEVILLERS 2002, p. 57.

[271] AMM. XXIII, 6, 67 : « Ils (*sc*. les Sères) jouissent d'une température **agréable** et **salubre**, d'une atmosphère **pure**, de **douces** brises au souffle extrêmement **plaisant** ».

Ce climat cependant ne vaut pas pour l'ensemble du territoire perse. D'autres provinces sont en effet couvertes de neige et de gel en hiver en raison de l'altitude. La description de la Parthie, l'actuelle province iranienne du Khorassan, illustre parfaitement ce caractère hostile : *His propinquant Parthyaei, siti sub aquilone, colentes **niuales** terras et **pruinosas***[272]. D'autres sont inhospitalières en raison de leur situation géographique, notamment lorsqu'elles sont isolées et coupées de la mer ou désertiques ; c'est le cas de :

- la province de la Margiane, située au centre des déserts de l'actuelle République du Turkménistan, dont les habitants vivent dans des régions qui sont pour la plupart ***deserta aquarum penuria***[273].
- l'Hyrcanie, qui englobe les régions situées au sud-est de la mer Caspienne, l'actuelle province du Mâzanderân et le nord-ouest de l'actuel Khorassan, caractérisées par « la maigreur de leur sol <qui> fait dépérir les semences »[274].
- le pays des Saces, zone de massifs montagneux séparant de nos jours le Turkestan occidental et le Turkestan oriental (l'actuel Xinjiang), dont les habitants occupent « des régions désolées qui ne produisent que de quoi nourrir le bétail, et sont pour cette raison dépourvues de cités habitées »[275].

Ammien, en compagnie des troupes romaines, a mentionné à d'autres reprises la difficulté du terrain perse et la rigueur de son climat[276]. Ces données seront amplement traitées dans la troisième partie.

---

[272] AMM. XXIII, 6, 43 : « Auprès sont les Parthes, qui se trouvent au Nord, habitant des terres **couvertes de neige et de gel** ».

[273] AMM. XXIII, 6, 54 : « **désertes par manque d'eau** ».

[274] AMM. XXIII, 6, 50 : *Glebae macie internecante sementes.*

[275] AMM. XXIII, 6, 60 : *Squalentia incolens loca, soli pecori fructuosa, ideo nec ciuitatibus culta.*

[276] Cf. AMM. XVIII, 7, 5 ; XIX, 8, 8 ; XXIV, 4, 17 ; XXIX, 8, 3 ; XXV, 3, 10 ; XXV, 7, 14 ; XXV, 8, 6.

b. Des failles mortelles

Alors que certaines régions sont caractérisées par un air limpide, d'autres sont infestées par des exhalations mortelles qui se dégagent des fissures du sol, rendant tout peuplement impossible à proximité. C'est le cas de l'Assyrie : *In his pagis hiatus quoque conspicitur terrae, unde halitus **letalis** exsurgens quodcumque animal proxime steterit odore graui **consumit**. Quae lues oriens a profundo quodam puteo, cum os eius excesserit, <si in> latum antequam sublimius uagaretur, terras circumsitas **inhabitabiles** acerbitate fecisset*[277]. On sait aujourd'hui qu'il s'agit là de gaz lié au gisement du pétrole brut et que les puits de pétrole dont il est question sont ceux situés à Mossoul, au nord de l'actuel Irak, près des ruines de Ninive. Ammien n'en voit évidemment que l'aspect hostile.

c. La présence de fauves

Pour compléter le développement consacré aux éléments hostiles recensés par Ammien, au climat hostile, à l'existence de ce qu'Ammien ne pouvait considérer que comme une faille mortelle, on ajoutera la présence des fauves dans certaines régions. Les plaines de l'Hyrcanie constituent ainsi le milieu naturel des tigres et autres bêtes sauvages : *Vbi etiam **tigridum milia multa** cernuntur, **feraeque bestiae plures***[278]. D'habitude, ces animaux se tiennent à l'écart des hommes, mais il arrive que « les **tigres** passent quelquefois à la nage l'Oxus et le Machéra quand la faim les presse, pour ravager à l'improviste le voisinage »[279]. Les bêtes sauvages sont par ailleurs mentionnées dans d'autres passages que la

---

[277] AMM. XXIII, 6, 17-18 : « Dans ces pays, on voit aussi dans la terre une faille d'où se dégage une exhalaison **mortelle**, dont le lourd relent **fait périr** tout être vivant qui s'arrête dans son voisinage. Quand ce fléau sortit de la bouche de certain puits profond qui lui donna naissance, s'il s'était largement répandu plutôt que de s'élever dans les airs, sa virulence aurait rendu **inhabitables** les régions d'alentour ».

[278] AMM. XXIII, 6, 50 : « On y voit même **les tigres** pulluler **par milliers**, et **nombre de bêtes fauves** ».

[279] AMM. XXIII, 6, 52 : *Oxus et Maxera, quos urgente inedia superantes natatu aliquotiens **tigris** improuisae finitima populantur*.

digression consacrée à la description de la Perse[280]. Nous verrons à ce propos dans la troisième partie de notre travail qu'Ammien, à plusieurs reprises, assimile certains des ennemis de Rome au combat à des fauves et des bêtes sauvages.

Toutefois, avant de nous intéresser au comportement des Perses lors des affrontements militaires, nous allons nous pencher à présent sur l'image donnée par Ammien des habitants de la Perse en général.

3. Diversité du peuplement

Ammien ne s'est pas borné à évoquer le territoire perse en tant que tel. Il s'est également intéressé à son peuplement. Aux dires même de l'historien, « la diversité des hommes est aussi grande que celle des lieux »[281].

a. Une mosaïque de peuples peu individualisés

La Perse comprend dix-neuf provinces et par conséquent dix-neuf peuples. L'évocation de ces derniers est placée sous le signe de la concision. Ammien, en décrivant une région donnée, se contente en effet de mentionner le nom du peuple qui y vit et de donner quelques unes de ses caractéristiques. Seuls six d'entre eux ont par ailleurs droit à un traitement spécifique. Il s'agit des :

- Assyriens : ***Pugnatrix natio et formidanda*** *post Parthos, quibus uincitur solis* (…)[282].
- Parthes : ***Feri*** *sunt illic habitatores pagorum omnium atque* ***pugnaces,*** *eosque ita* ***certamina iuuant et bella,*** *ut iudicetur inter alios omnes beatus qui in proelio profuderit animam*[283].

[280] Cf. AMM. XVIII, 7, 4-5 ; XXIV, 5, 2.

[281] AMM. XXIII, 6, 75 : *Hominum quoque diuersitates sunt ut locorum*.

[282] AMM. XXIII, 6, 28 : « Cette **nation belliqueuse et redoutable** après celle des Parthes, (…) ».

[283] AMM. XXIII, 6, 44 : « Les habitants de tous ces pays-là sont **sauvages et batailleurs**, et ils **aiment** tant **la lutte et la guerre** que l'on juge bienheureux entre tous celui qui a rendu l'âme au combat ».

- Abies : *Contra hanc gentem sub aquilone dicuntur Abii uersari* ***genus piissimum, calcare cuncta mortalia consuetum***[284].
- Saces : *His contigui sunt Sacae,* ***natio fera*** *squalentia incolens loca*[285].
- Scythes : *Qui uelut agentes quodam <in> secessu coalitique solitudine, per interualla dispersi sunt longa,* ***adsueti uictu uili et paupertino***[286]. Ammien les qualifie également de *nationes paene ob* ***asperitatem nimiam*** *inaccessa*e[287].
- Sères : *Agunt autem ipsi* ***quietius*** *Seres,* ***armorum semper et proeliorum expertes****, utque* ***hominibus sedatis et placidis*** *otium est uoluptabile, nulli finitimorum molesti*[288].

À l'exception des Abies et des Sères, tous ces peuples sont réputés pour leur caractère sauvage et belliqueux. Le vocabulaire utilisé est révélateur à cet égard : la notion de sauvagerie apparaît à trois reprises (***ferus***, ***fera***, ***asperitas***), celle du caractère belliqueux à deux reprises (***pugnatrix***, ***pugnax***), renchéries par les termes ***certamen*** et ***bellum***. Si le tableau peuple par peuple paraît pauvre, on relève qu'à la fin de la digression consacrée à ce pays, l'historien romain entreprend de brosser le portrait du Perse type. C'est ce que nous allons voir à présent.

---

[284] AMM. XXIII, 6, 53 : « En face de ce peuple, du côté de l'Aquilon, on dit que vivent les Abies, **les plus justes des hommes**, une race **habituée à fouler aux pieds toutes les richesses mortelles** ».

[285] AMM. XXIII, 6, 60 : « À leurs confins de trouvent les Saces, **nation sauvage** habitant des régions désolées ».

[286] AMM. XXIII, 6, 61 : « Ces Scythes, qui vivent pour ainsi dire retranchés du monde, et n'ont en commun que leur solitude, sont dispersés sur de longues distances, et **accoutumés à un genre de vie grossier et misérable** ».

[287] AMM. XXIII, 6, 62 : « Peuplades quasi inaccessibles en raison de leur **extrême sauvagerie** ».

[288] AMM. XXIII, 6, 67 : « Les Sères proprement dits mènent une vie **fort pacifique**, **ignorant toujours armes et combats**, et comme ces **hommes calmes et d'humeur paisible** ne trouvent de charme qu'à la paix, ils ne portent ombrage à aucun de leurs voisins ».

b. Le Perse en général

De fait, en dépit des différences que nous venons de relever, les peuples de Perse présentent, selon Ammien, des caractéristiques physiques et de traits de caractère communs.

L'historien, dans son excursus, a essayé de cerner différents aspects de l'ennemi de Rome. L'étude du peuple perse se présente sous un aspect « statique »[289]. Ces données peuvent être classées selon deux rubriques : des données brutes, sans jugement de la part d'Ammien ; des données assorties d'un jugement de la part de l'historien, très rarement positif et essentiellement négatif.

- **Passages qui fournissent des données brutes**

Ces données concernent essentiellement :

- les traits physiques du Perse : *Graciles paene sunt omnes, subnigri uel liuido colore pallentes, caprinis oculis torui, et superciliis in semiorbium speciem curuatis iunctisque, non indecoribus barbis capillisque promissis hirsuti*[290]. Nous trouvons cette image caractéristique du barbare aux cheveux longs chez César à propos des Bretons[291] par exemple ou encore chez Ovide à propos des Gètes[292].
- le port d'une arme : *Omnes tamen promisce, uel inter epulas festosque dies, gladiis cincti cernuntur*[293]. Le port d'une arme est un signe de noblesse[294].

---

[289] DAUGE 1981, p. 336.

[290] AMM. XXIII, 6, 75 : « Ils sont presque tous sveltes, le teint légèrement basané ou nettement plombé, les yeux obliques comme des boucs, les sourcils recourbés en demi-cercle et joints entre eux, la barbe assez belle, la chevelure longue et bouffante ».

[291] CAES., *B.G*. V, 14.

[292] OV., *Pont*. I, 5, 74 ; III, 5, 6-7.

[293] AMM. XXIII, 6, 75 : « Tous, indistinctement, se présentent aussi l'épée au côté, même dans les festins et les jours de fêtes ».

- la tenue vestimentaire et le port de bijoux et de perles : *Indumentis plerique eorum ita operiuntur, lumine colorum fulgentibus uario, ut, licet sinus lateraque dissuta relinquant flatibus agitari uentorum, inter calceos tamen et uerticem nihil uideatur intectum. Armillis uti monilibusque aureis et gemmis, praecipue margaritis quibus abundant, adsuefacti post Lydiam uictam et Croesum*[295]. La coutume de se parer de bijoux et de perles chez les Perses est souvent attestée[296].
- le comportement alimentaire : *Munditias conuiuiorum et luxum, maximeque potandi auiditatem, uitantes ut luem. Nec apud eos extra regales mensas hora est praestituta prandendi, sed uenter uni cuique uelut solarium est, eoque monente quod inciderit editur, nec quisquam post satietatem superfluos sibi ingerit cibos*[297].
- la pudeur : *Super his, nec stando mingens, nec ad requisita naturae secedens, facile uisitur Persa : ita obseruantius haec aliaque pudenda declinant*[298].
- le caractère soupçonneux : *Inmane quantum restricti et cauti, ut, inter hostiles hortos gradientes non numquam et uineta, nec cupiant aliquid nec contingant, uenenorum et secretarum artium metu*[299].

---

[294] Sur cette coutume qui est considérée comme un signe de noblesse, Cf. FONTAINE, *ad* AMM. XXIII, 6, 75, n. 261, p. 122 ; GHIRSHMAN 1962 (voir notamment l'iconographie du IIème au VIème siècle, p. 126-251).

[295] AMM. XXIII, 6, 84 : « La plupart d'entre eux se couvrent si complètement le corps de vêtements aux couleurs claires, éclatantes et bigarrées, que, de la tête aux pieds, il n'est aucune partie de leur corps que l'on puisse voir à découvert, en dépit des plis et des crevés qu'ils laissent, sans les coudre, flotter aux souffles des vents. Ils portent ordinairement, depuis leurs victoires sur la Lydie et sur Crésus, des bracelets et des colliers d'or, ainsi que des gemmes, et surtout des perles, qui abondent chez eux ».

[296] Voir par exemple XEN., *Cyr*. I, 3 ; CASS. DIO. LIX, 17 ; CVRT. III, 3, 13 ; III, 10, 9.

[297] AMM. XXIII, 6, 76-77 : « Ils évitent comme la peste les raffinements et le luxe des banquets, et surtout les excès de boisson. Et il n'y a pas chez eux, en dehors des tables princières, d'heures fixes pour prendre son repas, mais chacun n'a que son estomac pour horloge : quand il crie famine, on mange ce qui vous tombe sous la main, et personne, une fois rassasié, ne se gave encore d'aliments superflus ».

[298] AMM. XXIII, 6, 79 : « Ajoutez à cela qu'il n'est point facile de voir un Perse uriner debout, ou se retirer pour satisfaire ses besoins naturels : tant ils mettent un soin jaloux à dérober tous leurs actes honteux - ceux-là et bien d'autres encore ».

- **Passages qui fournissent des données assorties d'un jugement**

Ils concernent :

- l'appétit sexuel et la polygamie des Perses : *Effusius plerique soluti in uenerem, aegreque contenti multitudine pelicum, puerilium stuprorum expertes, pro opibus quisque adsciscens matrimonia plura uel pauca. Vnde apud eos per libidines uarias caritas dispersa torpescit*[300]. L'appétit sexuel est un lieu commun caractéristique de l' « autre ». On pensera aux évocations des Juifs, des Maures ou encore des Numides dans la littérature latine[301]. Ammien lui-même relève chez les Sarrasins au livre XIV un comportement identique à celui des Perses[302].
- la tyrannie, assortie de cruauté, qu'ils exercent sur les esclaves et les petites gens : *Callidi superbi crudeles, uitae necisque potestatem in seruos et plebeios uindicantes obscuros, cutes uiuis hominibus detrahunt, particulatim uel solidas. Nec ministranti apud eos famulo mensaeque adstanti hiscere uel loqui licet uel spuere : ita, prostratis pellibus, labra omnium uinciuntur*[303].

---

[299] AMM. XXIII, 6, 78 : « Ils sont prodigieusement réservés et soupçonneux, au point de ne rien prendre et de ne toucher à rien, par crainte des poisons et des arts occultes, quand il leur arrive parfois de traverser les vignobles de l'ennemi ».

[300] AMM. XXIII, 6, 76 : « Ils sont plus dissolus et plus fortement portés aux choses de l'amour que la plupart des peuples, et ils se satisfont à grand peine d'une foule de concubines, mais ils ignorent la pédérastie ; chacun selon ses moyens contracte des mariages en plus ou moins grand nombre. Par suite, chez eux, l'affection se disperse et s'attiédit entre des liaisons diverses ».

[301] Exemples : Juifs : TAC., *Hist*. V, 5, 3 ; Maures et Numides : SALL., *Iug*. LXXX, 6. Voir à ce propos DAUGE 1981 : Maures, p. 111 ; Numides, p. 48.

[302] AMM. XIV, 4, 4 : *Incredibile est quo ardore apud eos* (sc. *Saracenos*) *in uenerem uterque soluitur sexus :* « Incroyable est chez ces peuples (*sc*. les Sarrasins) l'ardeur avec laquelle les deux sexes s'abandonnent aux choses de l'amour ».

[303] AMM. XXIII, 6, 80 : « Retors, orgueilleux et cruels, s'arrogeant puissance de vie et de mort sur les esclaves et les petites gens, ils écorchent les hommes tout vifs, en leur arrachant la peau par petits morceaux ou d'un seul tenant. Même le domestique qui les sert, et qui se tient près de leur table, n'a pas le droit d'ouvrir la bouche, de dire un mot ou de cracher : tant il est vrai qu'une fois les pelleteries étalées, ils restent tous bouche cousue ».

- un concentré de défauts en dehors de leur acharnement au combat : *Adeo autem dissoluti sunt, et artuum laxitate uagoque incessu se iactitantes, ut effeminatos existimes, cum sint acerrimi bellatores, sed magis artifices quam fortes, eminusque terribiles, abundantes inanibus uerbis, insanumque loquentes, magnidici et graues ac taetri, minaces iuxta in aduersis rebus et prosperis*[304].

Si l'on excepte la mention de la bravoure militaire, encore que celle-ci soit minorée par l'expression *magis artifices quam fortes*, le jugement porté par Ammien est extrêmement négatif. Cette peinture des Perses est conforme à celle des Orientaux tels qu'ils apparaissent dans le tableau récapitulatif élaboré par M. Dubuisson[305]. Elle recèle plusieurs stéréotypes, à savoir la mollesse, la perfidie ou encore la fanfaronnade.

Aux données relevées dans l'excursus, on peut en ajouter d'autres. C'est ainsi qu'Ammien, dans la narration des affrontements militaires proprement dits, mentionne les vols et les rapines commis par les Perses. Ce trait apparaît à plusieurs reprises. D'abord lorsque l'historien évoque les affaires d'Orient sous Constance, et notamment les négociations de paix entre les deux puissances, romaine et sassanide : Ammien parle des agissements des Perses qui « pratiquaient » entre-temps « l'enlèvement des hommes et des troupeaux »[306]. Ensuite, durant le siège d'Amida, quand l'auteur des *Res Gestae* évoque les directives de Sapor II qui incite ses troupes au pillage[307] ou encore, une fois que la ville est passée sous le contrôle des Perses et que ces derniers s'adonnent

---

[304] AMM. XXIII, 6, 80 : « De plus, ils sont d'une telle mollesse, ils affectent tant de laisser-aller dans leur tenue, et d'indolence dans leur démarche qu'on les croirait efféminés, alors que ce sont des combattants d'un acharnement extrême, mais plus rusés que courageux, terribles de loin, hâbleurs débordant d'une vaine faconde, tenant un langage frénétique et sauvage, fanfarons et insupportables, voire odieux aussi pleins de menaces dans l'échec que dans la réussite ».

[305] Voir tableau de DUBUISSON, p. 21-22 ; voir également DAUGE 1981, p. 117, 180 et 187.

[306] AMM. XVI, 9, 1 : *At Persae in oriente per furta et latrocinia potius quam* (…) *per concursatorias pugnas hominum praedas agitabant et pecorum* : « Or, en Orient, les Perses pratiquaient l'enlèvement des hommes et des troupeaux par vol et par brigandage plutôt que par des escarmouches (…) ».

[307] AMM. XIX, 8, 4 : *actis igitur regis imperio* ***praedatoribus*** *uniuersis* : « sur l'ordre dur roi, tous (*sc*. les Perses) furent lancés au **pillage** ».

ouvertement à cette pratique[308]. Dans un autre passage, l'auteur des *Res Gestae* fait, cette fois-ci, un commentaire explicite à propos de ce trait chez les Perses : *gens **rapiendi** cupidior*[309]. Au livre XXVIII enfin, Ammien évoque brièvement la situation en Asie pendant la première guerre médique durant laquelle celle-ci avait été saccagée par les Perses[310].

Ces passages présentent un point commun, à savoir un réseau lexical relatif au pillage. Entre le verbe *rapio* et son composé *diripio*, le substantif *direptio* formé sur *diripio*, ou le terme *praedator*, tout suggère la notion de violence indissociable du pillage.

Si le vol est une pratique habituelle chez les Perses, on peut évidemment trouver curieux que l'historien ne l'ait pas mentionné dans le cadre du portrait qu'il a consacré à la peinture du Perse en général faite dans l'excursus. Un élément de réponse nous semble pouvoir être apporté : il s'agit en fait d'une pratique exercée en temps de guerre par tous les peuples de l'Antiquité. Le commentaire d'Y. Le Bohec nous conforte dans notre raisonnement lorsque ce dernier affirme que le pillage « ne prouve rien quant à leur (*sc*. des Perses) moralité, faire du butin étant considéré comme une pratique normale par tous les guerriers de l'Antiquité »[311] ou encore, qu'en moment de guerre, « le principal objectif devenait la prise de butin (…), le pillage de ce qui pouvait être emporté et la destruction par le feu de ce qui ne pouvait pas l'être, les viols et le massacre des innocents »[312]. On relèvera que l'auteur des *Res Gestae* a fait état de pratiques similaires à propos des troupes de Julien durant son expédition en Perse.

Enfin, notation sans doute originale, le texte d'Ammien recèle une donnée relative à la beauté des femmes perses. Cette mention apparaît au livre XXIV.

---

[308] AMM. XIX, 9, 2 : *Persae* (…) *inter haec tamen funera **direptiones**que ciuitatis excisae* : « Les Perses (…) se livrèrent à des exécutions et **pillèrent** la cité ».

[309] AMM. XX, 7, 15 : « ce peuple si passionné de **pillage** ».

[310] AMM. XXVIII, 1, 3 : *cum **diripuissent** Asiam Persae* : « les Perses (…) avaient mis l'Asie au **pillage** ».

[311] LE BOHEC 2006, p. 51.

[312] ID., p. 137.

Après la prise de la place de Mahozamalcha par les troupes romaines sous le commandement de Julien, l'historien évoque les prisonnières perses dont la beauté était exceptionnelle : *Ex uirginibus autem, quae speciosae sunt captae ut in Perside, ubi feminarum pulchritudo excellit*[313]. Il semblerait que la beauté des femmes perses ait été réputée ; l'historien n'en dit rien cependant dans sa digression consacrée à la Perse.

Si Ammien s'est attaché avant tout à la géographie physique, humaine, voire économique, même si le terme peut paraître anachronique, de la Perse, l'organisation de l'empire et les institutions, voire sa culture sont également abordées, plus brièvement il est vrai. L'historien fournit en effet quelques indications sur l'administration de l'empire, sur l'appareil judiciaire perse, sur la religion ou encore l'art sous les Sassanides.

4. L'organisation du royaume, la religion et l'art sassanides

Nous commencerons notre développement par l'examen des données relatives à l'administration perse.

a. L'administration

Ammien aborde la question de l'administration du royaume sassanide au moment où il donne la liste des principales provinces perses[314]. Cependant sa mention se limite à quelques mots : *Sunt autem in omni Perside hae regiones maximae, quas* ***uitaxae***[315] *id est magistri equitum curant, et* ***reges*** *et* ***satrapae*** -

[313] AMM. XXIV, 4, 27 : « Quant aux jeunes prisonnières, aussi jolies qu'il est de règle en Perse où la beauté des femmes est exceptionnelle ».

[314] Sur l'organisation de l'empire sous les Perses Sassanides et plus spécifiquement pour la gestion des provinces, voir HUART 1925, p. 189-191 ; CHRISTENSEN 1944, p. 97-140, et plus spéc. p. 136-138 ; GHIRSHMAN 1951, p. 277-282 ; HUYSE 2005, p. 57-72.

[315] Sur les vitaxes, cf. *infra*, p. 239.

nam minores plurimas recensere difficile est et superfluum[316]. On relèvera qu'Ammien établit ici un parallèle avec les Romains en établissant une équivalence entre les *uitaxae* perses et les *magistri equitum*.

b. L'appareil judiciaire

Deux paragraphes entiers, les paragraphes 81 et 82 de ce même chapitre six du livre XXIII, sont consacrés à l'appareil judicaire[317]. Nous y retrouvons des éléments déjà relevés à propos du Perse en général. Les passages en question contiennent à la fois des informations et un jugement. Le premier passage traite des lois en vigueur chez les Perses, qui sont « redoutées » et « rigoureuses »[318]. Le second fournit une information relative au recrutement dans les fonctions judiciaires[319] ainsi que la mention de la coutume selon laquelle « un juge était contraint de s'assoir sur la peau de son prédécesseur condamné pour iniquité »[320]. Un troisième passage est, quant à lui, accompagné, non sans une pointe d'ironie, d'un nouveau parallèle entre le monde romain et le monde perse : *Vnde nostram consuetudinem rident, quae interdum facundos, iurisque publici peritissimos, post indoctorum conlocat terga*[321].

---

[316] AMM. XXIII, 6, 14 : « Or voici dans toute la Perse les principales régions administrées par des **vitaxes**, - c'est-à-dire les maîtres de la cavalerie -, les **rois** et les **satrapes** (car il serait difficile et même superflu de recenser toutes celles de moindre importance) ».

[317] Sur la justice perse, voir notamment HUART 1925, p. 194-197 ; HUYSE 2005, p 83-85.

[318] AMM. XXIII, 6, 81 : *Leges apud eos **inpendio formidatae**, inter quas **diritate** exsuperant latae contra ingratos et desertores* : « Les lois sont chez eux fort **redoutées**. Les plus **rigoureuses** d'entre elles sont celles qui frappent des ingrats et les déserteurs ».

[319] AMM. XXIII, 6, 82 : ***Ad iudicandum** autem **usu rerum** spectati destinantur et **integri**, parum alienis consiliis indigentes* : « On charge des **fonctions judiciaires** des hommes renommés pour leur **expérience** et **moralement intègres**, qui ne s'entourent guère des conseils d'autrui ».

[320] AMM. XXIII, 6, 82 : (…) *supersidere corio damnati ob iniquitatem iudicis iudex alius cogebatur*.

[321] AMM. XXIII, 6, 82 : « Aussi raillent-ils notre coutume de poster parfois, derrière des ignorants, des orateurs éloquents et des spécialistes de droit public ».

c. L'armée[322]

En tant qu'homme de guerre, Ammien s'attache bien évidemment à décrire l'organisation de l'armée perse. L'accent est mis sur la rigueur et la discipline des Perses, qualités qui font d'eux des guerriers « redoutables » mais aussi sur leur entraînement : *militaris cultus ac* ***disciplina*** ; *proludia continua*[323]. L'historien s'intéresse à deux corps différents de l'armée : la cavalerie et l'infanterie. La cavalerie, décrite comme puissante, est réservée à la noblesse[324] ; son armement est décrit dans plusieurs passages, aux livres XXIV et XXV[325]. Nous y reviendrons le moment venu. Quant à l'infanterie, elle semble susciter une certaine pitié chez Ammien, puisqu'elle est assimilée par les Perses à une valetaille - *ut calones* -, à une foule - *turba* -, asservie à la servitude[326]. Le texte des *Res Gestae* fournit par ailleurs des descriptions détaillées des corps de l'armée perse et de leur équipement. Ces données étant amplement traitées dans le cadre de l'étude des acteurs du conflit du IVème siècle dans le troisième volet de notre travail[327], nous nous contenterons d'en mentionner l'existence pour le moment.

d. La religion[328]

Ammien semble avoir été frappé par un aspect original de la religion en Perse. Il s'agit de l'existence des mages. En leur consacrant un développement, Ammien s'est attaché à décrire leurs pratiques. C'est en province de Médie, dit-il,

---

[322] Sur l'organisation de l'armée perse sassanide, voir HUART 1925, p. 182-187 ; CHRISTENSEN 1944, p. 130-132 ; 206-257 ; GHIRSHMAN 1951, p. 277-282 ; HUYSE 2005, p. 89-94 ; DRIJVERS 2006, p. 54.

[323] AMM. XXIII, 6, 83.

[324] AMM. XXIII, 6, 83. Pour le texte, voir *infra*, n. 556, p. 222.

[325] AMM. XXIV, 2, 10 ; XXIV, 4, 14-15 ; XXV, 1, 12.

[326] AMM. XXIII, 6, 83. Pour le texte, voir *infra*, n. 570, p. 225.

[327] Cf. *infra*, p. 220-230.

[328] Sur la religion sous les Sassanides, voir HUART 1925, p. 207-239 ; CHRISTENSEN 1944, p. 141-205 ; GHIRSHMAN 1951, p. 282-286 ; WIDENGREN 1968, p. 273-353 ; HUYSE 2005, p. 131-158.

que « se trouvent les domaines fertiles des mages »[329]. Cette mention est suivie de quelques lignes consacrées à leur culte. L'historien, pour définir ce qu'est la magie, se réfère d'abord à Platon : *Magiam opinionum insignium auctor amplissimus Plato magicam hahistian esse uerbo mystico docet, diuinorum incorruptissimum cultum*[330]. Il complète ensuite cette définition en la rapportant à la Perse et en indiquant comment la science de la magie s'y est développée au cours des siècles, depuis l'origine jusqu'à l'époque de Darius, faisant ainsi preuve d'une certaine érudition : *Cuius scientiae saeculis priscis multa ex Chaldaeorum arcanis Bactrianus addidit Zoroastres, deinde Hystaspes rex prudentissimus, Darei pater*[331]. L'auteur des *Res Gestae* évoque par ailleurs les sacrifices auxquels participent les mages sassanides et met l'accent non seulement sur leur autorité et fonctions au sein du clergé mais aussi sur leurs privilèges : *Huius originis apud ueteres numerus erat exilis eiusque ministeriis Persicae potestates in faciendis rebus diuinis sollemniter utebantur. Eratque piaculum aras adire uel hostiam contrectare antequam magus conceptis precationibus libamenta diffunderet praecursoria. Verum aucti paulatim in amplitudinem gentis solidae concesserunt et nomen uillasque inhabitantes nulla murorum firmitudine conmunitas et legibus suis uti permissi religionis respectu sunt honorati*[332]. Cette mention des mages a suscité l'intérêt de plus d'un. Nombreux sont ceux qui ont commenté ce passage[333] : selon

[329] AMM. XXIII, 6, 32 : *In his tractibus magorum agri sunt fertiles*.

[330] AMM. XXIII, 6, 32 : « Platon, cet auteur éminent de doctrines remarquables, enseigne que la magie est, en terme initiatique, le "rituel sacré des mages", un culte parfaitement pur des choses divines ».

[331] AMM. XXIII, 6, 32 : « À la science de la magie, dans les siècles anciens, ont ajouté bien des éléments, tirés des secrets des Chaldéens, le Bactrien Zoroastre, puis le très sage roi Hystaspe, père de Darius ».

[332] AMM. XXIII, 6, 35 : « Leur race était en nombre réduit au temps jadis, et les autorités perses recouraient rituellement à leurs services pour célébrer leurs cérémonies sacrées. Et de fait, il était sacrilège d'accéder aux autels ou de toucher une victime, avant qu'un mage ne répandît des libations préalables en formulant des prières. Mais ils se sont accrus peu à peu, et ont fini par prendre de l'ampleur et le renom d'une race puissante. Habitant des propriétés sans enceinte fortifiée, ils ont reçu le privilège d'user de lois particulières, et l'honneur d'un religieux respect ».

[333] Pour les principaux commentaires de ce passage sur les mages, voir, entre autres, les travaux de FONTAINE, *ad* AMM. XXIII, 6, 32-36, n. 182-192, p. 82-86 ; DEN BOEFT et al., *ad*. *loc*., p. 168-176 ; DEN BOEFT 1999b, p. 207-215 ; BIDEZ-CUMONT 2007, p. 32-33. Sur les traditions « magiques » à

J. Fontaine, l'exposé fait par Ammien sur l'évolution de ce culte fournit des données sur la continuité et les mutations des mages mèdes et les mobads sassanides ; les auteurs des *Mages héllénisés*, J. Bidez et F. Cumont, comparent le texte d'Ammien à d'autres passages relevés chez Agathias, Hérodote ou encore Justin, qui présentent des données identiques et parfois plus détaillées que celles fournies par Ammien. G. Widengren, quant à lui, voit dans ce développement le témoignage authentique et probablement oculaire de l'historien.

On relèvera qu'Ammien, dans un autre passage de l'excursus consacré à la géographie physique et humaine de la Perse, fait par ailleurs allusion à l'astrologie babylonienne[334]. Enfin, l'auteur des *Res Gestae* évoque plusieurs rituels de sacrifices perses dans d'autres passages, notamment en tant que pratique récurrente précédant les affrontements militaires. Nous y reviendrons ultérieurement[335].

e. L'art[336]

L'art sassanide n'est guère évoqué, en dehors d'une seule et unique mention qui ne figure pas dans la digression consacrée à la Perse et ses habitants mais dans un autre passage. En relatant la campagne de Julien en terre ennemie, l'historien évoque un gîte dans lequel les soldats se sont abrités. Le gîte en question présente sur ses murs des peintures du roi pratiquant la chasse. À ce propos, Ammien ajoute un commentaire sur les sujets de la peinture perse en général et sassanide en particulier. Il constate que la peinture, chez les Perses, se

---

l'époque hellénistique et romaine, ID., p. 115 ; p. 143-150 ; WILDENGREN 1968, p. 290-291. Sur les mages, voir plus spécifiquement BENVENISTE 1938, CHRISTENSEN 1944, p. 178.

[334] AMM. XXIII, 6, 25. Sur ce passage, cf. CLERC 1989.

[335] Cf. *infra*, p. 264.

[336] Sur l'art sassanide, voir HUART 1925, p. 240-252 ; GHIRSHMAN 1951, p. 287-310 ; GHIRSHMAN 1962, p. 192-183 ; HUYSE 2005, p. 193-213.

limite à la présentation des scènes de chasse ou de guerre : *Nec enim apud eos pingitur uel fingitur aliud, praeter uarias caedes et bella*[337].

Les pages qui précèdent, si elles constituent un simple recensement des données fournies par Ammien, ne sont pas moins riches d'enseignement. Nous relèverons trois points :

- Ammien est incontestablement un esprit curieux. Son exposé est fourni dans la mesure où tous les aspects de la Perse sont abordés : géographie physique, humaine et économique. Il semble reposer sur une documentation solide.
- Les réseaux lexicaux qu'on y décèle révèlent un certain nombre de constantes, qui nous ont permis d'organiser le plan de ce chapitre.
- L'accent est mis sur le gigantisme et l'opulence mais aussi sur ce qui paraît atypique à un Romain. Le caractère répétitif de certaines expressions, telles que *magnus*, *maximus*, *multi*, *fecundus*, *fecunditas*, *amplitudo* ou tous les termes évoquant la notion de férocité dans la présentation de la population, est frappant.

Ces réseaux lexicaux nous amènent à nous demander s'il ne s'agit pas là de simples stéréotypes. Nous nous efforcerons de répondre à cette question dans la suite de notre travail.

II. UNE PRÉSENTATION TRADITIONNELLE

La seule lecture des *Res Gestae,* en dépit des éléments que nous avons relevés, ne permet pas de dégager pleinement l'originalité de la présentation de la Perse au IVème siècle faite par Ammien. Nous nous proposons donc de procéder à

[337] AMM. XXIV, 6, 3 : « En effet, chez eux, on ne peint ni reproduit d'autres scènes que massacres et guerres en tout genre ». Cf. FONTAINE, *ad loc.,* n. 434, p. 182 : « Chasse et guerre sont effectivement deux thèmes majeurs des arts perses en général et sassanides en particulier, thèmes hérités de l'art des steppes ». Cf. NICOLLE 1996, p. 11 : « Sassanian art is dominated by images of the rulling king of kings, Sassanian society being among the most monarchist the world has ever known. He was portrayed at the all conquering hero, overthrowing ennemies and wild beasts alike ».

présent à la confrontation de cette description avec d'autres écrits, qu'ils aient été des sources possibles pour l'historien ou qu'il s'agisse de textes qui ont pour sujet le conflit romano-perse. Nous la confronterons également avec des textes portant sur d'autres contrées, qu'ils soient d'Ammien lui-même ou qu'ils relèvent de l'historiographie en général. Nous verrons qu'Ammien, d'une certaine façon, est fidèle à la tradition.

De fait, nous l'avons indiqué dans la première partie de notre travail, Ammien n'est pas le premier historien à avoir présenté un pays étranger en lui consacrant une digression. Il n'est pas non plus le premier à avoir traité de la Perse. Il s'inscrit dans une longue tradition historiographique, notamment romaine. On s'attend donc tout naturellement à trouver des traces de cette tradition, d'une manière directe ou indirecte, dans les *Res Gestae,* et plus spécialement dans la digression consacrée à la Perse. Au chapitre 6 du livre XXIII, consacré exclusivement, nous l'avons dit, à la description géographique de ce pays, l'historien cite rarement ses devanciers. Toutefois, le principe même de la digression et sa mise en œuvre laissent clairement entrevoir qu'il s'est inspiré d'autres auteurs pour élaborer son excursus sur la Perse. Par ailleurs, plusieurs indices montrent qu'Ammien suit la tradition historiographique romaine dans son ensemble.

Nous allons donc, d'une part, relever les traces de cette tradition et, d'autre part, mesurer le degré de son attachement à ses prédécesseurs. Cette étude nous permettra de mieux dégager l'originalité d'Ammien dans le troisième chapitre.

1. La digression : un procédé historiographique traditionnel

Au moment où il entame la relation de l'entrée de l'armée romaine en terre ennemie au cours de la campagne de Julien en 363, Ammien, nous l'avons dit, insère dans le récit l'excursus qu'il consacre à la Perse et à ses habitants.

L'intérêt que l'historien porte à ce pays n'est pas unique dans son genre. Nombreux sont par ailleurs sont les historiens qui ont traité des nations ennemies

lors des conquêtes romaines par le biais de l'excursus. De prime abord, Ammien n'innove guère en ce domaine comme nous allons essayer de le montrer.

a. Principe de la digression et emplacement

En décrivant les pays et les peuples ennemis au début de la relation d'un conflit, les historiens romains entendent d'une part situer les événements qu'ils vont rapporter dans un cadre spatial et d'autre part fournir des données sur leur adversaire en vue d'apporter un éclairage à leur récit militaire. Le principe même du but de la digression placée en début du récit du conflit militaire relève d'une tradition historiographique bien ancrée à Rome et attestée par les exemples que nous avons donnés au tout début de notre travail, à savoir César, Salluste ou encore Tacite[338]. Ammien, en insérant son excursus sur la Perse, entend pour sa part éclairer son récit du conflit romano-perse au moment où Julien entame son expédition. Pour reprendre l'expression de J. Fontaine, « les accessoires de scène et le décor accompagnent (…) les scènes d'exposition du drame »[339], affirmation reprise par S. Ratti : « Le récit des livres XXIII-XXV progresse à la manière d'une tragédie. Le livre XXIII contient les préparatifs de l'expédition et dispose le lecteur à ce qu'il va vivre »[340]. Quelques années plus tôt, G. Sabbah estimait déjà que « l'enquête sur la Perse paraît plus justifiée par les nécessités objectives de la narration : au moment où l'armée d'invasion pénètre en Assyrie, il était normal de décrire le pays qui devait être désormais le théâtre de la guerre »[341]. Ammien prépare ce qui va suivre, à savoir le récit des affrontements.

Si le principe de l'excursus placé en tête du récit relève de la tradition, il en va de même de l'entrée en matière.

---

[338] Cf. *supra*, p. 17-19.

[339] FONTAINE, *ad* AMM., t. IV, Introduction générale, p. 55.

[340] RATTI 2009, p. 359.

[341] SABBAH 1978, p. 527.

b. Entrée en matière[342]

Ammien, désireux d'apporter un éclairage au récit militaire proprement dit, l'interrompt provisoirement en introduisant la digression sur la Perse de la manière suivante : ***Res adegit, huc prolapsa**, ut in **excessu celeri** situm monstrare Persidis, descriptoribus gentium curiose digestum, quibus aegre uera dixere **paucissimi**. Quod autem erit paulo **prolixior** textus, ad scientiam proficiet plenam. Quisquis enim adfectat nimiam breuitatem, ubi narrantur incognita, non quid signatius explicet, sed quid debeat praeteriri scrutatur*[343]. Cette forme d'entrée en matière est récurrente dans la tradition historiographique romaine. En témoignent des procédés d'insertion similaires qui figurent chez des historiens latins antérieurs :

- SALL., *Iug*. XVII, 1 : ***Res postulare uidetur** Africae situm **paucis exponere** et eas gentis, quibuscum nobis bellum aut amicitia fuit, attingere*[344].
- CAES., *B.G*. VI, 11, 1 : ***Quoniam ad hunc locum peruentum est, non alienum esse uidetur** de Galliae Germaniaeque moribus et quo differant hae nationes inter sese **proponere***[345].
- TAC., *Agr*. X, 1 : *Britanniae situm populosque **multis scriptoribus** memoratos non in comparationem curae ingeniiue referam, sed quia*

[342] Cf. EMMETT 1981, p. 15-33.

[343] AMM. XXIII, 6, 1 : « **Arrivé à ce point**, **je me trouve contraint par mon sujet** à faire connaître, en une sorte de **digression rapide**, la géographie de la Perse, telle que l'ont exposée minutieusement les descriptions ethnographiques dans lesquelles un **très petit nombre d'auteurs** ont dit à grand'peine des choses vraies. Et si notre développement est **un peu trop long**, cela complètera nos connaissances avec profit. Car celui qui vise à une concision extrême, dès lors qu'il s'agit d'exposer des choses inconnues, est moins attentif à ce qu'il doit développer plus en détail qu'à ce qu'il lui faut laisser de côté ».

[344] SALL., *Iug*. XVII, 1 : « **Mon sujet exige**, semble-t-il, que **j'expose brièvement** la géographie de l'Afrique, et que je touche **un mot** des nations que nous avons eues comme ennemies ou comme amies ».

[345] CAES., *B.G*. VI, 11, 1 : « **Parvenus à cet endroit du récit**, il **ne nous semble pas hors de propos** de décrire les mœurs des Gaulois et des Germains et **d'exposer** les différences qui distinguent ces deux nations ».

tum primum perdomita est ; ita quae ***priores nondum comperta*** *eloquentia percoluere,* ***rerum fide*** *tradentur*[346].

Si Ammien n'innove pas pour ce qui est du principe même de la digression placée au début du récit d'un conflit et pour ce qui est de l'entrée en matière, on relèvera qu'il en va de même pour le plan.

c. Plan

L'excursus consacré à la Perse obéit à un plan clair à l'intérieur du chapitre XXIII, 6[347] :

- Introduction de l'auteur (§ 1)
- Introduction historique (§ 2-9)[348]
- Introduction géographique (§ 10-14)
- Description des provinces (§ 15-74)
- Description ethnographique (§ 75-84)
- Excursus sur les perles (§ 85-88)

Ce plan est incontestablement un plan qui n'a rien de novateur. La comparaison avec César, Salluste et Tacite, que nous avons cités plus haut, en est la preuve.

La comparaison avec l'excursus de Salluste sur l'Afrique[349] est éloquente :

- Introduction de l'auteur (XVII, 1)
- L'Afrique : le pays, les habitants, leur santé (XVII, 2-6)

---

[346] TAC., *Agr*. X, 1 : « La situation de la Bretagne et sa population ont été décrites par **beaucoup d'écrivains** ; je vais y revenir, non pas pour rivaliser avec eux d'érudition ou de talent, mais parce que la soumission en fut alors achevée ; ce que mes devanciers, **encore mal informés**, ont paré d'embellissements littéraires, je l'enseignerai donc en m'appuyant sur les **faits** ».

[347] Les lignes qui suivent reproduisent le plan proposé par DRIJVERS 1999, p. 194, lui-même repris par DEVILLERS 2002, p. 53. Cette division est proche de celle de SIGNES 1990, p. 356, avec cependant une différence : *situs Persidis* (§ 10-74) ; *descriptio gentium* (§ 75-85).

[348] Sur cette introduction historique, cf. *supra*, p. 79-80.

[349] SALL., *Iug*. XVII-XIX ; pour le plan, cf. PERROCHAT 1950, p. 177 et 178.

- Histoire de la population (XVII, 7 – XIX, 2)
- Villes et populations actuelles (XIX, 3-6)
- Relations entre Rome et l'Afrique au moment du conflit (XIX, 7)
- Epilogue (XIX, 8)

Salluste s'efforce clairement « de donner ici une brève description géographique de ce continent ainsi qu'un historique succinct de son peuplement »[350].

Il en va de même pour César. On en donnera pour preuve la digression sur les Gaulois et les Germains qui figure au livre VI de la *Guerre des Gaules* et se présente ainsi :

- les Gaulois (chap. 11-20)
    - Les partis
    - Les classes sociales : druides et chevaliers
    - La religion
    - Le droit familial
    - Les secrets d'Etat
- Les Germains (chap. 21-23)
- Comparaison entre Gaulois et Germains (chap. 24)

Tacite dans l'*Agricola* avait, lui aussi, suivi le même type de plan dans son excursus consacré à la Bretagne[351] :

- Description de la Bretagne (X-XII)
    - Géographie physique
    - Ethnographie
    - Activité militaire et politique ainsi que climat et productions
- La conquête de la Bretagne avant Agricola (XIII-XVIII)

[350] TIFFOU 1974, p. 462-463.

[351] TAC., *Agr*. X-XVII.

Cette similitude entre les plans adoptés par les historiens permet à L. Dillemann de parler d'une « géographie schématique latine reconnaissable à un plan immuable qui présente successivement pour un pays donné ses caractères généraux, sa fertilité, ses rivières, son histoire sommaire, ses villes avec leurs fondateurs ou l'origine de leur nom »[352]. On parle alors d'une composition « en mosaïque ». Ce type de composition, présent dans la digression d'Ammien, ne constitue en rien une originalité par rapport aux autres historiens[353].

À ce stade de notre développement, nous pouvons affirmer sans grandement nous tromper que la présentation de la digression de la Perse par Ammien semble suivre fidèlement le modèle de la digression tel qu'il apparaît chez ses prédécesseurs historiens, à l'exception de la conclusion curieusement abrupte chez Ammien[354]. Nous allons à présent chercher à savoir si la digression consacrée à la Perse et ses habitants est construite sur le modèle d'autres digressions présentes chez Ammien. Le procédé de l'excursus est récurrent chez l'auteur des *Res Gestae*.

2. La digression : un procédé fréquent chez Ammien

La description de la Perse et de ses habitants n'est pas l'unique digression présente dans les *Res Gestae*. L'historien recourt au procédé de l'excursus de manière réccurente puisqu'on n'en dénombre pas moins de seize. De fait, les digressions portent sur des sujets fort différents, les unes scientifiques, les autres géographiques et ethnographiques.

---

[352] DILLEMANN 1961, p. 89.

[353] THOMPSON 1969, p. 33.

[354] Il nous paraît étonnant qu'Ammien n'ait pas introduit de phrase conclusive à la fin de sa digression consacrée à la Perse. FRANÇOIS 2012, p. 118, qualifie ce genre de présentation de « développement à borne unique ».

a. Les digressions scientifiques[355]

Les excursus scientifiques sont au nombre de huit.

- XVII, 7 : l'origine des séismes
- XX, 3, 1-12 : les éclipses solaires et lunaires
- XX, 11, 26-32 : les arcs-en-ciel
- XXIII, 4, 1-14 : les machines de guerre romaines
- XXV, 2, 5-6 : les météores
- XXV, 10, 2-3 : les comètes
- XXIV, 3, 1-11 : l'amour des palmiers
- XXVI, 1, 7-14 : l'année bissextile

Les digressions les plus importantes sont cependant celles qui sont d'ordre géographique et ethnographique.

b. Les digressions géographiques et ethnographiques[356]

Outre l'excursus sur la Perse, les *Res Gestae* en comptent sept autres. Nous allons les présenter rapidement.

- **XIV, 4, 1-7 : les Sarrasins**

Ammien, en traitant des irruptions des Sarrasins[357], insère dans son récit un excursus sur les mœurs de ces derniers. Il semblerait qu'Ammien leur ait consacré un développement plus important dans un chapitre antérieur, qui devait faire partie des livres perdus[358]. Ce qui est sûr est que dans le passage du livre XIV

---

[355] Sur les digressions scientifiques, voir DEN HENGST 1992.

[356] À propos des digressions géographiques, cf. SUNDWALL 1966.

[357] Le terme « Sarrasins » désigne les nomades habitants les déserts entre la Mésopotamie et l'Égypte.

[358] AMM. XIV, 4, 2 : *Super quorum moribus licet in actibus principis Marci et postea aliquotiens meminerim retulisse, tamen nunc quoque pauca de isdem expediam carptim* : « Bien que je me

qui traite des Sarrasins, il se contente de présenter brièvement les régions dans lesquelles vivent ces derniers, leur caractère belliqueux, leur mode de déplacement ainsi que leurs coutumes relatives au mariage[359]. À noter qu'Ammien évoque leur caractère belliqueux en les qualifiant de *natio perniciosa*[360]. Le développement auquel se livre l'auteur des *Res Gestae* apparaît comme une sorte de fiche isolée sans rapport avec les événements cités précédemment. L'historien entame l'excursus sans avoir recours à une formule introductive. Cependant, il souligne bien la fin de ce dernier par le biais d'une phrase conclusive : *Nunc* ***ad textum propositum reuertamur***[361].

- **XIV, 8, 1-15 : les provinces orientales de l'empire romain**

Un peu plus loin, toujours au livre XIV, en traitant des affaires de l'Orient sous Gallus, l'historien introduit dans le récit une description des provinces orientales de l'empire romain, qui occupe quatre pages au total. Ammien entame ainsi son excursus : *Quas* (sc. *orientales prouincias*) ***recensere*** *puto nunc oportunum*[362]. À la fin de son développement, l'historien reprend le cours du récit par ces mots : *Nunc* ***repetetur ordo gestorum***[363]. Pour le reste, on relèvera que l'excursus consiste en une présentation sommaire de chaque région avec son nom, certaines de ses caractéristiques géographiques et un bref aperçu de son histoire politique. Les provinces mentionnées sont la Commagène, appelée aussi province de l'Euphrate, la Syrie, la Phénicie et enfin l'Arabie, Ammien évoquant, au sujet de cette dernière, le fait qu'elle est « garnie de places puissantes et de

---

rappelle avoir traité de leur genre de vie dans l'histoire de l'empereur Marc-Aurèle, et par la suite à diverses reprises, maintenant encore, néanmoins, je donnerai sur eux quelques détails sommaires ». À ce propos, voir le commentaire de FONTAINE, *ad* AMM. XIV, 4, 2, n. 27, p. 202.

[359] Sur le mode de vie des Sarrasins, voir notamment MATTHEWS 1989, p. 332-342.

[360] AMM. XIV, 4, 7.

[361] AMM. XIV, 4, 7 : « **Revenons** maintenant **à notre sujet** ».

[362] AMM. XIV, 7, 21 : « Mais je crois opportun de les (*sc*. les provinces de l'Orient) **passer** maintenant **en revue** ».

[363] AMM. XIV, 8, 15 : « Maintenant, **on reprendra la suite des faits** ».

postes fortifiés (…) pour repousser les incursions des peuples voisins »[364]. L'historien en profite également pour faire un bref rappel historique et rapporte que l'empereur Trajan fut à l'origine de l'annexion de cette région, « après avoir plus d'une fois brisé l'orgueil de ses habitants, au temps où ses armes couvertes de gloire accablaient les Mèdes et les Parthes »[365].

- **XV, 9, 1-8 ; 10, 1-11 ; 11, 1, 18 ; 12, 1-6 : les Gaules**

Au livre XV, Ammien traite des affaires de l'Occident. Au moment où il aborde l'arrivée de Julien dans les Gaules, l'historien insère dans son récit une digression sur les habitants de ces régions[366]. Ammien introduit son excursus de la manière suivante : *Proinde quoniam, ut Mantuanus uates praedixit excelsus, 'maius opus moueo maiorque mihi rerum nascitur ordo', Galliarum tractus et situm* ***ostendere*** *puto nunc tempestiuum*[367]. Sur dix pages, il sera question des origines des Gaulois, de leur nom, des Alpes gauloises, de la description des Gaules et du cours du Rhône, et enfin de leurs mœurs. Ammien brosse le portrait physique des Gaulois et présente les principales caractéristiques de ce peuple. En témoigne ce passage : *Celsioris staturae et candidi paene Galli sunt omnes et rutili luminumque toruitate terribiles, auidi iurgiorum et sublatius insolentes. Nec enim eorum quemquam adhibita uxore rixantem, multo fortiore et glauca, peregrinorum ferre poterit globus, tum maxime cum illa inflata ceruice suffrendens ponderansque*

[364] AMM. XIV, 8, 13.

[365] AMM. XIV, 8, 13 : *Incolarum tumore saepe contunso, cum glorioso Marte Mediam urgeret et Parthos*.

[366] Sur la composition de cette digression, cf. CAMUS 1967, p. 82-83 : « Il (*sc*. Ammien) vient de relater l'entrée à Vienne de Julien César. Le jeune homme s'est vu confier par Constance l'administration et la défense des Gaules (…), afin d'en éclairer le déroulement et de ne pas l'interrompre ensuite, tous les renseignements utiles à sa compréhension (…). Le morceau, bien composé, commence par rappeler les origines légendaires des Gaulois (…). Vient alors l'énumération des diverses provinces et des villes principales (…). Le portrait des Gaulois est haut en couleur, avec quelques traits poussés jusqu'à la caricature (…). La page s'achève sur quelques mots touchant la conquête de la Gaule par les Romains. L'auteur s'aperçoit alors que la digression l'a entraîné loin de son sujet et s'empresse d'y revenir ».

[367] AMM. XV, 9, 1 : « Ainsi, puisque "j'entreprends" suivant la prédiction du sublime poète de Mantoue, "une œuvre plus grande, et qu'une série d'événements majeurs apparaît devant moi", je crois à propos de **décrire** maintenant les régions et la situation des Gaules ».

niueas ulnas et uastas admixtis calcibus emittere coeperit pugnos ut catapultas tortilibus neruis excussas. Metuendae uoces conplurium et minaces placatorum iuxta et irascentium[368]*.* Contrairement à ce qui se passe pour la peinture des Perses, l'historien se réfère à des *auctores*. C'est le cas pour l'indication selon laquelle les Gaulois sont portés sur le vin ; Ammien se réfère en effet nommément à Cicéron pour illustrer ce trait: ***Vini auidum genus****, adfectans ad uini similitudinem multiplices potus, et inter eos humiles quidam* (…) *raptantur discursibus uagis, ut uerum illud uideatur quod ait defendens Fonteium* ***Tullius*** *: 'Gallos post haec dilutius esse poturos, quod illi uenenum esse arbitrabantur'*[369]. Un peu plus loin, à propos des marais, Ammien cite une autre source, à savoir Salluste : *ut* ***Sallustio*** *docetur auctore*[370]. On notera pour finir que l'historien évoque également leur ardeur au combat, sans citer toutefois sa source dans ce dernier cas : ***Ad militandum*** *omnis aetas* ***aptissima****, et pari* ***pectoris robore*** *senex ad procinctum ducitur et adultus, gelu* ***duratis artubus*** *et labore adsiduo, multa contempturus et formidanda. Nec eorum aliquando quisquam, ut in Italia, munus Martium pertimescens pollicem sibi praecidit, quos localiter murcos appellant*[371], trait de caractère conforme aux stéréotypes relatifs aux Gaulois relevés dans la première partie de notre travail[372]. On relèvera encore que, toujours fidèle à sa

---

[368] AMM. XV, 12, 1-2 : « Presque tous les Gaulois sont de très haute taille, ils ont la peau blanche et la chevelure rousse ; ils inspirent la crainte par leur regard sauvage, ils ont le goût des querelles et sont présomptueux à l'excès. Si l'un deux au cours d'une rixe, a fait appel à sa femme, qui est beaucoup plus vigoureuse que lui et qui a les yeux pers, une troupe d'étrangers ne pourra pas lui tenir tête, surtout quand celle-ci, le cou gonflé et grinçant des dents, balançant d'énormes bras blancs, commence à décocher, en y mêlant des coups de pied, des coups de poing semblables à des projectiles de catapultes lancés par la torsion de leurs cordes. Leur voix est généralement effrayante et menaçante, qu'ils soient paisibles ou en colère ».

[369] AMM. XV, 12, 4 : « C'est **une race portée sur le vin**, raffolant de multiples boissons qui ressemblent au vin, et parmi eux des gens de basse condition (…) se laissent entraîner à rôder au hasard et donnent raison à ce que dit **Cicéron** dans la défense de Fontéius : "Les Gaulois après cela boiront leur vin plus trempé, ce qu'ils redoutaient comme un poison" ».

[370] AMM. XV, 12, 6 : « suivant les informations dont **Salluste** nous est garant ».

[371] AMM. XV, 12, 3 : « Tous les âges y sont **aussi bons pour faire la guerre**, et le vieillard comme l'adulte marchent au combat avec une égale **force d'âme**, le **corps endurci** par le froid et par un entraînement incessant, prêts à braver bien des dangers redoutables. Jamais parmi eux un homme, comme cela arrive en Italie, ne s'est par crainte du service militaire, coupé le pouce et n'a mérité le surnom de *murcus*, comme on dit dans le pays ».

[372] Cf. tableau de DUBUISSON, p. 21-22.

démarche descriptive, Ammien établit ensuite un parallélisme entre Romains et Gaulois en opposant l'attitude des conscrits romains à celle des conscrits gaulois. La digression se clôt par la phrase suivante : *Euectus sum longius, sed* ***remeabo tandem ad coepta***[373].

- **XXII, 8, 1-49 : les Thraces et les régions du Pont**

Le livre XXII comporte deux digressions. La première consiste en un exposé géographique et ethnographique sur les Thraces et les régions voisines du Pont[374]. Alors qu'il est question du début du règne de Julien et de sa politique étrangère vis-à-vis de ces peuples, Ammien insère dans le récit un développement relatif à ces régions et leurs habitants en l'introduisant ainsi : ***Adpositum est****, ut existimo,* ***tempus*** *ad has partes nos occasione magni principis deuolutos super Thraciarum extimis situque Pontici sinus,* ***uisa uel lecta quaedam perspicua fide monstrare***[375]. Dès le début de cette digression, Ammien déclare avoir usé d'une double documentation, visuelle et livresque. Affirmation qui ne figure pas dans l'excursus consacré à la Perse, dans lequel l'historien s'est contenté de mentionner que plusieurs auteurs, avant lui, se sont intéressés à cette contrée. Dans l'excursus consacré aux Thraces et aux régions du Pont, l'auteur des *Res Gestae* se limite aux grands traits de la configuration géographique de ces contrées, en s'efforçant de donner un aperçu de l'histoire et du peuplement[376]. L'auteur traite de la civilisation grecque en évoquant aussi bien la fondation des villes que l'importance

---

[373] AMM. XV, 12, 6 : « Je me suis laissé entraîner trop loin, mais **je vais enfin retourner à mon sujet** ».

[374] Cf. DRIJVERS 1998, p. 268-278.

[375] AMM. XXII, 8, 1 : « **Le moment est opportun**, je pense, puisqu'un grand prince nous offre l'occasion de nous tourner vers ces parties du monde, pour **présenter de manière claire et fidèle**, à propos des régions extrêmes des Thraces et de la configuration du golfe Pontique, **certaines informations, fruit de mes observations ou de mes lectures** ».

[376] DEN BOEFT 1999a, p. 296 : « For this digression the author has chosen to follow the costline in anticlockwise direction, from the Bosporus eastwards and so on. This is after the manner of the younger periploi. Within this framework he fills in the geographical and ethnographical details of towns, harbours, rivers, tribes etc. ».

des sciences, la mythologie ou encore la religion[377]. G. Sabbah y voit le symbole du règne glorieux de Julien[378]. À cela plusieurs raisons : l'emplacement de cette digression est très important puisqu'elle est située au centre du livre XXII qui est lui-même consacré exclusivement au règne de Julien ; l'exposé en question recèle plusieurs anachronisme de par l'évocation de personnages qui appartiennent à des époques différentes, à savoir mythiques, héroïques et historiques. Tout l'exposé, pour reprendre l'expression de Sabbah, s'articule autour de la « vertu de l'hellénisme »[379], incarnée à l'époque d'Ammien par le personnage de Julien, fervent adepte de la culture hellénistique, restaurateur des cultes d'antan et défenseur de la langue grecque puisqu'il l'a choisie comme langue d'écriture[380]. Après douze pages de description, la reprise du récit se fait d'une manière directe et sans transition comme dans le cas de l'excursus sur la Perse.

- **XXII, 15, 1-32 ; 16, 1-24 : l'Égypte**

La deuxième digression du livre XXII est consacrée à l'Égypte. Elle fait suite au sacrifice célébré par Julien en l'honneur de Jupiter. Ammien y évoque les animaux sacrés, qui, en présentant tous « les signes évidents qui présagent l'avenir », seront conduits à Memphis. Ammien estime, à ce moment du récit, qu'un exposé sur l'Égypte s'impose : ***Strictim*** *itaque, quoniam* ***tempus uidetur hoc flagitare****, res Aegyptiacae tangantur, quarum notitiam in actibus Hadriani et*

[377] Fondation des villes : AMM. XXII, 8, 12 ; 16 ; 30 et 32 ; sciences : XXII, 8, 3, 5 et 10 ; mention des héros mythiques et homériques : Hercule : XXII, 8, 5 ; les Argonautes : XXII, 8, 14-15 ; les Amazones : XXII, 8, 22 ; Diomède : XXII, 8, 3 ; Ajax : XXII, 8, 4 ; Achille : XXII, 8, 35 et 41 ; les dieux du panthéon : Apollon et Diane : XXII, 8, 2 ; Zeus : XXII, 8, 13. BARNES 1998, p. 96, compare la présentation de ces données à une mosaïque : « The excursus on the Black Sea, which have been intended to challenge comparison with Sallust's digression on the *situs Ponti*, is a mosaic put together from very diverse sources, mainly and perhaps exclusively Greek ».

[378] SABBAH 1978, p. 553 ; même jugement chez DEN BOEFT 1999a, p. 298-299.

[379] Nous empruntons l'expression à SABBAH 1978, p. 554. Sur la notion du symbolisme, cf. ID., p. 553-555.

[380] Sur l'œuvre de Julien et son choix du grec comme langue d'écriture, cf. p. 57 et 383.

Seueri principum digessimus late, ***uisa*** *pleraque narrantes*[381]. Dans son introduction, l'historien insiste sur l'information directe due à son expérience personnelle. Occupant quinze pages, la digression qui traite de l'Égypte est la plus importante des *Res Gestae* après celle de la Perse. L'excursus consacré à cette contrée obéit au plan suivant :

- Introduction de l'auteur (15, 1)
- Introduction géographique (15, 2)
- Exposé sur le Nil (15, 3-13)
- Description de la faune (15, 14-27)
- Description des pyramides et autres monuments illustres (15, 28-31)
- Description des principales provinces (16, 1-18)
- Religion et sagesse (16, 19-22)
- Description ethnographique (16, 23)
- Bref exposé historique (16, 24)

Il est évident que la digression sur l'Égypte est celle qui offre le plus de similitudes avec celle consacrée à la présentation de la Perse. Ammien s'intéresse à la configuration physique de la contrée en mettant l'accent sur certains phénomènes qui lui semblent curieux, notamment la crue du Nil. Il décrit également la faune vivant sur les rivages du fleuve. L'auteur des *Res Gestae* s'attache ensuite à décrire les principales provinces de l'Égypte. Enfin, Ammien brosse le portrait des Égyptiens. Il met l'accent sur leur allure et leur teint et insiste sur leur caractère rebelle. L'auteur reprend à son compte certains stéréotypes qui caractérisent le peuple égyptien[382], à savoir son incapacité à réprimer ses pulsions - *ad singulos motus* ***excandescentes***[383] - ou encore le fait

[381] AMM. XXII, 15, 1 : « **Les circonstances réclamant** ici, semble-t-il, **un exposé** sur l'Égypte, abordons **brièvement** ce sujet, dont nous avons abondamment traité à propos des règnes des empereurs Hadrien et Septime Sévère, en racontant le plus souvent **ce que nous avons vu** ». Le motif de digression est jugé peu convaincant par J. DEN BOEFT 1999a, p, 297 : « The author leaves us in the dark as to his precise motive for the Egyptian digression ».

[382] Cf. tableau de DUBUISSON, p. 21-22.

[383] AMM. XXII, 16, 23 : « Ils **prennent feu et flamme** en gesticulant ».

qu'il est superstitieux - *pauci super his scientiam callent quae* ***fatorum uias*** *ostendit*[384]. L'histoire du pays est reléguée au dernier paragraphe.

La reprise du récit se fait par l'intermédiaire des termes suivants : *Euectus longius* ***ad ordinem remeabo coeptorum***[385], phrase quasi identique à celle qui concluait la digression sur les Gaulois.

- **XXVII, 4, 1-14 : deuxième digression sur la Thrace**

Lors du récit de la campagne de Valens contre les Goths, l'auteur des *Res Gestae* introduit une nouvelle digression sur les contrées de la Thrace. Soucieux d'établir une continuité entre la relation des événements militaires et les excursus, Ammien justifie, au moment d'une brève introduction, l'interruption momentanée du récit de la manière suivante : (…) *conuenit* ***pauca super harum origine regionum*** (*sc. Thraciarum*) ***et situ transcurrere per breuem excessum****. Erat Thraciarum descriptio facilis, si ueteres concinerent stili, quorum* ***obscura uarietas*** *quoniam opus ueritatem professum non iuuat, sufficiet* ***ea quae uidisse meminimus*** *expedire* [386]. La digression proprement dite, qui occupe quatre pages, est consacrée presque exclusivement à la description physique de la région. Ammien traite des populations dans le dernier paragraphe, en limitant son propos à la simple évocation de leur robustesse dans le cadre d'une comparaison avec les Romains : *Constat autem, ut uulgauere rumores adsidui, omnes paene agrestes, qui per regiones praedictas montium circumcolunt altitudines,* ***salubritate uirium*** *et* ***praerogatiua quadam*** *uitae longius propagandae* ***nos anteire***[387]. L'historien

---

[384] AMM. XXII, 16, 17 : « Quelques-uns, outre ceux-là, exercent leur habileté dans le savoir qui dévoile les **chemins des destinées** ».

[385] AMM. XXII, 16, 24 : « Mais après cette trop longue digression, **je m'en vais revenir à la suite de mon entreprise** ».

[386] AMM. XXVII, 4, 1-2 : « Il convient donc, au cours d'une **brève digression,** de **toucher quelques mots de l'histoire primitive de ces régions ainsi que de leur situation**. Une description des Thraces serait aisée si les auteurs anciens s'accordaient ; mais puisque leurs **divergences** et **l'obscurité** qui en résulte n'apportent rien à une œuvre qui fait profession de vérité, il suffira d'exposer **ce que nous nous souvenons avoir vu** ».

[387] AMM. XXVII, 4, 14 : « Il est d'ailleurs certain, comme l'ont fait connaître des constantes rumeurs, que presque toutes les populations rurales qui habitent de hautes montagnes dans les

clôt l'excursus avec une phrase convenue : *His ita digestis,* ***pedem referamus ad coepta***[388].

- **XXXI, 2, 1-25 : les Huns, les Alains et les peuples de la Scythie**

Le catalogue des excursus géographique et ethnographique auquel nous nous livrons serait incomplet sans la mention d'une dernière digression sur les Huns, les Alains et les peuples barbares de Scythie. L'introduction de l'excursus se fait d'une manière que l'on peut qualifier de « détachée ». Ammien entame en effet directement son exposé, sans transition. Les pages consacrées à ces peuples, qui sont au nombre de huit, sont essentiellement des descriptions ethnographiques. La digression peut être divisée en deux grandes parties :

- Description des Huns (1-12)
- Description des Alains et autres peuples de la Scythie (13-25)

La description des Huns est particulièrement négative. Ammien entame son exposé ethnique de la manière suivante : *Totius autem sementem exitii et cladum originem diuersarum, quas Martius furor incendio insolito miscendo cuncta conciuit, hanc conperimus causam. Hunorum gens monumentis ueteribus leuiter nota, ultra paludes Maeoticas glacialem Oceanum accolens, omnem modum feritatis excedit*[389]. L'auteur de *Res Gestae* met, on le voit, l'accent sur la pauvreté des sources relatives à la description des Huns[390]. Son exposé, qui semble avoir repris « des lieux communs de l'ethnographie ancienne sur les peuples

---

régions précitées **nous surpassent** par leur **saine robustesse** et par une **sorte de privilège de longévité** ».

[388] AMM. XXVII, 4, 14 : « Après cet exposé, **revenons à notre entreprise** ».

[389] AMM. XXXI, 2, 1 : « Le germe du désastre total, l'origine des calamités diverses que la fureur de Mars provoqua en plongeant l'univers dans un incendie sans précédent fut, selon nos informations, la raison suivante : le peuple des Huns, à peine connu par les ouvrages des Anciens, habite, au-delà des Marais Méotiques, les parages de l'Océan glacial et dépasse toutes les bornes de sauvagerie ».

[390] AMM. XXXI, 2, 1.

nomades »[391], s'appuie donc sans doute essentiellement sur des témoignages d'officiers goths faisant partie de l'armée romaine. Ce qui est sûr est qu'Ammien insiste sur leur caractère belliqueux. La description des Alains, quant à elle, rappelle, par certains détails, celle consacrée aux Sarrasins au livre XIV[392]. La reprise du récit se fait une nouvelle fois par l'intermédiaire d'une phrase type : ***Sed ad reliqua textus propositi reuertamus***[393].

L'examen de ces sept digressions montre qu'elles répondent dans les grandes lignes à un schéma de présentation identique. Ammien, suivant les principes qui régissent l'insertion de la digression dans l'historiographie antique, à un moment du récit militaire particulièrement important, l'interrompt au profit d'un excursus géographique et ethnographique. Elles sont par ailleurs caractérisées par les éléments suivants :

- Introduction de la digression. L'historien justifie sa démarche à travers une phrase introductive type : *Adpositum est, ut existimo, tempus* ; *strictim itaque, quoniam tempus uidetur hoc flagitare* ou encore *ergo conuenit pauca super harum origine regionum et situ transcurrere per breuem excessum.* L'historien cherche ainsi à conférer un caractère indispensable à sa digression et à créer une transition entre le récit et cette dernière. Le passage entre les deux se fait d'une manière naturelle.

- Formule conclusive et excuses éventuelles pour avoir été trop long. L'historien marque clairement la fin des développements descriptifs en recourant à une expression convenue : *nunc ad textum propositum reuertamur ; nunc repetetur ordo gestorum ; euectus sum longius, sed*

[391] Selon ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE, *ad* AMM. XXXI, 2, 1, n. 351, p. 242, Ammien n'a peut-être jamais vu de Huns. Il estime que son exposé est néanmoins riche, sa documentation s'appuyant sur des témoignages d'officiers.

[392] Ammien décrit certaines coutumes similaires chez les Sarrasins et les Alains quant au mode de vie nomade. Cf. AMM. XIV, 4, 3 et XXXI, 2, 10. Pour ce qui est du fait qu'Ammien accorde un intérêt particulier aux traits de nomadisme, voir MATTHEWS 1989, p. 336.

[393] AMM. XXX, 2, 25 : « Mais **reprenons le fil de notre propos** ».

remeabo tandem ad coepta ; euectus longius ad ordinem remeabo coeptorum ou encore *sed ad reliqua textus propositi reuertamus*.

- Revendication de brièveté et de clarté. Ammien insiste sur sa volonté de faire des excursus brefs. Cette insistance est un véritable leitmotiv comme l'attestent à l'évidence les termes *pauca*, *breuis excessus*, présents dans la majorité des phrases introductives. Cependant, ce critère n'est pas toujours respecté par l'historien, qui introduit en fait une digression d'une ampleur considérable dans le cas de la digression consacrée à l'Égypte comme il le fera pour la Perse. Quant à la revendication de clarté, elle apparaît dans son développement consacré aux Thraces et aux régions du Pont lorsqu'il parle de *perspicua fides*.

- Double documentation et critique des Anciens. En introduisant ses digressions, l'auteur des *Res Gestae* mentionne généralement que d'autres auteurs se sont intéressés, avant lui, à ces différentes régions. Il propose de ce fait de fournir des informations qui seront le fruit de ses lectures mais aussi de son expérience directe, comme le montrent les extraits suivants : *uisa uel lecta quaedam* (…) *monstrare ; uisa pleraque narrantes*, ou encore *sufficiet ea quae uidisse meminimus expedire.* Ammien n'hésite pas par ailleurs à remettre en question les informations fournies par certains de ses prédécesseurs[394].

- Géographie et histoire. Ammien se limite aux grands traits de la configuration du pays et à la délimitation du territoire et dresse un tableau de son histoire et de son peuplement. Géographie et histoire sont indissociables.

- Stéréotypes et clichés. Les différentes descriptions ethniques reprennent souvent des stéréotypes relatifs à la présentation de l'autre, présents dans la tradition gréco-latine.

[394] AMM. XXIII, 6, 1 ; XXVII, 4, 2.

- Parallélisme Romains/autres : Ammien établit des parallélismes entre les autres peuples et les Romains, cherchant ainsi à faire ressortir les qualités et les défauts des uns et des autres.

Nous reviendrons plus loin sur les constantes que nous avons dégagées de l'étude des différentes digressions présentes dans les *Res Gestae* pour les confronter à la digression sur la Perse. Pour le moment, il nous semble indispendable de faire le point sur les sources d'Ammien pour son excursus.

3. Les sources d'Ammien pour son excursus

Aux dires mêmes de l'auteur des *Res Gestae*, d'autres, bien avant lui, se sont intéressés à cette contrée. On ne s'étonnera pas dès lors de trouver des traces de cette tradition dans le texte. Les emprunts directs sont aisés à détecter car ils sont accompagnés de références précises, voire de citations. La majorité des sources, cependant, consiste en des emprunts non explicités.

a. De rares références explicites

Comme nous l'avons mentionné, la description de la Perse est faite exclusivement au chapitre 6 du livre XXIII. Ammien n'y cite ses sources qu'à quatre reprises.

- **Platon**

La première des sources citées par Ammien est Platon. L'historien romain le cite à propos de la Médie, dans le passage où il est question du culte des mages. Ammien le présente comme un *auctor amplissimus*. Cette référence, il est vrai, ne peut être véritablement prise en compte pour notre développement puisqu'elle concerne la magie en général et non la magie en Perse[395].

[395] AMM. XXIII, 6, 32. Pour le texte, voir *supra*, p. 139.

- **Homère**[396]

Ammien cite Homère à deux reprises, en XXIII, 6, 53 et XXIII, 6, 62.

Dans le premier passage, qui concerne les Abies, présenté comme un peuple très pieux – *genus piissimum* -, il se réfère à Homère en ces termes : *Abii* (…) *quos, ut Homerus fabulosius canit, Iuppiter ab Idaeis montibus contuetur*, indication qui est clairement une reprise des vers 1-6 du chant XIII de l'Iliade[397].

Dans le second extrait, il se place sous l'autorité de l'auteur de l'*Iliade* pour parler des Galactophages : *Galactophagi, quorum meminit uates Homerus in hoc uersu* : *γλακτοφαγων Αβιων τε δικαιοτατων ανθρωπων*[398], citation qui renvoie clairement au vers 6 du livre XIII de l' *Iliade,* avec, nous semble-t-il, une erreur d'Ammien, puisque dans le texte le mot *γλακτοφαγων* est un adjectif qualificatif se rapportant aux Hippémolgues qui précèdent immédiatement le mot.

- **Thucydide**

Plus attendue est la référence d'Ammien à Thucydide, dont il mentionne le nom à propos de la coutume du port de l'épée chez les Perses. On remarque toutefois que, tout comme dans le cas de Platon, le témoignage de Thucydide ne se rapporte pas aux Perses ; il a pour objet une action des Athéniens, qui, en Grèce, furent les premiers à avoir délaissé cette coutume[399].

---

[396] Sur Ammien et Homère, voir RONCALI 1980, p. 289-291.

[397] *Il.* XIII, 6 : « Ses regards (*sc.* de Zeus) vont ailleurs ; ils contemplent la terre des Thraces cavaliers, celle des Mysiens experts au corps à corps, celle des nobles Hippémologues, qui ne vivent que de laitage, et celle des Abies, les plus justes des hommes ».

[398] AMM. XXIII, 6, 62 : « Il faut (…) savoir que, parmi ces peuples (…), il existe des hommes traitables et policés, tels les Iaxartes et les Galactophages, dont le poète Homère fait mention dans le vers : "Galactophages et Abies, les plus justes des hommes" ».

[399] AMM. XXIII, 6, 75 : *Quem Graecorum ueterum morem abiecisse primos Atheniensis, Thucydides est auctor amplissimus* : « À en croire Thucydide, le plus indiscutable des garants, les Athéniens furent les premiers à rejeter cette coutume, qui était celle des anciens Grecs ».

On ne manquera pas de relever un fait curieux : sur les quatre références d'*auctores* données par Ammien dans son excursus, deux ne portent pas sur la Perse et deux autres sont celle d'un poète qui a vécu mille deux cents ans auparavant. À aucun moment, il n'identifie les « auteurs des descriptions ethnographiques » auxquelles il se réfère dans l'introduction à son excursus et « dans lesquelles un très petit nombre d'auteurs ont dit à grand'peine des choses vraies »[400]. Ce sont ces auteurs que nous allons essayer à présent d'identifier.

b. Les emprunts non explicités

Une lecture attentive du texte de l'excursus montre que l'historien reprend constamment des données contenues dans les œuvres d'un certain nombre d'auteurs, historiens et géographes, grecs mais aussi latins, antérieurs à son propre ouvrage. Afin de bien mettre en valeur ce qu'Ammien doit à ses prédécesseurs, nous allons recourir une nouvelle fois à un tableau qui met en parallèle certains extraits du texte d'Ammien et ceux de ses devanciers[401]. Nous procéderons par grands ensembles et tenterons de faire ressortir la dette d'Ammien par rapport à ses sources mais aussi ses écarts.

Texte d'Ammien	Autres textes	Remarques
Une royauté dominée par les Arsacides (XXIII, 6, 2-6)	Origines des Arsacides : IVST. 41, 4, 3	Ammien semble suivre fidèlement le développement de Justin.
	Défaite de Séleucus Callinicus : IVST. 41, 4, 3	Erreur d'Ammien qui parle de Séleucus Nicator au lieu de Séleucus II Callinicus [402].

[400] AMM. XXIII, 6, 1. Pour le texte, cf. *supra*, n. 343, p. 144.

[401] Ce tableau s'appuie essentiellement sur les données contenues dans DEN BOEFT et al., commentaire du livre XXIII, p. 129-233. Sur l'hypothèse d'une éventuelle documentation constituée de plusieurs sources, voir les travaux de DILLEMANN 1961 ; SABBAH 1978 ; FONTAINE, *ad*. AMM., t. IV, Introduction générale, p. 15-72 ; FERACO 2004.

[402] FONTAINE, *ad* AMM. XXIII, 6, 3, n. 132, p. 58 : « Séleucus II Callinikos (et non pas Séleucus Nicator, né en 354, fondateur de la dynastie séleucide et successeur direct d'Alexandre, avec lequel le confond ici Ammien, induit en erreur par une lecture hâtive de Justin, qui précise pourtant la différence entre "*Nicatore Seleuco*" et "*cuius pronepote Seleuco*") ». Cf. également DEN BOEFT et al.,

Une histoire marquée par les guerres (XXIII, 6, 7-9)	Expéditions de Cyrus : HDT. I, 204	Ammien confond l'expédition de Darius, qui en 514 av. J.-C. avait franchi le Bosphore, et celle menée par Cyrus sur l'Iaxarte en 530, expédition au cours de laquelle il périt.
Un territoire placé sous le signe de l'amplification et du gigantisme (XXIII, 6)	Description du golfe persique (§ 10-13) : STRAB. XVI, 3, 2	La description du golfe persique remonte à Ératosthène ; elle a été probablement reprise par Strabon puis par Ammien. Cependant, les renseignements relatifs au peuplement, à l'intensité du trafic ainsi qu'au grand nombre des villes ne figurent pas dans la description de Strabon. À ce propos, J. Fontaine parle d'une « amplification oratoire »[403].
	Liste des 18 principales provinces perses (§ 14) : PTOL. VI.	Ammien suit l'ordre de la liste de Ptolémée en apportant quelques modifications : inversion de l'Assyrie et de la Médie, de manière à placer en premier l'Assyrie qui est « en deçà de toutes les autres, la plus proche de nous »[404] ; omission de la Carmanie déserte, de l'Arabie Heureuse à laquelle il consacre un développement par la suite. Ammien clôt cette liste par la mention de la Gédrosie, province la plus reculée de la Perse.
Un territoire fertile (XXIII, 6)	Description de l'Assyrie (§ 15) : CASS. DIO LXVIII, 26	La présentation de l'Assyrie est la plus fournie, fait qui n'est guère étonnant, si l'on sait qu'Ammien l'a directement connue[405]. Cependant, son

ad loc., p. 135 : « Ammianus is mistaken here, since it was not Seleucus Nicator, but Seleucus Callinicus (…) with whom Arsaces fought to gain independance for Parthia ».

[403] FONTAINE, *ad* AMM. XXIII, 6, 10, n. 142, p. 63.

[404] AMM. XXIII, 6, 15.

[405] SABBAH 1978, n. 55, p. 527.

		développement comporte plusieurs éléments présents chez Dion Cassius.
	L'Arabie Heureuse (§ 45) : STRAB. II, 5, 12	Ammien reprend des thèmes évoqués par Strabon, à savoir l'intensité du commerce, la richesse des palais royaux, l'abondance des eaux et la douceur du climat, aboutissant ainsi à une description d'une contrée idéale.
	Description de l'Hyrcanie (§ 51) : STRAB. XI, 7, 2	Reprise par Ammien de la description des plaines fertiles faite par Strabon. Ammien parle cependant de commerce maritime, alors que Stabon précise que la mer n'est pas navigable.
Un territoire bien irrigué (XXIII, 6)	Le Tigre (§ 15) : STRAB. XI, 14, 8	Ammien reprend le texte de Strabon, qui fait couler le Tigre à travers le lac Thôpitis. Les études modernes ont montré que cette tradition est fausse puisqu' aucune des rivières qui forment le Tigre n'a de rapport avec le lac de Van[406].
	L'Euphrate (§ 25) : PTOL. V, 20	Ammien reprend le texte de Ptolémée.
	Principaux fleuves de la Susiane (§ 26) : PTOL. VI, 3, 2	Ammien donne trois noms de fleuves Oroatis, le Charax et le Mosée. En réalité, il s'agit de deux fleuves et une ville. Charax est une cité.
	Liste des fleuves qui parcourent la Médie (§ 40) : PTOL. VI, 2, 1-2	Ammien reprend les quatre fleuves cités par Ptolémée mais dans un ordre différent.
	Liste des fleuves de la Grande Carmanie (§ 49) : PTOL. VI, 8, 4 ; VI, 8, 7 et VI, 8, 8	Ammien retient trois des dix fleuves mentionnés par Ptolémée.
Un territoire aux villes nombreuses (XXIII, 6)	PTOL. VI, 2, 2-14 ; VI, 4, 4 ; VI, 5, 2-4	En décrivant les principales provinces perses, Ammien énumère les villes les plus importantes de chacune d'elles.

[406] DILLEMANN 1962, p. 40.

		Pour la Médie, il reprend la totalité de la liste fournie par Ptolémée en se contentant de changer l'ordre. Pour la Perside, il choisit quatre villes dans la liste de Ptolémée. Pour le développement consacré à la Parthie, il reprend six des vingt-cinq cités énumérées par Ptolémée.
	L'emplacement de la ville d'Ecbatane (§ 22)	Ammien situe la ville d'Ecbatane en Adiabène, alors que celle-ci est la capitale de la Médie.
Les produits de la terre (XXIII, 6)	La Perside (§ 41) : STRAB. XV, 3	Ammien fait une description idéalisée des richesses en eau et des produits agricoles d'une région semi-aride. Il paraît curieux qu'Ammien ne mentionne pas le fait que la Perside est l'actuelle capitale de l'empire sassanide.
Les chevaux de Médie (XXIII, 6, 30)	HDT. III, 106 ; VII, 40 ; IX, 20 ; STRAB. XI, 13, 7	Les chevaux de Médie, également appelés chevaux Néséens, sont une race très célèbre comme l'atteste le témoignage d'Ammien : *scriptores antiqui docent*[407]. Sans citer ses sources, l'auteur des *Res Gestae* déclare avoir recouru à une documentation écrite. Il est fort probable qu'Hérodote et Strabon soient ces « écrivains anciens », dans la mesure où les trois textes associent la fertilité de la région de Médie à l'élevage de ces animaux. Outre la documentation livresque, Ammien affirme le rôle de son expérience personnelle en déclarant avoir vu lui-même ces chevaux : *nosque uidimus*[408].
La soie (XXIII, 6, 67)	Les fils de laine : SOLIN. L,	Ammien pense que la fabrication de la

[407] AMM. XXIII, 6, 30.

[408] *Ibid*.

	2	soie se fait de la même manière que les fils de laine à partir des toisons. Il suit le texte de Solin, qui a pour sujet le tissage des fils de laine.
L'huile de Médie - Le naphte (XXIII, 6, 15-16 ; XXIII, 6, 38)	STRAB. XVI, 1, 15	La description des caractéristiques du naphte et/ou huile de Médie semble relever de l'expérience personnelle d'Ammien. Ayant participé aux différentes campagnes en Orient, l'historien a pu constater de lui-même la dangerosité de ces deux substances. L'historien rapporte que ces substances se trouvent en Assyrie, tandis que Strabon parle de quatre régions, à savoir la Susiane, la Babylonie, l'Arbélitide et la Gordyène[409].
La culture des perles (XXIII, 6, 85-88)	STRAB. XVI, 3, 7 ; PLIN., *N.H*. IX, 54, 106-116 ; TAC., *Agr*. XII, 10-12	L'exposé de Pline consacré aux perles est le plus élaboré de tous. Ammien semble le reprendre fidèlement en insistant notamment sur les lieux de culture, les différentes variétés et en les comparant à celle produites en Bretagne.
Le palmier dattier et le vin de palme (XXIV, 4, 12)	PLIN., *N.H*. XIII, 26-50	En comparaison avec le texte de Pline, le développement d'Ammien est moins fourni. L'historien se contente de simples mentions qui touchent à la fécondation des palmiers. On ne trouve aucune mention relative à la fabrication du vin de palme chez Ammien.
Le miel de dattes (XXIV, 3, 12)	HDT. I, 193	Ammien se contente d'une simple mention sans évoquer les étapes de fabrication de ce miel.
Un climat hostile (XXIII, 6)	L'Hyrcanie (§ 50) : STRAB. XI, 7, 1-2	Strabon, à la différence d'Ammien, fait l'éloge de la fertilité des terres

[409] DILLEMANN 1962, n. 3, p. 40.

		d'Hyrcanie.
	La région des Saces (§ 60) : PTOL. VI, 13, 2	Ammien reprend la caractéristique du nomadisme déjà présente chez Ptolémée.
Les failles mortelles (XXIII, 6, 17-18)	STRAB. XIII, 4, 14 (C 629) : PLIN., *N.H.* II, 207 ; CASS. DIO. LXVIII, 27	Les renseignements apportés par Ammien sont « copiés presque textuellement de Dion Cassius »[410].
La présence des fauves (XXIII, 6, 50-52)	PLIN., *N.H.*, VII, 25, 66 ; POMP. MELA. III, 5	Alors que Pline et Pomponius Méla consacrent des développements à la chasse aux fauves, l'exposé d'Ammien ne fait pas état de cette pratique. Il fait allusion cependant à un développement antérieur dans lequel il était question de leur capture. Ammien mentionne également le fait que les tigres, affamés, « traversent à la nage » les fleuves pour ravager les campagnes avoisinantes. Cette donnée ne figure pas dans les sources de l'auteur des *Res Gestae*.
Diversité du peuplement (XXIII, 6, 60-61 et 66)	La nation des Saces : PTOL. VI, 13, 2	Ammien reprend une notice de Ptolémée.
	Le peuple des Iaxartes et des Abies : PTOL. VI, 14, 9	L'auteur des *Res Gestae* suit la tradition littéraire grecque relative à la vision du bon et du mauvais sauvage qui caractérise les peuples de la steppe[411].
	Les peuples de la Sérique : PTOL. VI, 16, 5	Ammien reprend six des neuf peuples énumérés par Ptolémée.
La peinture du Perse en général (XXIII, 6, 75-84)	Pédérastie et polygamie : HDT. I, 133	Les données fournies par Ammien et Hérodote s'accordent sur le fait que les Perses prennent plusieurs femmes et concubines. Cependant, les deux auteurs décrivent des comportements différents à propos de la pédérastie chez ce

[410] DILLEMANN 1961, p. 140.

[411] FONTAINE, *ad* AMM. XXIII, 6, 62, n. 235, p. 108 : « Après avoir caractérisé la vie des peuples des steppes selon la tradition grecque d'Hérodote à Strabon et au-delà (…), Ammien emprunte à nouveau à cette tradition la double vision contrastée du mauvais et du bon sauvage».

		peuple.
	Le comportement à table : HDT. I, 133	Il s'agit probablement de faits observés par Ammien lui-même[412]. Cette description des coutumes de table est en contradiction avec celle rapportée par Hérodote. Selon Hérodote, les Perses « se font servir des repas copieux » et sont « très adonnés au vin ». Ammien, quant à lui, les décrit comme des individus qui évitent « les raffinements et le luxe des banquets, et surtout les excès de boisson ». À noter cependant que, en ce qui concerne les banquets perses, Ammien se contredit en XVIII, 5, 8.
	Les actes de la vie privée : HDT. I, 33 ; XEN., *Cyr*. I, 2, 16 ; VIII, 8, 11.	Xénophon brosse un tableau de la vie des Perses à l'époque de Cyrus. Contrairement à Ammien, il consacre davantage de lignes à la description des différents aspects de la société perse. Il y est question en effet de l'éducation des enfants (« ils leur ordonnent de ne pas voler, de ne pas piller, de ne pas pénétrer de force dans les maisons, de ne pas frapper quelqu'un injustement, de ne pas commettre d'adultère, de ne pas désobéir à un magistrat… »), des éducateurs, de la classe des enfants, des adultes, des anciens ainsi que de l'organisation politique et du mode de vie de ses habitants.
	Sévérité envers les serviteurs : HDT. I, 37.	Ammien rapporte une information contraire à celle rapportée par Hérodote. En effet, l'historien grec semble fasciné par le comportement des Perses à l'égard de leurs domestiques.

[412] FONTAINE, *ad* AMM. XXIII, 6, 67-77, n. 263, p. 123.

	Le port des bijoux : CASS. DIO LIX, 17	Insistance des deux auteurs sur la prospérité et la richesse du pays.
Appareil judiciaire perse (XXIII, 6, 81-82)	HDT. V, 25	Ammien fait l'éloge de l'appareil judiciaire perse.
L'armée perse (XXIII, 6, 83)	XEN., *Cyr*. II, 3, 14	Ammien, en homme de guerre, relève les singularités de l'infanterie sassanide.
Les mages et les sacrifices (XXIII, 6, 32-36)	HDT. I, 132	L'historien reprend manifestement le développement d'Hérodote sur les sacrifices perses. Cependant, les renseignements qui concernent la situation et les fonctions des mages sous les Sassanides relèvent probablement d'éléments constatés par Ammien lui-même.

Nous avons déjà dit qu'Ammien reconnaît, dans l'introduction de l'excursus consacré à la Perse, s'être référé à un certain nombre de sources littéraires[413]. Le tableau ci-dessus montre qu'il a incontestablement eu recours aux ouvrages de Dion Cassius, Hérodote, Pline, Pomponius Méla, Ptolémée, Solin, Strabon, Tacite ou encore Xénophon. Il semble également évident que, généralement, l'auteur des *Res Gestae* reprend assez fidèlement les exposés de ses prédécesseurs. C'est le cas par exemple du développement consacré aux perles. Tout aussi évident est le fait que les données fournies par Ammien ont fait l'objet d'un tri, que l'on pourrait qualifier de sélectif. L'historien omet en effet de mentionner certains détails présents chez les autres auteurs ou se contente de résumer sa source ; c'est le cas par exemple de l'exposé historique consacré à la Perse ou encore de la mention des fauves. Il lui arrive aussi de changer l'ordre des données ; cette modification apparaît clairement dans les énumérations des dix-huit provinces perses, des principales villes de la Médie et des fleuves.

Également intéressant nous semble le fait qu'Ammien adopte un point de vue romain. Il procède en effet à une présentation des provinces perses de la plus

[413] AMM. XXIII, 6, 1.

proche à la plus lointaine par rapport à l'Empire romain. Cette façon de faire rappelle celle adoptée par l'auteur pour décrire les régions orientales de l'Empire romain au livre XIV.

Enfin, on notera que plusieurs passages mettent en évidence le recours à la double documentation d'Ammien, livresque et visuelle. Il s'agit essentiellement de ceux qui fournissent des données nouvelles ou en contradiction avec celles rapportées par les autres auteurs, en l'occurrence ceux qui sont relatifs au commerce maritime de l'Hyrcanie - en contradiction avec ceux rapportés par Strabon -, ou encore la sévérité des Perses envers leurs domestiques - donnée différente de celle relevée chez Hérodote. Il faut sans aucun doute y voir le fruit de cette expérience personnelle de l'historien. La description de la Perse devient originale à partir du moment où nous sommes en présence de données qui relèvent de cette expérience personnelle. C'est cette originalité que nous allons tenter de dégager dans le chapitre suivant.

III. UNE PRÉSENTATION ORIGINALE ET PERSONNELLE

Si on en juge par ce que nous venons de voir dans les pages qui précèdent, Ammien semble avoir suivi assez fidèlement le modèle de ses prédécesseurs. Il nous est loisible cependant de relever d'autres aspects qui révèlent son originalité, non seulement par rapport à la tradition historiographique en général mais aussi par rapport à la tradition relative à la description de la Perse.

1. Par rapport à la tradition historiographique en général

a. Ampleur

Ammien, pour la matière de sa digression sur la Perse ainsi que pour sa forme, puise dans la tradition historiographique. Toutefois, sa digression s'en démarque de par son ampleur considérable. La comparaison du texte d'Ammien avec les excursus d'autres historiens est révélatrice à cet égard. On relèvera que

chez César, l'excursus complet sur les Gaulois et les Germains n'occupe que treize pages du *Bellum Gallicum*[414]. Le développement que Salluste consacre aux affaires de l'Afrique au chapitre XVII du *Jugurtha* fait l'objet, quant à lui, de cinq pages. Enfin, pour en rester aux exemples déjà vus, la description de la Bretagne et ses habitants dans l'*Agricola* de Tacite est limitée à huit pages. La digression sur la Perse, pour sa part, occupe vingt-sept pages ; la dimension de l'excursus mérite d'être relevée.

b. Fonctions[415]

Nous avons montré plus haut que l'emplacement et le plan de la digression sur la Perse s'inscrivent dans la tradition historiographique latine. Reste à s'interroger sur ses fonctions. Pour ce faire, nous allons à nouveau opérer une comparaison avec nos trois historiens de référence, César, Salluste et Tacite. On admet généralement que César, Salluste, Tacite ou encore Tite-Live, insèrent des excursus pour « déployer leur savoir général et pour annexer au bénéfice d'une œuvre sévère le prestige de la nouveauté et de l'exotisme »[416]. Chez Ammien, la digression a des fonctions multiples :

- **Fonction descriptive, géographique et ethnographique**

L'excursus consacré à la Perse permet à l'historien de présenter le pays qui sera le théâtre de guerre dans les livres suivants. Nous avons vu plus haut qu'Ammien, dans l'introduction de sa digression, recourt à un lieu commun de la tradition historiographique en déclarant que cette contrée a été trop souvent décrite de manière succincte. L'auteur des *Res Gestae* se propose donc, dans sa description de la Perse, de « compléter » les « connaissances » de ses

[414] L'édition de référence, tout comme pour Salluste et Tacite, est celle de la C.U.F.

[415] Ce développement s'appuie en grande partie sur l'article de DEVILLERS 2002.

[416] Voir par exemple SABBAH 1978, n. 54, p. 527 : « ... il n'est pas exclu que chez tous ces historiens, qui furent aussi, à quelque degré, des orateurs, cette attitude ait été inspirée par l'intention de constituer ou de renforcer leur êthos ».

lecteurs »[417]. S'il est vrai que l'exposé sur la Perse et ses habitants présente des données qui apparaissent chez les auteurs antiques, Ammien n'en apporte pas moins un certain nombre de renseignements nouveaux, qui relèvent particulièrement de son expérience personnelle.

- **Fonction de rupture**

Les digressions présentes dans les *Res Gestae* et plus spécifiquement celle sur la Perse, permettent à l'historien « de faire montre de ces vertus que sont l'amour de la recherche désintéressée, le goût de la précision, l'exigence de la vérité, vertus qu'il ne pourrait manifester autrement à l'état pur dans le récit de l'histoire contemporaine »[418], mais pas uniquement. Situé juste après le discours que Julien a prononcé pour encourager ses troupes la veille de l'invasion du territoire perse, l'excursus consacré à la Perse vient tempérer un récit fortement démonstratif et chargé de passion grâce à l'intervention de son auteur, « homme de science, supérieur et détaché »[419]. Le procédé avait déjà été utilisé par Ammien dans sa digression sur les provinces d'Orient[420] : placé entre deux chapitres qui ont pour sujet les actes de Gallus, marqués par la violence, son excursus peut même paraître artificiel. Ammien recourra à ce même procédé de rupture au livre XIX lors du récit du siège d'Amida sur lequel nous reviendrons amplement dans le troisième volet de notre travail ; l'historien, conscient du risque de se laisser entraîner par la passion, l'interrompt en faveur d'un exposé sur la peste[421]. L'excursus consacré à la Perse assure donc une fonction dramatique en marquant une pause dans la narration des affrontements militaires. Cette fonction est également présente dans la digression géographique dans *La Guerre de Jugurtha*, puisqu'elle s'intercale entre les deux actes de guerre de succession de Numidie,

[417] AMM. XXIII, 6, 1.

[418] SABBAH 1978, p. 525-526.

[419] ID., p. 526.

[420] AMM. XIV, 8.

[421] AMM. XIX, 4.

introduisant ainsi une suspension dans le récit militaire. Toutefois, le début et la fin de l'excursus sur l'Afrique sont nettement marqués : Salluste enchaîne directement, en faisant abstraction de tout dévéloppement antérieur[422].

- **Fonction thématique**

Aux deux fonctions de l'excursus que nous venons de voir, s'en ajoute une autre, que nous appellerons « fonction thématique », à savoir insister sur une amplification de la Perse et ses habitants[423]. L'exaltation de l'ennemi débouche sur une exaltation de celui qui les affronte ; la force de l'adversaire explique également l'insuccès de l'entreprise de Julien[424].

- **Fonction persuasive et pragmatique ou narrative**

Ammien cherche à justifier la campagne de Julien dans cette région. Lorsqu'il insiste sur le potentiel économique de la Perse en lui consacrant un exposé d'une ampleur considérable, l'historien met l'accent sur les éventuelles richesses que Rome peut s'approprier à l'issue de cette campagne. D'un autre côté, le fait d'insister sur le caractère hostile des peuples perses et le caractère dangereux et menaçant de certaines régions met en avant la difficulté de cette entreprise. L'exposé sur la Perse a donc une orientation pragmatique incontestable, fortement liée, on le voit, à la fonction thématique. Il constitue une préparation indispensable pour la compréhension du récit militaire[425]. Certains Modernes vont encore plus loin en établissant une sorte de similitude fonctionnelle entre cette digression et le discours de Julien à ses soldats qui vient juste avant. À l'image de Julien qui harangue ses troupes avant d'envahir un

---

[422] Cf. PERROCHAT 1950, p. 181 ; TIFFOU 1974, p. 462.

[423] Pour le plan temporel, cf. *supra*, p. 79-81 ; pour le plan spatial, cf. *supra*, p. 108-110.

[424] DEVILLERS 2002, p. 62.

[425] CRUMP 1975, p. 33.

territoire inconnu, l'historien introduit son exposé géographico-ethnographique pour préparer ses lecteurs à ce qui va suivre[426].

Les fonctions de la digression sur la Perse sont donc multiples et originales. À présent, nous proposons de confronter le texte d'Ammien à la tradition relative à la description de la Perse.

2. Par rapport à la tradition relative à la description de la Perse

Dans les pages qui suivent, nous nous efforcerons de dégager les principales caractéristiques des écrits relatifs à la description de la Perse en notre possession en vue de faire ressortir l'originalité, s'il y a lieu, du texte d'Ammien. Nous procéderons, dans un premier temps, à une confrontation avec les textes qui auraient pu servir de sources aux *Res Gestae*. Dans un second temps, nous établirons une comparaison avec le reste de la tradition romaine et arabo-persane contemporaine et postérieure.

a. Ses sources

La confrontation du texte d'Ammien avec ses sources a permis de dégager son degré de fidélité par rapport à elles.

Nous avons vu que, dans plusieurs passages, Ammien reprend sa source quasi textuellement. Le tableau que nous avons présenté a également montré qu'il lui arrive cependant de s'en détacher et de fournir des données contradictoires. Les développements consacrés au comportement alimentaire ou encore à la sexualité des Perses, en contradiction avec les données fournies par Hérodote, en sont sans doute les meilleurs exemples.

Cette différence apparaît également dans les passages dans lesquels Ammien remet sa source en question. C'est ainsi qu'en évoquant la coutume qui contraint un juge à s'asseoir sur la peau de son prédécesseur, Ammien manifeste

[426] DEVILLERS 2002, p. 62.

une certaine réserve par rapport à la vraisemblance de cette anecdote en suggérant qu'il pourrait s'agir d'une éventuelle invention : *aut finxit uetustas aut olim recepta consuetudo cessauit*[427]. G. Sabbah parle à ce propos d' « une prise de conscience historiographique » ou encore d' « une attitude moyenne, à mi-chemin entre la méfiance et la créance absolue »[428].

S'il était intéressant de confronter le texte d'Ammien à celui de ses sources, il convient également de le comparer avec d'autres documents.

b. Les documents autres

Nous distinguerons dans cette partie les deux traditions, gréco-latine d'un côté, et arabo-persane de l'autre. Toutes les deux se sont intéressées en effet aux affaires de la Perse mais de manière différente. La confrontation de quelques exemples tirés de l'une ou de l'autre des deux traditions avec le texte d'Ammien devrait permettre de faire ressortir sa singularité.

- **La tradition romaine**

Si on en croit l'introduction à l'excursus, l'historien a cherché à se différencier de ses prédécesseurs[429]. Ammien recourt, nous l'avons dit, à un lieu commun historiographique en indiquant que plusieurs historiens antérieurs se sont intéressés à la Perse mais que leurs exposés sont trop succincts, ce qui l'amène à vouloir compléter les connaissances de ses lecteurs. Ce qui explique sans aucun doute qu'en dépit de l'annonce, selon laquelle son excursus sera placé sous le signe de la *breuitas*, le développement de l'historien se distingue par son ampleur. La comparaison de l'œuvre d'Ammien avec les autres œuvres contemporaines qui sont à notre disposition montre que les *Res Gestae* les

[427] AMM. XXIII, 6, 82 : « ou bien l'histoire ancienne l'a inventée ou bien l'usage reçu autrefois a été abandonné ».

[428] SABBAH 1978, p. 67.

[429] AMM. XXIII, 6, 1.

dépassent largement en matière de nombre de pages, non seulement pour ce qui est de la relation des conflits romano-perses mais aussi et plus encore pour ce qui touche à la description de la Perse et de son peuplement lorsque les auteurs s'y sont livrés. Si des écrivains comme Aurélius Victor, Pseudo-Aurélius Victor, Eutrope, Festus, Orose ou encore Zosime que nous avons présentés dans la première partie de notre travail, se sont intéressés aux conflits romano-perses et notamment à la campagne de Julien en 363, les passages qu'ils ont consacrés à la relation de ces événements sont limités, voire sommaires comme on pouvait s'y attendre en toute logique, en tout cas de la part d'abréviateurs ; quant aux développements relatifs à la description du territoire perse, ils sont quasi inexistants. La moisson va être maigre, comme le montrent les lignes qui suivent.

Aurélius Victor, au livre XLII du *Livre des Césars*, fait allusion pour sa part à un certain nombre d'épisodes militaires, à savoir l'échec des Perses devant Nisibe en 350 ou encore la défaite des Romains face à ces derniers en 359 ; il s'agit cependant de simples mentions, sans description, ce qui ne laissera pas de nous étonner. Si l'œuvre d'Aurélius Victor se présente essentiellement comme une source historiographique narrative[430], elle n'est en effet pas exempte de digressions puisque les différentes périodes traitées par le narrateur sont ponctuées de quelques excursus[431]. Il est vrai qu'aucun de ces excursus ne présente de caractère géographique ou ethnographique ; ils sont encore moins consacrés à la Perse et ses habitants puisque l'un a pour sujet les présages qui ont annoncé le déclin des Césars, qu'un autre porte sur la moralité et la culture littéraire chez les Césars, un troisième sur la décadence morale et qu'un dernier traite de l'échec de la restauration sénatoriale et de ses causes.

De digressions, il ne sera pas question à propos des abréviateurs, de par la nature même de leurs écrits. C'est ainsi que les développements du Pseudo-Aurélius Victor sont exclusivement centrés sur les empereurs romains : nom de l'empereur, résumé de la carrière antérieure à son avènement, caractéristiques générales de son règne, politique étrangère, qualités et défauts et enfin mort ; à

[430] DUFRAIGNE, *ap*. AVR.-VICT., Introduction générale, p. XXXIII.

[431] Sur ces excursus, cf. ID., Introduction générale, p. XLIII.

aucun moment, l'auteur de l'*Epitomé* ne s'attarde sur la description de l'ennemi perse. Eutrope, quant à lui, quoiqu'ayant participé lui-même à la campagne de Perse, se borne à exposer brièvement, en suivant l'ordre chronologique, des faits militaires et civils depuis les origines jusqu'à la mort de Jovien et l'accession de Valentinien et Valens, le récit étant organisé selon des schémas narratifs et descriptifs propres aux biographies[432] ; l'*Abrégé d'histoire romaine* ne comporte par conséquent ni description physique, ni développements ethnographiques relatifs aux peuples ennemis. L'œuvre de Festus est tout aussi décevante de notre point de vue : dans la première partie, l'auteur de l'*Abrégé des hauts faits du peuple romain* introduit un exposé historique qui a pour sujet l'expansion de l'empire et la création des provinces ; la deuxième partie, pour sa part, constitue un examen des régions d'Orient. À ce moment du récit, Festus donne un aperçu succinct des relations entre Rome et la « Babylonie », c'est-à-dire l'empire parthe, puis celui des Sassanides[433]. L'historien analyse la politique orientale des différents empereurs depuis Pompée jusqu'à Valens. Le règne de Julien est évoqué au livre XXVIII. À aucun moment il n'insère d'excursus géographique.

Plus intéressantes pour notre propos sont les *Histoires* d'Orose, puisque nous y trouvons des excursus géographiques. Le livre I, qui fait office de préface, contient notamment une digression d'une ampleur considérable puisqu'elle s'étend sur trois chapitres entiers. Elle a pour sujet un exposé géographique et chorographique du monde, divise le monde en trois continents, à savoir l'Asie, l'Afrique et l'Europe. Les régions de l'Orient y figurent. Orose cite certaines régions du royaume perse sans pour autant, il est vrai, lui consacrer un développement en particulier : *In his finibus India est* (…). *A flumine Indo, quod est ab oriente usque ad flumen Tigrim quod est ad occasum, regiones sunt istae :* ***Arachosia, Parthia, Assyria, Persida et Media****, situ* ***terrarum montuoso et aspero****. Hae a septentrione habent montem Caucasum, a meridie mare Rubrum et sinum Persicum, in medio*

[432] HELLEGOUARC'H, *ap*. EVTR., Introduction générale, p. XXII.

[433] ARNAUD-LINDET, *ap*. FEST., Introduction générale, p. XIX.

autem sui flumina praecipua ***Hydaspem*** *et* ***Arbim****. In his sunt* ***gentes XXXII***[434]. On notera qu'Orose ne mentionne pas le nom de la Perse, se contentant de citer un certain nombre de ses provinces. Il donne toutefois une indication d'ordre physique - *situs terrarum montuosus et asperus* - et évoque également les deux principaux fleuves qui les parcourent : l'Hydaspe et l'Arbis**.** Il signale encore que ces terres sont habitées par « trente-deux peuples » sans les nommer, ni les individualiser. L'expédition de Julien en Perse sera elle même évoquée au livre VII ; Orose n'introduira pas de nouveau développement spécifique relatif à la Perse ou à ses habitants à ce moment là du récit.

L'œuvre qui, en apparence, présente le plus de similitudes avec les *Res Gestae* d'Ammien, notamment pour ce qui est de la relation de la campagne de Julien en 363, est en fait l'*Histoire nouvelle* de Zozime, postérieure aux *Res Gestae*, puisque datée du Vème siècle. Le livre III a en effet presque exclusivement comme sujet Julien. Sur les trente-six chapitres consacrés à cette période de huit ans et quelques mois, dix-huit sont entièrement occupés par le récit de l'expédition de l'empereur romain[435]. Ces chapitres sont donc particulièrement détaillés ; on relèvera cependant que, curieusement, ils ne comprennent aucun développement spécifiquement consacré à l'ennemi perse.

Pour finir, les œuvres de Libanios et de l'*Expositio totius mundi*, quoiqu'elles ne contiennent pas de descriptions détaillées de la Perse et de ses habitants, sont plus intéressantes pour notre propos puisqu'elles fournissent des données ponctuelles relatives à la géographie de ce pays. En effet, dans le cadre de la relation des affrontements militaires qui ont opposé Romains et Perses, les deux écrivains ont évoqué la richesse de la contrée et l'abondance de ses différents produits[436]. Il s'agit là d'une donnée que nous avons dégagée auparavant chez Ammien.

---

[434] OROS. II, 15-18 : « Dans ces contrées se trouve l'Inde (…). Depuis l'Indus, qui est à l'orient, jusqu'au Tigre qui est au couchant, il y a ces régions : **l'Aracchosie**, la **Parthie**, **l'Assyrie**, la **Perside** et la **Médie**, régions de **terres montagneuses et rudes**. Elles ont, au septentrion, le massif du Caucase, au midi, la mer Rouge et le golfe persique, et, en leur centre les fleuves principaux **l'Hydaspe** et **l'Arbis**. Dans ces régions, il y a **trente-deux peuples** ».

[435] PASCHOUD, *ap* ZOSIM., Introduction générale, p. XXXI.

[436] Pour le texte, cf. *supra*, p. 28.

Au total, il apparaît clairement que les auteurs qui relèvent de la tradition romaine se sont intéressés aux relations politiques et militaires entre les deux puissances, perse et romaine, mais sans se livrer à une description géographique et ethnique de la Perse. Auteurs et historiens ne s'y attachent que brièvement. Les différents exposés, lorsqu'ils existent, se limitent par ailleurs à de simples évocations de régions ou de peuples.

- **La tradition arabo-persane**

La confrontation du texte d'Ammien avec les textes arabo-persans s'avère plus complexe comme on pouvait s'y attendre. Tabari, Al-Thaâlibi ou encore Firdousi se sont avant tout intéréssés aux exploits des rois, ces exploits étant considérés comme le signe de leur légitimité selon la tendance naturellement « épique » de la tradition persane et iranienne[437] ; les actions glorieuses des rois sassanides sont ainsi au cœur des différents récits des auteurs arabes et persans. Cependant, ces écrits, que ce soit ceux des historiens et géographes ou auteurs d'épopées arabes et persans, fournissent un certain nombre de renseignements relatifs aux principales provinces perses, à la configuration physique du pays, à l'organisation du royaume ou encore à la religion de l'Etat.

- **La configuration physique et le peuplement de la Perse**

Les *Res Gestae Diui Saporis* qui sont l'équivalent, nous l'avons dit, pour le règne de Sapor Ier des *Res Gestae Diui Augusti*, outre la relation des informations sur les rapports romano-perses à l'époque de ce roi, contiennent des données importantes pour notre propos. Le roi sassanide, après une brève présentation de sa généalogie, se livre à une énumération des principales provinces qui font partie de son royaume : « Et je possède les pays (suivants) : la Perside, la Parthie, la

[437] Voir à ce propos GAGE 1964, p. 192.

Susiane, la Mésène, l'Asôrestân, l'Abiabène, l'Arabie, l'Atropatène, l'Arménie, la Géorgie, la Machélonie, l'Albanie, le Balâsagân, jusqu'au devant du Caucase et des Portes d'Albanie, et toute la chaîne de l'Elbourz, la Médie, l'Hyrcanie, la Margiane, l'Arie, et tous les pays de tout en haut, la Carmanie, la Sacastène, la Tourène, le Moukrân, la Paradène, le Sind et les pays des Kouchans, jusqu'au devant des Paskibour et jusqu'au confins de la Kachgarie, de la Sogdiane et de Tachkent, et, de l'autre côté de la mer, le Omân »[438]. Seuls neuf de ces noms figurent dans la liste d'Ammien ; il s'agit de la Susiane, la Médie, la Perside, la Parthie, la Carmanie, l'Hyrcanie, la Margiane, la Sogdiane et l'Arie.

Le géographe Al-Hamadanī, dans son *Abrégé du Livre des pays*, a consacré, quant à lui, un développement à la description de la Perse, qui y apparaît sous le nom de *Fārs*. Il s'efforce, dans un premier temps, de fournir des renseignements sur l'origine de ce nom, puis celle du peuple perse : « Le Fāris tire son nom de Fāris b. Tahūmart à qui on rattache les Perses parce qu'ils sont de ses descendants »[439]. Al-Hamadanī, sous la forme d'une tirade attribuée à Ardachir, donne par ailleurs des indications sur la configuration géographique du pays en ces termes : « Ardašīr dit : la terre se divise en quatre parties (…), la quatrième, la terre qui porte le nom de Fāris, s'étend de l'Oxus aux confins de l'Ādarbaydǧān et de l'Arménie persane »[440]. Après un bref aperçu historique de la création de la dynastie sassanide[441], le géographe se livre à un catalogue des principales villes en insistant sur les distances qui les séparent les unes des autres. Les exemples suivants en sont une illustration :

- « De la ville de Sūq al-Ahwāz à celle d'Arragān, la première qu'on trouve de ce côté sur le territoire du Fārs, 31 parasanges »[442]

---

[438] *Res Gestae Diui Saporis,* p. 304-306.

[439] AL-HAMADANĪ, *Abrégé du Livre des pays*, p. 239.

[440] ID., p. 241.

[441] ID., p. 242 : « Le premier qui contitua le Fāars et en devint le souverain fut Ardasir b. Bābak b. Sāsān ».

[442] ID., p. 243. La parasange est une ancienne unité de distance perse correspondant à environ 5,6 km.

- « D'Arragān à an-Nawbandagān, 26 parasanges »[443]
- « D'an-Nawbandagān à Širāz, 20 et quelques parasanges »[444]
- « De Širāz à la ville de Fasā, 30 parasanges ; de Fasā, 18 parasanges jusqu'à Dārābgird »[445]

Al-Hamadanī passe également en revue les cités qui font partie de trois régions en particulier, à savoir les kūra[446] d'Ardaširhurrah, de Sābūr et d'Istahr. On relèvera que l'auteur se limite à la simple mention des villes :

- « Cette locatilté (*sc*. Sīrāz) fait partie de la kura d'Ardaširhurrah. Ses cantons sont les suivants : Gūr, Mīmand, Habr, as-Sīmakān, al-Bargān, al-Kahragān, al-Hawārūstān, Kīr, Kārazīn, Abzar, Samīrān, Tawwag, Kurān, Sīnīz, Sīrāf, ar-Ruwayhān, Kām Fīrūz »[447].
- « La kūra de Sābūr a pour chef-lieu an-Nawbandagān, et pour cantons : al-Hašt, al-Kīmārag, Kāzarūm, Hurrah, Bandarhamān, Dašt Bārīm, al-Hindīgān, ad-Darhūnd, Tanbūk, al-Hūbadān, al-Maydān, Māhān, al-Gunbad, ar-Rāmgān, as-Sāhīgān, Mūz, Dādīn, as-Sādūr, Gannahān, as-Siyāh Mass, Anbūrān, Hummaygān-le-Bas, Hummaygān-le-Haut, Tīrmardān »[448].
- « La kūra d'Istahr a pour cantons : al-Baydā, Bahrān, Aslān, Ayrag, Hadr Istahr, Kūrad, Abarquwayh, al-Būdangān, al'Mayān Rūdān, al-Kāsikān, al-Hazār »[449].

Les produits de la terre et les richesses du pays sont évoqués pour leur part d'une manière fort succincte. L'auteur de l'*Abrégé du Livre des pays* mentionne en effet l'existence d'arbres fruitiers au moment où il traite de la région entre

---

[443] ID., p. 244.

[444] ID., p 246.

[445] ID., p. 247.

[446] La kūra est une des cinq divisions administratives de la Perse sassanide. Le terme n'apparaît pas chez Ammien.

[447] ID., p. 246.

[448] *Ibid.*

[449] ID., p. 247.

l'Arragān et l'an-Nawbandagān : « Entre ces deux villes (*sc*. Arragān et an-Nawbandagān) se trouve le Sib Bawwān, on y voit des noyers, des oliviers et tous les arbres fruitiers qui croissent sur la roche »[450]. Il rapporte également une anecdote relative à un pommier extraordinaire : « Entre autre curiosité du Fārs, il y a, à Sīrāz, un arbre qui porte des pommes dont une moitié est extrêmement douce et l'autre extrêmement âpre ; de cette espèce, il n'y a, dans tout le Fārs, que ce seul arbre »[451]. Selon le géographe, le pays est réputé par ailleurs pour la fabrication des parfums : « Il y a aussi Sābūr où l'on trouve nombre d'onguents et d'excellents parfums, ce qui n'existe dans aucun autre pays (…). Il y a aussi Gūr où est préparée l'eau de rose de Gūr qui est exportée dans tous les pays »[452]. La mention du peuplement, quant à elle, se limite à la simple évocation des « Kurdes », qui, selon les dires de l'auteur, occupent « dans le Fārs, quatre zumms » [453].

La tradition arabo-persane rejoint le texte d'Ammien du moins en ce qui concerne l'énumération des principales provinces. Alors que les renseignements fournis par les *Res Gestae Diui Saporis* se limitent à de simples mentions, les données relevées chez Al-Hamadanī sont plus intéressantes pour notre propos. L'exposé consacré à la Perse fait par ce dernier s'avère technique puisque le géographe indique les distances qui séparent les régions. On remarquera enfin que l'auteur de l'*Abrégé des pays* a utilisé des termes indigènes, tels que *kura* ou encore *zumms*, non utilisés par Ammien, et insiste sur les *mirabilia*.

---

[450] ID., p. 244.

[451] ID., p. 248.

[452] *Ibid*.

[453] H. MASSE, traducteur du texte d'Al-Hamadanī, a gardé le mot d'origine en donnant sa signification en arabe en note en bas de page. *Zumms* signifie « endroit ». Le terme n'est pas davantage utilisé par Ammien.

- **L'administration du royaume**

L'administration du royaume perse, qui n'a été abordée ni dans les *Res Gestae Diui Saporis* ni par Al-Hamadani, fait l'objet d'un exposé au chapitre XXIV des *Prairies d'or* du géographe Masoudi. Quoique cette organisation remonte à l'époque d'Ardachir, fondateur de la dynastie sassanide, l'auteur précise qu'elle fut conservée par ses successeurs : « Ardéchir fut le premier roi à établir une hiérarchie parmi ses familiers, usage qui fut suivi par ses successeurs et par les califes »[454]. Cette organisation au sein de la cour consiste dans l'établissement de trois classes : les chevaliers, les toparques et les amuseurs.

Le roi sassanide, si l'on en croit Masoudi, créa également des corps d'État : « Le premier était celui de ministre. Le second celui des *môbedhs*[455] (…). Ardéchir nomma quatre *ispâhbadhs* (…). Ces quatre fonctionnaires étaient les principaux agents de l'État ; chacun d'eux était le maître de l'administration d'une partie de l'empire, dont il gouvernait le quart ; il avait sous ses ordres un toparque (*marzubân*) qui était son lieutenant »[456]. Ces corps d'état furent également conservés par les successeurs d'Ardachir comme l'atteste l'extrait suivant : « Cette organisation fut respectée par tous les rois sassanides, ses successeurs, jusqu'à Vahrâm V »[457].

On relèvera que Masoudi, contrairement à Ammien, utilise des termes du cru : *môbedhs, ispâhbadhs* ou encore *marzubân*.

---

[454] MASOUDI, *Les prairies d'or*, p. 217.

[455] ID., p. 218 : « Môbedhs ; ce nom qui signifie juge suprême, désignait le préposé aux affaires religieuses et le supérieur des prêtres ».

[456] *Ibid*.

[457] ID., p. 219. Vahram V régna sur la Perse durant la période qui s'étend de 420 à 438.

- **La religion**

D'autres écrits enfin contiennent des informations relatives à la religion. L'inscription des *Res Gestae Diui Saporis* apporte un premier élément. Le roi sassanide Sapor Ier débute le récit de sa geste par l'affirmation de son adhésion au mazdéisme, promu de fait au rang de religion d'État sous les Sassanides, en se désignant ainsi : « Moi l'adorateur de Mazda ».[458] Quant à Firdousi, dans le chapitre consacré au règne de Sapor II, il rapporte la tradition selon laquelle un certain Mani se proclama prophète : « Il vint de la Chine un homme éloquent, qui était un peintre tel que le monde n'en verra plus. Il obtenait par son habileté ce qu'il voulait ; c'était un ambitieux, son nom était Mani. Il disait : "Ma peinture prouve que je suis prophète, que je suis plus grand que tous ceux qui ont enseigné une religion au monde " »[459]. Si on en croit l'auteur du *Livre des Rois*, Mani se serait entretenu avec Sapor II. Cependant, le roi perse, n'ayant pas été convaincu par la religion de Mani, ordonna de le tuer : « Le roi se mit en colère contre Mani, et la rotation du sort rendit pour lui le monde étroit. Schapour le fit saisir et l'expulse honteusement de la cour, disant : "Cet adorateur d'images ne peut pas demeurer dans le monde que nous habitons. (…). Il faut le dépouiller de sa peau de la tête au pied, la remplir de paille, pour que personne ne se laisse plus aller à une ambition pareille, et la suspendre à la porte de la ville, ou mieux encore au mur de l'hôpital" »[460]. On ne manquera pas de relever que cette anecdote est en contradiction avec les données historiques qui sont en notre possession : l'avènement de Mani date de l'époque du règne de Sapor Ier et non de celui de Sapor II ; le roi sassanide avait éprouvé de la sympathie pour le jeune homme mais ne fut pas convaincu par sa doctrine ; Mani fut persécuté et emprisonné sous le règne de Bahram Ier, successeur de Sapor Ier[461]^ et mourut en prison en 276 ou 277 en succombant au poids de ses chaînes, trop pesantes. La version de Firdousi est

[458] *Res Gestae Diui Saporis,* p. 304.

[459] FIRDOUSI, *Le Livre des Rois*, p. 473.

[460] ID., p. 475.

[461] À ce propos, voir HUYSE 2005, p. 143-144.

donc manifestement romancée. On notera cependant qu'Al-Thalibi rapporte une histoire similaire à celle de Firdousi, notamment en ce qui concerne le châtiment de Mani et ajoute que douze mille sectateurs de Mani furent également exécutés[462].

Pour finir, Tabari, quant à lui, a évoqué la religion sous les Sassanides en consacrant un chapitre entier à l'« histoire de Mazdak »[463], fondateur de la doctrine mazdakite. Cependant, cette anecdote n'est pas d'un grand intérêt pour nous dans la mesure où elle se déroule sous le règne de Qobad (498-531).

L'idée maîtresse qui se dégage de cet ensemble consacré à la religion est que les diférentes versions retenues rapportent les mêmes faits avec quelques variantes ; l'épisode relatif au châtiment de Mani est empreint d'une grande part de romanesque.

Au total, on dégagera plusieurs conclusions de ce développement consacré à la tradition arabo-persane.

Bien qu'elle semble traiter exclusivement des affaires de la Perse, cette tradition n'accorde qu'un intérêt limité à la description proprement dite du pays. En effet, la présentation de la configuration physique de la Perse se borne à l'énumération de quelques régions, avec le nom des principales villes. C'est le cas des *Res Gestae Diui Saporis* ou encore de *l'Abrégé* d'Al-Hamadanī. Ce fait est à comparer avec la description faite par Ammien, qui est plus élaborée puisque l'auteur des *Res Gestae* consacre un exposé spécifique à chaque province.

Nous avons également pu relever la présence de quelques rares indications qui se rapportent à la fertilité et la richesse de la Perse, notamment chez Al-Hamadanī, alors que le texte d'Ammien en avait fait un leit-motiv comme nous l'avons montré plus haut.

Les données relatives à l'administration du royaume présentes dans la tradition arabo-persane sont en revanche plus précises que chez Ammien. Masoudi décrit ainsi minutieusement l'organisation des différents ordres er corps

---

[462] AL-THALIBI, *Histoire des rois des Perses*, p. 501-503.

[463] TABARI, *Histoire des prophètes et des rois*, p. 333-335.

sous les Sassanides. L'auteur des *Prairies d'or* reprend à son compte des vocables spécifiques qui se rapportent à la période en question.

Pour ce qui est de la religion, qui est également présente dans la tradition arabo-persane, une dominante est apparue : les différents auteurs, que ce soient des auteurs épiques, des historiens ou des géographes, ont tendance à rapporter les faits d'une manière romancée.

On constatera par conséquent que de manière générale les données relevées dans la tradition arabo-persane et chez Ammien présentent des différences. Alors que le texte d'Ammien est très détaillé sur certains points, il fait quasiment abstraction des réalités politiques et administratives. *A contrario*, la tradition arabo-persane, quant à elle, a été plus sensible aux changements administratifs opérés sous les Perses sassanides.

3. Par rapport à d'autres digressions d'Ammien

Quoique les digressions d'Ammien dont nous avons fait l'inventaire plus haut présentent des similitudes entre elles et avec celle consacrée à la Perse, notamment en ce qui concerne le plan et des constantes, telles que les procédés d'insertion ou encore les phrases conclusives, elles ont, cependant, des caractéristiques qui leur sont propres.

a. Caractéristiques propres

Les digressions consacrées à la Perse, aux Thraces, et à l'Égypte montent que les excursus géographiques ne sont pas tous semblables[464].

Pour ce qui est de la présentation des Thraces, on constate qu'elle repose davantage sur des sources écrites que sur l'expérience personnelle de

[464] Pour les Thraces et de l'Égypte, cf. DEN BOEFT 1999a, p. 298-299 : « The digressions differ greatly in character : highly literary in the one on the Black sea, full of respect for Egypt's greatness in the relevant chapters, and stuffed with practical information in the case of the survey of the Persian empire. The first in occasioned by Julian's stay at Constantinople, the second by the wish to put the awe-inspiring cradle of humanity in the limelight, and the third was needed to acquaint the reader with the sheer vastness of an empire which was Rome's most dangerous rival ».

l'historien[465]. Il s'agit par ailleurs d'une digression littéraire fortement symbolique puisqu'à travers l'éloge du rôle civilisateur de la Grèce, l'historien met en évidence le personnage de Julien lui-même[466].

L'Égypte est présentée par Ammien alors que l'empereur Julien n'a effectué aucun déplacement en cette région. La description du pays est placée sous le signe du mystère. Ammien se livre à un recensement de tout ce qui relève de l'étrange et du bizarre. L'univers des animaux monstrueux, décrit par l'auteur des *Res Gestae*, est une nouvelle fois symbolique puisqu'il renvoie au monde des hommes. L'unique lien entre la digression consacrée à ce pays et le texte des *Res Gestae* est de nature religieuse, Ammien présentant respectueusement l'Égypte comme la plus ancienne des civilisations et le berceau des religions.

La digression sur la Perse, quant à elle, est indispensable dans la mesure où l'historien cherche à présenter un pays qui sera le théâtre des conflits romano-perses. Aussi bien par son ampleur que par son emplacement, l'*egressus* consacré à la Perse est manifestement au service des desseins politiques d'Ammien.

Les caractéristiques propres aux digressions relevées dans les *Res Gestae* ne sont pas les seuls points de différence.

b. Portrait de l'autochtone et ethnographie

Comme nous l'avons relevé un peu plus haut, l'auteur des *Res Gestae* s'est intéressé au caractère et à la manière d'être de plusieurs peuples auxquels il a consacré des notices ethnographiques. Certaines descriptions présentent des points communs, à savoir l'appétit sexuel, le recours à la bravade ou encore la condition de l'infanterie chez ces peuples.

- Perses/Sarrasins : l'historien fait état de « l'appétit sexuel » des deux peuples et, pour ce faire, recourt à un même réseau lexical, avec utilisation dans les deux cas du même verbe *soluo* : *soluti* et *soluitur*[467].

[465] FONTAINE, FREZOULS et BERGER, *ad* AMM. t. III, Introduction générale, p. LV.

[466] Sur ce point, cf. *supra*, p. 153.

[467] Perses : AMM. XXIII, 6, 76 ; Sarrasins : AMM. XIV, 4, 4.

- Perses/Huns : Ammien indique le fait que les deux peuples se servent de la menace pour intimider leurs ennemis[468].
- Perses/Alains : le mépris de la condition de l'infanterie est commun aux Perses et aux Alains[469].

Il est clair que les traits évoqués par Ammien mettent en évidence une image négative des individus décrits.

Cependant, contrairement aux autres digressions consacrées aux différents groupes ethniques, la digression sur la Perse comporte, comme nous l'avons vu plus haut, des aspects qui peuvent être considérés comme des traits positifs. Ces traits se manifestent particulièrement à travers la non pratique de la pédérastie, la sobriété en matière de comportement à table, la pudeur ou encore l'éloge de l'appareil judiciaire. Tout se passe comme si les Perses ne pouvaient pas être considérés comme de « vrais barbares »[470], dans la mesure où une certaine ambiguïté, voire dissonance se dégage de l'alternance de traits positifs et négatifs. C'est là une grande différence avec ce qui se passe pour les autres peuples considérés par l'auteur.

L'image des Perses faite par Ammien est contrastée, et ce à deux niveaux.

Le premier contraste apparaît dans la peinture des différentes peuplades de la Perse. Chose qui n'a rien d'étonnant puisque l'auteur des *Res Gestae,* dans sa digression qui relève de la simple juxtaposition, fait état d'une mosaïque de peuples qui composent le royaume. Cette donnée apparaît également dans le commentaire d'Ammien même étant donné qu'il parle de « peuples discordants et multiples » et qu'il indique que « la diversité des hommes (*sc*. du pays) est aussi grande que celle des lieux »[471]. Nous avons pu vérifier par nous-même cette

---

[468] Perses : AMM. XXIII, 6, 80 ; Huns : AMM. XXXI, 2, 8-9.

[469] Perses : AMM. XXIII, 6, 83 : Alains : AMM. XXXI, 2, 20.

[470] Nous empruntons l'expression à MARY 1995, p. 653.

[471] AMM. XXIII, 6, 75. Pour le texte, cf. *supra*, n. 281, p. 129.

affirmation dans le cadre de l'étude de la présentation des différents aspects de la Perse dans le premier chapitre de cette deuxième partie[472].

Le deuxième contraste, qui est le plus intéressant à nos yeux, est celui qui se dégage du comportement du Perse type peint par Ammien[473]. Le Perse apparaît comme un individu efféminé mais belliqueux. L. Mary nous semble en avoir donné une explication plausible : selon lui, les Perses auraient adopté des éléments ethniques nouveaux résultant de la cohabitation d'un agrégat de populations, d'où l'aspect composite de ce peuple[474]. Autrement dit, en annexant d'autres territoires au cours de son expansion territoriale, la Perse ne cherchait pas à « uniformiser » les peuples soumis. Cette politique s'oppose à celle adoptée par Rome, qui consistait à assimiler, voir transformer les peuples dominés. Une chose est sûre, Ammien a été attentif aux différents aspects qui caractérisent ce pays et a cherché à les retranscrire.

c. Une « géographie paradisiaque » ?

La description de la contrée perse faite par Ammien a clairement mis en évidence la fertilité et les différentes richesses du pays. La Perse apparaît la plupart du temps comme un lieu agréable à vivre, voire paradisiaque. Cette manière de présenter un pays fait partie d'un type particulier de description, plus connu sous le nom de « géographie paradisiaque »[475]. Le procédé qui consiste à insister sur l'abondance des ressources en eau, la fécondité du sol, la salubrité du climat ou encore le caractère pacifique du peuplement, est présent chez d'autres auteurs antiques. Les exemples ne manquent pas, que ce soit Quinte-Curce dans sa description de l'Égypte[476] ou encore Plutarque qui s'attache à décrire l'oasis de Siwa comme un endroit qui jouit d'un climat agréable et ensoleillé et de sources

[472] Cf. *supra*, p. 108-128.

[473] Cf. *supra*, p. 131-134.

[474] MARY 1995, p. 655.

[475] Nous empruntons l'expression à BERGER 2002, p. 184.

[476] CVRT., *Hist*., 4, 7.

/abondantes[477], pour ne citer qu'eux. L'auteur des *Res Gestae* reprend incontestablement à son compte des précédents littéraires qui relèvent de la « géographie paradisiaque ». En témoigne notamment la description de l'Arabie Heureuse ou du pays des Sères par Ammien puisque l'historien les assimile à des sites idylliques[478]. On ne manquera pas de relever que le fait d'associer systématiquement le bonheur à la terre et à la fertilité est un leit-motiv qui apparaît presque exclusivement dans la description de la Perse dans la mesure où, de toutes les autres digressions géographiques et ethnographiques présentes dans les *Res Gestae*, seule celle consacrée à l'Égypte, notamment aux régions du Nil, présente des caractéristiques similaires[479].

Le rapprochement que nous venons d'effectuer avec l'Égypte permet cependant de bien cerner la différence entre merveilleux et « géographie paradisiaque ». L'Égypte, nous semble-t-il, est en effet davantage présentée comme un pays de l'étrange, voire du merveilleux : il suffit de se référer aux différents passages dans lesquels il est question de descriptions insolites relatives à certains animaux sauvages tels que le crocodile ou encore l'hippopotame[480]. La description de la Perse, quoiqu'elle reprenne des clichés, n'est pas véritablement du ressort du merveilleux, même si quelques éléments comme le naphte ou les perles font partie de ce qu'on appelle les *mirabilia* ; elle associe plutôt des éléments qui lui confèrent un aspect paradisiaque[481].

Au total, si l'insertion de digressions dans le récit militaire est un procédé fréquemment utilisé par Ammien et si les excursus présentent des caractéristiques communes, notamment le plan, les formules introductives et conclusives[482], il est

---

[477] PLVT., *Alex*. XXVII, 1-2.

[478] Pour l'Arabie Heureuse : AMM. XXIII, 6, 46 ; pour le pays des Sères : AMM. XXIII, 6, 65-66.

[479] Pour les régions du Nil : AMM. XXII, 15, 13.

[480] Le crocodile : AMM. XXII, 15, 15-20 ; l'hippopotame : AMM. XXII, 15, 21-24.

[481] BERGER 2002, p. 182.

[482] Sur ce fait, cf. *supra*, p. 144-147.

néanmoins évident que la présentation de la Perse faite par Ammien se distingue des autres. D'abord par la géographie du pays puisque nous sommes en présence, pour la grande partie de la description, d'une géographie paradisiaque. La comparaison avec l'excursus consacré à l'Égypte, qui paraît présenter le plus de similitudes avec la Perse, a montré que les deux pays n'ont pas eu droit au même traitement. Quant à l'image du Perse type, elle est incontestablement la plus élaborée de tous les peuples, voire la plus complexe de tous les portraits puisqu' elle présente, comme nous l'avons vu, des contrastes. Il en va de même pour la « géographie paradisiaque ». En apparence, l'auteur des *Res Gestae* semble donc reprendre un thème qui a été utilisé auparavant dans la présentation de l'Égypte mais en réalité il n'applique pas le même traitement aux deux pays.

Si la digression qui traite des la Perse et de ses habitants semble se distinguer des autres, cela est dû en grande partie aux procédés utilisés par Ammien.

4. Les procédés littéraires utilisés pour la description[483]

La digression consacrée à la Perse présente une combinaison remarquable d'un certain nombre de procédés littéraires, aussi bien lexicaux que stylistiques. Dans les pages qui suivent, nous tenterons de récapituler les techniques qui nous ont paru être les plus importantes en montrant en quoi elles sont originales. Pour ce faire, nous serons amenée à nous référer à d'autres digressions, déjà évoquées plus haut[484].

[483] Pour les rubriques de cette partie du développement, nous nous sommes référée à un certain nombre d'ouvrages de littérature générale, à savoir ADAM (J.M.) et PETITJEAN (A.), *Le texte descriptif*, Paris, Nathan, 1989 ; ADAM (J.M.), *La description*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993 ; HAMON (Ph.), *Du descriptif*, Paris, Hachette, 1993 ; ADAM (J.M.), *Les textes types et prototypes*, Paris, Nathan, 2001 (1ère édition 1997).

[484] Cf. *supra*, p. 148-157.

a. Les procédés lexicaux

Ammien, pour décrire la Perse et ses habitants, a eu recours à plusieurs procédés lexicaux.

- **Réseaux lexicaux**

Ce procédé a longuement été mis en évidence dans le développement consacré aux données fournies par Ammien. Nous nous bornerons donc à rappeler que, pour décrire la Perse, l'historien insiste sur deux caractéristiques en particulier : l'immensité du territoire et sa richesse. Nous avons ainsi relevé deux réseaux lexicaux récurrents : celui qui évoque le gigantisme et a pour dominantes les substantifs *amplitudo*, *magnitudo*, *latitudo* et les adjectifs *magnus*, *maximus*, *multi* ; celui de la fertilité qui apparaît quant à lui dans l'évocation des nombreux cours d'eau et différents produits de la terre mais aussi et surtout dans le recours à des termes du type *fecundus* ou encore *fecunditas*.

- **Recours aux adjectifs synthétiques euphorisants**[485]

L'emploi de ce genre d'adjectifs est étroitement lié à la présentation des principales villes et fleuves perses qui traversent le territoire. Les tableaux que nous avons établis un peu plus haut[486] ont clairement mis en lumière le caractère récurrent de certains termes qui sont des indicateurs de ce type. Nous avons ainsi relevé la présence d'adjectifs comme *multi*, *plures, magnus*, *clarus*, *peruulgatus*, *nobilis* ou encore l'expression *uictu tamen et culta perquam copiosae*, mais aussi des formes adjectivales superlatives, telles que *maximus*, *splendidissimus* et

[485] L'expression est empruntée à HAMON 1993, p. 37-38 : « Les conteurs et narrateurs (…) font volontiers état, au cours même de leur narration, de leurs "trous" de mémoire, ou du peu d'intérêt ou de leur manque de savoir-faire en ce qui concerne la description de lieux, d'objets, ou de personnages. L'adjectif synthétique euphorisant ("admirable", "extraordinaire", "merveilleux"), véritable indicateur de genre, peut tenir lieu de description, comme toutes les innombrables et commodes variétés de la prétérition ("indescriptible", "innombrable", etc.) ».

[486] Cf. *supra*, p. 113-115 et 116-119.

notissimus par exemple. Ces derniers sont dépourvus d'une véritable valeur descriptive. Le propos d'Ammien est ainsi amplifié sans recourir à des descriptions détaillées pour les objets en question. Le recours à ce genre d'adjectifs peut *a priori* s'expliquer de deux manières différentes. L'auteur des *Res Gestae* aurait eu des « trous de mémoire » et se serait limité à faire des descriptions générales. La deuxième explication, qui nous paraît être la plus logique, est le fait qu'Ammien n'a pas pu voir lui-même la plupart des régions qu'il décrit. Le fait de relever d'un côté quelques descriptions minutieuses se rapportant à l'Assyrie et à la Médie, provinces les plus proches des frontières romaines orientales, et d'un autre côté, d'autres descriptions peu développés consacrées aux régions les plus reculées du territoire perse, nous conforte dans l'idée que l'historien accorde davantage d'intérêt aux endroits qu'il a vraisemblablement visités au cours de ses années de service dans l'armée romaine. Ce qui est sûr dans tous les cas, est que la notion euphorisante, contenue dans les adjectifs, renforce l'impression qui s'était dégagée des réseaux lexicaux dominants

b. Procédés de composition

Certains procédés mis en œuvre relèvent de la composition. Dans sa description des provinces (§ 15-74), Ammien a pris le parti de se livrer à une énumération des différentes provinces, avec leurs caractéristiques géographiques, sol, ressources et/ou productions, villes ou encore habitants. Cette organisation pouvait présenter un inconvénient, en l'occurrence l'impression de monotonie. L'excursus échappe à ce danger.

- ***Variatio***[487]

La monotonie est habituellement évitée par le recours à la *uariatio* dans la composition dans la mesure où il arrive que, si chaque paragraphe répond à un

[487] Sur la *uariatio*, cf. SIGNES 1990, p. 358-359 et 368-369, repris en partie par DEVILLERS 2000, p. 56-57.

plan qui peut paraître immuable, l'accent soit mis sur les caractéristiques ou originalités propres à l'une des régions. C'est le cas par exemple du développement sur la Parthie, dans lequel Ammien fait mention du caractère belliqueux des Parthes[488], au contraire du paragraphe consacré à la Sérique qui insiste sur le caractère pacifique des Sères[489]. Nous semble aussi relever de la *uariatio* dans la composition le passage consacré aux particularités alimentaires des Hyrcaniens[490]. Il est clair que ces éléments auraient davantage eu leur place dans la section consacrée à l'ethnographie (§ 75-84).

Le souci de la *uariatio* semble également patent dans l'ordre même de l'énumération. Si la présentation se fait généralement d'ouest en est[491], il arrive parfois qu'Ammien ne respecte pas cet ordre. C'est clairement le cas de l'inventaire des principales villes de chaque province. Ammien suit un ordre autre que géographique ; c'est celui de la notoriété. La chose est évidente à propos des deux principales villes de l'Assyrie : Ctésiphon et Séleucie, Séleucie étant mentionnée après Ctésiphon[492], alors que, d'un point de vue géographique, Séleucie est située avant Ctésiphon lorsqu'on vient du territoire romain[493]. Étant la plus illustre et la plus prospère de toutes, Ctésiphon a été évoquée en premier.

- **Ruptures**

Si la *uariatio* permet d'éviter la monotonie, il en va de même pour un autre procédé ; il s'agit de la rupture dans la structure même de l'exposé géographique. C'est le cas par exemple de la description de l'Adiabène au milieu du développement sur l'Assyrie (§ 20).

---

[488] AMM. XXIII, 6, 44.

[489] AMM. XXIII, 6, 67.

[490] AMM. XXIII, 6, 50.

[491] Cf. *infra*, p. 196.

[492] AMM. XXIII, 6, 23.

[493] MARY 1995, p. 679.

- **Digressions dans la digression**

Le procédé de la rupture que nous venons d'évoquer peut revêtir une forme plus aboutie, à savoir la digression dans la digression. Les plus remarquables sont celles relatives aux mages et à la magie (§ 32-36), à la fabrication de fils de soie (§ 67-68) ou encore à l'origine des perles (§ 85-88)[494]. L'effet obtenu est celui d'un empilement qui a pour but de souligner le caractère exceptionnel du pays qui va servir de cadre à l'affrontement romano-perse.

- **Insertion d'évocations de *mirabilia***[495]

Les digressions dans la digression, notamment géographique, ont parfois pour sujet des *mirabilia*. L'insertion d'évocations de *mirabilia*, qui n'est pas limitée aux digressions dans la digression, est un autre procédé de la description de la Perse et des Perses dans les *Res Gestae*.

Pour les mentions ponctuelles, on donnera pour exemple l'*halitus letalis* qui se dégage d'une faille en Assyrie (§ 17) ou les tigres d'Hyrcanie (§ 20-52).

Pour ce qui est des digressions dans la digression, on se réfèrera plus particulièrement à la digression consacrée aux huîtres perlières ou celle qui porte sur les amours des palmiers[496]. La relation de ces deux *mirabilia*, rappelons-le, est

---

[494] Cf. SABBAH, p. 527.

[495] Nous empruntons le terme à FONTAINE, *ad* AMM. XXIII, 6, 15, n. 154, p. 68. L'idée des *mirabilia* a déjà été évoquée, quelques années auparavant, par CAMUS 1967, p. 89-90 : « Dans sa notice sur la Perse, il (*sc*. Ammien) mentionne l'existence du pétrole, auquel il donne le nom de naphte, et sur lequel il fournit les précisions suivantes : le plus petit oiseau, s'il se pose sur cette matière, s'y enfonce et périt sans reprendre son vol ; vient-elle à s'enflammer, on ne peut l'éteindre qu'avec la poussière. Plus curieux est le développement consacré à la perle, dont l'historien explique ainsi l'apparition (…). Ce sont là des détails livresques, empruntés au vaste trésor des mirabilia que les érudits anciens se transmettaient, et qui sont consignés, pour la plupart, dans les recueils de Pline l'Ancien ou de Solin ».

[496] Les huîtres perlières : AMM. XXIII, 6, 85 ; cf. FONTAINE, *ad loc*., n. 277, p. 129 : « Ammien s'en tient ici au niveau de la *curiositas* pour les *mirabilia* de la nature, en prenant plaisir à accentuer l'anthropomorphisme bizarre de la vie et de la reproduction de ce vivant mystérieux » ; les amours des palmiers : AMM. XXIV, 3, 12 ; cf. FONTAINE, *ad loc.,* n. 367, p. 161 : « Ammien s'intéresse ici de

empreinte de romanesque. Romanesque pour ce qui est du développement relatif à leur mode de reproduction. Là encore il nous semble que le procédé n'est pas gratuit, comme le montre notre recours au mot « romanesque » pour caractériser un certain nombre d'éléments afférents aux *mirabilia* relevés.

Avec une remarque : le romanesque, dans les *Res Gestae*, ne s'applique pas aux mêmes objets que dans la tradition arabo-persane. Nous avions noté que chez les auteurs de la tradition arabo-persane, le romanesque portait sur la geste des rois sassanides ; chez Ammien au contraire, le romanesque se dégage, non pas des personnages, mais des développements qui touchent à des *mirabilia*. Ces phénomènes font partie de la géographie de la Perse ; ils attirent la curiosité de l'historien par leur aspect peu commun.

- **Antinomie**

Aux procédés de composition relevés plus haut, on ajoutera encore celui de l'antinomie. L'étude de l'image de la Perse chez Ammien à travers sa présentation du pays et de ses habitants a mis en évidence les constrastes qui existent entre certaines régions mais aussi certains peuples.

Les descriptions consacrées à la Parthie et à la Perside en sont une illustration. Le contraste réside non seulement dans les caractéristiques propres à chacune des deux régions, caractéristiques que nous avons déjà relevées dans le premier chapitre de cette deuxième partie, mais aussi dans l'emplacement même de ces provinces. Étant situées toutes les deux à l'est de la Susiane[497], la Parthie est au nord de cette dernière alors que la Perside, elle, est au sud[498]. Ammien met l'accent sur cette opposition en plaçant les deux exposés à la suite l'un de l'autre. La dissonance est manifeste : alors que la Perside est présentée comme une

---

manière romanesque aux amours des palmiers comme il l'a fait en fin de livre 23 pour celle des perles. Cette légende est évidemment liée à la fécondation artificielle des dattiers ».

[497] AMM. XXIII, 6, 41.

[498] Pour l'emplacement de la Parthie, voir AMM. XXIII, 6, 43 ; pour l'emplacement de la Perside, voir AMM. XXIII, 6, 41.

province riche et plaisante, la Parthie, quant à elle, se révèle comme une terre enneigée et gelée[499].

D'autres contrastes du même type peuvent être relevés. Outre la différence de climat ou de richesse, que nous avons évoquée à plusieurs reprises tout au long de notre étude, l'absence de villes dans certaines provinces est également patente. Contrairement à la Sogdiane et à la Scythie, provinces comptant un certain nombre de métropoles, et bordant le pays des Saces, la présentation des régions occupées par les Saces faite par Ammien est celle d'une contrée dépourvue de villes. L'auteur est explicite à ce propos : *nec ciuitatibus culta*[500]. Chose qui n'a rien d'étonnant puisque ce territoire n'est propice ni à l'agriculture ni à l'élevage.

- **Organisateurs spatiaux**

La description des principales régions de la Perse est régie, nous l'avons dit, par le principe de l'énumération. Les éléments de l'énumération correspondent aux circonscriptions administratives perses. De fait, l'auteur des *Res Gestae* organise son exposé selon un ordre géographique en fonction des points cardinaux. L'historien recourt donc à un premier groupe d'organisateurs spatiaux, du type : *ab occidua plaga* ; *sub axe meridiali* ; *Orienti a fronte*[501] ; *in laeua*[502] ; *quibus ab orientali australique plaga*[503].

Pour chacun des points cardinaux, les espaces sont présentés du plus proche par rapport à Rome au plus lointain, du moment qu'Ammien procède à une description qui va d'ouest en est. La séquence descriptive est dès lors structurée par un second groupe d'organisateurs spatiaux puisque l'historien utilise des éléments connecteurs qui servent à ouvrir une autre séquence descriptive au fur et à mesure qu'il entame la présentation d'une région nouvelle.

[499] Perside : AMM. XXIII, 6, 41 ; Parthie : XXIII, 6, 43.

[500] AMM. XXIII, 6, 60.

[501] AMM. XXIII, 6, 13 : « vers l'Occident » ; « au Midi » ; « du côté face au Levant ».

[502] AMM. XXIII, 6, 27 : « à main gauche ».

[503] AMM. XXIII, 6, 45 : « dans les secteurs oriental et austral ».

Nous avons recensé les plus importants d'entre eux : *in his pagis* ; *apud* ; *in hunc circumitum* ; *his prope* ; *in hac regione* ; *his propinquant* ; *post huius terminos gentes* ; *post* ; *sub* ; *ultra haec* ; *ante* ; *at in penitissima parte* ou encore le connecteur illustratif *igitur* qui marque habituellement le début d'une énumération[504].

L'impression de progression et de mouvement se dégage par ailleurs de l'emploi de la préposition *ad* pour désigner ce qui va vers l'est, depuis un point situé à l'ouest de la Perse. C'est « le point de vue usuel d'un habitant d'Antioche et, plus largement, d'un Romain de l'Empire »[505]. Grâce aux différents organisateurs, Ammien structure ainsi son exposé.

c. Les procédés stylistiques

Nous nous proposons, dans les pages qui suivent, de faire l'inventaire des principaux procédés stylistiques utilisés par Ammien pour décrire le territoire perse.

- ***Variatio***

Le souci de la *uariatio* que nous abordons à présent sur le plan purement stylistique consiste à éviter la répétition. Nous en donnerons quelques exemples. Le premier sera le recours à des synonymes pour désigner le mot « région » : Ammien utilise tantôt *circumitum*, tantôt *regio*, *confinia, tractus*, *terrae*, *plaga*, *sedes*, *limites*, *loca*, *fines*, ou encore *pars*[506]. La *uariatio* se manifeste également lorsqu'Ammien alterne nom de région et nom des habitants : l'historien, dans la

[504] AMM. XXIII, 6, 17-20 ; 25 ; 37 ; 43 ; 48 ; 54 ; 59, 64 ; 73-74.

[505] MARY 1995, p. 615.

[506] AMM. XXIII, 6 : *circumitum* (à popos de l'Adiabène) : § 20 ; *regio* (à propos de l'Assyrie) : § 25 ; *confinia* (à propos de la Médie) : § 27 ; *tractus* (à propos de la Perside) : § 41 ; *terrae* (à propos de la Parthie) : § 43 ; *plaga* (à propos de l'Arabie Heureuse) : § 45 ; *sedes* (à propos de la Margiane) : § 54 ; *limites* (à propos de la Bactriane) : § 55 ; *loca* (à propos du pays des Saces) : § 60 ; *fines* (à propos de de la Scythie) : § 61 ; *pars* (à propos de la Gédrosie) : § 73. Relevé emprunté à DEVILLERS 2000, p. 56.

liste des principales provinces de la Perse dressée au début de la digression consacrée à ce pays, parle de *Parthia*, d'*Hyrcania* ou encore de *Scythia*[507]. Un peu plus loin dans l'exposé géographique, au lieu de reprendre le nom des provinces, Ammien désigne ces mêmes provinces par leurs habitants, à savoir les *Parthyaei*, les *Hyrcani* et les *Scythae*[508].

- **Comparaison**

Ammien reprend l'opposition implicite entre Romain et Perse tout au long de son excursus, comme il l'avait fait pour le passage consacré à l'histoire de la Perse, dans lequel il établit un parallèle entre le titre du roi perse et celui réservé aux empereurs romains par le recours à la comparative *ut quae* qui est révélatrice à cet égard[509]. Cette thématique apparaît constamment dans l'ensemble de la digression mais aussi dans le récit des affrontements militaires ; nous reviendrons ultérieurement sur ce deuxième cas de figure[510]. Il va sans dire que l'auteur des *Res Gestae*, en faisant l'éloge de l'appareil judiciaire des Perses, critique les fonctions judiciaires romaines. Un autre exemple mérite d'être relevé ; il s'agit de l'infanterie sassanide : en effet, au moment où l'auteur évoque certains corps de l'armée, il compare les fantassins perses avec leur équipement à des myrmillons romains ; l'historien utilise le terme *species* pour établir ce rapport d'analogie.

- **Métaphore**

Le passage consacré à la culture des perles est le meilleur exemple de l'utilisation de la métaphore par Ammien. Situé à la fin de la digression, ce développement pourrait être considéré, si l'on en croit O. Devillers, comme une

---

[507] AMM. XXIII, 6, 14.

[508] AMM. XXIII, 6 : *Parthyaei* : § 53 : *Hyrcani* : § 50 ; *Scythae* : § 61.

[509] AMM. XXIII, 6, 5.

[510] Cf. *infra*, p. 314 et 377-379.

métaphore de la conquête de la Perse et ce sur divers plans[511]. Selon cette hypothèse, l'auteur assimilerait la diversité des perles à la diversité des habitants de la Perse et leur « capture » difficile aux dangers qui ont marqué la campagne de Julien en terre ennemie et inconnue ; la mention du prix élévé des perles - *amplitudines pretiorum* - pourrait être mise en rapport avec les profits espérés à l'issue de l'expédition de 363, surtout que la Perse a été présentée par Ammien comme un pays riche et prospère ; enfin, l'association des perles avec la rosée lunaire - *humores ex lunari aspergine capiunt* - n'est sans rappeler l'association la lune et des souverains sassanides qui se font nommer *Solis fratres et Lunae*.

Il est évident qu'Ammien, en mettant en œuvre divers procédés lexicaux, de composition ou encore stylistiques, a essayé de montrer et d'illustrer la spécificité du territoire perse. Il a donné l'image d'un pays aux aspects variés, voire contrastés. L'élaboration d'une image aussi complexe et ambigüe pourrait être le fruit d'une action délibérée. C'est ce que nous allons voir à présent.

5. Une visée idéologique manifeste

Outre son intérêt historique, géographique et ethnographique, la présentation de la Perse par Ammien revêt d'autres aspects qui méritent d'être étudiés. Le premier est la déformation historique et géographique.

a. La déformation historique et géographique dans les *Res Gestae*

Dans les pages qui précèdent, nous avons essayé de montrer que la digression consacrée à la Perse joue un rôle important dans la relation des événements dans la mesure où elle assure une transition indispensable dans le récit et qu'elle sépare le moment des préparatifs de la campagne de 363 de celui de l'offensive proprement dite. Cependant, les renseignements fournis par Ammien, relevés dans la digression ainsi que dans d'autres passages des *Res*

[511] Exemple : DEVILLERS 2002, p. 61-62.

Gestae, présentent un certain nombre de confusions et de lacunes dont on peut se demander si elles sont involontaires ou pas.

- **La confusion Perse/Parthe**

Une première remarque, d'ordre général, s'impose. Il s'agit du fait qu'Ammien, à l'instar de plusieurs auteurs avant lui[512], utilise indistinctement les deux termes *parthicus* et *persicus.* L'auteur des *Res Gestae* a donc tendance à confondre les deux réalités, parthe et sassanide. L'emploi de *parthicus* là où il conviendrait d'employer *persicus* est manifeste. Cette confusion n'est pas anodine. De fait, selon le sujet traité, l'historien utilise l'un ou l'autre des deux adjectifs. Nous reprenons ici la classification établie par A. Chauvot sous la forme d'un tableau récapitulatif[513].

Adjectif	**Contexte**	**Applications et références**
Persus	Domaines politique et géographique	*regnum* : XXIII, 5, 16 ; XXII, 6, 22 ; XXIII, 6, 36 ; XXIV, 7, 3 *extremitas* : XXIII, 6, 74 *rex* : XXVII, 12, 1
Persicus	Géographie	*mare* : XXIII, 6, 10 ; XXIII, 6, 45 *fines* : XXIII, 6, 61 ; XXVI, 1, 10 *duces* : XV, 13, 4 *potestas* : XXIII, 6, 35
	Structures politiques	*optimates* : XXV, 9, 12 *equitatus* : XXIV, 4, 2 *castellum* : XXV, 8, 7

[512] La question de la confusion entre Parthes et Perses chez un certain nombre d'auteurs anciens a été abordée dans la première partie, p. 23-24.

[513] Voir à ce sujet CHAUVOT 1992.

		cuneus : XXIV, 5, 5
	Description des opérations militaires	*excursatores* : XXVI, 1, 2 *excursus* : XX, 4, 2 *castra* : XVIII, 5, 3 *bellandi ars* : XVII, 6, 1
Parthicus	Sert à désigner le conflit romano-perse d'une façon générale.	*procintus* : XXIII, 1, 7 ; XXV, 8, 12 ; XXX, 8, 8 *fragor* : XXVI, 2, 21 *ardores* : XXV, 4, 23 *expeditiones* : XX, 8, 1 *gentes* : XIV, 1, 4 ; XX, 8, 16 *bella* : XIV, 7, 21

Ce tableau appelle un commentaire.

D'abord, l'emploi des mots *Persus* et *Persicus* correspond manifestement à une réalité géographique et politico-militaire de la Perse. Les deux termes s'appliquent à des domaines biens distincts, à savoir la géographie, les structures politiques et la description des opérations militaires.

L'adjectif *Parthicus*, quant à lui, est plus général. Il se rapporte au conflit romano-perse dans sa globalité, dans la mesure où il représente l'ennemi de Rome sans faire de distinction entre Parthes et Sassanides. L'histoire de la Perse est incontestablement envisagée d'un point de vue strictement romain.

Cette confusion entre *Persus* et *Persicus* d'une part et *Parthicus* d'autre part peut sans doute s'expliquer par le recours d'Ammien à des sources qui datent de la période parthe. Ne tenant pas compte de l'évolution politique de la Perse, l'auteur des *Res Gestae* reprend les données présentes dans les textes antiques sans accorder trop d'importance aux changements survenus dans cette contrée. J. Fontaine fait remarquer très justement à propos de l'ensemble des *Res Gestae* qu'« Ammien amalgam(e) les souvenirs personnels et le fruit de ses lectures : Ératosthène, Timagène, Strabon, César, Salluste, Tite-Live, Pline, Solin. Ainsi nous donne-t-il souvent un tableau vieux de plusieurs siècles, ponctué cependant de

remarques personnelles »[514]. Il a dû en être de même pour la Perse et ses habitants. L'emploi de *Persicus* ou de *Parthicus* demeure ainsi arbitraire. C'est sans compter que par ailleurs, dans certains cas, il est vraisemblablement tributaire d'un effet stylistique, à savoir le souci d'éviter la répétition.

Un autre élément d'explication peut cependant être avancé : Ammien n'aurait-il pas délibérement ignoré la réalité perse ? Tout en étant conscient de l'évolution politico-militaire de la Perse, il semble la considérer dans une certaine continuité, sans tenir compte du changement politique survenu en cette région avec l'avènement des Sassanides. On peut par conséquent admettre que l'historien a voulu réduire l'ennemi perse à la réalité politique antérieure, à savoir l'ennemi parthe, vaincu autrefois par de grands empereurs, notamment Trajan et Septime Sévère. Ou au contraire, selon la théorie d'O. Devillers, faire de la puissance sassanide une rivale égale à la puissance romaine en la dotant d'une grande histoire qui lui confère une assise temporelle[515]. Dans tous les cas, il pourrait s'agir d'une confusion volontaire.

En plus de cette confusion, il faut bien admettre par ailleurs que le texte d'Ammien qui traite des affaires de la Perse présente des lacunes. C'est ce que nous allons voir à présent.

- **Les limites de l'exposé historique et géographique**

Les lacunes et les erreurs que nous avons relevées sont de plusieurs types. Elles touchent aussi bien le domaine historique que géographique

[514] FONTAINE, *ad* AMM. t. I, Introduction générale, p. 29.

[515] DEVILLERS 2002, p. 54-55.

- **Domaine historique**

L'exposé historique, qui a fait l'objet d'un commentaire détaillé dans la première partie[516], semble illustrer ce que nous avons appelé la « déformation historique ». Ammien s'est livré à une présentation succincte de l'histoire de ce pays. L'exposé omet les circonstances de l'accession des Sassanides au trône et se borne à évoquer certains souverains arsacides et les expéditions menées par Cyrus, Darius et Xerxès. Il est curieux de voir que l'historien n'évoque pas des épisodes plus récents qui ont marqué les esprits romains[517]. La présentation s'est focalisée sur une période reculée ; elle n'est pas exempte non plus de confusions et d'anachronismes. Pour illustrer notre propos, nous renvoyons au tableau que nous avons établi dans la cadre de l'étude des sources utlisées par Ammien et dans lequel nous avons inséré des remarques ponctuelles[518]. Nous relèverons à titre d'exemple la confusion entre Séleucus Nicator et Séleucus II Callinicus ou encore celle opérée à propos des expéditions de Darius et de Cyrus.

Autre fait curieux : il s'agit de l'emploi du terme *uitaxae,* qui est un mot d'origine parthe, désignant une institution remontant à l'époque arsacide. Alors que le mot est relativement rare dans les inscriptions archéologiques sassanides[519], Ammien semble l'appliquer à l'organisation du royaume perse.

- **Domaine géographique**

L'exposé géographique fait par Ammien n'est pas exempt, lui non plus, d'un certain nombre de lacunes. Nous avons relevé plusieurs discordances entre les données fournies par Ammien et la réalité.

---

[516] Cf. première partie de la thèse, p. 79.

[517] Exemples : les expéditions de Trajan en 114-117, de Vérus ou encore de Septime Sévère contre les Parthes ainsi que celles menées contre les Sassanides, en l'occurrence les campagnes d'Aurélien en 274 et de Galère en 297. Ammien en parle cependant par le biais de Julien.

[518] Cf. *supra*, p. 161-168.

[519] Cf. FONTAINE, *ad* AMM. XXIII, 6, 14, n 150, p. 66-67.

❖ Lacunes topographiques

Le développement d'Ammien contient des erreurs de localisation. En présentant les frontières du pays, Ammien le fait s'étendre du côté oriental jusqu'au Gange et situe d'une manière erronée certaines régions de la Perse en Inde[520]. C'est le cas aussi pour la topographie de certaines villes puisqu'Ammien place, par exemple, Ecbatane en Adiabène alors que celle-ci est la capitale de la Médie. A-t-il été induit en erreur en suivant fidèlement une de ses sources[521] ?

❖ Peuplement

Concernant le peuplement, le texte contient une contradiction interne. Ammien mentionne en effet une première fois le peuple des Scythes comme étant un peuple voisin de la Perse ; un peu plus loin dans son exposé, il évoque ces mêmes Scythes en faisant d'eux des habitants de ce pays[522]. S'agit-il de deux peuples différents ou d'une simple confusion ? Le texte des *Res Gestae* n'apporte aucun éclaircissement sur la question.

❖ Économie

Certaines données rapportées par Ammien diffèrent de celles présentes dans ses sources. C'est le cas par exemple de la mention du commerce maritime en Hyrcanie[523] alors que Strabon, lui, rapporte que la mer en ces régions n'est pas navigable. Autre problème que nous avons relevé : la confusion qu'il opère entre l'huile de Médie et une préparation autre destinée à empoisonner les flèches. À noter cependant qu'Ammien a été plus prolixe sur les ressources de la Perse que la tradition arabo-persane.

---

[520] AMM. XXIII, 6, 64.

[521] Hypothèse défendue par FONTAINE, *ad* AMM. XXIII, 6, 13, n. 149, p. 66.

[522] AMM. XXIII, 6, 13 ; XXIII, 6, 61.

[523] AMM. XXIII, 6, 51.

❖ **Administration**

La mention des vitaxes par Ammien est la seule indication relative à la réalité politique sous les Sassanides. Nous avons également eu l'occasion de noter qu'Ammien ne connaît pas grand-chose dans certains domaines, bien mieux possédés par les auteurs de la tradition arabo-persane ; la tradition arabo-persane a aussi été manifestement plus sensible aux changements politiques et administratifs survenus suite à l'avènement des Perses sassanides.

La présentation de la Perse, malgré le fait - ou à cause du fait - qu'elle n'est pas exempte d'un certain nombre de lacunes, met en lumière une image de l'ennemi perse que nous allons aborder à présent.

b. Une peinture orientée

La peinture de la Perse et de ses habitants laisse à penser que la puissance sassanide est une force à la mesure de Rome

- **La Perse : une puissance à la mesure de Rome**

En traitant de la Perse et de ses habitants dans l'excursus consacré à ce pays et dans plusieurs autres passages des *Res Gestae*, Ammien s'est attaché, à maintes reprises, à établir des rapprochements entre Romains et Perses. Ces rapprochements peuvent revêtir deux formes ; ils peuvent se faire sous forme de comparaisons directes ou alors de manière plus discrète.

La mention du titre du roi perse, qui n'est pas sans rappeler le titre d'Auguste chez les empereurs romains, la présentation de l'appareil judiciaire perse ou encore la comparaison de l'infanterie ennemie avec des myrmillons entrent dans la première catégorie[524].

[524] Cf. respectivement p. 81, 137 et 138.

Les rapprochements implicites, même s'ils sont plus difficiles à dégager, sont plus nombreux. Le premier apparaît au début du chapitre 6 du livre XXIII, lorsqu'Ammien retrace l'histoire de l'ennemi perse depuis l'époque des Arsacides. À l'image de l'empire romain qui possède une histoire remontant à des siècles, Ammien établit une sorte de continuité temporelle, de Cyrus jusqu'aux adversaires de Julien, les Perses sassanides. Faire des Perses des héritiers des Arsacides puis des Parthes, c'est faire d'eux les adversaires légitimes des Romains. Ammien établit ainsi une égalité entre les deux puissances. Il est clair que le fait d'exalter les Perses a pour corollaire l'exaltation de ceux qui les affrontent, à savoir les Romains[525].

La confrontation Romains/Perses sous-jacente est omniprésente. Le meilleur exemple est, sans aucun doute, le passage ethnographique consacré au Perse type. Ammien relève des coutumes et des traits qui diffèrent des traits et coutumes romains et sont le signe de l'autre[526]. C'est le cas du port des cheveux longs qui se distingue de la coutume romaine qui incite à se couper les cheveux à un certaine longueur ou ras. Il en va de même de la tenue vestimentaire. L'auteur des *Res Gestae* remarque que les Perses se couvrent de la tête aux pieds de vêtements de couleurs claires, qui s'opposent à la toge romaine. Les manières de se tenir à table et le fait que ce peuple n'a pas d'heures fixes pour les repas diffèrent également de la coutume romaine, tout comme le fait que les Perses arrêtent de manger, une fois qu'ils sont rassasiés, s'opposant ainsi à la *cena*, qui pouvait durer plusieurs heures au cours desquelles certains Romains abusaient de la nourriture et du vin. La pudeur des Perses, attestée par exemple par Hérodote et reprise par Ammien, contraste aussi avec le comportement de certains Romains. Tous ces rapprochements ne se valent pas. Certains d'entre eux relèvent du simple constat, tandis que les propos sur la pudeur masculine et l'appareil judiciaire perse contiennent un jugement. De fait, l'originalité du passage ethnographique consacré au Perse type consiste avant tout en ce que les aspects

[525] DEVILLERS 2002, p. 54 et 62.

[526] Sur la vie quotidienne à Rome, voir par exemple PAOLI 1960 : repas, p. 182-190 ; habillement et parure, p. 198-199 ; coiffure et barbe taillée, p. 200-203 ; les esclaves à Rome, p. 211-219. Sur la vision romaine de l'autre, voir les articles de DEMOUGEOT 1984 ; DUBUISSON 1985 ; CIZEK 1989.

relevés sont à l'avantage tantôt des uns, tantôt des autres. Ce qui est sûr est que, tout comme nous avons relevé à la page précédente que l'histoire de la Perse met les Romains et les Perses sur un pied d'égalité, la présentation du portrait du Perse type n'est pas davantage gratuite : elle met à nouveau en évidence une réelle volonté de faire de l'ennemi perse un adversaire à la mesure de Rome. La synthèse faite par A. Chauvot, il y a quelques années, à propos de l'approche complexe adoptée par Ammien nous semble résumer parfaitement l'esprit des *Res Gestae* : « En apparence, il (*sc*. Ammien) joue (…) sur les singularités ; en réalité, il introduit subtilement certaines observations qui témoignent d'une volonté d'opposer Perses et Romains en formulant des jugements de valeur. Relevons tout d'abord les indiscutables singularités : l'apparence physique, la vie sexuelle (…). Mais certains passages introduisent des jugements de valeur, qui peuvent être à l'avantage des Perses ou des Romains, et dans lesquels les louanges envers les uns renvoient presque toujours à des reproches adressés aux autres (…). C'est donc un portrait mettant en jeu des approches complexes et nuancées »[527].

L'image qu'Ammien renvoie de la Perse et des Perses nous semble cependant répondre encore à autre dessein.

- **Mise en évidence de la puissance de l'ennemi sassanide**

On ne s'étonnera pas de voir que l'auteur des *Res Gestae* tend, en temps de guerre, à montrer son ennemi comme un individu redoutable. C'est ainsi qu'en revenant sur les origines de l'hostilité entre les deux puissances, Ammien souligne le caractère menaçant des Perses. Pour l'historien, « ces nations (*sc*. les Parthes puis les Perses) combattirent fréquemment contre nous (*sc*. les Romains) : parfois ce fut à armes égales, un certain nombre de fois elles furent vaincues, en quelques cas elles quittèrent victorieuses le champ de bataille »[528]. La puissance de la nation perse se manifeste dans plusieurs domaines

[527] CHAUVOT 1998, p. 397-398.

[528] AMM. XXIII, 6, 9. Pour le texte, cf. *supra*, n. 186, p. 80.

- **Plan économique**

Les données que nous avons recensées dans le texte des *Res Gestae* ont mis en évidence le caractère fertile et prospère de la Perse. Nous avons montré que ce territoire regorge de richesses. Les produits issus de l'agriculture, l'élevage de chevaux, la production de la soie ou encore les perles, sans oublier le naphte et l'huile de Médie, en sont la preuve.

- **Plan militaire**

Ce dernier aspect apparaît clairement à travers l'insistance d'Ammien sur le caractère belliqueux des Perses. Nous aurons l'occasion d'étudier ce trait de caractère d'une manière détaillée dans le troisième volet de notre étude dans le cadre des affrontements entre Romains et Perses. Pour le moment, nous nous contenterons de mentionner que l'exposé ethnographique, quoiqu'il mette en scène plusieurs traits négatifs, est explicite à cet égard. Ajoutons à cela la description de certains peuples en particulier, qui, comme nous l'avons relevé au début de cette deuxième partie, présente des individus sauvages et belliqueux. C'est le cas des Assyriens, des Parthes, des Saces et des Scythes[529]. La puissance militaire des Perses se manifeste également dans la mention de la cavalerie perse puisqu'Ammien fait remarquer que cette dernière est un élément très important de l'armée sassanide[530].

Si les Perses constituent une menace sérieuse pour Rome, cette dernière doit chercher à les éliminer.

[529] Sur ce point, cf. p. 129-130.

[530] Cf. *supra*. p. 138.

c. La légitimité de la politique romaine

Il est clair qu'en ce IVème siècle la puissance sassanide est la principale rivale de Rome en Orient. De fait, assurer les frontières contre une force qui prend de l'ampleur de jour en jour, devient la préoccupation première de Rome. Ammien, nous semble-t-il, s'en fait ici l'écho.

- **Préservation du *limes* de l'Empire**

Les différentes descriptions faites de la Perse et de ses habitants témoignent de l'ampleur de la puissance sassanide. Ammien a mentionné le caractère sauvage de certains groupes ethniques perses. Il a également insisté sur le caractère belliqueux de cet ennemi. Ajoutons à cela l'évocation des assauts perses récurrents en Asie romaine que nous avons évoqués précédemment[531]. La conquête militaire devient alors une nécessité pour mettre fin à ces raids et assurer les frontières de l'Empire. Entrer en guerre contre une nation qui constitue une menace potentielle est logique puisque la politique extérieure de Rome a de tous temps reposé sur un impératif, assurer la sécurité du territoire romain en brisant au besoin toute puissance militaire rivale et « supprimer radicalement des obstacles gênants », pour reprendre une expression d'Ammien[532]. L. Mary voit à juste titre dans le développement consacré aux provinces orientales de l'Empire romain, régions qui se trouvent les plus menacées par les invasions perses, un aperçu, implicite il est vrai, de l'ampleur des pertes éventuelles si la puissance perse continuait encore à se développer[533].

L'idée de nécessité apparaît également dans le discours de Julien, haranguant les troupes la veille de son expédition de Perse. Le jeune empereur

---

[531] Cf. p. 149 : digression consacrée aux provinces orientales de l'empire romain : AMM. XIV, 8, 1-15.

[532] AMM. XXIII, 5, 20 : *Plures absumptae sunt maioribus nostris aetates, ut interirent radicitus quae uexabant.*

[533] MARY 1995, p. 668.

établit une sorte de parallèle entre les campagnes de Trajan, de Vérus, de Septime Sévère ou encore de Gordien en Perse et celle qu'il compte entreprendre. Selon Julien, les campagnes menées par ses prédécesseurs en ce territoire étaient destinées à satisfaire leurs ambitions de gloire, tandis que pour sa part, ce sont « le pitoyable désastre des villes récemment prises, les ombres des armées massacrées, demeurées sans vengeance, l'ampleur des dommages subis et la perte d'êtres chers »[534] qui le poussent à réaliser cette opération militaire et préserver ainsi le *limes*. Il s'agit, pour reprendre une expression d'Ed. Frezouls, d'une « politique de défense par l'attaque sans merci »[535].

La sécurité de l'Empire est assurée par le biais de guerres offensives. C'est le cas de la campagne de Julien en 363 qui se trouve ainsi légitimée.

- **Légitimation de l'expédition de Julien**

Dans un contexte hostile, la campagne de Julien devient donc indispensable. L'excursus consacré à la Perse et ses habitants met en perspective une campagne militaire décisive à bien des égards. Ce dessein apparaît à travers un certain nombre de points déjà évoqués tout au long de notre étude.

Tout d'abord, le choix de l'emplacement de la digression est révélateur à cet égard puisque, placé juste avant le récit militaire de l'expédition de Julien,

[534] AMM. XXIII, 5, 18 : (…) *nos uero miseranda < clades > recens captarum urbium et inultae caesorum exercituum umbrae et damnorum magnitudines carorumque amissiones ad haec quae proposuimus hortantur*. Cf. FREZOULS 1983, p. 186-187 : « De ce texte bien connu on peut faire au moins trois lectures, qui, sans être contradictoires, lui confèrent une portée plus ou moins significatives. Si on le considère - c'est la lecture hypercritique - comme un simple morceau de bravoure, qu'Ammien se sera donné le plaisir d'écrire sans autre justification que l'idée qu'il se faisait de Julien, ce passage du discours éclaire au moins l'interprétation ammianéenne de la politique de l'empereur (…) ; cependant son historicité peut être superficielle, si c'est celle d'un discours officiel de l'empereur à ses soldats, exprimant les idées et les sentiments par lesquels il croit pouvoir les motiver, et non pas sa véritable politique à l'égard des Perses : le texte dans ce cas est surtout révélateur de ce que désirait entendre l'armée, de ce que souhaitait voir défini, comme politique à l'égard des Perses, cette opinion publique fragmentaire, mais d'un poids si lourd. Il faut peut-être préférer une troisième lecture : le discours non seulement aurait été prononcé, même si Ammien l'a bien entendu recomposé, mais reflèterait la perspective qui était réellement pour Julien celle de la guerre perse ».

[535] FREZOULS 1983, p. 187.

l'exposé fait par Ammien constitue une sorte de mise en place de l'environnement présenté comme très vaste.

L'entreprise de l'empereur s'annonce par ailleurs difficile dans la mesure où il doit faire face à des adversaires redoutables.

Enfin, l'offensive de Julien pourrait avoir des ambitions à finalités économiques. Sans doute n'est-ce pas un hasard si l'historien a insisté sur le caractère prospère de la Perse, ses ressources naturelles et ses différentes richesses. Ce dernier motif sera mentionné explicitement par l'empereur lui-même un peu plus loin, au livre XXIV. Dans la relation des événements militaires proprement dits au cours de l'expédition de 363, Ammien rapporte en effet un discours adressé par Julien à ses troupes, dans lequel il présente l'ennemi de la manière suivante : « Voici les Perses (…), qui regorgent de tous les biens : l'opulence de ce peuple sera capable de vous combler »[536]. En insistant sur les richesses potentielles que la puissance romaine est en mesure de convoiter, la description consacrée à la Perse devient fonctionnelle et indispensable, non seulement pour la compréhension des événements qui vont suivre, mais aussi pour justifier les projets ambitieux de Julien.

On peut se demander dès lors si Ammien ne cherchait pas, des années après la défaite et la mort de Julien, à justifier auprès de ses lecteurs l'entreprise du jeune empereur.

À ce stade de notre étude, il paraît clair que la chorographie de la Perse dépasse la simple mise en perspective spatiale et temporelle de l'affrontement entre Romains et Perses lors de la campagne de Julien en 363. Il est tout aussi évident qu'il n'en va de même pour le reste de la tradition romaine dont nous avons vu qu'elle ne fournissait que très peu de données, peu exploitables. Quant à la tradition arabo-persane, nous avons constaté qu'elle privilégiait la geste des rois perses, avec une part importante accordée au romanesque, relativement peu présent chez Ammien. Ne peut-on pas, dans ces conditions, tenter d'aller plus loin

[536] AMM. XXIV, 3, 4 : *En* (…), *Persae circumfluentes rerum omnium copiis : ditare uos poterit opimitas gentis*.

et de voir à quel dessein répond l'image qu'Ammien donne de la Perse et des Perses ?

- **Un dessein personnel : une volonté d'établir une géographie universelle ?**

L'étude du texte des *Res Gestae* a montré, à plusieurs reprises, que l'historien fournit des données plus précises que ses sources ou ses prédécesseurs ; elles sont parfois différentes ou encore en pleine contradiction avec elles. La chose n'est pas étonnante puisque l'auteur des *Res Gestae* a clairement annoncé, dans l'introduction de la digression consacrée à la Perse et ses habitants au chapitre 6 du livre XXIII, son dessein « d'exposer des choses inconnues »[537].

Nous avons vu dans les pages qui précèdent que la présentation du territoire perse et ses habitants n'est pas exempte de plusieurs lieux communs, voire de stéréotypes qui caractérisent la tradition historiographique. Nous avons également constaté, quitte à nous répéter, que les données fournies par Ammien se distinguent de l'ensemble de la tradition romaine et arabo-persane. L'historien est le seul à avoir consacré un développement aussi complet sur la géographie et l'ethnographie de ce pays et ce à travers des digressions à part entière mais aussi à travers d'autres passages ponctuels présents dans le reste des *Res Gestae*.

Nous avons montré, dans le cadre de notre étude, que la présentation de cette contrée était indispensable à la compréhension et à la relation du récit militaire. Curieusement cependant, alors que récit de la guerre de Julien en terre ennemie ne touche que la partie occidentale du pays. Ammien a décrit l'ensemble du royaume perse. Ammien aurait-il voulu brosser un tableau de l'ensemble de la Perse pour mieux faire ressortir la puissance de l'ennemi de Rome ? La chose est plus que probable. Il ne nous paraît pas interdit de penser par ailleurs qu'il a souhaité présenter, à travers l'ensemble des *Res Gestae*, les différentes régions du monde connu. Le fait même que certains excursus, sont relativement

[537] AMM. XXIII, 6, 1.

indépendants du récit historique proprement dit nous conforte dans cette hypothèse[538].

Dans les pages qui précèdent, nous nous sommes attachée à cerner l'image qu'Ammien donne de la Perse er de son peuplement dans ses *Res Gestae*. Nous avons mis en évidence des constantes qui caractérisent cette présentation : la Perse est décrite comme un territoire immense, fertile et riche. Outre la description géographique, l'historien s'est également intéressé à l'ethnographie du pays ; là encore nous avons relevé des constantes : les habitants de la Perse sont, pour la plupart, des individus sauvages et belliqueux. Néanmoins, le portrait du Perse type brossé par Ammien, présente des contrastes qui sont révélateurs du caractère composite des régions mais pas seulement. Nous nous sommes efforcée de confronter les données fournies par Ammien à d'autres textes, qui relèvent des deux traditions romaine et arabo-persane. Notre question de départ, à savoir si Ammien peut être considéré comme une source majeure, à laquelle nous avons été tentée de répondre positivement à la fin de la première partie, se confirme après l'examen des textes qui sont en notre possession. Les seules exceptions que nous avons relevées touchent à l'ignorance qu'Ammien avait de certaines réalités géographiques indigènes, connues des auteurs de la tradition arabo-persane.

Pour l'étude de la digression consacrée à la Perse et ses habitants, la méthode comparative à laquelle nous avons fait appel à montré que, même si Ammien, par le recours au procédé d'insertion de digressions, reprend un lieu commun de la tradition historiographique, cela n'empêche nullement que son excursus dépasse de loin ceux de ses prédécesseurs ou les autres *egressus* présents dans les *Res Gestae* tant par son ampleur que la complexité de son contenu. Cette confrontation nous a amenée à nous poser des questions sur les sources mises en œuvre par Ammien pour élaborer son exposé. Leur examen nous a permis d'affirmer que l'auteur des *Res Gestae* s'est largement inspiré de ses prédécesseurs mais qu'il ne s'en est pas moins distingué par moment.

[538] L'hypothèse d'une entreprise de géographie universelle est également envisagée par MARY 1995, p. 72-73.

Nous avons également détaillé les procédés utilisés par Ammien pour présenter la Perse et ses habitants. Leur étude nous a amenée à nous poser des questions au sujet des véritables intentions de l'historien. Il paraît clair qu'Ammien a cherché dans son ouvrage à présenter l'ennemi sassanide à la hauteur de la puissance romaine. Cet ennemi constitue une menace sérieuse, qu'il faut neutraliser. L'image que donne Ammien du territoire perse et de ses habitants est de ce fait au service d'une volonté de légitimer la campagne périlleuse de Julien. La défense de Julien, des années après sa mort, sera davantage mise en évidence dans la troisième partie. L'évolution des *Res Gestae*, de la simple volonté de légitimation en une œuvre apologétique, sera traitée à travers l'étude des acteurs qui ont joué un rôle important dans le conflit romano-perse.

TROISIÈME PARTIE

LES PERSES DANS LE RÉCIT DU CONFLIT ROMANO-PERSE DE 354 À 378 CHEZ AMMIEN : L'ART DU PORTRAIT ET DE LA NARRATION

Le troisième et dernier volet de notre étude sera consacré aux principaux acteurs perses ayant joué un rôle dans le conflit qui a opposé les Perses aux Romains entre 354 et 378. Les raisons de ce découpage chronologique nous ont semblé évidentes.

Dans la première grande partie de notre travail, nous avons donné un aperçu succinct des relations romano-perses entre 224 et 378[539], avec une présentation des origines de la dynastie sassanide et des guerres qui ont vu s'affronter les deux puissances. Nous avions focalisé notre attention sur le IVème siècle et plus particulièrement les années 309 à 378, période qui correspond au règne de Sapor II, roi des Perses. L'année 354 qui correspond à la première mention des Perses dans les *Res Gestae*[540] est celle qui a vu Sapor II lancer les opérations destinées à repousser les peuples voisins loin de ses frontières. Son choix comme date de début de la période retenue dans cette première partie s'imposait donc de lui-même. Quant à l'année 378, elle correspond à la dernière mention du conflit romano-perse chez Ammien, à savoir l'envoi d'un maître de cavalerie par Valens au roi perse afin de conclure un accord de paix[541].

Le tableau suivant indique les événements majeurs des années qui ont retenu notre attention pour cette partie.

Date	**Référence des *Res Gestae***	**Événement**
354	XIV, 3, 1	Mention des guerres de voisinage entre Sapor II et les autres peuples. Nohodarès, un chef perse, est chargé de surveiller les troupes romaines en Mésopotamie.
355	XV, 13, 4	Raids perses en Arménie et en

[539] Cf. *supra*, p. 31-35.

[540] AMM. XIV, 3, 1-3.

[541] AMM. XXXI, 7, 1.

		Mésopotamie.
356	XVI, 9, 3	Négociations secrètes entre le préfet du prétoire Musonianus et le satrape perse Tamsapor en vue de persuader Sapor II de renoncer à faire la guerre aux Romains.
357	XVII, 5	Lettre de Sapor II à Constance, dans laquelle il revendique sa suprématie sur l'Arménie et la Mésopotamie.
358/359	XVIII, 4	Préparatifs perses.
359	XVIII, 10	Prise des deux forteresses romaines, Renam et Busan.
	XIX, 1, 1-11 ; XIX, 2, 1-15 ; XIX, 3, 1-3 ; XIX, 4, 1-8 ; XIX, 5, 1-8 ; XIX, 6, 1-13 ; XIX, 7, 1-8 ; XIX, 8, 1-12 ; XIX, 9, 1-9	Siège de la ville d'Amida, possession romaine. Victoire perse.
360	XX, 6, 1-9 ; XX, 7, 1-16 ; XX, 7, 17-18 ; XXI, 13, 2-8	Prise par les Perses de Singare et Bézabde, possessions romaines. Échec de Sapor II devant Vitra, autre possession romaine. Retrait des troupes perses.
362	XXII, 12, 1-8	Préparatifs entrepris par Julien pour une expédition contre les Perses.
363	Livres XXIII, XXIV et XXV	Campagne de Julien en Perse. Prise de plusieurs places fortes perses : Anatha, Pirisabora et Mahozamalcha. Affrontement entre Perses et Romains. Mort de Julien. Traité de paix entre les deux puissances.
386-370	XXVII, 12, 1-18	Reprise des hostilités entre Perses et Romains. Au cœur du conflit, la suprématie sur l'Arménie et l'Hibérie.
371	XXIX, 1, 1-4	Affrontement entre les deux armées, perse et romaine, près de la ville de Vagabanta.
374-378	XXX, 2, 1-8	Négociations entre Perses et Romains.

Dans l'optique de notre étude, notre intérêt se portera non pas sur les événements proprement dits, mais sur les acteurs perses du conflit et plus

précisément sur l'image ou plutôt les images qu'Ammien en donne : une image statique lorsqu'il est question de la présentation de l'armée et de ses chefs à travers leurs portraits ; une image en mouvement par le biais de l'art de la narration et enfin l'expression d'une idéologie.

Dans un premier chapitre, intitulé « L'image de l'armée perse et de ses chefs : de l'approche descriptive d'un professionnel à l'art du portrait », nous nous pencherons sur la présentation de l'armée ennemie faite par Ammien. S'il ressort globalement de cette présentation que les Perses furent des ennemis redoutables pour les Romains, l'étude de l'organisation militaire de l'armée perse et de son équipement ainsi que celle de la peinture de ses chefs permettront de mieux mettre en lumière non seulement la ténacité de cet adversaire mais également et surtout les procédés utilisés par Ammien pour présenter l'ennemi sassanide. Ce premier chapitre nous donnera donc l'occasion de mettre l'accent sur l'art de la description « technique » et sur celui du portrait chez l'auteur des *Res Gestae*.

Le second chapitre, qui aura pour titre « Les Perses en action ou la narration historiographique », nous fera aborder un autre aspect de l'*Histoire* d'Ammien, à savoir l'art de la narration. Nous nous pencherons sur l'image des Perses à travers les affrontements militaires qui les ont opposés aux Romains. Nous nous intéresserons aux techniques utilisés par l'auteur des *Res Gestae* afin de faire ressortir les spécificités de son récit par rapport au reste de la tradition romaine et la tradition arabo-persane.

Cependant, au-delà de la mise en lumière de l'art de la narration chez Ammien à travers cette relation du conflit qui a opposé les Romains et les Perses entre 354 et 378, apparaît un autre élément. Tout comme, à la fin de la deuxième partie, nous avons pu déceler une peinture de la Perse et de ses habitants mise au service d'une idéologie, il paraît clair que dans la relation même du conflit qui nous intéresse, cette idéologie s'exprime davantage encore à travers ses acteurs. Nous consacrerons donc un troisième chapitre à ce point précis.

Il va sans dire que tout au long de cette troisième partie nous recourrons, une nouvelle fois, à la méthode qui a été la nôtre jusque là : nous nous livrerons à une comparaison systématique du texte d'Ammien avec les autres sources qui

sont à notre disposition, afin de bien dégager l'originalité de l'auteur des *Res Gestae*.

I. L'ARMÉE PERSE ET SES CHEFS : DE L'APPROCHE DESCRIPTIVE D'UN PROFESSIONNEL À L'ART DU PORTAIT

« Redoutables, même pour les plus fortes armées, par leur instruction et leur discipline militaires, par leur entraînement ininterrompu à mener la vie des camps et à porter les armes que nous avons souvent décrites » selon les termes mêmes d'Ammien[542], les soldats perses sont incontestablement des adversaires redoutables et redoutés par l'armée romaine. Ammien, en sa qualité d'ancien homme de guerre, s'est attaché à décrire cet ennemi d'une manière minutieuse.

Comme nous l'avons annoncé, nous allons donc débuter par l'image qu'Ammien donne de l'armée perse et de ses chefs lors du conflit qui a opposé Romains et Perses entre 354 et 378. Cette présentation comportera deux volets : l'armée proprement dite d'une part et ses chefs d'autre part.

1. L'armée perse

Nous commencerons ce développement par l'examen de l'image de l'armée perse telle qu'elle se dégage de l'œuvre d'Ammien. Quiconque lit les pages dans lesquelles elle est mentionnée, ou mieux encore dépeinte, est frappé par un premier aspect : la description à laquelle l'historien se livre est une description qui peut paraître fort professionnelle. Le fait n'a rien d'étonnant puisque nous sommes en présence, faut-il le rappeler, de l'œuvre d'un homme de guerre.

[542] AMM. XXIII, 6, 83 : *Militari cultu ac disciplina proludiisque continuis rei castrensis et armaturae, quam saepe formauimus, metuendi uel exercitibus maximis.*

a. Une présentation émaillée d'éléments techniques

Contrairement à ce qui s'est passé pour la présentation de la Perse et de ses habitants, concentrée presque exclusivement sur un seul chapitre, soit le chapitre 6 du livre XXIII, celle de l'armée perse est, quant à elle, faite par touches et par conséquent disséminée dans plusieurs livres[543]. Une lecture attentive des *Res Gestae* d'Ammien nous a permis de relever un grand nombre de données relatives à la composition de l'armée perse, à son équipement ou encore aux machines de guerre. Nous allons par conséquent, dans un premier temps, procéder à un inventaire raisonné de ces données ; dans un second temps, nous exploiterons cet inventaire qui s'avèrera être celui d'un professionnel comme nous l'avons dit plus haut.

- **Les données**

Dans les pages qui vont suivre, nous nous attacherons à recenser les données fournies par Ammien. Ces données touchent aussi bien aux effectifs des soldats perses ainsi qu'à la composition de l'armée sassanide.

- **Effectifs et composition**

La lecture des *Res Gestae* montre que les données qui touchent aux effectifs des troupes perses sont très peu nombreuses. Une première mention figure au livre XVIII, lorsqu'il est question des premières offensives perses en Mésopotamie : Ammien, piégé avec l'armée romaine dans la ville d'Amida, parle d'« environ vingt mille Perses »[544] embusqués derrière les collines voisines de la ville. Un autre passage relatif aux troupes perses qui ont encerclé la ville d'Amida fournit une seconde donnée chiffrée : Ammien mentionne « une quintuple rangée

[543] Les Perses sont présents dans la totalité des livres XIV à XXX, à l'exception des livres XXII, XXVI et XXVIII.

[544] AMM. XVIII, 8, 3.

de boucliers »[545]. Nous avons également relevé une indication au livre XIX : elle se rapporte à un petit groupe d'archers, au nombre de soixante-dix, chargés d'escalader les murs d'Amida afin d'attaquer les assiégés à l'improviste[546]. Enfin, l'historien évoque cent mille hommes en armes qui assurent la garde du roi perse Sapor II[547]. Après soixante-treize jours de siège, Ammien parle par ailleurs de trente mille guerriers perses morts devant la ville d'Amida[548] ou encore de la mort de cinquante grands et satrapes perses ainsi que d'une piétaille innombrable au cours des affrontements qui ont opposé les troupes de Julien aux Perses en 363[549].

Si Ammien se montre peu prolixe sur le nombre exact des effectifs ennemis, il se distingue par là des historiens antérieurs. César, par exemple, est célèbre pour ses données chiffrées concernant le nombre de ses adversaires[550]. Il en va de même pour Tite-Live : on donnera pour exemple sa mention, à plusieurs reprises, des effectifs d'Hannibal au moment du franchissement des Alpes[551].

Pour ce qui est de la composition générale de l'armée, les données ne sont guère plus fournies : nous n'avons relevé que deux passages relatifs à ce sujet. Le premier, qui a pour contexte l'offensive de Julien en Perse en 363, fait mention d'une cavalerie cuirassée, de manipules d'infanterie et d'éléphants : *Persae obiecerunt instructas* ***cataphractorum equitum*** *turmas,* (…) *quorum in subsidiis* ***manipuli*** *locati sunt* ***peditum*** (…). *Post hos* ***elephanti***…[552]. Le second, quant à lui, fait état, alors que Romains et Perses continuent à s'affronter en Arménie en 371, d'une action conjointe de cataphractaires, d'archers et de piétaille : *Rex Persarum*

---

[545] AMM. XIX, 2, 2.

[546] AMM. XIX, 5, 5.

[547] AMM. XIX, 6, 11 : *Persarum regem armatorum centum milibus circumsaeptum*.

[548] AMM. XIX, 9, 9.

[549] AMM. XXV, 3, 13.

[550] Voir à ce propos RAMBAUD 1966, p. 179-182, où l'on trouvera une série d'exemples.

[551] Avant le passage des Alpes : LIV. XXI, 17 ; XXI, 21 ; après leur franchissement : LIV. XXI, 38, 1-3.

[552] AMM. XXIV, 6, 8 : « Les Perses opposèrent les **escadrons** rangés de leur **cavalerie cuirassée** (...). Pour les appuyer, on avait disposé des **manipules d'infanterie** qui manœuvraient en formations compactes (…). Derrière eux, des **éléphants**… ».

gentis Sapor (…) *erupturos in nostra* ***cataphractos*** *et* ***sagittarios*** *et conductam misit* ***plebem***[553].

Si la moisson relative aux effectifs et à la composition globale est relativement maigre, il n'en va pas de même pour les corps pris séparément. Nombreuses en effet sont les indications sur les cataphractaires, les archers ou encore les éléphants. Nous commencerons par les cataphractaires qui sont manifestement un élément majeur de l'armée perse. Cette troupe de choc est destinée à briser les rangs de l'infanterie adverse.

❖ Les cataphractaires[554]

Les cataphractaires, qui sont des cavaliers vêtus d'une cotte de maille, appelée cataphracte, et armés d'une longue lance, constituent la cavalerie lourde de l'armée perse[555]. On ne manquera pas de relever qu'ils sont mentionnés par Ammien dans sa digression consacrée à la description géographique et ethnographique de la Perse au livre XXIII, preuve s'il en est de leur importance. L'historien y fait l'éloge de la puissance de cette cavalerie cuirassée, en insistant sur son rôle au sein de l'armée puisque les Perses sont présentés comme ***equitatus*** *uirtute confisi*[556].

De fait, la mention des cataphractaires est récurrente dans les *Res Gestae*. S'il en était question dans les extraits déjà cités un peu plus haut à propos de l'organisation générale de l'armée[557], il en va de même dans d'autres passages, dans lesquels les cataphractaires sont présentés généralement de la manière

---

[553] AMM. XXIX, 1, 1 : « Le roi des peuples perses Sapor (…) envoya des **cataphractaires**, des **archers** et un rassemblement de **piétaille** envahir nos territoires ».

[554] Sur les cataphractaires perses, voir par exemple HUART 1925, p. 183 ; CHRISTENSEN 1944, p. 207 ; GHIRSHMAN 1962, p. 52, fig. 63 ; NICOLLE 1996, p. 10 et 12 ; HUYSE 2005, p. 92-94.

[555] Sur l'origine grecque et le sens primitif du mot - *lorica ferrea indutus* - cf. *Th.L.L.*, s. v. *cataphractus*, vol. III, col. 592, l. 38-63 ; *O.L.D.*, s. v. *catafractes* (ou *cataphr-*), p. 284 : « a mail-clad soldier » ; *Dict. Étym.*[4], s. v. *cataphractes,* p. 105 : emprunt technique au grec.

[556] AMM. XXIII, 6, 83 : « Ils (*sc*. les Perses) se fient à la puissance de leur cavalerie ».

[557] AMM. XXIV, 6, 8 ; AMM, XXIX, 1, 1.

suivante : ***equitatus cataphractorum*** *multitudo* ; ***cataphracti*** ; ***cataphractorum*** *Parthicus globus*, ou encore ***cataphracti equites***[558]. Ammien emploie plus rarement le terme *equites* seul pour désigner cette cavalerie. Ce qui est sûr est que le mot *cataphracti* est, on le voit, fréquemment associé au terme *equites* ou *equitatus*. Ammien est également frappé par leur nombre, comme en témoignent les mots *multitudo* et *globus*, même s'il ne donne pas de chiffres précis comme nous l'avons vu plus haut. Nous y reviendrons plus loin[559].

Autre indication, qui n'est pas étonnante en raison du prix de l'équipement du cataphractaire : elle concerne le recrutement de cette partie de la cavalerie perse, « dans les rangs de laquelle se dépense toute la fleur de leur noblesse » [560].

❖ Les archers et les frondeurs[561]

Archers et frondeurs sont un autre élément important de l'armée perse. Ils constituent la cavalerie légère destinée à semer la panique dans les rangs ennemis en projetant une pluie ininterrompue de flèches.

Si quelques passages dans lesquels l'auteur des *Res Gestae* évoque des troupes ennemies sont relativement généraux[562], d'autres, en revanche, apportent des informations très précises. Ces passages s'insèrent systématiquement dans le récit des affrontements proprement dits et plus particulièrement celui des sièges. L'exemple du siège d'Amida en est une bonne illustration. Les frondeurs et les archers sont particulièrement actifs, comme on peut s'y attendre dans ce type de situation. Ammien et les autres soldats romains,

---

[558] AMM. XVIII, 8, 7 : *equitatus cataphractorum multitudo* : « une foule de cuirassiers » ; XIX, 7,4 : *cataphracti* : « les cuirassiers » ; XXV, 3, 4 : *cataphractorum Parthicus globus* : « une masse de cuirassiers parthes » ; XXV, 6, 2 : *cataphracti equites* : « la cavalerie cuirassée ».

[559] Cf. *infra*, p. 247.

[560] AMM. XXIII, 6, 83 : *ubi desudat nobilitas omnis et splendor.*

[561] Sur les archers perses, voir HUART 1925, p. 183 ; CHRISTENSEN 1944, p. 207-208 ; HUYSE 2005, p. 93.

[562] Voir par exemple AMM. XXIX, 1, 1.

assiégés dans la ville d'Amida, en ont fait les frais. En témoigne l'évocation par l'historien des morts et des blessés romains touchés par les flèches ennemies[563].

Non seulement les archers et les frondeurs provoquent des pertes non négligeables parmi les troupes romaines, mais ils sont également présentés comme des ennemis exerçant une pression incessante sur les soldats romains avec leurs armes. Les termes utilisés par Ammien à leur propos au siège d'Amida ou encore durant la campagne de Julien en Perse sont révélateurs : *ne puncto quidem breui* ; *creberrima spicula*[564].

Présentés comme des soldats efficaces, ces membres de la cavalerie légère possèdent d'autres qualités militaires encore, si on en juge par ce qu'Ammien dit d'eux : ils sont très vifs lorsqu'il s'agit d'escalader les murs d'Amida en 359[565], habiles comme l'attestent les expressions suivantes : *summa peritia ; manus peritae*[566], utilisées pour la première à propos des archers perses au sujet du siège d'Amida, pour la seconde à propos des défenseurs perses de la place de Mahozamalcha en 363, ou encore loyaux car faisant preuve de *fiducia*[567] à propos du siège d'Amida. Archers et frondeurs constituent indéniablement des combattants d'élite tout comme la cavalerie cuirassée.

❖ Les fantassins[568]

Une armée ne saurait bien évidemment se limiter à la cavalerie lourde et aux archers. L'infanterie perse est évoquée elle aussi par Ammien, non sans une

---

[563] AMM. XIX, 2, 8.

[564] AMM. XIX, 5, 1 : « sans la moindre relâche » ; XXIV, 4, 16 : « une pluie de projectiles ».

[565] AMM. XIX, 5, 5 : *Septuaginta sagittarii Persae* (…) *subito singuli noctis medio ad contignationem turris tertiam ascenderunt* : « Soixante-dix archers perses (…) grimpèrent vivement un par un au milieu de la nuit jusqu'à la troisième plate-forme de la tour ».

[566] AMM. XIX, 5, 5 : « une habileté consommée » ; XXIV, 4, 16 : « mains habiles ».

[567] AMM. XIX, 5, 5.

[568] Sur les fantassins perses, voir HUART 1925, p. 184 ; CHRISTENSEN 1944, p. 209 ; NICOLLE 1996, p. 13 ; HUYSE 2005, p. 94.

certaine pitié. Qualifiée de *plebs* au livre XXIX[569], elle est assimilée au livre XXIII à propos de la description physique et ethnographique de la Perse, à une valetaille sans solde ni gratification : ***Pedites*** (…) *in speciem mirmillonum contecti, iussa faciunt ut* ***calones*** *; sequiturque semper haec* ***turba****, tamquam* ***addicta perenni seruitio****, nec stipendiis aliquando fulta nec donis*[570]. Elle est manifestement cantonnée à des tâches subalternes, telles que le terrassement. C'est le cas lors du siège de la ville d'Amida[571].

❖ Les éléphants de guerre et leurs cornacs[572]

La liste des éléments constitutifs de l'armée perse serait incomplète si on ne mentionnait pas les éléphants. Ils apparaissent aussi bien dans les sièges que dans les combats rangés[573]. Ammien en retient un certain nombre de traits frappants. Le premier est leur taille gigantesque : *elata in arduum specie elephantorum agmina* ; *elephanti* (…) *inmanium corporum* ou encore *inmanita*s *corporum*[574]. Deux autres traits touchent à l'ouïe et à l'odorat. L'historien évoque ainsi leurs cris perçants en recourant au terme *stridor* à trois reprises[575]. Il met également l'accent sur la puanteur qu'ils dégagent. Il emploie à cet effet trois termes différents : *odor*, *foetor* et *uirus*[576], dont les deux derniers traduisent une

---

[569] Voir *supra*, p. 222.

[570] AMM. XXIII, 6, 83 : « Car les **fantassins**, tous bardés à la ressemblance des myrmillons, sont à leurs (*sc*. des Perses) ordres comme de simples **valets d'armée** ; ils sont constamment escortés de cette **masse**, qui semble **assujettie à une servitude perpétuelle**, sans jamais avoir le réconfort d'une solde ou d'une gratification ».

[571] AMM, XIX, 6, 6.

[572] Sur les éléphants de guerre, voir HUART 1925, p. 184 ; CHRISTENSEN 1944, p. 208 ; NICOLLE 1996, p. 28-29 ; HUYSE 2005, p. 94.

[573] Ammien évoque les éléphants en XIX, 7, 7 ; XXIV, 6, 8 ; XXV, 1, 14 ; XXV, 3, 4 ; XXV, 3, 11 ; XXV, 6, 2 ; XXV, 7, 1.

[574] AMM. XIX, 2, 3 : « des files d'éléphants (…) d'une taille gigantesque » ; XXIV, 6, 8 : « des éléphants (…) aux corps gigantesques » ; XIX. 7, 6 : « leurs corps monstrueux ».

[575] AMM. XIX, 7, 6 ; XXV, 1, 14 ; XXV, 3, 4.

[576] *Odor* : AMM. XXV, 1, 14 ; *foetor* : XXV, 3, 4 ; *uirus* : XXV, 6, 2.

odeur très forte : « puanteur » pour *foetor* et « âcreté, amertume » pour *uirus*[577]. Il est évident que les éléphants constituent un élément très important de l'armée perse. Leur emplacement au sein des troupes répond à un choix stratégique. Le témoignage d'Ammien en est garant. La référence relative à ces animaux au livre XXIV fait état d'un emplacement derrière les cataphractaires et les fantassins[578]. Dans un autre passage, il est question des éléphants placés à l'avant-garde[579].

Plus remarquables sont sans doute la crainte et la peur que les éléphants suscitent chez les soldats romains[580]. G. Sabbah estime à juste titre que ce spectacle « a profondément bouleversé le combattant que fut Ammien »[581]. Les éléphants jouent, dans les *Res Gestae*, un rôle symbolique. Ils sont pour les soldats romains l'image même de la destruction et de la mort[582]. Leur mention est étroitement liée au souvenir des guerres puniques. Ammien fait de l'expédition de Julien en Perse une sorte de nouvelle guerre punique[583].

Qui dit éléphants, dit cornacs, bien présents dans le texte d'Ammien comme le montre ce passage qui précise leur rôle : *Quibus insidentes magistri manubriatos cultros dexteris manibus inligatos gestabant* (…) *et si ferociens animal uires exsuperasset regentis, ne reuersum per suos* (…) *conlisam sterneret plebem, uenam quae caput a ceruice disterminat ictu maximo terebrabant*[584].

---

[577] Pour *foetor*, cf. *Dict. Étym.*[4], s. v. *foeteo*, p. 244 ; pour *uirus,* ID., s. v. *uirus*, p. 740.

[578] AMM. XXIV, 6, 8.

[579] AMM. XXV, 6, 2.

[580] Cf. DEN BOEFT et al., *ad* XXIV, 6, 8, p. 186 : « Elephants were used a screen against enemy cavalry, for attacking and penetrating the enemy infantry, and breacking into a fortified position (…). Apart from that, they also had psychological effect ».

[581] SABBAH, *ad* AMM. XIX, 2, 3, n. 233, p. 209 : « Cette description des éléphants (…) doit reprendre des tableaux que contenaient les livres perdus (dans le récit des guerres qui opposèrent Perses et Romains, sous les règnes de Valérien, de Gallien et d'Aurélien) ».

[582] AMM. XXIV, 6, 8 : *propinquantibus exitum intendabant*.

[583] Cf. MARY 1988, p. 4.

[584] AMM. XXV, 1, 15 : « Assis sur leur dos, des **cornacs** portaient attachés à leur bras droit des couteaux emmanchés (…) : au cas où l'animal, devenu fou furieux, aurait échappé à la maîtrise de son cornac, pour l'empêcher de se retourner contre ses propres rangs (…) et de renverser et d'écraser la piétaille, ils lui transperçaient, en frappant de toutes leurs forces, la veine qui sépare la tête de l'encolure ».

On remarquera que l'armée perse comporte occasionnellement, au sein de ses troupes, des légions appartenant à d'autres peuples. Au siège d'Amida, le roi perse Sapor II a fait appel à ses voisins, à savoir les Chionites, les Kouchans, les Albaniens et les Ségestans[585]. Ammien mentionne également des Sarrasins mercenaires qui se sont joints aux Perses au cours de l'offensive de Julien[586]. C. Huart remarque à juste titre qu'« à côté des chevaliers perses combattaient des troupes auxiliaires, également à cheval. C'était la cavalerie feudataire menée par des princes indigènes »[587].

Si ce que nous avons vu jusque là de la présentation de l'armée perse porte la marque d'un connaisseur des choses de la guerre, cette caractéristique apparaîtra plus nettement encore dans les données relatives à l'équipement de l'armée.

- **L'équipement**

Par souci de lisibilité, nous allons nous livrer à la présentation des équipements en reprenant le classement des corps vus précédemment. Nous commencerons par conséquent par les cataphractaires.

❖ **Les cataphractaires**[588]

Nombreuses sont les descriptions de l'équipement de la cavalerie cuirassée, et notamment de l'armure. Ammien évoque à maintes reprises cette armure, qui est essentiellement constituée de lamelles de fer serrées les unes

---

[585] AMM. XVII, 5, 1. ; XVIII, 6, 22 et XIX, 2, 3.

[586] AMM. XXIV, 2, 4 ; XXV, 1, 3 ; XXV, 6, 8-10 ; XXV, 8, 1.

[587] Cf. HUART 1925, p. 184.

[588] Sur l'armure perse sassanide, voir Annexe n° 6 et 7, p. 423 et 424.

contre les autres[589], en utilisant les expressions suivantes : *ferrus equitatus* ; *rigens ferrus* ; *lammina* ; *cateruae ferratae* ; *densa lamina* ou encore *inbratteatus solidus*[590]. Il souligne par ailleurs avec force le fait que cette armure épouse parfaitement la forme du corps humain et s'ajuste au niveau des articulations[591], si bien qu'Ammien semble fasciné par elle[592]. Indispensable à l'armure est le heaume qui, comme le mentionne Ammien, a la particularité d'avoir la forme d'un visage humain : *humanorumque uultuum simulacra ita capitibus diligenter apta*[593]. L'insistance sur l'armure perse et notamment ses lamelles de fer, pourrait être considérée, selon certains, comme un élément symbolique de la Perse et du fait qu'il n'était pas aisé de la soumettre[594].

Les cataphractaires ont par ailleurs à leur disposition des piques, armes caractéristiques de la cavalerie perse depuis l'époque des Parthes[595]. La panoplie de la cavalerie cuirassée ne serait pas complète si on ne s'attardait pas sur la

---

[589] À propos de l'armure des cataphractaires, cf. CHRISTENSEN 1944, p. 207 : « Les troupes de chevaliers étaient comme faites de fer. Chaque homme avait le corps couvert de plaques de fer tellement collantes que les jointures raides de l'armure suivaient facilement les mouvements des membres. Le visage était protégé par un masque ». Cf. NICOLLE 1996, p. 15 : « The warrior is equipped as what the Romans called a *clibanarius*, though kitted out in a Persian manner (…). The upper part of his chest and from his waist to knees are covered in mail, almost certainely one long mail hauberk. But around his waist the man also has a lamellar cuirass ».

[590] AMM. XIX, 1, 2 : *ferrus equitatus* : « une cavalerie bardée de fer » ; XXIV, 4, 15 : *rigens ferrus* : « lamelles de fer » ; XXIV, 6, 8 : *lammina* : « lamelles de métal » ; XXV, 1, 12 : *erant* (…) *omnes cateruae ferratae* : « l'ensemble de ces troupes était bardé de fer ; *densa lamina* : « lamelles serrées » ; *inbratteatus corpus solidus* : « corps revêtus d'écailles de métal ». Pour *lam(i)na, lammina* et *lanna,* cf. *Th.L.L*, vol. VII^2, col. 905, l. 22 : *brattea, pars materiae tenuis,* et plus spéc. B2, col. 906, l. 3 : *de squamis loricae* ; cf. *O.L.D.*, s. v. *lamina*, *lammina*, *lamna*, p. 998 : « A thin sheet of metal, plate, strip, lead as the blade of a tool or weapon ».

[591] AMM. XXIV, 6, 8 : *ita confertas ut lamminis cohaerenter aptati corporum flexus* : « les articulations de leurs corps, étroitement épousées par les lamelles de métal » ; XXIV, 7, 8 : *arte pro singulis membris inflexus* : « des armures qui épousaient chacun de leurs membres » ; XXV, 1, 12 : *ita per singula membra densis laminis tectae*, *ut iuncturae rigentes conpagibus artuum conuenirent* : « tous leurs membres si bien recouverts de lamelles serrées que leur assemblage rigide s'ajustait exactement aux articulations ».

[592] Cf. DEN BOEFT et al., *ad* AMM. XXV, 1, 12, p. 23.

[593] AMM. XXV, 1, 12 : « leurs heaumes en forme de visages humains si minutieusement adaptés à leurs têtes ».

[594] Cf. MARY 1988, p. 3.

[595] Cf. FONTAINE, *ad* AMM. XXV, 1, 13, n. 493, p. 202.

monture des cavaliers. C'est ce que fait l'auteur des *Res Gestae*, qui s'est attaché à évoquer les caparaçons des chevaux : *operimenti scortei equorum*[596]. Le texte d'Ammien, sur ce point, constitue un témoignage d'une valeur considérable[597]. Le rôle de la cavalerie est très important dans la mesure où elle « permettait d'envoyer des éclaireurs et de tendre des embuscades »[598].

❖ Les archers et les frondeurs

Très actifs pendant les opérations de sièges, les archers et les frondeurs sont redoutables. Ils ont à leur disposition un équipement qui leur permet de faire efficacement face à l'ennemi. À l'instar des cataphractaires, le corps de ces soldats est également vêtu de lamelles de fer. On ne manquera pas de noter que les termes utilisés par Ammien à propos de l'armure des archers et des frondeurs sont identiques à ceux relevés plus haut à propos de la cavalerie lourde. En témoignent les deux passages suivants : *ferrae nimirum facie omni quia lamminae, singulis membrorum liniamentis cohaerenter aptatae, fido operimento totam hominis speciem contegebant*[599] ; *fidentem* (…) *quod tela rigentis ferri*[600]*.* Leur équipement est cependant original puisqu'ils utilisent également des cilices et des boucliers en osier tressé recouverts de peaux de chèvres afin de se protéger des projectiles ennemis[601]. P. Richardot note à ce propos qu' « Ammien Marcellin

---

[596] AMM. XXIV, 6, 8 : « Leurs chevaux étaient protégés par des caparaçons de cuir ». À propos de l'armure des montures, cf. NICOLLE 1996, p. 17 et 20.

[597] Cf. DEN BOEFT et al., *ad* AMM. XXIV, 6, 8, p. 184, qui vont jusqu'à affirmer : « The present passage in Ammianus is the main source for this fact ».

[598] LE BOHEC 2006, p. 127. Pour l'envoi des éclaireurs, cf. AMM. XXIV, 1, 10 ; pour les embuscades, cf. AMM. XXIV, 2, 4.

[599] AMM. XXIV, 2, 10 : « Ils avaient d'ailleurs l'air tout bardés de fer, car des lamelles épousaient étroitement toutes les formes de leurs membres, et protégeaient leur silhouette toute entière ».

[600] AMM. XXIV, 4, 15 : « un ennemi entièrement emplumé, tout menu, de lamelles de fer ».

[601] AMM. XXIV, 2, 10. Sur le *cilicium*, mot attesté depuis Sisenna, qui désigne une « étoffe grossière en poil de chève » ainsi nommée parce qu'elle était originaire de Cilicie, cf. A. ERNOUT- A. MEILLET, *Dict. Étym.*[4] s. v. *cilicium*, p. 120 ; cf. également *O.L.D.*, s. v. *cilicium*, p. 314 : « A rug or blanket of goat's hair (app. originating in Cilicia) ; cf. enfin DEN BOEFT et al., *ad* AMM. XX, 11, 9, p. 260 : « Cilicia are rugs or blankets made of goat's hair ».

déclare que les cilices tendus par les défenseurs perses les rendent invisibles. On peut supposer que ces écrans étaient légèrement en retrait du créneau ménageant un espace pour permettre aux assiégés de tirer »[602]. Nous terminerons l'inventaire de l'équipement des frondeurs et des archers par la mention des arcs et des flèches. L'auteur des *Res Gestae* évoque les « cornes courbes » des arcs, leur « souplesse » et leur « détente »[603].

❖ Les fantassins

Nous venons de voir que les indications concernant l'équipement de la cavalerie lourde, des archers et des frondeurs sont nombreuses. Il n'en va pas de même pour celui de l'infanterie. Nous n'avons relevé que deux passages, tous deux relatifs aux boucliers des fantassins. Une première mention, très générale, apparaît au livre XIX, au moment où l'armée perse encercle la ville d'Amida : *quinquies ordine multiplicato scutorum cingitur ciuitas*[604]. Un peu plus loin, au livre XXIV, l'historien est un peu plus prolixe puisqu'il précise la forme et la composition de ces boucliers : ils sont longs - *oblongi* -, courbes - *curui* -, faits d'osier et de cuir cru - *uimine et coriis crudis* -[605]. Y. Le Bohec estime que, grâce à ces boucliers, « en ordre de bataille, les Perses pouvaient aligner (…) des fantassins qui paraissaient meilleurs que leurs prédécesseurs et qui avaient surtout l'avantage du nombre »[606].

L'armée sassanide possède également toutes sortes des machines de sièges ainsi que des éléments de combats spécifiques. C'est ce que nous allons voir à présent.

---

[602] RICHARDOT 2005, p. 266.

[603] AMM. XXIV, 2, 13.

[604] AMM. XIX, 2, 2 : « une quintuple rangée de boucliers ceinture la cité ».

[605] AMM. XXIV, 6, 8. Cf. CHRISTENSEN 1944, p. 209.

[606] LE BOHEC 2006, p. 127.

❖ Les machines de siège et autres éléments de combat spécifiques

Innovant par rapport à leurs ancêtres parthes, les Perses sassanides ont emprunté à leur ennemi romain le recours à des appareils de siège, désignés par Ammien par le terme générique *opera* à propos du siège d'Amida[607]. D'autres passages sont plus explicites, à l'exemple des deux extraits suivants qui sont un condensé de tout l'arsenal déployé par les Sassanides pour assiéger une ville et ont en commun d'avoir pour cadre le siège de la ville d'Amida : *Persa* ***uineis*** *ciuitatem* ***pluteis*** *circumdabat, et erigi aggeres coepti,* ***turres****que fabricabantur frontibus ferratis excelsae, quarum fastigiis* ***ballistae*** *locatae sunt singulae, ut a propugnaculis propellerent defensores*[608] ; ***operum*** *uariae species cum* ***turribus*** *ferratis admouebantur, quorum in uerticibus celsis aptatae* ***ballistae***[609]. L'inventaire qui suit a pour objet d'évoquer de manière plus détaillée les principales machines utilisées par l'armée perse telles qu'elles apparaissent chez Ammien.

• Les tours à façades bardées de fer

Comme nous venons de le voir dans les deux passages cités précédemment, les tours font partie intégrante des machines de siège. Ammien met l'accent sur le renforcement de la structure de ces engins par des façades en fer comme le montrent les expressions suivantes : *frontes ferratae; turres*

---

[607] AMM. XIX, 7, 1 : *operibus* : « en employant les travaux de siège ». Pour le sens d'*opera* dans ce passage, à savoir la construction des machines et le recours aux techniques de siège, voir le commentaire de DE JONGE, *ad* XIX, 7, 1, p. 133. Pour leur emprunt aux Romains, ID., *ad* XIX, 1, 5, p. 81 : « Thus the Persians also use these old-Roman siege-work. In the course of centuries both patries have learnt quite a lot from each other ».

[608] AMM. XIX, 5, 1 : « Le Perse (...) entourait la cité de **tonnelles**, de **mantelets**, entreprenait d'élever des terrasses et fabriquait de grandes **tours** à façade bardée de fer, dont le sommet était garni d'une **baliste** destinée à déloger les défenseurs des parapets ».

[609] AMM. XIX, 7, 2 : « L'ennemi fit avancer **des appareils** de formes diverses, sous la protection de **hautes tours** bardées de fer, dont le sommet était équipé de **balistes** ».

ferratae[610]*.* Les tours sont elles-mêmes équipées de balistes qui servent à déloger les défenseurs ennemis.

- **Les balistes**

Déjà mentionnées au livre XIX, dans le cadre du siège d'Amida, les balistes perses sont également évoquées au livre XXIV à propos du siège de la place de Mahozamalcha. Employées par les défenseurs perses, elles servaient à tirer des flèches en bois pour repousser la menace romaine tout en émettant un sifflement strident[611]*.* Ammien insiste sur ce bruit grâce à l'expression *flexus stridor*. De fait, outre leur usage technique, ces machines sont également utilisées pour intimider l'ennemi en raison du bruit effrayant qu'elles produisent.

- **Le scorpion**

À l'instar de la baliste, le scorpion est également une machine de jet. Toutefois, il sert à tirer des projectiles de taille plus importante, en l'occurrence des boulets de pierre. Ammien les mentionne au livre XXIV, à propos du siège de Mahozamalcha[612]*.*

- **Le bélier**

Ammien évoque encore une autre machine : le bélier, très utile pour provoquer la chute des remparts ennemis. L'auteur mentionne le recours au bélier par les Perses à propos du siège de Singare en 360[613]. Il mentionne également cette machine lors du siège de la forteresse de Bézabde la même année[614]. Par

---

[610] *Frontes ferratae* : AMM. XIX, 5, 1 ; *turres ferratae :* XIX, 7, 2 et XIX, 7, 5.

[611] AMM. XXIV, 4, 16.

[612] AMM. XXIV, 4, 16.

[613] AMM. XX, 6, 6 : « parmi bien d'autres machines (…) un bélier particulièrement robuste ».

[614] AMM. XX, 7, 10.

ailleurs, il fournit une description détaillée d'un bélier plus grand que les précédents, en insistant d'abord sur les difficultés auxquelles cet engin doit faire face pour avancer en raison d'*angusti calles*[615], puis en le décrivant plus précisément : *unus aries residuis celsior, umectis taurinis copertus exuuiis, ideoque minus casus flammeos pertimescens aut tela, antegressus omnes repsit nisibus magnus ad murum*[616]. Pour N.J.E. Austin, l'ensemble du passage montre qu'Ammien a été attentif à l'utilisation du bélier dans ces conditions difficles[617].

Enfin, outre les machines de jet et de siège communes aux Perses et aux Romains, les soldats perses ont aussi à leur disposition des outils de combat. C'est le cas de l'usage de l'huile de Médie.

- **L'huile de Médie**

Déjà mentionnée dans la deuxième partie de notre travail dans le cadre des richesses de la Perse[618], l'huile de Médie est utilisée comme une arme. C'est en homme de guerre averti que l'auteur des *Res Gestae* mentionne au livre XXIII l'usage offensif de cette substance dont on enduit les flèches, la manière dont il faut tirer pour préserver la flamme et sa résistance à l'eau[619]. Si le passage est une reprise d'un autre développement consacré aux massettes dans la digression

---

[615] AMM. XX, 7, 10 : *Et quamquam angusti calles difficiliorem aditum dabant ad muros, aptati* (…) *arietes aegere promouebantur, manualim saxorum sagittarumque metu arcente* : « Les chemins étroits avaient beau rendre plus difficile l'accès des murs, (…) les béliers déjà montés avançaient péniblement, en raison de la peur des jets de pierres et des flèches ».

[616] AMM. XX, 7, 13 : « Un bélier plus élevé que les autres, couvert de peaux de taureaux mouillées et craignant moins, pour cette raison, la chute de matériaux ou de projectiles enflammés, devança tous les autres et se glissa à grand ahan jusqu'à la muraille ».

[617] AUSTIN 1979, p. 145-146 : « Ammianus earlier emphasises the difficulties of bringing up rams along the *angustae calles* leading up to the walls (XX, 7, 10), an important detail witch suggests that the historian was devoting close attention to the use of the ram under these particular conditions ».

[618] Cf. *supra*, p. 123.

[619] AMM. XXIII, 6, 37. Nous reviendrons sur ce passage, p. 237.

relative aux machines de guerre romaines[620], il n'en demeure pas moins que les Perses avaient la réputation d'être « passés maîtres dans l'usage de morceaux de charbons ardents, de fioles de bitume, utilisés comme grenades incendiaires » pour reprendre les propos de P. Richardot[621].

Il est évident que les différentes descriptions faites par Ammien des machines et armes perses constituent une véritable source d'information pour les Modernes. Nous retiendrons pour notre part que l'auteur des *Res Gestae* a mis en évidence le fait que les soldats perses avaient à leur disposition tout un arsenal militaire.

- **Un parti pris de technicité**

L'inventaire auquel nous avons procédé montre qu'Ammien a une bonne connaissance des machines de guerre auxquelles a eu recours l'armée perse. Quitte à nous répéter, nous redirons que la chose n'est pas étonnante, venant d'un ancien homme de guerre qui a participé de surcroît à ce conflit romano-perse. Nous allons à présent montrer comment sa présentation de l'armée perse procède, à notre avis d'un parti-pris de technicité.

- **Le recours indéniable à un vocabulaire technique**

La relation des conflits guerriers dans le récit des *Res Gestae* met bien évidence les connaissances militaires de l'homme de guerre que fut Ammien.

❖ **Vocabulaire général de la guerre**

On ne manquera pas de relever qu'au chapitre 4 du livre XXIII, l'auteur des *Res Gestae* introduit une digression consacrée à la description des machines de

[620] AMM. XXIII, 4, 14-15. Cf. *infra*, p. 235.

[621] RICHARDOT 2005, p. 267.

siège non pas perses mais romaines[622]. En décrivant les préparatifs entrepris par l'empereur Julien en vue de sa campagne en Perse, l'historien juge le moment opportun pour passer en revue les principaux engins et armes prévus à cet effet. Ammien évoque successivement la baliste - *ballista* -, le scorpion – *scorpio* -, dit encore onagre - *onager* -, le bélier - *aries* -, l'hélépole - *helepolis* - et la massette - *malleolus* -[623]. La description de ces différentes machines et armes obéit à un plan clair : Ammien commence à chaque fois par mentionner les matériaux indispensables à leur construction[624] puis il décrit la façon de les assembler[625]. L'aspect technique qui ressort de ce développement consacré aux machines de siège romaines n'est pas sans nous faire penser au *De re militari* de Végèce, traité militaire qui date de la fin du IVème siècle. Au livre IV, Végèce décrit les différentes techniques de siège en prodiguant des conseils. L'auteur évoque alors les balistes, les catapultes, les scorpions ou encore les frondes et divers autres projectiles.

L'historien, nous l'avons dit, n'a pas consacré de développement propre aux machines de guerre perses. On notera d'autre part que dans le cadre de la présentation de l'armée perse, il ne ressort nullement que l'auteur des *Res Gestae* établit une distinction entre les machines perses et romaines. En d'autres termes, les machines de sièges utilisées par les soldats perses ne semblent pas avoir de spécificités par rapport à celles utilisées par les Romains[626]. Est-ce dû au fait que, comme nous l'avons mentionné précédemment[627], les Perses ont emprunté aux

---

[622] Sur la digression consacrée aux machines de siège romaines, voir par exemple DEN HENGST 1999. Sur l'emploi des machines de siège romaines en général, voir RICHARDOT 2005, p. 258-269 ; LE BOHEC 2006, p. 135-137.

[623] Baliste : AMM. XXIII, 4, 2-3 ; scorpion : XXIII, 4, 4-7 ; bélier : XXIII, 4, 8-9 ; hélépole : XXIII, 4, 10-13 ; massette : XXIII, 4, 14-15.

[624] AMM. XXIII, 4, 2 : *ferrum firmum* ; XXIII, 4, 4 : *axes duo ilicei* ; XXIII, 4, 8 : *abies uel ornus excelsa* ; XXIII, 4, 11 : *axibus roborata longissimis* ; XXIII, 4, 14 : *cannea*.

[625] Plusieurs formes verbales décrivent le processus d'assemblage : AMM. XXIII, 4, 2 : *compaginatur* ; XXIII, 4, 4 : *dolantur* ; XXIII, 4, 8 : *concluditur* ; XXIII, 4, 11 : *aedificatur* ; XXIII, 4, 14 : *concauatur*.

[626] HUART 1925, p. 186 : « Les Sassanides savaient se servir du bélier, de la baliste, des tours mobiles pour l'attaque des places ; et, pour la défense de celles-ci, ils avaient le talent de saisir le bélier dans les nœuds coulants ; ils versaient du plomb fondu ou jetaient des matières inflammables sur les machines de guerre ».

[627] Cf. *supra*, p. 231.

Romains le recours à ce type d'engins ? Dans tous les cas, on ne s'étonnera pas dès lors de relever des descriptions techniques communes aux deux adversaires[628]. On donnera un premier exemple ; il porte sur l'usage de la baliste dans les deux camps.

Siège d'Amida **Balistes romaines** **AMM. XIX, 5, 6**	**Siège de Mahozamalcha** **Balistes perses** **AMM. XXIV, 6, 16**
Quae (sc. *ballistae*) *ocius lignea tela* ***fundentes****, non numquam binos forabant, e quibus pars grauiter uulnerati ruebant, alii machinarum metu* ***stridentium*** *praecipites acti, laniatis corporibus interibant*[629]*.*	*Sagittis ballistae flexus* ***stridore*** *torquebantur, creberrima spicula* ***funditantes***[630]*.*

Outre le fait qu'assiégés et assiégeants ont en commun le recours à l'artillerie[631], on relève que les deux machines ont manifestement les mêmes propriétés physiques. Dans les deux cas, l'auteur des *Res Gestae* met l'accent sur le sifflement produit par la tension de ces engins et la crainte qu'ils inspirent. Les mots utilisés - *stridens*/*stridor* et *fundo*/*fundito* - sont identiques.

Un second exemple nous conforte dans notre analyse ; il s'agit de la préparation des flèches, que Perses et Romains enduisent également d'huile inflammable. Ammien mentionne cette technique une première fois dans le cadre de la description des machines de guerre romaines et plus précisément dans le développement consacré aux massettes, la seconde fois dans l'excursus relatif à la

---

[628] LE BOHEC 2006, p. 135.

[629] « L**ançant** à toute vitesse des projectiles de bois, elles transperçaient quelquefois deux ennemis du même coup ; les uns tombaient grièvement blessés, les autres se précipitaient par crainte du **sifflement** des machines et mouraient déchiquetés ».

[630] « Des balistes armées de flèches de bois se bandaient au **bruit strident** de leur torsion et **répandaient** sans cesse **une pluie** de projectiles ».

[631] À propos de l'usage de l'artillerie en général, cf. LE BOHEC 2006, p. 135 : « Le seul point commun entre les assiégés et les assiégeants tenait à l'artillerie ».

présentation géographique et ethnographique de la Perse[632]. Les deux extraits sont très semblables comme le montre le tableau ci-dessous.

Sujet	**Développement consacré aux massettes romaines AMM. XXIII, 4, 15**	**Développement consacré à l'huile de Médie AMM. XXIII, 6, 37**
Manière de tirer l'arc pour ne pas éteindre la flamme	***Emissa lentius*** *arcu inualido, - **ictu** enim **rapidiore extinguitur** -*[633]	***Emissum lentius*** *laxiore arcu - nam **ictu extinguitur rapido** -*[634]
Contre-indication relative à l'usage de l'eau	***Aquis****que conspersa **acriores excitat aestus incendiorum***[635]	*Si **aqua** uoluerit abluere quisquam, **aestus excitat acriores incendiorum***[636]
Utilisation de la poussière pour éteindre le feu	***Nec remedio ullo quam super iacto puluere consopitur***[637]	***Nec remedio ullo quam iactu puluerís consopitur***[638]

Il est patent que l'auteur des *Res Gestae*, en plus de la reprise des mêmes caractéristiques physiques, utilise des vocables quasi identiques dans les deux développements.

Outre le vocabulaire technique relatif aux machines et armes en général, Ammien a également recours à des termes techniques spécifiques à l'armée perse.

---

[632] Cf. *supra*, p. 123 et p. 233.

[633] « On la (*sc.* la flèche) **décoche assez mollement** d'un arc à demi tendu (car **un tir trop rapide l'éteint**) ».

[634] « On le (*sc*. le trait) **décoche assez souplement** d'un arc à peine tendu – car **un coup trop violent l'éteint** ».

[635] « Si on l'asperge **d'eau**, elle (*sc*. la flèche) n'en **brûle que de plus belle** et **redouble de flammes** ».

[636] « Si l'on veut le (*sc*. le trait) noyer avec de **l'eau**, on ne fait qu'**exciter plus fortement l'ardeur de son embrasement** ».

[637] « **Le seul remède étant de l'étouffer en jetant dessus de la poussière** ».

[638] « **Le seul remède, pour l'étouffer, est d'y lancer de la poussière** ».

❖ Vocabulaire spécifique à l'armée perse

Pour décrire les troupes perses, l'historien a employé des termes bien spécifiques. C'est le cas pour commencer du vocable *caterua*. Nous avons pu relever trois passages dans lesquels Ammien mentionne les troupes perses en utilisant cette expression. Le premier exemple a pour cadre le siège de la ville d'Amida : *cum iam undique frendentium* ***cateruae Persarum*** *in proelia uenirent accensae*[639] ; le second fait état du siège de la place de Vitra par l'armée perse au printemps 360, l'historien décrivant ainsi les affrontements entre Perses et Romains : ***hostium*** *nostrorumque* ***cateruis*** *certantibus* (…)[640] ; dans le troisième passage, il est question des troupes perses qui ont attaqué l'armée de l'empereur Julien près de la région de Maranga en 363 : *Erant autem omnes* ***cateruae*** *ferratae*[641]. Il ressort clairement du texte d'Ammien que son auteur utilise prioritairement le mot *caterua*, qui est péjoratif puisque suggérant l'aspect désordonné, pour désigner les troupes non romaines ainsi que les troupes mercenaires[642]. On notera que l'auteur des *Res Gestae* a également recours à ce terme à propos des troupes des Alamans, des Sarmates et Quades ou encore des Scythes[643].

---

[639] AMM. XIX, 6, 8 : « De tous côtés **les bataillons des Perses** pleins de furie se précipitaient avec flamme au combat ».

[640] AMM. XX, 7, 14 : « **les troupes ennemies** et les nôtres (…) ». Pour le sens de *caterua* dans ce passage, à savoir des troupes désordonnées, voir *Th.L.L.*, s. v. *caterua*, vol. III, col. 608, l. 41 ou encore *O.L.D.*, s. v. *caterua*, p. 299 : « A band, squadron of armed men (usu. dist. fr. the regular Roman formations) ». Cf. également DEN BOEFT et al., *ad* AMM. XX, 7, 14, p. 171-172, qui relèvent à juste titre l'usage exceptionnel dans ce passage de *caterua* à propos des Perses et des Romains et pas des seuls Perses : « In the present passage it refers also to the Romans, probably on account of the disorderly character of the fighting ». Sur la récurrence du terme *caterua* dans les *Res Gestae*, cf. CHIABO 1983, p. 111.

[641] AMM. XXV, 1, 12 : « L'ensemble de ces troupes était bardé de fer » ; cf. également AMM. XVI, 2, 6 ; XVII, 2, 4.

[642] Cf. DE JONGE, *ad* AMM. XVI, 2, 6, p. 16 ; DEN BOEFT et al., *ad* AMM XX, 7, 14, p. 171-172 ; ID., *ad* XXV, 1, 12, p. 23.

[643] Alamans : AMM. XVI, 2, 6 ; Sarmates et Quades : AMM. XVII, 12, 16 ; Scythes : AMM. XXXI, 5, 15.

Si ce terme générique se rapporte aux troupes perses dans leur ensemble, d'autres termes, cette fois-ci spécifiques aux chefs apparaissent également. Ces mots sont utilisés par l'historien pour désigner certains chefs perses. Le premier est celui de *Surena,* qui apparaît à cinq reprises dans les *Res Gestae*[644]. Issu de la famille des Surên, une des sept familles perses à se partager les plus hautes charges de l'Etat dans l'entourage immédiat du roi[645], le *Surena* assurait de facon héréditaire le commandement suprême des armées[646]. Le terme, généralement associé à *dux*, a été par la suite assimilé à un titre élevé, comparable à celui de César[647]. Le deuxième vocable spécifique pour ce qui est des chefs perses apparaît dans le long excursus consacré à la géographie et l'ethnographie de la Perse ; il s'agit du terme *uitaxa*[648]. Outre sa fonction d'aministrateur d'une province, le vitaxe assume le rôle de maître de la cavalerie perse - *magister equitum* -, étant entendu que la plupart des provinces étaient gouvernées par des vitaxes (bidhakhsh) qui fonctionnaient également comme des généraux de la cavalerie de province, des rois et des satrapes[649]. Cependant le terme « vitaxe » n'apparaît nulle part ailleurs dans les *Res Gestae*.

❖ Transposition dans le monde militaire romain

Dans les pages qui précèdent, nous avons mis l'accent sur le fait qu'Ammien, en sa qualité d'homme de guerre, connaissait parfaitement les

---

[644] AMM. XXIV, 2, 4 : *Surena post regem apud Persas promeritae dignitatis* : « Suréna, premier dignitaire de Perse après le grand roi » ; XXIV, 3, 1 : *Surena Persicus dux* : « Suréna, commandant en chef des Perses » ; XXIV, 4, 7 : *Surena hostium dux* : « le chef ennemi Suréna » ; XXIV, 6, 12 : *Pigranes et Surena et Narseus potissimi duces* : « leurs brillants chefs Pigrane, Suréna et Narsès » ; XXV, 7, 5 : *Surena et optimus alius* : « Suréna et un autre grand ».

[645] Sur les sept familles perses et le *Surena*, voir CHRISTENSEN 1944, p. 103.

[646] Sur les attributions du Surena, cf. FONTAINE, *ad* AMM. XXIV, 2, 4, n. 319, p. 143.

[647] Cf. DEN BOEFT et al., *ad* AMM. XXIV, 2, 4, p. 37.

[648] AMM. XXIII, 6, 14.

[649] Sur les vitaxes, cf. FONTAINE, *ad* AMM. XXIII, 6, 14, n. 150, p. 66-67. Selon le savant français, le mot date de l'époque parthe ; il signifie « celui qui a le pouvoir en second » et désigne un « vice-roi exerçant les fonctions de généralissime de l'armée perse ». Voir également, DEN BOEFT *ad loc.*, p. 146 ; CHRISTENSEN 1944, p. 137.

caractéristiques militaires de son ennemi. Cela ressort clairement des descriptions des équipements des différents corps d'armée ainsi que les machines et armes employées par les Perses. Cependant, les termes employés, mis à part le recours aux mots *Surena* ou encore *uitaxa*, ne mettent pas en évidence la maîtrise d'un vocabulaire perse spécifique. Dans la majeure partie des descriptions relatives à l'armée perse, l'historien semble se borner à procéder à une transposition de *realia* perses dans le monde militaire romain.

C'est ainsi que plusieurs termes techniques, employés d'ordinaire pour désigner des unités militaires romaines, sont utilisés par Ammien à propos de l'armée perse. Cette façon de faire est logique à propos des différentes machines de siège employées par l'armée perse puisque, nous l'avons dit, l'usage de plusieurs de ces engins a été emprunté aux Romains.

D'autres cas de figure sont plus révélateurs ; il s'agit par exemple des termes *equites*, *turma*, *centuria*, *agmen* ou encore *manipulus* qui relèvent manifestement du vocabulaire militaire romain[650].

Nous avons cependant relevé un procédé inverse, à savoir le recours à des vocables d'origine orientale pour désigner des éléments romains. Le terme *cataphractus* est ainsi employé par Ammien pour désigner les cavaleries perse et

---

[650] *Equites* : AMM. XVIII, 8, 7 ; XXIII, 6, 83 ; XXV, 6, 2.
Turma : AMM. XIX, 2, 2 ; XXIII, 3, 4 ; XXIV, 6, 8. Cf. DEN BOEFT et al., *ad* AMM XXIII, 3, 4, p. 40 : « The word *turma* (…) usually has, like in this passage, the meaning of cavalry unit in Ammianus (e.g. XV, 4, 10 ; XVIII, 6, 16 ; XXI, 6, 6), but it can also have the more general meaning of unit or group (e.g. XV, 4, 9 ; XVIII, 9, 3 ; XIX, 2, 2 ; XXVI, 8, 5 ; XXVII, 1, 4 ; XXIX, 1, 3 ; XXXI, 13, 5) ». Dans tous les cas, il s'agit d'un mot qui relève du vocabulaire technique de la guerre à Rome.
Centuria : AMM. XXV, 3, 4. Sur la centurie, initialement unité composée de cent hommes et devenue sous l'Empire simple unité militaire, voir *Th.L.L.*, s. v. *centuria*, vol. III, col. 831, l. 2 ; *O.L.D.*, s. v. *centuria*, p. 299.
Agmen : AMM. XVIII, 6, 22. Selon LE BOHEC 2006, p. 71, le vocable *agmen* serait « un mot littéraire » pour désigner les légions. Il nous semble cependant pouvoir revêtir le sens habituel d'*agmen* : cf. *Th.L.L.*, s.v. *agmen*, vol. I, col. 1339, l. 83, et plus précisément : II *in re militari : technice de exercitu in ordine ac dispositione itineris*, col. 1342, l. 66 ; *O.L.D.*, s.v. *agmen*, p. 86.
Manipulus : AMM. XIX, 7, 6 ; XXIV, 6, 8 ; XXV, 1, 16 ; XXIX, 5, 39 ; XXXI, 7, 10. Sur le sens initial de manipule, unité de base et de commandement de la région romaine, voir *Th.L.L.*, s. v. *maniplulus*, vol. V, col. 316, l ; 29 ; *O.L.D.*, s.v. *manipulus*, p. 1074 : « A unit of infantry in the Roman army consisting of two centuries, a third of a cohort, a manipule, company ». À l'époque d'Ammien, le terme a une signification autre : « À la fin du IVème siècle, le terme manipule ne signifie plus un groupe de 160 combattants répartis en deux centuries mais désigne, dans l'argot militaire, une escouade de onze hommes (…). Végèce, dans les années 380, rapporte que, chez les fantassins, centurie, manipule et cohorte sont devenus synonymes » (RICHARDOT 2005, p. 287).
Sur la fréquence de ces mots dans les *Res Gestae*, voir CHIABO 1983 : *turma*, p. 805 ; *centuria*, p. 116 ; *agmen*, p. 39-40 ; *manipulus*, p. 456.

romaine. Plusieurs exemples illustrent cet état de fait[651]. Le meilleur exemple en est sans doute celui dans lequel Ammien évoque l'entrée de Constance, avec son armée, dans la ville de Rome. L'historien décrit les troupes qui l'accompagnent et notamment la cavalerie dans les termes suivants : *sparsique* ***cataphracti equites,*** *quos* ***clibanarios*** *dictitant* (…)[652]. Les deux termes *cataphractus* et *clibanus* sont des calques latins de mots grecs, voire perses, dont l'origine s'explique par le fait que l'usage de la cavalerie cuirassée a probablement été emprunté par les Romains à l'Orient grec, qui le tenait lui-même des Perses[653]. On admet par ailleurs que le terme de *clibanarius*[654], qui apparaît pour la première fois dans les textes latins du IVème siècle, pourrait être la traduction d'un mot perse[655]. On ne pourra s'empêcher de trouver étonnant que le terme *clibanarius* n'apparaisse pas dans les passages d'Ammien qui ont pour sujet l'armée perse.

Il est indéniable qu'Ammien décrit l'armée perse en connaisseur des spécificités techniques de cette dernière. Nous rejoindrons donc ici N.J.E. Austin, qui estime à juste titre selon nous, que nous avons à faire à « une approche professionnelle de la part de l'historien »[656].

- **Un procédé propre à Ammien ?**

L'auteur des *Res Gestae*, pour relater le conflit qui a opposé Perses et Romains, s'est largement attaché à présenter son ennemi. Comme nous avons

[651] Ammien emploie le terme de *cataphractarii* pour évoquer la cavalerie perse en XVIII, 8, 7 ; XIX, 1, 2 ; XIX, 7, 4 ; XXIV, 6, 8 ; XXV, 3, 4 ; XXV, 6, 2 ; XXIX, 1, 1 ; pour évoquer la cavalerie romaine en XVI, 10, 8 ; XVI, 12, 5 ; XVI, 15,7 ; XVI, 12, 38 ; XVI, 12, 63 ; XXII, 15,16 ; XXVIII, 5, 6.

[652] AMM. XVI, 10, 8 : « des cavaliers cuirassés que l'on appelle clibanaires».

[653] Cf. FONTAINE, *ad* AMM. XVI, 10, 8, n. 325, p. 276-277 ; LE BOHEC 2006, p. 74 : « Les Romains avaient appris l'importance et l'emploi tactique de la cavalerie lourde auprès des Parthes d'abord, des Perses ensuite ».

[654] Sur le sens de *clibanarius*, cf. *Th.L.L.*, s.v. *clibanus*, p. 1342-1343 : « *fere i.q. cataphracta* (…) *etiam clibanarius* » ; sur l'emprunt au grec, cf. *Dict. Étym.*[4], s. v. *clibanus*, p. 127.

[655] Cf. DEN BOEFT et al., *ad* AMM. XXIV, 2, 5, p. 39.

[656] AUSTIN 1979, p. 141-142 : « The presence of such details together with their role in the conduct of the siege indicate a professional approach on the part of the historian taking an interest in the *minutiae* of a siege and their relevance to its progress ».

tenté de le montrer dans les pages qui précèdent, la relation des événements, à savoir les récits relatifs aux sièges et aux batailles, est systématiquement accompagnée d'éléments que le non spécialiste serait tenté de qualifier de techniques. Ammien a accordé une attention toute particulière à la description des équipements et des armes des Perses. Cette façon de faire mérite d'être relevée car, manifestement, il n'en va pas de même pour les autres écrits qui figurent dans notre corpus. Une lecture attentive des différentes sources montre en effet que les autres auteurs, y compris les historiens, n'ont pas accordé le même intérêt à la présentation de l'ennemi sassanide.

❖ La tradition romaine

Nous commencerons par le reste de la tradition romaine. Il est patent que ni Libanios ni Zosime n'ont évoqué les éléphants durant la campagne de Julien. Libanios les a évoqués dans son *Discours* LIX, à propos des préparatifs perses en vue de l'attaque de Nisibe, sous le règne de Constance ; le rhéteur, cependant, ne les mentionne pas dans la suite du texte. Ces animaux, rappelons-le, ont été décrits à plusieurs reprises par Ammien, qui leur a consacré des passages à part entière, dans lesquels il était question de leur aspect, cris et odeur. C'est chez Julien que nous retrouvons des données relatives à ces animaux. En évoquant les exploits de son prédécesseur, Constance, le futur empereur, mentionne la composition de l'armée de Sapor II en ces termes : « Son armée (*sc*. celle de Sapor II) s'approche, avec son cortège de bêtes, où figurent des éléphants venus de l'Inde et portant des tours de fer remplies d'archers. En avant était la cavalerie : cuirassiers, archers et une foule innombrable d'autres soldats montés. En effet, ils (*sc*. les Perses) regardent l'infanterie comme inutile à la guerre et ils ne la mettent jamais à un poste qui compte »[657]. Ce passage fait état d'un certain nombre de renseignements qui n'apparaissent pas chez Ammien puisque Julien évoque le pays d'origine des éléphants, encore désignés par « monstres indiens »[658], et qu'il

[657] IVL., *Or.* III, 63b-d.

[658] ID., III, 64b.

rapporte également le fait que ces animaux sont équipés pour porter des tours de fer et des archers.

Le passage de Julien est également intéressant car il donne des indications sur la composition de l'armée perse, constituée essentiellement de cuirassiers, d'archers et d'infanterie, cette dernière semblant ne pas jouir d'un rang important, toutes données identiques à celles fournies par Ammien. À la différence d'Ammien cependant, Julien ne consacre pas de développement spécifique à la description de l'équipement des différents corps d'armée. La seule indication fournie porte sur les habits des cataphractaires perses, nommés d'une manière erronée « les Parthes » : ces derniers, dit-il, sont « revêtus des mêmes armes et des mêmes habits ornés d'or et de pourpre »[659] que les Mèdes ou encore « ornés de leur armure »[660], sans que Julien ne livre davantage de renseignements, alors qu'il décrit longuement l'armure des soldats romains dans l'armée de Constance[661].

L'examen de notre corpus montre aussi que, contrairement à l'auteur des *Res Gestae* qui a décrit à plusieurs reprises les machines de guerres perses et romaines, les auteurs de la tradition romaine n'ont pas manifesté le même intérêt pour ce genre d'engins. Les seules indications que nous avons pu relever dans le reste de la tradition romaine figurent dans le récit et se limitent à une brève description d'une ou deux machines, et, le plus souvent, à des expressions très générales, qui ont toutes pour point commun de se rapporter à l'armée romaine et non perse. Nous citerons à titre d'exemple Festus, qui parle d'un « immense appareil guerrier »[662], Eutrope, qui, quant à lui, mentionne « d'énormes

---

[659] ID., III, 63a.

[660] ID., III, 64b.

[661] ID., I, 37d-38a : « Tu (*sc*. Constance) avais une masse innombrable de cavaliers, immobiles sur leurs chevaux comme autant des statues aux membres articulés suivant le modèle de la nature humaine. Allant de l'extrémité du poignet jusqu'aux coudes et s'étendant de là sur les épaules, une cuirasse de mailles s'adapte ensuite à leur poitrine et à leur dos. Le visage étant garanti par un masque de fer, ils ont l'air d'une statue qui brille et reluit : les jambes avec les cuisses et le bout des pieds ont aussi leur armure, rattachée à la cuirasse au moyen d'une sorte de tissu fait de minces anneaux, de sorte qu'aucune partie du corps ne se laisse voir à nu ; ce tissu, en garnissant les mains elles-mêmes, se prête aux flexions des doigts ».

[662] FEST. XXVIII, 1.

préparatifs »[663] entrepris par Julien. Zosime se montre plus précis en évoquant la construction d'une hélopole sur l'ordre de l'empereur Julien[664]. Nous n'avons rien trouvé en revanche qui ait trait à l'armée perse et à son armement.

❖ La tradition arabo-persane

Du côté de la tradition arabo-persane, la moisson est moins fructueuse encore. En effet, comme la relation de l'histoire chez les auteurs persans et arabes est centrée autour de la geste des figures royales, lorsque les armées sont mentionnées, c'est sans précision aucune. Il est clair que cette différence d'approche s'explique par le genre littéraire dont relève chacune des traditions. Si les éléphants sont évoqués par Isfahani dans le récit qu'il a consacré à leur envoi par Sapor II pour attaquer une ville ennemie, c'est pour une seule raison : il s'agit d'animaux pittoresques[665]. Firdousi, quant à lui, dit des hommes qui font partie de l'armée de Sapor II qu'ils sont « couverts de cottes de mailles et montés sur des chevaux caparaçonnés »[666], mais sans fournir de détail sur ces armures.

Le texte d'Ammien est par conséquent un texte historiographique recelant des données techniques indéniables, à la différence du reste de la tradition. Cependant, la description chez Ammien est transcendée pour devenir une description épique, elle-même insérée dans la narration.

---

[663] EVTR. X, 16, 1.

[664] ZOSIM. III, 18, 3.

[665] ISFAHANI, *Dynasties des rois et des prophètes*, p. 47.

[666] FIRDOUSI, p. 455.

b. Une présentation qui relève également de la description épique

Plusieurs travaux récents consacrés aux textes des historiens antiques ont montré que la poésie épique a fortement influencé le style de ces derniers et ce dès la naissance de l'historiographie[667]. C'est ce que d'aucuns appellent un phénomène d'« interférence des genres et des tons »[668]. Ammien ne semble pas avoir échappé à la règle.

- **Une description épique**

L'auteur des *Res Gestae* recourt à tout un arsenal de procédés stylistiques empruntés à l'épopée. Les récits de bataille qui ont opposé Romains et Perses offrent, il est vrai, une matière de choix pour ce type de prouesse littéraire. Dans les pages qui suivent, nous nous proposons de relever les principaux procédés épiques employés par Ammien pour décrire l'ennemi perse.

- **Motifs épiques**

Bien que les *Res Gestae* relèvent du genre historiographique, elles présentent des motifs largement répandus dans la poésie épique. Ces motifs apparaissent clairement dans les récits de combats. C'est ainsi que l'apparition de l'armée perse, décrite par Ammien, est systématiquement associée à l'évocation du lever du jour d'une part et à l'éclat des armures et des armes d'une autre part. Nous avons relevé plusieurs exemples révélateurs à cet égard, que ce soit à propos de la première apparition de l'armée sassanide devant Amida : *Cum abituri*

---

[667] Exemples parmi d'autres : MINICONI 1951 ; CHASSIGNET 1998 ; LEIGH 2007 ; pour la période qui nous intéresse : FONTAINE 1977, p. 453-463 ; SABBAH 1978, p. 451-594 ; FOUCHER 2000, p. 320-440. On rappellera ici pour mémoire que l'épopée historique, avec Naevius et Ennius, est antérieure à la naissance de l'historiographie à Rome : voir à ce propos MEHL 2011, p. 60-62.

[668] FONTAINE 1977, p. 455.

Samosatam ***luce*** *etiam tum* ***dubia*** *pergeremus,* (…) ***radiantium armorum splendore*** *perstricti*[669]; au moment du lancement de l'assaut contre les Romains assiégés dans la place forte d'Amida : ***Cum primum aurora fulgeret,*** *uniuersa quae uideri poterant* ***armis stellantibus coruscabant***[670] ; lors de l'offensive de Julien en Perse, lorsqu'Ammien décrit ainsi l'apparition des soldats sassanides : *Et* ***primo lucis exordio****, cum essent hostes iam in contuitu, uisi tunc primitus* ***corusci galeis***[671], ou quand les troupes du roi perse viennent en renfort afin de repousser la progression de Julien : ***Vbi uero primum dies inclaruit, radiantes loricae*** *limbis circumdatae ferreis, et* ***corusci thoraces****, longe prospecti, adesse regis copias indicabant*[672]*.* Ammien, afin de mettre en évidence le scintillement des armes, recourt systématiquement au verbe *corusco*, qui signifie « étinceler », ou à la forme adjectivale *coruscus* de la même famille. Il s'agit d'un terme rare et poétique, employé notamment par Virgile[673] ; Ammien est le seul, parmi les historiens, à avoir employé ce verbe[674]. Nous semble particulièrement réussie l'association de *stellare* et *coruscare* dans la même phrase[675] ; cette juxtaposition n'est nullement redondante dans la mesure où le premier verbe renvoie à l'éclat des armes sous le soleil, alors que le second désigne le scintillement de ces

---

[669] AMM. XVIII, 8, 4 : « Prenant la route de Samosate (…), **à la lueur encore douteuse de l'aube**, nous sommes frappés depuis un point d'observation élevé par **l'éclat des armes rayonnantes** ».

[670] AMM. XIX, 1, 2 : « **Au premier éclat de l'aurore**, toute l'étendue visible **resplendissait d'armes scintillantes** » ; cf. DE JONGE, *ad loc.*, p. 3 : « *aurora* belongs to the poetic language, used by poets and prosaists (…) ». L'emploi de *stellantibus* n'est pas sans rappeler une expression similaire utilisée par Virgile à propos de l'épée d'Énée : *stellatus iaspide fulua / ensis* : « et voilà qu'il portait une épée constellée de jaspe fauve » (VERG., *Aen*. IV, 261-262).

[671] AMM. XXIV, 2, 5 : « **À la pointe du jour**, l'ennemi se trouvant déjà en vue, et apparaissant alors pour la première fois avec des **casques étincelants**… ».

[672] AMM. XXV, 1, 1 : « **Aussitôt que le jour commença de luire**, on vit **rutiler** au loin **les armures** cerclées de ceinturons de fer, et **étinceler les cuirasses**, qui signalaient la présence du roi ».

[673] Sur ce verbe, cf. DE JONGE, *loc. cit.* à la n. 670 : « *Coruscare* : another poetism : to move quickly to and fro, to swing, shake. But here : to flicker, glitter, shine (…). With *coruscare* the author is thinking of the lighting-up of the weapons, caused by movement ». Cf. par exemple VERG., *Georg*. IV, 73 ; VI, 98. Sur les références virgiliennes dans les *Res Gestae*, cf. O'BRIEN 2006.

[674] Cf. FOUCHER 2000, p. 245.

[675] AMM. XIX, I, 2 : cf. n. 670.

dernières lorsque les soldats les agitent[676] ; les deux termes se complètent heureusement.

- **Expressions stéréotypées**

La lueur du jour et le scintillement des armes des soldats perses, placés au début des récits relatifs aux affrontements qui ont opposé Romains et Perses, ne sont pas les seuls signaux marqueurs placés généralement au début du récit des combats, lors de l'entrée des belligérants sur le champ de bataille. En effet, Ammien recourt à d'autres formules, voire expressions stéréotypées plus formelles, pour annoncer le commencement des batailles : il s'agit de celles qui concernent les sonneries. Plusieurs passages sont révélateurs à cet égard : *signo dato* ; *signo per lituos dato* ou encore *tubarum perciti clangore castrensium*[677]. L'emploi du terme *clangor* pour désigner le bruit produit par les trompettes est intéressant car il s'agit d'un mot poétique qui signifie « cri » ou « bruit » et fait encore référence au « bruit des ailes »[678] ; ce même vocable a été utilisé par Ammien pour désigner les cris des oies au livre XVIII[679].

- **Amplification**

Le nombre important des soldats est un autre élément relevé dans les passages dans lesquels il est question de l'apparition de l'armée perse. Il est vrai qu'Ammien n'a mentionné l'effectif de ces derniers qu'à une ou deux reprises[680]. Toutefois, sans donner de chiffre bien précis, il met tout en œuvre pour évoquer le grand nombre des troupes perses. Plusieurs passages peuvent illustrer notre

---

[676] FOUCHER 2000, p. 245.

[677] AMM. XVIII, 8, 4 : « au signal habituel qui appelle au combat » ; XIX, 2, 12 : « le signal des clairons » ; XIX, 6, 9 : « les sonneries des trompettes du camp ».

[678] Sur le sens et l'emploi de *clangor*, voir FOUCHER 2000, p. 181-182.

[679] AMM. XVIII, 3, 9.

[680] Cf. *supra*, p. 220.

propos. C'est le cas par exemple de ces deux extraits dans lesquels on relève respectivement les adjectifs *praeualens* et *indimensus*, ce dernier renforcé par l'adverbe *tam* : *hostis equitatu et numero praeualens*[681] ; *populi tam indimensi*[682]. D'autres passages sont marqués par la présence récurrente de l'adjectif *innumerus* : *Persarum populus* (…) *innumerus* ; *agmina* (…) *innumera* ; *innumera* (…) *plebs*[683] . L'insistance sur le caractère innombrable des soldats perses apparaît également au travers de l'utilisation du substantif *multitudo* : *cataphractorum multitudo equitum* ; *multitudo Persarum* ou encore *Persarum multitudo*[684]. Les termes utilisés relèvent manifestement du procédé de l'amplification.

- **Vocabulaire poétique**

Cette amplification va de pair avec un vocabulaire poétique. Non seulement l'adjectif *innumerus,* qui signifie « innombrable », est un terme qui place la présentation de l'ennemi sassanide sous le signe de l'amplification, caractéristique de l'épopée, mais il s'agit également d'un adjectif éminemment poétique[685]. De fait, amplification et description poétique sont souvent associées, comme en témoigne le passage suivant : *Corusci globi turmarum impleuerunt cuncta quae prospectus humanus potuit undique contueri*[686]. Le recours au verbe *corusco*, réservé habituellement à la poésie et déjà vu plus haut, est symptomatique.

---

[681] AMM. XVIII, 8, 4 : « un ennemi supérieur en nombre et en cavalerie ».

[682] AMM. XIX, 2, 4 : « des foules si démesurées ».

[683] AMM. XVII, 11, 3 : « une foule innombrable de Perses » ; XVIII, 6, 22 : « armées innombrables » ; XIX, 6, 1 : « une foule innombrable ».

[684] AMM. XVIII, 8, 7 : « une foule de cuirassiers » ; XVIII, 9, 3 : « la multitude perse » ; XIX, 8, 10 : « une multitude de Perses ». XXV, 1, 11 : « une foule immense de Perses ».

[685] Cf. FOUCHER 2000, p. 193 : « Le mot (*sc. innumerus*) n'apparaît pas chez les historiens avant Tacite. Le mot avait été introduit dans la prose par Pline l'Ancien. L'adjectif est fréquemment utilisé par Ammien ».

[686] AMM. XIX, 2, 2 : « Les masses éclatantes des escadrons recouvrirent toute l'étendue que pouvait embrasser le regard humain ».

- **Comparaison**

Nous avons pu observer dans les pages qui précèdent qu'Ammien s'est attaché à décrire l'équipement de certains corps d'armée. La description de l'armure des cataphractaires est un condensé de données techniques, qui a révélé non seulement sa connaissance de ce type d'équipement militaire mais aussi sa fascination pour elle. Une fascination qui se traduit par la présence de comparaisons surprenantes dans le cadre de la relation d'affrontements militaires.

C'est ainsi que l'historien compare les écailles de l'armure de l'ennemi sassanide à des plumes d'oiseau : *lamminis ferreis in modum tenuis plumae contectum*[687]. Image reprise dans un autre passage qui a pour cadre les affrontements entre Perses et Romains lors du siège d'Amida, lorsqu'Ammien compare les troupes perses à des oiseaux - *in modum alitum* -[688].

Ailleurs enfin, les cataphractaires sont assimilés à des statues polies par la main, comme en témoigne ce passage : *inbratteatis corporibus solidis*[689]. Le terme *brattea*, qui désigne « une mince lamelle de métal et surtout des feuilles d'or battu »[690], est des plus suggestifs dans la mesure où il est employé pour « recouvrir des statues faites d'un autre métal »[691].

- **Métaphore**

Outre le recours à l'amplification et à la comparaison, Ammien use encore d'images métaphoriques. Ce procédé apparaît d'une manière récurrente dans les descriptions relatives aux armes de jet, lorsque l'auteur des *Res Gestae* relate des

---

[687] AMM. XXIV, 4, 15. Pour le texte, cf. *supra*, n. 600, p. 229.

[688] AMM. XIX, 2, 12 : « comme des nuées d'oiseaux ».

[689] AMM. XXV, 1, 12 : « Leurs corps étant entièrement revêtus d'écailles de métal ».

[690] Sur le sens et l'emploi de *brattea*, voir *Th.L.L.*, s. v. *brattea*, vol. II, col. 2166, l. 32, et plus spéc. l. 43 : *lamina cuiusuis materiae, praecipue auri* ; *O.L.D.*, s. v. *brattea*, p. 241 : « A thin sheet of metal (esp. of gold) or other material ».

[691] FONTAINE, *ad* AMM. XXV, 1, 12, n. 492, p. 202.

combats. Il s'attarde comme à plaisir sur les tirs des archers et des frondeurs. Les projectiles sont systématiquement associés à la pluie. Nous en avons relevé plusieurs occurrences[692]. Leur caractère poétique ressort non seulement de l'image métaphorique de la pluie mais aussi du recours à des termes qui relèvent du registre poétique : *spissus*, *aura*, *nebula (nimbi)* ou encore *obumbrare*[693]. L'évocation des nuées de flèches obscurcissant le ciel est incontestablement un motif épique qui n'est pas sans faire penser à des images similaires présentes chez Virgile[694].

Il est clair que la présentation de l'ennemi sassanide faite par Ammien reprend à son compte plusieurs caractéristiques du récit épique. L'atmosphère épique dans les *Res Gestae* a été mise en évidence par l'utilisation de motifs tels que la lueur du jour, le scintillement des armes ainsi que le signal des trompettes qui sont des repères fixes annonçant l'entrée en lice des armées. Ces motifs jouent un rôle structurel dans le récit dans la mesure où les expressions stéréotypées utilisées ne sont pas uniquement des liens narratifs mais aussi un moyen d'attirer l'attention du lecteur[695].

- **Une présentation qui n'a pas d'équivalent**

Cette particularité de la présentation de l'armée perse nous amène à la comparer avec les techniques habituellement utilisées par les prédécesseurs

---

[692] AMM. XIX, 2, 8 : *sagittarum creberrima nube auras spissa multidudine obumbrante* : « les nuées incessantes des flèches qui pleuvaient si dru qu'elles obscurcissaient le ciel » ; XX, 7, 6 : *sagittarum nimbi :* « nuées de flèches » ; XXIV, 4, 16 : *ballistae* (…) *creberrima spicula funditantes* : « des balistes (…) répandaient sans cesse une pluie de projectiles ».

[693] Pour la valeur poétique de *spissus*, cf. FOUCHER 2000, p. 213. Pour celle d' *aura*, cf. DE JONGE, *ad* AMM XIX, 2, 8, p. 40. Pour le sens de *nubes* et de *nimbus*, cf. FOUCHER 2000, p. 167-168 : « *Nubes* et *nimbus* (…) semblent s'être spécialisés dans le sens de nuages chargés de pluie (…). *Nubes* fait concurrence à *nebula* (…). Ammien (…) utilise le mot pour désigner une grêle de traits ». Pour *obumbrare*, cf. DE JONGE, *ad* AMM XIX, 2, 8, p. 40 : « *obumbrare* (…) often used by poets ».

[694] Cf. par exemple VERG., *Aen*. XII, 578 : *Ferrum alii torquent et obumbrant aethera telis* : « d'autres brandissent le fer et obscurcissent l'éther de leurs traits ».

[695] FOUCHER 2000, p. 423.

d'Ammien pour ce type de description ainsi qu'avec celles présentes dans le reste de la tradition romaine et dans la tradition arabo-persane.

- **Les prédécesseurs d'Ammien**

Une chose est sûre : ce n'est pas par l'utilisation d'un vocabulaire technique qu'Ammien innove. Bon nombre de ce type de termes figure chez ses prédécesseurs, à savoir César, Salluste ou encore Tacite pour en rester à nos références habituelles ; J.-P. Chausserie-Laprée l'a bien montré[696] .

C'est sur le plan stylistique qu'il s'en distingue. Certains procédés présents chez Ammien sont nettement plus rares chez ses devanciers. De fait, l'auteur des *Res Gestae*, outre le fait qu'il a eu recours à l'amplification, à la comparaison ou encore aux images métaphoriques, procédés réservés habituellement à la poésie épique, est « celui dont la langue contient le plus grand nombre de termes poétiques : 142 soit 81,60% des lemmes étudiés. Parmi ceux là, 58 ne sont attestés que chez Ammien »[697].

- **Le reste de la tradition romaine et la tradition arabo-persane**

Tous ces éléments sont absents de la tradition romaine autre qu'Ammien, contemporaine ou postérieure. Ils le sont également, plus curieusement il est vrai, de la tradition arabo-persane, mis à part Firdousi, chez qui nous retrouvons quelques données. L'auteur du *Livre des Rois* relate des affrontements militaires qui ont opposé Perses et Romains sous le règne de Sapor II. Malheureusement, nous n'avons pas pu identifier l'identité de l'empereur romain en question ; il nous a été possible de relever en revanche des expressions stéréotypées qui annoncent

[696] Pour la fréquence et la comparaison de certains mots et constructions présents chez Ammien avec d'autres auteurs antérieurs notamment César, Salluste, Tite-Live ou encore Tacite, cf. CHAUSSERIE-LAPRE 1969, p. 603 et 637-638.

[697] Cf. FOUCHER 2000, p. 258-260, qui constate par ailleurs « un enrichissement constant de la langue des historiens : le nombre des lemmes (*sc*. l'ensemble des mots relevant du registre poétique étudiés par Foucher) est de 13 (7,47%) chez Salluste, 56 (32,18%) chez Tite-Live, 32 (18,39%) chez Quinte-Curce, 92 (52,87%) chez Tacite, et enfin de 142 (81,60%) chez Ammien Marcellin ».

le commencement d'un combat, telles que « le son des trompettes monta jusqu'aux nues »[698]. Le poète use et abuse de ce type de procédés dans son œuvre[699]. La chose n'est pas surprenante, étant donné le genre littéraire, épique, dont relève *Le Livre des Rois*.

Dans les pages qui précèdent, nous avons montré comment on est passé de la description pure et simple, de type technique, à une description plus proprement littéraire, voire épique. Avec l'évocation des chefs, on change de registre puisqu'on passe à l'art du portrait proprement dit.

2. Les chefs

Après la présentation de l'armée perse et de son équipement, nous nous intéressons à présent à l'image des acteurs perses qui ont joué un rôle important dans les différents affrontements militaires entre les deux puissances perse et romaine.

a. Les chefs autres que Sapor II

Nous nous pencherons, en premier lieu, sur la présentation des chefs perses autres que le roi et sur celle des chefs alliés. Après avoir fait l'inventaire des données fournies par le texte d'Ammien, nous relèverons les constantes qui se dégagent de leur présentation et les confronterons à d'autres éléments, pour mieux cerner l'image que l'auteur des *Res Gestae* en donne.

---

[698] FIRDOUSI, *Le Livre des Rois*, p. 457.

[699] LEVY 1973, p. 62 : « On peut (…) critiquer l'hyperbole démesurée, les métaphores trop recherchées et l'abus des fleurs de rhétorique ; sans soute, le poète s'en sert pour placer son héros dans une atmosphère de magnificence sans limites ; ainsi ces éléments finissent par se figer dans des moules immuables ; ainsi les armées sont presque toujours si denses que le vent ne peut les traverser, la poussière des combats couvre le soleil et transforme le jour en nuit (…). Le lever et le coucher du soleil sont toujours accompagnés de comparaisons compliquées et uniformes ».

- **Les données**

Ces données concernent aussi bien les chefs perses que les chefs alliés qui ont prêté main forte à Sapor II lors de ses guerres contre Rome.

- **Les chefs perses**

❖ **Surena** : le Surena, commandant en chef de l'armée perse, a déjà fait l'objet d'un développement plus haut[700]. Deuxième personnage de l'Etat, il est également le chef des armées - *dux* -. Ammien en dit peu de choses, si ce n'est qu'il est *potissimus* et *optimus*.

❖ **Tamsapor** : Tamsapor apparaît pour la première fois au début des négociations secrètes menées avec le préfet du prétoire Musonius en vue d'obtenir un traité de paix avec Sapor II. L'auteur des *Res Gestae* évoque son rang dans l'armée perse en ces termes : *Tamsapor dux* ou encore *Tamsapor* (…) *optimus missus*[701]. Le nom même de ce satrape - *tam Sapor* - met bien en évidence l'honneur qui lui a été conféré par le roi perse[702]. Il s'est vu confier par Sapor II le commandement de deux détachements de reconnaissance aux cours des événements de 359[703] ; il a également infligé un échec à l'escorte d'Ursicin[704] ; enfin, il a joué un rôle important dans la médiation entre Craugase, dont la femme a été emprisonnée par Sapor II, et ce dernier[705]. Le fait même qu'Ammien n'ait pas insisté sur le personnage de Tamsapor peut donc paraître curieux dans la mesure

[700] Cf. *supra*, p. 239.

[701] AMM. XVI, 8, 3 : « le satrape Tamsapor ; XVIII, 6, 16 : « Tamsapor (…) haut dignitaire ». Sur le rôle de Tamsapor dans le conflit de 357-359, voir SEAGER 2010.

[702] Cf. FONTAINE, *ad* AMM. XVI, 9, 3, n. 316, p. 275 : « Connu sous son nom perse de Sabur Tamsabur (…), ce personnage avait été honoré du droit de porter le nom du prince régnant en le faisant précéder d'un radical *tam* = "le fort" ». Cf. SABBAH, *ad* AMM. XVII, 5, 2, n. 46, p. 173.

[703] AMM. XVIII, 6, 16.

[704] AMM. XVIII, 8, 3.

[705] Cf. AMM. XVIII, 6, 16 ; XVIII, 8, 3 ; XIX, 9, 5-7.

où il s'agit d'un homme de guerre qui a joué un rôle important dans plusieurs épisodes militaires.

❖ **Nohadarès** : présenté par Ammien comme étant un homme « qui était au nombre des grands » ou encore un grand capitaine[706], Nohodarès s'est souvent trouvé associé à Tamsapor dans les opérations qui ont précédé le siège d'Amida[707]. Si sa mort est évoquée au livre XXV dans le cadre de la campagne de Julien en Perse en 363[708], on ne pourra s'empêcher, une nouvelle fois, de trouver curieux qu'Ammien n'ait pas davantage fait état de ce chef dans son récit.

❖ **Méréna** : Méréna est une figure qui apparaît exclusivement au livre XXV. Les deux passages qui lui sont consacrés apportent pour le premier une donnée relative à son rôle dans l'armée perse - maître de cavalerie -[709], pour le second, une mention de « ses qualités de capitaine »[710]. Le texte d'Ammien ne fournit aucun détail sur les qualités en question.

❖ **Les fils de Sapor II** : Au cours de l'offensive de Julien en Perse, l'auteur des *Res Gestae* parle d'une armée de Perses qui avait atteint la région de Maranga et qui comptait parmi ses hauts dignitaires « deux fils du roi »[711], sans qu'on en sache davantage.

---

[706] AMM. XIV, 3, 1 : *Nohodares quidam nomine e numero optimatum* ; cf. aussi XXV, 3, 13.

[707] Cf. n. 703, p. 253.

[708] AMM. XXV, 3, 13.

[709] AMM. XXV, 1, 11.

[710] AMM. XXV, 3, 13.

[711] AMM. XXV, 1, 11.

- **Les chefs alliés**

Outre les chefs perses que nous venons de voir, l'historien mentionne l'existence de chefs qui ne sont pas perses, mais font partie de l'armée de Sapor II.

❖ **Grumbatès, roi des Chionites** : contrairement aux chefs cités précédemment, Ammien se livre à une description physique du roi des Chionites en mettant l'accent sur son âge : *Grumgates, Chionitarum rex, aetate quidem media rugosique membris*[712]. Il fait également allusion à un trait de son caractère, à savoir le courage : *mente quadam grandifica multisque uictoriarum insignibus nobilis*[713].

❖ **Le fils de Grumbatès** : le fils de Grumbatès apparaît au livre XIX. Ayant été atteint d'un trait romain devant Amida, le jeune homme succombe à ses blessures. L'auteur des *Res Gestae* s'attache alors à brosser son portrait physique ; il fait état de son jeune âge, sa carrure ou encore sa beauté : *filius eius primae pubis adulescens* (…) *proceritate et decore corporibus aequalibus antestans*[714].

❖ **Le roi des Albaniens** : le roi des Albaniens est brièvement évoqué lorsque les troupes perses se sont présentées devant les murs d'Amida. Ammien se contente de mettre l'accent sur la noblesse de sa naissance : *rex Albanorum, pari loco atque honore sublimis*[715].

---

[712] AMM. XVIII, 6, 22 : « Le roi des Chionites Grumbatès, ridé par l'âge ».

[713] AMM. XVIII, 6, 22 : « Illustré par la grandeur de son courage et les signes multiples de ses victoires ».

[714] AMM. XIX, 1, 7 : « Son fils (*sc*. de Grumbatès), adolescent de la première jeunesse (…) que sa taille et sa beauté mettaient au dessus de ses compagnons ».

[715] AMM. XVIII, 6, 22 : « Le roi des Albaniens, distingué par une naissance et un prestige comparables ».

- **Constantes**

La présentation des chefs perses se limite à l'évocation de leurs fonctions au sein de l'armée. Ammien mentionne leur rang et donne une idée sommaire de leurs qualités militaires. Il ne fournit en revanche aucune donnée relative à leur aspect physique.

On notera qu'Ammien se montre plus précis lorsqu'il évoque les autres alliés. L'historien a été sensible aux visages de ces derniers.

- **Originalité ou lacunes ?**

Nous nous livrerons dans les pages qui suivent à une double confrontation. Nous opposerons d'abord la présentation des chefs perses faite par Ammien à celles des autres chefs et rois barbares. Ensuite nous nous attacherons à comparer cette présentation au reste de la tradition romaine et à la tradition arabo-persane.

- **Par rapport à la présentation de chefs d'autres nations chez Ammien**

Les Perses et leurs alliés ne sont pas les seuls personnages à faire l'objet d'une présentation dans l'œuvre d'Ammien. L'auteur des *Res Gestae* a ainsi consacré de courts développements à d'autres rois et chefs barbares. Parmi les portraits les plus remarquables, on relèvera ceux de Suomaire, Hortaire, Vadomarius[716] et Chonodomaire, rois alamans, Frigéridus, roi des Wisigoths ou encore Igmacen, roi des Isaflenses. Nous ne traiterons pas leur portrait d'une manière individuelle mais nous proposons de dégager leurs principaux traits communs.

❖ **Portrait physique** : si Ammien ne s'est guère intéressé au portrait des chefs perses et alliés autres que Sapor II, il accorde peu d'intérêt à l'aspect physique des autres rois barbares. La seule exception relevée se rapporte au roi Chonodomaire. L'historien se borne cependant à évoquer certains de ses traits

[716] Sur la figure du roi alaman Vadomaire, cf. WOODS 2000.

physiques, notamment ses muscles et sa haute taille, et évoque brièvement l'aigrette rouge au sommet de sa tête et l'éclat de son armure[717].

❖ **Qualités militaires** : Ammien semble davantage s'intéresser aux qualités militaires des différents rois. Il évoque ainsi l'habileté à manier les armes, trait constaté chez Chonodomaire[718]. Il insiste par ailleurs sur le fait que ces rois sont de bons chefs de guerre. C'est une nouvelle fois le cas de Chonodomaire, qui semble être « tout à la fois soldat vaillant et général plus habile que tous les autres », de Frigéridus ou encore de Vadomaire[719].

❖ **Autres traits de caractère** : outre les qualités militaires, l'auteur des *Res Gestae* présente d'autres traits de caractère peu élogieux. Chonodomaire, le roi alaman, est présenté par l'auteur des *Res Gestae* comme un personnage téméraire en continuel mouvement, en quête de gloire et orgueilleux. Igmacen, quant à lui, est décrit comme un individu colérique. Enfin le roi des Alamans Vadomaire est présenté comme quelqu'un qui ne respecte pas les traités de paix[720].

❖ **Réactions suite à la défaite militaire** : un certain nombre de rois évoqués plus haut présentent un trait commun, à savoir leur réaction suite à une défaite militaire face à Rome. Suomaire, Hortaire, Chonodomaire, ou encore Igmacen se prosternent devant l'empereur vainqueur en le suppliant[721]. Ammien rattache ce comportement au portrait collectif des peuples barbares dans une situation de défaite[722].

---

[717] AMM. XVI, 12, 24.

[718] *Ibid*.

[719] Chonodomaire : AMM. XVI, 12, 24 ; Frigéridus : XXXI, 9, 2 et XXXI, 10, 21 ; Vadomaire : XXI, 3, 5.

[720] Chonodomaire : AMM. XVI, 12, 4 ; Igmacen : AMM. XXIX, 5, 46 ; Vadomaire : AMM. XXII, 3, 1.

[721] Suomaire AMM. XVII, 10, 3 ; Hortaire : AMM. XVII, 10, 9 : Chonodomaire : XVI, 12, 65 ; Igmacen : XXIX, 5, 51.

[722] AMM. XVI, 12, 61 : *Vtque natiuo more sunt barbari humiles in aduersis, disparesque in secundis, seruus alienae uoluntatis trahebatur pallore confusus, claudente noxarum conscientia linguam,*

De cet examen, il ressort que la présentation des autres chefs et rois barbares ne diffère pas beaucoup de celle réservée aux chefs perses. Dans les différentes descriptions, l'accent est davantage mis sur les aptitudes militaires que sur le portrait physique.

- **Par rapport au reste de la tradition romaine et à la tradition arabo-persane**

À la différence de ce qui se passe pour Ammien, nous n'avons relevé aucune mention relative aux chefs perses autres que Sapor II, ni dans le reste de la tradition romaine, ni dans la tradition arabo-persane.

Toujours est-il que, contrairement aux autres chefs perses ou encore à l'ensemble des chefs barbares présentés dans les *Res Gestae*, le personnage du roi perse Sapor II a été amplement traité par Ammien.

b. Sapor II : un roi à l'image de son peuple ?

Le roi sassanide est omniprésent dans les livres des *Res Gestae* qui intéressent notre sujet. Son portrait est particulièrement complexe et élaboré. Il présente la particularité d'être fait par touches : Ammien ne livre pas de portrait où il serait question isolément, dans un excursus indépendant, d'une présentation de son aspect physique ou de ses traits de caractère ; le personnage est présenté essentiellement en mouvement et par l'intermédiaire de ses actions. Il s'agit donc d'un portrait « dynamique »[723].

---

inmensum quantum ab eo differens qui, post feros lugubresque terrores cineribus Galliarum insultans, multa minabatur et saeua : « Les barbares sont, par nature, humbles dans l'adversité et arrogants dans le succès ; ainsi, le roi (*sc*. Chonodomaire), esclave d'une volonté étrangère, se laissait entraîner pâle et consterné, la parole coupée par la conscience de ses fautes, prodigieusement différent de celui qui, après avoir inspiré des craintes sauvages et sinistres, foulait aux pieds les cendres des Gaulois et répandait en multiples et cruelles menaces ».

[723] DAUGE 1981, p. 336.

Un recensement des passages dont le roi sassanide est l'objet met bien en évidence l'importance que l'historien lui accorde. Nous les avons répartis en trois rubriques, correspondant chacune au règne de l'empereur romain contemporain.

Contexte	Références
Règne de Constance II	XVI, 9, 3 ; XVI, 9, 4 ; XVII, 5,1-15 ; XVII, 14, 2 ; XVIII, 4, 1 ; XVIII, 6, 17-18 ; XVIII, 6, 22 ; XVIII, 10, 1-4 ; XIX, 1, 1-3 ; XIX, 2, 11 ; XIX, 7, 8 ; XIX, 8, 1 ; XIX, 9, 9 ; XX, 6, 1 ; XX, 6, 7 ; XX, 7, 2 ; XX, 7, 9 ; XX, 7, 11
Règnes de Julien et de Jovien	XXV, 5, 8 ; XXV, 7, 1 ; XXV, 7, 9 ; XXV, 8, 13
Règne de Valens	XXVII, 12, 1-2 ; XXVII, 12, 6 ; XXVII, 12, 9 ; XXVII, 12, 11 ; XXVII, 12, 14 ; XXVII, 12, 18 ; XXVIII, 1, 1 ; XXIX, 1, 1 ; XXX, 2, 1 ; XXX, 2, 7 ; XXXI, 13, 2

La lecture des différents passages recensés plus haut montre que les développements consacrés par Ammien à Sapor II se caractérisent principalement par une double approche : l'historien présente le personnage d'une manière à la fois minutieuse et progressive.

La première caractéristique, à savoir la minutie, apparaît quasi exclusivement dans les descriptions physiques.

- **Portrait physique**

Ammien s'attarde longuement et avec force détails sur l'aspect physique de Sapor II. Il met l'accent sur la haute taille du roi perse, qui dépasse de loin celle de tous les autres, à deux reprises : d'abord au moment où il se présente devant Amida, ensuite au siège de la forteresse de Bézabde. Pour ce faire, Ammien utilise deux comparatifs *celsior* et *sublimior*[724].

[724] AMM. XIX, 1, 3 : *insidens autem equo ante alios* ***celsior*** : « monté sur son cheval et **dépassant** les autres par sa taille » ; AMM. XX, 7, 2 : *rex ipse* ***sublimior*** *ceteris* : « le Roi en personne, dont la taille **dépassait** celle de tous les autres ».

La description physique du roi sassanide ne se limite pas à sa taille. Ammien décrit également son costume rutilant - *uestis claritudine rutilans* - et sa coiffure d'or chatoyante de pierreries figurant une tête de bélier - *aureum capitis arietini figmentum interstinctum lapillis pro diademate* -[725].

La description de l'apparence du roi a un rôle à la fois significatif et symbolique. L'historien cherche à recréer l'effet produit par cette apparition sur les soldats romains. La mise en scène de la puissance et de la majesté du roi est à la hauteur de son rôle dans les *Res Gestae*. À ce propos, J.E. Bernard estime que « la description des gestes et de la physionomie est un puissant moyen pour actualiser la présence du personnage dans la narration »[726]. Le recours à des expressions à acception positive n'exclut pas cependant l'évocation de défauts et autres vices spécifiques au roi perse. C'est ce que nous verrons à propos du portrait moral.

La deuxième caractéristique, en l'occurence la présentation progressive du personnage, est surtout visible à travers l'évocation des traits de caractère de Sapor II. La mise en scène même du roi perse a pour but de faire revivre le personnage et de donner l'illusion du vrai[727]. Pour ce faire, Ammien met le personnage en situation à travers ses actes.

- **Portrait moral**

La peinture des traits distinctifs de la personnalité du roi des Perses est tributaire du moment de la description. Ammien, en relatant les conflits qui ont opposé Perses et Romains, présente en parallèle le « portrait indirect » et le

[725] AMM. XVIII, 6, 22 : « … dans la splendeur rutilante de son costume » ; AMM. XIX, 1, 3 : « une coiffure d'or chatoyante de pierreries qui figurait une tête de bélier ». Cf. Annexe n° 8, p. 425.

[726] BERNARD 2000, p. 63.

[727] ID., p. 54.

« portrait en actes » d'un personnage qui évolue au fur et à mesure que le récit avance[728]. On peut distinguer deux étapes.

La première étape est celle du moment qui précède l'affrontement militaire avec Rome. Les principaux traits du caractère de Sapor II qui se dégagent du texte d'Ammien sont les suivants[729] :

- **Orgueil et vanité**

Ces traits de caractère apparaissent clairement dans une lettre attribuée à Sapor II et adressée à son homologue romain Constance II, au printemps 358 ; il y revendique la suprématie sur la terre de ses ancêtres. La lettre en question ne constitue en aucun cas, selon plusieurs critiques modernes, le texte original, mais il s'agit sans doute d'une reconstitution faite par Ammien d'après ses informations[730].

Sapor II entame sa missive en se désignant lui-même comme « Sapor, roi des rois, compagnon des astres, frère du Soleil et de la Lune »[731]. Ce titre sera à nouveau mentionné en XIX, 2, 11, ainsi que dans l'introduction historique de la digression consacrée à la Perse en XXIII, 6, 5. Dans les deux passages, Ammien présente le titre perse en parallèle avec celui réservé à l'empereur romain, à savoir le titre d'Auguste. A. Chauvot voit dans cette affirmation de la titulature de

[728] BERNARD 2000 : portrait indirect, p. 27 : « Le portrait indirect est autre chose que des paroles ou des actes du personnage. Il est le fil conducteur qui oriente notre propre perception des personnages. Le développement narratif est jalonné, chez les historiens, de repères précis, l'acteur, le lieu et le moment. Or il est rare que le nom d'un personnage ne soit pas accompagné d'une observation de l'auteur sur son caractère ou son comportement : ces indications, disséminées tout au long de la narration, finissent par tisser une toile (…) » ; portrait en actes, p. 57 : « pour faire revivre un personnage, il faut le montrer dans ses actes et ses paroles (…). C'est dans l'action que l'homme réalise ce qu'il est potentiellement ».

[729] Sur les différents traits de caractère de Sapor II, cf. DRIJVERS 2006, p. 53-54.

[730] Pour cette question, voir CHAUVOT 1998, p. 154.

[731] AMM. XVII, 5, 3 : *Rex regum Sapor, particeps siderum, frater Solis et Lunae*, titulature qui a déjà été évoquée plus haut, p. 81, et qui est la traduction en latin de *Saansaa peroz*. Cf. SABBAH, *ad loc.*, n. 236, p. 210 : « *Saansaa* est traduit par *rex regum* dans la titulature officielle de Sapor en XVII, 5, 3 et *peroz* est un nom royal ». Cf. également DEN BOEFT et al., *ad* AMM. XXIII, 6, 5, p. 137 : « Sapor gave himself this title in his letter to Constantius ».

la part du roi sassanide une attitude agressive[732]. En effet, Sapor II désigne Constance, alors empereur, par l'expression *Constantius Caesar*[733]. Cette attitude agressive nous semble davantage manifeste à la fin de la lettre lorsque Sapor pose un ultimatum à l'empereur romain en insistant sur le côté massif de l'attaque à laquelle il se livrera et sur son envergure[734].

Orgueil et vanité transparaissent dans la suite de la lettre, lorsque le roi sassanide se couvre lui-même d'éloges à travers l'association *splendor/*nombre de ses brillantes *uirtutes*[735]. Ils sont encore visibles dans d'autres passages des *Res Gestae* comme en témoignent les expressions suivantes utilisées pour évoquer Sapor II : *genuinus fastus* ; *in immensum se extollens* ou encore *latius se proinde iactans*[736]. On notera ici que ce trait de caractère a été mentionné par Ammien dans le cadre de la présentation du Perse type à laquelle il s'est livré dans la digression consacrée à la géographie et l'ethnographie de la Perse[737]. Il s'agit également d'un lieu commun que l'on retrouve dans la présentation des rois étrangers chez les historiens romains[738].

---

[732] CHAUVOT 1998, p. 155 : « Sapor sur le plan formel, avait fait preuve d'une attitude agressive par l'affirmation de sa propre titulature (…), face à une titulature volontairement inexacte et réductrice attribuée au destinataire romain ».

[733] AMM. XVII, 5, 3.

[734] AMM. XVII, 5, 8 : *Viribus totis accinctus, fortuna condicionumque aequitate spem successus secundi fundante, uenere quoad ratio siuerit festinabo* : « Je m'équiperai avec toutes mes forces, et puisque la Fortune et l'équité de mes conditions fondent mon espoir d'un résultat favorable, je me hâterai d'avancer aussi loin que la raison le permettra ». Cf. SABBAH, *ad loc*., n. 54, p. 174 : « L'ultimatum final contient une double menace : l'attaque sera massive (*uiribus totis*) et de grande envergure (*quoad ratio siuerit*) ».

[735] AMM. XVII, 5, 5 : *Haec me conuenit flagitare, (ne sit adrogans quod adfirmo) splendore uirtutumque insignium serie uetustis regibus antistantem* : « Puisque je surpasse – que cette affirmation ne passe point pour arrogante ! - les anciens rois par l'éclat et par le nombre de mes brillantes vertus ».

[736] AMM. XVII, 5, 2 : « **orgueil naturel** » ; XIX, 1, 4 : « immensément **orgueilleux** » ; XX, 7, 17 : « poussant encore plus loin sa **jactance** ».

[737] AMM. XXIII, 6, 80, cf. *supra*, deuxième partie, p. 133.

[738] Cf. à titre d'exemple : LIV. XXXVI, 8, 4 : *siue ab insita regibus uanitate ad consilium specie amplum* : « ou bien elle (*sc.* la décision d'Antiochus de faire recueillir les restes des Macédoniens tombés à Cynocéphales) était due à la vanité naturelle chez les rois qui échafaudent des plans paraissant vastes ».

- **Entêtement**

L'auteur des *Res Gestae* présente également Sapor II comme un roi à l'esprit conquérant certes, mais surtout animé par un désir obstiné d'accroître son royaume. Pour illustrer notre propos, nous mentionnerons l'existence d'un certain nombre de passages consacrés à ce trait. Un premier extrait a pour cadre la relation de l'échec des députés romains chargés de conclure la paix avec Sapor II pendant l'été 358 ; le roi y est présenté comme *obduriscens,* lorsqu'il s'entête à ne vouloir conclure la paix que si « sa souveraineté sur ces territoires était reconnue »[739]. Le second extrait, qui se situe juste avant l'offensive perse en Mésopotamie pendant l'été 359, est comme un écho au précédent puisque Sapor II y est présenté ainsi : *augendique regni cupiditate supra homines flagrans*[740]. Il en va de même dans le passage qui décrit l'acharnement du roi sassanide à vouloir reprendre la Mésopotamie en s'emparant des places fortes de Singare et de Bézabde au printemps 360, avec la reprise du même adjectif verbal *flagrans*, ou encore lors des négociations entre Sapor II et Jovien au cours desquelles le roi perse revendique inlassablement les terres de ses ancêtres[741].

- **Hypocrisie et perfidie**

La volonté de suprématie sans bornes du roi perse va de pair avec une hypocrisie qui se manifeste dans ses desseins. Ce dernier élabore des stratégies perfides pour arriver à ses fins. Un exemple parmi d'autres : Sapor II, lors du siège d'un fort romain, fait prisonnière l'épouse de Craugase, un haut dignitaire de Nisibe ; sa remise en liberté pourra, pense-t-il, être échangée contre la trahison de ce dernier[742].

---

[739] AMM. XVII, 14, 2.

[740] AMM. XVIII, 4, 1 : « **Brûlant** d'un désir surhumain d'étendre son royaume ».

[741] AMM. XX, 6, 1 : *Ardore obtinendae Mesopotamiae* ***flagrans*** : « **Brûlant** d'un désir d'autant plus ardent de conquérir la Mésopotamie » ; AMM. XXV, 7, 9 : *Petebat autem rex* ***obstinatius****, ut ipse aiebat* : « Le Roi exigeait **absolument** "ses biens" - selon ses propres termes - ».

[742] AMM. XVIII, 10, 1-3.

- **Croyance en l'efficacité des moyens divinatoires et autres sciences occultes typiquement perses**

La consultation des sages et des astrologues fait partie inhérente des préparatifs militaires perses. Ammien en fait état au moment où les troupes perses s'apprêtent à attaquer la cavalerie d'Ursicin en présentant Sapor II comme « associant à ses projets les Mânes infernaux et consultant sur l'avenir tous les moyens de divination »[743]. D'autres passages illustrent cette croyance, qu'ils concernent des sacrifices faits par le roi, destinés à fournir des entrailles de bon augure[744] ou l'attente de bons présages avant une offensive[745]. Opérations militaires et sciences occultes sont indissociables. La pratique divinatoire est l'un des aspects du pouvoir[746], étant entendu que le recours à ce genre de moyens est déjà attesté chez les ancêtres de Sapor II[747]. De fait, l'attitude du roi est conforme à ce que nous avons vu plus haut lors de l'étude de la digression d'Ammien sur la Perse et les Perses, dans laquelle il avait consacré un développement aux mages de Médie et à leur culte[748] ; l'auteur des *Res Gestae* avait également mentionné le fait que les Perses redoutaient les sciences occultes[749].

La deuxième étape de la construction du portrait de Sapor II correspond au moment où les hostilités ont été engagées. Ammien décrit cette fois-ci le

---

[743] AMM. XVIII, 4, 1 : *concilia tartareis manibus miscens, et praesciptiones omnes consulens de futuris*. Cf. SABBAH, *ad loc*., n. 159, p. 194-195 : « Le texte vise (…) les pratiques divinatoires des Mages ».

[744] AMM. XVIII, 7, 1 : sacrifice effectué en 359 par Sapor II et les rois qui l'accompagnent, au milieu d'un pont jeté sur l'Anzabe.

[745] AMM. XXI, 13, 2 : attente de Sapor II au-delà du Tigre jusqu'à ce que les présages lui permettent de faire mouvement.

[746] Cf. MARY 1995, p. 696.

[747] Cf. CHRISTENSEN 1944, p. 178.

[748] AMM. XXIII, 6, 32-36. Cf. *supra*, p. 139.

[749] Cf. AMM. XXIII, 6, 78. Cf. *supra*, n. 299, p. 133.

comportement du souverain sassanide en période de guerre. De nombreux traits de caractère sont mis en évidence dans ce contexte.

- **Témérité**

Ce trait de caractère apparaît clairement lors du siège d'Amida. Sapor II, bouleversé par les pertes subies par son armée, se précipite au combat. Il est la cilble de plusieurs tirs d'archers à cause de son escorte qui attire l'attention sur lui. Ammien précise que le fait même que le roi assiste au combat est inhabituel [750].

- **Joie consécutive aux succès militaires**

Si les succès militaires sont l'occasion pour le roi d'exercer sa cruauté sur les vaincus, Sapor II, à d'autres moments, laisse éclater sa joie. C'est ainsi qu'Ammien le présente durant le siège de la ville d'Amida comme « heureux » - *laetus* - d'avoir réduit les Romains à une pitoyable captivité[751]. La joie du roi perse apparaît aussi après la chute des places romaines de Singare et Bézabde, lorsqu'il est présenté comme « transporté d'une joie insolente » - *gaudio insolenti elatus*[752]. Les termes *laetus* et *gaudium* appartiennent au même registre.

- **Colère**

L'historien présente Sapor II comme un homme colérique. Nombreux sont les passages qui illustrent ce trait du caractère du roi. La colère apparaît par exemple clairement lors du siège d'Amida. Une première fois lors d'une tentative romaine pour le tuer : le roi y est présenté comme « débordant de colère et de ressentiment »[753]. Une deuxième fois après la chute d'Amida : sa prise par les

[750] AMM. XIX, 7, 8.

[751] AMM. XIX, 1, 1.

[752] AMM. XX, 7, 17.

[753] AMM. XIX, 8, 1 : ***Ira*** *et* ***dolore*** *exundans*.

troupes perses n'ayant pas suffi à calmer la colère de Sapor II en raison des pertes importantes qu'il a subies, Ammien a alors recours à des expressions très semblables à celle que nous venons de voir pour présenter à nouveau le roi en colère : derrière une apparente sérénité, il « bouillonne » au fond de son cœur pour reprendre les termes de l'historien - *aestuabat*-[754]. Les nombreuses pertes subies au cours du siège de Bézabde sont également pour Ammien une autre occasion de présenter le roi en colère, plus précisément « en rage » selon l'historien qui parle d'une *rabies regis* impossible à apaiser[755]. Enfin un dernier passage qui a pour cadre les luttes entre Perses et Romains pour l'Arménie et l'Hibérie, illustre également le tempérament colérique du roi perse, dépeint comme *ultra hominem efferatus*[756].

- **Cruauté**

La cruauté du roi perse se manifeste après ses victoires militaires mais aussi dans d'autres circonstances.

❖ **Après des victoires militaires**

Après avoir remporté la victoire, le roi des Perses fait preuve de cruauté à l'égard de ses ennemis. L'auteur des *Res Gestae* évoque ce trait à plusieurs reprises. La cruauté de Sapor II s'exerce sur les femmes et les enfants des forteresses de Renam et Busan[757]. Est donc d'autant plus remarquable le passage au livre XVIII, dans lequel des vierges, consacrées à un culte chrétien, furent

---

[754] AMM. XIX, 9, 9.

[755] AMM. XX, 7, 11.

[756] AMM. XXVII, 12, 11 : « envahi d'une rage surhumaine ».

[757] AMM. XVIII, 10, 2 : *Productae sunt adtonitae metu mulieres, et infantes matribus implicati, graues aerumnas inter initia tenerioris aetatis experti* : « Les femmes sont tirées des maisons, étourdies de frayeur, avec, accrochés à leurs mères, de jeunes enfants qui faisaient dès l'âge le plus tendre l'expérience cruelle du malheur ».

épargnées par le roi afin de se présenter sous un jour magnanime et de contrebalancer sa réputation de cruauté[758].

❖ Dans d'autres circonstances

Cette cruauté atteint des sommets au livre XXVII, lorsqu'Ammien relate le châtiment du roi Arsace, accusé de trahison. L'historien y met l'accent non seulement sur la perfidie du roi, déjà relevée plus haut, mais aussi sur sa cruauté : ayant réussi à capturer le roi Arsace par de subtiles manœuvres, il l'invite à un banquet et en profite pour l'emprisonner. Le texte d'Ammien fait état d'un châtiment cruel ; le roi Arsace a eu les yeux crevés puis a été torturé et tué[759].

Ce qui est sûr est que la cruauté est un trait que le roi partage avec son peuple. Nous avons vu qu'Ammien a évoqué ce comportement à propos du Perse en général au livre XXIII[760]. J.E. Bernard note à juste titre que « les figures de premier plan, indépendamment de leur personnalité propre, et des nuances qu'elle suppose, (…) reflètent d'abord les caractéristiques principales, ou supposées telles, de leur peuple »[761].

Ammien brosse donc le portrait d'un personnage incapable de maîtriser ses passions à travers sa vanité, sa témérité, sa colère ou encore sa cruauté. Y.A. Dauge nous semble avoir bien résumé la personnalité de Sapor telle qu'elle ressort du texte d'Ammien : « âme violente et enflammée, intelligence tortueuse, Sapor dépasse largement le type habituel du despote asiatique par une incommensurable volonté de puissance, un appétit de conquête "surhumain", une

---

[758] AMM. XVIII, 10, 4.

[759] AMM. XXVII, 12, 3 : *Eum* (…), *effossis oculis, uinctum catenis argenteis* (…) *exterminauit ad castellum* (…)*, ubi discruciatus ceciderat ferro poenali* : « On lui (*sc*. Arsace) creva les yeux, on le chargea de chaînes d'argent (…). Sapor le bannit dans une forteresse (…) où il fut torturé et exécuté par l'épée du bourreau ».

[760] Cf. *supra*, deuxième partie, p. 133.

[761] BERNARD 2000, p. 229.

perfidie sans égale ; il se signale aussi par sa cruauté, son arrogance, sa témérité »[762].

Nous remarquerons aussi pour notre part que l'image que donne Ammien du personnage du roi perse reprend à nouveau en grande partie des traits relevés dans la présentation du Perse type telle qu'elle s'est dégagée de la digression consacrée à la Perse[763]. Le personnage est en fait une représentation de son peuple. Nous rejoignons ici l'idée de J.E. Bernard, qui estime à juste titre que les rois étrangers sont des représentations de leurs peuples et que le portrait collectif, constitué essentiellement de lieux communs, se prolonge dans le portrait singulier. Inversement, le portrait individuel peut servir de base au portrait collectif[764].

Il est évident que les *Res Gestae* donnent une image négative et parfois complexe du roi perse. À ce moment de notre développement, il nous paraît indispensable de nous pencher sur l'image du roi des Perses dans le reste de la tradition romaine et dans la tradition arabo-persane, toujours dans l'optique de dégager l'originalité, s'il y a lieu, de la version d'Ammien.

c. Une technique du portrait originale par rapport à la tradition romaine autre qu'Ammien et la tradition arabo-persane

Les deux traditions, romaine et arabo-persane, répondent à deux conceptions différentes de l'écriture de l'histoire, encore plus de la présentation des figures royales.

---

[762] DAUGE 1981, p. 346.

[763] Cf. *supra*, p. 131-134.

[764] Cf. BERNARD 2000, p. 277 : « Les personnages étrangers sont avant tout les représentants de leurs peuples (…). Tantôt le portrait collectif, précisément parce qu'il est constitué de lieux communs, est prolongé dans le portrait singulier, tantôt c'est le portrait individuel qui, généralisé, sert de base au portrait collectif ».

- **La tradition romaine autre qu'Ammien**

Aucun des autres écrits grecs et latins cités dans l'inventaire des sources n'offre de témoignages de la même ampleur que les *Res Gestae*. Les œuvres qui relèvent de la tradition romaine n'ont, par ailleurs, pas accordé de véritable intérêt à l'ennemi perse. Les épisodes militaires qui mettent en scène les affrontements entre Perses et Romains sont mentionnés, mais simplement « au passage », dirons-nous en recourant à une expression familière, sans que l'auteur s'attarde sur les détails. Ce constat vaut pour la plupart des œuvres retenues. Ce qui est également assuré, est que le personnage même du roi perse Sapor II n'a pas eu le même traitement selon les différents écrits en notre possession.

Les passages qui traitent des Perses chez Eutrope sont très concis. Le siège d'Amida n'est même pas mentionné explicitement. L'auteur de l'*Abrégé d'histoire romaine* dit simplement que « Constance était occupé à faire la guerre aux Parthes »[765]. En relatant l'expédition de Julien en Perse, il se borne par ailleurs à rapporter succinctement la progression de l'armée romaine. Le nom même de Sapor n'est donc pas cité ; il n'y a pas, *a fortiori*, de portrait du roi.

Il en va de même pour le récit de la campagne de Julien fait par Zosime ; ce récit, bien que d'une ampleur considérable, ne mentionne à aucun moment le roi perse en tant que personnage pris individuellement[766].

Julien et Libanios en revanche nomment expressément Sapor II. Chez Julien par exemple, Sapor II apparaît sous différentes appellations : « le chef des barbares » ; « le Parthe » ou encore « le barbare ». Nous avons aussi pu relever certains traits de caractère mentionnés par l'auteur des *Discours*. C'est ainsi que Julien met en évidence la cruauté du roi sassanide après l'échec du siège de la ville de Nisibe et qu'il évoque le châtiment des chefs perses jugés incompétents par le roi sassanide. Il s'agit q'une pratique courante chez les rois d'Asie selon Julien[767].

---

[765] EVTR. X, 15, 1 : *Constantio Parthicis proeliis occupato*.

[766] Exemples : ZOSIM. III, 12, 3 ; 14, 1 ; 15, 4-5 ; 16, 3 ; 18, 3-6.

[767] IVL., *Or.* III, 66d : « **Le roi fait mettre à mort** un grand nombre de satrapes pour divers griefs (…). Car c'est assez **la coutume des barbares d'Asie** de faire retomber sur leurs sujets la cause de leurs défaites ».

Libanios, quant à lui, désigne Sapor II par l'expression « maître des Perses ». Il fait état de la colère de ce dernier suite à une défaite face aux Romains. Dans un passage du *Discours* LIX, le rhéteur mentionne la même pratique, déjà relevée plus haut chez Julien, à savoir la mise à mort de plusieurs chefs de l'armée perse. Dans ce même passage, Libanios rapporte enfin que le roi perse, dans un accès de chagrin, mais aussi, semble-t-il, de colère après une défaite, a arraché sa « superbe chevelure », objet de ses soins[768].

Comparée au contenu des *Res Gestae*, la tradition romaine n'a donc pas accordé autant d'importance au personnage de Sapor II que ne l'a fait Ammien. Chez la plupart des auteurs, l'évocation du roi perse se limite à une simple mention. Les indications relatives à ses traits de caractère sont plus rares. Les seules qui s'y rapportent figurent chez Libanios et Julien et sont identiques à celles présentes chez Ammien, notamment en ce qui concerne sa colère et sa cruauté. Nous avons pu en revanche en tirer des données qui sont absentes des *Res Gestae* : il s'agit de la mise à mort des satrapes perses et de la description de Sapor II s'arrachant les cheveux après la défaite qu'il a essuyée.

Nous nous proposons d'examiner la tradition arabo-persane à présent.

- **La tradition arabo-persane**

Les œuvres arabes et persanes sont plus intéressantes pour notre sujet puisque nous avons pu recenser plusieurs récits se rapportant au roi perse appelé, nous l'avons déjà dit, Schâpour dans la tradition arabo-persane[769]. Si ces récits présentent des analogies incontestables pour ce qui est de l'image de Sapor II, il n'en est pas moins vrai que, par moments, la relation des faits diffère. Au lieu de

---

[768] LIB., *Orat*. LIX, 118 : « Leur roi (*sc*. des Perses) (…) a détruit en l'arrachant sa **superbe chevelure**, naguère **objet de ses soins**, il se frappe la tête à coup redoublés et il gémit sur le meurtre de son fils, il gémit sur la perte de ses armées, il pleure sa terre vidée de ses paysans, sa décision est prise : **couper la tête de ceux qui ne lui ont pas offert le beau cadeau du succès sur les Romains** ».

[769] Cf. première partie, n. 80, p. 32.

passer ces écrits en revue séparément, nous avons pris le parti de dégager les éléments distinctifs du roi perse mis en exergue dans cette tradition.

- **Un roi cruel : « Sapor aux épaules »**

À la mort d'Hormidas II, Sapor II, qui n'était alors qu'un jeune enfant, fut élu roi. Cette situation suscita la convoitise des peuples voisins, Turcs, Romains et notamment Arabes voulant tous profiter de cette opportunité. Le pays fut voué aux massacres et aux dévastations. Les Arabes, en particulier, pillèrent le royaume. Tabari ne manque pas de rapporter les ravages causés par ces derniers. Dès que Sapor II fut en âge de faire la guerre, il rassembla son armée et décida d'attaquer ses ennemis. Son objectif premier fut de venger son peuple. Il parcourut donc le pays à la recherche des Arabes pour les persécuter. Sa vengeance fut sévère et sans pitié. Les récits persans et arabes relatent le supplice que le roi infligea à ses ennemis ; outre la peine de mort, il leur fit percer les épaules. Ce châtiment a été rapporté par Tabari sous la forme suivante : « Il attaqua les Arabes, et, partout où il trouva un Arabe, il le tua ou il lui fit percer les deux épaules »[770]. Le récit de Firdousi va dans le même sens, puisque, selon *Le Livre des Rois*, « il (*sc.* Sapor-Schâpour) défendit aux Arabes prisonniers de lui parler, et leur fit luxer les épaules de leurs deux bras ; le monde restait confondu d'une telle action, et les Arabes lui donnèrent le nom de Dhou'l Aktaf (maître des épaules), parce qu'il avait détaché du cou les épaules des Arabes »[771], d'où l'appellation « Schâpour aux épaules ». La tradition arabo-persane est unanime quant au sort réservé aux Arabes, puisque cet épisode a été également rapporté par Isfahani, Al-Thalibi ou encore Masoudi[772], voire, de manière allusive, par Al-Bikari, qui se limite à la simple

[770] TABARI, *Histoire des prophètes et des rois*, p. 309.

[771] FIRDOUSI, *Le Livre des Rois*, p. 435.

[772] ISFAHANI, *Dynasties des rois et des prophètes*, p. 47 ; AL-THALIBI, *Histoire des rois des Perses*, p. 512 et 517-520 ; MASOUDI, *Les prairies d'or*, p. 224-225.

mention du surnom de « Sapor aux épaules »[773], sans rapporter les circonstances qui lui ont valu cette appellation.

- **Une anecdote peu vraisemblable**

Les écrits persans et arabes sont très fertiles en anecdotes, dont la plus célèbre relate l'emprisonnement de Sapor II par un empereur romain et son évasion. Cette histoire comporte une trame générale commune, avec des variantes. Parmi les auteurs qui figurent dans notre corpus, seuls Al-Bikari et Al-Hamadani n'ont pas relaté cet épisode.

Sapor II, voulant connaître la ville de *Roum* et les intentions de l'empereur romain, appellé dans la tradition arabo-persane *Kaïsar*, sans plus de précision, pénétra en cachette dans la cité. Cependant, son ennemi, ayant eu connaissance de sa présence, le fit prisonnier[774]. Le châtiment qui fut réservé à Sapor II diffère selon les écrits. Chez Tabari, Masoudi et Al-Thalibi, le roi sassanide a été enveloppé dans une peau de bœuf[775]. La version de Firdousi, beaucoup plus développée que celles présentes chez les autres auteurs puisqu'elle s'étend sur une trentaine de pages, indique que Sapor fut enveloppé dans une peau non de bœuf mais d'âne[776].

L'évasion de Sapor II se fit grâce à une ruse. Là encore les versions divergent. Dans la tradition persane, en l'occurrence le récit de Firdousi, le roi a une jeune fille comme gardienne et c'est elle qui l'aide à s'enfuir, un jour de fête

---

[773] AL-BIKARI, p. 285. Sur les différents sens de l'expression « Sapor aux épaules », cf. CHRISTENSEN 1944, n. 2, p. 235 : « Nöldeke était d'avis que ce surnom (*sc*. "Sapor aux épaules") était à l'origine une épithète honorifique, "carré d'épaules", c'est-à-dire celui qui supporte des fardeaux extraordinaires de gouvernement. Cependant, Hamza Isfahani et les auteurs qui dépendent de lui ont donné le surnom dans la forme persane *hobah-sumba,* mot qui signifie exactement "celui qui transperce les épaules" ».

[774] Le récit de l'emprisonnement de Sapor II est attesté chez Firdousi, Tabari, Masoudi, Al-Thalibi et Hamza Isfahani.

[775] TABARI, *Histoire des prophètes et des rois*, p. 311. : « Le roi (*sc*. de Roum) fit apporter la peau encore humide d'un bœuf, et avec cette peau on enveloppa Schâpour depuis les pieds jusqu'au cou, ne laissant libre que la tête. Cette peau sécha sur lui, et il ne pouvait plus se remuer » ; MASOUDI, *Les prairies d'or*, p. 227 ; AL-THALIBI, *Histoire des rois des Perses*, p. 524.

[776] FIRDOUSI, *Le Livre des Rois*, p. 441.

où tout le monde est distrait, en utilisant du lait chaud pour adoucir la peau d'âne[777]. Tabari, Masoudi et Al-Thalibi rapportent un récit d'évasion différent de celui de Firdousi : Sapor II aurait retrouvé sa liberté grâce à d'autres prisonniers perses qui lui ont versé de l'huile dessus pour ramollir la peau de bœuf qui l'enveloppait[778].

Ayant réussi à s'échapper, Sapor II rassembla son armée et attaqua l'ennemi romain. Les Romains, ayant profité de la captivité du roi perse, avaient envahi la Perse et causé des dégâts importants. La vengeance de Sapor II fut cruelle. La tradition arabo-persane est unanime sur le fait que l'empereur, fait prisonnier avec d'autres Romains, resta en captivité des années durant lesquelles il fut forcé de reconstruire tout ce qui avait été détruit par ses troupes et de replanter tous les arbres arrachés[779]. Le châtiment de l'empereur romain n'est pas identique dans l'ensemble de la tradition arabo-persane. Chez Firdousi, « <le roi perse> fit fendre au Kaïsar les deux oreilles avec un poignard, lui perça le nez et y fit passer un morceau de bois comme la bride du chameau, en souvenir de la peau d'âne ; puis il fit attacher à ses pieds deux lourdes chaînes, et le bourreau le reconduisit en prison »[780]. Les autres auteurs de la tradition arabo-persane, à savoir Tabari, Masoudi, et Al-Thalibi, rapportent que l'empereur eut les talons coupés et fut renvoyé à son pays étant placé sur le dos d'un âne[781].

---

[777] ID., p. 443-445 : « La jeune fille demanda alors du lait chaud, en se cachant de tout le monde et en parlant tout bas ; à son retour dans sa chambre, elle prit une coupe et la plaça sur un feu ardent, puis elle la porta en secret chez Schâpour, sans en dire un mot à personne. Le ciel ayant tourné là-dessus pendant deux semaines, la peau s'amollit et Schâpour en sortit, le cœur plein de douleur, le corps couvert de sang ».

[778] TABARI, *Histoire des prophètes et des rois,* p. 311 : MASOUDI, *Les prairies d'or*, p. 227 ; AL-THALIBI, *Histoire des rois des Perses*, p. 525.

[779] TABARI, *Histoire des prophètes et des rois*, p. 312 ; FIRDOUSI, *Le Livre des Rois*, p. 401 ; MASOUDI, *Les prairies d'or*, p. 227 ; AL-THALIBI, *Histoire des rois des Perses*, p. 527.

[780] FIRDOUSI, *Le Livre des Rois*, p. 463. Firdousi allonge l'épisode en y ajoutant le récit d'un combat qui opposa le roi perse au frère du *Kaïsar*, désireux de venger l'empereur.

[781] TABARI, *Histoire des prophètes et des rois*, p. 312 ; MASOUDI, *Les prairies d'or*, p. 227 ; AL-THALIBI, *Histoire des rois des Perses*, p. 528

Le récit de Hamza Isfahani, pour sa part, se limite à la simple mention de la captivité du roi perse sans donner aucune précision relative à son châtiment ou à son évasion.

On notera que les différents récits n'apportent aucune indication sur l'identité de l'empereur romain en question. Comme nous n'avons aucun indice temporel, il nous est très difficile de situer cette histoire dans le temps, *a fortiori* de nous assurer de son authenticité. Les passages retenus, quoiqu'ils présentent des variantes, accordent une part importante au romanesque à travers la relation des exploits héroïques de Sapor II, qui apparaissent peu vraisemblables.

Mis à part ses qualités militaires, le roi sassanide Sapor II présente d'autres caractéristiques.

- **Un roi bâtisseur**

À l'image de son prédécesseur Sapor Ier, Sapor II est un roi bâtisseur. Les auteurs de la tradition arabo-persane se sont bornés à mentionner les nombreuses villes édifiées par ses soins. Cette donnée apparaît chez Isafahani, Al-Bikari, Firdousi, Masoudi ou encore Al-Thalibi[782].

Le Livre des Rois de Firdousi contient cependant une information curieuse : l'auteur y rapporte que Sapor II aurait fondé une ville exclusivement réservée aux captifs. Jusque là rien de surprenant puisque nous avons eu l'occasion de mentionner la déportation des prisonniers dans les régions les plus reculées de la

[782] ISFAHANI, *Dynasties des rois et des prophètes*, p. 47 ; AL-BIKARI, *Le livre des routes et des royaumes*, p. 286 ; FIRDOUSI, *Le Livre des Rois*, p. 473 : « Il (*sc*. Sapor II) fonda une (…) grande ville en Syrie, à laquelle il donna le nom de Pirouz-Schapour ; enfin il bâtit une (…) ville dans le district d'Ahwaz, et y construit un palais et un hôpital » ; MASOUDI, *Les prairies d'or*, p. 229 : « Ce fut Sapor qui fonda Nichapour (Nîsâbûr), au Khorassan, et d'autres villes dans le Fars et l'Irak » ; AL-THALIBI, *Histoire des rois des Perses*, p. 529 : « Sâboûr s'appliqua ensuite à élever des édifices et à fonder des villes. Il bâtit, dans l'Ahwâz, la ville de Khorra-Sâboûr (…) ; dans le Sawâd, la ville de Faïrouz-Sâboûr (…) ; dans le Khorâsân, Naïsâboûr (…) et dans l'Inde, Farschâboûr. Après avoir bâti des villes, il s'occupa principalement à creuser des canaux, à jeter des ponts de bateaux et à construire des ponts fixes, ainsi qu'à créer de nouveaux bourgs et de nouveaux villages ».

Perse en vue de les peupler. L'auteur de l'épopée persane fait néanmoins état d'un présent offert à ces prisonniers tous les ans[783].

Il est clair que les écrits persans et arabes présentent le roi Sapor II sous un angle autre que celui retenu par Ammien. Les différents écrits ne sont pas régis par les mêmes critères. Comme le remarque A. Al-Azmeh, « s'agissant des historiens arabes du Moyen Age, il convient de juger de leurs conceptions avec une certaine largeur de vue. Ceux-ci, en effet, n'ont jamais prétendu atteindre une quelconque véracité absolue dans leurs récits historiques »[784]. On ne s'étonnera pas de voir que la geste du roi perse prend le dessus sur les faits historiques proprement dits.

À première vue, la présentation du personnage de Sapor II dans les deux traditions, romaine et arabo-persane, semble donc très différente. Ammien et certains autres auteurs de la tradition romaine se sont intéressés au roi perse dans le cadre des affrontements militaires. Les différents passages qui ont trait à la question ont un point commun : ils mettent en scène un personnage colérique et cruel. La description du roi faite par Ammien est la plus élaborée. Elle touche aussi bien à son aspect physique qu'à son portrait moral.

La tradition arabo-persane, quant à elle, s'est attachée à décrire le personnage de Sapor II d'une manière autre. L'accent est mis sur sa geste et ses exploits guerriers, au détriment de la véracité des faits historiques. Les différents récits retenus sont fortement romancés et jalonnés d'anecdotes pour le moins surprenantes.

Par ailleurs, nous avons pu relever un trait de caractère qui apparaît aussi bien chez Ammien que chez d'autres auteurs faisant partie de la tradition romaine et de la tradition arabo-persane : il s'agit de la cruauté.

---

[783] FIRDOUSI, *Le Livre des Rois*, p. 473 : « Il (*sc.* Sapor II) y fit bâtir une ville pour les captifs et ne laissa aucune autre personne demeurer dans ce district (…). Schapour en fit le lieu de séjour de tous ceux à qui il avait fait couper les mains (…) et chacun reçut à chaque nouvel an une robe d'honneur ».

[784] AL-AZMEH 1986, p. 413.

L'étude de l'image de l'armée perse à laquelle nous nous sommes livrée dans le chapitre précédent a permis d'affirmer que la description d'Ammien présente une ambivalence puisqu'elle relève d'un registre à la fois technique et épique. Celle de ses chefs a mis en évidence l'art du portrait consommé qui est celui de l'auteur des *Res Gestae*.

II. LES PERSES EN ACTION OU L'ART DE LA NARRATION HISTORIOGRAPHIQUE

L'armée sassanide et ses chefs sont bien évidemment mis en situation lors de la relation des combats qui ont opposé Romains et Perses. Ce deuxième chapitre sera dès lors consacré aux Perses en action. Ce sera l'occasion pour nous de nous pencher sur la narration historiographique proprement dite. Nous nous attacherons dans un premier temps à examiner la mise en scène de l'ennemi sassanide faite par Ammien ; nous verrons qu'elle s'inscrit dans la tradition historiographique. Pour ce faire, nous nous livrerons à une comparaison systématique du texte d'Ammien avec le reste de la tradition romaine et arabo-persane. Dans un second temps, nous nous pencherons sur l'image des Perses telle qu'elle ressort du récit d'un certain nombre de batailles. Enfin, pour clore ce chapitre, nous aborderons les répercussions du comportement des Perses sur les Romains, à savoir la défaite de ces derniers.

1. Une mise en scène de type historiographique originale

Il ne saurait y avoir de narration historiographique d'un conflit et plus précisément d'une bataille sans l'évocation, pour commencer, du cadre dans lequel se déroule le combat. La compréhension du déroulement du récit est généralement étroitement liée à la présentation des données topographique et,

selon le cas, climatiques. Ammien ne déroge pas à cette règle et reste ainsi fidèle à la tradition historiographique romaine.

a. Le cadre des combats

Si Ammien a consacré une digression entière à la géographie de la Perse, il ne s'est pas moins attaché à décrire également ce pays dans le cadre de la narration même des conflits romano-perses. Une chose est sûre, la présence de l'armée romaine dans ce territoire est placée sous le signe du danger. Des éléments qui figuraient dans la digression consacrée à la Perse, seuls quelques-uns en effet sont retenus par Ammien lorsqu'il s'agit d'évoquer le cadre dans lequel l'armée perse et ses chefs évoluent. Un premier groupe de données relève de la nature : il s'agit du climat, de la faune et de la flore perses. Le second, quant à lui, comprend des constructions édifiées par la main de l'homme : ce sont principalement les places fortes. Nous nous proposons à présent d'examiner en détail les caractéristiques du territoire perse présentées par Ammien dans son évocation du conflit militaire.

- **Un cadre hostile à l'ennemi**

Un premier constat s'impose : le décor est austère, aux antipodes du tableau paradisiaque dressé dans l'excursus, tant par le climat que par son caractère menaçant. Les pages qui suivent traiteront du climat, premier élément hostile aux Romains, ainsi que d'un certain nombre d'obstacles naturels autres, notamment la présence des fauves.

- **Un climat hostile**

Ce point a déjà été mentionné incidemment dans la deuxième partie de notre travail lorsque nous avons recensé les données fournies par Ammien concernant l'image de la Perse dans la digression qu'il consacre au pays[785]. Nous y

[785] Cf. *supra*, p. 106.

avons relevé que l'historien a mentionné le fait que certaines régions de la Perse ne jouissaient pas d'un climat agréable ; cependant sur un total de dix-neuf provinces décrites, seules quatre d'entre elles, à savoir la Parthie, la Margiane, l'Hyrcanie et le pays des Saces, présentaient cette caractéristique. La relation de l'avancée des troupes romaines face aux Perses est en revanche quasi systématiquement marquée par la rigueur du climat ambiant. C'est ce que montre le tableau qui suit, dans lequel nous avons reporté les principaux passages qui ont trait à cet aspect.

Date	Texte	Traduction
Été 359	AMM. XVIII, 7, 5 : *At ubi **solis radiis exarserit tempus**, in regionibus **aestu ambustis uapore sideris** et **magnitudine culicum** agitantur, quorum examinibus per eas terras referta sunt omnia.*	AMM. XVIII, 7, 5 : « Mais quand les **rayons du soleil** ont rendu la **température brûlante** en ces contrées **consumées par la canicule**, ils (*sc*. les lions) sont victimes de la **chaleur de l'astre** et du **pullulement des moustiques** dont les essaims emplissent toute la région ».
Juillet - octobre 359	AMM. XIX, 8, 8 : *Et quia per **aestum arida siti reptantes**.*	AMM. XIX, 8, 8 : « À cause de la **chaleur**, nous **marchions lentement**, **desséchés** par la **soif** ».
Avril 363	AMM. XXIV, 4, 17 : ***aestus** in meridiem **crescens, efferuescente uaporatius sole** ;* (…) ***fatigatos** et **sudore perfusos**.*	AMM. XXIV, 4, 17 : « **la chaleur croissante** de midi, sous **l'ardeur d'un soleil** plus **brûlant** ; (…) **las et baignés de sueur** ».
	AMM. XXIV, 8, 3 : *Eo etiam ad difficultatem accedente negotii, quod per eas terras **uapore sideris calescentes muscarum et culicum multitudine** referta sunt omnia, earumque uolatu dies et astrorum*	AMM. XXIV, 8, 3 : « À la difficulté de l'entreprise venait encore s'ajouter le fait que, sur ces terres **échauffées par l'ardeur de l'astre**, tout est rempli de **myriades de**

	noctu micantium facies ***obumbratur****.*	**mouches et de moustiques**, dont le vol **obscurcit** le jour et la face des étoiles scintillant dans la nuit ».
Juin - juillet 363	AMM. XXV, 3, 10 : ***aestus calescens***	AMM. XXV, 3, 10 : « **la chaleur croissante** »
	AMM. XXV, 8, 6 : *In regionibus* ***aridis*** *nec* ***aquam*** *inueniri posse praeter* ***salsam at faetidam****, nec ad uictum aliquid nisi abrotonum et absinthium et dracontium, aliaque* ***herbarum*** *genera* ***tristissima****.*	AMM. XXV, 8, 6 : « On ne peut trouver dans ces régions **desséchées** qu'une **eau saumâtre et fétide**, et, pour seule nourriture, de l'aurone, de l'absinthe et de la serpentaire, et autres espèces de **plantes fort amères** ».
	AMM. XXV, 7, 14 : ***potus inopia premebamur*** *et* ***cibi****.*	AMM. XXV, 7, 14 : « <nous étions> **accablés** par le **manque de boisson et de nourriture** ».

Les passages que nous avons recensés présentent un certain nombre de constantes. Tout d'abord la présence d'un réseau lexical relatif à la canicule, à savoir les substantifs *radii* (*solis*), *aestus* et *uapor* (*sideris*), eux-mêmes renforcés par des adjectifs tels que *aridus* ou des participes présents du type *crescens* ou encore *efferuescen*s. La deuxième constante est incontestablement la présence des mouches et surtout des moustiques, étroitement liés à la chaleur qui sévit en ces contrées. Leur pullulement est mis en évidence par les termes *magnitudo* et *multitudo* et, de manière plus imagée, par l'emploi du verbe *obumbro*.

Ces conditions climatiques ont un effet incontestable sur les soldats. C'est ainsi que l'armée romaine est en proie à la soif mais aussi à la faim en raison de la quasi absence de végétation comestible, liée à ces rudes conditions[786]. C'est ce que montre le recours au participe présent *reptantes*, l'adjectif *fatigati* ou encore

[786] ELLIOTT 1983, p. 126 : « The Romans suffered from unendurable hunger » ; p. 127 : « The army returned home by other routes, suffering from lack of food and water ».

l'expression *sudore perfusus*. Tout se passe comme si seule l'armée romaine souffrait de ce climat extrême ; le texte des *Res Gestae* ne fait aucune mention de l'effet produit par ces conditions climatiques sur l'armée perse.

De fait, en décrivant l'effet des conditions climatiques sur les soldats, Ammien ne fait que reprendre un lieu commun de la tradition historiographique. C'est ainsi que Tite-Live évoque le froid et ses effets lors de sa relation de la traversée des Alpes par l'armée d'Hannibal au livre XXI de l'*Ab Vrbe Condita* : verglas - *uia lubrica* -, chute de neige - *niuis casus* -, vent - *uentus* - et pluie - *imber* - sont abondamment mentionnés tout au long du récit[787].

La rigueur du climat perse n'est pas le seul élément qui fait difficulté aux soldats romains et par voie de conséquences favorise les Perses, accoutumés à évoluer dans un tel environnement. Le territoire qui sert de cadre aux affrontements est également présenté comme menaçant et dangereux pour les Romains.

- **Un territoire menaçant et dangereux**

Le territoire perse, de par sa configuration même, est incontestablement présenté comme menaçant et rempli de dangers. C'est ainsi qu'Ammien, en évoquant une mission romaine au printemps de 359, décrit les lieux comme « sauvages et solitaires »[788]. Quelques années plus tard, au cours de l'offensive de Julien en Perse en 363, l'historien parle de cavités « perfides et sombres comme il y en a tant dans ces pays »[789]. On ne manquera pas de relever cependant que ces

[787] Exemples : verglas : LIV, XXI, 36, 7 : *Taetra ibi luctatio erat, uia lubrica non recipiente uestigium et in prono citius pedes fallente* : « Là on vit les hommes se débattre dans d'effroyables difficultés : le verglas n'offrant aucune prise au pied et le faisant glisser d'autant plus vite que le terrain était en pente » ; chute de neige : LIV. XXI, 35, 6 : *Fessis taedio tot malorum niuis etiam casus* (…), *ingentem terrorem adiecit* : « Ils (*sc*. les soldats carthaginois) étaient épuisés et découragés par tant de souffrance quand une chute de neige (…) vint, en plus de tout cela, leur causer de très vives frayeurs » ; vent et pluie : LIV. XXI, 58, 3 : *Vento mixtus imber cum ferretur in ipsa ora* : « La pluie, mêlée au vent, les fouettait en plein visage ».

[788] AMM. XVIII, 7, 2 : *loca* (…) *deserta et sola*.

[789] AMM. XXIV, 4, 29 : *fallaces foueae et obscurae*, *quales in tractibus illis sunt plurimae.*

indications sont relativement peu nombreuses. C'est un point sur lequel Ammien se distingue incontestablement de ses prédécesseurs. Alors que ces derniers mettaient largement l'accent sur la « nature des lieux » - *loci natura* - dans lesquels se déroulait une bataille[790] ou qui étaient jugés propices pour y établir un camp[791], les indications concernant la topographie sont nettement moins nombreuses chez Ammien et en tout cas réduites à des remarques incidentes.

Si le caractère menaçant du cadre apparaît à travers quelques rares commentaires explicites, il transparaît aussi à travers l'évocation de la présence de fauves et autres bêtes sauvages qui sont là en abondance. Mentionnés dans la digression consacrée à la description de la Perse au livre XXIII, ces animaux sont évoqués à plusieurs reprises dans le récit proprement dit. Au livre XVIII, Ammien parle par exemple de la destruction par le feu des champs de blé par les soldats romains, action qui a pour conséquence la mort d'un grand nombre de fauves ; l'épisode est l'occasion, pour l'historien, de revenir sur le caractère sauvage de ces animaux[792]. Ammien les évoque encore lors de la campagne de Julien : l'armée

---

[790] Exemples : LIV. XXI, 54, 1 : *Erat in medio riuus praealtis utrimque clausus ripis et circa obsitus palustribus herbis et quibus inculta ferme uestiuntur, uirgultis uepribusque* : « Il y avait, dans l'espace qui les (*sc.* les deux armées) séparait, un ruisseau encaissé entre des rives abruptes et dont le pourtour était recouvert d'herbes des marais et de la végétation propre, en général, aux lieux incultes, buissons et broussailles » ; TAC., *Hist*. III, 171 : *Iuuit locus, artiore illic uia et fracto interfluentis riui ponte, qui incerto alueo et praecipitibus ripis fugam impediebat* : « Le terrain les y aida : la route en cet endroit devenait plus étroite, le pont du ruisseau qui la traversait était rompu ; le fond en était mouvant et les bords escarpés, ainsi la fuite devenait impossible ».

[791] Exemples : CAES., *B.G*. II, 18, 1-2 : *Loci natura erat haec, quem locum nostri castris delegerant. Collis ab summo aequaliter decliuis ad flumen Sabim, quod supra nominauimus, uergebat. Ab eo flumine pari accliuitate collis nascebatur aduersus huic et contrarius, passus circiter ducentos infimus apertus, ab superiore parte siluestris, ut non facile introrsus perspici posset* : « La configuration du terrain que les nôtres avaient choisi pour le camp était la suivante. Une colline toute en pente douce descendait vers la Sambre, ci-dessus nommée ; en face, de l'autre côté de la rivière naissait une pente semblable, dont le bas, sur deux cents pas environ, était découvert, tandis que la partie supérieure de la colline était garnie de bois assez épais pour que le regard y pût difficilement pénétrer » ; SALL., *Iug*. XCVIII, 3 : *Tum Marius ex copia rerum consilium trahit, atque uti suis receptui locus esset, collis duos propinquos inter se occupat, quorum in uno castris parum amplo fons aquae magnus erat, alter usui opportunus, quia magna parte editus et praeceps pauca munimenta quaerebat* : « Alors Marius prend conseil des circonstances, et pour assurer une retraite à ses troupes, il s'empare de deux collines proches l'une de l'autre, dont l'une, trop petite pour asseoir un camp, possédait une source abondante, et l'autre offrait une position plus avantageuse pour camper, car étant fort élevée et escarpée en grande partie, elle exigeait peu de retranchement ».

[792] AMM. XVIII, 7, 4-5.

romaine, au cours de son avancée en terre perse, découvre une résidence royale où sont hébergés des animaux destinés aux plaisirs du roi : « lions à crinière, sangliers aux défenses pointues, ours d'une férocité plus que sauvage - comme ils le sont en Perse -, et autres bêtes féroces »[793]. Le texte d'Ammien est explicite ; férocité et sauvagerie sont indissociables. Le récit de l'avancée des troupes romaines en terre perse en 363 au livre XXIV fait état des dispositions prises par les soldats qui « s'avançaient ensemble afin de déjouer par leur formation serrée les attaques féroces des lions »[794].

Du développement qui précède, il nous semble possible de dégager deux lignes directrices. D'abord, le cadre des affrontements est exclusivement hostile ; nous sommes bien loin de l'image quasi paradisiaque de la Perse faite par Ammien dans la digression géographique consacrée à ce pays. Ensuite, les effets du cadre sur les belligérants sont vus uniquement du point de vue romain ; tout se passe comme si les Perses n'y étaient pas sensibles.

Les éléments qui relèvent de la nature ne sont cependant pas les seuls obstacles auxquels les Romains ont été obligés de faire face. Ceux qui sont dus à la main de l'homme, à l'image des places fortes perses, en sont la preuve.

- **Des places fortes bien défendues**

Ammien, en relatant la campagne de Julien en Perse durant l'été 363, a mis en scène des affrontements militaires dont certains se situent en territoire découvert et d'autres lors de sièges de villes perses. Les troupes romaines ont réussi, non sans peine il est vrai, à assiéger certaines places fortes puis s'en emparer : c'est le cas des villes fortifiées de Thilutha, Pirisabora, Mahozamalcha et Ctésiphon. Elles présentent des caractéristiques communes, que nous allons dégager à présent en vue de faire ressortir la difficulté de la tâche romaine.

[793] AMM. XXIV, 5, 2.

[794] AMM. XXIV, 8, 5.

- **Des positions élevées naturellement inaccessibles**

Ammien met l'accent sur le fait que certaines places fortes sont naturellement inaccessibles de par leur position élevée. Tel est le cas de Thilutha et de Ctésiphon. L'auteur des *Res Gestae* mentionne ainsi que Thilutha « se dresse à une hauteur assez vertigineuse et se trouve, alentour, retranchée par la puissance de la nature comme par la main de l'homme »[795]. Il en va de même de Ctésiphon, dont la hauteur des tours atteignait « le niveau naturellement élevé de l'éminence rocheuse sur laquelle se dressait la citadelle »[796]. L'emploi de termes comme *uertex*, *altitudo* ou encore *immensus* est intéressant à cet égard.

Mis à part sa position élevée, la place de Ctésiphon présente une deuxième caractéristique : elle est difficilement accessible à cause des rochers et des précipices qui l'entourent. Ammien la décrit en ces termes : *Nam accessus undique rupibus anfractu celsiore discissis flexuosisque excessibus ob periculum anceps adeundi copiam denegabat*[797].

Une fois les difficultés naturelles du terrain franchies, les Romains ont dû par ailleurs faire face à des constructions très solides.

- **Des constructions solides**

Les défenses du royaume perse reposent sur deux éléments essentiels : l'organisation de l'armée, point auquel nous avons consacré un développement entier, et son réseau de places fortes. Ammien, pour mettre l'accent sur le caractère solide des constructions de certaines villes fortifiées, procède de trois manières.

---

[795] AMM. XXIV, 2, 1 : … *locum inmenso quodam uertice tumescentem, et potestate naturae uelut manu circumsaeptum humana.*

[796] AMM. XXIV, 4, 10 : *Maxime quoniam turres, crebritate et altitudine formidandae, montem saxeum arcis naturaliter editum aequabant.*

[797] AMM. XXIV, 4, 10 : « Car l'accès de la place était interdit par des approches dangereusement scabreuses : ce n'étaient, de toutes parts, que rocs coupés de précipices aux replis très escarpés, et défilés sinueux ».

La première consiste dans le recours à des adjectifs et expressions qui suggèrent la solidité ; il s'agit de *minae murorum* - des « murs menaçants » - et *esse tutius* - « être en sûreté » - à propos des murs de Pirisabora, ainsi que de *ualidus* - « puissant » - pour ceux de Mahozamalcha[798].

La seconde apparaît dans les descriptions détaillées des murailles puisqu'Ammien insiste sur les matériaux utilisés pour les édifier : l'historien signale ainsi que les murs sont faits à partir de bitume et de briques cuites, synonymes de solidité par rapport à la brique séchée, à propos de Pirisabora[799].

La troisième est la mention du fait que certaines places fortes possèdent une double enceinte ; c'est le cas de Ctésiphon par exemple[800]. Autant de facteurs qui rendent ces forteresses quasi inexpugnables.

L'insistance sur le caractère solide des fortifications est, lui aussi, un élément fréquent dans la tradition historiographique. On songera par exemple au long développement consacré par Tite-Live à la description de la place de Sagonte au livre XXI de l'*Ab Vrbe Condita*, ou à celui de César à propos d'Avaricum[801].

Le cadre sert à situer les affrontements. C'est au déroulement des affrontements proprement dits que nous allons donc tout naturellement nous attacher à présent.

---

[798] Pour *minae* et *tutius* : XXIV, 2, 12 ; *ualidus* : XXIV, 4, 1

[799] AMM. XXIV, 2, 12. Sur ce passage, cf. BIDEZ 1965, p. 323 : « Les assiégés (*sc*. les Perses) se réfugièrent dans leur citadelle, défendue par un rempart de briques cuites cimentées avec du bitume, genre de construction dont rien ne dépasse la solidité ».

[800] AMM. XXIV, 4, 10.

[801] LIV. XXI, 7, 4-9 ; CAES., *B.G.* VII, 23.

b. La narration des événements[802]

Les récits de bataille qui relèvent du genre historiographique obéissent à un certain nombre de règles qui touchent à la compréhension du déroulement des combats, à savoir les descriptions topographiques, les effectifs et la qualité des troupes en présence, la psychologie des généraux et combattants[803]. Si on excepte le fait que les indications topographiques sont relativement limitées, la mise en scène de l'armée sassanide faite par Ammien est conforme à cette conception de l'historiographie, l'auteur des *Res Gestae* recourant à des procédés du récit dit « pragmatique »[804]. De fait, le récit de bataille chez Ammien suit un plan immuable : d'abord le moment qui précède les affrontements ou entrée en scène de l'ennemi, puis le déroulement des combats proprement dits, avec au passage quelques indications d'ordre topographique, numérique ou tactique. C'est ce que nous nous proposons de voir à présent.

- **Entrée en scène**

Nous avons vu dans les pages qui précèdent que l'apparition de l'armée sassanide est souvent associée à des motifs épiques. Cependant, la description de cette apparition relève d'autres procédés. Nous allons les passer en revue.

- **Indications temporelles**

Parmi les procédés figurent d'abord les indications temporelles. Ces expressions ont trait au moment qui précède immédiatement l'entrée en scène

[802] Sur les différentes phases du déroulement d'un combat chez Ammien, cf. BITTER 1976.

[803] NAUDE 1958, p. 92 ; FOUCHER 2000, p. 387.

[804] FOUCHER 2000, p. 385 : « Le récit pragmatique tout d'abord s'attache principalement à faire comprendre l'attention portée à la topographie, à la tactique, le déroulement et l'issue des combats ».

des soldats perses ; elles correspondent logiquement pour la plupart au lever du jour[805]. Nous avons recensé les principales expressions. Elles sont de deux types.

Les premières, peu nombreuses, peuvent être considérées comme des motifs épiques puisqu'elles présentent un caractère poétique. Nous avons eu l'occasion de mentionner certaines d'entre elles un peu plus haut dans le cadre de la présentation épique de l'armée[806]. Nous nous proposons à présent de les recenser dans leur globalité.

Contexte	Texte	Traduction
Siège d'Amida	AMM. XIX, 1, 2 : *luce etiam tum dubia*	AMM. XIX, 1, 2 : « la lueur encore douteuse de l'aube »
	AMM. XIX, 7, 2 : *exsiliente lucifero*	AMM. XIX, 7, 2 : « dès que surgit l'étoile du matin »
	AMM. XIX, 7, 3 : *albescente iam luce*	AMM. XIX, 7, 3 : « au lever du l'aube »
	AMM. XIX, 8, 1 : *nitescente iam luce*	AMM. XIX, 8, 1 : « dès le premier éclat du jour »

Il est clair que ces expressions rappellent fortement celles présentes chez Virgile ou encore chez Ovide[807].

Les secondes, plus nombreuses dans les *Res Gestae*, ne présentent pas de valeur poétique et sont de simples indications temporelles servant de repères qui structurent le texte d'Ammien et marquant ainsi le début des combats.

Contexte	Texte	Traduction
Siège d'Amida	AMM. XIX, 1, 7 : *cum prima lux aduenisset*	AMM. XIX, 1, 7 : « aux premières lueurs de l'aube »
	AMM. XIX, 2, 12 : *priusquam lux*	AMM. XIX, 2, 12 : « avant

[805] AMM. XVIII, 6, 22 ; XVIII, 8, 4 ; XIX, 7, 3 ; XXIV, 2, 5.

[806] Cf. *supra*, p. 245-250.

[807] Cf. BITTER 1976, p. 55.

	occiperet	l'apparition de la lumière »
Siège de Singare	AMM. XX, 6, 3 : *matutinae lucis exordio*	AMM. XX, 6, 3 : « aux premiers feux du matin »
Siège de Bézabde	AMM. XX, 7, 5 : *ante alterius lucis*	AMM. XX, 7, 5 : « avant le point du jour suivant »
Campagne de Julien	AMM. XXIV, 2, 5 : *primo lucis exordio*	AMM. XXIV, 2, 5 : « à la pointe du jour »
	AMM. XXV, 1, 1 : *ubi* (….) *primum dies inclarauit*	AMM. XXV, 5, 1 : « aussitôt que le jour commença de luire »

Qu'elles soient épiques ou au contraire ne présentent aucune valeur poétique, une chose est sûre : les indications temporelles utilisées par Ammien sont marquées par le souci de la recherche de la *uariatio*. L'auteur des *Res Gestae* multiplie les expressions et cherche ainsi à produire un effet stylistique lui permettant, la plupart du temps, d'éviter la répétition, d'autant plus que certaines d'entre elles se suivent dans le texte ; c'est le cas par exemple des indications relevées en XIX, 7, 5 et 6.

Ces expressions sont typiques de l'historiographie en général. Pour en rester aux historiens antérieurs auxquels nous nous référons tout au long de notre travail, on relèvera par exemple que César utilise très fréquemment les expressions *prima luce* et *postridie eius diei*[808] et que Salluste recourt souvent à la tournure *ubi lux aduentabat*[809].

Si ce bref examen met clairement en évidence l'inscription d'Ammien dans la tradition historiographique, il n'en demeure pas moins qu'il s'en distingue et ce à plus d'un titre. Les tableaux élaborés un peu plus haut montrent non seulement le nombre important de ces indications mais aussi leur diversité et le souci de la *uariatio* déjà relevé. À la différence des autres historiens, Ammien recourt à des tournures poétiques habituellement employées dans l'épopée.

[808] Exemples : CAES., *B.G*. I, 22, 1 : « au point du jour » ; IV, 13, 4 : « le lendemain au matin ».

[809] Exemple : SALL., *Iug*. XCIX, 1 : « vers le point du jour ».

Après cet inventaire consacré aux indications temporelles, nous allons nous attacher à relever les principales indications spatiales présentes dans les *Res Gestae*.

- **Les indications spatiales ou teichoscopie**[810]

La teichoscopie apparaît chez Ammien dans les passages où il est question de l'apparition de l'armée perse. Nous avons noté au premier chapitre que la présentation de l'armée perse relevait du registre épique chez Ammien ; à présent, nous allons nous intéresser à la mise en scène de l'ennemi sassanide en tant que procédé historiographique. En raison du nombre important des passages dans lesquels cette mise en scène intervient, nous opterons, une fois de plus, pour un tableau afin de présenter les passages concernés.

Contexte	Texte[811]	Traduction
Siège d'Amida	AMM. XVIII, 6, 22 : ***Cernebamus*** *terrarum omnes ambitus* ***subiectos,*** *quos orizontas appellamus, agminibus oppletos innumeris*.	AMM. XVIII, 6, 22 : « **Nous distinguions** toute l'étendue des terres **que nous dominions** - ce que nous appelons horizon - couverte d'armées innombrables ».
	AMM. XVIII, 8, 4 : ***Ab alta quadam specula*** *radiantium armorum splendore* ***perstricti***.	AMM. XVIII, 8, 4 : « **Nous sommes frappés depuis un point d'observation élevé** par l'éclat des armes rayonnantes ».
	AMM. XIX, 1, 2 : *Vniuersa quae* ***uideri*** *poterant armis stellantibus coruscabant, ac ferreus equitatus campos oppleuit et colles*.	AMM. XIX, 1, 2 : « Toute l'étendue **visible** resplendissait d'armes scintillantes et une cavalerie bardée de fer recouvrit plaines et collines ».
	AMM. XIX, 2, 2 : *Corusci globi*	AMM. XIX, 2, 2 : « Les masses

[810] Le terme est pris ici au sens propre, à l'instar de ce qu'a fait SALMON 2002, p. 70, à savoir « vue du mur » et non au sens qu'il a pris dans la dramaturgie. Pour le sens que le mot a au théâtre, voir P. PAVIS, *Dictionnaire du théâtre*, Paris, A. Colin, 2002, p. 346. Sur le thème épique de la teichoscopie, cf. MINICONI 1981, p. 71-91.

[811] Les éléments en gras sont traités dans le développement qui suit immédiatement le tableau. Les mots en gras soulignés seront exploités à la p. 290, à propos du réseau lexical de la perception.

	turmarum impleuerunt cuncta quae ***prospectus*** *humanus potuit undique contueri*.	éclatantes des escadrons recouvrirent toute l'étendue que pouvait embrasser **le regard** humain ».
	AMM. XIX, 2, 12 : *Vnde longe ac late* ***prospici*** *poterat campis et conuallibus nihil praeter arma micantia ferarum gentium demonstrantibus*.	AMM. XIX, 2, 12 : « Les plaines et les vallées sur toute la distance et l'étendue **visible** offrent pour tout spectacle les armes miroitantes de ces peuples sauvages ».
	AMM. XIX, 7, 3 : *Ferrea munimenta membrorum* ***caelum omne subtexunt densitate***.	AMM. XIX, 7, 3 : « **Apparaissent** des hommes cuirassés de fer, en ordre si serré qu'ils **voilent la vue du ciel** ».
	AMM. XIX, 7, 6 : *Lux nobis maestissima, Persarum manipulos formidatos* ***ostentans****, adiectis elephantorum agminibus* (…) *nihil humanae mentis terribilius* ***cernunt***.	AMM. XIX, 7, 6 : « Se lève pour nous un jour sinistre puisqu'il nous **découvre** les bataillons redoutables des Perses, soutenus par des files d'éléphants qui sont (…) **la vue** la plus terrible pour l'esprit des hommes ».
Campagne de Julien	AMM. XXV, 1, 1 : ***Inclaruit****, radiantes loricae limbis circumdatae ferreis, et corusci thoraces, longe prospecti, adesse regis copias indicabant.*	AMM. XXV, 1, 1 : « On **vit** rutiler au loin les armures cerclées de fer, et étinceler les cuirasses, qui signalaient la présence des troupes du roi ».
	AMM. XXV, 1, 11 : *Prope lucis confinia inmensa Persarum* ***apparuit*** *multitudo*.	AMM. XXV, 1, 11 : « Aux environs de l'aube, **apparaît** une foule immense de Perses ».

Le tableau fournit un certain nombre de renseignements.

Tout d'abord, il montre qu'Ammien s'est attaché à décrire l'apparition de l'armée perse selon deux points de vue au sens propre du terme. Le premier de ces points de vue, qui est le plus fréquent, consiste à présenter l'ennemi perse depuis un point situé en hauteur ; sont concernés les passages relevés en XVIII, 6, 22 et XVIII, 8, 4, qui ont pour cadre les hautes montagnes entourant la ville d'Amida et servant de point de surveillance ; entrent également dans cette catégorie les extraits figurant en XIX, 1, 2 ; XIX, 2, 2 ; XIX, 2, 12 ; XIX, 7, 3 et XIX, 7, 6, qui mettent en scène, quant à eux, l'apparition des troupes perses repérées du haut des remparts d'Amida. Le second point de vue consiste à fournir des indications « à l'horizontale » lors de la bataille menée par Julien dans la plaine en

363 ; ce dernier cas de figure apparaît dans deux de nos extraits, à savoir en XXV, 1, 1 et XXV, 1, 11. Des points de vue similaires, à savoir la vue d'un point situé en hauteur, apparaissent fréquemment chez les prédécesseurs d'Ammien ; nous en donnons juste un exemple emprunté à Tite-Live: « quand il (*sc*. Philippe) arriva au sommet de la montagne et qu'il vit (…) que le combat s'était déroulé à cet endroit »[812] .

Ce même tableau nous paraît par ailleurs permettre de dégager une deuxième caractéristique, à savoir une nouvelle fois le recours à la *uariatio*. L'auteur des *Res Gestae* met en effet l'accent sur le nombre important des effectifs perses par le biais d'expressions hyperboliques désignant l'étendue visible couverte par les troupes ennemies. De données chiffrées en revanche, comme nous l'avons déjà relevé, il n'y en a guère, au contraire de ce qu'on trouve dans la tradition historiographique antérieure.

- **Réseau lexical de la perception**

Le tableau que nous avons établi plus haut est révélateur d'un autre trait : l'historien recourt à un important réseau lexical qui touche à la perception. Ce réseau apparaît à travers les termes mis en caractère gras et soulignés dans notre tableau. On relèvera l'emploi récurrent des verbes signifiant « voir », à savoir c*erno, prospicio* ou encore *uideo*[813]*,* « apparaître » comme *appareo* et *inclaresco*, qui a ici un sens inhabituel dans la littérature latine, à savoir « devenir clair, brillant »[814]. Appartiennent aussi au même registre les verbes *perstringo* ou *subtexo*, verbe utilisé en poésie et qui, par son sens propre de « couvrir d'un tissu »[815], implique une allusion à la vue.

---

[812] LIV. XXXIII, 8, 9 : *ut in iugum euasit et* (…) *proelium eo loco* (…) *uidit.*

[813] Pour la signification de *cerno* et *prospicio*, cf. *Th.L.L.*, s. v. *cerno*, vol III, col. 863, l. 69 ; s. v. *prospicio*, vol. X^2, col. 2218, l. 70. Voir également *O.L.D.*, s. v. *cerno*, *prospicio* et *uideo*, p. 302, 1501-1502 et 2058-2060.

[814] Pour la signification d'*appareo* et *inclaresco*, cf. *Th.L.L.*, s.v. *appareo*, vol. II, col. 259, l. 8 ; s. v. *inclaresco*, vol. VII^2, col. 636, l. 75. Cf. également, *O.L.D.*, s. v. *appareo* et *inclaresco*, p. 149 et 868.

[815] Cf. *Th.L.L.*, s. v. *perstringo*, vol. X^1, col. 1755, l.53. Pour la signification de *perstringo* et *subtexo*, cf. également *O.L.D.*, s. v. *perstringo* et *subtexo*, p. 1358 et 1853.

Après l'entrée en scène de l'ennemi sassanide, vient naturellement le moment de l'engagement du combat.

- **Mise en place de l'ennemi perse**

La présentation des effectifs étant faite, l'auteur des *Res Gestae* entame le récit de bataille proprement dit suivant un plan immuable que nous allons examiner[816].

- **Son des trompettes**[817]

L'engagement des combats est signalé chez Ammien par la mention du son des trompettes perses. Nous avons opté, encore une fois, pour un tableau.

Contexte	Texte	Traduction
Siège d'Amida	AMM. XVIII, 8, 4 : ***signo dato***	AMM. XVIII, 8, 4 : « au **signal** (…) qui appelle au combat »
	AMM. XIX, 2, 5 : ***clangore*** *ductante*	AMM. XIX, 2, 5 : « **la sonnerie éclatante des clairons** »
	AMM. XIX, 2, 12 : *signo per* ***lituos*** *dato*	AMM. XIX, 2, 12 : « le signal des **clairons** »
	AMM. XIX, 6, 9 : ***tubarum*** *(…) clangore*	AMM. XIX, 6, 9 : « les sonneries des **trompettes** »
Campagne de Julien	AMM. XXIV, 4, 15 : *iamque* ***clangore*** *Martio* ***sonantibus tubis***	AMM. XXIV, 4, 15 : « tandis que **sonnaient** les **trompettes** à **l'éclat martial** »

Ces expressions font partie des motifs épiques, déjà relevés dans le premier chapitre de notre troisième partie. Elles sont une nouvelle fois

[816] Ce développement s'appuie essentiellement sur SALMON 2002, p. 78-91.

[817] Sur ce motif en particulier, cf. BITTER 1976, p. 131-132.

caractérisées par le souci de la *uariatio* déjà notée à propos d'autres éléments. Ammien, pour désigner le signal du combat, utilise en effet un terme général, *signum*, mais recourt aussi à des termes spécifiques comme *clangor*, *lituus* et *tuba*.

Il est clair cependant que l'annonce de l'engagement du combat à travers le recours à l'expression *signo dato* est également un motif récurrent dans l'historiographie. On trouve des tournures similaires chez les devanciers d'Ammien à savoir César, Salluste, Tite-Live ou encore Tacite[818].

Notre historien, nous l'avons dit, ne se limite pas à l'emploi de cette expression et utilise des termes plus spécifiques comme *tuba* et *clangor* pour varier son propos.

Une fois le signal donné, le combat peut débuter[819].

- **Tirs de flèches et autres machines de jet**[820]

Dans un premier temps, le combat est engagé de loin par des tirs de flèches et autres armes de jet. Le tableau qui suit en témoigne.

Contexte	Texte	Traduction
Siège d'Amida	AMM. XVIII, 8, 13 : *Licet* ***multiplica tela*** *(…)* ***uolarent*** *e propugnaculis*.	AMM. XVIII, 8, 13 : « En dépit des **volées de projectiles** (…) depuis les parapets ».
	AMM. XIX, 1, 8 : *concursu* ***ritu grandinis*** *hinc inde* ***conuolantibus telis***	AMM. XIX, 1, 8 : « les **traits volant** de part et d'autre **comme la grêle** ».
	AMM. XIX, 2, 8 : ***sagittarum creberrima nube*** *auras spissa multitudine* ***obumbrante***	AMM. XIX, 2, 8 : « car **les nuées incessantes de flèches** qui pleuvaient si dru qu'elles **obscurcissaient** le ciel ».
	AMM. XIX, 6, 9 : ***sagittarum*** *undique*	AMM. XIX, 6, 9 : « par la **multitude des**

[818] Exemples, parmi d'autres, empruntés aux concordances existantes pour ces quatre historiens : pour César : CAES., *B.G*. IV, 23, 6 : *dato signo* : « il donna le signal » ; pour Salluste : SALL., *Iug*. LVII, 3 : *signo dato* : « au signal donné » ; pour Tite-Live : LIV. XXI, 32, 2 : *signo dato* : « au signal donné » ; pour Tacite : TAC., *Ann*. II, 15 : *signumque pugnae datum* : « et l'on donna le signal du combat ».

[819] Sur les phases du déroulement des combats proprement dits, cf. BITTER 1976, p. 145-160.

[820] Cf. BITTER 1976, p. 148.

	uolitantium crebritate	**flèches qui volaient** de toutes parts ».
Siège de Singare	AMM. XX, 6, 6 : *Faces* (…) ***conuolabant*** *nec* ***sagittarum crebritate*** *nec* ***glandis*** *hinc inde cessante*.	AMM. XX, 6, 6 : « Les brandons **volaient** (…) sans qu'aucun des deux partis laissât faiblir un **tir nourri de flèches** et de **balles de fronde** ».
Siège de Bézabde	AMM. XX, 7, 6 : ***sagittarum*** (…) ***nimbi crebrius uolitantes***	AMM. XX, 7, 6 : « des **nuées de flèches en un vol très dru** ».
Campagne de Julien	AMM. XXIV, 2, 8 : *Alii* ***multitudine*** *subita petiti* ***telorum*** *hostilium.*	AMM. XXIV, 2, 8 : « Une partie d'entre eux furent brusquement harcelés par une **volée nourrie de projectiles** ennemis ».
	AMM. XXIV, 2, 14 : ***saxorum manualium nimbis***	AMM. XXIV, 2, 14 : « avec des **nuées de pierres de jet** ».
	AMM. XXIV, 2, 17 : ***Obumbranta*** *caeli facie* ***fragmentis montium et missilibus*** *aegra repulsus abscessit*.	AMM. XXIV, 2, 17 : « Il (sc. Julien) ne s'en éloigna qu'au moment où, **obscurcissant** la face du ciel, **éclats de montagnes et projectiles** l'en délogèrent à grand peine ».
	AMM. XXIV, 4, 16 : ***Creberrima spicula funditantes***.	AMM. XXIV, 4, 16 : « Ils répandaient **sans cesse une pluie de projectiles** ».
	AMM. XXIV, 4, 16 : ***Ballistae*** *flexus stridore* ***torquebantur***.	AMM. XXIV, 4, 16 : « **Les balistes** se **bandaient** au bruit strident de leur torsion ».
	AMM. XXIV, 5, 6 : ***diuersorum missilium nube***	AMM. XXIV, 5, 6 : « une **nuée de projectiles divers** ».
	AMM. XXV, 1, 13 : *Sonantes* ***harundines euolabant***.	AMM. XXV, 1, 13 : « **Les traits s'envolaient** avec un bruit strident ».
	AMM. XXV, 3, 11 : *sagittarum* ***uolantium crebritate***	AMM. XXV, 3, 11 : « par une **volée nourrie de flèches** ».

On retrouve sans surprise dans ce tableau les armes de jet utilisées par les Perses déjà recensées dans le chapitre premier : flèches, balistes, balles de fronde, projectiles, ce dernier étant un terme plus général.

Plus intéressant pour notre propos est la présence de termes qui insistent sur l'abondance de ces projectiles comme *creber*, utilisé au positif ou au superlatif, le substantif dérivé *crebritas* ou encore la récurrence des adverbes dérivés.

Pour insister davantage sur l'intensité des tirs perses, Ammien utilise aussi des comparaisons ou des figures. On relèvera à ce propos des images qui ont trait au vol, à travers l'emploi du verbe *uolo* ou l'un de ses dérivés, aux nuages, le substantif *nubes* étant révélateur à cet égard, à la grêle - *grando* - ou encore à la pluie - *imber*.

Là encore, le procédé de la *uariatio* est évident.

Ammien n'innove guère. En effet, la mention des tirs de flèches et autres projectiles est également présente chez ses prédécesseurs. Tacite, à titre d'exemple, insiste sur la violence des tirs bretons lors d'une bataille menée par Agricola : *Ac primo congressu eminus certabatur ; simulque constantia, simul arte Britanni ingentibus gladiis et breuibus caetris missilia nostrorum uitare uel excutere, atque ipsi magnam uim telorum superfundere*[821].

Après la grêle de traits, la deuxième phase d'un affrontement consiste en un combat corps à corps. Un certain nombre de *topoi* marquent cette étape du récit chez Ammien.

- **Cris poussés par les soldats perses**[822]

Les cris poussés par les soldats perses sont destinés à effrayer les troupes romaines. Le récit des combats opposant Romains et Perses est caractérisé par la présence d'un important réseau lexical relatif à la pratique de la clameur. Nous avons ainsi relevé l'emploi d'expressions du type *clamor ululabilis* à plusieurs reprises[823].

---

[821] TAC., *Agr*. XXXVI, 1 : « Au début de l'engagement, on combattait de loin (…). Les Bretons se servaient de leurs longues épées et de leurs boucliers courts pour parer ou détourner les javelots de nos soldats, et leurs propres traits pleuvaient en abondance ». Autre exemple emprunté aux *Histoires* du même Tacite, qui porte sur une bataille entre Othoniens et Germains : TAC., *Hist*. II, 1 : *Densum legionum agmen, sparsa auxiliorum manus altiora murorum sagittis aut saxis incessere, neglecta aut aeuo fluxa comminus adgredi* : « La troupe des auxiliaires en ordre dispersé criblent le haut des murs de flèches ou de pierre, attaquent de près les points mal gardés ou dégradés par le temps ».

[822] Sur ce motif, cf. BITTER 1976, p. 141.

[823] AMM. XIX, 5, 5 ; XX, 6, 7 ; XX, 7, 5.

Là encore il s'agit d'une manifestation amplement évoquée chez les prédécesseurs d'Ammien. En témoigne ce passage du *Bellum Gallicum* de César, qui relate l'attaque du camp de Cicéron et dans lequel les ennemis sont présentés de la manière suivante: *Hostes maximo clamore sicuti parta iam atque explorata uictoria*[824].

Une fois encore, Ammien reste fidèle à la tradition historiographique. Néanmoins sa singularité réside dans le fait qu'il cherche à varier les expressions utilisées.

- **Brandissement des armes et dégainement des épées**

Ammmien semble avoir été marqué par le spectacle des troupes perses brandissant leurs armes.

Contexte	Texte	Traduction
Siège d'Amida	AMM. XIX, 8, 4 : *strictoque comminus ferro*.	AMM. XIX, 8, 4 : « Les épées furent dégainées pour le corps à corps ».
Campagne de Julien	AMM. XXIV, 6, 10 : *uibrantesque clipeos*	AMM. XXIV, 6, 10 : « et brandissant leurs boucliers »
	AMM. XXIV, 6, 11 : *hastis et mucronibus strictis*	AMM. XXIV, 6, 11 : « on brandit lances et armes »

Au-delà de la mention générale des armes qui entre dans le cadre traditionnel de la représentation de l'ennemi, Ammien est attentif aux détails. L'historien décrit en effet le déroulement du combat en recourant à un vocabulaire gestuel et pictural donnant l'impression d'une mise en scène théâtrale.

[824] CAES., *B.G*. V, 43, 3 : « Les ennemis, poussant une immense clameur, comme si déjà ils tenaient la victoire ».

- **Fracas des armes**

Le bruit des armes est un thème omniprésent dans la relation des affrontements militaires chez Ammien. Le tableau qui suit l'atteste.

Contexte	Texte	Traduction
Siège de Bézabde	AMM. XX, 11, 21 : *Iamque* ***resultantibus armis*** *et tubis*.	AMM. XX, 11, 21 : « Et déjà, au **fracas retentissant des armes** et des trompettes ».
Campagne de Julien	AMM. XXV, 1, 18 : ***Clipeorum sonitus et uirorum armorumque*** *lugubre sibilantium* ***fragor***.	AMM. XXV, 1, 18 : « **Le tapage des boucliers et le fracas des combattants et des armes** aux sifflements lugubres ».
	AMM. XXV, 3, 12 : ***Tinnitus*** *ferri procul audiebatur*.	AMM. XXV, 3, 12 : « On entendait de loin le **cliquetis des armes** ».

L'insistance sur le bruit des armes est rendue par des termes divers, substantifs comme *fragor*, *tinnitus,* ou participe présent comme *resultans*. L'insistance sur le bruit des armes est, elle aussi, un lieu commun des récits historiographiques. Salluste, pour ne citer que lui, en parle ainsi lors de la bataille de Zama déjà évoquée plus haut : *Item strepitus armorum ad caelum ferri*[825].

Le bruit des armes qui se fracassent au cours du combat s'accompagne aussi d'un nuage de poussière.

- **Nuage de poussière**[826]

Motif épique mais largement présent dans la tradition historiographique, la mention du nuage de poussière qui s'élève en raison de la violence des combats est récurrente chez Ammien comme le montre ce nouveau tableau :

[825] SALL., *Iug*. LX, 2 : « Le cliquetis des armes montait jusqu'au ciel ».

[826] Cf. BITTER 1976, p. 149.

Contexte	Texte	Traduction
Siège d'Amida	AMM. XIX, 1, 5 : *Ni* ***puluere*** *iaculantium adimente conspectum*.	AMM. XIX, 1, 5 : « Si **la poussière** ne l'avait (*sc*. Sapor II) pas dérobé à la vue des tireurs ».
Digression sur la Perse	AMM. XXIII, 6, 83 : *Ad* ***pulueres*** *Martios erudita*.	AMM. XXIII, 6, 83 : « Entraînée (*sc*. la race perse) aux **poussières** de Mars**.**
Campagne de Julien	AMM. XXIV, 8, 5 : *Fumus uel uis quaedam turbinata* ***pulueris*** *apparebat*.	AMM. XXIV, 8, 5 : « Apparut une sorte de fumée ou d'énorme tourbillon de **poussière** ».
	AMM. XXV, 3, 10 : « *Quamuis offundebatur occulis altitudo* ***pulueris***.	AMM. XXV, 3, 10 : « Les hautes colonnes de **poussière** avaient beau les (*sc*. les Romains) aveugler ».

La lecture de César, Salluste, Tite-Live ou encore Tacite montre que la mention de l'image du nuage de poussière dans le cadre de la relation des batailles est récurrente chez ces auteurs[827]. Ammien n'est pas le seul à avoir introduit dans le récit historiographique ce motif, généralement employé dans la poésie épique. Là encore Ammien se montre assez fidèle à la tradition historiographique. Cependant, il se détache de cette dernière à travers le recours à une langue épique qui apparaît notamment dans l'utilisation d'expression comme « poussières de Mars ».

Aux *topoi* que nous venons d'énumérer dans les pages précédentes et qui, nous l'avons vu, sont enrichis par rapport à l'historiographie traditionnelle, il conviendrait d'ajouter l'évocation de la fureur des combattants perses ; cette dernière a pour conséquence des blessés et des morts du côté romain. Ces deux

[827] Exemples parmi d'autres : SALL., *Iug*. LIII, 1 : *Romani ex improuiso pulueris uim magnam animaduertunt (…). Et primo rati humum aridam uento agitari, post ubi aequabilem manere et, sicuti acies mouebatur, magis magisque appropinquare uident* : « Les Romains aperçoivent tout à coup un épais nuage de poussière (…). Ils crurent d'abord à de la poussière soulevée par le vent ; mais le voyant demeurer toujours uniforme, et s'approcher toujours davantage à mesure que marchait l'ennemi, ils comprennent ce qui se passe » ; TAC., *Hist*. II, 68, 3 : *Puluis procul et arma adspiciebantur* : « On apercevait au loin de la poussière et des armes ».

points ne seront pas étudiés pour le moment ; nous y reviendrons ultérieurement[828].

D'après ce que nous venons de voir, Ammien s'inscrit clairement dans la lignée de l'historiographie latine. L'auteur des *Res Gestae,* avant d'entamer le récit militaire proprement dit, s'attache en effet, suivant le modèle de ses prédécesseurs, à décrire le cadre des affrontements. Le début des combats qui ont opposé les Romains et les Perses est quant à lui introduit par des liens narratifs spatio-temporels fréquemment utilisés par ses devanciers. Après la mise en place des forces en présence, Ammien utilise des expressions, typiques de l'historiographie, pour signaler l'engagement du combat. Le récit des batailles est conforme au reste de la tradition de la narration historique[829]. D'abord le combat est engagé de loin à travers des tirs de projectiles. Ensuite intervient le combat corps à corps, caractérisé par la description des fracas des armes et des cris sans oublier l'acharnement des soldats.

L'auteur des *Res Gestae* se distingue cependant de ses prédécesseurs par le recours à des expressions qui relèvent du registre épique. Le souci de la *uariato* est également manifeste dans les *Res Gestae*.

Une chose est sûre : si Ammien s'attache à décrire le déroulement des affrontements militaires en mettant l'accent sur certains aspects en particulier, c'est pour mieux monter la crainte suscitée par les Perses chez les soldats romains.

c. Une mise en scène dramatique

La mise en scène détaillée de l'ennemi sassanide lors du déroulement des affrontements militaires sert à mieux mettre en évidence l'effet que produit l'armée perse sur les troupes romaines. Les pages qui suivent montreront que l'auteur des *Res Gestae* accorde une importance particulière à décrire l'état d'âme

[828] Cf. *infra*, p. 309 et 325.

[829] Voir à ce propos FOUCHER 2000 : pour Salluste et Tite-Live, p. 396-411 ; pour Tacite, p. 412-421.

des Romains mais pas seulement. En effet, des années après le conflit romano-perse, notre historien cherche manifestement à créer un certain effet sur son auditeur ou son lecteur.

- **Destinée à évoquer la crainte des Romains devant les Perses**

Ammien décrit l'état d'âme des soldats romains à différents moments du déroulement des combats.

Il mentionne dans un premier temps la peur suscitée chez les Romains par la seule vue des troupes perses, avant même l'engagement du combat proprement dit.

Contexte	Texte	Traduction
Siège d'Amida	AMM. XVIII, 8, 4 : *congredi cum hoste equitatu et numero praeualente*, ***metu*** *indubitatae mortis cautum existimantes*	AMM. XVIII, 8, 4 : « affronter avec l'**appréhension** d'une mort certaine un ennemi supérieur en nombre et en cavalerie »
	AMM. XIX, 2, 3 : *elephantorum agmina* (…) ***horrenda*** (…) *spectaculi* ***formidanda***	AMM. XIX, 2, 3 : « des files **terribles** d'éléphants (…) spectacle **effroyable** »
	AMM. XIX, 7, 6 : *elephantorum agminibus* (…) *nihil humanae mentes* ***terribilius***	AMM. XIX, 7, 6 : « des files d'éléphants (…) la vue la plus **terrible** pour l'esprit des hommes »
Siège de Bézabde	AMM. XX, 7, 7 : *cum* ***magnus terror*** *circumsisteret muros*	AMM. XX, 7, 7 : « alors qu'une **grande terreur** se dressait à l'entour des murs »
Campagne de Julien	AMM. XXIV, 2, 5 : *Et quamuis arcus ualidis uiribus flecterentur, et splendor ferri intermicans Romanorum* ***metum*** *augeret*.	AMM. XXIV, 2, 5 : « Il (*sc*. l'ennemi) avait beau bander ses arcs de toutes ses forces, et l'éclat scintillant du fer accroître la **peur** des Romains ».
	AMM. XXV, 1, 14 : *elephantorum* (…) ***formidandam*** *speciem*	AMM. XXV, 1, 14 : « des éléphants à l'apparence **effroyable** »
	AMM. XXV, 1, 16 : *quibus* (sc. *elephantis*) *non sine* ***magno terrore***	AMM. XXV, 1, 16 : « les nôtres n'ayant pas aperçu ces animaux

	perspectis.	sans en éprouver un grand **effroi** ».

La peur des Romains s'exprime cependant véritablement lors du combat. L'auteur des *Res Gestae* en fait état à plusieurs reprises :

Contexte	Texte	Traduction
Siège d'Amida	AMM. XVIII, 8, 7 : *in rebus solet* ***adflictis***	AMM. XVIII, 8, 7 : « situations **désespérées** »
	AMM. XIX, 2, 3 : ***salutis rata desperatione***	AMM. XIX, 2, 3 : « nous avions **abandonné tout espoir de salut** »
Campagne de Julien	AMM. XXV, 3, 11 : *Elephanti* (…) ***horrore*** *pauorem iumentis* ***incutiebant*** *et uiris.*	AMM. XXV, 3, 11 : « Les éléphants (…) **effaraient** les montures et les hommes ».

L'inventaire auquel nous nous sommes livrée met clairement en évidence un réseau lexical de la peur. Cette peur est suscitée par la vue des troupes elles-mêmes et par celle des éléphants. En témoigne l'emploi du terme *metus* à plusieurs reprises mais aussi le substantif *terror* recensé dans deux passages, ainsi que l'adjectif *terribilis* à la forme comparative de la même famille. Les autres termes, *formidandus*, qui apparaît deux fois, et *desperatio,* expriment la même notion. On relèvera par ailleurs qu'Ammien recourt à la personnification de la peur lorsqu'il la montre se dressant à l'entour des murs de la place forte de Bézabde en XX, 7, 7[830].

Tout aussi évident est le fait qu'il y a une gradation dans le vocabulaire. Ammien parle de peur - *metus* -, de terreur - *terror* - et, pour finir, de désespoir, les vocables *adflictus* et *desperatio* étant intéressants de ce point de vue.

L'auteur des *Res Gestae* a cherché, des années après le conflit romano-perse, à retranscrire la peur ressentie par les soldats romains lors de ces affrontements. Ammien instaure une certaine tension dans son récit à travers la

[830] Voir à ce propos SALMON 2002, p. 79-80.

reproduction de cette même crainte sur son lecteur ou plus exactement son auditeur.

- **Destinée à la *recitatio***

Les *Res Gestae* étant destinées à être présentées devant un auditoire[831], elles présentent des caractéristiques qui se prêtent à cet objectif. Nous nous proposons dans les lignes qui suivent de montrer que le plan suivi par Ammien dans la relation des faits historiques est étroitement lié à ce type d'exercice.

- **Un schéma immuable qui structure le récit**

L'examen des récits de batailles dans les *Res Gestae* a révélé qu'Ammien suit parfaitement le modèle de ses prédécesseurs. Le recours à des lieux communs empruntés à l'historiographie en général sert à mettre en place un réseau de repères fixes dans les récits de batailles et de sièges auquel l'auditoire romain d'Ammien est habitué. Ces repères sont destinés à attirer l'attention des auditeurs. Il s'agit, pour la plupart, d'expressions stéréotypées signalant le début du combat, comme le son des trompettes par exemple, ou servant à insister sur l'âpreté de l'affrontement militaire à travers la mention du jet des traits, des cris poussés par les soldats et au fracas des armes.

Mis à part le schéma adopté pour la narration historiographique, l'historien recourt à d'autres éléments qui structurent le récit.

- **La rupture dans le récit**

Dans l'Antiquité, l'interruption des combats intervient à la tombée de la nuit. Cependant, la narration militaire peut être également suspendue au profit de parenthèses descriptives, étant entendu que ce genre de rupture est inséré le plus

[831] Une lettre de Libanios adressée à Ammien pour le féliciter fait état du succès remporté par ses lectures publiques des *Res Gestae*. Cf. SABBAH 1978, p. 526-528 ; BARNES 1990, p. 61 ; FOUCHER 2000, p. 423. *Contra* : RATTI 2009, p. 320, qui émet des doutes sur l'identité du destinataire.

souvent au moment où le récit devient dramatique. Ammien cherche ainsi à attiser l'intérêt de son auditeur et créer des effets de tension pour provoquer l'empathie du lecteur/auditeur[832]. Ce cas de figure apparaît clairement dans le cadre de la relation du siège d'Amida. En effet, Ammien interrompt le récit militaire une première fois pour relater le déroulement de la cérémonie des funérailles du fils de Grumbatès, roi des Chionites[833], et une deuxième fois pour insérer une digression sur la peste.

- **Insistance sur les détails**

L'examen des récits militaires dans les *Res Gestae* a clairement montré qu'Ammien est très attentif aux détails. De fait, la mise en scène de l'ennemi et la description du déroulement des combats impliquent l'insertion de détails visuels. L'auditoire romain d'Ammien, assimilé à un spectateur, est en présence « d'une série de scènes de théâtre »[834]. La présentation de l'ennemi, parfois technique, sert chez Ammien à donner toutes les informations nécessaires à son auditoire/lecteur pour comprendre les événements relatés[835].

Vaincre la puissance sassanide s'avère difficile en raison du caractère belliqueux et du courage des soldats perses. C'est ce que nous nous proposons de voir à présent.

2. Des acteurs belliqueux

L'examen des données relatives au cadre de l'affrontement romano-perse a permis de mettre en évidence les difficultés engendrées par le territoire dans lequel il se situe. Le présent développement, pour sa part, mettra l'accent sur les

[832] Sur cette question, cf. BITTER 1976, p. 169.

[833] AMM. XIX, 1, 10-11.

[834] CHAUVOT 2012, p. 230.

[835] BITTER 1976, p. 169.

soldats perses. Nous nous intéresserons en fait aux qualités militaires de ces derniers.

a. Courage et valeur des Perses

Si les Perses ont su faire face aux Romains, c'est avant tout grâce à leur recours à des tactiques militaires aussi variées qu'efficaces.

- **Des combattants qui ont recours à des tactiques variées**

Le recours à des tactiques militaires et autres moyens destinés à intimider l'ennemi est une pratique récurrente dans toute guerre. Diverses pratiques sont bien attestées dans l'historiographie antique, romaine en particulier. Ammien en fait état à son tour à propos des Perses dans la relation du conflit qui nous occupe. Nous nous proposons de les recenser dans le développement qui suit.

- **Tactique du harcèlement et de l'embuscade**

Les attaques à l'improviste sont l'une des stratégies militaires les plus utilisées par les Perses. Ammien les a mentionnées à différents moments du récit.

Contexte	Texte	Traduction
Description de la situation en Orient en 356	AMM. XVI, 9, 1 : *At Persae* (…) *per* ***furta*** *et* ***latrocinia*** *potius quam* (…) *per* ***concursatorias*** *pugnas hominum* ***praedas*** *agitabant et pecorum.*	AMM. XVI, 9, 1 : « Les Perses (…) pratiquaient l'**enlèvement** des hommes et des troupeaux par **vol** et par **brigandage** plutôt que par **escarmouches** (…) ».
Prémices du siège d'Amida	AMM. XVIII, 8, 3 : *Viginti milia fere Persarum, Tamsapore et Nohodare ductantibus,* ***nullo prospiciente*** *transgressa, post*	AMM. XVIII, 8, 3 : « Environ vingt mille Perses, sous la conduite de Tamsapor et de Nohodarès, les (*sc.* deux escadrons de cavaliers romains)

	tumulos celsos uicinos Amidae ***occultabantur*** *armata.*	dépassèrent **sans donner l'éveil** à personne et restèrent **embusqués** en armes derrière les hautes collines voisines d'Amida ».
Campagne de Julien	AMM. XXIV, 3, 1 : *Surenam Persicum ducem, procursatorum partis nostrae tres turmas* ***inopinum*** *adgressum.*	AMM. XXIV, 3, 1 : « Suréna, commandant en chef des Perses, avait attaqué à **l'improviste** trois escadrons de tirailleurs de notre parti ».
	AMM. XXIV, 5, 8 : ***Repente*** *in unum pondus coacta multitudo patefactis subito portis erupit, cohortemque* ***nec opinantem*** *adorta nostrorum.*	AMM. XXIV, 5, 8 : « Les assiégés massés en un seul corps firent une sortie **soudaine** par les portes brusquement ouvertes, attaquèrent à **l'improviste** une troupe des nôtres ».
	AMM. XXV, 3, 1 : *Persae structis* ***insidiis occulte*** *comitabantur.*	AMM. XXV, 3, 1 : « Les Perses nous accompagnaient **sans se montrer**, en nous tendant des **embuscades** ».

Ce tableau laisse entendre que l'armée perse utilise fréquemment la tactique de l'embuscade. Les Perses, redoutant les batailles rangées d'infanterie selon les dires mêmes d'Ammien[836], préfèrent les escarmouches[837]. Cette donnée est particulièrement visible dans le récit des attaques menées par Sapor II pendant l'été 363, au cours desquelles il évite de se confronter directement à l'armée romaine et préfère attaquer l'arrière garde romaine de dos[838], les Perses s'étant adonnés à ce genre de pratique alors que l'armée romaine battait en retraite. L'auteur des *Res Gestae* relate les conditions de la traversée du territoire perse en

[836] AMM. XXV, 3, 1 : *Persae, cum saepe adflicti peditum stabiles pugnas horrerent, structis insidiis occulte comitabantur* : « Les Perses, à qui leurs échecs répétés faisaient redouter les batailles rangées d'infanterie, nous accompagnaient sans se montrer ».

[837] Voir à ce propos PASCHOUD, *ad* ZOSIM. t. III, 2e partie Introduction générale, p. XIX-XX : « Son armée (*sc*. de Sapor II), formée de d'une cavalerie de seigneurs et d'une infanterie de médiocre qualité, n'était pas capable d'affronter victorieusement des troupes romaines dans une bataille rangée. Sapor ne l'ignorait nullement et évita dans la mesure du possible des engagements importants (…). Le roi perse fut donc contraint d'adopter une autre stratégie qui, grâce à la naïveté de Julien, fut couronnée de succès. Il laissa les Romains s'engager profondément en Perse et allonger démesurément la distance qui les séparait de leur frontière ». Cf. aussi REMONDON 1997, p. 171 et MARIE 1988, p. 3.

[838] AMM. XXV, 5, 9 « Le Roi (…) décida d'attaquer dans le dos de notre arrière-garde ».

mettant l'accent sur la difficulté de la situation dans laquelle sont plongés les soldats romains. Le passage qui suit illustre parfaitement ce propos : *In hoc loco Persarum* ***obstinatione*** *tritum est quadriduum. Nam progredientes nos sequebantur, crebris lacessitionibus retrahentes ; cum staremus ut pugnaturi, gradum sensim referentes moris diuturnis* ***excruciabant***[839]. L'emploi du verbe *excrucio*, qui signifie habituellement « torturer », nous semble révélateur dans la mesure où il met clairement en évidence le harcèlement dont les Romains ont été l'objet[840].

On ne pourra pas s'empêcher de penser à la mention par Salluste d'une pratique similaire à propos de Jugurtha, qui, selon l'historien, « se montrait tantôt à Métellus, tantôt à Marius, fondait sur l'arrière-garde en marche et regagnait aussitôt ses collines, faisant mine d'attaquer à nouveau l'un puis l'autre, ne livrant pas de bataille, mais ne nous laissant pas de répit, se contentant d'entraver tous nos projets »[841].

Les attaques à l'improviste, nous l'avons dit plus haut, ne sont pas typiques des seuls Perses. César par exemple mentionne ce type d'attaques à propos des Bretons[842].

Le recours à ce genre de pratique a pour but d'intimider les soldats romains. C'est ce que nous allons voir à présent.

---

[839] AMM. XXV, 6, 11 : « L'opiniâtreté des Perses nous fit piétiner quatre jours en ce lieu : car, quand nous avancions, ils s'attachaient à nos pas, et nous forçaient à revenir en arrière en nous harcelant sans trêve ». Cf. DEN BOEFT et al., *ad loc*., p. 212 : « These are the usual and efficient tactics of the Persians ; they attacked the marching Roman army on the march with small contingents, and avoided, where possible, open battle ».

[840] Pour DEN BOEFT et al., *ad* AMM. XXV, 6, 11, p. 212, « The angry frustration of the Romans at these delaying tactics of the Persians is powerfully expressed by the verb *excruciare*, witch is normally used of torture ». Pour la signification du verbe *excrucio*, cf. *Th.L.L.*, s. v. *excrucio*, vol. V^2, col. 1286, l. 6 ; cf. également *O.L.D.*, s.v. *excrucio*, p. 637.

[841] SALL., *Iug*. LV, 8 : *Corrumpere modo se Metello, interdum Mario ostendere, postremos in agmine temptare, ac statim in collis regredi, rursus aliis, post aliis minitari, neque proelium facere, neque otium pati, tantummodo hostem ab incepto retinere.*

[842] CAES., *B.G*. IV, 32, 5 : *Tum dispersos depositis armis in metendo occupatos subito adorti paucis interfectis reliquos incertis ordinibus perturbauerant* : « Tandis que nos hommes étaient dispersés, sans armes, et occupés à moissonner, ils (*sc*. les Bretons) les avaient assaillis soudainement, en avaient tué quelques-uns ».

- **Intimidation des Romains**

Les Perses peuvent se montrer très intimidants. Nous avons dit plus haut que l'apparition même de l'armée perse est susceptible de susciter la crainte des Romains. Les Perses, conscients de l'effet qu'ils produisent sur leurs ennemis, cherchent à mettre à profit cet avantage. C'est ainsi que, durant le siège d'Amida, Ammien fait état de la disposition de l'armée perse qui est restée immobile une journée entière devant les murs de la ville[843] ; les assiégés romains sont anéantis par ce spectacle et, pour reprendre les propos d'Ammien, abandonnent « tout espoir de salut »[844].

Les soldats sassanides recourent encore à d'autres méthodes pour empêcher leurs ennemis d'avancer.

- **Ouverture des barrages**

Cette tactique est mentionnée par Ammien au moment de la relation de l'avancée des troupes romaines en terre perse durant la campagne de Julien en 363. Pour ralentir la marche de l'armée romaine, les Perses ont ouvert les barrages et inondé les routes[845]. L'empereur Julien a été forcé de suspendre l'avancée de son armée. Outre la perte de temps considérable que cet événement a engendrée, les soldats romains ont dû se mettre à l'ouvrage pour fabriquer des pontons afin de pouvoir traverser la route inondée. Ammien insiste sur la difficulté de la tâche en employant l'expression *non sine difficultate*[846].

---

[843] AMM. XIX, 2, 5 : « Ainsi donc, du lever du soleil jusqu'à la fin du jour, les armées (*sc*. des Perses) se tenaient immobiles comme fixées au sol, sans bouger d'un pas, dans un silence que ne troublait même pas le hennissement d'un cheval ».

[844] AMM. XIX, 2, 4 : *salutis rata desperatione*.

[845] AMM. XXIV, 3, 10 : Q*uo itinere nos ituros Persae praedocti, sublatis cataractis undas euagari fusius permiserunt* : « Les Perses, instruits d'avance de notre intention de passer par cette route, avaient ouvert les barrages et laissé les eaux déborder très largement ».

[846] AMM. XXIV, 3, 11.

Non moins fâcheuse est une autre pratique à laquelle se sont livrés les Perses : il s'agit de celle de la terre brûlée que nous allons aborder à présent.

- **Incendie des champs et des récoltes**

Priver l'ennemi de son ravitaillement en incendiant les champs et les récoltes est une pratique récurrente en temps de guerre. Ammien rapporte, au livre XVIII, qu'il a été chargé de mettre le feu à des champs durant l'été 359 suite à l'offensive perse en Mésopotamie[847]. Les Perses, eux aussi, ont utilisé cette tactique lors de la campagne de Julien[848], empêchant les Romains non seulement de s'approvisionner mais aussi d'avancer[849].

L'examen du reste de la tradition historiographique montre, une fois encore, que d'autres peuples y compris les Romains, ont eu recours à cette pratique. Salluste, pour ne mentionner que lui, rapporte que Métellus a utilisé cette même stratégie dans la guerre contre Jugurtha : *Statuit non proeliis neque in acie, sed alio more bellum gerendum. Itaque in loca Numidiae opulentissima pergit, agros uastat, multa castella et oppida temere munita aut sine praesidio capit incenditque, puberes interfici iubet, alia omnia militum praedam esse*[850].

Quoiqu'il s'agisse de procédés fortement répandus dans l'Antiquité, il est évident que les différentes tactiques employées par les Perses ont joué un rôle important dans le conflit romano-perse. Néanmoins, leurs qualités militaires

---

[847] AMM. XVIII, 8, 3.

[848] À propos de cette pratique chez les Perses sassanides, cf. CHRISTENSEN 1944, p. 213 : « Lorsque l'ennemi s'avançait dans la plaine, les Iraniens brûlaient les champs de blé pour empêcher son approvisionnement ».

[849] AMM. XXIV, 7, 7 : *Hostes, **ut inedia nos cruciarent**, herbas cum adultis segetibus incenderunt, et conflagratione **procedere uetiti** statiuis castris dum flammae senescerent tenebamur* : « L'ennemi, **pour nous infliger le supplice de la faim**, mit le feu à la végétation aussi bien qu'aux cultures déjà hautes, et, **notre progression se trouvant empêchée** par le brasier, nous étions retenus dans un camp fixe attendant que les flammes s'éteignent ».

[850] SALL., *Iug*. LIV, 5-6 : « Métellus, renonçant aux combats et aux batailles rangées, se décide à employer d'autres méthodes de guerre. Il pénètre dans les régions les plus riches de Numidie, ravage les campagnes, prend et brûle nombre de forteresses et de places mal fortifiées ou sans garnison, fait mettre à mort les adultes, et abandonne tout le reste au pillage ».

intrinsèques ne sont pas moindres. Les soldats perses ont montré, lors des combats, un courage et un acharnement sans égal.

- **Des combattants courageux**

Ammien mentionne ce trait à propos des défenseurs des places fortes perses. Julien, durant l'été 363, s'est heurté à des sites farouchement défendus. Les défenseurs ennemis, repliés dans des villes fortifiées naturellement inaccessibles, lui ont opposé une forte résistance. L'auteur des *Res Gestae* recourt à des expressions explicites pour mettre en évidence leur courage. Nous avons relevé deux passages dans le livre XXIV qui illustrent parfaitement notre propos. Le premier extrait a pour cadre le siège de la place de Thilutha : Ammien parle de « défenseurs, aussi remplis de courage que de force »[851]. Le second exemple traite du siège de Ctésiphon : l'historien rapporte que les « défenseurs étaient résolument décidés à résister »[852].

S'il ressort des lignes qui précèdent que les Perses sont des combattants courageux, Ammien a également mis l'accent sur un autre trait qui caractérise ces derniers, à savoir le *belli furor*.

- ***Belli furor***

La description de la fureur est un élément récurrent dans le texte d'Ammien. Au lieu de traiter séparément les passages dans lesquels il en est question, nous les avons réunis dans un tableau pour mieux faire ressortir leurs caractéristiques.

Contexte	Texte	Traduction
Siège d'Amida	AMM. XIX, 6, 8 : *Cum iam undique* ***frendentium*** *cateruae*	AMM. XIX, 6, 8 : « Alors que déjà de tous côtés les bataillons des Perses

[851] AMM.XXIV, 2, 10 : *tum defensores* ***animo praestantes*** *et uiribus.*

[852] AMM. XXIV, 5, 7 : *prohibitoribus acriter* ***ad resistendum intensis***.

	Persarum in proelia uenirent ***accensae***.	**pleins de furie** se précipitaient **avec flamme** au combat ».
	AMM. XIX, 7, 1 : ***efferataeque*** *gentes*	AMM. XIX, 7, 1 : « ces nations (…) **furieuses** »
	AMM. XIX, 7, 1 : *conciti extremo* ***belli ardore***	AMM. XIX, 7, 1 : « pleins d'**ardeur belliqueuse** »
	AMM. XIX, 8, 3 : ***Audacia*** *hostium ipso successu* ***crescebat***.	AMM. XIX, 8, 3 : «La réussite même faisait croître la **hardiesse des ennemis** ».
Siège de Singare	AMM. XX, 6, 2 : ***ingentis animis***	AMM. XX, 6, 2 : « avec une **ardeur extrême** »
	AMM. XX, 6, 7 : *Persarum agmina, undique* ***ululabili clamore sublato****, nullo cohibente cuncta oppidi membra conplebant.*	AMM. XIX, 6, 7 : « Les bataillons perses, **en poussant** de toutes parts **des cris et des hurlements**, se mirent à envahir tous les quartiers de la ville sans que personne leur barrât le passage ».
Siège de Bézabde	AMM. XX, 7, 5 : *Persarum populus omnis adortus* ***auide*** *uallum,* ***acriter minans ac fremens*** *dimicabat.*	AMM. XX, 7, 5 : « Toute la masse des Perses attaqua avec **ardeur** le retranchement **en poussant des cris aigus et menaçants** ».
	AMM. XX, 7, 15 : ***Iratorum*** *hostium gladii quicquid inueniri poterat concidebant*.	AMM. XX, 7, 15 : « Le glaive de l'ennemi **furieux** abattit tout ce qu'il pouvait rencontrer ».

Ce tableau révèle tout d'abord l'existence d'un réseau lexical de la fureur guerrière de l'ennemi, comme en témoignent les vocables *efferatus*, *iratus* ou encore l'expression *belli ardor*. La fureur des Perses est également mise en évidence à travers un terme qui a trait au feu ; il s'agit du terme *accensus*. Cette image de l'ennemi en fureur provoque sans doute l'effroi des Romains, d'autant plus que l'historien y associe les cris et hurlements déjà mentionnés plus haut.

Comparer l'image des Perses en fureur et celle des Romains en pareilles circonstances présente un intérêt certain. Nous y reviendrons ultérieurement dans le cadre de l'étude des assises idéologiques d'Ammien. Pour le moment, nous nous contenterons de mentionner le fait que l'historien fait la distinction entre la fureur de l'ennemi et la fureur des soldats romains.

Il va sans dire que cette image de l'ennemi en fureur relève du thème du guerrier « enflammé » déjà présent dans la tradition historiographique antérieure. Tacite, pour ne citer que lui, décrit ainsi les troupes, romaines dans le cas présent, après la harangue de Germanicus : *Sic accensos et proelium poscentes in campum cui Idistauiso nomen deducunt*[853].

Si la description du courage et du *belli furor* tourne à l'avantage de l'ennemi de Rome, c'est moins le cas de la mention de la *feritas*. L'image qu'Ammien donne du soldat perse est en effet celle d'un ennemi sauvage et cruel.

b. Une « fresque guerrière »[854]

Nous allons étudier à présent le comportement des soldats perses en temps de guerre. L'examen des récits militaires nous permettra de relever que les Perses sont des individus animés par la *feritas* mais aussi qu'ils sont à la mesure des combattants romains.

- ***Feritas***

Contexte	Texte	Traduction
Siège d'Amida	AMM. XIX, 2, 12 : ***ferarum*** *gentium*	AMM. XIX, 2, 12 : « de ces peuples **sauvages** »
	AMM. XIX, 8, 4 : *Pecorum ritu armati et inbelles* ***sine sexus discrimine truncabantur****.*	AMM. XIX, 8, 4 : « Gens de guerre et civils inoffensifs **sans distinction de sexe étaient égorgés** comme du bétail ».
	AMM. XIX, 9, 2 : *Transtigritanis* (…) ***nullo infimi summique discrimine*** *ad unum omnibus* ***contruncatis****.*	AMM. XIX, 9, 2 : « Les gens ordinaires des régions transtigritaines (…) avaient été **égorgés** tous jusqu'au dernier, sans

[853] TAC., *Ann*. II, 16, 1 : « Enflammés par ces propos et réclamant le combat, ils descendent dans la plaine appelée Idistavise ».

[854] Nous empruntons l'expression à FONTAINE 1969, p. 417.

		qu'on fît **aucune distinction entre les petites gens et les nobles** ».
Siège de Singare	AMM. XX, 6, 4 : *Ad interiora* ***ferocius*** *se proripientes arcebant.*	AMM. XX, 6, 4 : « Les assaillants qui se ruaient **sauvagement** pour pénétrer dans la ville ».

Au vu de ce tableau, la mise en évidence de la *feritas* des Perses se fait de trois manières : d'une part à travers des jugements explicites contenus dans les termes *ferocius* et *ferae*, d'autre part par la mise en situation des actes sauvages des soldats, le verbe *trunco* et son composé *contrunco* étant révélateurs sur ce plan ; enfin la sauvagerie des soldats sassanides est clairement soulignée par la comparaison des habitants avec du bétail.

Cette sauvagerie évolue en inhumanité puisque l'ennemi perse s'adonne à des exécutions sans distinction ni de sexe ni de rang - *sine sexus discrimine* ; *nullo infimi summique discrimine*. De fait, les éléments que nous avons relevés nous semblent parfaitement illustrer la définition qu'Y.A. Dauge donne de *l'inhumanitas* : elle « se manifeste à la fois par la carence, c'est-à-dire par la méconnaissance des fondements de l'ordre humain - qu'expriment l'agressivité, l'indiscipline, la dureté, l'insociabilité, l'amoralité, etc. -, et par la violence, c'est-à-dire par la destruction de cet ordre humain - due à la haine, à la cruauté, au goût du sang et des supplices, à la férocité furieuse, etc. »[855].

Il est vrai que le comportement inhumain des soldats Perses tant à l'égard des civils que des gens de guerre après une victoire ne diffère guère de celui des Romains en pareilles circonstances[856]. Lors de la relation de la campagne de Julien en terre ennemie, l'auteur des *Res Gestae* s'est attaché à décrire ainsi la conduite des soldats romains après la prise de place forte de Mahozamalcha : *Inuaditur*

[855] DAUGE 1981, p. 429.

[856] Cf. à ce propos FREZOULS 1983, p. 185 : « On ne peut pas manquer d'y voir l'écho d'une guerre sans merci, où Rome ne rend pas seulement les coups qu'elle reçoit, mais massacre allègrement combattants et civils ».

ciuitas, et, sine sexus discrimine uel aetatis, quicquid impetus repperit potestas iratorum absumpsit[857].

Il s'agit sans doute là d'un *topos* incontournable dans la relation de la prise d'une ville et ce quel que soit le vainqueur. Ce type de comportement est souvent décrit par les prédécesseurs d'Ammien. Tite-Live, par exemple, évoque un agissement semblable de la part d'Hannibal après la reddition d'une place forte située près de Plaisance : *Signum repente uictoribus datur, ut tamquam ui captam urbem diriperent ; neque ulla, quae in tali re memorabilis scribentibus uideri solet, praetermissa clades est ; adeo omne libidinis crudelitatisque et inhumanae superbiae editum in miseros exemplum est*[858].

La *feritas* n'est pas un trait distinctif des Perses. Il s'agit d'un trait commun à un grand nombre de peuples en période de guerre. Cependant, le fait d'avoir relevé cet élément à propos des soldats perses ne réduit en rien le fait qu'ils sont des combattants tenaces et obstinés.

- **Les Perses : des combattants tenaces à la mesure des Romains**

Le développement qui suit obéira à deux lignes directrices. La première consistera à montrer que les soldats perses sont à la mesure des Romains. Il ressortira de ce premier examen une deuxième thématique : si Ammien les présente ainsi, c'est pour mieux mettre en valeur leurs adversaires romains.

La peinture des soldats perses en action assure un double rôle. Ammien cherche à présenter son ennemi non seulement comme un individu acharné mais comme un adversaire à la mesure de son homologue romain. Ce n'est sans doute pas un hasard si, à chaque fois que l'historien évoque la détermination sassanide, il en fait autant du côté romain. Plusieurs passages des *Res Gestae* en font foi. Afin

[857] AMM. XXIV, 4, 25 : « La cité est envahie, et les assaillants (*sc.* les soldats romains) furieux, maîtres de la situation, anéantirent, sans distinction de sexe ou d'âge, tout ce que leur charge rencontra sur son passage »

[858] LIV. XXI, 57, 13-14 : « Soudain est donné aux vainqueurs le signal du pillage, comme si la ville avait été prise de force ; il n'est pas une seule des atrocités qui, en l'occurrence, paraissent aux historiens dignes d'être rapportées qui ne fût soumise : tant il est vrai que tous les exemples de lubricité, de cruauté et d'arrogance inhumaine furent donnés dans la façon de traiter ces malheureux ».

de mettre en évidence cette dualité et un certain nombre d'assises politiques et idéologiques d'Ammien, nous avons recensé les occurrences intéressant notre propos.

Contexte	Texte[859]	Traduction
Siège d'Amida	AMM. XIX, 2, 10 : *Ea re quod **obstinatione** **utrimque** magna decernebatur.*	AMM. XIX, 2, 10 : « L'**acharnement** était grand dans les **deux camps** »
	AMM. XIX, 2, 13 : *A dei principio ad usque lucem obscuram*, ***neutrubi proelio inclinato***.	AMM. XIX, 2, 13 : « Du lever du jour jusqu'au crépuscule, la **lutte resta indécise** »
	AMM. XIX, 8, 2 : *Et diu cruentum proelium **stetit***.	AMM. XIX, 8, 2 : « Longtemps, le combat sanglant **demeura indécis** ».
Siège de Singare	AMM. XX, 6, 5 : *Et pugnabatur euentu **ancipiti** diebus aliquot, **hinc inde** multis amissis et uulneratis.*	AMM. XX, 6, 5 : « On se battit avec des **succès inégaux** durant un certain nombre de jours, et les pertes en tués et en blessés furent considérables des **deux côtés** ».
Siège de Bézabde	AMM. XX, 7, 11 : *Cum haec ista essent caderentque **altrinsecus** multi*.	AMM. XX, 7, 11 : « Telles étant les opérations et les pertes nombreuses **de part et d'autre** ».
	AMM. XX, 7, 6 : ***ambobus obstinatissime** concluctatis*.	AMM. XX, 7, 6 : « Les deux adversaires luttaient **également avec une opiniâtreté extrême** ».
Campagne de Julien	AMM. XXIV, 2, 14 : *Dimicabatur nihilo minus **utrubique** saxorum manualium nimbis, **neutrubi** inclinato momento : proelium atrox, a lucis ortu ad initium noctis **destinatione magna** protractum pari sorte diremptum est*.	AMM. XXIV, 2, 14 : « On n'en luttait pas moins, **de part et d'autre**, avec des nuées de pierres de jet, **sans que la balance penchât en faveur d'aucun des deux partis** : le combat se prolongea furieusement, avec une **détermination obstinée**, du point du jour au début de la nuit et se rompit sans décision ».
	AMM. XXIV, 4, 18 : ***Eodem mentis***	AMM. XXIV, 4, 18 : « **Avec la même**

[859] Les mots en caractères gras seront exploités pour montrer l'égalité des forces entre Romains et Perses ; ceux en caractères gras soulignés concernent le réseau lexical de l'acharnement ; ceux en caractères normaux soulignés ont trait à la durée du combat.

	proposito, *secuto quoque die*, *per uaria certaminum genera controuersae partes dimicantes instanter* ***aequis manibus*** *et* ***pari fortuna*** *discedunt.*	**résolution**, le jour suivant aussi, les partis adverses luttent opiniâtrement en divers genres de combats, et rompent le contact à **égalité de forces** et **parité de fortune** ».
	AMM XXIV, 4, 20 : *Ibi tum* ***uarietate*** ***casuum*** ***obsidentium*** *labor* ***obsessorum****que industria* ***uicissim*** *facinoribus speciosis inclaruit.*	AMM. XXIV, 4, 20 : « C'est alors qu'avec des **succès divers,** l'effort des **assiégeants** et le mordant des **assiégés** s'illustrent **tour à tour** ».

La lecture de ce tableau amène plusieurs remarques.

Tout d'abord, on est frappé par la manière dont Ammien insiste sur le caractère tenace des combattants. Cette insistance se manifeste à travers la présence d'un premier réseau lexical, celui de l'acharnement : les substantifs *obstinatio* et *destinatio,* appuyés tous deux par l'adjectif *magnus*, ainsi que l'expression *mentis propositum* sont révélateurs. Ce premier réseau lexical est indissociable d'un second, qui a trait à la violence comme en témoignent les adjectifs *cruentus* et *atrox*.

La mise en évidence de la détermination des soldats perses est renforcée par l'utilisation d'indicateurs temporels qui fournissent des données sur la durée des combats. Ces affrontements peuvent durer une journée entière, voire plusieurs jours comme le montrent les expressions que nous avons soulignées dans le tableau, à savoir *a dei principio ad usque lucem obscuram, diu, a lucis ortu ad initium noctis* ou encore *diebus aliquot*. L'insertion de ce genre d'expressions est manifestement un véritable leitmotiv chez Ammien. Une fois encore, nous remarquons la présence du procédé de la *uariatio*.

L'auteur des *Res Gestae* cherche clairement à établir une égalité sur le plan des forces humaines entre les deux puissances, perse et romaine, d'abord en faisant appel à des termes comme *utrimque, anceps, altrinsecus, uicissum* et plus explicitement *aequus*, ensuite en mettant sur un pied d'égalité les assiégeants romains - *obsidentes* - et les défenseurs perses - *obsessi -.*

L'égalité entre Perses et Romains apparaît tout autant dans l'issue incertaine des combats. Ammien mentionne à plusieurs reprises qu'il y a de nombreuses victimes de part et d'autre. Dans la plupart des cas, les combats se rompent sans qu'il y ait de vainqueur. L'expression *neutro proelio inclinato,* le substantif *uarietas* et le verbe *sto* le montrent sans ambigüité.

La description de l'intensité des affrontements est bien évidemment un élément récurrent dans l'ensemble de l'historiographie antérieure à Ammien. Pour ne pas allonger notre développement, nous nous bornerons à donner deux exemples, tous deux empruntés à la *Guerre des Gaules.* César évoque l'ardeur d'un combat contre les Bretons en ces termes : *Pugnatum est ab utrisque acriter*[860] ; tout comme le fera l'auteur des *Res Gestae*, il met par ailleurs en évidence la ténacité des combats par le recours à des indications temporelles qui expriment la durée des affrontements : *Nam hoc toto proelio, cum ab hora septima ad uesperum pugnatum sit, auersum hostem uidere nemo potuit*[861].

Les devanciers d'Ammien se sont systématiquement attachés à comparer les Romains à leurs ennemis pour pouvoir établir une opposition entre deux puissances. Cependant, cette opération se limite dans la plupart des cas à une simple mention. Chez Ammien en revanche, l'opposition entre Romains et Perses apparaît dans la structure même du texte des *Res Gestae*. Nous reviendrons sur ce point dans le troisième chapitre de notre travail[862].

Nous nous sommes efforcée, dans les pages qui précèdent, de montrer l'attachement d'Ammien à la tradition historiographique tout en étant original. À présent, nous nous proposons de confronter le texte des *Res Gestae* au reste de la tradition romaine et arabo-persane.

---

[860] CAES., *B.G*. IV, 26, 1 : « On combattit avec acharnement des deux côtés ».

[861] CAES., *B.G*. I, 26, 2 : « Pendant toute cette action, qui dura de la septième heure du jour jusqu'au soir, personne ne put voir un ennemi tourner le dos ».

[862] Cf. *infra*, p. 377.

c. Comparaison du texte d'Ammien avec le reste de la tradition romaine et la tradition arabo-persane

Si la confrontation du texte d'Ammien avec les écrits antérieurs a montré que notre historien emprunte souvent des lieux communs historiographiques tout en s'en démarquant légèrement, celle avec les autres traditions retenues dans l'optique de notre sujet permettra de mieux dégager son originalité encore. Nous commencerons par la tradition romaine.

- **La tradition romaine**

Nous avons déjà dit à plusieurs reprises que les autres auteurs de la tradition romaine, mis à part Zosime, n'ont pas montré le même intérêt qu'Ammien pour le conflit romano-perse. Si l'auteur des *Res Gestae* s'est attaché à décrire avec force détails le déroulement des différents affrontements, il n'en va manifestement pas de même pour le reste de la tradition romaine. Le récit militaire se limite, la plupart du temps, à la simple mention rapide du conflit. Cependant nous avons pu recenser un certain nombre de données qui méritent d'être confrontées à celles présentes chez Ammien. Ces données touchent essentiellement au climat, aux places fortes et aux tactiques militaires perses ainsi qu'au comportement des soldats en période de guerre.

- **Climat**

En étudiant les différents textes qui sont en notre possession, nous avons pu relever une indication relative au climat chez Orose, au livre VII de son ouvrage. L'auteur des *Histoires* fait état en ces termes de la souffrance des soldats romains après que Julien eut levé le camp devant Ctésiphon et conduit son armée à travers le désert : *cum ui sitis et ardore solis atque insuper labore harenarum confectus*

periret excercitus[863]. À aucun moment en revanche, Orose ne mentionne une telle difficulté chez les Perses, à l'instar de ce que nous avons constaté chez Ammien.

Comme nous avons pu le voir précédemment, le climat n'est pas le seul obstacle auquel les troupes romaines ont dû faire face. La solidité des places fortes perses constitue une autre difficulté.

- **Places fortes**

Zosime, dont l'œuvre est la plus proche de celle d'Ammien, mentionne le nom de certaines places fortes perses. L'auteur de l'*Histoire nouvelle* consacre ainsi un développement à la description de la place forte de Pirisabora qui apparaît dans son œuvre sous le nom de Bersabora[864]. L'historien s'attarde sur la solidité de cette construction ainsi que sur sa position naturellement inaccessible : « Parvenu à cette ville dont le nom était Bersabora, il (*sc*. Julien) examina les dimensions de cette place et la solidité de sa position ; elle était en effet entourée par deux murs en forme de cercle (…) ; il y avait un chemin à partir de la muraille intérieure de la ville, chemin qui lui-même n'était pas facile du tout à gravir (…). Le côté oriental était enclos d'un fossé et d'un retranchement constitué de solides palissades en bois ; le long du fossé se trouvaient de grandes tours, construites d'en bas jusqu'à mi-hauteur en briques cuites scellées dans l'asphalte, dans leur moitié supérieure en briques de même sorte et en plâtre »[865].

La mention des places fortes chez Festus se limite en revanche à l'indication suivante, fort vague : *Strenuus in ingressu multa Persarum oppida et castella aut suscepit dedita aut manu cepit*[866].

---

[863] OROS. VII, 30, 6 : « Alors que l'armée périssait, épuisée par la violence de la soif, l'ardeur du soleil et en outre par les difficultés des sables ».

[864] Cf. PASCHOUD, *ad* ZOSIM. III, 17, 5, n. 45, p. 131 : « Bersabora et Pirisabora sont des déformations du nom de Peroz-shapur, signifiant "Sapor le Victorieux". Sapor Ier rebaptisa ainsi cette ville après sa victoire sur Gordien III.

[865] ZOSIM. III, 17, 3-5.

[866] FEST. XXVIII, 1 : « Il (*sc*. Julien) reçut la capitulation, ou s'empara par la force, de beaucoup de places et de châteaux perses ».

Grégoire de Nazianze, pour sa part, n'a mentionné que le siège de Ctésiphon. Son récit ne présente guère de valeur pour ce qui est du déroulement du siège. L'auteur des *Discours* s'est efforcé de mentionner certaines des caractéristiques de la place forte : « Ctésiphon est une place forte difficile à prendre, protégée par un rempart de briques cuites, un fossé profond et les lagunes formées par le fleuve »[867].

- **Tactiques militaires utilisées par les Perses**

Les auteurs autres qu'Ammien ont évoqué, quoique brièvement, quelques tactiques militaires utilisées par les Perses.

C'est ainsi que, pour ce qui est du procédé consistant à surprendre l'ennemi par des attaques à l'improviste, nous avons relevé deux données chez Zosime, l'une en III, 19, 1 : « Il (*sc*. le Suréna) attaqua avec des forces non négligeables à partir d'une ville d'Assyrie ceux qui marchaient en tête de l'armée romaine pour l'éclairer et ne se doutaient nullement de ce qui allait arriver », l'autre en III, 28, 4 : « Les Perses, rassemblés en grand nombre, attaquèrent à l'improviste l'arrière garde de l'armée romaine ».

Cette pratique a été également mentionnée par Festus ; ce dernier rapporte que *Persae crebris incursibus, nunc a fronte, nunc a tergo, mediorum quoque latera incursantes, iter agminis mora<bantur>*[868]. Une mention simillaire apparaît chez Grégoire de Nazianze, puisqu'il rapporte que les troupes perses « se refusaient à courir le risque d'une bataille rangée en dehors d'une extrême nécessité (…) ; là où l'occasion se présentait, elles lançaient des projectiles et des flèches et, occupant à l'avance les passages commodes, elles l'empêchaient facilement de progresser »[869].

---

[867] NAZ., *Or.* V, 10.

[868] FEST. XXIX, 1 : « Les Perses retardaient la marche de l'armée par des attaques répétées, tantôt de front, tantôt sur les derrières, et aussi sur les flancs du centre ».

[869] NAZ., *Or.* V, 10.

Enfin, l'incendie des champs par les Perses a été évoquée par Zosime en son livre III. L'historien rejoint Ammien en affirmant, à deux reprises, que « les Perses avaient brûlé tout le fourrage vert dans les champs afin d'accabler les bêtes de somme des Romains par le manque de nourriture » ou encore que « les ennemis incendièrent les produits agricoles dans les champs »[870].

Il est clair que la valeur des données fournies par Ammien dépasse de loin celles présentes chez les autres auteurs de la tradition romaine. Si notre historien s'est attaché à décrire minutieusement le cadre des affrontements ou encore les agissements de l'ennemi perse pour faire face à l'armée romaine, il n'en va pas de même du reste de la tradition romaine. Il convient à présent d'examiner le récit du déroulement des combats proprement dits.

- **Lieux communs carcatéristiques de l'historiographie romaine et autres expressions stéréotypées**

Nous avons eu l'occasion de recenser ces expressions dans le cadre de la comparaison du texte d'Ammien avec la tradition historiographique antérieure pour mettre en évidence à la fois son attachement à cette dernière et son utilisation propre. Nous allons nous livrer à présent à une confrontation des *Res Gestae* avec les sources qui sont en notre possession pour le conflit romano-perse.

❖ **Signal du début des combats**

Pour la période qui nous intéresse, nous n'avons rien trouvé chez les autres auteurs de la tradition romaine. La seule donnée de ce type figure chez Julien mais porte sur un événement qui s'est déroulé sous le règne de Constance : le passage

[870] ZOSIM. III, 26, 4 ; III, 28, 1.

en question a pour cadre le troisième siège de Nisibe en 350 entrepris par Sapor II[871].

❖ **Pluie de traits**

L'image de la pluie de traits est présente chez Zosime. L'auteur de l'*Histoire nouvelle*, en relatant le siège de Pirisabora par les troupes de Julien en 363, décrit ainsi la réaction défensive des soldats perses : « Les défenseurs écartèrent les assiégeants par une pluie de pierres et de traits »[872]. Une expression similaire est à relever un peu plus loin : « Deux navires remplis de légionnaires traversèrent, qu'aussitôt les Perses incendièrent en faisant pleuvoir des traits enflammés »[873]. Zosime est le seul parmi les auteurs qui sont parvenus jusqu'à nous à avoir eu recours à ce type d'expression pour décrire les tirs de flèches

- **Déroulement des combats**

Le texte de Zosime, bien qu'il soit le plus proche de celui d'Ammien, nous l'avons dit, ne décrit pas la résistance perse. Son récit se limite à relater l'avancée des troupes de Julien en terre ennemie sans s'attarder sur la description des Perses. L'accent est mis sur les Romains. La relation du déroulement d'un affrontement militaire entre Perses et Romains se limite la plupart du temps à des indications du type : **«** les armées engagèrent entre elles un combat qui dura du milieu de la nuit au milieu du jour »[874] ou encore « une bataille acharnée s'étant engagée»[875], sans communiquer des détails sur le déroulement du combat proprement dit.

---

[871] IVL., *Or.* III, 12, 64b : « Le signal de la charge est donné ».

[872] ZOSIM. III, 18, 2.

[873] ID., III, 25, 2.

[874] ID., III, 25, 5.

[875] ID., III, 29, 3.

Alors qu'Ammien consacre de longs développements à décrire les affrontements entre Romains et Perses et plus particulièrement lors des sièges, certains auteurs, notamment Eutrope, Festus et Grégoire de Nazianze, se bornent à mentionner des opérations de siège entreprises par Julien sans fournir des données relatives au déroulement de ces dernières. On ne s'étonnera pas dès lors de trouver chez Eutrope le passage suivant : *Aliquot oppida et castella Persarum in deditionem accepit uel ui expugnauit*[876]. Festus, quant à lui, résume les opérations militaires en ces termes : *Strenuus in ingressu multa Persarum oppida et castella aut suscepit dedita aut manu cepit*[877]*,* récit peu exploitable, bien que venant d'un témoin oculaire ayant participé lui-même à l'expédition de Julien. Enfin, Grégoire de Nazianze, pour sa part, fait état de deux hypothèses qui ôtent à Julien toute la gloire de ses actions puisque, s'il a « détruit quelques forteresses », c'est « en l'absence de toute opposition, soit que la rapidité de son attaque eût produit un effet de surprise, soit qu'il se fût laissé manœuvrer par les Perses et attirer peu à peu vers l'intérieur »[878].

- **Conduite inhumaine des soldats romains à l'égard des Perses**

Si Ammien s'est attaché à relater la conduite des soldats perses ainsi que celle des soldats romains, il n'en va pas de même chez les autres auteurs de la tradition romaine. Nous avons pu par ailleurs relever une donnée relative au comportement des soldats, similaire à celle rapportée par Ammien chez Zosime ; il s'agit cependant de la conduite adoptée par les soldats de Julien lors de la prise d'une place forte perse[879], et non de celle des soldats perses, le récit de Zosime étant centré sur l'armée romaine.

---

[876] EVTR. X, 16, 1 : « Il (*sc*. Julien) reçut la reddition de quelques places fortes et de quelques fortins des Perses ou bien les prit d'assaut ».

[877] FEST. XXVIII, 1 : « Faisant preuve d'énergie au cours de l'invasion, il (*sc*. Julien) reçut la capitulation, ou s'empara par la force, de beaucoup de places et de châteaux perses ».

[878] NAZ., *Or.* V, 9.

[879] ZOSIM. III, 22, 6 : « Ils (*sc*. les soldats romains) frappaient ceux qui leur tombaient sous la main et les tuaient en les poussant du haut du mur, en poursuivant d'autres qu'ils massacraient en les faisant mourir de toutes les manières possibles, n'épargnant ni femmes ni enfants, sauf si, je

- **Description de l'effroi suscité par les Perses**

Sauf erreur de notre part, seul Zosime semble avoir accordé une importance à la description de l'état d'âme des soldats romains lorsqu'ils sont confrontés aux Perses. Nous avons relevé un passage qui illustre notre affirmation : « L'effroi de l'armée (*sc*. romaine) augmentait »[880].

La confrontation du texte d'Ammien au reste de la tradition romaine montre clairement que le récit des *Res Gestae* est de loin le plus complet et qu'il se distingue nettement du reste de la tradition romaine. La relation du déroulement des différents affrontements militaires qui ont opposé Perses et Romains s'avère être le plus détaillé. En effet, notre historien s'est d'abors attaché à décrire minutieusement l'ennemi sassanide puis a cherché à retranscrire les différentes étapes des combats.

À présent nous nous proposons de confronter le texte d'Ammien au reste de la tradition arabo-persane.

- **La tradition arabo-persane**

L'examen de la tradition arabo-persane nous a permis de relever un certain nombre de données. Elles touchent principalement au déroulement du combat proprement dit et sont présentes pour la plupart chez Firdousi.

---

suppose, la fantaisie leur venait d'en garder quelques-uns du moins comme prisonniers de guerre ».

[880] ID., III, 25, 3.

- **Signal du début des combats**

Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner cet élément dans le cadre de l'étude des motifs épiques dans le premier chapitre de cette troisième partie[881]. Firdousi est le seul parmi les auteurs de la tradition arabo-persane à avoir utilisé ce type d'expressions en indiquant, à propos d'une bataille entre Perses et Romains, que « le bruit de la bataille s'éleva »[882].

- **Fracas des armes**

Une fois encore, Firdousi se distingue du reste de la tradition arabo-persane, par ailleurs peu prolixe sur ce motif. L'auteur de l'épopée persane décrit le son produit par les armes en ces termes : « Sur toutes les limites du camp, on entendit le fracas des massues et le tintement des clochettes, et de tout côté s'élevait le cliquetis des armes ; on aurait cru que la voûte du ciel se fendait, et que le soleil faisait dégoutter du sang dans l'air »[883]. En l'absence de date et d'indication de lieu susceptibles de situer l'événement - omission qui n'a rien d'étonnant puisque nous sommes dans le domaine de l'épopée et non pas de l'historiographie -, il n'est guère possible de déterminer de quelle bataille il s'agit. On retiendra simplement de ces quelques vers que, selon le poète persan, Romains et Perses se sont affrontés lors d'un combat, accompagnés du bruit des armes.

- **Nuage de poussière**

En dehors de la mention du fracas des armes, l'évocation de la violence et de l'intensité des combats se fait à travers l'image du nuage de poussière soulevé par les belligérants. Nous avons relevé un passage qui a trait à cette image chez

[881] Cf. *supra*, p. 245.

[882] FIRDOUSI, *Le Livre des Rois*, p. 463 :

[883] ID., p. 457.

Firdousi : « Des nuages s'élevèrent et la poussière noire devint telle que les yeux s'égaraient dans les ténèbres et que le soleil en pâlit »[884].

- **Conduite des Perses**

Tabari a mentionné brièvement des pratiques auxquelles les Perses se sont livrés aux frontières orientales de l'empire romain. Il est question de massacres, de pillage et de dévastation[885].

Curieusement, c'est le texte épique, donc non historiographique, de Firdousi, qui présente le plus de points communs avec celui d'Ammien. Ces similitudes touchent essentiellement au recours à certains motifs qui caractérisent habituellement le récit de bataille.

Les pages qui précèdent montrent à l'évidence que les Perses ont été des adversaires redoutables pour les Romains. Nous nous consacrerons à présent à l'examen des effets causés par l'armée sassanide sur sa rivale romaine.

3. Un ennemi fatal pour Rome

D'après ce que avons dit précédemment, notamment dans la deuxième partie de notre travail et dans ce que nous venons de montrer jusque là dans cette troisième partie, l'affrontement militaire entre Perses et Romains apparaît comme inévitable. Nous nous attacherons à montrer que les Perses sont à l'origine de nombreuses pertes romaines. Les pages qui suivent s'articuleront autour de deux axes. Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux conséquences des affrontements romano-perses qui ont marqué la période entre 359 et 360. Le second axe, quant à lui, aura pour objet les répercussions de l'expédition

[884] ID., p. 463.

[885] TABARI, *Histoire des prophètes et des rois*, p. 309 : « Lorsque Shâpour, après avoir envahi la Syrie et porté le massacre, le pillage et la dévastation sur la frontière de Roum, fut rentré dans ses états, Julien, le roi de Roum, rassembla une armée… »

entreprise par Julien en terre perse durant l'été 363. La présence de deux moments bien distincts dans la narration, à savoir les événements de 359-360 d'un côté et ceux survenus en 363 de l'autre, a fortement influencé notre découpage. Pour les premiers, il s'agit essentiellement de guerres défensives et plus particulièrement de sièges. La nature de ces affrontements change dans la deuxième partie, dans la mesure où il est question de combats offensifs. Il est évident que tous ces conflits ont marqué les Romains et Ammien en particulier. C'est ce que nous nous proposons de voir à présent.

a. Les conflits survenus en 359-360

Ces événements concernent essentiellement les affrontements qui ont eu lieu à Amida, Singare et Bézabde.

- **Un bilan lourd**

Une des premières conséquences des affrontements militaires est le nombre des victimes. S'il y en a eu dans les deux camps, romain et perse[886], c'est l'armée romaine qui quitte, à plusieurs reprises, le champ de bataille vaincue.

- **Les pertes humaines**

Ammien s'est attaché à mentionner le nombre important des morts parmi les Romains sans donner toutefois de chiffres exacts, contrairement à ce qu'on pourrait trouver par exemple chez Tite-Live ou Tacite pour ne citer qu'eux[887].

---

[886] AMM. XX, 7, 6 : *Nec minores strages utrubique uisae sunt* : « On ne vit pas moins de tués d'un côté que de l'autre » ; XX, 7, 11 : *Sed cum haec ita essent, caderentque altrinsecus multi* : « Telles étant les opérations et les pertes nombreuses de part et d'autre ».

[887] Exemples : LIV. XXI, 48, 1 : *Insequenti nocte caedes in castris Romanis, tumultu tamen quam re maior, ab auxiliaribus Gallis facta est. Ad duo milia peditum et ducenti equites uigilibus ad portas trucidatis ad Hannibalem transfugiunt* : « La nuit suivante, les auxiliaires gaulois se livrèrent dans le camp romain à un massacre qui causa cependant plus de désordre que de pertes réelles. Deux mille fantassins et deux cents cavaliers environ, après avoir tué les gardes des portes, passent à Hannibal » ; TAC., *Agr*. XXXVII, 8 : *Caesa hostium ad decem milia ; nostrorum trecenti sexaginta*

L'historien se borne à mentionner le fait qu'il y a eu des morts parmi les civils et les gens de guerre et ce sans distinction de sexe ou de rang, données que nous avons relevées lors des sièges de Singare et Bézabde[888].

La présentation des pertes est originale à double titre. D'abord parce que l'auteur des *Res Gestae* recourt à des expressions inattendues : c'est ainsi qu'il parle de cadavres ne pouvant « trouver nulle part la place de tomber »[889] ou encore d'une multitude de cadavres dispersés dans les rues, qui « dépassait les possibilités d'inhumation »[890]. Ensuite parce que l'historien se livre à une comparaison entre Romains et Perses : l'auteur des *Res Gestae* compare à la manière d'un Holbein ou d'un peintre baroque la manière dont se décomposent les cadavres romains et perses en ces termes : (…) *quod nostrorum cadauera mox caesorum fatiscunt et diffluunt, adeo ut nullius mortui facies post quatriduum agnoscatur, interfectorum uero Persarum inarescunt in modum stipitum corpora, ut nec liquentibus membris nec sanie perfusa madescant : quod uita parcior facit, et ubi nascuntur exustae caloribus terrae*[891]. Cette comparaison entre Romains et Perses est une constante déjà relevée chez Ammien. Le fait est qu'elle ait trait au thème de la mort peut toutefois sembler pour le moins surprenant. Elle est d'autant plus intéressante qu'elle comporte une critique implicite du mode de vie des Romains puisque, si la manière dont se décomposent les cadavres perses est différente, voire plus honorable, c'est parce qu'elle est due à un mode de vie

---

cecidere : « Parmi les ennemis il y eut environ dix mille tués ; parmi les nôtres, trois cent soixante tombèrent ».

[888] Cf. à ce propos, AMM. XX, 6, 7, sur les assiégés de Singare : *caesisque promisce paucissimis* : « un très petit nombre d'habitants furent massacrés indistinctement » ; ou encore XX, 7, 15, à propos des assiégés de Bézabde : *Abrepti* (…) *sinibus matrum paruuli, ipsae quoque matres trucidabantur* : « Les tout petits arrachés aux bras de leurs mères furent massacrés avec ces mères elles-mêmes aussi ».

[889] AMM XVIII, 8, 12 : *Reperire ruendi spatium nusquam possent.*

[890] AMM. XIX, 4, 1 : *Vbi sparsorum per uias cadauerum multitudo humandi officia superaret*.

[891] AMM. XIX, 9, 9 : « (…) les cadavres des nôtres ne tardent pas à s'ouvrir et à couler, si bien qu'au bout de quatre jours, il est impossible de reconnaître le visage d'aucun mort, tandis que les corps des Perses tués se dessèchent comme le bois et ne se ramollissent pas, membres liquéfiés et tout imprégnés de sanie ; cela vient d'un vie plus sobre et des chaleurs de leurs terres natales ».

sobre[892]. Pour notre part, nous retiendrons cependant avant tout de ce passage la force de la description des cadavres.

Il va de soi que la description du spectacle des morts après une bataille ou un siège est un motif récurrent dans la tradition historiographique en général. Salluste, à titre d'exemple décrit ainsi le champ de bataille après le combat qui met fin à la conjuration de Catilina : *Tum spectaculum horribile in campis patentibus : sequi, fugere, occidi, capi ; equi atque uiri afflicti, ac multi uolneribus acceptis neque fugere posse neque quietem pati ; niti modo ac statim concidere ; postremo omnia, qua uisus erat, constrata telis, armis cadaueribus, et inter ea humus infecta sanguine*[893]. Peu de textes, quelque soit leur auteur, nous semblent cependant avoir la force de l'écriture de l'auteur des *Res Gestae*.

- **Description des blessés ou expression du *pathos***

La puissance du tableau que nous venons de souligner apparaît aussi dans la description même des blessés, notamment dans la relation du siège d'Amida au livre XIX. Ayant participé lui-même au siège de cette place forte, l'historien brosse un tableau pathétique, où, après deux assauts perses contre les assiégés, a lieu une trêve ; Ammien se livre alors à une sorte d'inventaire des pertes romaines. Il est question de membres coupés, d'agonie et de supplices : *Medebatur ergo suis quisque uulneribus pro possibilitate uel curantium copia, cum quidam grauiter saucii, cruore exhausto, spiritus reluctantes efflarent ; alii confossi mucronibus, prostrati coram, animis in uentum solutis, proiciebantur extincti ; aliquorum foratis undique membris mederi periti uetabant, ne offensionibus cassis animae*

[892] Cf. DE JONGE, *ad loc*., p. 190, « In spite of (or thanks to) the lugubrious subject, still a *moralistic point*. Even after death the corps of the Persians give evidence of their sober and ascetic way of life, whereas the corps of the "Romans" betray by their fast decomposition a less praiseworthy lifestyle ».

[893] SALL., *Iug*. CI : « La vaste plaine présentait un horrible spectacle : ce n'étaient que poursuites, fuites, massacres, captures ; hommes et chevaux étendus sur le sol, tout couverts de blessures, ne pouvant ni se sauver ni supporter l'immobilité, se soulevant un moment pour retomber aussitôt ; enfin, partout où pouvait se porter le regard, le sol était jonché de traits, de boucliers, de cadavres, qui gisaient au milieu de flaques de sang ».

uexarentur adflictae ; non nulli uulsis sagittis in ancipiti curatione grauiora morte supplicia perferebant[894].

Le spectacle survenu suite à la défaite est un passage obligé dans la tradition historiographique. Tacite, par exemple, parle ainsi des Bretons : « Dispersés, hommes et femmes confondant leurs cris de douleur traînaient leurs blessés, appelaient les indemnes, abandonnaient leurs maisons, ou, de colère, y mettaient eux-mêmes le feu »[895].

Il est évident que la description chez Ammien est particulièrement puissante dans la mesure où elle met en scène, et avec force détail, un spectacle horrible des mourants.

- **La peste**

La peste vient s'ajouter aux malheurs des soldats romains. Le nombre des cadavres importants restés dans les rues de la ville de Nisibe lors du siège de cette dernière par les Perses, a en effet provoqué une épidémie. L'auteur des *Res Gestae* voit en ces circonstances l'opportunité d'introduire une digression sur ce fléau[896]. Une fois encore, Ammien combine documentation et données issues de son expérience personnelle.

Les affrontements militaires, notamment lors des opérations de siège, se terminent souvent par la prise de la place forte.

---

[894] AMM. XIX, 2, 15 : « Chacun soignait ses blessures selon ses moyens (…) ; mais certains, grièvement atteints, perdaient tout leur sang et exhalaient leurs derniers souffles d'agonisants ; d'autres, percés de coups de pointe, gisaient à la vue de tous (…), quelques-uns avaient les membres complètement transpercés (…) ; plusieurs s'étaient fait retirer des flèches et dans un traitement risqué enduraient des supplices plus cruels que la mort ».

[895] TAC., *Agr*. XXXVIII, 1 : *Britanni palantes mixto uirorum mulierumque ploratu trahere uulneratos, uocare integros, deserere domos ac per iram ultro incendere*.

[896] AMM. XIX, 3, 1-7. Son contenu est bien résumé par CAMUS 1967, p. 92 : « L'historien expose en détail l'origine de la peste, due à un excès de sécheresse ou d'humidité, ou bien encore à la corruption de l'air vicié par les miasmes de la putréfaction animale. Il rappelle ensuite les formes diverses que prend la maladie avec les différents caractères qui y sont attachés : pandémie, épidémie, "lœmodes" ».

- **La chute d'Amida, Singare et Bézabde**

Les sièges des villes d'Amida, Singare et Bézabde se sont achevés avec la chute de ces dernières.

- **L'incendie des places fortes**

Une fois que les places fortes sont passées aux mains des Perses, elles sont systématiquement détruites et pillées[897].

La conduite des Romains dans des circonstances semblables diffère peu, il est vrai, de celle des Perses, si ce n'est qu'ils incendient systématiquement les villes fortes qu'ils ont prises. C'est le cas de la prise de la place de Pirisabora par les troupes de Julien[898].

Là encore, on notera que la destruction ou l'incendie d'une place forte après sa chute sont une pratique normale dans l'Antiquité et donc présents dans l'historiographie antérieure à Ammien. On en donnera une illustration, empruntée une nouvelle fois à César : après la prise d'une place bretonne, l'auteur du *Bellum Gallicum* rapporte que les soldats romains poursuivirent les Bretons « aussi loin qu'ils purent courir et que leurs forces le leur permirent, en tuèrent un grand nombre, puis rentrèrent au camp après avoir incendié toutes les maisons sur une vaste étendue »[899].

---

[897] Exemple pour Amida : AMM. XIX, 9, 1 : *Inter haec (…) funera direptionesque ciuitatis excisae* : « Ils (*sc*. les Perses) se livrèrent à des exécutions et pillèrent la cité après l'avoir détruite ».

[898] AMM. XXIV, 2, 22 : *In hac arce armorum alimentorumque copia reperta est maxima, unde necessariis sumptis, reliqua cum loco ipso exussere uictores* : « On découvrit dans cette citadelle des armes et des ravitaillements en extrême abondance : les vainqueurs en prirent le nécessaire et brûlèrent entièrement le reste, ainsi que la place même ». Même procédé en XXIV, 5, 11 à propos d'un *castellum*.

[899] CAES., *B.G*. IV, 35, 3 : *Quos tanto spatio secuti, quantum cursu et uiribus efficere potuerunt, conplures ex iis occiderunt, deinde omnibus longe lateque aedificiis incensis se in castra receperunt.*

- **La déportation des prisonniers**

Les malheurs des Romains ne se réduisent pas au nombre important des morts et des blessés. Ammien fait état d'une pratique récurrente chez les Perses ; il s'agit de la déportation des prisonniers[900]. Il mentionne ce fait après la chute de chaque place forte. Si Ammien se borne à la simple évocation du sort des captifs après la chute de Singare et Bézabde[901] , il consacre un long développement au calvaire des prisonniers d'Amida. La description qu'il en fait est empreinte d'un ton pathétique : *Vnde hominum milia extracta complura, seruituri sequebantur ; inter quos multi senecta infirmi, et mulieres iam grandaeuae, cum ex uariis deficerent causis, itineris longinquitate offensae, abiecta uiuendi cupiditate, suris uel suffraginibus relinquebantur exsectis*[902]. Elle est clairement destinée à émouvoir le lecteur ou l'auditeur.

Dans la première partie de notre travail, dans le cadre de l'examen de la tradition arabo-persane relative aux origines de la dynastie sassanide, nous avons eu l'occasion de mentionner la coutume qui consiste à déporter des prisonniers. Nous avons alors relevé chez Al-Thalibi une indication, selon laquel les prisonniers déportés allaient servir à peupler de nouvelles villes sous le règne de Sapor I[er903]. Apparemment cette pratique est toujours en usage sous Sapor II.

---

[900] Cf. NICOLLE 1996, p. 19 : « The Sassanians normally took prisonners for sale as slaves or to colonize distant parts of their empire ». FREZOULS-BERGER, *ad* AMM. XX, 6, 7, n. 103, p. 172, précisent que « cette habitude de déportation est ancienne, puisque dans la forteresse d'Anathan les soldats de Julien trouveront encore en vie un soldat romain déporté au temps de la tétrarchie en 24, 1, 10 (…). La déportation à l'est de la Perse prévenait les évasions et peuplait des régions soumises aux attaques dangereuses des rois des Kouchans ».

[901] Pour Singare : AMM. XX, 6, 7 : *Residui omnes mandatu Saporis uiui conprehensi ad regiones Persidis ultimas sunt asportati* : « Tout le reste (*sc*. des habitants), sur ordre de Sapor, fut pris vivant, puis déporté dans les régions les plus lointaines de la Perse » ; pour Bézabde : AMM. XX, 7, 15 : *captiuorum examen maximum* : « une immense troupe de prisonniers ».

[902] AMM. XIX, 6, 2-3 : « On tira plusieurs milliers de personnes, qui suivaient l'ennemi pour être esclaves ; parmi elles, beaucoup de gens affaiblis par la vieillesse et surtout des femmes très âgées, en proie à diverses défaillances, épuisés par la longueur du chemin, ayant perdu la volonté de vivre, étaient abandonnés, mollets ou jarrets sectionnés ». Cf. DE JONGE, *ad loc*., p. 103 : « The parading of the prisoners is, of course, meant to show off the booty and intimidate the besieged of Amida. Furthermore, it is also stylistic trick of Ammianus, intented to stir the hearts of his readers (listeners) ».

[903] Cf. *supra*, p. 98.

Si Ammien se montre prolixe en ce qui concerne les affrontements militaires et leurs conséquences sur l'armée romaine, il convient, dans l'optique de notre approche, de voir quels sont les effets de ces conflits dans les deux traditions, romaine autre qu'Ammien, et arabo-persane.

- **Le bilan dans le reste de la tradition romaine et dans la tradition arabo-persane**

Nous entamerons notre développement par l'examen de la tradition romaine.

- **La tradition romaine autre qu'Ammien**

Nous avons montré plus haut que la relation du conflit qui a opposé Perses et Romains de 354 à 378 n'a pas été identique chez Ammien et dans le reste de la tradition romaine : alors que l'auteur des *Res Gestae* s'attarde minutieusement à décrire toutes les étapes du déroulement d'une bataille, la plupart des autres auteurs se sont contententés d'une simple mention, sans donner de détails. Il en va de même généralement de la description des pertes subies par l'armée romaine. À quelques exceptions près, il s'agit de données très brèves et vagues, comme celles formulées par Festus, qui se borne à parler d' « une sévère blessure pour Rome » à propos de la prise d'Amida[904]. Le récit de Zosime, quant à lui, présente davantage d'intérêt pour nous dans la mesure où il est, comme souvent, le plus détaillé. L'historien du Vème siècle reprend un certain nombre d'éléments déjà relevés chez Ammien ; il mentionne ainsi l'incendie des villes perses par les Romains durant la campagne de Julien[905]. Il se montre même plus précis que

[904] FEST. XXVII, 1 : *Cum Amida capta est, graue sub eo principe res publica uulnus accepit* : « Quand Amida fut prise, la République reçut sous ce prince (*sc*. Constance) une sévère blessure ».

[905] ZOSIM. III, 15, 4.

l'auteur des *Res Gestae* puisqu'il fournit un chiffre exact des pertes dans les deux camps, romain et sassanide, après une bataille près des rives du Tigre[906].

Si la moisson du côté de la tradition romaine peut paraître maigre en comparaison avec le texte d'Ammien, il convient de se livrer à un examen de la tradition arabo-persane.

- **La tradition arabo-persane**

La tradition arabo-persane contient quelques données relatives aux conséquences des affrontements militaires entre Perses et Romains. Elles sont plus nombreuses que pour la tradition romaine autre qu'Ammien.

❖ **Les pertes humaines**

Les pertes humaines, première conséquence des affrontements entre Perses et Romains, ont été mentionnées par Firdousi à plusieurs reprises. L'auteur du *Livre des Rois* se livre à une description imagée du spectacle des morts : « On tua beaucoup de Roumis et toute la plaine fut couverte de dos, de mains et de troncs »[907]. Dans un autre extrait, Firdousi recourt à une comparaison éloquente elle aussi : « On tua tant d'hommes, que la terre, couverte des cuirasses des morts, semblait de fer »[908]. Enfin dans un autre passage nous avons relevé l'utilisation de l'hyperbole puisque l'auteur persan décrit ainsi les victimes de Sapor II : « Partout il (*sc*. Sapor II) laissa des amas de morts, partout il souilla la terre avec les cervelles des Roumis ; il tua tant d'hommes de cette armée que

[906] ID., III, 25, 7 : « Deux mille cinq cents Perses tombèrent dans la bataille, mais pas plus de soixante-quinze Romains ».

[907] FIRDOUSI, *Le Livre des Rois*, p. 457.

[908] ID., p. 463.

toute la plaine était couverte de têtes privées de leurs membres et de leurs troncs »[909].

Une fois encore, Ammien et Firdousi sont relativement proches notamment par la puissance de leurs descriptions. Tous deux s'attachent à décrire d'une manière détaillée mais surtout imagée les mourants et leurs blessures.

❖ La prise des places fortes

Le récit d'Al-Thalibi comporte une mention relative à la chute d'un certain nombre de places fortes romaines. Quoique l'auteur, nous l'avons noté, ne fasse pas état du déroulement des combats entre Perses et Romains proprement dit, il se livre à un inventaire rapide des villes conquises par les Sassanides à l'issue de ces affrontements[910].

❖ La déportation des prisonniers

Cette pratique, présente dans le texte d'Ammien, a également été mentionnée par Al-Thalibi. L'auteur de l'*Histoire des rois des Perses* fournit un renseignement sur le sort des captifs qui sont affectés au tissage du brocart et de la soie[911].

Des années plus tard, Julien, à la tête de son armée, entreprend une expédition en terre ennemie pour mettre fin aux attaques répétées des Perses. Toutefois, cette campagne n'a pas eu le succès espéré comme le montre le texte d'Ammien.

---

[909] ID., p. 465.

[910] AL-THALIBI, *Histoire des rois des Perses*, p. 530 : « Réalisant ensuite son désir d'envahir le pays de Roum, il (*sc*. Sapor II) y pénétra et tomba sur les habitants de Sindjar, de Borsâ, de Towâna et d'Âmid ».

[911] ID., p. 530 : « Il (*sc*. Sapor II) (…) emmena un grand nombre de captifs, dont il établit une partie à Toustar et à Soûs comme tisseurs de brocart et de soie ».

b. L'échec de la campagne de 363

La campagne de Julien a été un désastre total à plus d'un titre. Si les premiers jours ont tourné à l'avantage des Romains dans la mesure où ces derniers ont mis la main, non sans peine, sur plusieurs villes fortifiées perses, notamment Pirisabora, Mahozamalcha et Ctésiphon[912], les jours suivants n'ont pas vu les mêmes victoires. En effet, non seulement Julien trouve la mort, mais Rome se voit contrainte de négocier un traité de paix avec la puissance sassanide.

- **Mort de Julien**[913]

La mort de l'empereur Julien a été un tournant dans le déroulement de l'expédition de Perse. Ammien et le reste de la tradition romaine et la tradition arabo-persane ont amplement relaté cet épisode.

- **Chez Ammien**

L'arrière garde de l'armée romaine est, comme nous l'avons mentionné plus haut, fréquemment attaquée par les Perses. C'est lors de l'une de ces attaques effectuées à l'improviste que le jeune Julien trouve la mort. Ammien rapporte que l'empereur se trouvait au milieu du champ de bataille, exhortant ses soldats, lorsqu'il fut transpercé par une lance perse : *Subita equestris hasta, cute brachii eius praestricta, costis perfossis, haesit in ima iecoris fibra*[914]. Ammien revient, un peu plus loin dans ce même livre XXV, sur la mort de Julien en évoquant cette fois-ci la possibilité que ce décès puisse être dû à un Romain[915].

---

[912] Pour le journal de route de Julien, cf. PIGANIOL 1972, p. 157-160.

[913] Sur la mort de Julien, bonne synthèse chez CONDUCHE 1965, p. 359-380.

[914] AMM. XXV, 3, 6 : « Mais soudain, une lance de cavalerie égratigna la peau de son bras, lui transperça les côtes, et se ficha dans le lobe inférieur de son foie ».

[915] AMM. XXV, 6, 6 : *Hoc* (…) *uiso, e saltibus nos hostes diuersitate telorum et uerbis turpibus incessebant, ut perfidos et lectissimi principis peremptores : audierant enim ipsi quoque referentibus transfugis, rumore iactato incerto, Iulianum telo cecidisse Romano* : « À cette vue, l'ennemi, depuis les défilés, nous accablait d'armes de jet de toute sorte, et de paroles injurieuses,

- **Dans le reste de la tradition romaine et dans la tradition arabo-persane**

La comparaison de la version d'Ammien avec celle de la tradition romaine autre qu'Ammien et celle de la tradition arabo-persane, va être riche d'enseignements.

❖ **La tradition romaine**

Nous avons vu que tout au long de la campagne de 363, l'armée perse a évité les batailles rangées dans la mesure où elle n'était pas suffisamment préparée pour cette guerre. La tradition romaine rapporte par ailleurs que Sapor II avait cherché à négocier avec l'empereur Julien avant que ce dernier n'entreprît son expédition, donnée qui n'apparaît pas dans le texte des *Res Gestae* mais figure chez Libanios et Socrate de Constantinople[916].

Pour ce qui est du déroulement proprement dit de la campagne, les auteurs de la tradition romaine ne s'y sont pas tous intéressés de la même manière. Si certains, à l'image de Zosime ou Libanios, ont consacré plusieurs pages à cet épisode, il n'en va pas de même pour Eutrope, Festus ou encore Pseudo-Aurélius Victor, qui se sont bornés à mentionner brièvement l'expédition de Julien.

La mort du jeune empereur est traitée en revanche par l'ensemble des auteurs de la tradition romaine. Ils s'accordent sur le fait que cette mort est survenue au cours d'un combat livré contre les Perses ; ils ne sont pas unanimes

---

en nous traitant de fourbes et d'assassins du plus éminent des empereurs : car eux aussi avaient entendu dire par les rapports des transfuges, d'après le bruit incertain qui s'en était répandu, que Julien était tombé sous une arme romaine ».

[916] LIB., *Or*. XII, 76 : « The other day a message from Assyria came requesting free entry for a herald and embassy and suggesting that differences be settled by negociations » ; ID*., Or.* XVIII, 258 : « The Persian king (…) sent an envoy to request an end to the war then and there, and to beg the victor to refrain from further hostilities and to have the Persian empire as a friendly allied state (…). He (*sc*. Julian) rejected any cessation of hostilities » ; SOCR. CONST. III, 21, 7-8 : « Car il (*sc*. Julien) croyait (…) que par métensomatose, il avait l'âme d'Alexandre, ou plutôt qu'il était Alexandre lui-même dans un autre corps. Cette conviction l'induisit en erreur et le poussa alors à ne pas accepter la supplication du Perse ».

en revanche quant à l'auteur de cette mort, tout comme Ammien. Historiens, abréviateurs et rhéteurs peuvent être classés en deux catégories.

Un premier groupe rapporte que le décès de Julien a eu lieu à la suite d'une blessure provoquée par un épieu ou une pique ennemis. Festus, Pseudo-Aurélius Victor, Orose ou encore Eutrope, dont le récit se borne à mentionner la mort de l'empereur sans évoquer par quelle arme, illustrent parfaitement ce premier cas de figure[917]. Quant à Zosime, s'il rejoint les autres auteurs sur le fait que cette mort est due à l'ennemi, il s'en distingue en rapportant que l'empereur fut frappé par une épée[918].

Un second groupe n'écarte pas l'hypothèse d'un crime qui aurait été commis par un soldat romain. Libanios, pour sa part, accuse clairement un soldat chrétien du meurtre[919]. Grégoire de Nazianze et Socrate de Constantinople, quant à eux, n'excluent pas l'hypothèse selon laquelle Julien aurait été frappé par un

---

[917] FEST. XXVIII, 3 : *Ab obuio hostium equite conto per ilia ictus inguinum tenus uulneratus est* : « Il (*sc*. Julien) fut blessé par un cavalier ennemi de rencontre qui lui porta un coup d'épieu le long de la hanche jusqu'au bas du ventre » ; Ps. AVR.-VICT., *Epit.* XLIII, 2-3 : *A transfuga quodam in insidias deductus, cum eum hinc inde Parthi urgerent, e castris iam positis arrepto tantum clipeo procurrit (…). Ab uno ex hostibus et quidem figiente conto percutitur* : « Conduit dans un guet-apens par un transfuge et se voyant de toutes parts harcelé par les Parthes, il s'élance hors du camp déjà dressé en s'armant seulement d'un bouclier (…). Il est percé d'une pique par un ennemi, de surcroît fuyard » ; OROS. VII, 30, 6 : *Imperator tanto rerum periculo anxius dum per uasta deserti incautius euagatur, ab obuio quodam hostium equite conto ictus interiit : sic misericors Deus impia consilia impii morte dissoluit* : « Tandis qu'il évoluait bien imprudemment à travers les immensités du désert, il périt, frappé d'une pique par un cavalier ennemi de rencontre : ainsi Dieu miséricordieux dénoua des projets impies par la mort de l'impie » ; EVTR. X, 16, 2 : *Dum se inconsultius proeliis inserit, hostili manu interfectus est* : « Il (*sc*. Julien) s'engagea imprudemment dans des combats et fut tué de la main d'un ennemi ».

[918] ZOSIM, III, 29, 1 : « L'empereur, qui va trouver les officiers supérieurs et les commandants de détachement puis se mêle à la foule des soldats, est frappé par une épée au plus fort de la bataille ».

[919] LIB., *Or*. XVIII, 274 : « Who was it that killed him, you would like to know. I do not know his name, but that his murderer dit not belong to the enemy is clearly proved by the fact that none of the enemy received any reward for killing him » ; XXIV, 6 : « « Our renowned Julian received that blow in the side as he strove to unite part of his line that had broken, spurring his horse towards them, cheering and threatening. The assailant who inflected the wound was a Taiene, acting in obedience to their leader's command ». Sur les Taïens, cf. NORMAN, *ad* LIB. XXIV, 6, n. b, p. 495 : « The Taienes were a tribe of Saracens (…). These, acting independently of Romans and Persians alike, were often the cause of border incidents. Libanius here hints that the Saracens were hired by Christian dignitaries on the Roman side ».

Perse mais rapportent d'autres versions[920]. D'une manière générale, les auteurs chrétiens voient dans ce meurtre un châtiment divin.

Ce qui est sûr est que, à la différence d'Ammien qui s'est attaché à la relation des événements ayant précipité la mort du jeune empereur, les auteurs de la tradition romaine se sont bornés à mentionner cet épisode sans donner des détails sur le contexte. Seul l'assassinat de Julien semble les interpeler.

❖ La tradition arabo-persane

De tous les auteurs de la tradition arabo-persane, seul Tabari a accordé un développement conséquent à la campagne de Julien et ses effets sur les Romains[921]. L'historien persan mentionne l'invasion de la Syrie par les troupes de Sapor II comme étant la cause directe du déclenchement des hostilités entre les deux puissances. Les Arabes, toujours selon Tabari, proposèrent leur soutien à Julien pour combattre les Perses à ses côtés, donnée qui n'apparaît ni dans les *Res Gestae* ni dans le reste de la tradition romaine. L'auteur de l'*Histoire des prophètes et des rois* mentionne que le nombre des soldats arabes se serait élevé à cent soixante-dix mille hommes et qu'ils étaient placés sous le commandement de Jovien. Après la chute de Ctésiphon, les deux armées, romaine et perse, se seraient positionnées des deux côtés du Tigre et y seraient restées un mois. L'historien arabe parle également de négociations de paix entre Julien et Sapor II, information en contradiction avec la tradition romaine puisque cette dernière mentionne que les pourparlers n'ont été entamés qu'après la mort de l'empereur.

---

[920] NAZ., *Or.* V, 13 : « Les uns déclarèrent qu'il fut transpercé par un javelot lancé par des Perses alors qu'il se livrait à des charges désordonnées, qu'il s'élançait stupidement de-ci de-là (….). D'autres disent à peu près ceci. Il avait gravi le sommet d'une hauteur pour avoir de cet observatoire une vue d'ensemble de son armée et se rendre compte de ce que la guerre lui avait laissé. Le nombre lui aurait paru élevé et dépasser son attente. Il se serait alors écrié : "Ce serait une indignité que de ramener tant de monde sur le territoire romain !", comme s'il avait voulu leur refuser la vie. Un soldat que ces paroles avaient rendu furieux n'aurait pas retenu sa colère et l'aurait frappé aux entrailles sans se soucier de son propre salut. À en croire d'autres, c'est un de ces bouffons barbares (…) qui osa ce geste. Il y a même des gens pour en attribuer la gloire à un Sarrasin » ; SOCR. CONST. III, 21, 11-13 : « L'empereur était présent, à cheval, et il encourageait l'armée, mais il était sans arme (…) ; un trait d'on ne sait où se porte contre lui et, traversant son bras, pénétrait son côté (…). Les uns disent qu'il fut frappé par un déserteur perse, les autres par un des ses propres soldats – et pour beaucoup cette version l'emporte ».

[921] TABARI, *Histoire des prophètes et des rois*, p. 309-311.

À la différence d'Ammien et la majeure partie des auteurs de la tradition romaine, Tabari, lui, parle d'une blessure causée par une flèche et non une pique.

Suite à la mort de Julien, Jovien est élu par l'armée pour commander les troupes.

- **Le traité de paix de Jovien**

Le traité de paix conclu entre les deux puissances, romaine et perse, après la suite de la mort de Julien a suscité des réactions différentes dans le monde romain.

- **Chez Ammien : un traité humiliant**

Jovien, successeur de Julien, se retrouve à la tête d'une armée non seulement bouleversée par la mort de son chef, mais aussi constamment harcelée par l'ennemi perse. Il cherche très vite à traiter avec Sapor II en vue d'aboutir à un accord de paix. Le roi sassanide, voulant profiter de la situation peu confortable de son ennemi, se montre très exigeant. Il ne revendique pas moins de cinq provinces, quinze places fortes ainsi que Nisibe, Singare et le Camp des Maures[922]. La ville de Singare est prise par les Perses depuis 360 ; Sapor exige néanmoins que Rome reconnaisse officiellement la cession de la ville aux Perses. Jovien traite sans conditions. R. Turcan écrit à ce propos que « Jovien impatient d'en finir était prêt à

[922] AMM. XXV, 7, 9 et 11 : *Pro redemptione nostra quinque regiones Transtigritanas : Arzanenam et Moxoenam et Zabdicenam itidemque Rehimenam et Corduenam cum castellis quindecim et Nisibin et Singaram et Castra Maurorum, munimentum perquam oportunum* (…). *Ille adsiduitate nimia succensus, sine cunctatione tradidit omnia quae petebantur, difficile hoc adeptus ut Nisibis et Singara sine incolis transirent in iura Persarum, a munimentis uero alienandis reuerti ad nostra praesidia Romani permitterentur* : « Il (*sc*. Sapor II) voulait, pour prix de notre rançon, cinq provinces transtigritanes : l'Arzanène, la Moxoène, la Zabdicène, et aussi la Réhimène et la Gordyène avec cinq autres places fortes, ainsi que Nisibe, Singare et Le-Camp-des-Maures (…). Il (*sc*. Jovien) livra sans tarder tout ce qu'on lui réclamait, ayant obtenu à grand'peine que Nisibe et Singare puissent passer aux mains des Perses sans leurs habitants, et d'autre part que les garnisons romaines fussent autorisées à quitter les fortifications (…) pour se retirer vers nos territoires ».

lâcher tout ce que demandait Sapor »[923]. La carte des frontières qui figure dans les annexes montre clairement l'ampleur des pertes[924].

Ammien, indigné par les conditions désastreuses de ce traité, fait état de son mécontentement[925]. Pour ce faire, il utilise des expressions explicites, destinées à mettre clairement en évidence sa désapprobation. Un passage qui figure au livre XXV présente les conditions de ce traité comme abominables - *pax specie humanitatis indulta*[926] -. Au livre XXVII, Ammien revient sur cet accord en le qualifiant de « honteux » : *post imperatoris Iuliani excessum et* ***pudendae pacis*** *foedera icta*[927]. Le terme *pudendus* est éloquent. Ammien, en tant qu'homme de guerre ayant participé à l'expédition de Julien, laisse entendre que l'armée romaine était encore en mesure de faire face à l'ennemi perse[928]. P.M. Camus estime à juste titre qu'Ammien « ne ménage pas ses sarcasmes à "l'empereur pusillanime", qui, par ce "traité abject", a scellé la défaite des aigles romaines et ignominieusement cédé devant les barbares »[929].

Ammien illustrera le caractère déshonorant de cette paix par la relation des supplications et des réactions des habitants romains de Nisibe, contraints de quitter la ville cédée aux Perses. Nous consacrerons un développement spécifique à l'abandon de cette citadelle un peu plus loin[930].

---

[923] TURCAN 1966, p. 877.

[924] Cf. Annexe n° 5, p. 422.

[925] Cf. à ce propos ELLIOTT 1983, p. 135

[926] AMM. XXV, 8, 1 : « cette paix, accordée sous des **dehors d'humanité** ».

[927] AMM. XXVII, 12, 1 : « après la disparition de l'empereur Julien et la conclusion du **honteux** traité de paix ».

[928] Sur cette question, cf. TURCAN 1966, p. 883 : « Son témoignage (*sc*. d'Ammien) prouve que l'armée romaine était encore assez forte pour résister à toutes les manœuvres de harcèlement des Perses et des Sarrasins ».

[929] CAMUS 1967, p. 120.

[930] Cf. *infra*, p. 344.

- **Dans le reste de la tradition romaine et dans la tradition arabo-persane**

Le traité de paix entre Romains et Perses figure chez d'autres auteurs de la tradition romaine mais aussi dans la tradition arabo-persane.

❖ La tradition romaine

Les auteurs de la tradition romaine peuvent être classés en trois catégories, selon leur position vis-à-vis de la conclusion de la paix avec les Perses. Nous avons relevé des sources qui, à l'instar d'Ammien, sont hostiles à la paix ; d'autres sont plus nuancées ; enfin, une troisième catégorie de sources est favorable à cet accord. Le tableau qui suit illustre notre propos[931].

Sources hostiles au traité de paix	FEST. XXIX, 2 : *condicionibus (quod numquam antea accidit)* ***dispendiosis*** *Romanae rei publicae inpositis ut Nisibis et pars Mesopotamiae traderetur, quibus cupidior regni quam gloriae Iouianus in imperio rudis adquieuit*[932].
	EUNAPE, frg. 29 : « When, as i have said, he (*sc*. Jovian) became Emperor of the Romans after Julian, ignoring everything else in his eagerness to enjoy the rank that had devolved upon him, he fled from Persia, hurried to reach the Roman provinces in order to publicise his elevation, and handed over to the Persians the city of Nisibis, which had long been subject to the Romans ».
	LIB., *Or*. XXIV, 9 : « I feel that **the gods were angered against that** emperor (*sc*. Jovien) and so he was compelled to make peace terms such the enemy gained more than they could ever have dreamed of, the whole of Armenia, the acquisition of the important frontier city of Nisibis, and many stong fortress ».
	AGATHIAS IV, 25, 7 : « Il (*sc*. Jovien) conclut un **traité ignoble et honteux**, qui

[931] Notre tableau s'appuie essentiellement sur les travaux de GREATREX-LIEU 2002, p. 1-13 ; BOUFFARTIGUE 2006, p. 137-152.

[932] FEST. XXIX, 2 : « à des conditions **coûteuses** pour la République - ce qui n'arriva jamais auparavant - à savoir la remise de Nisibe et d'une partie de la Mésopotamie, conditions que, plus avide de pouvoir que de gloire, Jovien, novice dans l'art de gouverner, accepta ».

	jusqu'à ce jour cause du dommage à l'empire des Romains » ; IV, 26, 6 : « Car comment serait-ce une bonne chose de confier ce qu'on a de plus cher à un étranger, un barbare, le chef de la nation la plus hostile, dont on ne sait quelle est la fiabilité et de la justice… ? ».
Sources nuancées ou neutres	EVTR. X, 17, 1-2 : *Pacem cum Sapore,* ***necessariam*** *quidem, sed* ***ignobilem****, fecit, multatus finibus ac nonnulla imperii Romani parte tradita*[933].
	OROS. VII, 31, 1-2 : *Foedus cum Sapore Persarum rege, etsi* ***parum*** *ut putant* ***dignum****, satis tamen* ***necessarium*** *pepigit : quippe, ut tutum et incolumen Romanum exercitum non solum ab incursu hostium, uerum etiam a locorum periculo liberaret, Nisibi oppidum et partem superioris Mesopotamiae Persis concessit*[934].
	SOCR. CONST. III, 22, 6 : « Ce traité **ne s'accordait pas avec la gloire des Romains**, mais les circonstances le rendaient **inéluctable** ».
	ZOSIM. III, 31, 1-2 : « Jovien accepta les propositions de paix (…). Il fut décidé que les Romains cèderaient aux Perses la province de Zabdicène (…) de Cordouène, (…) et outre tout cela les places fortes des ces régions (…), enfin que Nisibis serait remise sans habitants ; on convint en effet que ceux-ci seraient déplacés où plairait aux Romains ».
	MALALAS XIII, 27 : « It was agreed between the Roman patrician Artintheus and Surenas senator and ambassador of the Persians, that the Romans should cede to the Persians the entire province known as Mygdonia and its metropolis known as Nisisbis, just the city with its walls alone, without the people who lived there ».
Sources favorables à la paix	NAZ., *Or*. V, 15 : « Celui qui lui (*sc*. Julien) succéda immédiatement (*sc*. Jovien) à l'empire (…), **n'avait absolument pas les moyens d'engager le combat** avec les Perses ou de **poursuivre sa marche,** bien qu'il ne manquât ni de courage ni d'ardeur (…). Les Perses consentirent à la paix moyennant des conditions aussi infamantes qu'indignes de la puissance de Rome (…). Mais, si quelqu'un, au lieu de s'en prendre au prédécesseur, en rejette la responsabilité sur celui qui lui a succédé, son appréciation des faits est

[933] EVTR. X, 17, 1-2 : « Il (*sc*. Jovien) conclut avec Sapor une paix certes **inévitable, mais ignominieuse**. Il se vit confisquer des territoires et livra une partie de l'Empire romain, ce qui n'était encore jamais arrivé environ mille cent dix-huit ans après la fondation de Rome ».

[934] OROS. VII, 31, 1-2 : « Il (*sc*. Jovien) conclut avec le roi des Perses Sapor un traité qui, même si l'on pense qu'il **manquait par trop de dignité**, était cependant **indispensable**. En effet, afin de libérer l'armée romaine en sûreté et en bon état, non seulement de l'attaque des ennemis mais encore du danger du site, il abandonna aux Perses la place de Nisibe et une partie de la Mésopotamie supérieure ».

	fondée, à mon sens, sur une totale ignorance de la réalité (…). Le responsable de l'incendie n'est pas celui qui n'a pas pu l'éteindre, mais celui qui l'a allumé ».
	HIER. a 364 : *Iouianus* ***rerum necessitate compulsus*** *Nisibin et magnam Mesopotamiae partem Sapori Persarum regi tradidit*[935].

Ce tableau appelle un certain nombre de remarques.

D'abord, on observe un clivage entre sources. Les sources hostiles à l'accord de paix entre Romains et Perses sont quasiment toutes païennes. *A contrario,* les sources favorables à la paix sont essentiellement chrétiennes et forcément hostiles à la politique suivie par Julien. R. Turcan note à juste titre que « d'une façon générale, les chrétiens ont tendance à justifier l'empereur (sc. Jovien) ou du moins l'excuser, tandis que les païens l'accablent avec des nuances d'indulgence plus ou moins perfides »[936]. Avec une exception, puisqu'Agathias, un chrétien du Vème siècle, est hostile à l'accord de paix conclu par Jovien. Les sources nuancées ou neutres, parmi lesquelles figurent Eutrope et Zosime, s'attachent davantage à relier l'histoire du règne de Julien à celle des guerres. Si Eutrope, à titre d'exemple, juge que la paix avec les Perses est nécessaire, il rappelle un peu plus loin les circonstances peu flatteuses de la mort de Jovien et critique d'une manière indirecte le mode de vie de l'empereur Jovien[937].

Ensuite, d'une manière générale, les sources romaines autres qu'Ammien ont accordé une part importante aux conséquences du conflit romano-perse sur les Romains, en s'attachant davantage, pour la majeure partie d'entre elles, à critiquer ou à approuver la politique des empereurs qu'à se soucier du déroulement des événements. Si un certain nombre de ces auteurs a mentionné la

[935] HIER. A. 364 : « Jovien, **contraint par l'urgence de la situation**, livra Nisibe et une grande partie de la Mésopotamie à Sapor, roi des Perses ».

[936] TURCAN 1966, p. 881-882.

[937] EVTR. X, 18, 1 : *Multi exanimatum opinantur nimia cruditate (inter cenandum enim epulis indulserat)* : « Beaucoup pensent qu'il (*sc*. Jovien) a été victime d'une indigestion, car à table, il se laissait aller aux excès ».

campagne de 363, c'est uniquement dans le cadre de la relation du règne de Julien.

Enfin, à la différence d'Ammien qui se propose de relater l'histoire de Rome, les autres auteurs, abréviateurs et rhéteurs pour la plupart, placent les figures impériales au centre de leur œuvre. D'ailleurs pour Eutrope, Festus ou Pseudo-Aurélius Victor, pour ne citer qu'eux, la relation des événements, ayant eu lieu à une époque donnée, débute avec l'avènement d'un empereur romain et s'achève avec la mort de ce dernier.

Après l'examen de la tradition romaine, nous nous intéressons à présent à la tradition arabo-persane.

❖ La tradition arabo-persane

La moisson conclue du côté de la tradition arabo-persane est moins riche. Si les auteurs de la tradition romaine se sont attachés à relater la campagne de Julien et ses conséquences sur la puissance romaine, il n'en va pas de même des auteurs persans et arabes.

Seul Tabari fait exception à la règle. Il est l'unique auteur de la tradition arabo-persane chez lequel figure le récit du conflit entre Sapor II et Julien puis Jovien, son successeur[938]. Dans l'*Histoire* de Tabari, il est également question d'une entrevue entre Sapor II et Jovien, au cours de laquelle les deux hommes « mangèrent ensemble et se réjouirent »[939]. Le texte par ailleurs ne fait pas état de revendications autres que de celle de la cession de la ville de Nisibe, le renoncement à cette ville étant une sorte d'indemnité exigée par Sapor II pour les dégâts causés par les Romains en Perse. Toujours selon Tabari, Jovien y consentit.

---

[938] Cf. TABARI, *Histoire des prophètes et des rois*, p. 309-311.

[939] ID., p. 311.

Chez Firdousi, apparaît également un traité de paix conclu par Sapor II et un empereur romain du nom de Baranousch, qui désigne vraisemblablement Jovien puisque le récit du *Livre des Rois* mentionne la reddition de la ville de Nisibe. Les négociations en vue de la conclusion d'un accord de paix entre les deux puissances, romaine et sassanide, surviennent à la suite d'une lettre adressée à Sapor II par l'empereur romain, lettre dans laquelle ce dernier se montre très humble et fait l'éloge de son homologue perse. Une entrevue est alors organisée entre les deux belligérants. Sapor exige qu'un tribut de « deux mille pièces d'or roumies » soit versé aux Perses trois fois par an. Il revendique également l'abandon de la ville de Nisibe[940].

Si un certain nombre d'auteurs de la tradition romaine, et notamment Ammien, ont jugé les conditions du traité de paix conclu entre Romains et Perses comme étant « honteuses », la tradition arabo-persane les présente différemment. En effet, ces dernières se limitent, dans la tradition indigène, à la reddition de la ville de Nisibe, jugée légitime après tant de dégâts causés par les troupes romaines. En revanche, chez Ammien et le reste de la tradition romaine, il est question de l'abandon de pas moins de cinq provinces.

- **Abandon de Nisibe**[941]

La cession par les Romains de la ville de Nisibe est un épisode marquant dans la tradition romaine. Cette place a été assiégée par Sapor II à plusieurs reprises sans qu'il parvienne à la prendre. Elle passe aux mains des Perses, sans même livrer bataille après les accords conclus avec Jovien. Nous nous proposons de recenser les principaux témoignages relatifs à cet épisode.

[940] FIRDOUSI, *Le Livre des Rois*, p. 469.

[941] Sur l'abandon de Nisibe, voir l'article de TURCAN 1966.

- **Chez Ammien**

Ammien recourt à l'expression *acerbus dolor*[942] pour décrire l'impact de cette décision sur les habitants de Nisibe. Avec la permission de l'empereur Jovien, un représentant du roi sassanide se présente dans la citadelle. Les Nisibéniens, évacués de force, supplient l'empereur de revenir sur sa décision et proposent de se battre pour défendre la ville comme ils l'ont toujours fait jusque là : *Et uertere solum extemplo omnes praecepti, manus tendentes flentesque orabant ne inponeretur sibi necessitas abscedendi*[943]. L'auteur des *Res Gestae* décrit l'évacuation de la ville d'une manière dramatique. Ayant été lui-même témoin de cet événement, Ammien semble avoir été profondément touché et indigné par ce spectacle[944].

La perte de Nisibe est considérée comme un désastre pour Rome. Grâce à sa « position favorable et l'ampleur de ses remparts », la citadelle a toujours résisté aux attaques des Perses, ce qui lui a valu le nom du « verrou le plus sûr de l'Orient » selon Ammien[945].

Si le témoignage d'Ammien se présente comme celui d'un Romain rempli d'amertume en raison de la perte d'une ville si importante, qu'en est-il du reste de la tradition romaine et arabo-persane ?

- **Dans le reste de la tradition romaine et dans la tradition arabo-persane**

Nous commencerons par la tradition romaine autre qu'Ammien.

---

[942] AMM. XXV, 8, 13 : « un amer ressentiment ».

[943] AMM. XXV, 9, 2 : « Ayant donc aussitôt reçu tous l'ordre de vider les lieux, ils (*sc*. les habitants de Nisibe) suppliaient, en tendant les bras et en pleurant, qu'on ne leur imposât pas l'obligation de partir de force ».

[944] Cf. CAMUS 1967, p. 120 : « Et c'est en des termes indignés qu'il dépeint le lamentable spectacle des habitants abandonnant leur cité et leurs biens ; de telles scènes, il fut personnellement le témoin, et elles prennent dans son récit un relief extraordinaire ».

[945] AMM. XXV, 8, 14 : *ciuitas habili situ et moenium magnitudine* ; AMM. XXV, 8, 14 : *urbs Orientis firmissimum claustrum* ; AMM. XXV, 8, 14 : *Orientis firmissimum claustrum.*

❖ La tradition romaine autre qu'Ammien

Plusieurs auteurs ont mentionné l'abandon de la ville de Nisibe aux Perses. Socrate de Constantinople, à titre d'exemple, rapporte cet épisode en des termes sobres, pour ne pas dire laconiques[946]. Malalas, quant à lui, fait état des supplications du haut dignitaire de Nisibe pour dissuader Jovien de livrer la citadelle, requête refusée par l'empereur de peur d'être accusé de parjure[947]. Agathias, au livre IV, n'est guère plus prolixe : « La ville de Nisibe passa sous la domination des Perses, alors que depuis longtemps elle était sujette des Romains, mais Jovien, leur empereur, la livra et l'abandonna »[948].

À l'exception d'Ammien, Zosime est le seul à avoir consacré un développement dramatique à l'évacuation de la ville de Nisibe. Tout comme Ammien, il rapporte les supplications des habitants et le refus de Jovien. Il décrit l'atmosphère générale de la manière suivante : « ce n'étaient partout que gémissements et lamentations »[949].

❖ La tradition arabo-persane

Tabari mentionne l'abandon de Nisibe en des termes fort concis comme en témoigne le passage suivant : « Ils (*sc*. les Romains) livrèrent la ville de Nisibe à Shâpour (…). Quand les habitants de Nisibe le surent, ils se rendirent tous dans le pays de Roum et évacuèrent la ville »[950]. Contrairement à Ammien qui s'est

---

[946] SOCR. CONST. III, 22, 7 : « Après avoir subi des pertes aux frontières de l'empire et livré aux Perses, en Mésopotamie, la ville de Nisibe, une ville très grande et très peuplée, il (*sc*. Jovien) repartait de là ».

[947] MALALAS XIII, 27 : « Silvanus, a comes in rank and a magistrate of the city, came out and threw himself down before the emperor (*sc*. Jovien), beseeching him not to surrender the city to the Persians, but could not persuade him. He said that he had taken an oath, and added that he did not wish to have a reputation in the eyes of the world as a perjurer ».

[948] AGATHIAS IV, 25, 6.

[949] ZOSIM. III, 34, 2.

[950] TABARI, *Histoire des prophètes et des rois*, p. 311.

attaché à peindre l'état moral des habitants, Tabari n'en dit rien. Le texte de Tabari fournit en revanche une donnée qui ne figure pas dans les *Res Gestae ;* elle se rapporte au peuplement de la ville après son évacuation. D'après l'historien arabe, Sapor II aurait établi douze mille familles de ses sujets dans cette ville.

Le récit de Firdousi est autre. Alors que la tradition romaine, notamment Ammien, et Tabari mentionnent le fait que la ville a été remise aux Perses, Firdousi, quant à lui, parle d'un affrontement militaire entre l'armée de Sapor II et les habitants de Nisibe. En effet, selon l'auteur du *Livre des Rois*, ces derniers refusèrent d'abandonner leur ville et décidèrent de livrer bataille contre l'ennemi sassanide. Le combat aurait duré une semaine et se serait terminé avec la chute de la place forte. Les vaincus demandèrent alors grâce au roi perse qui la leur accorda[951].

La différence entre tradition romaine et tradition arabo-persane est incontestablement davantage palpable dans le développement qui précède que pour d'autres raisons. Du côté romain, nous sommes en présence d'une littérature qui met en scène la déception et le désespoir infligés aux Romains par les Perses. Du côté de la tradition arabo-persane, l'accent est mis sur le triomphe du roi perse sur ses adversaires romains.

On ne pourra pas dès lors s'empêcher de s'interroger sur les assises idéologiques qui régissent les différentes traditions retenues.

III. UNE IMAGE AU SERVICE D'UNE IDÉOLOGIE

L'étude de l'image de la Perse et des Perses dans l'œuvre d'Ammien que nous avons menée jusqu'ici a permis de faire émerger quelques résultats. L'examen de la digression sur la Perse et d'autres passages descriptifs, mais aussi et surtout le récit des affrontements militaires qui ont opposé Romains et Perses nous ont incontestablement donné l'occasion de dégager un certain nombre

---

[951] FIRDOUSI, *Le Livre des Rois*, p. 471.

d'éléments intéressants pour notre sujet. Nous sommes arrivée à une conclusion : nous sommes en présence, non pas d'une seule image, mais de plusieurs.

Si la description de la contrée dans l'excursus est placée sous le signe de la fertilité et de la richesse, donnée qui s'avère aux antipodes de la présentation qu'Ammien fait de cette contrée dans le cadre du récit militaire proprement dit, le portrait fort contrasté du Perse type, élaboré par Ammien dans le même livre XXIII trouve son écho dans la description de l'ennemi sassanide en action, lorsqu'il s'adonne à des guerres et plus précisément à la guerre contre les Romains entre 354 et 378 : les Perses apparaissent systématiquement comme des individus présentant des traits contradictoires, puisqu'ils sont décrits comme étant des individus cruels, à la limite de la sauvagerie, mais valeureux et courageux.

Nous nous sommes efforcée par ailleurs de faire ressortir l'originalité de la présentation faite par Ammien en la comparant à la tradition historiographique antérieure, mais aussi au reste de la tradition romaine et à la tradition arabo-persane afférentes au sujet.

Si l'examen de l'historiographie romaine en général a permis de montrer que l'auteur des *Res Gestae* lui a emprunté un certain nombre de motifs traditionnels, voire des clichés, il n'en demeure pas moins qu'il s'en démarque. En effet, notre historien, à la différence de ses prédécesseurs, accorde davantage d'importance aux descriptions imagées, parfois poétiques, en particulier lorsqu'il s'agit de relater le déroulement d'une bataille ou de faire état des pertes humaines subies par l'armée romaine. La confrontation du texte d'Ammien avec ceux de ses contemporains et quelques auteurs postérieurs a montré par ailleurs que le conflit romano-perse a été traité de manière plus ample par l'auteur des *Res Gestae* que par les autres auteurs, et ce de loin. Cette étude nous a confortée dans l'idée qu'Ammien est une source majeure pour ce qui est de la tradition romaine.

Quant aux données fournies par la tradition arabo-persane, elles ne sont en aucune manière un témoignage de la même ampleur que celui d'Ammien. Cette tradition présente logiquement un point de vue adverse. Nous avons également noté que les écrits retenus appartiennent à des genres littéraires qui diffèrent des *Res Gestae*, puisqu'ils relatent des événements d'une manière avant

tout épique ou romancée. Nous n'avons toutefois pas été sans relever des ressemblances entre l'écriture d'Ammien et celle de Firdousi, notamment en raison de la présence d'un certain nombre de motifs épiques, alors que les deux auteurs appartiennent à des traditions différentes.

Dans les pages qui suivent, nous nous interrogerons sur les intentions qui sous-tendent la présentation des Perses en action lors du conflit de 354 à 378, faite par l'auteur des *Res Gestae*. Pour ce faire, nous nous efforcerons dans un premier temps de voir si Ammien, dans sa présentation des Perses en action, nous offre une image inédite du barbare ou pas. Nous nous attacherons ensuite à montrer que cette image sert en fait à mettre en valeur l'empereur Julien, présenté comme l'anti-Perse par excellence, avant tout grâce à une comparaison avec le portrait de Sapor II, mais aussi au moyen d'autres procédés littéraires. Enfin, nous essaierons de montrer que la peinture des Perses, au-delà de la défense de Julien, est au service d'une histoire apologétique.

1. Les Perses en action : une image inédite du barbare ?

Nous avons étudié l'image des Perses dans deux contextes bien distincts : nous nous sommes intéressée à eux dans la digression consacrée à la Perse et aux Perses en général, puis de manière plus précise dans le cadre de la relation des affrontements militaires qui ont vu s'opposer Rome et la Perse entre 354 et 378. Dans le développement qui suit, nous nous attacherons à relever les particularités de cette image, notre objectif étant le suivant : voir si l'image que donne Ammien de son ennemi en action correspond, ou non, à celle retenue dans la description des peuples étrangers dans la tradition historiographique antérieure et à celle consacrée aux guerriers des autres peuples chez Ammien.

a. Des traits typiques du guerrier barbare

La barbarie consiste en un ensemble de comportements et d'agissements qui se manifestent le plus souvent dans la guerre[952]. Les traits les plus remarquables en sont la *feritas* et le *belli furor*[953].

- ***Feritas* et registre animalier**

La *feritas* qui, comme son étymologie - *fera* - l'indique, s'applique initialement au comportement des bêtes sauvages, est un trait caractéristique de la barbarie. Il apparaît dans la description du comportement même des peuples lors des affrontements militaires

L'évocation de la *feritas* est un motif récurrent dans la tradition antérieure à Ammien. Nous nous contenterons de citer un exemple chez Tite-Live à propos des guerriers Galates : *Tolerabilior regia seruitus fuerat quam feritas immanium barbarorum incertusque in dies terror quo (...) eos populantes inferret*[954].

Pour ce qui est des *Res Gestae*, d'autres peuples présentent ce même trait. Ammien, pour mettre l'accent sur la *feritas* des guerriers barbares, a recours à des commentaires explicites. Dans ce cas de figure, l'historien utilise, quasi systématiquement, des comparaisons animales pour décrire les ennemis de Rome[955]. C'est ainsi que les soldats goths sont présentés comme « des **fauves**

---

[952] Sur les rapports entre guerre et barbarie, cf. CHAUVOT 1998, p. 390 : « La guerre n'est pas ce qui fonde la Barbarie d'un peuple, mais le moyen par lequel celui-ci manifeste sa présence et donc sa Barbarie ».

[953] Pour ce qu'il faut entendre par ces deux termes, cf. DAUGE 1981, respectivement p. 428-429 et 430-431. La *feritas* est la sauvagerie humaine, qui se manifeste par l'inculture et la violence. Le *belli furor* est un dynamisme destructeur qui se manifeste dans le domaine de la guerre et des affrontements.

[954] LIV. XXXVIII, 37, 3 : « On aurait mieux supporté être esclave du roi que de subir la sauvagerie de cruels barbares et d'ignorer, dans une angoisse quotidienne, où ils viendraient (...) exercer leurs ravages ».

[955] Voir à ce propos BLOCKLEY 1975, p. 183-184 ; BITTER 1976, p. 134 et 139 ; BARNES 1998, p. 107-128.

rendus plus monstrueusement **sauvages** par l'excitation du sang »[956]. Les Alains, quant à eux, « se nourrissent à la façon des **bêtes sauvages** »[957]. L'armée des Huns présente ce même trait puisqu'elle « dépasse toutes les bornes de la **sauvagerie** »[958]. Enfin, dernier exemple, des légions gauloises faisant partie des troupes romaines sont assimilées, lors du siège d'Amida, à des fauves féroces[959]. Le recours à des termes dérivés du radical *fer-* est révélateur à cet égard. Ce qui est sûr est que la comparaison de l'ennemi avec des bêtes sauvages a une connotation négative[960].

Le tableau, que nous avons élaboré plus haut et qui avait pour objet l'examen des agissements des soldats perses, a mis en évidence la *feritas* de ces derniers[961]. Nous ne reviendrons pas ici sur l'ensemble des conclusions auxquelles nous sommes alors arrivée ; nous nous contenterons de rappeler la présence d'un réseau lexical qui a trait à la sauvagerie ainsi que la récurrence de termes comme *ferocius* et *ferae.*

Les Perses en revanche ne sont jamais comparés directement à des animaux sauvages par Ammien. La seule mention relative à des animaux se rapportant aux Perses est placée dans la bouche de Julien[962]. Elle figure au livre

---

[956] AMM. XXXI, 15, 2 : ***bestiae*** *inritamento atrocius* ***efferatae***. CAMUS 1967, p. 117, écrit à ce propos : « La comparaison avec les fauves est particulièrement fréquente (…) ; à peu d'intervalle, elle est appliquée à trois reprises aux Goths dans le dernier livre (respectivement en XXXI, 8, 9 ; XXXI, 9, 1 et XXXI, 15, 2) ».

[957] AMM. XXXI, 2, 18 : ***ferino*** *ritu uescuntur*. Sur les Huns et les Alains, cf. MATTHEWS 1989, p. 332-355.

[958] AMM. XXXI, 2, 1 : *omnem modum* ***feritatis*** *excedit.*

[959] AMM. XIX, 6, 4 : *Vt tentatae in c*
repagulis uersabilibus inliduntur : « De même que les fauves, provoqués dans leurs cages et rendus féroces par la puanteur de la charogne, se brisent avec l'espoir de s'échapper contre les barreaux tournants ». Sur ce passage, cf. CAMUS 1967, p. 119 : « Les termes dans lesquels il (*sc*. Ammien) commente l'état d'esprit des deux légions gauloises enfermées dans Amide assiégées laissent assez voir que, s'il reconnaît leur vaillance, il déplore leur indiscipline et leur absence d'expérience militaire : ce sont des têtes folles, qui s'opposent aux décisions de leurs tribuns ; leur agitation désordonnée rappelle celle des bêtes fauves ».

[960] BARNES 1998, p. 109.

[961] Cf. *supra*, p. 311.

[962] BARNES 1998, p. 110 : « Although the historian tends to regard barbarians as at least half bestial by nature, he does not apply animal similes indiscriminately to all non-Roman. Thus he never calls

XXIV, dans le discours que Julien adresse à ses troupes lors de l'expédition en Perse : l'empereur afin d'apaiser la crainte de ses soldats, fait venir des prisonniers perses, qu'il compare à « d'affreuses crevettes malpropres et répugnantes »[963]. En revanche, dans la correspondance échangée entre Sapor II et Constance au livre XVII, on assiste à un phénomène inverse : le roi perse, dans la lettre qu'il adresse à Constance, compare la situation des Romains, auxquels Sapor II demande de renoncer à des provinces, à celle des bêtes sauvages ; il y est question de *bestiae* qui se « débarrassent volontairement » d'un membre pour se sauver[964].

- ***Belli furor***

Le *belli furor* ou « barbarie en action »[965], qui est le deuxième trait caractérisant la barbarie, se manifeste exclusivement, comme l'indique l'expression, dans les affrontements militaires. Nous avons consacré un développement à part entière au *belli furor* chez les Perses et n'y reviendrons pas[966].

Là encore, les devanciers d'Ammien avaient déjà insisté sur l'existence récurrente du *belli furor* chez leurs adversaires. C'est le cas par exemple des troubles sociaux qui agitent les Étoliens décrits par Tite-Live : *Aetolorum in semet ipsos uersus furor mutis caedibus ad internecionem adducturus uidebatur gentem*[967].

Ammien ne manque pas non plus de le relever chez des peuples autres que Perses. Il apparaît ainsi dans le comportement des soldats alamans lors de la

---

the Persians **bestiae** in his own voice, although he does allow a Roman emperor and the Persian king to trade animal insults ».

[963] AMM. XXIV, 8, 1 : *deformes inluuie capellas et taetras.*

[964] AMM. XVII, 5, 8. Sur les problèmes posés par l'authenticité de cette lettre, cf. *supra*, p. 261, n. 730.

[965] DAUGE 1981, p. 340.

[966] Cf. *supra*, p. 309.

[967] LIV. XLI, 25, 1 : « La **folie furieuse** des Etoliens, les ayant poussés à s'entretuer, semblait devoir entraîner la nation à la ruine ».

bataille de Strasbourg[968]. Il en va de même des Thraces ou encore des Saracènes[969].

Il ressort clairement de l'examen auquel nous venons de procéder que les Perses, dès qu'ils sont décrits en action, présentent des traits qui sont communs à d'autres soldats. Les constantes que nous avons relevées apparaissent aussi bien dans l'historiographie antérieure à Ammien que dans les *Res Gestae* à propos d'autres peuples. À une exception près : à aucun moment notre historien ne compare l'ennemi sassanide à des bêtes sauvages.

Si les soldats perses présentent des traits qui qualifient habituellement les barbares, il serait logique de les considérer comme tels. Cependant, contre toute attente, l'ennemi sassanide n'est pas qualifié par le terme « barbare ».

b. Des adversaires qui ne sont cependant jamais qualifiés de « barbares »

Si Ammien s'est attaché à décire les soldats sassanides comme des individus sauvages, qui affichent des traits de barbarie, à aucun moment il ne les a désignés par le terme « barbares »[970]. La chose paraît d'autant plus curieuse que les autres peuples mentionnés dans les *Res Gestae* sont clairement désignés par ce terme, le mot étant « utilisé presque exclusivement pour désigner des populations extérieures à l'Empire »[971]. Au sein même de cette désignation, il convient, il est vrai, d'établir une distinction. Une première catégorie comprend des peuples qui étaient, aux temps anciens, considérés comme étrangers et qui ne le sont plus à l'époque à laquelle Ammien écrit ses *Res Gestae* : c'est le cas des Thraces et des Gaulois ; la seconde, quant à elle, regroupe d'autres peuples : il s'agit des Germains, des Sarmates, des Alamans, des Lètes, des Francs, des Bataves et des Érules, des Goths, des Austoriani, des Quades ou encore des Maures[972]. Ce qui est sûr : tous ces peuples sont qualifiés sans exception de

[968] AMM. XVI, 12, 44.

[969] Thraces : AMM. XXVII, 4, 9 ; Saracènes : AMM. XXXI, 16, 6.

« barbares » et présentent, comme nous l'avons vu pour certains d'entre eux, des traits qui relèvent habituellement de la barbarie.

Ammien, en agissant ainsi, ne fait que suivre les auteurs antérieurs qui désignent clairement eux aussi leurs adversaires par le terme « barbare ». C'est le cas, exemples pris parmi d'autres, de Tite-Live à propos des Gaulois : *Adeo non fortuna modo, sed ratio etiam cum barbaris*[973], ou encore de Tacite, lorsqu'il évoque les Chérusques : *Neque multo post legati a Segeste uenerunt auxilium orantes aduersus uim popularium a quis circumsedebatur, ualidiore apud eos Arminio, quoniam bellum suadebat : nam barbaris, quanto quis audacia promptus, tanto magis fidus rebusque motis potior habetur*[974]**.**

Cette différence de traitement nous incite de fait à nous rallier à l'affirmation de L. Mary, pour qui « il est clair que, pour Ammien, ces termes (*sc.* barbares et Perses) désignent deux catégories d'étrangers - et d'ennemis - bien différentes »[975], et à celle d'A. Chauvot, selon lequel « jamais le terme n'est employé pour désigner les Perses ; même si ceux-ci peuvent partager certains traits avec les barbares, ainsi la férocité bestiale, la propension au pillage et la ruse, ils n'en restent pas moins en dehors de la Barbarie au sens strict (…). La non-appartenance à l'Empire, la guerre avec celui-ci ou la cruauté de comportement

---

[970] MARY 1995, n. 270, p. 711 : « Aucune des 131 occurrences de *barbarus* ni des 41 de *barbaricus* ne se rapporte à eux (*sc*. les Perses). Plus même, en plusieurs occasions, barbares et Perses sont nommés ensemble mais bien distingués ».

[971] CHAUVOT 1998, p. 386.

[972] Germains : AMM. XVI, 12, 36 ; Sarmates : XVII, 13,4, 10, 11 ; Alamans XIV, 10, 9 ; XVI, 11, 8 ; XXVII, 10, 7 ; XXVII, 10, 13 ; Lètes : XVI, 11, 4 ; Francs : XVII, 2, 3 ; Bataves et Érules : XXVII, 1, 6 ; Goths : XXVII, 5, 7 ; XXXI, 15, 10 ; Austoriani : XXVIII, 6, 2 ; Quades : XXIX, 6, 1 ; XXIX, 6, 12 ; Maures : XXIX, 5, 39 et 41.

[973] LIV. V, 38, 4 : « On voit que non seulement la fortune, mais la méthode même (*sc.* celle de Brennus, à la bataille de l'Allia) étaient du côté des barbares ».

[974] TAC., *Ann*. II, 57, 1 : « Peu après, une ambassade envoyé par Ségeste vint implorer du secours contre la violence de ses sujets qui le tenaient assiégé, car Arminius, qui conseillait la guerre, avait sur eux plus d'influence : pour les barbares, plus on est déterminé et audacieux, plus on mérite confiance, et une fois qu'on a réussi à provoquer un soulèvement, on voit son importance accrue ».

[975] MARY 1995, n. 270, p. 711.

n'implique pas nécessairement la Barbarie »[976], plutôt qu'à la position d'E. Frézouls : ce dernier, bien que conscient du fait qu'il existe une « différence sensible entre la perception par les Romains des Barbares européens et l'image qu'ils se font des Parthes ou des Perses », en fait néanmoins des barbares[977].

Cette approche autre de la part d'Ammien peut s'expliquer selon nous par le fait que, pour l'auteur des *Res Gestae*, l'image des Perses est étroitement liée à leur civilisation et à leur passé.

La civilisation de la Perse est, aux yeux de l'historien, une civilisation raffinée. C'est ce qui est ressorti de la digression consacrée au pays : on y confectionne des vêtements en soie, des bijoux et on y trouve des perles, produits particulièrement raffinés et appréciés dans le monde romain[978]. A cela s'ajoute le fait que les Perses ont pour le moins une excellent administration et législation.

Son histoire n'est pas moins remarquable et ancienne. Le texte d'Ammien indique clairement que les origines du royaume des Perses remontent à l'époque des Arsacides ; quant au conflit romano-perse, il est ancien lui aussi. Nous avons eu l'occasion d'aborder ce point dans le cadre de l'étude de l'introduction historique de l'excursus perse, mais aussi à propos d'autres passages des *Res Gestae*[979]. Nul n'ignore que la puissance sassanide, adversaire redoutable pour Rome, a été à l'origine d'un certain nombre de défaites romaines[980]. À la différence des autres peuples barbares européens, le roi Sapor II a su mettre sur pied puis organiser une armée puissante. Tous ces aspects font de la dynastie sassanide non seulement un adversaire à la mesure de Rome mais aussi un ennemi qui semble jouir d'un prestige militaire lui conférant un certain respect, puisque les Sassanides ne sont jamais passés sous la domination romaine.

---

[976] CHAUVOT 1998, p. 387.

[977] FREZOULS 1983, p. 180.

[978] Ces exemples illustrent l'affirmation de FREZOULS 1983, n. 23, p. 180 : « L'Orient fait l'objet d'une appréciation privilégiée dans le domaine des productions de la civilisation matérielle (…), alors que les productions des Barbares européens sont considérées dans le meilleur des cas d'un œil condescendant ».

[979] Cf. *supra*, p. 79-85.

[980] Cf. FREZOULS 1983, n. 24, p. 180.

À la question que nous nous sommes posée au début de ce développement, à savoir si les soldats perses sont considérés comme des barbares ou non, la réponse n'est pas univoque. C'est ce que nous allons préciser à présent.

c. Une image ambigüe

Les Perses présentent incontestablement des traits caractéristiques des barbares sans qu'Ammien dise explicitement qu'ils le sont. Il en résulte une ambigüité certaine, qui peut peut-être s'expliquer.

- **Chez Ammien**

Nous avons montré à maintes reprises qu'Ammien présente une image contrastée, voire complexe de la Perse et de ses habitants. Le pays est décrit comme un territoire paradisiaque, une image qui se dissipe très vite lorsque notre historien relate le déroulement des affrontements militaires entre les deux puissances, romaine et sassanide. Il en va de même du portrait du Perse : nous avons relevé une coexistence de traits flatteurs, qui touchent essentiellement à la discipline militaire ou à la pudeur, et d'autres plus péjoratifs, relatifs à leur mode de vie ou leur conduite à la guerre, s'agissant pour la plupart de clichés. Ammien, à aucun moment, n'a cherché à établir une cohérence entre les différents aspects du pays ou des êtres. Il est évident que la mise en avant d'un aspect ou d'un autre est étroitement liée au contexte. Dans le premier contexte, celui de la digression sur la Perse dans laquelle Ammien s'est attaché à donner une image ethnographique de son ennemi[981], le portrait du Perse type fait par l'auteur des *Res Gestae* renferme, à quelques exceptions près, plusieurs stéréotypes issus de la tradition historiographique. Le deuxième est tout autre, à savoir celui de la relation des affrontements militaires proprement dits. L'image de l'ennemi sassanide est alors différente ; elle est empreinte d'une tonalité qu'on pourrait qualifier de « politique ». De fait, en dehors de la mention du caractère cruel des

[981] Cf. *supra*, p. 129-134.

Perses, ces derniers sont présentés comme des soldats acharnés, à la mesure des Romains. Tout se passe comme si certains aspects négatifs avaient été neutralisés. L'exemple le plus tangible est celui de la pratique du pillage. Alors qu'il s'agit d'un cliché dans la présentation des Perses, notamment chez Libanios[982], Ammien, pour sa part n'évoque ce trait que dans le cadre des conflits, dans la mesure où il s'agit sans doute d'une pratique récurrente en temps de guerre[983].

Les lignes qui précèdent montrent incontestablement que l'image des Perses, qui semble à première vue ambigüe, n'est autre que le résultat de la cohabitation de deux images : l'une, ethnographique, est visible dans la digression consacrée à la Perse, l'autre « politique » apparaît dans le cadre de la relation du conflit militaire.

Un autre élément de réponse peut encore être avancé. Le balancement entre image négative d'une part et traits remarquables d'autre part, ne serait-il pas le reflet de l'ambivalence de l'œuvre même d'Ammien ? La première image serait dictée par son patriotisme de soldat romain, Ammien, en sa qualité d'ancien homme de guerre, semblant apprécier le soldat perse pour ses capacités militaires ; la seconde serait due à l'impartialité qu'il revendique en tant qu'historien. Il semble toutefois que l'image négative l'emporte, puisque l'auteur des *Res Gestae* cherche à faire ressortir une certaine forme d'infériorité de l'ennemi sassanide, même si ce dernier est incontestablement supérieur sur le plan militaire.

Si Ammien présente les Perses comme des barbares sans jamais les qualifier explicitement de la sorte, il convient de voir comment ils sont désignés chez les autres auteurs de notre corpus, étant entendu que notre comparaison se bornera à porter sur la tradition romaine autre qu'Ammien. Les auteurs persans,

---

[982] LIB., *Or*. LIX, 81 : « Je reconnais certes que les Perses sont forts pour voler, pour frauder, pour ne pas renoncer de sitôt, pour user aisément du parjure afin de dérober beaucoup de choses ».

[983] Cf. *supra*, p. 134. Voir à ce propos, FREZOULS 1983, p. 180-181.

et voie de conséquence la tradition arabo-persane, adoptent un point de vue forcément autre que romain et se peuvent se considérer comme « les autres ».

- **Dans le reste de la tradition romaine**

L'examen du reste de la tradition romaine révèle que les auteurs autres qu'Ammien ont recours au mot « barbare » pour désigner les Perses en guerre. Le terme apparaît chez Eusèbe, qui parle de « barbares d'Orient » au sujet des Perses[984]. Ce terme apparaît également chez Julien dans la relation des conflits qui ont opposé Constance et Sapor II[985]. Libanios, lui aussi, utilise ce terme[986]. L'emploi du vocable « barbares » chez Zosime est original quant à lui. Nous en avons relevé trois occurrences : une première fois au livre III, lorsque les Perses se sont ralliés à un groupe de S[987] des terres romaines aux Perses, suite à l'accord de paix conclu après la mort de Julien[988] ; une troisième fois dans un passage où il est question des supplications adressées à Jovien par les habitants de Nisibe pour lui demander de revenir sur sa décision de remettre la ville aux Perses : « ils le (*sc*. Jovien) pressaient vivement de ne pas les abandonner et de ne pas les mettre dans le cas de subir l'épreuve des coutumes barbares, eux qui depuis si longtemps avaient été formés de leur plein

[984] EVS., *Vita Constantini*, IV, 56.

[985] IVL., *Or.* I, 13, 27c ; I, 18, 23b ; III, 12, 65d. Sur la relation entre « ennemis » et « barbares » chez Julien, cf. GALLEGO 2009, p. 26: « Les vocables "barbares" et "ennemis" entretiennent donc des rapports étroits de synonymie partielle. Et le barbare n'est pas seulement un élément de politique extérieure mais un enjeu de la politique intérieure de l'Empire, en lien avec le caractère même du personnage de Julien ».

[986] LIB., *Or*. I, 119.

[987] ZOSIM. III, 27, 1 : « S'étant dirigés vers la ville de Barsaphthas, ils (*sc*. les Romains) y trouvèrent le fourrage vert incendié par les Barbares, après qu'une formation de Perses mêlés de Sarrasins se fut montrée ».

[988] ZOSIM. III, 32, 6 : « Seule la mort de l'empereur Julien fut assez grave pour provoquer la perte de ces territoires, de sorte que jusqu'à aujourd'hui les empereurs romains furent incapables d'en reconquérir la moindre parcelle et qu'en plus ils ont perdu petit à petit la plupart des provinces, les unes étant devenues indépendantes, d'autres ayant été abandonnées aux Barbares, d'autres encore s'étant transformées en complets déserts ». Il est vrai que le mot « barbares » dans le passage en question ne se réfère pas aux Perses en particulier mais à plusieurs peuples étrangers d'une manière plus générale.

gré selon les lois romaines »[989]. Le terme a ici le sens premier « d'étranger » en opposition à « romain », sans connotation péjorative.

Si on en juge d'après les pages qui précèdent, il est évident qu'Ammien accorde une place à part à l'ennemi sassanide. Si les Perses se sont montrés, sur le plan militaire, des adversaires redoutables pour les Romains, il n'en demeure pas moins qu'ils présentent aussi des traits de caractère peu flatteurs, voire péjoratifs. Ammien, pour sa part, s'attache à se servir de ces aspects, qui ne sont pas à l'avantage de son ennemi, pour faire ressortir la supériorité du Romain.

2. La création d'un anti-Perse

L'auteur des *Res Gestae*, en décrivant les autres peuples et notamment les Perses, se livre, nous l'avons vu à plusieurs reprises, à des critiques aussi bien implicites qu'explicites. En dépit de l'ambigüité de l'image du Perse que nous avons relevée plus haut, il est clair qu'Ammien établit également une sorte d'antithèse en opposant les attitudes et les valeurs romaines à celles des Perses. Cette antithèse se manifeste en premier dans l'opposition entre chefs, à savoir entre le despote oriental et l'empereur romain.

a. Le despote oriental vs l'empereur romain

Les exemples qui illustrent la différence entre les deux mondes, romain et perse, abondent dans les *Res Gestae*. Nous en avons, tout au long de notre étude, relevé plusieurs, qu'ils soient explicites ou implicites. Dans les lignes qui suivent, nous nous intéresserons à un exemple en particulier en examinant deux personnages représentatifs de chacun de ces deux mondes : il s'agit du roi perse Sapor II, qui incarne la figure du despote oriental, et de Julien, figure de l'empereur exemplaire.

[989] ZOSIM. III, 33, 2.

- **La mise en œuvre du portrait de Sapor II chez Ammien : un faire-valoir de Julien ?**

Ammien, nous l'avons vu, a accordé un intérêt particulier à la présentation du personnage de Sapor II. On peut se demander si le portrait du roi élaboré par l'auteur des *Res Gestae* n'a pas d'autre but que la simple mise en scène du personnage destinée à actualiser sa présence dans la narration.

- **Rappel de la manière dont a été traité Sapor II**

Dans le développement que nous avons consacré à l'étude du portrait de Sapor II, nous avons relevé un certain nombre de traits le caractérisant. Pour ce faire, nous nous sommes intéressée à ce personnage de deux manières. Dans un premier temps, nous avons abordé son portrait physique : il est ressorti de cet examen que la description de l'apparence du roi était à la fois significative et symbolique dans la mesure où Ammien, grâce à la mise en scène de la puissance et de la majesté de Sapor II, a cherché à recréer l'effet produit par cette apparition sur son auditeur/lecteur. Dans un second temps, nous nous sommes penchée sur le portrait moral du roi sassanide : les traits de caractère de ce dernier se sont révélés à travers ses actes. Les principaux traits qui se sont dégagés du texte des *Res Gestae* sont, entre autres, l'orgueil, la vanité, l'entêtement, l'hypocrisie, la perfidie, la témérité, la colère et la cruauté pour ne citer qu'eux. Autant de traits qui rappellent, sans surprise il est vrai, la figure du despote oriental déjà présente dans la littérature antérieure à Ammien[990]. Pour illustrer notre propos, nous nous référons à Virgile, qui, pour évoquer le comportement des abeilles envers leur reine, prend comme référence la vénération que vouent les peuples orientaux, dont les Parthes et les Mèdes, à l'égard de leurs rois :

[990] Sur la figure du despote et la notion de tyrannie chez les Romains, voir notamment BERANGER 1935.

Praeterea regem non sic Aegyptus et ingens
Lydia nec populi Parthorum aut Medus Hydaspes
obseruant[991].

À ce portrait du despote oriental s'oppose incontestablement celui de Julien.

- **Présentation de Julien**

Ammien a mis en valeur le personnage de Julien de trois manières différentes[992] : d'abord, à l'instar de ce qui a été fait par Sapor II, à travers la relation de ses actions dans les *Res Gestae* ; ensuite, dans les discours prêtés à l'empereur ; enfin, dans la *laudatio funebris* que lui consacre l'historien après le récit de son décès.

Il va sans dire que nous ne nous intéresserons à ces différents points que dans le cadre du conflit romano-perse ; les discours et les actions de Julien que nous aurions pu relever dans le récit d'autres affrontements militaires avec d'autres peuples ne seront pas pris en compte ici.

❖ **Les actes de Julien**

Le portrait de Julien, tout comme celui de Sapor II, se dégage des actions qui sont les siennes lors du conflit romano-perse en général et de l'expédition de 363 en particulier. Son portrait se dévoile petit à petit. Ses actions seront étudiées ultérieurement, dans le cadre du développement consacré à l'héroïsation du jeune empereur.

---

[991] VERG., *Georg*. IV, 210-218 : « Ajoutons que ni l'Égypte ni la vaste Lydie ni les peuples des Parthes ni le Mède de l'Hydaspe n'ont autant de respect pour leur roi ».

[992] Sur les différentes techniques utilisées par Ammien pour présenter les figures impériales, cf. PAUW 1977, p. 185-192.

❖ Les discours de Julien

Nous avons recensé quatre discours placés dans la bouche de Julien. Nous avons eu l'occasion d'examiner deux d'entre eux[993]. Le premier est celui dans lequel il harangue ses troupes la veille de l'invasion du territoire perse[994] : nous avons noté que l'empereur essaie de montrer à ses soldats l'utilité de la campagne romaine en terre ennemie en insistant sur les dégâts causés par les Perses ; ce discours fait aussi la part belle à des figures glorieuses romaines passées, celles de Trajan, Vérus ou encore Septime Sévère ; Ammien, à travers ce discours, met enfin également en évidence l'amour de la Justice qui anime Julien[995]. Le deuxième discours, prononcé par Julien après la chute d'une place forte perse, figure au livre XXIV : après la prise de la ville, les soldats Romains se disputent le butin ; l'empereur intervient alors pour rétablir l'ordre au sein de ses troupes. Julien met l'accent dans sa harangue sur les richesses du territoire perse et les gains espérés de cette expédition[996]. Il appelle aussi ses soldats à faire preuve de prudence et à ne pas se laisser entraîner par leurs passions[997]. La dernière partie de ce deuxième discours met l'accent sur le côté « roi philosophe » de l'empereur, qui affirme vouloir « mourir debout, seul »[998]. Le troisième discours, quant à lui, nous l'avons vu un peu plus haut, est celui dans lequel Julien compare les Perses à des crevettes[999]. Le quatrième consiste en les dernières paroles prononcées par

---

[993] Pour le discours de Julien haranguant ses troupes, cf. *supra*, p. 85. Pour le discours dans lequel Julien compare les Perses à des crevettes, cf. *supra*, p. 351.

[994] Cf. *supra*, p. 85.

[995] FONTAINE, *ad* AMM. XXIII, 5, 17, n. 121, p. 54 : « Ammien se plaît à rappeler que le dessein de Julien était de faire redescendre, sous son règne, le sens de la Justice sur terre ».

[996] AMM. XXIX, 3, 4-7.

[997] FONTAINE, *ad* AMM. XXIV, 3, 6, n. 356, p. 156 : « La prudence dont se réclame ici Julien est toujours appréciée par Ammien comme une qualité majeure d'un chef de guerre ».

[998] FONTAINE, *ad* AMM. XXIV, 3, 7, n. 357, p. 157 : « Ce mépris de la mort et de la puissance définit Julien comme un "roi philosophe", selon des thèmes traditionnels (…). C'est un *topos* du bon prince et du bon magistrat, qui ne craignent pas de rendre des comptes en revenant dans la vie privée ».

[999] Cf. *supra*, p. 351.

l'empereur sur son lit de mort, au livre XXV [1000]. Il s'agit d'une sorte de « bilan apologétique de son action politique et militaire »[1001]. C'est l'occasion pour Julien de revenir sur ses choix militaires, en affirmant « avoir soigneusement pesé les raisons » des guerres entreprises sous son règne, notamment l'expédition de Perse[1002]. Le récit des derniers moments de la vie des « grands hommes » - *exitus illustrium uirorum* - est devenu à l'époque impériale un genre littéraire à part entière ; Ammien ne déroge pas à la règle et se plie aux exigences du genre[1003].

L'originalité des discours de Julien peut être mise en lumière par une comparaison avec les discours attribués à Sapor II. On relèvera dès à présent que, si Ammien s'est attaché à brosser un premier portrait de l'empereur romain à travers ses paroles, ce n'est pas le cas pour le personnage de Sapor II. De fait, nous n'avons relevé aucun discours attribué au roi sassanide dans les *Res Gestae*. La seule fois où le roi perse semble s'être directement exprimé, c'est dans la lettre qu'il a adressée à Constance au livre XVII, étant entendu, nous l'avons dit, que l'authenticité de cette dernière n'est pas assurée[1004].

Pour comparer les discours de Julien à ceux prononcés par son homologue perse, il faut chercher du côté de la tradition arabo-persane et elle seule puisque nous n'avons relevé aucun discours de Sapor II dans l'ensemble de la tradition romaine autre qu'Ammien. Au lieu d'étudier chacun des auteurs séparément, nous nous proposons de dégager une synthèse des discours qu'ils prêtent au roi perse.

D'abord, tout comme pour Julien, la prise de parole par Sapor II permet de mettre en valeur ses principales qualités. La mention de l'intelligence et la perspicacité du roi encore adolescent apparaît ainsi à travers la relation d'une

[1000] AMM. XXV, 3, 15-20.

[1001] FONTAINE, *ad* AMM. XXV, 3, 15, n. 544, p. 218-219.

[1002] AMM. XXV, 3, 17.

[1003] Cf. FONTAINE 1978, p. 51-52.

[1004] Pour le contenu de cette lettre, cf. *supra*, p. 261.

conversation entre le roi et ses ministres. Cet échange a été rapporté par Masoudi, Tabari et Al-Thalibi[1005].

Les qualités de Sapor II en tant que chef militaire ressortent clairement quant à elles du texte d'Al-Thalibi. L'auteur de l'*Histoire des rois des Perses* fait état d'une harangue prononcée par Sapor II. Le roi, libéré de captivité, appelle ses soldats à se venger : « Mes amis, dit-il (*sc*. Sapor II), voici l'occasion de nous rendre maîtres ; car ils (*sc*. les Romains) ne se tiennent pas en garde et leur vigilance est en défaut (…). Donc, promptement faites une sortie, prenez vos mesures pour les surprendre par une attaque de nuit et tomber sur eux cette nuit même, avant qu'ils ne se doutent de notre entreprise, pour qu'ils ne puissent pas se préparer et se renforcer »[1006]. Tabari, pour sa part, fait état, non pas d'une harangue, mais de paroles prononcés par le roi perse et transmises par écrit aux soldats placés aux frontières du royaume[1007]. On y voit son aptitude à dialoguer avec les soldats.

Pour terminer, on notera que, mis à part les discours destinés à l'armée, l'œuvre de Firdousi contient plusieurs autres discours qui ont trait à la vie privée du roi : il y est question notamment de conversations entre Sapor II et des jeunes filles.

À la lumière de la comparaison à laquelle nous nous sommes livrée, il ressort clairement des différents textes étudiés que nous avons affaire à chaque fois à une peinture orientée des personnages. D'un côté il y a Ammien, qui s'attache à peindre les qualités de combattant et de chef de Julien à travers ses

---

[1005] MASOUDI, *Les prairies d'or*, p. 427 ; TABARI, *Histoire des prophètes et des rois*, p. 308 : « Il (*sc.* Sapor II) dit : "Quel est ce bruit ?" On lui répondit : "Ce sont des hommes qui passent sur le pont (…)". Le lendemain, il fit appeler le vizir et lui dit : "Fais établir deux ponts, afin que l'on puisse passer sur l'un en venant de ce côté-ci, et sur l'autre en venant du côté opposé, de sorte qu'il n'y ait pas de rassemblements d'hommes qui se pressent" » ; AL-THALIBI, *Histoire des rois des Perses*, p. 516.

[1006] AL-THALIBI, *Histoire des rois des Perses*, p. 526.

[1007] TABARI, *Histoire des prophètes et des rois*, p. 308 : « Shâpour dit <au vizir> : "Ne t'afflige pas (…). Écris une lettre, de ma part, aux troupes qui sont placées à cet endroit, et dis-leur : J'ai pris des informations à votre égard ; il y a longtemps que vous êtes à ces postes et que vous êtes en face de l'ennemi. Quiconque d'entre vous désire rentrer dans sa patrie peut partir ; je lui donne congé ; mais celui qui restera là, afin que j'en dispose et jusqu'à ce que j'aie envoyé quelqu'un à sa place, je serai reconnaissant envers lui, et je le récompenserai" ».

harangues ; d'un autre côté, les auteurs persans et arabes, notamment Firdousi, qui cherchent à présenter une figure royale guerrière, celle de Sapor II, mais pas seulement. On remarquera une nouvelle fois que la tradition arabo-persane accorde davantage d'importance au romanesque. C'est ainsi que, contrairement aux *Res Gestae*, les écrits persans et arabes contiennent, outre les discours militaires, des dialogues qui relèvent de la vie privée des personnages.

❖ La *laudatio funebris*

Après la mort de l'empereur, Ammien lui consacre une *laudatio funebris* dans laquelle il présente aussi bien ses principales qualités morales que ses défauts[1008].

L'éloge funèbre de Julien contient une sorte de synthèse de deux séries de vertus, dont la plupart apparaissent également à travers ses actions et ses discours. Les premières, personnelles, ont trait à l'exercice de ses pouvoirs civils. Les secondes touchent à ses qualités de chef militaire. L'auteur des *Res Gestae* évoque des qualités comme la chasteté - *castitas* -, la tempérance - *temperantia* -, la prudence - *prudentia* -, le sens de la justice et la force physique, toutes vertus classiques du sage depuis Platon[1009].

Cette *laudatio funebris* n'est pas sans intérêt pour notre étude. En effet, c'est là qu'Ammien fait le portrait physique de Julien, contrairement à ce qui s'est passé pour Sapor II, dont l'aspect physique avait été dépeint, souvenons-nous en, dans le cadre même des affrontements militaires, au fil de l'eau. Pour ce qui est du physique de l'empereur, l'auteur des *Res Gestae* mentionne onze points : il est question de la taille bien proportionnée, mais aussi de la chevelure, la barbe, les yeux, les sourcils, le nez, la bouche, la lèvre inférieure, le cou, les épaules et enfin

---

[1008] AMM. XXV, 4, 1-27.

[1009] Cf. CIZEK 1995, p. 319 : « Après le récit de la mort suit un très significatif portrait encomiastique de Julien, s'ouvrant avec la description de ses qualités héroïques. Ces qualités sont ordonnées autour de quatre vertus romaines principales, lesquelles s'étaient superposées aux vertus traditionnelles des stoïciens : vertu, clémence, justice et piété, *uirtus*, *clementia*, *iustitia*, *pietas*. Elles avaient été inscrites sur le *clipeus* d'honneur offert à Auguste. Aussi étaient-elles devenues les traits fondamentaux du portrait-type de l'empereur idéal, chez Ammien et dans l'idéologie romaine en général ». Cf. également BERANGER 1973.

la poitrine de Julien[1010]. Il est évident que notre historien cherche à représenter une figure idéale[1011]. La mise en scène du personnage de Julien se fait, comme cela a été le cas pour Sapor II, à travers une focalisation sur différents détails. Ammien, par ce genre de présentation, cherche à actualiser le personnage dans la narration et à lui conférer une certaine vraisemblance.

À côté de ces traits qui sont à l'avantage de l'empereur, Ammien n'a pas omis, il est vrai, de mentionner un certain nombre de défauts, à savoir son caractère impulsif et superstitieux ou encore son amour des éloges[1012].

Il va sans dire qu'on ne peut s'empêcher de rapprocher cette forme de portrait du genre de la biographie impériale.

Si le récit militaire chez Ammien, au-delà de la simple relation des faits, s'attache à mettre en scène deux figures antinomiques, incarnant deux camps opposés, il convient à présent d'examiner les idéaux véhiculés par le reste de la tradition romaine et par la tradition arabo-persane.

- **Dans le reste de la tradition romaine et dans la tradition arabo-persane**

Nous commencerons par l'examen de la tradition romaine autre qu'Ammien.

- **Dans la tradition romaine**

Dans l'étude consacrée au portrait de Sapor II dans la tradition romaine autre qu'Ammien, nous avons relevé que ces auteurs n'ont pas accordé au roi perse le même intérêt que l'auteur des *Res Gestae*. La plupart ne le mentionnent même pas et, lorsque c'est le cas, comme chez Julien et Libanios, il s'agit de

[1010] AMM. XXV, 4, 22.

[1011] Cf. FONTAINE, *ad* AMM. XXV, 4, 22, n. 596, p. 241 : « Ammien s'attache à marquer surtout, idéalement, les traits physiques symboliques du caractère : rectitude, force, agilité ». Cf. également BLOCKLEY 1975, p. 73-103.

[1012] AMM. XXV, 4, 16-18.

simples évocations fournissant des données identiques à celles présentes chez Ammien, notamment en ce qui concerne la cruauté du monarque, mais en plus bref.

On peut dès lors se demander si le personnage de Julien a fait l'objet d'un traitement autre. Le bilan est contrasté. Certains auteurs n'accordent pas d'intérêt à la campagne de Perse de 363, se contentant de la signaler. Aurélius Victor, pour sa part, ne mentionne même pas l'épisode. Il se borne à évoquer le triomphe de Julien sur les Alamans, sans s'attarder d'ailleurs sur ce succès[1013]. D'autres auteurs s'attachent en revanche à relever certains traits de caractère du jeune empereur, voire à brosser son portrait. C'est le cas par exemple d'Eutrope et de Grégoire de Nazianze.

Eutrope mentionne ainsi sa bonne connaissance du grec, son éloquence, ainsi que son sens de la justice ; il n'omet pas cependant d'évoquer d'autres traits, négatifs quant à eux, tels que sa soif de gloire ou encore la persécution des chrétiens sous son règne[1014]. Il n'est nulle part question d'une description physique du jeune empereur.

[1013] AVR.-VICT., *Caes*. XLI, 17 : *Iulianum Caesarem cognatione acceptum sibi Transalpinis praefecit, isque nationes feras breui subegit, captis famosis regibus* : « Constance mit à la tête de la Transalpine Julien César, accueilli en qualité de parent. Ce dernier, en peu de temps dompta ces peuples sauvages et fit prisonniers des rois illustres ». Cf. DUFRAIGNE, *ad loc.,* n. 24, p. 203 : « Il y a une disproportion flagrante entre l'ampleur du développement consacré à l'usurpation de Silvain, événement minime, et la sécheresse de cette courte phrase, d'ailleurs dépourvue d'intérêt, qui évoque les victoires de Julien sur les Alamans, infiniment plus importantes. Il est invraisemblable que Victor ait pu commettre une telle erreur de perspective ; en fait, il veut ménager la susceptibilité de Constance, qu'il sait chatouilleuse sur ce point ; il va d'ailleurs lui attribuer le mérite des succès remportés ».

[1014] EVTR. X, 16, 2-3 : *Vir egregius et rem publicam insigniter moderaturus, si per fata licuisset. Liberalibus disciplinis adprime eruditus, Graecis doctior atque adeo ut Latina eruditio nequaquam cum Graeca scientia conueniret, facundia ingenti et prompta, memoriae tenacissimae, in quibusdam philosopho propior. In amicos liberalis, sed minus diligens quam tantum principem decuit. Fuerunt enim nonnulli qui uulnera gloriae eius inferrent. In prouinciales iustissimus et tributorum, quatenus fieri posset, repressor. Ciuilis in cunctos, mediocrem habens aerarii curam, gloriae auidus ac per eam animi plerumque inmodici, nimius religionis Christianae insectator, perinde tamen ut cruore abstineret* : « C'était un homme éminent qui eût remarquablement dirigé l'État si les destins le lui eussent permis. Il était supérieurement versé dans les disciplines libérales, particulièrement instruit en grec, à ce point que sa connaissance du latin n'était pas du tout au niveau de sa science du grec ; son éloquence était considérable et aisée, sa mémoire très sûre ; par certains côtés, il était plus proche d'un philosophe. Il était libéral envers ses amis, mais avec moins d'attention qu'il n'eût convenu à un si grand prince ; il y en eut même quelques-uns pour porter atteinte à sa gloire. Très juste à l'égard des provinciaux, il limita les tributs dans la mesure où cela était possible ; courtois envers tout le monde, il se souciait peu du trésor public ; avide de gloire et,

Si l'auteur de l'*Abrégé d'histoire romaine* s'est attaché à brosser un portrait nuancé du prince, ce ne fut pas le cas de Grégoire de Nazianze. Les *Invectives contre Julien* se présentent comme un acte d'accusation publique[1015] : l'auteur exprime son opposition à la politique adoptée par Julien. Après la mort de l'empereur, l'auteur des *Invectives* brosse un portrait physique peu élogieux de ce dernier et met l'accent sur son manque d'éloquence ; enfin, vers la fin de sa présentation, Grégoire de Nazianze va jusqu'à assimiler Julien à un « monstre »[1016]. Il va sans dire que le portrait que brosse Grégoire de Nazianze est aux antipodes de celui présenté par Ammien. Si le premier a fait de Julien son ennemi, le second veut en faire un héros, voire une figure idéale sans tomber dans la propagande officielle.

Reste le cas de Libanios. Étant un compatriote et un ami de Julien, avec lequel il a échangé une correspondance régulière, le rhéteur a clairement pris la défense du prince après sa mort. Il s'intéresse à ses qualités d'homme et de chef militaire[1017]. Le portrait qu'il brosse de l'empereur est mis en valeur tout au long de son œuvre. Libanios, tout comme Ammien, voit dans le personnage de Julien la figure idéale de l'empereur romain[1018], avec une légère réserve : la présentation de Julien faite par Ammien est plus nuancée que celle faite par Libanios[1019].

à cause de cela, manquant généralement de modération, il persécuta exagérément la religion chrétienne tout en s'abstenant cependant de verser du sang ».

[1015] Voir à ce propos BERNARDI 1978, p. 90.

[1016] NAZ., *Or.* V, 23-24 : « Je ne présageais rien de bon de ce cou branlant, de ces épaules remuantes et tressautantes, de ces yeux agités qui se dirigeaient partout, de ce regard exalté, de ces pieds chancelants qui ne tenaient pas en place, de cette narine qui respirait insolence et dédain, de ces grimaces ridicules qui manifestaient les mêmes sentiments, de ces éclats de rire sans mesure, convulsifs, de ces signes d'approbation ou de dénégation qui n'avaient ni rime ni raison, de cette parole hachée par la respiration et dont le débit s'arrêtait brusquement, de ces questions incohérentes et inintelligentes, de ces réponses qui ne valaient pas mieux, qui chevauchaient les unes les autres sans régularités en dépit des règles de la composition (…). Dès que j'ai vu ce spectacle, je leur ai dit : "Quel monstre nourrit l'empire romain !" et je les avais avertis solennellement en formulant le souhait d'être mauvais prophète ».

[1017] LIB., *Or*. XIII, 29 et 44 ; XII, 95 ; XVIII, 175.

[1018] Voir à ce propos PETIT 1978, p. 81.

[1019] LAGACHERIE 2002, p. 793 : « Ammien, présent<e> de Julien un portrait plus nuancé que Libanios, ce qui le rend sans doute plus subtilement élogieux ».

De cet examen, il ressort que le portrait de Julien dans le reste de la tradition romaine est orienté lui aussi. La chose est notamment patente dans l'œuvre des auteurs chrétiens qui n'accordent aucune importance à une description éventuelle de l'ennemi perse et de Sapor II en particulier et s'acharnent en revanche sur le personnage Julien[1020]. De fait, si certains auteurs de la tradition romaine n'ont accordé aucun ou peu d'intérêt à l'expédition de Julien en Perse, nous l'avons dit plus haut, ils ont été plus soucieux de traiter de la politique religieuse de Julien et notamment son hostilité à l'égard des chrétiens. Le dessein d'Ammien dès lors semble avoir été le suivant : brosser un portrait du prince romain entre deux pôles opposés, celui de certains chrétiens, notamment Grégoire de Nazianze, et celui de certains compatriotes païens, tels que Libanios[1021].

On peut donc affirmer, sans grandement se tromper, que, à la différence d'Ammien qui a brossé un portrait complet, se voulant apparemment impérial, avec l'énumération aussi bien des vertus que des défauts de Julien, les autres auteurs de la tradition romaine, à l'exception de Libanios, n'ont pas eu le même souci[1022].

- **Dans la tradition arabo-persane**

Nous avons montré dans un développement spécifique que le personnage de Sapor II occupe une place importante dans la tradition arabo-persane. Cette dernière le présente comme un personnage épique, aux exploits héroïques. Les personnages romains, notamment Julien, n'ont pas eu droit au même traitement. C'est ainsi que nous n'avons pu recenser aucune mention relative au portrait physique ou aux qualités militaires de Julien.

[1020] BLOCKLEY 1975, p. 76 : « The Christian sources also attack Julian on grounds other than his hostility to the Church ».

[1021] Cf., à ce propos, FONTAINE 1978, p. 45-46.

[1022] CIZEK 1995, p. 317 : « Ammien Marcellin admire cet empereur (*sc*. Julien) beaucoup plus qu'Aurélius Victor <ou> Eutrope ».

Nous avons néanmoins relevé une donnée intéressante chez Tabari. L'auteur de l'*Histoire des prophètes et des rois* a manifestement été sensible au fait que Julien a abandonné le christianisme pour retourner au paganisme. Contrairement à la tradition romaine, notamment celle véhiculée par Grégoire de Nazianze, l'historien se borne cependant à évoquer les faits, sans émettre de jugement quant à la politique religieuse adoptée par le prince romain.

On relèvera simplement que Tabari revient encore sur la question du clivage entre chrétiens et païens au sein de l'armée romaine au moment de la proclamation de Jovien emp

des rois, Jovien aurait refusé cette charge sous prétexte qu'il n'acceptait pas de commander à des soldats païens ; ces derniers, aux dires de Tabari, déclarèrent n'avoir abandonné le christianisme qu'en apparence à cause de Julien. Nous reviendrons ultérieurement sur les tensions qui existaient au sein de l'armée romaine entre païens et chrétiens au sein de l'armée et qui ont failli coûter la vie à Julien. Pour le moment, nous nous contentons de rappeler que, dans la tradition romaine, notamment chez Libanios, il a été question de différentes hypothèses se rapportant à la mort de Julien, dont l'une fait état d'un acte dû à un soldat chrétien de l'armée romaine.

À ce stade, il nous paraît utile de noter le fait suivant : si la tradition arabo-persane, bien postérieure à la tradition romaine, a retenu cet épisode, c'est sans doute un indice de sa résonance dans le monde romain.

Les deux traditions, romaine autre qu'Ammien, et arabo-persane, se sont avérées partiales l'une et l'autre, affichant le plus souvent une prise de position hostile à Julien. Ammien, pour sa part, se propose de faire de Julien un héros.

b. Héroïsation de Julien

Ammien a clairement présenté Sapor II comme un homme de guerre impitoyable et cruel. Il n'en va pas de même de Julien. Au-delà de l'insistance sur les vertus et les principales qualités militaires de l'empereur romain, Ammien

cherche à faire de ce personnage une figure héroïque. Pour ce faire, il met en place tout un ensemble de procédés.

- **Omission de tout ce qui ne fait pas de Julien un héros ou déformation historique**

Le premier procédé auquel Ammien recourt pour faire de Julien un personnage irréprochable est l'omission de certaines données[1023] qui ne sont pas à l'avantage du prince romain.

Il ressort des *Res Gestae* que plusieurs préfets ont tenté de dissuader le souverain d'entreprendre la campagne de Perse de 363[1024]. Ammien passe en revanche sous silence l'envoi d'une ambassade de Sapor II qui cherchait à éviter la guerre du moment que l'armée perse n'était pas prête à affronter Julien[1025]. Selon Libanios, chez qui nous avons relevé cette indication, Julien refuse toute négociation. Si le fait est exact, l'auteur des *Res Gestae*, homme de terrain qui a lui-même participé aux préparatifs puis à la campagne militaire, avait sûrement été informé de ces échanges et les aurait peut-être sciemment occultés.

Autre fait, avéré quant à lui : il concerne les tensions entre chrétiens et païens parmi les troupes de Julien. Ammien n'en dit rien. Il omet même de mentionner que le jeune souverain a failli être tué par des soldats romains chrétiens[1026]. Il paraît évident que l'auteur des *Res Gestae* cherche à dissimuler, voire déformer certains faits[1027].

[1023] Nous disons bien « certaines données ». Pour la mention des défauts de Julien, voir *supra*, p. 366 et *infra*, p. 374.

[1024] AMM. XXIII, 1, 4-7.

[1025] LIB., *Or*. XVIII, 164.

[1026] LIB., *Or*. XVIII, 194 ; XV, 43 ; XII, 84.

[1027] FOUCHER 2002, p. 49, parle de « l'impossibilité d'Ammien à énoncer explicitement l'aveuglement ou les fautes de son héros ».

Faire abstraction de quelques faits négatifs qui porteraient préjudice à l'image de Julien n'est pas le seul procédé utilisé par Ammien pour présenter un prince idéal. Il lui arrive aussi de le comparer à des figures illustres historiques et épiques. Dans les lignes qui suivent, nous ne nous proposons pas de relever toutes les comparaisons et références historiques et épiques présentes dans les *Res Gestae* mais uniquement un certain nombre de celles qui apparaissent dans le cadre du conflit romano-perse et plus précisément dans le récit de la campagne de Julien en terre ennemie.

- **Héros de type historiographique**

Nous avons mentionné un peu plus haut que le portrait de Julien est brossé par Ammien à travers ses actes. Le passage qui suit et qui a pour cadre la distribution du butin après la chute de la place forte de Mahozamalcha, illustre parfaitement notre propos : *Ex uirginibus autem, quae speciosae sunt captae ut in Perside ubi feminarum pulchritudo excellit, nec contrectare aliquam uoluit nec uidere, Alexandrum imitatus et Africanum, qui haec declinabant ne frangerentur cupiditate qui se inuictos a laboribus ubique praestiterunt*[1028]. Julien est présenté comme un homme chaste, vertu qui est la première à être mentionnée dans son éloge funèbre. La comparaison avec Alexandre le Grand ou Scipion l'Africain, personnages illustres s'il en est, ne fait que le grandir.

Le comportement de Julien envers les jeunes filles perses n'est évidemment pas sans rappeler celui de Sapor II envers l'épouse de Craugase, un haut dignitaire de Nisibe. On ne manquera pas de noter cependant une différence. Si Julien se refuse à s'adonner à ce genre de pratiques par chasteté, les motifs du roi perse sont différents dans la mesure où ce dernier pensait échanger la liberté de cette femme contre la trahison de Craugase, destinée à l'aider à s'emparer de la place de Nisibe.

[1028] AMM. XXIV, 4, 27 : « Quant aux jeunes prisonnières (…), il ne voulut ni en approcher ni même en voir aucune, à l'imitation d'Alexandre et de l'Africain, qui s'y refusaient pour qu'on ne vît pas briser par le désir ceux qui s'étaient montrés partout invincibles aux travaux guerriers ». Pour la conduite d'Alexandre le Grand en des conditions semblables, cf. PLVT., *Alex.* XXI, 1-11 et 30, 1-13 ; pour celle de Scipion l'Africain, cf. LIV. XXVI, 49, 11-16.

Les références d'Ammien à des personnages historiques connus pour présenter Julien ne sont pas les seules. Ammien compare aussi l'empereur Julien à des héros épiques.

- **Héros épique**

L'attitude de Julien au combat est digne de celle d'un héros virgilien[1029]. Cette assimilation à un héros virgilien est manifeste dans la relation de l'affrontement qui a opposé les Romains aux Perses devant Pirisabora au livre XXIV des *Res Gestae*. Ammien s'attache à décrire le courage et l'acharnement de l'empereur de la manière suivante : *Iulianus uero, locum patentum adgressus, obumbrata caeli facie fragmentis montium et missilibus aegre repulsus abscessit*[1030]. L'ensemble de la phrase n'est pas sans rappeler un vers de Virgile à propos du siège de Lavinium[1031] ; l'expression *fragmenta montium*, quant à elle, apparaît chez Virgile à propos d'Ilioné et de Mézence[1032].

Ammien a mentionné, à maintes reprises, le fait que Julien a personnellement participé au combat. L'attitude de l'empereur est à comparer avec celle de Sapor II. Le roi sassanide ne participe que rarement aux affrontements militaires. Ce fut le cas lors du siège d'Amida : l'auteur des *Res Gestae* parle à ce propos d'un fait « extraordinaire et sans précédent »[1033].

[1029] FOUCHER 2000, p. 458-459. Cf. également BARNES 1998, p. 162-165 ; O'BRIEN 2006, p. 285 : « Ammianus' narrative of Julian's rise and fall in Books 16 to 25 is punctuated by Virgilian allusions that cast his tragic heroism in the Roman mode ».

[1030] AMM. XXIV, 2, 17 : « Tandis que Julien avait attaqué un point découvert, et ne s'en éloigna qu'au moment où, obscurcissant la face du ciel, éclats de montagne et projectiles l'en délogèrent à grand'peine ».

[1031] VERG., *Aen*. XII, 578 : *ferrum alii torquent et obumbrant aethera telis* : « D'autres brandissent le fer et obscurcissent l'éther de leurs traits ».

[1032] Cf. VERG., *Aen*. X, 569 et 698.

[1033] AMM. XIX, 7, 8 : *nouo et nusquam antea cognito more*.

La comparaison de Julien avec des figures historiques et épiques montre clairement qu'aux yeux d'Ammien le souverain avait toutes les qualités nécessaires en tant qu'homme de guerre pour mener à bien la campagne de Perse. Cependant, si cette dernière se solda par un échec, c'est parce qu'il était inévitable. La mention des présages annonçant la mort du jeune empereur en est la preuve.

- **Héros tragique**

L'annonce de la mort de Julien a été méticuleusement préparée par Ammien. L'examen des livres XXIII, XXIV et XXV, qui correspondent à l'expédition de Perse, révèle la présence de plusieurs éléments annonciateurs de cette mort. Les exemples sont fort nombreux[1034]. Nous nous contenterons d'en mentionner quelques-uns.

Avant même de s'engager dans une opération militaire contre les Perses, Julien reçoit une lettre de Salluste, préfet des Gaules, dans laquelle ce dernier lui fait part de ses inquiétudes, en se référant à des présages défavorables[1035]. Julien ne se préoccupe pas de l'avertissement.

À un autre moment, Ammien évoque les dispositions prises par le jeune prince pour hiverner à Tarse de Cilicie après la conquête de Perse. Si Julien ne revint pas vivant de son expédition, son souhait fut néanmoins exaucé : *Disposuisse enim aiebat hiemandi gratia per conpendiariam uiam, consummato procinctu, Tarsum Ciliciae reuersurum* (…). *Et hoc haut diu postea contigit : corpus namque eius, illuc relatum exsequiarum humili pompa, in suburbano sepultum est*

[1034] Cf. à ce propos, CONDUCHE 1965, p. 368.

[1035] AMM. XXIII, 5, 4 : *Litteras tristes Sallusti, Galliarum praefecti, suscepit, orantis suspendi expeditionem in Parthos, obtestantisque ne ita intempestiue, nondum pace numinum exorata, inreuocabile subiret exitium* : « Il reçut de Salluste, préfet des Gaules, une lettre pessimiste qui le priait de surseoir à sa campagne contre les Perses, et le conjurait de ne pas courir à un trépas inéluctable en une circonstance si contraire, alors que ses prières n'avaient pas encore apaisé les dieux ».

ut ipse mandarat[1036]. O. Lagacherie parle à ce propos d'une sorte de « prophétie involontaire », voire d'une « ironie tragique »[1037].

Un peu plus loin, au livre XXIV, l'historien fait état d'un sacrilège à l'égard du dieu Mars. Julien, n'ayant pas été satisfait des augures, a été transporté par un accès de colère. À l'issue de la cérémonie, il décide de ne plus faire de sacrifice en l'honneur de Mars[1038]. Julien « n'eut point à revenir sur son imprécation : la mort l'emporta sans lui en laisser le temps »[1039]. J. Fontaine assimile à juste titre l'attitude de Julien à une *hybris* qui culmine de manière prométhéenne[1040].

Un dernier signe négatif figure au livre XXV. Julien ne tient pas compte des recommandations des haruspices et décide de lever le camp et reprendre la marche[1041].

[1036] AMM. XXIII, 2, 5 : « Il (*sc*. Julien) déclarait en effet avoir pris ses dispositions pour revenir, par une route plus discrète, hiverner à Tarse de Cilicie à l'issue de l'expédition (…). C'est justement ce qui se produisit peu après : car son corps y fut ramené en un modeste cortège funèbre, et enseveli dans une propriété voisine de la ville, selon ses propres volontés ».

[1037] LAGACHERIE 2002, p. 795.

[1038] AMM. XXIV, 6, 17 : *Conplures hostias Marti parabat Vltori, et ex tauris pulcherrimis decem ad hoc perductis, nondum aris admoti, uoluntate sua nouem procubuere tristissimi, decimus uero, qui, diffractis uinculis lapsus, aegre reductus est, mactatus ominosa signa monstrauit. Quibus uisis, exclamauit indignatus acriter Iulianus, Iouemque testatus est nulla Marti iam sacra facturum* : « Il (*sc*. Julien) faisait préparer une foule de victimes en l'honneur de Mars Vengeur, et voici pourtant que, des dix splendides taureaux que l'on avait amenés à cet effet, neuf n'avaient pas encore été approchés des autels que, de leur propre mouvement, ils s'affaissèrent de manière bien funeste ; quant au dixième, qui, s'étant échappé en brisant ses liens, fut ramené à grand peine, il laissa paraître des signes de mauvais augure à la suite de son immolation. À leur vue, Julien se récria, sous le coup d'une violente indignation, et prit à témoin Jupiter qu'il ne ferait plus aucun sacrifice à Mars ». Cf. FONTAINE, *ad loc.,* n. 453, p. 190 : « Double mauvais présage, couronné par un défi sacrilège ».

[1039] AMM. XXIV, 6, 17 : *nec resecrauit celeri morte praereptus.*

[1040] Cf. FONTAINE, *ad* AMM. XXIV, 6, 17, n. 453, p. 190.

[1041] AMM. XXV, 2, 8 : *Quo etiam id inter alia multa spernente, orabant haruspices saltem aliquot horis profectionem differri. Et ne hoc quidem sunt adepti, imperatore omni uaticinandi scientiae reluctante ; sed, exorto iam die, promota sunt castra* : « Comme Julien ne faisait pas plus de cas de cet avis que de bien d'autres, les haruspices lui demandaient que du moins le départ fût différé de quelques heures, et ils n'obtinrent même pas cette concession en s'opposant à l'empereur au nom de toute leur science de la divination, mais comme il faisait maintenant grand jour, on leva le camp ». Cf. FONTAINE, *ad loc*., n. 520, p. 211 : « C'est le dernier avertissement du Ciel, après tous les *omina* qui se sont succédés en une série impressionnante depuis la veille de l'expédition (23, 1, 5 sq.). Imbu de la divination qu'il pratiquait lui-même (…) avec excès (…), Julien se croit ici supérieur aux spécialistes eux-mêmes, et leur résiste jusqu'au point de passer outre à leurs prescriptions ».

Toujours est-il que la récurrence des présages dans le récit d'Ammien entretient une certaine tension dramatique et lui confère une *aura* tragique[1042]. La mort prématurée de Julien semble être un événement inéluctable comme il y en a souvent dans les tragédies grecques[1043].

Il est clair que la croyance aux présages et autres moyens divinatoires n'est pas propre à Julien. Nous avons montré dans le développement consacré au portrait de Sapor II que le roi faisait appel à ce genre de pratiques dans l'exercice des opérations militaires. Toutefois, à la différence de Julien qui s'est obstiné à mener son expédition contre les Perses malgré les recommandations des haruspices, Sapor II a renoncé à continuer son invasion en Mésopotamie en 361 après la prise de Singare et de Bézabde puisque les auspices lui interdisaient la guerre alors qu'il n'avait rencontré aucune résistance romaine[1044].

Au vu de ces données, on peut supposer que la présentation de Julien faite par Ammien au cours de son expédition de Perse à différents moments de la narration historiographique n'est nullement gratuite. Nous sommes manifestement en présence d'une apologie de la politique extérieure de Julien en Orient.

3. La peinture des Perses au service d'une histoire apologétique

Au moment de la parution des premiers tomes des *Res Gestae*, l'expédition de Julien en Perse était encore dans les mémoires romaines[1045]. De fait, il est plus que probable que, pour l'auteur des *Res Gestae*, qui a vécu lui-même la défaite et

---

[1042] Sur cette récurrence, cf. MESLIN 1974, p. 354, 359 et 361.

[1043] Sur l'importance des présages, cf. BIDEZ 1965, p. 320 : « détails puérils pour nous, mais sérieux pour une époque où tous voyaient dans la série des faits naturels une constante intervention divine et comme une suite de messages adressés aux hommes pour encourager ou retenir l'exécution de leurs projets ». Pour la tension dramatique, cf. LAGACHERIE 2002, p. 795 ; pour l'*aura* tragique, cf. LANA 1998, p. 244-245 ; pour le rapprochement avec les tragédies grecques, cf. BARNES 1990, p. 74-75.

[1044] Pour le texte, cf. n. 745, p. 264.

[1045] CONDUCHE 1965, p. 379 ; FONTAINE 1978, p. 32.

l'humiliation romaines, il était indispensable de tout mettre en œuvre pour défendre les soldats Romains qui avaient pris part aux affrontements contre les Perses durant la campagne de Julien en particulier ou des années plus tôt, notamment lors de la prise d'Amida, de Singare ou de Bézabde.

L'étude de l'image de la Perse et des Perses à laquelle nous nous sommes livrée tout au long de notre travail a permis de montrer que les Sassanides sont des adversaires redoutables à la mesure des Romains. Néanmoins, si Ammien s'est borné à présenter son ennemi comme tel, c'est pour mieux montrer la force des Romains.

a. Mise en valeur du courage romain

Les récits de batailles chez Ammien, mis à part le fait qu'ils sont conformes aux exigences du genre historique, proposent, dans un cadre vivant et dramatique propre à frapper les esprits, une illustration essentielle de l'opposition entre les Romains et les peuples non romains notamment les Perses. Sachant pertinemment que dans le conflit romano-perse de 354 à 378, la Perse est sortie la plupart du temps victorieuse de ces affrontements, Ammien a manifestement cherché à montrer que, malgré la défaite, les soldats romains n'ont pas démérité. Si la relation du conflit militaire romano-perse a clairement montré la force des Sassanides, elle tend en fait à mettre davantage l'accent sur la résistance, voire le courage des soldats romains. Pour ce faire, l'auteur des *Res Gestae* utilise un certain nombre de moyens.

- **Alternance des séquences narratives ou tension dramatique**

L'épisode consacré au siège puis à la prise d'Amida par les Perses est une manifestation de la force et de la ténacité de l'ennemi sassanide. En nous intéressant à la structure du texte d'Ammien, nous avons pu déceler certaines techniques littéraires mises en œuvre par l'auteur des *Res Gestae* afin de bien mettre en évidence l'antagonisme entre Perses et Romains. Pour illustrer notre propos, nous nous appuyons sur un tableau établi par G. Sabbah, dans lequel il présente les différentes étapes du déroulement du siège de la ville d'Amida[1046].

[1046] Cf. SABBAH 1978, p. 579-580.

1ère séquence : AMM. XIX, 1, 1-6 1ère journée	Tentative perse (§ 1-5) Riposte romaine (§ 6)
2ème séquence : AMM. XIX, 1, 7-11 2ème journée	Nouvelle tentative perse (§ 7) Riposte romaine : premier combat (§ 8-11)
3ème séquence : AMM. XIX, 2, 1-11 1er assaut	Tentative perse, soutenue par les éléphants (§ 3) Riposte romaine à l'aide des scorpions (§7)
4ème séquence : AMM. XIX, 2, 12-15 2ème assaut perse	Tentative perse, en désordre et sans intervalle entre les rangs (§ 13) Riposte romaine suivie d'une suspension d'armes
5ème séquence : AMM. XIX, 3-4	Trêve
6ème séquence : AMM. XIX, 5 3ème assaut perse	Stratégie des archers perses et tentative perse contre les remparts Riposte romaine (§ 6-8)
7ème séquence : AMM. XIX, 6 Contre-attaque romaine	Stratagème des légionnaires gaulois Riposte perse (§ 8-9)
8ème séquence : AMM. 7, 1-5 4ème assaut perse	Tentative perse (§ 3) Riposte romaine
9ème séquence : AMM. XIX, 7, 6-8 5ème assaut perse	Tentative perse soutenue par les éléphants (§ 6) Riposte romaine à l'aide des scorpions (§ 7)

Si le tableau montre l'acharnement des soldats perses, il n'en demeure pas moins qu'il met aussi en évidence la résistance des Romains. Ammien oppose systématiquement les deux forces en présence en alternant des séquences offensives perses et des séquences défensives romaines[1047]. Le déroulement du siège d'Amida est digne d'un affrontement épique[1048]. L'historien, par le recours à ce type de composition, opte pour une « preuve morale » afin d'illustrer

[1047] Cf., à ce propos, BLOCKLEY 1988, p. 247.

[1048] BITTER 1976, p. 16-54 ; BLOCKLEY 1988, p. 248.

l'héroïsme romain par la mise en scène des couples contrastés : attaque perse/résistance romaine. G. Sabbah parle à ce propos d'un « plaidoyer » de la résistance romaine[1049].

Les récits des sièges de Singare et de Bézabde présentent le même schéma, à savoir une structure qui repose essentiellement sur une alternance de séquences offensives et défensives.

Siège de Singare : AMM. XX, 6, 3-7	**Siège de Bézabde : AMM. XX, 7, 4-10**
Assaut perse (§ 3) Résistance romaine et combat (§ 4-5) Mise en batterie du bélier par les Perses (§ 6) Résistance romaine (§ 7 début) Succès des Perses (§ 7 fin)	Assaut romain (§ 8) Résistance perse (§ 8) Trêve (§ 9 début) Assaut romain (§ 9 milieu) Résistance perse (§ 9 fin et 10)

D'une manière générale, au-delà de la relation des événements historiques, les différents récits cherchent à mettre en valeur le courage des troupes romaines. La relation des circonstances des sièges se prête parfaitement à ce type de démonstration. Le récit acquiert une dimension morale et devient exemplaire[1050]. On résumera en disant que la peinture des Perses au combat est indissociable de celle des Romains ; même si l'affrontement a tourné à l'avantage des Perses, Ammien s'attache à présenter des Romains, vaincus mais valeureux.

La mise en parallèle des deux puissances, romaine et sassanide, qui débouche sur une exaltation de la résistance romaine, est également mise en valeur par Ammien à travers des expressions explicites. Au siège d'Amida, l'auteur des *Res Gestae* décrit par exemple ainsi cette opposition : *rapido turmarum*

[1049] Les expressions « preuve morale » et « plaidoyer » sont empruntées à SABBAH 1978, p. 475.

[1050] FOUCHER 2000, p. 404.

processu in procinctum alacritate omni tendentium, et contra acri intentaque occursatione nostrorum[1051].

L'insistance sur la résistance des soldats romains apparaît aussi à travers le recours aux comparaisons épiques.

- **Recours aux références épiques**

La valeur des soldats romains face aux Perses se fait par le biais de comparaisons avec des héros grecs illustres, d'Hector à Léonidas et d'autres héros des guerres médiques[1052]. Un passage du livre XXIV, qui a pour objet un affrontement entre Romains et Perses lors de l'expédition menée par Julien en 363, illustre parfaitement notre propos : *Sonent Hectoreas poetae ueteres pugnas, fortitudinem Thessali ducis extollant, longae loquantur aetates, Sophanem et Aminiam et Callimachum et Cynaegirum, Medicorum in Graecia fulmina illa bellorum : non minus illo die quorundam ex nostris inclaruisse uirtutem, omnium confessione monstratur*[1053]. Sa comparaison avec des héros grecs illustres a pour but de justifier, voire glorifier l'attitude des troupes romaines[1054].

Si Ammien, pour la mise en valeur des soldats romains, recourt à un certain nombre de procédés qui relèvent de l'emphase, il lui arrive d'utiliser un autre procédé plus contestable, à savoir la déformation historique.

[1051] AMM. XIX, 2, 6 : « D'un côté, c'est l'offensive impétueuse des escadrons, qui courent au combat avec un enthousiasme intact ; en face, c'est la résistance des nôtres, aussi énergique que vigilante ».

[1052] CROCIS 1988, p. 42, parle d'une « prestigieuse vision des anciennes armées hellénistiques, et même, dans le climat perpétuel de l'*Iliade*, <du> vieux rêve "héroïque" d'une monarchie de guerriers ».

[1053] AMM. XXIV, 6, 14 : « Que les poètes d'autrefois fassent retentir les combats d'Hector, qu'ils exaltent la vaillance du chef thessalien, que de longues générations disent Sophanès et Amianias, et Callimaque et Cynégire, ces héros qui furent en Grèce les foudres des guerres médiques : mais que la valeur de certains des nôtres ne se soit pas moins illustrée en ce grand jour, cela ressort de l'aveu de tous ».

[1054] SABBAH 1978, p. 483.

- **Déformation historique**

Le patriotisme d'Ammien l'amène à légitimer certains faits, tels que la lenteur des transmissions des ordres[1055], ou à recourir à la déformation chronologique des faits afin de disculper les Romains[1056]. Ce type de traitement des événements apparaît dans la relation des faits qui ont précédé la prise d'Amida par les Perses[1057]. G. Sabbah relève que « c'est dans cette intention qu'il paraît avoir continué jusqu'à la fin de l'année 360 le récit des opérations de Sapor (XX, 6, et 7), en donnant l'impression qu'elles furent toutes antérieures aux tractations diplomatiques entre Julien et Constance, rapportées seulement et en bloc en XX, 8 et 9. Or, ce sont pourtant les lenteurs de ces tractations qui expliquent que les opérations de Sapor aient pu se poursuivre jusqu'à la fin de l'année, sans rencontrer d'opposition de la part de Constance »[1058]. Ammien se livre donc parfois à une distorsion chronologique.

Dans le même ordre d'idées, on notera que, dans le récit de l'invasion perse de 359, l'auteur des *Res Gestae* alterne des séquences qui relatent les préparatifs perses et d'autres qui ont pour objet les intrigues de cour ; à aucun moment cependant notre historien ne fournit des indications temporelles[1059].

- **Récit personnel et segments autobiographiques ou expérience dramatique**

Dès qu'il est question du déroulement des différents sièges ou de l'expédition de Perse et de la défaite humiliante pour Rome qui s'ensuivit, l'historien use, nous l'avons mentionné précédemment, d'énoncés emphatiques et d'amplifications des faits, mais pas seulement. Ammien, qui a vécu lui-même la

---

[1055] AMM. XX, 4, 3.

[1056] CIZEK 1995, p. 312 : « L'historien rend compte d'autres exigences modifiant la vérité, c'est-à-dire celles des intérêts de Rome, de l'Empire ».

[1057] Sur cette question, voir BARNES 1998, p. 43-53.

[1058] SABBAH 1978, p. 479-480.

[1059] Cf. LENSSEN 1999, p. 43.

majorité des affrontements, rend le récit fortement dramatique à travers le recours à la première personne[1060]. Nous en voulons pour preuve la récurrence du pronom *nos*. L'auteur des *Res Gestae* procède fréquemment à un glissement de la première personne du singulier à celle du pluriel[1061]. Il souligne ainsi sa solidarité avec l'armée romaine. De fait, il se présente comme un acteur mais aussi comme un témoin[1062]. Le récit devient alors subjectif[1063].

b. Glorification de Rome

Rome, se trouvant menacée de toutes parts par des invasions barbares notamment perses, commence à perdre de son prestige et de sa force passés. Ammien, pour sa part, veut croire en l'éternité de Rome pour qui il nourrit un réel sentiment d'affection et d'attachement[1064]. Cet attachement se manifeste d'abord à travers le projet de relater l'histoire de Rome en adoptant le latin comme langue d'écriture.

[1060] FONTAINE 1969, p. 424 : « César avait parlé de lui-même à la troisième personne, et Tacite s'était gardé d'intervenir aussi nettement dans ce qu'il racontait ».

[1061] Sur le changement de personne dans la relation du siège d'Amida, cf. BLOCKLEY 1988, p. 245 : « Ammianus himself is careful not to cast his account as a personal memoir, for a soon as he is within the city, the "I" which is used in the eyewitness episodes that precede, is replaced by "we"». Sur l'utilisation du même procédé dans la relation de la campagne de 363, cf. SMITH 1999, p. 97 : « Ammianus himself served in the campaign, and the very way the "we" narrative starts invites appeal to his personal experience in this connection : its abrupt first entry (23.5.7), in the course of the march through Mesopotamia, most likely marks the point at which Ammianus' own unit joined the expeditionary force ».

[1062] Constat fait également par MARY 2003, p. 623.

[1063] Cf. FONTAINE 1977, p. 425 : « Ce récit monologué est par là susceptible de se charger de nuances lyriques ou dramatiques : il devient un témoignage et une confession, il prend plus facilement une coloration affective et poétique ».

[1064] CIZEK 1995, p. 312 : « L'Empire était assailli par les Germains et par les Sassanides : Ammien réagit à cette situation par l'éloge de Rome, car ce qui ne sert Rome et n'est pas digne ne saurait s'avérer mémorable ».

- **Le latin : choix ou obligation ?**

La langue officielle de l'administration et la cour romaines était le latin. Le fait qu'Ammien ait opté pour une carrière militaire exigeait son apprentissage[1065]. L'analyse faite par P.-M. Camus, il y a quelques années, semble résumer parfaitement le cas d'Ammien : « Le latin (...) était la langue du droit et de l'administration. À ce titre, son acquisition était indispensable pour qui voulait faire carrière dans les cadres de l'État romain, ou devenir juriste réputé (…). Pour revenir plus précisément à Ammien, son passage à l'armée est la raison première, mais non la seule, à invoquer pour rendre compte de sa connaissance du latin »[1066].

L'étude des *Res Gestae* à laquelle nous nous sommes livrée a montré une réelle volonté de la part de notre historien de célébrer, voire exalter Rome[1067]. Son attachement à l'*Vrbs* se manifeste d'abord par le fait qu'il a opté pour une carrière militaire au sein de l'armée romaine. Des années après s'être retiré de l'armée, l'auteur des *Res Gestae* s'installe à Rome. Ammien renforce ce sentiment de patriotisme en élaborant une œuvre qui traite des affaires de Rome et en optant pour le latin comme langue d'écriture. J. Fontaine, pour résumer l'attitude d'Ammien, parle d'un « officier syrien fasciné par Rome au point de s'y installer et d'écrire son histoire en langue latine »[1068].

Par le choix du latin comme langue d'écriture, notre historien a cherché à affirmer son attachement à Rome. Sa décision est cependant sans doute encore dictée par d'autres raisons. La comparaison avec Julien s'impose ici puisque l'empereur, né à Constantinople, a utilisé sa langue maternelle, le grec, pour

---

[1065] Cf. MATTHEWS 1989, p. 71 : « Latin was the language of the military, and the civil administration of the eastern empire in its relations with the imperial court » ; cf. également, FORNARA 1992, p. 420 ; BLOCKLEY 1996, p. 460 ; FOUCHER 2000, p. 320 : « Sa langue maternelle est le grec, la lecture d'Homère a été une des bases de son éducation. Celle-ci fut aussi bilingue, son statut social et le choix d'une carrière d'officier d'état-major imposant l'apprentissage du latin ».

[1066] CAMUS 1967, p. 47-49.

[1067] SABBAH 1978, p. 508.

[1068] FONTAINE 1978, p. 61.

rédiger ses œuvres. Alors que l'auteur des *Res Gestae* est un fervent défenseur des valeurs et de la culture romaines, le second s'érige en défenseur de la culture hellénistique. Ces deux choix peuvent s'expliquer par la nature même de leur personnalité. Ammien, un homme de rigueur, trouve sans doute dans la langue latine un « un ton généralement grave » ; Julien, quant à lui, est un homme délicat qui trouve dans la langue grecque un style « souple et harmonieux »[1069]. La formule de J. Fontaine, qui parle d'un « officier historiographe » dans le cas d'Ammien et d'un « empereur philosophe » dans celui de Julien nous semble particulièrement pertinente[1070], tout comme l'affirmation suivante due au même J. Fontaine : « Tout se passe même comme si la langue dans laquelle a choisi de s'exprimer chacun des deux écrivains avait respectivement mieux correspondu aux exigences de sa personnalité »[1071].

L'étude des *Res Gestae* a montré que leur auteur, bien que portant un jugement ambigu sur les Perses, accorde une préférence à la peinture de leurs côtés négatifs lorsqu'ils sont en action ; cette prise de position s'est manifestée dans certaines descriptions peu avantageuses des Sassanides et de leur roi. Inversement, nous semble-t-il, en dépit des défaites humiliantes et répétées subies par Rome, notre historien a mis tout en œuvre pour vanter le courage et la résistance des soldats romains. Dans ces conditions l'usage du latin, langue de l'armée, était en quelque sorte un hommage rendu à ces soldats. Ce n'est sans doute pas par hasard par ailleurs, si expulsé de Rome en 384, il revient au berceau

---

[1069] CAMUS 1967, p. 49 : « S'ajoute (…) un élément non moins important, bien qu'il ait joué sur une période fort courte, et dans une mesure restreinte : l'engouement de quelques écrivains ou orateurs orientaux pour la littérature romaine à la suite de la fondation de Constantinople, qui installa au cœur même du pays grec un foyer de latinité (…). Nous retiendrons une dernière raison pour expliquer le choix d'Ammien : les qualités particulières de son esprit le portaient vers la littérature romaine, d'un ton généralement grave, qui s'accordait à sa nature sévère et pondérée. Il est moins sensible au pur hellénisme, délicat, souple et harmonieux, qu'à la raison un peu sèche et à la rigueur romaines ». Cf. également DEN BOEFT 1992, p. 9.

[1070] FONTAINE 1978, p. 62 : « L'hellénisme n'a pas eu la même signification pour l'officier historiographe et pour l'empereur philosophe » ; à rapprocher de RATTI 2009, p. 326 : « Le grec est la langue des philosophes, ce qu'Ammien assurément n'est pas, mais ce que cherchait à être son héros Julien ».

[1071] FONTAINE 1978, p. 62.

de l'Empire romain, loin de sa ville natale, pour y mourir. Le choix du latin comme langue d'écriture nous paraît donc davantage résulter d'un choix que d'une obligation. Ce choix a une valeur idéologique.

- **La légitimation des prétentions politiques romaines**

Ammien croit en l'éternité de Rome. Un passage au livre XIV est remarquable à cet égard : *uictura dum erunt homines Roma*[1072]. Ammien a foi en sa grandeur et ses valeurs. D
fréquenté les milieux sénatoriaux dont « il <a> épous<é> l'idéologie », « auxquels il <a> emprunt<é> de vieux souvenirs romains »[1073]. On s'accorde à dire qu'il a adhéré aux idéaux des Nicomaques[1074]. Il est par ailleurs très attaché à la monarchie romaine. Les *Res Gestae* affichent clairement cette volonté de ne pas condamner la puissance qu'il a servie, même dans des situations de défaite. La relation des différents épisodes qui ont vu s'opposer Romains et Sassanides a subi un traitement spécifique. Alors que la puissance romaine s'est avérée en définitive incapable de venir à bout de l'armée de Sapor II, Ammien a cherché à réaffirmer, voire légitimer une certaine forme de supériorité des Romains sur les Perses.

c. Une expression originale pour un sujet original

- **Une situation paradoxale**

Puisuq'il est généralement admis qu'Ammien est natif de la ville d'Antioche[1075], lorsque notre historien décrit la Perse et les Perses et qu'il raconte le conflit qui opposé Rome aux Perses, nous sommes donc confrontés à une situation inédite : nous sommes en présence d'un Syrien hellénisé, donc d'un

[1072] AMM. XIV, 6, 3 : « Rome destinée à vivre aussi longtemps qu'il y aura des hommes ».

[1073] CAMUS 1967, p. 125.

[1074] Cf., à ce propos, CIZEK 1995, p. 306.

[1075] Pour les doutes émis sur cette citoyenneté par certains, cf. RATTI 2009, p. 320.

Oriental relevant de l'Empire romain, qui écrit en latin sur des Orientaux. Cet Oriental, qui a reçu une éducation soignée, aussi bien grecque que latine, et a adhéré aux idéaux romains véhiculés par les Nicomaques, est témoin du recul de la puissance romaine face aux Perses dont il admire d'une certaine façon la suprématie militaire. Conscient de ce que l'éclat de Rome est terni par les défaites militaires subies en Perse mais aussi par ceux qui, à Rome, sont tombés dans les vices et les égarements[1076], Ammien reste cependant fidèle à Rome. Cet état de fait paradoxal peut sans doute expliquer un certain nombre d'éléments.

- **La peinture des Romains en action : un éloge en dépit de la défaite**

Alors que la puissance romaine a été maintes fois incapable de venir à bout de l'armée de Sapor II, et ce jusqu'à la défaite finale, Ammien a cherché à réaffirmer, voire légitimer une certaine forme de supériorité des Romains sur les Perses. Cela apparaît clairement à travers l'éloge du courage et de la résistance des soldats romains au cours des affrontements militaires.

Pour insister sur la supériorité des valeurs romaines, l'auteur des *Res Gestae* a également mis en scène deux personnages qui illustrent parfaitement selon lui le contraste qui existe entre les deux univers, romain, et autre que romain. La figure de Julien, l'empereur philosophe, l'anti-Perse par excellence, s'oppose ainsi à celle du despote oriental, Sapor II[1077].

Ammien affiche un attachement certain à Rome, qui se traduit par une dévalorisation des ennemis de cette dernière. Le jugement que l'auteur des *Res Gestae* porte sur l'ennemi perse est cependant plus modéré que ce à quoi on pouvait s'attendre.

- **La peinture des Perses en action : une image nuancée**

L'examen de l'image de l'ennemi sassanide en action a clairement montré que ces derniers présentent un certain nombre de défauts, notamment la

[1076] Cf. le tableau saisissant des vices et des vicieux de Rome, brossé par Ammien en XIV, 6, 1-26. Sur ce tableau, cf. l'article de ROHRBACHER 2007.

[1077] Cf. *supra*, p. 372-376.

sauvagerie ou encore le *belli furor*. Il n'en demeure pas moins que nous avons aussi été en mesure de relever des qualités, notamment guerrières, qui ont fait des Perses des adversaires redoutables à l'origine de la défaite romaine et du traité de paix honteux signé par Rome. Nous avons par ailleurs noté que, bien qu'il s'agisse d'étrangers, les Perses n'ont à aucun moment été qualifiés par Ammien de « barbares ». Preuve s'il en est que les Perses sassanides occupent une place à part dans la peinture des ennemis de Rome chez Ammien.

Par cette présentation, l'historien se distingue aussi du reste de la tradition romaine et de la tradition arabo-persane.

- **Une présentation qui n'a d'équivalent ni dans la tradition romaine autre qu'Ammien ni dans la tradition arabo-persane**

L'examen du reste de la tradition romaine a montré que cette dernière relègue au second plan la présentation de l'ennemi perse. Cette tradition, beaucoup plus préoccupée par la relation du règne des différents empereurs, s'est surtout attachée à critiquer sévèrement la politique religieuse de Julien. Les développements consacrés à sa politique extérieure retiennent avant tout la défaite des Romains face aux Perses et passent sous silence la présentation ou la description de ces derniers.

La tradition arabo-persane, quant à elle, n'exprime pas d'idéologie proprement dite ; elle se borne à une exaltation de la figure royale, à savoir Sapor II.

L'auteur des *Res Gestae* occupe à l'évidence une place à part dans la littérature pour ce qui est de la relation du conflit romano-perse. Ammien est incontestablement partagé entre le culte qu'il rend à Rome et ses valeurs et une certaine admiration pour ces combattants orientaux, pas si éloignés d'Antioche.

- **Une expression originale**

L'originalité de la position d'Ammien se traduit non seulement par la manière dont il a traité ses ennemis perses mais aussi à travers la nature même de son œuvre.

- **L'historiographie : le genre littéraire adéquat par excellence**

Ammien, pour écrire son œuvre, a fait le choix de l'historiographie. Il se démarque des abréviateurs romains qui constituent l'essentiel des auteurs de la tradition romaine en notre possession, ces derniers se bornant à livrer des faits bruts de manière minimaliste, à l'opposé du récit détaillé de l'auteur des *Res Gestae*. Ammien se distingue également des biographes romains, dont les œuvres sont centrées sur un seul personnage, en général un empereur. Enfin, l'*Histoire* d'Ammien diffère de la tradition arabo-persane, puisque cette dernière privilégie le romanesque ou l'épopée.

A ce stade de notre étude, il convient de nous interroger sur les raisons qui font qu'Ammien a opté pour ce genre littéraire plutôt qu'un autre.

Plusieurs éléments de réponse peuvent être avancés. Tout d'abord, il va sans dire que l'historiographie, par la place qu'elle accorde à la narration, est apte à raconter les conflits. Elle suit un schéma immuable, qui rend compte du déroulement des affrontements militaires dans un ordre précis. Ensuite, ce genre littéraire met en scène des protagonistes en action. L'historien peut s'attarder à brosser le portrait physique des personnages ou les décrire à travers leurs actes tout au long du récit. Enfin, à travers la manière dont se présente le récit, l'historien a toute latitude pour exprimer une idéologie. Le genre littéraire de l'histoire répondait mieux par ailleurs aux intentions d'Ammien que l'épopée. Si la poésie, comme l'histoire, est véridique, la vérité poétique n'est pas la vérité historique ; alors que la poésie crée sa propre vérité, l'histoire doit se soumette à la vérité objective. Les lois des deux genres sont différentes, car la poésie vise à la

delectatio du lecteur, l'histoire à la *ueritas*[1078], étant entendu que cette vérité peut être plus ou moins objective. « L'histoire, au sens d'historiographie, <étant> pour (…) les Romains, la relation du fait vécu et mémorable, le fait toujours significatif pour l'auteur, pour le lecteur, et pour le destinataire »[1079], ce genre était le plus apte à convenir à Ammien.

Les *Res Gestae*, mis à part le fait qu'elles présentent les caractéristiques traditionnelles du genre historiographique, sont cependant plus complexes qu'il n'y paraît.

- **Une historiographie revue et corrigée**

Si, au cours de cette troisième partie, nous avons été amenée à confronter systématiquement les *Res Gestae* à la tradition historiographique antérieure à Ammien, c'était pour montrer l'attachement d'Ammien à cette dernière mais aussi le fait qu'il s'en distingue. C'est ce relevé des différentes « libertés » prises par l'auteur des *Res Gestae* qui nous permet d'affirmer que l'œuvre d'Ammien relève d'un genre littéraire à part. Nous avons vu à plusieurs reprises que la peinture des Perses en action est très proche de ce qu'on trouve dans le genre de l'épopée. Les nombreux recours aux procédés et motifs épiques que nous avons relevés l'attestent clairement[1080]. Nous conforte dans notre analyse le fait d'avoir pu établir, de manière plus inattendue, des parallèles entre les *Res Gestae* et *Le Livre des Rois* de Firdousi. Il renoue ainsi d'une certaine manière avec les débuts de la littérature latine, puisque la première réalisation littéraire de l'histoire romaine est de nature poétique et épique, avec Naevius et Ennius. En définitive, l'œuvre d'Ammien se présente comme une œuvre hybride. Cette spécificité ressort clairement de l'image de la Perse et des Perses chez Ammien, puisqu'elle combine aussi bien des tableaux géographiques, de la narration, parfois épique, et l'expression d'une idéologie.

[1078] Propos empruntés à ANDRE-HUS 1974, p. 20, à propos de la théorie cicéronienne de l'histoire.

[1079] CIZEK 1995, p. 9.

[1080] Pour les motifs et autres procédés épiques, cf. p. 245.

Pour résumer, nous dirons qu'Ammien, auteur atypique de par son origine et du sujet qu'il traite en abordant la question Perse au IVème siècle, l'est aussi par son écriture. C'est dans ces deux points que réside toute l'originalité d'Ammien et la force de son œuvre.

CONCLUSION

Au terme de l'étude que nous avons menée sur l'image de la Perse et des Perses au IVème siècle chez Ammien, un certain nombre de résultats semblent acquis, le premier d'entre eux étant que cette image est multiforme, comme nous le pressentions.

Les travaux antérieurs avaient mis en lumière la place majeure, sinon privilégiée d'Ammien comme source pour notre connaissance de l'histoire des années 354 à 378 ; ils avaient également relevé l'originalité du « discours historique » de l'auteur des *Res Gestae*, mais sans jamais confronter les passages des *Res Gestae* relatifs à la Perse et aux Perses au reste de la tradition romaine, tant antérieure que contemporaine, et de la tradition arabo-persane, et ce en dépit de la spécificité du sujet puisque nous sommes en présence d'un écrit rédigé en latin par un Oriental sur d'autres Orientaux. De notre travail, qui a consisté en une analyse sémantique, stylistique, historique et politique du texte d'Ammien, lui-même confronté avec les autres textes en notre possession sur le sujet, qu'ils aient été écrits en latin, en grec, en persan ou en arabe, se dégagent de fait plusieurs conclusions.

L'étude du texte même des *Res Gestae* nous a apporté une première série d'enseignements. En premier lieu, il est clair qu'Ammien a repris un certain nombre d'éléments présents dans la tradition historiographique latine. Le principe même du recours à la digression pour décrire, dans une œuvre historiographique, une contrée étrangère ou le mode de vie d'un peuple ennemi, est caractéristique à cet égard. Ammien semble par ailleurs également avoir puisé chez ses prédécesseurs la structure de son excursus consacré à la Perse ; en témoigne sa comparaison avec des digressions de même type présentes dans l'historiographie antérieure, voire avec d'autres excursus figurant chez Ammien lui-même. Quant à la peinture des Perses, qu'il s'agisse des habitants de la Perse en général ou plus

spécialement de l'armée sassanide, elle est également *grosso modo* conforme à l'image de l'autre telle qu'elle apparaît dans la littérature latine, à savoir des individus avant tout caractérisés par un certain nombre de traits négatifs.

Si cet examen du texte des *Res Gestae* nous a permis d'affirmer qu'elles sont fidèles à la tradition historiographique, il n'en demeure pas moins qu'elles s'en écartent également sur un certain nombre de points.

L'image que donne Ammien de la Perse et des Perses est originale et ce sur plusieurs plans. Tout d'abord pour ce qui est de l'excursus. Une chose est sûre, au vu de l'ampleur des données relevées dans la digression, confortées par d'autres passages qui ont trait à la question, Ammien accorde une place importante dans son œuvre à ce pays et à ses habitants. Autre constat, lié au précédent : les différents aspects de ce pays ont incontestablement été mis en valeur par l'historien ; la description de la Perse est de fait placée sous le signe de la démesure et de la richesse et rappelle fortement la littérature paradisiaque. La peinture des Perses et plus spécialement de l'armée perse n'est pas moins originale. Si les Perses sont caractérisés par des traits négatifs, ils offrent aussi des aspects positifs : un passé prestigieux, une civilisation raffinée, et surtout une armée valeureuse, qui n'a rien à envier à Rome. Plusieurs autres éléments ont par ailleurs retenu notre attention. Le premier d'entre eux est l'abondance des détails, aussi bien dans la présentation de la diversité du pays que de celle de l'armée perse et de ses chefs, notamment du roi sassanide Sapor II, dont le portrait est contrasté. La présentation de l'armée et de ses chefs est placée, elle aussi, sous le signe de l'amplification et fait appel à un vocabulaire en rapport avec le monde militaire, ce qui n'exclut pas, au contraire, une coloration nettement épique. Le récit même du conflit romano-perse est également marqué par la présence de motifs épiques. Ces motifs se manifestent dans l'évocation des champs de bataille, fortement influencée par l'épopée, mais aussi dans le déroulement des affrontements militaires proprement dits. Il est évident que notre historien maîtrise ses connaissances en matière d'armement, contrairement à ce qui a pu parfois être affirmé, tout en recourant parfois à des réminiscences virgiliennes. C'est là une originalité remarquable.

De l'examen du texte des *Res Gestae*, ressort donc une image fort riche et très contrastée de la Perse et des Perses. Dans cette présentation cohabitent des procédés, voire des clichés traditionnels et des traits originaux. Il en résulte dès lors non pas une, mais plusieurs images de l'ennemi sassanide.

Ces conclusions, tirées de l'étude du texte même d'Ammien, ont été incontestablement enrichies par sa confrontation avec les textes du reste de la tradition romaine et de la tradition arabo-persane relatifs à notre sujet, particulièrement pour la période qui nous intéresse au premier chef car correspondant aux livres des *Res Gestae* parvenus jusqu'à nous, à savoir les années 354-378 ap. J.-C.

Pour ce qui est de la tradition romaine, force est de constater que l'évocation des particularités géographiques du pays se réduit la plupart du temps à de très courtes indications, sans commune mesure avec une digression, et encore uniquement chez certains auteurs. Pour rester dans le même domaine, nous avons également été frappée par la quasi absence de données touchant à l'ethnographie. Lorsqu'il est question de l'ennemi sassanide, cela se fait le plus souvent à travers la relation des campagnes militaires romaines. Les rares indications fournies par le reste de la tradition romaine dans ce contexte présentent l'ennemi perse comme cruel et redoutable, sans nuance aucune, reprenant ainsi un cliché de la littérature latine, celui de l'autre. La chose n'est pas étonnante puisqu'à Rome, la vision historique est généralement romanocentrique.

Si la tradition romaine ne s'intéresse aux Perses que dans le cadre des conflits romano-perses, la tradition arabo-persane, pour sa part, s'attache exclusivement à la geste des rois sassanides. Cette tradition arabo-persane, de par les genres littéraires privilégiés, témoigne incontestablement d'une inclination pour le genre romanesque et l'épopée, genres littéraires traditionnellement centrés autour d'un héros. Par voie de conséquence, le texte arabo-persan n'accorde guère d'intérêt aux Perses en général ; seules les qualités militaires du roi, notamment Sapor II, sont mises en valeur. Les écrits de notre corpus arabo-persan cherchent à l'évidence à construire une figure héroïque monolithique du

roi perse, en opposition avec celle qui se dégage du texte d'Ammien à propos de Sapor II.

Il est clair que les différentes images de la Perse et des Perses au IVème siècle relevées dans les écrits de notre corpus comportent des spécificités qui varient en fonction du genre littéraire retenu. Il est tout aussi évident que chaque tradition présente les faits et les personnages selon un angle qui est celui de son camp ; la chose est logique. Ainsi la confrontation du texte d'Ammien avec le reste de la tradition romaine et une tradition étrangère au monde romain a permis de révéler différentes représentations de la Perse et des Perses. Ces différentes représentations peuvent exprimer des idéologies. C'est manifestement le cas pour Ammien.

L'image de la Perse et des Perses donnée par Ammien est ambigüe. Il s'agit d'une peinture orientée. D'un côté l'auteur des *Res Gestae* cherche à mettre en avant les richesses convoitées par la puissance romaine ; d'un autre côté, il montre les difficultés du terrain et les nombreux obstacles qui font que l'invasion de la Perse est périlleuse. Il en va de même de la présentation des Perses. Nous avons montré que l'image du Perse cruel côtoie celle du soldat courageux et belliqueux. Nous avons également relevé que Perses n'ont, à aucun moment, été désignés chez Ammien par le terme « barbares ». Cette représentation est bien entendu à comparer avec celle du soldat romain, vaincu en définitive mais présenté avant tout comme courageux et soucieux de résister à tout prix à l'ennemi perse. La peinture en contre-point de Sapor II et de Julien est tout aussi remarquable : à la figure du despote oriental s'oppose l'empereur philosophe romain. Perses et Romains ne partagent pas les mêmes valeurs. Ammien, de par ses portraits en opposition, exalte les valeurs qui sont les siennes, idéal moral mais aussi idéal politique incarné par le roi philosophe.

Cette prise de position se distingue une nouvelle fois de celle des autres auteurs de notre corpus. Le reste de la tradition romaine s'est essentiellement attaché à critiquer la politique religieuse suivie par l'empereur Julien et s'est borné à retenir la défaite des Romains face aux Perses, sans accorder d'importance à la

description de ces derniers. La tradition arabo-persane, pour sa part, s'est bornée à exalter la figure royale sans qu'on ait l'impression qu'une idéologie ait sous-tendu cette présentation.

Au total donc l'auteur des *Res Gestae* nous semble donc occuper à l'évidence une place à part dans la littérature pour ce qui est de la relation du conflit romano-perse. Ammien est incontestablement partagé entre le culte qu'il rend à Rome et ses valeurs et une certaine admiration pour ces combattants orientaux, dont il est proche de par son lieu de naissance, Antioche. Son écriture est tout aussi atypique puisqu'elle combine aussi bien des tableaux géographiques et ethnographiques particulièrement détaillés, de la narration, parfois plus proche de l'épopée que de l'historiographie de par les procédés utilisés, et enfin l'expression d'une idéologie qui l'amène à défendre les valeurs de Rome tout en reconnaissant à l'autre des qualités.

Nous dirons qu'Ammien, auteur atypique de par son origine et du sujet qu'il traite, l'est aussi par son écriture. C'est dans ces deux points que réside toute l'originalité d'Ammien et la force de sa représentation de la Perse et des Perses au IVème siècle, sans équivalent dans le reste de la littérature romaine et dans la littérature persane et arabe.

BIBLIOGRAPHIE

I. Textes anciens

1. AMMIEN MARCELLIN

a) Collection des Universités de France, Paris, Les Belles Lettres (édition de référence)

AMMIEN MARCELLIN, *Histoire*

- tome I : livres XIV-XVI, texte établi et traduit par GALLETIER (E.) avec la collaboration de FONTAINE (J.), 1968 (3e tirage 2002).
- tome II : livres XVII-XIX, texte établi, traduit et annoté par SABBAH (G.), 1970 (4e tirage 2002).
- tome III : livres XX-XXII, texte établi, traduit et annoté par FONTAINE (J.) avec la collaboration de FREZOULS (E.) et BERGER (J.-D.), 1996 (2e tirage 2002).
- tome IV : livres XXIII-XXV, texte établi et traduit par FONTAINE (J.), 2 vol., 1977 (3e tirage 2002).
- tome V : livres XXVI-XXVIII, texte établi, traduit et annoté par MARIÉ (M.-A.), 1984 (2e tirage 2002).
- tome VI : livres XXIX-XXXI, texte établi et traduit par SABBAH (G.), notes d'ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE (L.), 1999 (2e tirage 2002).

b) Autres éditions

- SEYFARTH (W.), *Ammianus Marcellinus, Romische Geschichte*, Berlin, Akademie-Verlag
  - tome I : livres XIV-XVII, 1968
  - tome II : livres XVIII-XXI, 1970
  - tome III : livres XXII-XXV, 1970
  - tome IV : livres XXVI-XXXI, 1971.

- ROLFE (J.), *Ammianus Marcellinus,* Cambridge – Massachusetts, Harvard University Press ; Londres, William Heinemann LTD (Loeb Classical Library)
  - tome I : livres XIV-XIX, 1935 (révision et réimpression en 1950 et 1956).
  - tome II : livres XX-XXVI, 1940 (réimpression en 1948 et 1956).
  - tome III : livres XXVII-XXXI, 1939 (révision et réimpression en 1952 et 1958).

c) Commentaires

- DE JONGE (P.), *Philological and Historical Commentary on Ammianus Marcellinus,* Groningue, Bouma's Boekhuis b.v. Publishers (abrégé DE JONGE)
  - XV, 1972
  - XVI, 1972
  - XVII, 1977
  - XVIII, 1980
  - XIX, 1982.

- DEN BOEFT (J.), DRIJVERS (J.W.), DEN HENGST (D.) et TEITLER (H.C.), *Philological and Historical Commentary on Ammianus Marcellinus,* Groningue, Egbert Forsten (livres XX, XXI et XXIII) ; Leyde – Boston – Cologne, Brill (livres XXIV, XXV, XXVI, XXVII et XXVIII) (abrégé DEN BOEFT et alii)
  - XX, 1987
  - XXI, 1991
  - XXIII, 1998
  - XXIV, 2002

- XXV, 2005
- XXVI, 2008
- XXVII, 2009
- XXVIII, 2011.

d) Index

CHIABÒ 1983
CHIABÒ (M.), *Index verborum Ammiani Marcellini,* 2 vol., Hildesheim - Zürich - New York, Olms, 1983.

2. Autres auteurs

a) Auteurs grecs et latins

- AGATHIAS, *Histoires. Guerres et malheurs du temps sous Justinien*, texte traduit par MARAVAL (P.), Paris, Les Belles Lettres, La Roue à Livres, 2007.
- *Anonymi Auctoris*, *De Rebus Bellicis*, texte édité par IRELAND (R.), Leipzig, B.G. Teubner, 1984.
- ARISTOTE, *Politique*, tome III, 1ère partie : livre VII, texte établi et traduit par AUBONNET (J.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1986 (4e tirage 2002).
- AURÉLIUS VICTOR, *Livre des Césars*, texte établi et traduit par DUFRAIGNE (P.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1975 (2e tirage 2003).
- PSEUDO-AURÉLIUS VICTOR, *Abrégé des Césars,* texte établi, traduit et commenté par FESTY (M.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1999 (2e tirage 2002).
- CATON, *Les Origines* (fragments), texte établi, traduit et annoté par CHASSIGNET (M.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1986 (2e tirage 2002).
- CÉSAR, *Guerre des Gaules*, texte établit et traduit par CONSTANS (L.-A.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1926
  - Tome I : livres I – IV, 14e édition revue et corrigée par BALLAND (A.), 1996 (3e tirage de la 14e édition 2010).
  - Tome II : livres V – VIII, 14e édition revue et corrigée par BALLAND (A.), 1995 (3e tirage de la 14e édition 2008).
- EUNAPE, *Chronique*, dans BLOCKLEY (R.C.) éd., *The Fragmentary Classicising Historians of The Late Roman Empire : Eunapius, Olympiodorus, Priscus and Malchus*, tome II : *Text, Translation and Historiographical Notes*, Liverpool, Francis Cairns, 1983.
- EUSÈBE DE CÉSARÉE
  - *Histoire ecclésiastique*, texte traduit par BARDY (G.), Paris, Les Éditions du Cerf, Collection Sources chrétiennes, 1960.
  - *Histoire ecclésiastique*, introduction de RICHARD (F.), texte traduit par BARDY (G.) et revu par NEYRAND (L.) et al., Paris, Les Éditions du Cerf, Collection Sagesse chrétienne, 2003 (traduction seule, reprise et révisée en un seul volume des quatre volumes de la collection « Sources chrétiennes » sans le texte grec).
  - *La préparation évangélique*, introduction, texte établi, traduit et commenté par SIRINELLI (J.) et DES PLACES (E.), Paris, Les Éditions du Cerf, Collection Sources chrétiennes, 1974.
  - *Vie de Constantin*, introduction et notes de PIETRI (L.), texte traduit par RONDEAU (M.-J.) et texte critique de WINKELMANN (F.), Paris, les Éditions du Cerf, Collection Sources chrétiennes, 2013.
- EUTROPE, *Abrégé d'histoire romaine*, texte établi et traduit par HELLEGOUARC'H (J.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F, 1999 (2e tirage 2002).
- *Expositio Totius Mundi et Gentium*, introduction, texte critique établi, annoté et traduit par ROUGÉ (J.), Paris, Les Éditions du Cerf, 1966.
- FESTUS, *Abrégé des hauts faits du peuple romain*, texte établi et traduit par ARNAUD-LINDET (M.-P.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1994 (2e tirage 2002).
- FLORUS, *Tableau de l'histoire du peuple romain, de Romulus à Auguste*, tome II : livre II – fragments, texte établi et traduit par JAL (P.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1968 (2e tirage 2002).

- GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours 4 - 5* : *Contre Julien*, introduction, texte critique établi, traduit et annoté par BERNARDI (J.), Paris, Les Éditions du Cerf, Sources chrétiennes, 1983.
- HÉRODIEN, *Histoire des empereurs romains de Marc-Aurèle à Gordien III (180 ap. J.-C. – 238 ap. J.-C.),* texte traduit et commenté par ROQUES (D.) ; postface de CANFORA (L.), Paris, Les Belles Lettres, La Roue à Livres, 1990.
- HÉRODOTE, *Histoires*, texte établi et traduit par LEGRAND (Ph.-E.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
  - Livre I : *Clio*, 1970 (9e tirage 2010).
  - Livre II : *Euterpe*, 1948 (8e tirage 2009).
  - Livre VI : *Erato*, 1963 (4e tirage 2003).
- *Histoire Auguste*
  - *Histoire Auguste,* Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
    - Tome III, 2e partie : *Vie d'Alexandre Sévère*, texte traduit et commenté par BERTRAND-DAGENBACH (C.), apparat critique établi par MOLINIER-ARBO (A.) et BERTRAND-DAGENBACH (C.), 2014.
    - Tome IV, 2e partie : *Vies des deux Valériens et des deux Galliens*, texte établi par DESBORDES (O.) et RATTI (S.), traduit et commenté par RATTI (S.), 2000 (2e tirage 2002).
    - Tome V, 2e partie : *Vies de Probus, Firmus, Saturnin, Proculus et Bonose, Carus Numérien et Carin*, texte établi, traduit et commenté par PASCHOUD (F.), 2001 (2e tirage 2002).
  - *Histoire Auguste. Les empereurs romains des IIe et IIIe siècles*, texte traduit par CHASTAGNOL (A.), Paris, Éditions Robert Laffont, Collection Bouquins, 1994 (réimpression 2014).
- HORACE, *Odes et Épodes*, texte établi et traduit par VILLENEUVE (F.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1970, 13e édition revue et corrigée par HELLEGOUARC'H (J.), 1992 (2e tirage de la 13e édition 2002).
- JÉROME, *Chronique* : *Continuation de la Chronique d'Eusèbe, années 326-378*, texte traduit et commenté par JEANJEAN (B.) et LANÇON (B.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004.
- JULIEN
  - Œu*vres Complètes*, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
    - Tome I, 1ère partie : *Discours de Julien César*, texte établi et traduit par BIDEZ (J.), 1932 (3e tirage 2003).
    - Tome I, 2e partie : *Lettres et fragments*, texte établi et traduit par BIDEZ (J.), 1924 (5e tirage 2004).
    - Tome II, 1ère partie : *Discours de l'Empereur Julien. À Thémistius – Contre Héracleios le Cynique – Sur La Mère des Dieux – Contre les Cyniques ignorants*, texte établi et traduit par ROCHEFORT (G.), 1963 (2e tirage 2003).
    - Tome II, 2e partie : *Discours de Julien Empereur. Les Césars – Sur Hélios-Roi – Le Misopogon*, texte établi et traduit par LACOMBRADE (C.), 1965 (2e tirage 2003).
  - *Lettres*, texte établi et traduit par BIDEZ (J.), introduction et notes par DAUZAT (P.-E.), Paris, Les Belles Lettres, La Roue à Livres, 2008.
- LACTANCE, *De la mort des persécuteurs*, introduction, texte critique et traduction de MOREAU (J.), Paris, les Éditions du Cerf, 1954.
- LIBANIOS
  - *Selected Works*, I : *The Julianic Orations*, texte traduit par NORMAN (A. F.), Cambridge – Massachusetts, Harvard University Press ; Londres, William Heinemann LTD (Loeb Classical Library), 1964.
  - *Discours*, tome I : Autobiographie (*Discours* I), texte établi et traduit par MARTIN (J.) et traduit par PETIT (P.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1979.
  - *Discours,* tome IV : *Discours* LIX, texte établi et traduit par MALOSSE (P.-L.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 2003.
  - *Lettres aux hommes de son temps*, choisies, traduites et commentées par CABOURET (B.), Paris, Les Belles Lettres, La Roue à Livres, 2000.
- LUCAIN, *La Guerre civile (La Pharsale),* tome II : livres VI-X, texte établi et traduit par BOURGERY (A.) et PONCHONT (M.), Paris, les Belles Lettres, C.U.F., 1930 (7e tirage 2003).

- MALALAS IOANNES, *The Chronicle of John Malalas*, a translation by JEFFREYS (E.), JEFFREYS (M.) and SCOTT (R.), Melbourne, National Library of Australia, 1986.
- OROSE, *Histoires (Contre les Païens)*, tome III : livre VII, texte établi et traduit par ARNAUD-LINDET (M.-P.), Paris, Les Belles lettres, C.U.F., 1991 (2e tirage 2003).
- OVIDE, *L'Art d'aimer*, texte établi et traduit par BORNECQUE (H.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1924, 8e édition revue et corrigée par HEUZÉ (Ph.), 1994 (6e tirage de la 9e édition 2011).
- *Panégyriques latins*, tome II : *Panégyriques constantiniens*, VI-X, texte établi et traduit par GALLETIER (E.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1952 (2e tirage 2003).
- PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
  - Livre II : *Cosmologie*, texte établi, traduit et commenté par BEAUJEU (J.), 1951 (2e tirage 2003).
  - Livre III : *Géographie*, texte établi, traduit et commenté par ZEHNACKER (H.), 1998, 2e édition revue et augmentée 2004.
  - Livre V, 1ère partie 1-46 : *Géographie* : *L'Afrique du Nord*, texte établi, traduit et commenté par DESANGES (J.), 1980 (2e tirage 2003).
- POMPONIUS MELA, *Chorographie*, texte établi, traduit et annoté par SILBERMAN (A.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1988 (2e tirage 2003).
- SALLUSTE, *La conjuration de Catilina. La guerre de Jugurtha, Fragments des Histoires*, texte établi et traduit par ERNOUT (A.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1941, 13e tirage revu et corrigé par HELLEGOUARC'H (J.) 1999 (17e tirage 2012).
- SOCRATE DE CONSTANTINOPLE, *Histoire ecclésiastique*. *Livres II-III*, texte de l'édition de HANSEN (G.C.) traduit par PÉRICHON (P.) et MARAVAL (P.) et annoté par MARAVAL (P.), Paris, Les Éditions du Cerf, Sources chrétiennes, 2005.
- STRABON
  - *Géographie*, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
    - Tome III, livres V-VI, texte établi et traduit par LASSERRE (F.), 1967 (2e tirage 2003).
    - Tome VIII, livre XI, texte établi et traduit par LASSERRE (F.), 1975 (2e tirage 2003).
  - *The Geography of Strabo*, tome VII : livres XV-XVI, JONES (H.L.), Cambridge - Massachusetts, Harvard University Press ; Londres, William Heinemann LTD (Loeb Classical Library), 1961.
- TACITE, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
  - *Annales*, tome IV : livres XIII-XVI, texte établi et traduit par WUILLEUMIER (P.), 1924 ; 2e édition 1978 ; 4e tirage revu et corrigé par HELLEGOUARC'H (J.), 1996 (6e tirage 2010).
  - *Dialogue des Orateurs*, texte établi par GOELZER (H.) et traduit par BORNECQUE (H.), 1936 (8e tirage 2010).
  - *La Germanie*, texte établi et traduit par PERRET (J.), 1949, 5e tirage revu par DEVALLET (G.), 1997 (7e tirage 2010).
  - *Histoires*, tome II : livres II et III, texte établi et traduit par LE BONNIEC (H.) et annoté par HELLEGOUARC'H (J.) 1989 (2e tirage 2003).
  - *Histoires*, tome III : livres IV et V, texte établi et traduit par WUILLEUMIER (P.) 1975, 2e tirage revu et corrigé par LE BONNIEC (H.) et annoté par HELLEGOUARC'H (J.), 1992 (2e tirage 2003).
  - *Vie d'Agricola*, texte établi et traduit par DE SAINT DENIS (E.), 1962 (8e tirage 2003).
- TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
  - Tome I : livre I, texte établi par BAYET (J.) et traduit par BAILLET (G.), 1940, 14e tirage revu, corrigé et augmenté par ADAM (R.), 1995 (17e tirage 2012).
  - Tome XI : livre XXI, texte établi et traduit par JAL (P.), 1988 (4e tirage 2003).
  - Tome XXVI : livre XXXVI, texte établi et traduit par MANUELLAN (A.), 1983 (2e tirage 2003).
  - Tome XXVIII : livre XXXVIII, texte établi et traduit par ADAM (R.), 1982 (2e tirage 2003).
  - Tome XXXI : livre XLI-XLII, texte établi et traduit par JAL (P.), 1971 (2e tirage 2003).
- VIRGILE, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
  - *Géorgiques*, texte établi et traduit par DE SAINT DENIS (E.), 1966, 9e tirage revu par LESUEUR (R.), 1995 (10e tirage 2003).
  - *Énéide*, tome I : livres I-VI, texte établi par GOELZER (H.) et traduit par BELLESSORT (A.), 1974 (4e tirage 2006).
  - *Énéide*, tome III : livres IX-XII, texte établi et traduit par PERRET (J.), 1980 (4e tirage 2008).

- XENOPHON, *Cyropédie*, tome I : livres I et II, texte établi et traduit par BIZOS (M.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1971 (4e tirage 2010).
- ZOSIME, *Histoire nouvelle.* texte établi et traduit par PASCHOUD (F.), Paris, Les Belles Lettres, C.U.F.
  - Tome I : livres I-II, 2000 (2e tirage 2003)
  - Tome II : 1ère partie : livre III, 1979 (2e tirage 2003)
  - Tome II : 2e partie : livre IV, 1979 (2e tirage 2003)
  - Tome III : 1ère partie : livre V, 1986 (3e tirage 2011).

b) Sources arabes et persanes

- ABŪ JA'FAR MŪHAMMAD IBN JARĪR ALTABARĪ :
  - *Histoire des prophètes et des rois* (*Tārīkh Alūmam walmūlūk)*, tome II, Beyrout, Dār Alfikr, 1987.
  - *Chronique de Tabari. Histoire des Prophètes et des Rois. De la Création à la dernière Révélation*, texte traduit par ZOTENBERG (H.), Paris, Éditions de la Ruche, 2003.
- ABŪ 'BAYD AL'BIKARĪ, *Le livre des routes et des royaumes* (*Kitāb Almasālik wal'mamālik),* tome I, édition critique avec introduction et *indices* de LEEUWEN (A.P. Van) et FERRE (A.), Beyrouth, Addār al'arabia lilkitāb, 1992.
- ABŪ MANSOŪR AL THAÂLIBÎ, *Histoire des rois des Perses,* texte arabe, édité et traduit par ZOTENBERG (H.), Paris, Imprimerie Nationale, 1900.
- ALMASOUDĪ, *Les prairies d'or* (*Mourouj aldhahabi wa maadin aljawhar),* tome I, édité par DE MEYNARD (B.) et DE COURTEILLE (P.), revu et corrigé par PELLAT (C.), Beyrouth, L'Université Libanaise, 1966.
- ALMASOUDĪ, *Les prairies d'or*, tome I, traduction française de DE MEYNARD (B.) et DE COURTEILLE (P.), revue et corrigée par PELLAT (C.), Paris, Société asiatique, 1962.
- FIRDOUSĪ, *Le Livre des Rois*, tome V, texte traduit et commenté par MOHL (J.), Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, 1976 (réimpression de l'édition originale, Paris, Imprimerie Nationale, 1876).
- IBN AL-FAQĪH AL-HAMADĀNĪ, *Abrégé du livre des pays*, texte traduit par MASSÉ (H.), Damas, Presses de l'Imprimerie Catholique, 1973.
- HAMZA ISFAHĀNĪ, *Dynasties des rois et des prophètes* (*Sinī lmulūk)*, Beyrouth, Dār Maktabat al'Hayāt, 1961.
- *Res Gestae Diui Saporis*, édition et traduction de MARICQ (A.), *Syria*, XXXV, 1958, p. 295-360.

II. Études spécifiques sur Ammien Marcellin

AUSTIN 1979

AUSTIN (N.J.E.), *Ammianus on Warfare*. *An Investigation into Ammianus' Military Knowlegde*, Bruxelles, Latomus, 1979.

BARNES 1990

BARNES (T.D.), « Literary Convention, Nostalgia and Reality in Ammianus Marcellinus », dans CLARKE (G.), CROKE (B.), EMMETT NOBBS (A.) et MORTLEY (R.) edd., *Reading The Past in Late Antiquity*, Sydney, Australian National University Press, 1990, p. 59-92.

BARNES 1992

BARNES (T.D.) « New Year 363 in Ammianus Marcellinus. Annalistic Technique and Historical Apologetics », dans BOEFT (J.Den), HENGEST (D.Den) et TEITLER (H.C.) edd., *Cognitio gestorum* : *The Historiographic Art of Ammianus Marcellinus*, Amsterdam - Oxford - New York - Tokyo, Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, 1992, p. 1-8.

BARNES 1998

BARNES (T.D.), *Ammianus Marcellinus and the Representation of his Historical Reality*, Londres - Ithaca, Cornell University Press, 1998.

BERGER 2002

BERGER (J.D.), « Les paradis orientaux d'Ammien Marcellin », *REL* 80, 2002, p. 176-188.

BITTER 1976
BITTER (N.), *Kampfschilderungen bei Ammianus Marcellinus*, Bonn, Habelt, 1976.
BLOCKLEY 1973a
BLOCKLEY (R.C.), « Tacitean influence upon Ammianus Marcellinus », *Latomus* 32, 1973, p. 63-78.
BLOCKLEY 1975
BROCKLEY (R.C.), *Ammianus Marcellinus* : *A Study of his Historiography and Political Thought*, Bruxelles, Latomus, 1975.
BLOCKLEY 1988
BLOCKLEY (R.C.), « Ammianus Marcellinus on the Persian Invasion of A. D. 359 », *Phoenix* 42, 1988, p. 244-260.
BLOCKLEY 1996
BLOCKLEY (R.C.), « Ammianus Marcellinus and His Historical Background : Changing Perspectives », *IJCT* 2, 1996, p. 455-466.
CAMUS 1967
CAMUS (P.M.), *Ammien Marcellin, témoin des courants culturels et religieux à la fin du IVe siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1967.
CHALMERS 1960
CHALMERS (W.R.), « Eunapius, Ammianus Marcellinus, and Zosimus on Julian's Persian expedition », *CQ* 10, 1960, p. 152-160.
CHAUVOT 2012
CHAUVOT (A.), « Détail et représentation de la réalité dans les *Res Gestae* d'Ammien Marcellin », *Ktèma* 37, 2012, p. 227-238.
CLERC 1989
CLERC (J.B.), « À propos d'Ammien 23, 6, 25 : une prétendue profession de foi en l'astrologie », dans PIÉRART (M.) et CURTY (O.) edd., Historia testis *: Mélanges d'épigraphie, d'histoire ancienne et de philologie offerts à Tadeusz Zawadski,* Fribourg, Éditions Universitaires, 1989, p. 167-174.
CONDUCHÉ 1965
CONDUCHÉ (D.), « Ammien Marcellin et la mort de Julien », *Latomus* 24, 1965, p. 359-380.
CROCIS 1988
CROCIS (J.), « Ammien Marcellin, témoin latin de l'hellénisme », *Kentron* 4, 1988, p. 39-46.
CRUMP 1975
CRUMP (G.A.), *Ammianus Marcellinus as a Military Historian*, Wiesbaden, Fr. Steiner, 1975.
DEBRU 1992
DEBRU (A.), « La phrase narrative d'Ammien Marcellin », *RPh* 66, 1992, p. 267-287.
DEN BOEFT 1992
DEN BOEFT (J.), « Ammianus graecissans », dans DEN BOEFT (J.), DEN HENGEST (D.) et TEITLER (H.C.) edd., *Cognitio gestorum* : *The Historiographic Art of Ammianus Marcellinus*, Amsterdam - Oxford - New York - Tokyo, Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, 1992, p. 9-18.
DEN BOEFT 1999a
DEN BOEFT (J.), The Eastern World of Ammianus Marcellinus », *Euphrosyne* NS 27, 1999, p. 293-299.
DEN BOEFT 1999b
DEN BOEFT (J.), « Pure Rites : Ammianus Marcellinus on the Magi », dans DRIJVERS (J.W) et HUNT (D.) edd., *The Late Roman World and Its Historian : Interpreting Ammianus Marcellinus*, Londres - New York, Routledge, 1999, p. 207-215.
DEN HENGST 1992
DEN HENGST (D.), « The Scientific Digressions in Ammianus' *Res Gestae* », dans DEN BOEFT (J.), DEN HENGEST (D.) et TEITLER (H.C.) edd., *Cognitio gestorum* : *The Historiographic Art of Ammianus Marcellinus*, Amsterdam - Oxford - New York - Tokyo, Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, 1992, p. 39-46.
DEN HENGST 1999
DEN HENGST (D.), « Preparing the Reader for War : Ammianus' digression on siege engines », dans DRIJVERS (J.W) et HUNT (D.) edd., *The Late Roman World and Its Historian : Interpreting Ammianus Marcellinus*, Londres - New York, Routledge, 1999, p. 29-39.
DEVILLERS 2002

DEVILLERS (O.), « Fonction de l'excursus sur les Perses chez Ammien Marcellin (XXIII, 6) », *VL* 165, 2002, p. 53-68.

DILLEMANN 1961

DILLEMANN (L.) « Ammien Marcellin et les pays de l'Euphrate et du Tigre », *Syria* 38, 1961, p. 87-158.

DRIJVERS 1998

DRIJVERS (J.W.), « Ammianus Marcellinus on the Geography of the Pontius Euxinus », *Histos* 2, 1998, p. 268-278.

DRIJVERS 1999

DRIJVERS (J.W.), « Ammianus Marcellinus : Image of Arsace and Early Parthian History », dans DRIJVERS (J.W) et HUNT (D.) edd., *The Late Roman World and Its Historian : Interpreting Ammianus Marcellinus*, Londres - New York, Routledge, 1999, p. 193-206.

DRIJVERS 2006

DRIJVERS (J.W), « Ammianus' Image of Sasanian Society », dans WIESEHÖFER (J) et HUYSE (Ph.) edd., *Ērān und Anērān. Studien zu den Beziehungen zwischen dem Sasanidenreich und der Mittelmeerwelt*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2006, p. 45-69.

ELLIOTT 1983

ELLIOTT (T.G.), *Ammianus Marcellinus and Fourth Century History*, Toronto, Stevens, 1983.

EMMETT 1981

EMMET (A.), « Introductions and Conclusions to Digressions in Ammianus Marcellinus », *MPhL* V, 1981, p. 15-33.

FERACO 2004

FERACO (F.), *Ammiano geografo. La digressione sulla Persia (23, 6)*, Naples, Loffredo Editore, 2004.

FONTAINE 1969

FONTAINE (J.), « Ammien Marcellin, historien romantique », *BAGB* 28, 1969, p. 417-435.

FONTAINE 1977

FONTAINE (J.), « Unité et diversité du mélange des genres et des tons chez quelques écrivains latins de la fin du IVe siècle : Ausone, Ambroise, Ammien », dans FUHRMANN (M.) éd., *Christianisme et formes littéraires de l'antiquité tardive en Occident*, Entretiens Fondation Hardt 23, Vandœuvres - Genève, 1977, p. 425-472.

FONTAINE 1978

FONTAINE (J.), « Le Julien d'Ammien Marcellin », dans BRAUN (R.) et RICHER (J.) edd., *L'Empereur Julien. De l'histoire à la légende (331-1715)*, Paris, Les Belles Lettres, 1978, p. 31-65.

FONTAINE 1992

FONTAINE (J.) « Le style d'Ammien Marcellin et l'esthétique théodosienne », dans BOEFT (J. Den), HENGEST (D. Den) et TEITLER (H. C.) edd., *Cognitio gestorum* : *The Historiographic Art of Ammianus Marcellinus*, Amsterdam - Oxford - New-York - Tokyo, Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, 1992, p. 27-37.

FORNARA 1992

FORNARA (Ch. W.), « Studies in Ammianus Marcellinus I : The Letter of Libanius and Ammianus Connection with Antioch », *Historia* 41, 1992, p. 328-344 ; « Studies in Ammianus Marcellinus II : Ammianus knowledge and Use of Greek and Latin Literature », *Historia* 41, p. 420-438.

FORNARA 1995

FORNARA (Ch.W.), « Julian's Persian Expedition in Ammianus and Zosimus », *JHS* 111, 1995, p. 1-15.

FOUCHER 2000

FOUCHER (A.), Historia proxima poetis. *L'influence de la poésie épique sur le style des historiens latins de Salluste à Ammien Marcellin*, Bruxelles, Latomus, 2000.

FOUCHER 2002

FOUCHER (A.), « Le *Bellum Persicum* : une épopée ? » *VL* 165, 2002, p. 45-52.

FREZOULS 1983

FREZOULZS (Ed.), « Les deux politiques de Rome face aux barbares d'après Ammien Marcellin », dans ID. (éd.), *Crise et redressement dans les provinces européennes de l'Empire (milieu du IIIe - milieu du IVe siècle ap. J.-C.). Actes de la VIIe Rencontre d'histoire romaine (décembre1981)*, Strasbourg, AECR, 1983, p. 175-197.

GALLEGO 2009

GALLEGO (J.), « Julien et la traque des "barbares ennemis" chez Ammien Marcellin », *Revue de l'Association des Professeurs de Lettres* 130, juin 2009, p. 19-29.

HEYEN 1968

HEYEN (J.), « À propos de la conception historique d'Ammien Marcellin (*Ut miles quondam et Graecus,* 31, 16, 9), *Latomus* 27, 1968, p. 191-196.

KELLY 2007

KELLY (G.), « To Forge Their Tongues to Grander Styles : "Ammianus' Epilogue" », dans MARINCOLA (J.) éd., *A Companion to Greek and Roman Historiography,* vol. 2, Malden, Blackwell Publishing, 2007, p. 474-480.

KELLY 2008

KELLY (G.), *Ammianus Marcellinus. The Allusive Historian*, Cambridge, University Press, 2008.

KRAUSS 1996

KRAUSS (R.), « Ammianus Marcellinus », *DNP* I, p. 596-598.

LAGACHERIE 2002

LAGACHERIE (O.), « Libanios et Ammien Marcellin : les moyens de l'héroïsation de l'empereur Julien. Étude comparée du discours 1, 132-133 (*Bios*) de Libanios et de l'*Histoire* XXV, 3, 1-9 d'Ammien Marcellin», *REG* 115, 2002, p. 792-802.

LANA 1998

LANA (I.), « La vision tragique de l'histoire chez Ammien Marcellin », *Pallas* 49, 1998, p. 237-245.

LENSSEN 1999

LENSSEN (J.), « The Persian invasion of 359 : presentation by suppression in Ammianus Marcellinus' *Res Gestae* 18.4.1-18.6.7 », dans DRIJVERS (J.W.) et HUNT (D.) edd., *The Late Roman World and Its Historian : Interpreting Ammianus Marcellinus*, Londres – New York, Routledge, 1999, p. 40-50.

MARIE 1988

MARIE (A.-M.), « Eléments symboliques du *Bellum Persicum*. Ammien Marcellin, livres XXIII-XXV », *VL* 110, 1988, p. 2-9.

MARY 1995

MARY (L.), *Les présentations de l'espace chez Ammien Marcellin*, Thèse de Doctorat, Université de Paris-IV Sorbonne, 1995.

MARY 2003

MARY (L.), « *Cauti vel … timidi*. De l'expérience militaire à la conscience historique : les fragments autobiographiques dans les *Res Gestae* », dans LACHENAUD (G.) et LONGRÉE (D.) edd., *Grecs et Romains aux prises avec l'histoire. Représentations, récits et idéologie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, vol. 2, p. 621-632.

MATTHEWS 1989

MATTHEWS (J.) *The Roman Empire of Ammianus*, Londres, Duckworth, 1989

MESLIN 1974

MESLIN (M.), « Le merveilleux comme langage politique chez Ammien Marcellin », dans *Mélanges d'Histoire ancienne offerts à W. Seston*, 1974, p. 353-363.

NAUDÉ 1958

NAUDÉ (C.P.T.), « Battles and Sieges in Ammianus Marcellinus », *AClass* 1, 1958, p. 92-105.

O'BRIEN 2006

O'BRIEN (P.), « Ammianus Epicus : Virgilan Allusion in the *Res Gestae* », *Phoenix* 60, 2006, p. 274-303.

PAUW 1977

PAUW (D.A.), « Methods of Character Portrayal in the *Res Gestae* of Ammianus Marcellinus », *AClass* 20, 1977, p. 181-198.

RATTI 2009

RATTI (S.), « Ammien Marcellin », dans ID. (dir.), *Écrire l'histoire à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 2009, p. 317-384.

ROHRBACHER 2007

ROHRBACHER (D.), « Ammianus' Roman Digressions and the Audience of the *Res Gestae* », dans MARINCOLA (J.) éd., *A Companion to Greek and Roman Historiography*, vol. 2, Malden, Blackwell, 2007, p. 468-473.

SABBAH 1978

SABBAH (G.), *La méthode d'Ammien Marcellin. Recherches sur la construction du discours historique dans les* Res Gestae*,* Paris, Les Belles Lettres, 1978.

SABBAH 2003

SABBAH (G.), « Ammianus Marcellinus », dans MARASCO (G.) éd., *Greek and Roman Historiography in Late Antiquity* : *Fourth to Sixth A.D.,* Leyde – Boston, Brill, 2003, p. 43-84.

SALMON 2002

SALMON (O.), *Ammien Marcellin : Histoire et épopée*, Mémoire de Maîtrise de Lettres Classiques, Université de Paris IV-Sorbonne, 2002.

SEAGER 1997

SEAGER (R.), « Perceptions of eastern frontier policy in Ammianus, Libanios and Julian (337-363) », *CQ* NS 47, 1977, p. 253-268.

SIGNES 1990

SIGNES (J.), « El Excursus de los Persas de Ammiano Marcelino (XXIII, 6) », *Veleia* 7, 1990, p. 351-375.

SMITH 1999

SMITH (R.), « Telling tales : Ammianus' narrative of the Persian expedition of Julian », dans DRIJVERS (J.W) et HUNT (D.) edd., *The Late Roman World and Its Historian : Interpreting Ammianus Marcellinus*, Londres – New York, Routledge, 1999, p. 89-104.

STOIAN 1967

STOIAN (I.), « À propos de la conception historique d'Ammien Marcellin (*Ut miles quondam et graecus*) », *Latomus* 26, 1967, p. 73-81.

SUNDWALL 1996

SUNDWALL (G.A.), « Ammianus geographicus», *AJPh* 117, 1996, p. 619-643.

SYME 1968

SYME (R.), *Ammianus and the Historia Augusta,* Londres*,* Oxford University Press, 1968.

TEITLER 1999

TEITLER (H.), « *Visa vel lecta*? Ammianus on Persia and the Persians », dans DRIJVERS (J.W) et HUNT (D.) edd., *The Late Roman World and Its Historian : Interpreting Ammianus Marcellinus*, Londres – New York, Routledge, 1999, p. 216-223.

THOMPSON 1969

THOMPSON (E.A.), *The Historical Work of Ammianus Marcellinus*, Groningue, Bouma's Boekhuis N.V.Publishers, 1969 (1ère édition : Londres, Cambridge University Press, 1947).

THOMPSON 1972

THOMPSON (E.A.), « Ammianus Marcellinus », dans HAMMOND (N.G.L.), SCULLARD (H.H) et al. edd., *Oxford Classical Dictionary*[2], Londres, Oxford University Press, 1972, p. 52.

WOODS 2000

WOODS (D.), « Ammianus Marcellinus and the Rex Alamannorum Vadomarius », *Mnemosyne* 53, 2000, p. 690-710.

III. Ouvrages autres

ABD-EL-JALIL 1946

ABD-EL-JALIL (J.-M.), *Brève histoire de la littérature arabe*, Paris, Librairie Orientale et Américaine, 1946.

AL-AZMEH 1986

AL-AZMEH (A.), « Histoire et narration dans l'historiographie arabe », *AESC* 2, 1986, p. 411-431.

ANDRÉ-HUS 1974

ANDRÉ (J.-M.) et HUS (A.), *L'Histoire à Rome : historiens et biographes dans la littérature latine*, Paris, Presses Universitaires de France, 1974.

ARNAUD-LINDET 2001

ARNAUD-LINDET (M.-P.), *Histoire et politique à Rome. Les historiens romains (IIIe siècle avant J.-C. – Ve siècle après J.-C.),* Paris, Pocket (1ère édition Bréal, 2001), 2005.

BARNES 1976

BARNES (T.D.), « The Epitome de Caesaribus and Its Sources », *CPh* 71, 1976, p. 258-268.

BARNES 1981

BARNES (T.D.), *Constantine and Eusebius*, Cambridge, Harvard University Press, 1981.
BENVENISTE 1938
BENVENISTE (E.), *Les mages de l'ancien Iran*, Paris, Librairie orientale, 1938.
BÉRANGER 1935
BÉRANGER (J.), « *Tyrannus*. Notes sur la notion de tyrannie chez les Romains particulièrement à l'époque de César et de Cicéron », *REL* 13, 1935, p. 85-94.
BÉRANGER 1973
BÉRANGER (J.) en collab. avec PASCHOUD (F.) et DUCREY (P.), Principatus*. Études de notions et d'histoire politiques dans l'Antiquité gréco-romaine*, Genève, Librairie Droz, 1973.
BERNARD 2000
BERNARD (J.-E.), *Le portrait chez Tite-Live : essai sur une écriture de l'histoire romaine,* Bruxelles, Latomus, 2000.
BERNARDI 1978
BERNARDI (J.), « Un réquisitoire : les *Invectives contre Julien* de Grégoire de Nazianze », dans BRAUN (R.) et RICHER (J.) edd., *L'empereur Julien. De l'histoire à la légende*, Paris, Les Belles Lettres, 1978.
BERNARDI 1995
BERNARDI (J.), *Saint Grégoire de Nazianze. Le théologien et son temps (330-390*), Paris, Édition du Cerf, 1995.
BIDEZ 1965
BIDEZ (J.), *La vie de l'Empereur Julien*, Paris, Les Belles Lettres, 1965 (1ère édition 1930).
BIDEZ-CUMONT 2007
BIDEZ (J.) et CUMONT (F.), *Les mages héllénisés. Zoroastre, Ostanès et Hystaspe d'après la tradition grecque*, Paris, Les Belles Lettres, 2007.
BLACHÈRE 1952
BLACHÈRE (R.), *Histoire de la littérature arabe des origines à la fin du XVe siècle de J.-C.*, 3 vol., 1952-1966 (réimpression 1980 pour le tome 1, 2009 pour le tome 2, 2006 pour le tome 3), Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient.
BLACHÈRE-DARMAUN 1957
BLACHÈRE (R.) et DARMAUN (H.), *Extraits des principaux géographes arabes du Moyen-âge*, 2e édition, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1957 (1ère édition 1932).
BLOCKLEY 1973b
BLOCKLEY (R.C.), « Festus's Source on Julian's Persian Expedition », *CPh* 68, 1973, p. 54-55.
BOUFFARTIGUE 1978
BOUFFARTIGUE (J.), « Julien par Julien », dans BRAUN (R.) et RICHER (J.) edd., *L'Empereur Julien. De l'histoire à la légende (331-1715)*, Paris, Les Belles Lettres, 1978, p. 15-30.
BOUFFARTIGUE 1992
BOUFFARTIGUE (J.), *Julien et la culture de son temps*, Paris, Institut d'Études Augustiniennes, 1992.
BOUFFARTIGUE 2006
BOUFFARTIGUE (J.), « Malalas et l'histoire de l'empereur Julien », dans AGUSTA-BOULAROT (S.), BEAUCAMP (J.), BERNARDI (A.-M.) et CAIRE (E.) edd., *Recherches sur la chronique de Malalas,* II, *Actes du colloque « Jean Malalas et l'histoire » Aix-en Provence, 21-22 octobre 2005*, Paris, 2006, Association des Amis du Centre d'Histoire et Civilisation de Byzance, p. 137-152.
BOWERSOCK 2008
BOWERSOCK (G.W.), *Julien l'Apostat*, traduit de l'anglais par DAUZAT (P.-E.), Paris, Armand Colin, 2008.
CAMERON 1969-1970
CAMERON (A.), « Agathias on The Sassanians »*, DOP* 23, 1969-1970, p. 67-184.
CAMERON 1970
CAMERON (A.), *Agathias*, Oxford, The Clarendon Press, 1970.
CHASSIGNET 1998
CHASSIGNET (M.), « Historiographie et écriture épique », *Euphrosyne* 26, 1998, p. 155-163.
CHAUMONT 1969
CHAUMONT (M.-L.), *Recherches sur l'histoire d'Arménie, de l'avènement des Sassanides à la conversion du royaume*, Paris, Librairie Orientale Paul Geuthner, 1969.
CHAUSSERIE-LAPREE 1969

CHAUSSERIE-LAPREE (J.-P.), *L'expression narrative chez les historiens latins. Histoire d'un style,* Paris, De Boccard, 1969.

CHAUVOT 1992

CHAUVOT (A.), « Parthes et Perses dans les sources du IVe siècle », dans CHRISTOL (M.), DEMOUGIN (S.), DUVAL (Y.), LEPELLEY (C.) et PIETRI (L.) edd., *Institutions, société et vie politique dans l'Empire romain au IVe siècle ap. J.-C. Actes de la table ronde autour de l'œuvre d'André Chastagnol*, *Paris, 20-21 janvier 1989*, Rome, École Française de Rome, 1992, p. 115-125.

CHAUVOT 1998

CHAUVOT (A.), *Opinions romaines face aux barbares au IVe siècle ap. J.-C.,* Paris, De Boccard, 1998.

CHRISTENSEN 1944

CHRISTENSEN (A.), *L'Iran sous les Sassanides*, 2e édition revue et augmentée, Copenhague, Ejnar Munksgaard, 1944.

CIZEK 1989

CIZEK (E.), « L'image de l'autre et les mentalités romaines du Ier au IVe siècle de notre ère », *Latomus* 48, 1989, p. 360-371.

CIZEK 1995

CIZEK (E.), *Histoire et Historiens à Rome dans L'Antiquité,* Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1995.

CUSSET et SALAMON 2008

CUSSET (C.) et SALAMON (G.), *À La Rencontre de l'Étranger. L'Image de l'Autre chez les Anciens*, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

DAUGE 1981

DAUGE (Y.A.), *Le Barbare. Recherches sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation*, Bruxelles, Latomus, 1981.

DEMOUGEOT 1984

DEMOUGEOT (E.), « L'image officielle du barbare dans l'Empire romain d'Auguste à Théodose », *Ktèma* 9, 1984, p. 123-143.

DILLEMANN 1962

DILLEMANN (L.), *Haute Mésopotamie orientale et pays adjacents. Contribution à la géographie historique de la région, du Ve s. avant l'ère chrétienne au VIe s. de cette ère,* Paris, Paul Geuthner, 1962.

DODGEON-LIEU 1991

DODGEON (M.H.) et LIEU (S.N.C.), *The Roman Eastern Frontier and the Persian Wars AD 226-363. A Documentary History*, Londres - New York, Routledge, 1991.

DRIJVERS 2011

DRIJVERS (J.W.), « A Roman Image of the Barbarian Sasanians », dans MATHISEN (R.) et SHANZER (D.) edd., *Romans, Barbarians, and the Transformation of the Roman World*, Farnham Surrey – Burlington, Ashgate, 2011.

DUBUISSON 1983

DUBUISSON (M.), compte-rendu de « Dauge (Y.A.), *Le Barbare. Recherches sur la conception romaine de la barbarie et de la civilisation* », *RBPh* 61, 1983, p. 186-188.

DUBUISSON 1985

DUBUISSON (M.), « La vision romaine de l'étranger. Stéréotypes, idéologie et mentalités », C*ahiers de Clio* 81, 1985, p. 82-98.

ESSAIDI 2011

ESSAIDI (M.), *La poétique de l'exil et de la mort dans les* Tristes *et les* Pontiques *d'Ovide*, Thèse de Doctorat non publiée, Université de Strasbourg, 2011.

FESTUGIÈRE 1959

FESTUGIÈRE (A. J.), *Antioche païenne et chrétienne. Libanius, Chrysostome et les moines de Syrie*, Paris, De Boccard, 1959.

FRANÇOIS 2012

FRANÇOIS (P.), « L'entrelacement du narratif et du descriptif dans le récit historique », dans BRIAND (M.) éd., *La trame et le tableau. Poétiques et rhétoriques du récit et de la description dans l'Antiquité grecque et latine. Actes du colloque international organisé par les universités de Tours et de Poitiers, Poitiers 21-23 octobre 2010,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, *La Licorne* 101, 2012, p. 115-138.

GAGÉ 1964
GAGÉ (J.), *La montée des Sassanides et l'heure de Palmyre*, introduction de WALTER (G.), Paris, Albin Michel, 1964.
GHIRSHMAN 1951
GHIRSHMAN (R.), *L'Iran. Des origines à l'Islam*, Paris, Payot, 1951.
GHIRSHMAN 1962
GHIRSHMAN (R.), *Parthes et Sassanides*, Paris, Gallimard, 1962.
GHIRSHMAN 1972
GHIRSHMAN (R.), « L'Iran et Rome aux premiers siècles de notre ère », *Syria* 49, 1972, p. 161-165.
GOULET 2001
GOULET (R.), *Études sur les vies de philosophes de l'Antiquité tardive, Diogène Laërce, Porphyre de Tyr, Eunape de Sardes,* Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2001.
GREATREX - LIEU 2002
GREATREX (G.) et LIEU (S.N.C.), *The Roman Eastern Frontier and the Persian Wars*. II. *AD 363-630. A Narrative Sourcebook,* Londres - New York, Routledge, 2002.
HENNE 2009
HENNE (Ph.), *Saint Jérôme*, Paris, Éditions du Cerf, 2009.
HUART 1925
HUART (C.), *La Perse antique et la civilisation iranienne*, Paris, La Renaissance du livre, 1925.
HUYSE 2005
HUYSE (P.), *La Perse antique*, Paris, Les Belles Lettres, 2005.
LACROIX 1965
LACROIX (B.), *Orose et ses idées*, Montréal, Institut d'Etudes Médiévales, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, 1965.
LE BOHEC 2006
LE BOHEC (Y.), *L'armée romaine sous le Bas-Empire*, Paris, Éditions Picard, 2006.
LEIGH 2007
LEIGH (M.), « Epic and Historiography at Rome » dans MARINCOLA (J.) ed., *A Companion to Greek and Roman Historiography*, vol. 2, Malden, Blackwell Publishing, 2007, p. 483-492.
LENFANT 2011
LENFANT (D.), *Les Perses vus par les Grecs. Lire les sources classiques sur l'empire achéménide*, Paris, Armand Colin, 2011.
LÉVY 1973
LÉVY (R.), *Introduction à la literature persane*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1973.
LEWIS-HOLT 1962
LEWIS (B.) - HOLT (P.M.), *Historians of the Middle East*, Londres, Oxford University Press, 1962.
MARTIN - GAILLARD 1990
MARTIN (R.) et GAILLARD (J.), *Les genres littéraires à Rome*, Paris, Nathan, 1990.
MASSÉ 1935
MASSÉ (H.), *Les épopées persanes. Firdousi et l'épopée nationale*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1935.
MEHL 2011
MEHL (A.), *Roman Historiography*, Wiley-Blackwell, Chichester - Malden M.A., 2011 (édition originale : *Römische Geschichtsschreibung*, Stuttgart, W. Kohlhammer, 2001, traduite par H.-F. Mueller)
MESLIN 2001
MESLIN (M.), *L'homme romain. Des origines au Ier siècle de notre ère. Essai d'anthropologie*, Paris, Hachette, 1978 (réimpr. Bruxelles, Editions Complexe, 2001).
MILLAR 1964
MILLAR (F.), *Study of Cassius Dio*, Oxford, Oxford University Press, 1964.
MINICONI 1951
MINICONI (P.-J.), *Étude des thèmes "guerriers" de la poésie épique gréco-romaine*, suivie d'un index, Paris, les Belles Lettres, 1951.
MINICONI 1981

MINICONI (P.-J.), « Un thème épique : la teichoskopia », dans CHEVALLIER éd., *Colloque : l'épopée gréco-latine et ses prolongements européens. Calliope II,* Paris, les Belles Lettres, 1981, p. 71-80.

MIQUEL 1967

MIQUEL (A.), *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du XIe siècle. Géographie et géographie humaine dans la littérature arabe (des origines à 1050),* Paris - La Haye, Mouton, 1967.

NICOLET 1988

NICOLET (C.), *L'inventaire du monde : géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Paris, Fayard, 1988.

NICOLLE 1996

NICOLLE (D.), *Sassanian Armies, The Iranian Empire Early 3rd to Mid-7th centuries AD*, Stockport, Monvert Publications, 1996.

PAOLI 1960

PAOLI (U.E.), Vita romana. *La vie quotidienne dans la Rome antique*, édition française revue et augmentée par REBERTAT (J.), préface de MAROUZEAU (J.), Bruges, Desclée de Bouwer, 1955.

PASCHOUD 2006

PASCHOUD (F.), *Eunape, Olympiodore, Zosime : Scripta minora*, recueil d'articles, avec *addenda*, *corrigenda*, mise à jour et *indices*, Bari, Edipuglia, 2006.

PERROCHAT 1950

PERROCHAT (P.), « Les digressions de Salluste », *REL* 28, 1950, p. 168-182.

PETIT 1955

PETIT (P.), *Libanius et la vie municipale à Antioche au IVe siècle après J.-C.*, Paris, Librairie Orientale P. Geuthner, 1955.

PETIT 1974a

PETIT (P.), *Histoire générale de l'Empire romain,* Tome 3 : *Le Bas-Empire (284-395),* Paris, Seuil, 1974.

PETIT 1974b

PETIT (P.), *Histoire générale de l'Empire romain*, Paris, Seuil, 1974.

PETIT 1978

PETIT (P.), « Julien vu par le sophidte Libanios », dans BRAUN (R.) et RICHER (J.) edd., *L'Empereur Julien. De l'histoire à la légende (331-1715)*, Paris, Les Belles Lettres, 1978, p.67-87.

PIGANIOL 1972

PIGANIOL (A.), *L'Empire chrétien (325-395),* 2e édition, Paris, Presses Universitaires de France, 1972.

POURSHARIATI 2007

POURSHARIATI (P.), « Hamza al-Isfahānī and Sāsānid Historical Geography of Sinī Mulūk al-ard w al-anbīyā », dans Groupe de l'Etude de la Civilisation du Moyen-Orient éd., *Des Indo-Grecs aux Sassanides : données pour l'histoire de la géographie historique*, *Res Orientales XVII*, 2007, p. 111-140.

PRICKARTZ 1989

PRICKARTZ (Ch.), « Histoire romaine et tradition byzantine. Le cas du règne de Philippe l'Arabe (244-249 », dans G. BRAIVE et J.-M. CAUCHIÉS edd., *La critique historique à l'épreuve. Liber discipulorum Jacques Paquet*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 1989, p. 50-51.

RAMBAUD 1966

RAMBAUD (M.), *L'art de la déformation historique dans les Commentaires de César*, Paris, Les Belles Lettres, 3e tirage 2011 (1^ére^ édition 1952).

RAMOS 2012

RAMOS (P.), *La véritable histoire de Julien*, Paris, Les Belles Lettres, 2012

REMONDON 1997

REMONDON (R.), *La Crise de l'Empire romain : de Marc Aurèle à Anastase,* Paris, Presses Universitaires de France, 1997.

RENUCCI 2000

RENUCCI (P.), *Les idées politiques et le gouvernement de l'empereur Julien*, Bruxelles, Latomus, 2000.

RICHARDOT 2005

RICHARDOT (P.), *La fin de l'armée romaine 284-476*, Paris, Economica, 2005 (édition revue et augmentée avec une traduction de la *Notitia Dignitatum*).

RIDLEY 1973

RIDLEY (R.T.), « Notes on Julian's Persian Expedition (363) », *Historia* 22, 1973, p. 317-330.

RONCALI 1980

RONCALI (R.), « Omero in Ammiano », *RFIC* 108, 1980, p. 289-291.

ROSIVACH 1984

ROSIVACH (V.-J.), « The Romans' Views of the Persians », *CW* 78, 1984, p. 1-8.

SAUVAGET 1988

SAUVAGET (J.), *Historiens arabes*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, 1988.

SCHMIDT 1993a

SCHMIDT (P.L.), « Sex. Aurelius Victor, *Historiae abbreviatae* », dans HERZOG (R.) et SCHMIDT (P.L.), *Nouvelle histoire de la littérature latine*, tome 5 : *Restauration et renouveau. La littérature latine de 284 à 374 ap. J.-C.*, version française sous la direction de NAUROY (G.), Turnhout, Brepols, 1993 (édition originale en allemand, Munich, C.H. Beck, 1989), § 537, p. 228-232.

SCHMIDT 1993b

SCHMIDT (P.L.), « Eutrope », dans HERZOG (R.) et SCHMIDT (P.L.), *Nouvelle histoire de la littérature latine*, tome 5 : *Restauration et renouveau. La littérature latine de 284 à 374 ap. J.-C.*, version française sous la direction de NAUROY (G.), Turnhout, Brepols, 1993 (édition originale en allemand, Munich, C.H. Beck, 1989), § 538, p. 232-238.

SCHMIDT 1993c

SCHMIDT (P.L.), « Rufius Festus, *Breviarium de breviario rerum gestarum populi Romani* », dans HERZOG (R.) et SCHMIDT (P.L.), *Nouvelle histoire de la littérature latine*, tome 5 : *Restauration et renouveau. La littérature latine de 284 à 374 ap. J.-C.*, version française sous la direction de NAUROY (G.), Turnhout, Brepols, 1993 (édition originale en allemand, Munich, C.H. Beck, 1989), § 539.1, p. 239-243.

SEAGER 2010

SEAGER (R.), « Rome and Persia 357-9 : The Role of Tamsapor », dans KRAUS (Chr.), MARINCOLA (J.) et PELLING (Ch.) edd., *Ancient Historiography and its Contexts. Studies in Honour of A.J. Woodman*, Oxford, University Press, 2010, p. 155-162.

SIRINELLI 1961

SIRINELLI (J.), *Les vues historiques d'Eusèbe de Césarée durant la période prénicéenne,* Dakar, Publications de la section de langues et littératures, 1961.

SUOLAHTI 1947

SUOLAHTI (J.), « On the Persian Sources used by the Byzantine Historian Agathias», *StOr* 13, 9, 1947, p. 2-13.

TIFFOU 1974

TIFFOU (E.), *Essai sur la pensée morale de Salluste à la lumière de ses prologues*, Paris, Klincksieck, 1974.

TURCAN 1966

TURCAN (R.), « L'abandon de Nisibe et l'opinion publique (363 ap. J.-C.) », dans CHEVALLIER (R.) éd., *Mélanges offerts à A. Piganiol*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1966, p. 875-895.

URBAINCZYK 1997

URBAINCZYK (T.), *Socrates of Constantinople. Historian of Church and State*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1997.

WIDENGREN 1968

WIDENGREN (G.), *Les religions de l'Iran*, traduit de l'allemand par JOSPIN (L.), Paris, Payot, 1968.

WOLFF 2010

WOLFF (C.), *La campagne de Julien en Perse, 363 ap. J.-C.*, Clermont-Ferrand, Les Éditions Maison, 2010.

WLOSOK 1993

WLOSOK (A.), « Lactance », dans HERZOG (R.) et SCHMIDT (P.L.), *Nouvelle histoire de la littérature latine*, tome 5 : *Restauration et renouveau. La littérature latine de 284 à 374 ap. J.-C.*, version française sous la direction de NAUROY (G.), Turnhout, Brepols, 1993 (édition originale en allemand, Munich, C.H. Beck, 1989), § 570, p. 426-459.

ZEHNACKER-FREDOUILLE 2005.

ZEHNACKER (H) et FREDOUILLE (J.-C.), *Littérature latine*, 2e édition corrigée, Paris, Presses Universitaires de France, 2005 (dernière réimpr. 2013 ; 1ère édition 1993)

ANNEXES

Annexe 1
Biographie d'Ammien[1081]

Date	Événements
Vers 330	Naissance d'Ammien à Antioche en Syrie[1082].
350	Admission d'Ammien dans le corps des *protectores domestici*.
354	Ammien sert dans l'armée romaine d'Orient ; il est attaché à la personne d'Ursicin.
355	Ursicin et Ammien sont envoyés à Strasbourg pour mettre terme aux menées subversives du Franc Silvanus.
355-357	Ammien et Ursicin restent en Gaule pour assister Julien, déjà César et adjoint de Constance II, qui combattait les Alamans.
359	Ammien et Ursicin partent pour l'Orient pour combattre le roi perse Sapor. Participation d'Ammien au siège d'Amida.
360	Ursicin est renvoyé de l'armée. Ammien y demeure.
363	Ammien participe à la campagne de Julien en Perse. Après la mort de l'empereur en 363, il quitte l'armée.
380	Départ d'Ammien pour Rome.
384	Expulsion d'Ammien en raison de son statut d'étranger après la famine de 383.
383-384	Début de la rédaction des *Res Gestae*.
392	Fin de la rédaction des *Res Gestae*.
393	Retour d'Ammien à Rome.
395 (ou 400 ?)	Mort d'Ammien à Rome.

[1081] D'après GALLETIER, *ad* AMM., tome I, Introduction, p. 7-40.

[1082] Sur les problèmes posés sur la date et le lieu de naissance d'Ammien, voir entre autres RATTI 2009, p. 328-341.

Annexe 2
Chronologie (224-378)[1083]

Année	Événements
224	Fin de l'empire parthe. Fondation de la dynastie des Perses sassanides par Ardachir.
231-232	Campagne de Sévère Alexandre contre les Perses.
238-244	Règne de l'empereur Gordien III.
239	Raids des Perses sur Doura-Europos en avril.
241	Mort d'Ardachir. Accession au pouvoir de son fils Sapor Ier. Prise de Singare et Rhesaena.
242-244	Guerre menée par Gordien III contre les Perses sassanides.
244-249	Règne de l'empereur Philippe. Conclusion d'une paix avec les Perses.
253-260	Règne de l'empereur Valérien.
254-255	Campagnes de Valérien en Orient.
256	Destruction de Doura-Europos par les Perses.
258-260	Campagnes de Valérien en Orient ; défaite romaine devant Édesse (260) ; capture et mort de Valérien.
272	Mort de Sapor Ier. Son fils, Hormizd Ier le Brave, lui succède.
273	Mort de Hormizd Ier. Avènement de Vahram Ier.
276	Mort de Vahram Ier. Avènement de Vahram II. Querelles dynastiques.
276-282	Règne de l'empereur Probus.
282	Carus est proclamé empereur. Il nomme ses fils Carin et Numérien Césars.
282-283	Campagne de Rome contre Vahram II.
283	Mort de Carus. Numérien prend le titre d'Auguste.
284	Assassinat de Numérien. Dioclétien est acclamé Auguste par l'armée.
286	Maximien est fait Auguste par Dioclétien.
293	Galère et Constance Chlore Césars. Accession au pouvoir de Narsès, fils de Sapor Ier.
297-298	Campagne de Galère contre les Perses.
299	Paix de Nisibe avec les Perses sassanides.
302	Mort de Narsès.
305	Abdication de Dioclétien et de Maximien.
306-337	Règne de l'empereur Constantin.
306	Maxence, fils de Maximien, est proclamé empereur par les prétoriens à Rome.
309	Accession de Sapor II au trône de Perse.
312	Mort de Maxence.

[1083] Ce tableau s'appuie essentiellement sur WOLFF 2010, p. 85-88. L'année 224 correspond à l'avènement de la dynastie des Sassanides, l'année 378 à la fin du livre XXXI des *Res Gestae*, dernier livre parvenu jusqu'à nous.

324	Victoire de Constantin sur Licinius. L'unité de l'Empire est restaurée.
330	Inauguration de Constantinople.
331 ou 332 (mai-juin)	Naissance de Julien, fils de Jules Constance et de Basilina.
337	Attaque des Perses contre la Mésopotamie romaine. Lutte des trois fils de Constantin pour le pouvoir. Assassinat de Dalmatius, de son père et de son oncle Jules Constance, demi-frères de Constantin. Constance II règne sur l'Orient, Constantin II sur l'Occident. Constant, le plus jeune, n'a rien.
338	Siège de Nisibe par Sapor II.
340	Révolte de Constant contre son frère Constantin II. Mort de Constantin II dans une embuscade. Constant prend sa place.
343-344	Campagnes de Constance II contre les Perses.
346	Siège de Nisibe par Sapor II.
348	Campagnes de Constance II contre les Perses.
350	Usurpation de Magnence. Mort de Constant. Siège de Nisibe Sapor II.
351	Constance II choisit Gallus, le demi-frère de Julien, comme César.
353	Mort de Magnence.
354	Mort de Gallus.
355	Julien proclamé César à Milan.
357	Bataille de Strasbourg : victoire de Julien sur les Alamans.
358	Sapor II reprend les hostilités contre Rome et assiège Amida.
359	Prise d'Amida par Sapor II.
360	Reprise des hostilités par Sapor II. Prise de Singare et Bézabde. Constance II ne peut rien contre lui. Julien est acclamé Auguste par ses troupes à Lutèce (février).
361	Libéré de la crainte d'une offensive perse, Constance II marche à la rencontre de Julien. Mort de Constance II le 3 novembre. Entrée de Julien à Constantinople le 11 décembre.
362	Arrivée de Julien à Antioche (19 juillet).
363	Départ de l'expédition contre les Perses sassanides (5 mars). Mort de Julien (26 juin). Paix avec les Perses (juillet). Arrivée de l'armée romaine à Nisibe. Évacuation de Nisibe, remise de la ville aux Perses. Arrivée d'Ammien, avec l'escorte de Jovien à Antioche.
364	Mort de Jovien. Élection de Valentinien empereur. Proclamation de Valens Auguste.
365	Invasion des Alamans en Gaules.
366	Rétablissement de la situation suite aux attaques des Alamans.
367	Maladie de Valentinien et proclamation de son fils Gratien Auguste. Incursions barbares en Bretagne, en Afrique et en Isaurie.
368	Combat entre Valentinien et les Alamans.
368-370	Lutte entre Perses et Romains pour l'Arménie et l'Hibérie.
369	Fortifications de la rive gauche du Rhin par Valentinien. Brigandage en Gaule.
370	Campagne de Théodose contre les Alamans.
371	Affrontement entre Perses et Romains en Arménie.
371	Fortification des frontières du Rhin par Valentinien.
372-375	Rébellion du Maure Firmus en Afrique. Destruction de deux légions romaines par les Quades et les Sarmates.
373	Assassinat du roi d'Arménie sur ordre de Valens.
374	Accord de paix conclu entre Valentinien et le roi alaman.
375	Mort de Valentinien.

376-377	Affrontement entre les généraux de Valens et les Goths.
378	Bataille entre les troupes de Valens et les Goths commandés par Fritigern. Mort de Valens, dont le corps n'a jamais été retrouvé. Siège d'Andrinople par les Goths. Échec de la tentative des Goths.

Annexe 3
Les barbares dans les livres des *Res Gestae* parvenus jusqu'à nous [1084]

Livres	Années	Sujet
XIV		
2	354	Incursions des Isauriens en Orient.
3	**354**	**Entreprise manquée des Perses en Mésopotamie.**
4	354	Incursions des Sarrasins en Orient ; leurs moeurs.
10	354	Paix accordée aux Alamans de Vadomaire sous Constance.
XV		
4	355	Opérations de Constance contre les Alamans Lentiens.
5, 15 et 16	355	Silvanus et les Francs.
8	355	Ravage des Gaules par les Alamans et les Francs.
9-12		Digression sur les Gaules.
XVI		
2	356	Opérations de Julien contre les Alamans.
3	356	Paix accordée à plusieurs rois francs.
4	356	Les Alamans en Gaule.
9	**356**	**Négociation de Constance avec les Perses.**
11	357	Opérations de Julien contre les Alamans et les Lètes.
12	357	Longue évocation de la bataille de Strasbourg ; défaite des Alamans. De leurs sept rois, Chonodomaire est le plus barbare.
XVII		
1-2	357	Opérations contre les Alamans à l'est du Rhin et contre les Francs.
5	**358**	**Prétentions et desseins de Sapor II.**
6	357-358	Campagne contre les Alamans Juthunges.
8	358	Reddition des Francs Saliens ; opérations de Julien contre les Chamaves.
10	358	Paix imposée par Julien aux rois alamans Suomaire et Hortaire.
12	358	Campagne de Constance contre les Quades et les Sarmates ; conflit entre Limigantes et Argaragantes.
13	358	Opérations contre les Sarmates Limigantes.
XVIII		
2	359	Campagne de Julien contre les Alamans d'outre-Rhin.
4-6	**359**	**Derniers préparatifs de Sapor II.**
7-8 et 10	**359**	**Pénétration de Sapor II en Mésopotamie ; ses succès.**
XIX		
1-8	**359**	**Siège et prise d'Amida par les Perses.**
9	**359**	**Conduite inhumaine des Perses.**
11	359	Campagne de Constance contre les Limigantes.
13	359	Brigandages des Isauriens.
XX		
1	360	Incursions des Scots et des Pictes en Bretagne.
4	360	Les Celtes et les Petulans, corps auxiliaires dans l'armée

[1084] Ce tableau s'appuie essentiellement sur DAUGE 1981, p. 333-335. Les événements relatifs à la Perse et aux Perses apparaissent en gras.

		de Julien.
6-7	**360**	**Prise de Singare et de Bézabde par Sapor II.**
10	360	Opérations de Julien contre les Francs Chatturii.
11	**360**	**Échec de Constance devant Bézabde ; résistance des Perses.**
XXI		
3-4	361	Affrontement entre Julien et les Alamans de Vadomaire.
13	**361**	**Renonciation de Sapor II à poursuivre sa campagne.**
XXII		
5	361	Divisions entre les Chrétiens, rappelant l'agitation des Juifs.
8		Digression sur les régions du Pont : passage en revue des divers peuples habitant sur la rive de la Mer Noire et dans les régions avoisinantes ; première description de la Thrace.
15-16		Digression sur l'Égypte.
XXIII		
3	363	Les Saracènes.
6		**Digression sur la Perse.**
XXIV		
1-8	**363**	**Expédition de Julien contre les Perses.**
XXV		
1, 3, 6-10	**363**	**Les Perses et leur roi Sapor II** ; les Saracènes.
XXVI		
4	364-365	Pression exercée par les barbares sur les frontières de l'Empire (Alamans, Sarmates, Quades, Pictes, etc…).
5	365	Raids des Alamans en Gaule.
XXVII		
1-2	365-366	Opérations contre les Alamans.
4		Deuxième description de la Thrace ; évocation des anciens peuples barbares de la région, à savoir les Scordisques (§ 4), Odryses (§ 9), Besses (§ 11).
5	367-369	Campagne de Valens contre les Goths.
8	367-368	Dévastation de la Bretagne par les Pictes, les Attacottes et les Scots ; raids des Francs et des Saxons sur les côtes bretonnes et gauloises. Opérations de Théodose l'Ancien.
9	368	Pillages des Isauriens.
10	368	Campagne de Valentinien contre les Alamans à l'est du Rhin.
12	**368-370**	**Combats entre Romains et Perses pour l'Arménie et l'Hibérie.**
XXVIII		
1	368	Terreur à Rome : de hauts fonctionnaires de Valentinien se déchaînent contre la noblesse sénatoriale.
2	368	Brigandage des Alamans en Gaule ; pillage des Maratocuprènes en Syrie.
3	369	Théodose l'Ancien défait les barbares de Bretagne.
5	370	Opérations contre les Saxons ; lutte contre les Alamans de Macrianus. Discorde entre Alamans et Burgondes.
6		Raids des Austoriani en Tripolitaine.
XXIX		
3	371	Inhumanité de Valentinien à l'encontre de hauts dignitaires romains.
4	372	Opérations de Valentinien contre le roi des Alamans

		Macrianus.
5	372-375	Rébellion de Firmus en Afrique ; campagne de Théodose en Afrique.
6	374	Agitation des Quades et des Sarmates.
XXX		
1-2	**373-378**	**Suite du conflit romano-perse au sujet de l'Arménie.**
3	374	Paix conclue entre Valentinien et Macrianus.
5-6	375	Opérations de Valentinien contre les Quades.
7		Bilan de la lutte contre les barbares sous le règne de Valentinien.
XXXI		
2		Digression sur les Huns, les Alains et autres peuples de la Scythie d'Asie.
3	375-376	Attaque des Huns, grossis des Alains, contre les Ostrogoths d'Ermanaric, puis les Wisigoths d'Athanaric.
4	376	Passage d'Alavivus et Fritigern en Thrace à la tête d'un grand nombre de Wisigoths. Franchissement du Danube par les Alains et les Ostrogoths.
5-7	376-377	Lutte de Valens contre les Goths, qui dévastent la péninsule balkanique.
10	378	Opérations de Gratien contre les Alamans Lentiens.
11	378	Ravages effectués par les Goths.
12-13	378	Récit de la bataille d'Andrinople.
15-16	378	Échec des Goths devant Andrinople, puis, malgré le concours des Huns et des Alains, devant Constantinople ; sauvagerie des Saracènes.

Annexe 4
Carte du royaume sassanide aux IIIème - IVème siècles[1085]

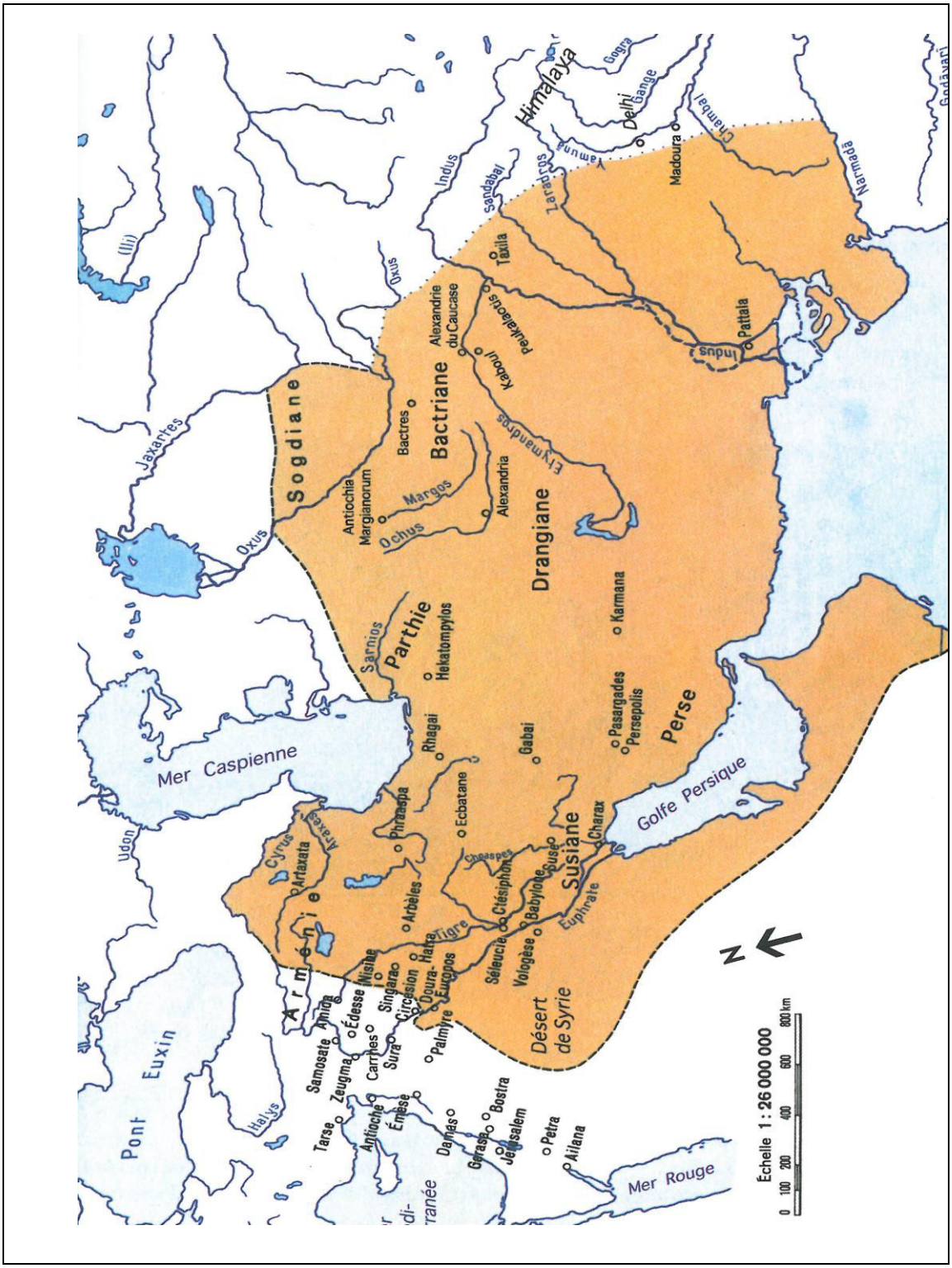

[1085] Carte tirée de WOLFF 2010, cahier illustré n° 9, p. V.

Annexe 5
Carte des frontières établies sur le Tigre et l'Euphrate entre les IIème et IVème siècles ap. J.-C.[1086]

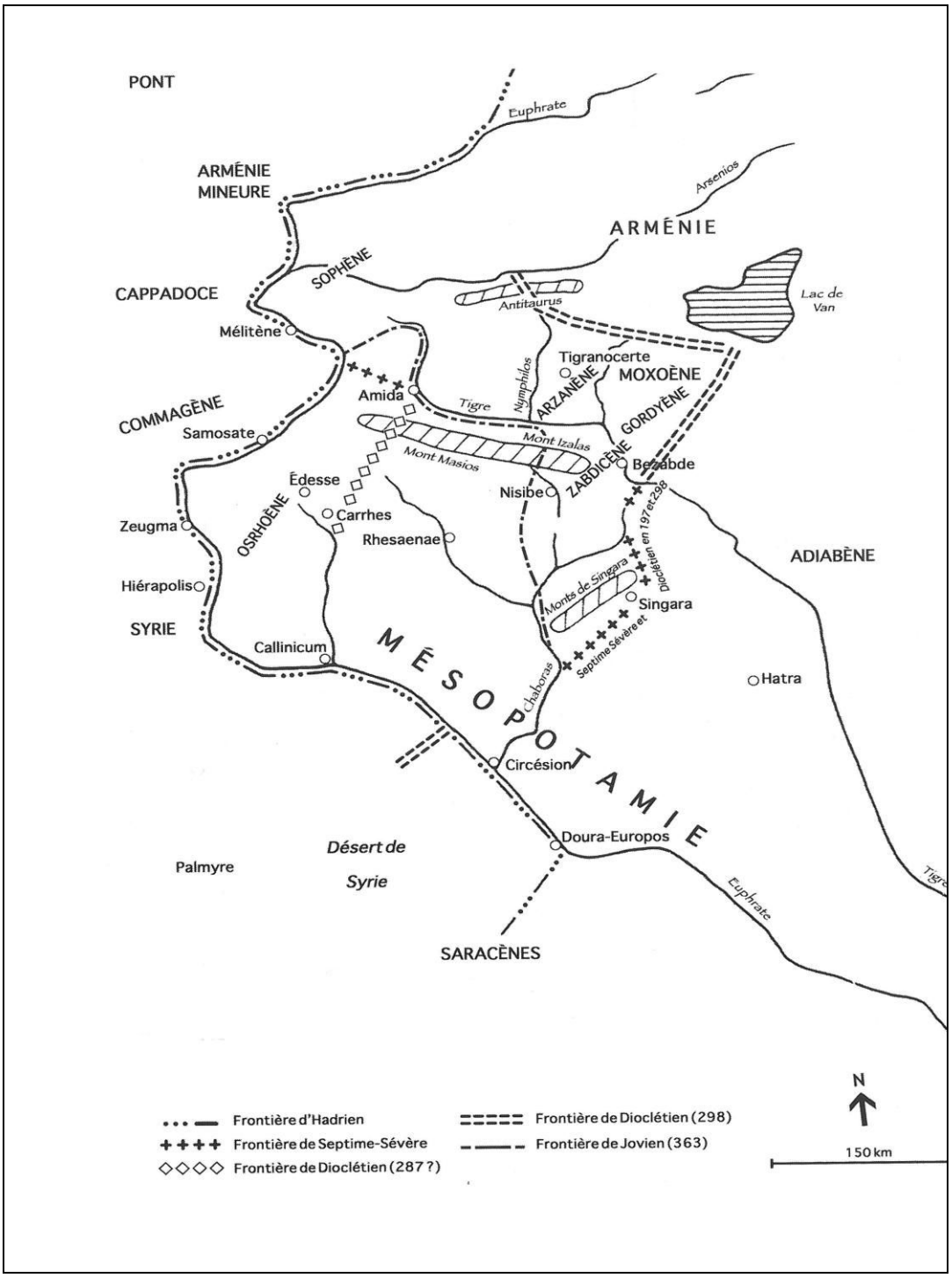

[1086] D'après PETIT 1974a, p. 250.

Annexe 6
L'équipement des Perses sassanides au début du IIIème siècle[1087]

B1. Shapur I (early-mid 3 century AD) : the basic costume of the ruling Sassanian Graet King changed little throughout the history of the dynasty. Each ruler had his own dinstinctive headgear but ptherwise his costume was basically the same as that of others members of the military elite. At this time the wearing of elaborate jewelry was also a mark of the aristocracy. The scabbard slide, attached to the outside of the scabbard, was a typical Iranian method of carrying a sword which spread across most of Europe and Asia.It was not superseded by the Central Asian Turkish sword-belt for two or more centuries. The saddle is of the "horned type" also used in Rome, though where it was first developed remains unknown. The decorative cutting of the horse's mane was an Iranian fashion which persisted for many years.
B2. West Sassanian armoured horseman (3 century AD) : this figure is largely based on a body found is one of the Sassanian assault mines beneath Dura Europos. A mail hauberk found on the corpse appeared to be decorated on the chest with a trident motif in bronze mail links. Similar heraldic motifs are seen in several rock-carvings. Apparently the Sassanians made full use of mail armour before the Romans did so. The mail aventail could equally well have included face-covering across the front. The large button which secures the sword belt over the groin was another device of presumed Iranian origin. One interpretation of difficult pictorial sources is to give the figure immensely thick padded kid-leather leggings.
B3. Kushan warrior (3 century AD) : it is interesting to note that a great many pictorial sources from early medieval India and what is now Afghanistan show clear-shaven warriors, whereas most western Sassanian soldiers sport beards or at late moustaches. The turban was also a distinctly eastern feature at this time. The man's armour consists of thickly quilted cotton for the body plus hardened leather scales for the arms and thighs. Archaeological and artistic evidence shows that short swords, comparable to those of the arab Middle East, were common in northern India.

[1087] D'après NICOLLE 1996, Plate B, p. 34 et 41.

Annexe 7
L'équipement des Perses sassanides et des Romains aux IIIème - IVème siècles[1088]

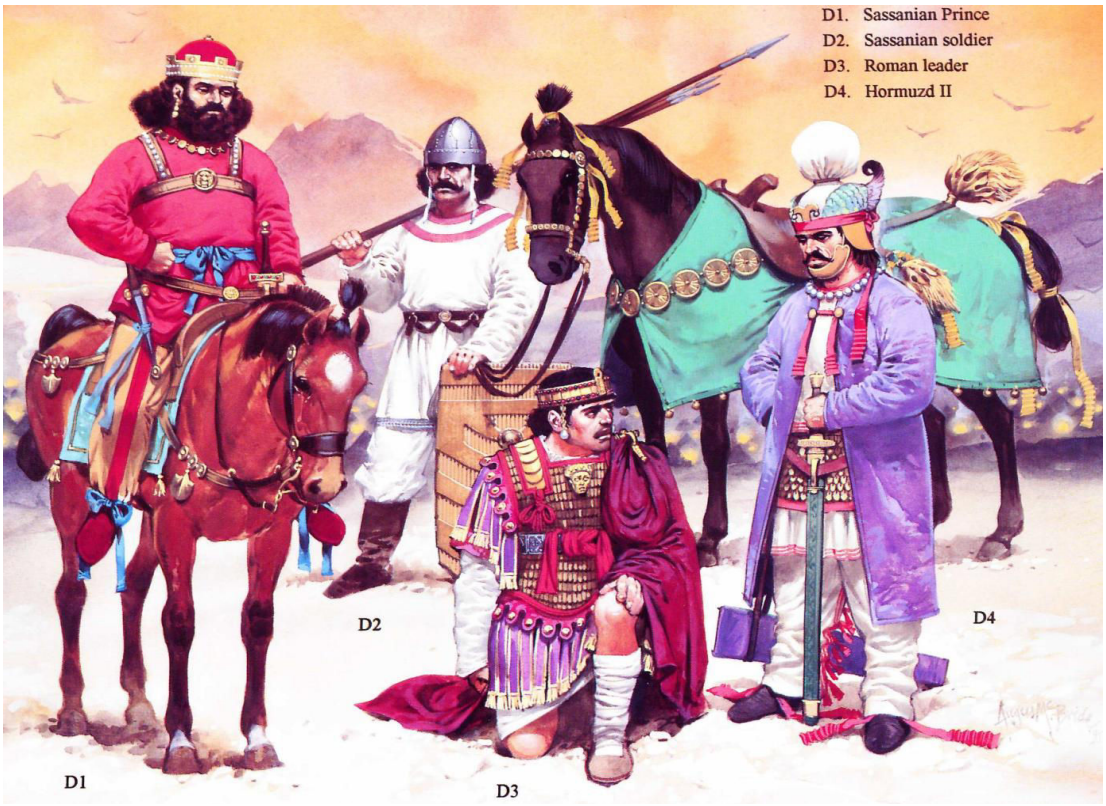

D1. Sassanian prince (4 century AD) : by the 4th century subtle changes were taking place in the very conservative court costume of the Sassanian Empire. The most abvious was the adoption of a system of satraps and medaillions around the chest to indicate high status. Its origins are obscure but might be found in India. Male jewelry was obvious as ever and the weapons had not chnaged much. The horse however, has a new form pf saddle which lacks the old-fashioned " horns" and appears to be built around a simple wooden frame.

D2. Sassanian soldier (3-4 cenruries AD) : infantry never enjoyed high status in the Sassanian empire. This soldier is perhaps one of the select few in possessing a proper helmet and a mail haubert with he wears beneath his tunic. With a spear, two small javelins and a shield made of cane and leather he is probably equipped for siege warfare. The two extra rings on his belt appear in several carvings and many have been to suspend other weapons, though they are usally shown only with the two belt-ends treaded through.

D3. Roman leader (4 century AD) : by the later 4th century the Romans were also using various forms of lamellar armour, this captured Roman leader's cuirass being made of the smallest type of stapled bronze lamellae yet found in a Roman site. Rome like the Sassanian Empire, clung to very conservative features of costume and ceremonial armour, particularly in a courtly context. This would account for the archaic *pteruges* hangin from this man's shoulders and waist.

D 4. Hormuzd II (early 4 century AD) : whereas the costume of the Sassanian prince presents that seen in the late 4th century, the Sassanian Emperor Hormuzd II wears even more archaic dress of the early 4th century. Again he has his own distenctive headdress or crown, different from that of any other Emperor, while both man and horse appear to have even more dangling ribbons and tassels than usual. This time long bushy beard is tucked inside a broadened "chin-strap". His massive sword is still suspended from a scabbard slide. We have interpreted the armour he wears beneath a short shirt as a scale cuirass. It might equally welle have been of mail.

[1088] D'après NICOLLE 1996, Plate D, p. 36 et 42.

Annexe 8
Sapor II à la chasse aux lions[1089]

[1089] D'après CHRISTENSEN 1944, p.252 : illustration représentant une coupe d'argent.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 4

PREMIÈRE PARTIE
AMMIEN, UNE SOURCE MAJEURE ?

I. LA TRADITION DE L'IMAGE DE L'AUTRE À ROME DANS LA LITTÉRATURE ANTÉRIEURE À AMMIEN 12
1. L'image du monde non romain à Rome dans la littérature latine antérieure à Ammien . 13
a. Des écrits de natures différentes 14
• Écrits techniques 14
- Textes de géographes 14
- Itinéraires 14
- Cartes 14
• Écrits littéraires 15
- Récits de voyage en prose 15
- Récits de voyage en vers 15
b. Une approche majeure : celle de l'historiographie 16
• Quelques exemples de l'image de l'autre dans l'historiographie 16
- La Bretagne 17
- La Germanie 17
- La Gaule 18
- L'Afrique 19
• La notion de barbare 20
• Des stéréotypes 21
2. L'image de la Perse et des Perses à Rome du Ier siècle au IVème siècle ap. J.-C. : généralités 23
a. Parthes et/ou Perses 23
• Parthes et Perses dans les sources du IVème siècle 24
b. L'image de la Perse et des Perses avant Ammien : quelques exemples, de Lucain à l'*Histoire Auguste* 26
• Lucain 27
• Tacite 27
• Florus 27
• Julien 27
• Le *De Rebus bellicis* 28
• L'*Expositio totius mundi* 28
• Libanios 28
• L'*Histoire Auguste* 29
II. L'IMAGE DE LA PERSE ET DES PERSES SASSANIDES DES ORIGINES DE LA DYNASTIE À 378 : LES SOURCES LITTÉRAIRES 30
1. Rappel historique 31
a. Les origines de la dynastie sassanide 32
b. De 309 à 363 34
c. De 363 à 378 35
2. Les traditions en présence 35
a. Ammien, source privilégiée ? la position des Modernes 36
b. Une double tradition 40
• Tradition romaine, latine et grecque 40
• Tradition arabo-persane 41
3. Ammien : une vision typiquement romaine ? 43
a. Inventaire des sources 43
• La tradition romaine 43

- Ammien Marcellin 43
- La tradition romaine autre qu'Ammien 49
❖ Écrits en langue latine 50
Lactance 50
Aurélius victor 51
Eutrope 51
Festus 52
Jérôme 53
Pseudo Aurélius-Victor 54
Orose 54
❖ Écrits en langue grecque 55
Dion Cassius 55
Hérodien 56
Eusèbe 56
Julien 57
Libanios 58
Grégoire de Nazianze 59
Eunape 59
Socrate de Constantinople 60
Zosime 61
Malalas 61
Agathias 62
• La tradition arabo-persane 62
- Écrits en langue persane 63
Les *Res Gestae Diui Saporis* 64
Le *Livre des Souverains* 64
Firdousi 64
- Écrits en langue arabe 65
❖ La géographie 65
Al-Hamadani 66
Masoudi 67
Abū Obayd Al-Bikari 67
❖ L'historiographie 68
Tabari 68
Isfahani 69
Al-Thalibi 69
b. Bilan provisoire : Ammien vs tradition romaine vs tradition arabo-persane 70
III. AMMIEN ET LA TRADITION ROMAINE VS LA TRADITION ARABO-PERSANE. UN EXEMPLE : LE TABLEAU DE LA PERSE ET DES PERSES DE L'AVÈNEMENT DES SASSANIDES À LA VEILLE DU IVÈME SIÈCLE 72
1. Ammien et la tradition romaine 73
a. La tradition romaine en dehors d'Ammien 73
• Les données 73
• Les caractéristiques de cette tradition 78
b. Ammien 79
• Exposé historique d'Ammien 79
• Passages narratifs 82
• Discours de Julien 85
2. La tradition arabo-persane 87
a. Ardachir (224-241) : le fondateur de la dynastie sassanide 88
• Les données 88
• Les caractéristiques de cette tradition 91
b. Sapor Ier (241-272) : un roi conquérant, vainqueur des Romains 92
• Un roi conquérant 93
• Le vainqueur des Romains 94
• Un roi bâtisseur 98

3. Des approches complémentaires ou antagonistes? Méthode de travail 99
a. Bilan et pistes de réflexion 100
b. Méthode de travail 102
• Étude interne du texte d'Ammien 102
- Étude de la composition des *Res Gestae* 102
- Étude lexicale et sémantique 102
- Étude des idées politiques d'Ammien 102
• Étude comparative 103
- Ammien vs Ammien 103
- Ammien vs tradition romaine 103
- Ammien et la tradition romaine vs tradition arabo-persane 103

DEUXIÈME PARTIE
L'IMAGE DE LA PERSE CHEZ AMMIEN : L'ART DE LA DESCRIPTION

I. LES DONNÉES FOURNIES PAR AMMIEN 106
1. Un territoire immense et riche 108
a. Un territoire placé sous le signe du gigantisme 108
b. Un territoire fertile 110
c. Un territoire bien irrigué 112
d. Un territoire aux villes nombreuses et somptueuses 116
e. Un territoire aux richesses multiples 121
• Les produits de la terre 121
• Les chevaux de la Médie 122
• La soie 122
• Le naphte et l'huile de Médie 123
• Les perles 124
• Les palmiers 125
• Le miel de dattes et le vin de palme 126
2. Un territoire sauvage et hostile 126
a. Un climat hostile 126
b. Des failles mortelles 128
c. La présence de fauves 128
3. Diversité du peuplement 129
a. Une mosaïque de peuples peu individualisés 129
• Les Assyriens 129
• Les Parthes 129
• Les Abies 130
• Les Saces 130
• Les Scythes 130
• Les Sères 130
b. Le Perse en général 131
• Passages qui fournissent des données brutes 131
• Passages qui fournissent des données assorties d'un jugement 133
4. L'organisation du royaume, la religion et l'art sassanides 136
a. L'administration 136
b. L'appareil judiciaire 137
c. L'armée 138
d. La religion 138
e. L'art 140
II. UNE PRÉSENTATION TRADITIONNELLE 141
1. La digression : un procédé historiographique traditionnel 142
a. Principe de la digression et emplacement 143
b. Entrée en matière 144
c. Plan 145
2. La digression : un procédé fréquent chez Ammien 147

a. Les digressions scientifiques 148
b. Les digressions géographiques et ethnographiques 148
- Les Sarrasins 148
- Les provinces orientales de l'Empire romain 149
- Les Gaules 150
- Les Thraces et les régions du Pont 152
- L'Égypte 153
- Deuxième digression sur la Thrace 155
- Les Huns, les Alains et les peuples de la Scythie 156
3. Les sources d'Ammien pour son excursus 159
a. De rares références explicites 159
- Platon 159
- Homère 160
- Thucydide 160
b. Des emprunts non explicités 161
III. UNE PRÉSENTATION ORIGINALE ET PERSONNELLE 169
1. Par rapport à la tradition historiographique en général 169
a. Ampleur 169
b. Fonctions 170
- Fonction descriptive, géographique et ethnographique 170
- Fonction de rupture 171
- Fonction thématique 172
- Fonction persuasive et pragmatique ou narrative 172
2. Par rapport à la tradition relative à la description de la Perse 173
a. Ses sources 173
b. Les documents autres 174
- La tradition romaine 174
- La tradition arabo-persane 178
  - La configuration physique et le peuplement de la Perse 178
  - L'administration du royaume 182
  - La religion 183
3. Par rapport à d'autres digressions d'Ammien 185
a. Caractéristiques propres 185
b. Portrait de l'autochtone et ethnographie 186
c. Une « géographie paradisiaque » ? 188
4. Les procédés littéraires utilisés pour la description 190
a. Les procédés lexicaux 191
- Réseaux lexicaux 191
- Recours aux adjectifs synthétiques euphorisants 191
b. Procédés de composition 192
- *Variatio* 192
- Ruptures 193
- Digressions dans la digression 194
- Insertion d'évocations de *mirabilia* 194
- Antinomie 195
- Organisateurs spatiaux 196
c. Les procédés stylistiques 197
- *Variatio* 197
- Comparaison 198
- Métaphore 198
5. Une visée idéologique manifeste 199
a. La déformation historique et géographique dans les *Res Gestae* 199
- La confusion Perse/Parthe 200
- Les limites de l'exposé historique et géographique 202
  - Domaine historique 203
  - Domaine géographique 203

❖ Lacunes topographiques 204
❖ Peuplement 204
❖ Économie 204
❖ Administration 205
b. Une peinture orientée 205
• La Perse : une puissance à la mesure de Rome 205
• Mise en évidence de la puissance de l'ennemi sassanide 207
- Plan économique 208
- Plan militaire 208
c. La légitimité de la politique romaine 209
• Préservation du *limes* de l'Empire 209
• Légitimation de l'expédition de Julien 210
• Un dessein personnel : une volonté d'établir une géographie universelle ? 212

TROISIÈME PARTIE
LES PERSES DANS LE RÉCIT DU CONFLIT ROMANO – PERSE DE 354 À 378 :
L'ART DU PORTRAIT ET DE LA NARRATION

I. L'ARMÉE PERSE ET SES CHEFS : DE L'APPROCHE DESCRIPTIVE D'UN PROFESSIONNEL À L'ART DU PORTRAIT 219
1. L'armée perse 219
a. Une présentation émaillée d'éléments techniques 220
• Les données 220
- Effectifs et composition 220
❖ Les cataphractaires 222
❖ Les archers et les frondeurs 223
❖ Les fantassins 224
❖ Les éléphants de guerre et leurs cornacs 225
- L'équipement 227
❖ Les cataphractaires 227
❖ Les archers et des frondeurs 229
❖ Les fantassins 230
❖ Les machines de siège et autres éléments de combat spécifiques 231
Les tours à façades bardées de fer 231
Les balistes 232
Le scorpion 232
Le bélier 232
L'huile de Médie 233
• Un parti-pris de technicité 234
- Le recours indéniable à un vocabulaire technique 234
❖ Vocabulaire général de la guerre 234
❖ Vocabulaire spécifique à l'armée perse 238
❖ Transposition dans le monde militaire romain 239
- Un procédé propre à Ammien ? 241
❖ La tradition romaine 242
❖ La tradition arabo-persane 244
b. Une présentation qui relève également de la description épique 245
• Une description épique 245
- Motifs épiques 245
- Expressions stéréotypées 247
- Amplification 247
- Vocabulaire poétique 248
- Comparaison 249
- Métaphore 249
• Une présentation qui n'a pas d'équivalent 251
- Les prédécesseurs d'Ammien 251

- Le reste de la tradition romaine et la tradition arabo-persane 251
2. Les chefs 252
a. Les chefs autres que Sapor II 252
• Les données 253
- Les chefs perses 253
❖ Suréna 253
❖ Tamsapor 253
❖ Nohadarès 254
❖ Méréna 254
❖ Les fils de Sapor II 254
- Les chefs alliés 255
❖ Grumbatès 255
❖ Le fils de Grumbatès 255
❖ Le roi des Albaniens 255
• Les constantes 256
• Originalité ou lacunes ? 256
- Par rapport à la présentation de chefs d'autres nations chez Ammien 256
❖ Portrait physique 256
❖ Qualités militaires 257
❖ Autres traits de caractères 257
❖ Réactions à la suite d'une défaite 257
- Par rapport au reste de la tradition romaine et à la tradition arabo-persane 258
b. Sapor II : un roi à l'image de son peuple ? 258
• Portrait physique 259
• Portrait moral 260
- Orgueil et vanité 261
- Entêtement 263
- Hypocrisie et perfidie 263
- Croyance en l'efficacité des moyens divinatoires et autres sciences occultes typiquement perses 264
- Témérité 265
- Joie consécutive aux succès militaires 265
- Colère 265
- Cruauté 266
❖ Après des victoires militaires 266
❖ Dans d'autres circonstances 267
c. Une technique du portrait originale par rapport à la tradition romaine autre qu'Ammien et la tradition arabo-persane 268
• La tradition romaine autre qu'Ammien 269
• La tradition arabo-persane 270
- Un roi cruel : « Sapor aux épaules » 271
- Une anecdote peu vraisemblable 272
- Un roi bâtisseur 274
II. LES PERSES EN ACTION OU L'ART DE LA NARRATION HISTORIOGRAPHIQUE 276
1. Une mise en scène de type historiographique originale 276
a. Le cadre des combats 277
• Un cadre hostile à l'ennemi 277
- Un climat hostile 277
- Un territoire menaçant et dangereux 280
• Des places fortes bien défendues 282
- Des positions élevées naturellement inaccessibles 283
- Des constructions solides 283
b. La narration des événements 285
• Entrée en scène 285
- Indications temporelles 285

- Indications spatiales ou teichoscopie 288
- Réseau lexical de la perception 290
- Mise en place de l'ennemi perse 291
  - Son des trompettes 291
  - Tirs de flèches et autres machines de jet 292
  - Cri poussés par les soldats perses 294
  - Brandissement des armes et dégainement des épées 295
  - Fracas des armes 296
  - Nuage de poussière 296
c. Une mise en scène dramatique 298
- Destinée à évoquer la crainte des Romains devant les Perses 299
- Destinée à la *recitatio* 301
  - Un schéma immuable qui structure le récit 301
  - La rupture dans le texte 301
  - Insistance sur les détails 302
2. Des acteurs belliqueux 302
a. Courage et valeur des Perses 303
- Des combattants qui ont recours à des tactiques variées 303
  - Tactique du harcèlement et de l'embuscade 303
  - Intimidation des Romains 306
  - Ouverture des barrages 306
  - Incendie des champs et des récoltes 307
- Des combattants courageux 308
- *Belli furor* 308
b. Une « fresque guerrière » 310
- *Feritas* 310
- Les Perses : des combattants tenaces à la mesure des Romains 312
c. Comparaison du texte d'Ammien avec le reste de la tradition romaine et la tradition arabo-persane 316
- La tradition romaine 316
  - Climat 316
  - Places fortes 317
  - Tactiques militaires utilisées par les Perses 318
  - Lieux communs caractéristiques de l'historiographie et autres expressions stéréotypées 319
    - ❖ Signal du début des combats 319
    - ❖ Pluie de traits 320
  - Déroulement des combats 320
  - Conduite inhumaine des soldats romains à l'égard des Perses 321
  - Description de l'effroi suscité par les Perses 322
- La tradition arabo-persane 322
  - Signal du début des combats 323
  - Fracas des armes 323
  - Nuage de poussière 323
  - Conduite des Perses 324
3. Un ennemi fatal pour Rome 324
a. Les conflits survenus en 359-360 325
- Un bilan lourd 325
  - Les pertes humaines 325
  - Description des blessés ou expression du *pathos* 327
  - La peste 328
- La chute d'Amida, Singare et Bézabde 329
  - L'incendie des places fortes 329
  - La déportation des prisonniers 330
- Le bilan dans le reste de la tradition romaine et la tradition arabo-persane 331
  - La tradition romaine autre qu'Ammien 331

- La tradition arabo-persane 332
  - ❖ Les pertes humaines 332
  - ❖ La prise des places fortes 333
  - ❖ La déportation des prisonniers 333
b. L'échec de la campagne de 363 334
- La mort de Julien 334
  - Chez Ammien 334
  - Dans le reste de la tradition romaine et la tradition arabo-persane 335
    - ❖ La tradition romaine 335
    - ❖ La tradition arabo-persane 337
- Le traité de paix de Jovien 338
  - Chez Ammien : un traité humiliant 338
  - Dans le reste de la tradition romaine et la tradition arabo-persane 340
    - ❖ La tradition romaine 340
    - ❖ La tradition arabo-persane 343
- Abandon de Nisibe 344
  - Chez Ammien 345
  - Dans le reste de la tradition romaine et la tradition arabo-persane 345
    - ❖ La tradition romaine autre qu'Ammien 346
    - ❖ La tradition arabo-persane 346

III. UNE IMAGE AU SERVICE D'UNE IDÉOLOGIE 347

1. Les Perses : une image inédite du barbare ? 349
   a. Des traits typiques du guerrier barbare 350
   - *Feritas* et registre animalier 350
   - *Belli furor* 352
   b. Des adversaires qui ne sont jamais qualifiés de « barbares » 353
   c. Une image ambigüe 356
   - Chez Ammien 356
   - Dans le reste de la tradition romaine 358
2. La création d'un anti-Perse 359
   a. Le despote oriental vs l'empereur romain 359
   - La mise en œuvre du portrait de Sapor II chez Ammien : un faire-valoir de Julien ? 360
     - Rappel de la manière dont a été traité Sapor II 360
     - Présentation de Julien 361
       - ❖ Les actes de Julien 361
       - ❖ Les discours de Julien 362
       - ❖ La *lauatio funebris* 365
   - Dans le reste de la tradition romaine et la tradition arabo-persane 366
     - Tradition romaine 366
     - Tradition arabo-persane 369
   b. Héroïsation de Julien 370
   - Omission de tout ce qui ne fait pas de Julien un héros ou déformation historique 371
   - Héros de type historiographique 372
   - Héros épique 373
   - Héros tragique 374
3. La peinture des Perses au service d'une histoire apologétique 376
   a. Mise en valeur du courage romain 377
   - Alternance des séquences narratives ou tension dramatique 377
   - Recours aux références épique 380
   - Déformation historique 381
   - Récit personnel et segments autobiographique ou expérience dramatique 381
   b. Glorification de Rome 382
   - Le latin : choix ou obligation ? 383
   - La légitimation des prétentions politiques romaines 385

c. Une expression originale pour un sujet original 385
- Une situation paradoxale 385
  - La peinture des Romains en action : un éloge en dépit de la défaite 386
  - La peinture des Perses en action : une image nuancée 386
  - Une présentation qui n'a d'équivalent ni dans la tradition romaine autre qu'Ammien ni dans la tradition arabo-persane 387
- Une expression originale 388
  - L'historiographie : le genre littéraire adéquat par excellence 388
  - Une historiographie revue et corrigée 389

CONCLUSION 391

BIBLIOGRAPHIE 397

ANNEXES 413

TABLE DES MATIÈRES 426

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Wijdene BOUSLEH

L'IMAGE DE LA PERSE ET DES PERSES
AU IVème SIÈCLE CHEZ AMMIEN MARCELLIN.
TRADITION ROMAINE ET TRADITION ARABO-PERSANE :
REGARDS CROISÉS.

Résumé

L'image de la Perse et des Perses occupe une place importante dans l'oeuvre d'Ammien Marcellin, un Syrien hellénisé du IVe siècle, auteur d'un ouvrage historique écrit en latin. La présente recherche, qui replace le sujet dans le reste de la tradition romaine et la tradition arabo-persane, s'articule en trois parties : « Ammien, une source majeure ? », « L'image de la Perse chez Ammien : l'art de la description », et enfin « Les Perses dans le récit du conflit romano-perse de 354 à 378 : l'art du portrait et de la narration ». Il en ressort qu'Ammien a adopté un point de vue romain, tout en se distinguant de la tradition historiographique romaine antérieure. Il se démarque également de la tradition arabo-persane. Ammien, auteur atypique de par ses origines et du sujet qu'il traite, l'est aussi par son écriture.

Résumé en anglais

The image of Persia and Persians occupies an important place in the work of Ammianus Marcellinus, a hellenized Syrian of the 4th century, author of a historical written in latin. The present research, which replaces the subject in the rest of the roman tradition and the arabo-persian tradition, is articulated in three parts : « Ammianus, a major source ? », « The image of Persia at Ammianus : the art of description », and finally, « The Persians on the account of the Romano-Persia conflict from 354 to 378 : the art of the portrait and the narration ». This reveals that Ammianus adopted a roman point of view, while being distinguished from the former roman historiographical tradition. He also dissociates arabo-persian tradition. Ammianus, author atypical from his origins and the subject which it treats, is also by its wrinting.